

BIBLIOTHÈQUE
GRAND SÉMINAIRE
BAYONNE

SOURCES CHRÉTIENNES

Collection dirigée par H. de Lubac, S.J., et J. Daniélou, S.J.
Secrétariat de direction : C. Mondésert, S.J.

281
CAS

N° 54

JEAN CASSIEN

CONFÉRENCES

VIII-XVII

INTRODUCTION, TEXTE LATIN, TRADUCTION ET NOTES

PAR

Dom E. PICHERY,

moine bénédictin de l'abbaye Saint-Paul de Wisques

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, B^d DE LA TOUR-MAUBOURG, PARIS

1958

NIHIL OBSTAT :

Wiciaci, die 28 januarii 1957.

fr. JOHANNES GAILLARD, o.s.b.

IMPRIMI POTEST :

Wiciaci, die 29^a januarii 1957.

† fr. AUGUSTINUS SAVATON,
abbas de S. Pauli de Wiciaco.

IMPRIMATUR :

Parisiis, die 20 decembrii 1957.

PIERRE GIRARD, s. s.

NOTE SUR LE TEXTE LATIN

C'est avec l'aimable approbation du Directeur du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* que cette édition des *Conférences* de Jean Cassien reproduit le texte établi par M. Petschenig.

La seule divergence, dans ce tome II, entre notre édition et celle de Vienne est la suivante : p. 179 (= p. 394, l. I, édit. Petschenig), nous avons inséré dans le texte les six lignes rejetées par Petschenig dans l'apparat critique. Voir notre note *in loc.*

VIII

CONLATIO ABBATIS SERENI SECUNDA

De principatibus

CAPITVLA

- I. De humanitate abbatis Sereni.
- II. Propositio de diuersitate nequitiarum caelestium.
- III. Responso de multiplici esca scripturarum sanctarum.
- IIII. De gemina sententia super intellectu scripturarum sanctarum.
- V. De eo quod proposita quaestio inter illa quae medie tenenda sunt debeat accipi.
- VI. De eo quod nihil a deo malum creatum sit.
- VII. De initio principatum seu potestatum.
- VIII. De lapsu diaboli et angelorum.
- VIIII. Obiectio, quod ruina diaboli a deceptione Euae principium sumpserit.
- X. Responso de initio lapsus diaboli.
- XI. De eius qui decipit siue qui decipitur poena.
- XII. De constipatione daemonum et inquietudine quam in hoc aëre semper exercent.
- XIII. De eo quod inpugnationem, quam erga homines inpendunt, etiam aduersum se commoueant contrariae potestates.

VIII

SECONDE CONFÉRENCE DE L'ABBÉ SERENUS

Des principautés

TABLE DES CHAPITRES

- I. De l'hospitalité de l'abbé Serenus.
- II. Question sur la diversité qui se remarque parmi les esprits du mal.
- III. Réponse : Que les saintes Écritures renferment des aliments divers.
- IV. Qu'il peut se rencontrer deux opinions sur le sens à donner à tel passage de l'Écriture.
- V. Que la réponse à la question posée doit être mise au nombre des opinions libres.
- VI. Que Dieu n'a rien créé de mauvais.
- VII. Origine des principautés ou puissances.
- VIII. De la chute du diable et des mauvais anges.
- IX. Objection : La chute du diable date de la séduction d'Ève.
- X. Réponse sur l'origine de la chute du diable.
- XI. Comment ni le trompeur ni le trompé n'échappent au châtement.
- XII. De la multitude de démons qui peuple les airs, et du mouvement qu'ils s'y donnent.
- XIII. Comment les puissances adverses nourrissent entre elles les mêmes hostilités qui les animent à l'égard des hommes.

- XIII. Vnde factum sit ut potestatum seu principatum nomina spiritalia nequitiae sortirentur.
- XV. De eo quod non sine causa sanctis caelestibusque uirtutibus angelorum siue archangelorum nomina sint indita.
- XVI. De subiectione daemonum, quam suis principibus praebent, fratris uisione perspecta.
- XVII. De eo quod singulis hominibus duo angeli semper adhaereant.
- XVIII. De differentia nequitiae, quae aduersis spiritibus inest, per duos philosophos adprobata.
- XVIII. De eo quod daemones nihil aduersus homines praeualeant, nisi eorum prius mentes obsederint.
- XX. Interrogatio de apostatis angelis, qui in Genesi cum filiabus hominum concubuisse dicuntur.
- XXI. Absolutio propositae quaestionis.
- XXII. Obiectio, quemadmodum generi Seth cum filiabus Cain profana conmixtio ante interdictum legis potuerit inputari.
- XXIII. Responsio, quod naturali lege ab initio homines iudicio seu poenae fuerunt obnoxii.
- XXIII. De eo quod iuste puniti sunt qui ante diluuium peccauerunt.
- XXV. De diabolo quod dicitur in euangelio quomodo intellegendum sit : *quia mendax est et pater eius*¹.

I. Consummatis quae diei sollemnitas exigebat et ecclesiae congregatione dimissa reuersi ad cellam senis refecti primum lautissime sumus. Nam pro muria, quae superiecta olei gutta cotidiana refecioni solebat adponi, modicum liquaminis miscuit et olei quiddam

1. Ioh., 8, 44.

- XIV. D'où sont échus aux esprits mauvais les noms de puissances ou de principautés.
- XV. Que ce n'est pas non plus sans cause que les saintes et célestes vertus ont reçu leur nom d'anges et d'archanges.
- XVI. La sujétion que les démons témoignent à l'égard de leurs princes, rendue manifeste par la vision d'un frère.
- XVII. Que tout homme a deux anges attachés à sa personne.
- XVIII. Preuve fournie par deux philosophes de la différence de malice qui existe chez les esprits mauvais.
- XIX. Que les démons ne peuvent rien contre les hommes, si d'abord ils ne s'emparent de leur esprit.
- XX. Question touchant les anges apostats, dont il est dit au livre de la Genèse qu'ils eurent commerce avec les filles des hommes.
- XXI. Solution de la question posée.
- XXII. Comment peut-on reprocher aux fils de Seth leur union avec les filles de Caïn alors qu'aucune loi ne l'interdisait ?
- XXIII. Dès l'origine, la loi naturelle rendait les hommes passibles du jugement et de la peine.
- XXIV. Que ceux qui péchèrent avant le déluge ont été justement punis.
- XXV. Comment l'on doit entendre la parole de l'Évangile au sujet du démon : « *Quia mendax est et pater ejus.* »

I. Lorsque nous eûmes achevé ce que réclamait la solennité du jour, et que le renvoi eut mis fin à la synaxe, nous revînmes à la cellule du vieillard, où tout d'abord il nous fit un festin de roi. Au lieu de la saumure additionnée d'une goutte d'huile, qu'il avait accoutumé de se servir à son repas quotidien, il composa une petite sauce, qu'il arrosa plus copieusement.

solito propensius superfudit. Nam illam olei guttam ob hoc unusquisque cotidie reffecturus instillat, non ut eius ex hoc gustu quandam percipiat suauitatem (quippe cuius tantus est modus, ut uix ipsius gutturis ac faucium meatus non dicam linire, sed pertransire sufficiat), sed ut hoc usu iactantiam cordis, quae pro abstinentia districtiore blande solet ac latenter inreperere, et stimulos elationis obtundat, quia quanto abstinentia ipsa occultius exercetur nulloque hominum teste perficitur, tanto subtilius occultatorem suum temptare non desinit. Deinde adposuit salem frictum, oliuas ternas : quibus post haec superintulit canistrum habens cicer frictum quod illi trogalia uocant, ex quibus quina tantum sumpsimus grana, myxaria bina, caricas singulas. Hunc enim numerum in illa heremo quemquam excessisse culpabile est. Qua refectione transacta repromissam quaestionis absolutionem cum reposcere coepissemus, proferte, inquit senex, interrogationem uestram, cuius in hanc horam distuleramus indaginem.

II. Tum GERMANVS : Vnde, quaesumus, tanta uarietas aduersariarum potestatum contra hominem ac diuersitas ista processit, quam beatus apostolus ita dinumerat : *non est nobis conluctatio aduersus carnem et sanguinem, sed aduersus principatus, aduersus potestates, aduersus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritalia nequitiae in caelestibus*², et iterum : *neque angeli neque principatus, neque uirtutes neque creatura alia poterit nos separare a caritate*

2. Eph., 6, 12.

Pour la goutte d'huile dont je viens de parler, jamais aucun des solitaires, au moment de prendre sa réfection, ne manque de l'y laisser tomber. Non qu'il ait dessein de trouver à la goûter quelque douceur — une quantité si minime serait bien insuffisante à porter son onction jusqu'aux passages du gosier; elle se perd plutôt avant de le toucher —. Mais le but de cet usage est de réprimer la jactance, à qui les abstinences extraordinaires donnent inmanquablement sujet d'insinuer insensiblement dans le cœur ses flatteuses douceurs, et il se propose d'éteindre les aiguillons de l'orgueil. Car plus est profond le secret qui enveloppe l'abstinence, plus elle se sent à l'abri de tout regard humain, plus subtile aussi est la tentation dont elle ne cesse de poursuivre celui qui la dérobe.

Serenus, ensuite, nous servit du sel grillé avec trois olives par tête. Puis, il nous présenta encore une corbeille avec des pois chiches torréfiés : c'est là ce que les solitaires appellent des friandises. Nous en primes seulement cinq chacun; nous primes également deux prunes et chacun une figue. Passer ce nombre serait péché, dans ce désert.

Le banquet terminé, nous réclamâmes de notre hôte qu'il voulût bien tenir sa promesse et achever son sujet.

« Veuillez énoncer, dit le vieillard, la question dont nous avons différé jusqu'à cette heure l'examen. »

II. D'où vient, nous vous en prions, reprit alors Germain, une si grande variété et cette diversité de puissances ennemies, dressées contre l'homme, que le bienheureux Apôtre énumère comme il suit : « Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les chefs de ce monde de ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans l'air »; et de nouveau : « Ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'a-

*dei quae est in Christo Iesu domino nostro*³? unde ergo tantae malitiae aemula nobis emersit aduersitas? an ad hoc potestates istas a domino conditas esse credendum est, ut his contra hominem gradibus atque ordinibus militarent?

III. SERENVS : Diuinarum scripturarum auctoritas de his in quibus nos uoluit erudire quaedam etiam his qui acumine ingenii carent tam lucide et euidenter effata est, ut non solum nulla occultioris sensus obscuritate uelentur, sed ne ullo quidem patrocínio interpretationis indigeant et in superficie uocis ac litterae suos intellectus ac sententias praeferant : quaedam uero ita contacta et quibusdam sunt obscurata mysteriis, ut in eorum discussione et intellectu inmensum nobis exercitii campum ac sollicitudinis reseruaret. Quam rem multas ob causas deum dispensasse manifestum est : primum ne sacramenta diuina nullum habentia spiritalis intellectus uelamen obductum cunctis hominibus, id est tam fidelibus quam profanis aequali scientia et notitia panderentur et per hoc inter inertes ac studiosos nulla esset uirtutis prudentiaeque distantia, tum ut etiam inter ipsos domesticos fidei, dum intellectuum spatia coram eis inmensa tenduntur, esset in quibus et desidiorum argueretur ignauia et studiosorum alacritas atque industria probaretur. Ideoque satis proprie scriptura diuina agro opimo ac fertili comparatur, qui cum multa gignat ac proferat quae ad hominum uictum sine aliqua ignis coctione proficiant, quaedam nisi prius flammae calore mitigata atque mollita omnem asperitatem suae deposuerint cruditatis, uel incongrua usibus humanis uel noxia sentientur. Nonnulla uero ita utriusque usui apta nascuntur, ut nec incocta sua cruditate displiceant uel

3. Rom., 8, 38-39.

mour de Dieu qui est dans le Christ Jésus Notre Seigneur ». D'où ont surgi pour nous ces adversaires jaloux et d'une si grande malice? Faut-il croire que le Seigneur ait créé ces puissances, à dessein précisément qu'elles fissent la guerre aux hommes, avec cette diversité dans la dignité et le rang?

III. SERENUS. — Parmi les vérités que l'autorité des divines Écritures a destinées à notre instruction, il en est qui s'expriment avec une si évidente clarté, voire pour les esprits les moins doués de pénétration, que non seulement elles ne se voilent pas de l'obscurité d'un sens plus secret, mais que le secours même de l'exégèse ne leur est pas nécessaire; les mots, la lettre seule en livrent tout le sens. D'autres, au contraire, se dérobent sous de mystérieuses obscurités, et ouvrent aux efforts et à la sollicitude de qui veut les éclaircir et les comprendre un champ immense.

Évidemment, les raisons sont multiples de cette dispensation divine. La première est que, si les secrets de Dieu ne se couvraient du voile du sens spirituel, ainsi étalés, tous indistinctement, fidèles et profanes, auraient à les connaître une égale facilité : nulle distance désormais entre l'indolence et le travail pour la vertu et la prudence. Puis, en offrant à sonder des profondeurs de sens infinies, l'Écriture donne matière, même parmi les frères dans la foi, à convaincre les paresseux de leur négligence, et à mettre en relief l'ardeur et l'application des zélés.

On comparerait assez justement l'Écriture à une terre riche et féconde. Dans cette terre, beaucoup de produits naissent et se développent qui profitent à la vie de l'homme sans cuisson préalable. Certains autres, s'ils ne perdaient au feu leur âpreté native, pour devenir doux et tendres, se montreraient impropres à notre usage ou même nuisibles. Quelques-uns sont naturellement aptes à se prendre en l'une et l'autre forme : s'ils ne passent point au feu, leur crudité n'est pas

offendant et tamen ignis calore decocta salubriora reddantur. Plura quoque ad escam tantummodo irrationabilium iumentorum et animalium uel ferarum ac uolucrum proferuntur, cibus hominum minime profutura, quae etiam in sua asperitate manentia absque ulla ignis confectione uitalem iumentis conferunt sanitatem. Quam rationem satis euidenter aspicimus in hoc uberrimo spiritalium scripturarum paradiso contineri, in quo ita quaedam significatione litterae plana ac luculenta resplendent, ut, cum sublimiore interpretatione non egeant, simplici tantum litterae sono abunde pascant ac nutriant audientes, ut est illud : *audi, Israhel, dominus deus tuus dominus unus est*⁴, et : *diliges dominum deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota uirtute tua*⁵. Quaedam autem si allegorica explanatione extenuata non fuerint et spiritalis ignis examinatione mollita, nullo modo ad salutarem interioris hominis cibum sine corruptionis labe peruenient magisque ex eorum perceptione laesio quam utilitas aliqua subsequetur, ut est illud : *sint lumina uestri praecincti et lucernae ardentes*⁶, et : *qui non habet gladium, uendat tunicam suam et emat sibi gladium*⁷, et : *qui non accipit crucem suam et sequitur me, non est me dignus*⁸. Quod quidam districtissimi monachorum, habentes *zelum dei, sed non secundum scientiam*⁹, simpliciter intellegentes fecerunt sibi cruces ligneas casque iugiter ueneris circumferentes non aedificationem, sed risum cunctis uidentibus intulerunt. Nonnulla uero ad utramque perceptionem, id est tam historicam quam allegoricam ita conmode ac necessarie capiuntur, ut utraque explanatio uitales sucos animae subministret, ut est illud : *si quis te percusserit in dextera maxilla tua, praebere*

désagréable ni ne cause non plus aucun mal; la cuisson toutefois ajoute à leurs bons effets. Un plus grand nombre, destinés aux animaux sans raison, aux bêtes de somme, aux bêtes sauvages et aux oiseaux, ne conviendraient pas pour l'alimentation humaine; mais ils sont très propres à entretenir la vie des bêtes de somme, même dans leur âpreté naturelle et sans subir la préparation du feu.

On distingue, semble-t-il, avec assez d'évidence une semblable économie dans le plantureux paradis des Écritures spirituelles. Certains passages resplendent, dès le sens littéral, d'une si lumineuse clarté, que, sans avoir besoin d'une interprétation plus sublime et à prendre simplement les mots comme ils sonnent, ils offrent aux auditeurs l'aliment le plus substantiel et le plus abondant. Telles ces paroles : « Écoute, Israël, le Seigneur ton Dieu est un Seigneur unique », et celles-ci : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force. »

D'autres, au contraire, s'ils ne s'affinaient par l'interprétation allégorique et ne s'adouçissaient à l'épreuve d'un feu spirituel, loin de fournir à l'homme intérieur un aliment salutaire et pur de tout germe mauvais, tourneraient à son détriment plutôt qu'à son profit. Tels ceux-ci : « Ayez la ceinture aux reins et vos lampes allumées »; « Que celui qui n'a point d'épée vende sa tunique et en achète une »; « Qui ne prend sa croix et me suit, n'est pas digne de moi. » Quelques moines des plus austères et qui avaient « le zèle de Dieu, mais non selon la science », prirent ces paroles tout naïvement, et se firent des croix de bois qu'ils portaient incessamment sur leurs épaules : au lieu d'édifier, ils ne faisaient que donner à rire à tous ceux qui les voyaient.

Quelques passages se prennent littéralement et au sens allégorique d'une manière également avantageuse et nécessaire; dans l'un et l'autre cas, l'âme y puise des sucres nourrissants : « Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui encore l'autre »; « Lors-

4. Deut., 6, 4. 5. L. c., 5. 6. Luc., 12, 35. 7. Luc., 22, 36.
8. Mt., 10, 38. 9. Rom., 10, 2.

*illi et alteram*¹⁰, et : *cum persequuntur uos in ciuitate ista, fugite in aliam*¹¹, et : *si uis perfectus esse, uade uende omnia quae habes et da pauperibus, et habebis thesaurum in caelo, et ueni sequere me*¹². Producit sane et faenum iumentis¹³, quibus pabulis omnes scripturarum repleti sunt campi, simplicem scilicet puramque narrationem historicae lectionis, qua simpliciores quique ac minus capaces perfectae et integrae rationis, de quibus dicitur : *homines et iumenta saluabis domine*¹⁴, secundum status ac mensurae suae conditionem ad opus tantum et laborem actualis uitae uegetiores robustioresque reddantur.

III. Quamobrem de his, quae aperta explanatione prolata sunt, nos quoque constanter possumus definire audenterque nostram proferre sententiam. Ea uero, quae meditationi et exercitio nostro reseruans obiecta sanctis scripturis spiritus diuinus inseruit, quibusdam ea uolens iudiciis et opinionibus colligi, ita pedetemp- tim debent cauteque conferri, ut sit eorum adsertio uel confirmatio in disputantis uel suscipientis arbitrio con- locata. Nonnumquam enim cum super una re diuersa promatur sententia, potest utraque rationabilis iudi- cari et sine detrimento fidei uel fixe uel medie suscipi, id est ut ei nec plena credulitas nec absoluta refutatio deputetur priorique sequens opinio derogare non debeat, cum neutra earum fidei inueniatur obsistere. Quale est illud, quod Helias uenerit in Iohanne et iterum sit aduentum domini praecursurus¹⁵, et de abominatione desolationis, quod steterit in loco sancto per illud simulacrum Iouis quod Hierosolymis in tem-

qu'on vous poursuivra dans une ville, fuyez dans une autre » ; « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; puis viens et suis-moi ».

Enfin, le champ des Écritures produit aussi « l'herbe pour les bêtes de somme », et c'est là un aliment qui n'y fait défaut nulle part ; il consiste dans la lettre pure et simple. Les âmes sans culture et incapables de saisir la doctrine dans toute sa perfection et intégrité, dont il est dit : « Vous sauvez, Seigneur, les hommes et les bêtes de somme », y trouvent un aliment en rapport avec leur état et accommodé à leurs besoins, où elles puisent vigueur et robustesse pour les tâches seulement et les labeurs de la vie ascétique.

IV. Lorsque l'Écriture s'exprime avec une clarté parfaite, nous n'avons pas à craindre d'être affirmatifs à notre tour ni d'exprimer avec assurance notre senti- ment. Mais pour ce que l'Esprit-Saint y a mis de plus voilé, afin de fournir matière à la réflexion et au tra- vail, et dont il a voulu que nous ne puissions juger que sur de simples indices et par conjectures, c'est en avançant pas à pas que l'on doit s'en entretenir et avec précaution, de manière que celui qui parle étant libre d'affirmer ou non, celui qui écoute le soit aussi de donner ou de refuser son assentiment.

Il arrive, en effet, que deux opinions se faisant jour touchant un même objet, elles puissent l'une et l'autre être estimées raisonnables. Sans détriment pour la foi, il sera loisible alors d'adopter une attitude tran- chée, ou mitoyenne au contraire, ne donnant ni à l'une ni à l'autre un plein assentiment, ne la rejetant pas non plus absolument, de sorte que la seconde ne porte pas préjudice à la première, puisque aussi bien aucune ne se trouve en opposition avec la foi. Ainsi, Élie est venu en la personne de Jean, et il doit encore être le précurseur de l'avènement du Seigneur. L'abo- mination de la désolation s'est-elle dressée dans le lieu saint avec la statue de Jupiter que nous lisons

10. Mt., 5, 30.
13. Ps. 103, 14.

11. Mt., 10, 23.
14. Ps. 35, 7.

12. Mt., 19, 21.
15. Cf. Mt., 11, 14.

plo positum legimus et iterum stare habeat in ecclesia per aduentum Antichristi¹⁶, illaque omnia quae in euangelio sequuntur, quae et inpleta ante captiuitatem Hierosolymorum et in fine mundi huius intelleguntur inplenda. E quibus neutra opinio in pugnat aliam nec sequentem prior intellectus euacuat.

V. Et idcirco proposita a uobis quaestio licet non satis uideatur nec frequenter inter homines uentilata nec apud plurimos pateat, et ex hoc ipso apud aliquos ea quae proferemus forsitan uideantur ambigua, ita debemus nostram temperare sententiam, quoniam fidei trinitatis nihil praecidat, ut inter illa habeatur quae medie sunt tenenda, quamquam non tali opinione qualis suspicionibus tantum et coniecturis colligi solet, sed manifestis scripturarum testimoniis omnia comprobentur.

VI. Absit ergo ut deum quicumque creasse confiteamur quod substantialiter malum sit, dicente scriptura : *omnia quae fecit deus, bona ualde*¹⁷. Si enim a deo tales isti creati sunt uel ad hoc facti, ut hos malitiae gradus teneant ac semper deceptionibus et ruinis hominum uacent, contra praedictae scripturae sententiam infamabimus deum uelut creatorem atque inuentorem malorum, quod scilicet pessimas uoluntates ac naturas ipse condiderit, ad hoc eas creans, ut semper in nequitia perseuerantes numquam transire possint in bonae uoluntatis adfectum. Hanc igitur rationem diuersitatis huius traditione patrum de sanctarum scripturarum fonte percepimus.

VII. Ante conditionem huius uisibilis creaturae spi-

16. Cf. Dan., 9, 27; II Maccab., 6, 2; Mt., 24, 15 sq. 17. Gen., 1, 31.

avoir été placée dans le temple à Jérusalem, ou doit-elle trôner dans l'Église par l'avènement de l'antéchrist? Pareillement, tout ce qui suit, dans l'Évangile, peut être regardé comme accompli avant la prise de Jérusalem, ou s'entendre de la fin du monde. Aucune de ces opinions ne combat l'autre, et la première manière de comprendre ne rend pas vaine la seconde.

V. Ceci posé, comme la question que vous faites n'a pas été souvent agitée parmi les hommes ni d'une façon suffisamment approfondie, et qu'elle reste obscure pour le plus grand nombre, par suite, ce que nous en dirons pourra sembler douteux à plusieurs. Aussi mettrons-nous de la réserve dans l'affirmation. La foi de la Trinité, en effet, ne souffrira pas préjudice que notre solution soit tenue pour simplement probable, bien qu'elle ne soit pas de ces opinions fondées sur des soupçons seulement et des conjonctures, mais que tout s'y appuie de témoignages très clairs de l'Écriture.

VI. Dieu nous garde de professer jamais qu'il ait rien créé de substantiellement mauvais, lorsque l'Écriture nous dit : « Tout ce que Dieu avait fait était très bon ! » Or, admettre que les démons aient été créés tels par Dieu, ou destinés dès leur naissance, dans leurs divers degrés de malice, à tromper et perdre les hommes, serait contredire à notre texte, et jeter sur Dieu le déshonneur, comme sur le créateur et l'inventeur du mal : puisqu'il aurait fait lui-même ces volontés, ces natures si mauvaises, à dessein qu'elles persévérassent dans leur malice, sans pouvoir venir jamais à de bons sentiments.

Voici la raison de leur diversité, telle que la tradition des Pères nous a appris à la puiser de la source des saintes Écritures.

VII. Avant qu'il fondât le monde visible, Dieu fit

ritales caelestesque uirtutes deum fecisse, quae pro hoc ipso quod scirent se ad tantam beatitudinis gloriam beneficio creatoris ex nihilo fuisse productas perpetuas ei gratias referentes indesinenter eius laudibus inhaerent, nemo fidelium dubitat. Nec enim existimare debemus creationis et opificii sui principia ab huius mundi constitutione deum primitus inchoasse, quasi in illis anterioribus atque innumeris saeculis ab omni prouidentia et dispensatione diuina fuerit otiosus, ac tamquam non habens in quos bonitatis suae exerceret beneficia solitarius atque ab omni munificentia alienus fuisse credatur. Quod de illa immensa ac sine principio et incomprehensibili maiestate satis humile est incongruumque sentire, ipso domino de illis potestibus haec dicente : *Quando facta sunt simul sidera, laudauerunt me uoce magna omnes angeli mei*¹⁸. Qui ergo intersunt creationi siderum, ante istud principium in quo factum dicitur caelum et terra creati fuisse manifestissime conprobantur, quippe qui pro istis omnibus uisibilibus creaturis quas uidebant ex nihilo processisse creatorem magna uoce referuntur et admiratione laudasse. Ante istud ergo temporale principium, quod a Moyse dicitur quodque mundi huius secundum historicum, immo Iudaicum sensum signat aetatem (saluo scilicet nostro sensu, quo nos interpretamur omnium rerum Christum esse principium, in quo omnia creauerit pater secundum illud : *omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil*¹⁹), ante istud, inquam, Geneseos temporale principium omnes illas potestates caelestesque uirtutes deum creasse non dubium est. Quas apostolus per ordinem

les vertus spirituelles et célestes¹, afin que, connaissant qu'elles avaient été produites de rien pour une telle gloire et béatitude par un pur bienfait du créateur, elles lui en rendissent de perpétuelles actions de grâces et fussent adonnées sans cesse à le louer. Ceci ne fait doute pour personne parmi les chrétiens.

Nous ne devons pas estimer, en effet, que Dieu, à l'origine, ait commencé l'ouvrage de sa création par établir ce monde où nous sommes; comme si, durant les siècles innombrables qui en précédèrent la naissance, sa providence et son gouvernement divin fussent demeurés inactifs, et que, n'ayant personne sur qui répandre les bienfaits de sa bonté, il fût resté dans sa solitude, sans pouvoir exercer sa munificence. Ce serait avoir de cette infinie, éternelle et incompréhensible majesté de bas sentiments et bien peu convenables. Aussi bien, le Seigneur lui-même nous dit de ces puissances : « Quand les astres parurent en chœur, tous mes anges me louèrent avec de grands cris. » S'ils furent présents à la naissance des astres; si, en voyant toutes les créatures visibles sortir du néant, ils éclatèrent en cris d'admiration et de louange : c'est une preuve manifeste qu'ils ont eux-mêmes été créés avant ce commencement où il est dit que furent faits le ciel et la terre.

Devant donc ce principe des temps dont parle Moïse, et qui, selon le sens littéral qui est aussi le sens juif, marque l'âge du monde — réserve faite de notre sens, que le Christ est le principe de toutes choses en qui le Père a tout créé, selon cette parole : « Tout a été fait par lui, et sans lui rien n'a été fait » —, devant ce principe des temps, dis-je, noté en la Genèse, il n'est pas douteux que Dieu n'eût créé toutes les puissances et vertus célestes, que saint Paul nous

1. Saint Thomas estime « plus probable » que les anges furent créés en même temps que les natures corporelles (1^a, q. 61, a. 3). L'opinion de Cassien est pourtant couramment admise par ses contemporains, notamment saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, et même saint Augustin (*De Civ. Dei.*, XI, 32).

18. Iob, 38, 7 (LXX).

19. Ioh., 1, 3.

dinumerans ita describit : *quia in Christo creata sunt omnia in caelis et in terra, uisibilia et inuisibilia, siue angeli siue archangeli, siue throni siue dominationes, siue principatus siue potestates. Omnia per ipsum et in ipso creata sunt*²⁰.

VIII. De istorum itaque numero nonnullos principes fuisse conlapsos lamentatio Ezechielis siue Esaiæ manifestissime docent, in quibus principem Tyri uel illum Luciferum, qui mane oriebatur, flebili planctu cognoscimus lamentari. Et de illo quidem ita dominus ad Ezechiël : *fili hominis, leua planctum super principem Tyri : et dices ei : haec dicit dominus deus : tu signaculum similitudinis, plenus sapientia, perfectus decore, in deliciis paradisi dei fuisti : omnis lapis pretiosus operimentum tuum : sardius, topazius et iaspis, chrysolithus et onyx et beryllus, sapphirus et carbunculus et smaragdus : aurum opus decoris tui : et foramina tua in die, qua conditus es, praeparata sunt. Tu cherub extensus et protegens, et posui te in monte sancto dei, in medio lapidum igneorum ambulasti. Perfectus in uis tuis a die conditionis tuae, donec inuenta est iniquitas in te. In multitudine negotiationis tuae repleta sunt interiora tua iniquitate, et peccasti : et eieci te de monte dei, et perdidisti te o cherub protegens, in medio lapidum igneorum. Eleuatum est cor tuum in decore tuo : perdidisti sapientiam tuam a decore tuo, in terram proieci te : ante faciem regum dedi te ut cernerent te. In multitudine iniquitatum tuarum, et iniquitate negotiationis tuae polluisti sanctificationem tuam*²¹. Esaias quoque de alio : *quomodo cecidisti de caelo Lucifer, qui mane oriebaris? Conruisti in terram, qui uulnerabas gentes? Qui dicebas*

20. Col., 1, 16.

21. Ezech., 28, 11-18.

énumère ainsi par ordre : « Car c'est dans le Christ que toutes choses ont été créées, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont en la terre, les visibles et les invisibles, les trônes, les dominations, les principautés, les puissances. Tout a été créé par lui et en lui. »

VIII. De leur nombre, plusieurs tombèrent qui avaient tenu les premiers rangs : les lamentations d'Ezéchiël et d'Isaïe, où nous les voyons gémir et pleurer sur le prince de Tyr, ou sur Lucifer, qui se levait au matin sur l'horizon, nous le disent très clairement.

Du premier, voici comment le Seigneur parle à Ezéchiël : « Fils de l'homme, élève la voix pour un cantique de deuil sur le prince de Tyr, et tu lui diras : Tu étais le sceau de la ressemblance de Dieu, rempli de sagesse et parfait en beauté. Tu vécus dans les délices du paradis de Dieu. Les pierres précieuses de toutes sortes étaient ton vêtement, la sardoine, la topaze et le jaspe, la chrysolithe, l'onyx et le béryl, le saphir et l'escarboucle et l'émeraude; l'or relevait ta beauté; et les instruments de musique ont été préparés le jour où tu fus créé. Tu étais le chérubin qui étend ses ailes pour protéger, et je t'ai établi sur la montagne sainte de Dieu; tu marchais au milieu des pierres de feu. Tu étais parfait dans tes voies, depuis le jour où tu fus créé, jusqu'à ce que l'iniquité fût trouvée en toi. Dans la multiplication de ton trafic, tes entrailles se sont remplies d'iniquité, et tu as péché; et je t'ai chassé de la montagne de Dieu, et je t'ai exterminé, ô chérubin protecteur, au milieu des pierres de feu. Ton cœur s'est élevé à cause de ta beauté; tu as perdu ta sagesse dans l'éclat de ta splendeur; je t'ai précipité en terre; je t'ai exposé devant la face des rois, afin qu'ils te vissent. Par la multitude de tes iniquités et par l'injustice de ton commerce, tu as souillé ton sanctuaire. »

Et Isaïe dit du second : « Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, qui te levais au matin? Comment es-tu tombé à terre, toi qui frappais les nations? Tu disais

*in corde tuo : In caelum conscendam, super astra dei ponam solium meum, sedebo in monte testamenti, in lateribus aquilonis. Ascendam super altitudinem nubium, ero similis altissimo*²². Quos tamen non solos ex illo beatissimae stationis apice conruisse scriptura commemorat, dicens tertiam partem stellarum draconem illum secum pariter pertraxisse²³. Vnus quoque apostolorum euidentius dicit : *Angelos uero qui non seruauerunt suum principatum, sed reliquerunt domicilium suum, in iudicium magni diei uinculis aeternis sub caligine reseruauit*²⁴. Illud etiam quod ad nos dicitur : *Vos autem sicut homines moriemini : et sicut unus de principibus cadetis*²⁵, quid aliud quam multos principes cecidisse significat ? Quibus indiciis ratio diuersitatis huius ista colligitur, has differentias ordinum, quas instar sanctarum caelestiumque uirtutum aduersae potestates habere dicuntur, uel ex illius anterioris ordinis gradu in quo unaquaeque creata fuerat nunc etiam retentare, uel certe de caelestibus deuolutas ad similitudinem illarum uirtutum, quae ibidem perseuerant, pro nequitiae suae merito, in qua unaquaeque in malum creuit, hos inter se gradus et ordinum uocabula in parte contraria uindicasse.

VIII. GERMANVS : Nos hactenus credebamus causam atque initium ruinae seu praeuaricationis diabolicae, qua de angelica statione deiectus est, inuidiam specialiter extitisse, quando Adam et Euam liuida calliditate decepit.

X. SERENVS : Non esse istud praeuaricationis illius seu deiectionis initium Geneseos lectio manifestat, quae ante illorum deceptionem serpentini nominis

²². Is., 14, 12-14.
²⁵. Ps 81, 7.

²³. Cf. Apoc., 12, 4.

²⁴. Epist. Iudae, 6.

dans ton cœur : Je monterai jusqu'au ciel; au-dessus des astres de Dieu, j'établirai mon trône; je m'assiérai sur la montagne de l'Alliance, aux côtés de l'Aquilon. Je m'élèverai sur le sommet des nues; je serai semblable au Très-Haut. »

Ceux-là, toutefois, ne furent pas seuls, au témoignage de l'Écriture, à déchoir de ce faite élevé de béatitude, puisque le dragon, nous dit-elle, entraîna avec soi le tiers des étoiles. L'un des Apôtres parle un langage plus évident encore : « Les anges qui n'ont pas gardé leur primauté, mais ont abandonné leur propre demeure, il les a réservés pour le jugement du grand jour, liés de chaînes éternelles, au sein des ténèbres. » Et cette parole, que le psalmiste nous adresse : « Cependant, vous mourrez comme des hommes, et vous tomberez comme l'un des princes », que signifie-t-elle autre chose, sinon que beaucoup des princes tombèrent ?

A ces indices, nous pouvons découvrir la raison de la diversité des puissances aduerses : ou bien elles ont retenu du degré antérieur où chacune d'elles avait été créée, les différences de rang que l'on dit exister entre elles, à l'instar des saintes et célestes puissances; ou, tombées des hauteurs du ciel, elles ont imité des anges restés fidèles, dans le parti du mal, dignités et noms, selon le degré de leur malice et de leur perversité.

IX. GERMAIN. — Nous avons cru jusqu'ici que la cause et le principe de la chute ou de la préuarication du diable, qui le fit déchoir du rang des anges, avait été spécialement l'envie, lorsque sa fourberie jalouse séduisit Adam et Eve.

X. SERENUS. — Non, ce ne fut pas là l'origine de sa préuarication ni de sa déchéance, comme on le voit clairement par la Genèse, puisque, dès avant qu'il les ait trompés, elle croit devoir lui infliger cette flétris-

nota eum credidit inurendum ita dicens : *Serpens autem erat sapientior* siue, ut Hebraici expriment libri, *callidior cunctis bestiis terrae quas fecit dominus deus*²⁶. Intellegitis ergo, quod ante illam circumventionem primi hominis de angelica discesserat sanctitate, ita ut non solum nominis huius insigniri mereretur infamia, sed etiam in nequitiae tergiuersatione ceteris praeferretur bestiis terrae. Non enim tali uocabulo scriptura bonum angelum designasset nec de his qui in illa beatitudine perseuerant diceret : *Serpens autem erat sapientior omnibus bestiis terrae*. Nam hoc cognomen non solum Gabrieheli siue Michaeli nullo modo posset aptari, sed ne bono quidem cuiquam homini conueniret. Apertissime itaque et serpentis uocabulum et comparatio bestiarum non sonat angeli dignitatem, sed praeuaricatoris infamiam. Denique liuoris ac seductionis materia, qua ut hominem deciperet instigatus est, de anterioris ruinae extitit causa, quod scilicet de limo terrae nuperrime figuratum ad illam eum gloriam cerneret euocandum, unde, cum esset unus de principibus, se meminerat conruisse. Et ideo priorem eius lapsum quo superbiendo conruerat, quo etiam serpens meruerat nuncupari, secunda ruina per inuidiam subsecuta est. Quae inueniens eum adhuc aliquid in sese erectum habentem, ita ut etiam cuiusdam conloquii atque consilii cum homine posset habere consortium, sententia domini utiliter in ima deiectus est, ut non iam sicut ante sublime aliquid intuens et excelsus incederet, sed ut solo cohaerens reperet et humiliatus super uentrem terrenis uiliorum escis et operibus pasceretur, occultum deinceps publicans inimicum ac ponens inter ipsum et hominem utiles inimicitias salutaremque dis-

²⁶. Gen., 3, 1 (r.xx).

sure, de lui donner le nom de serpent : « Or, le serpent, dit-elle, était la plus intelligente, ou, selon l'hébreu, la plus rusée de toutes les bêtes de la terre que fit le Seigneur Dieu. »

Vous voyez donc qu'avant même d'avoir circonvenu le premier homme, il s'était éloigné déjà de la sainteté angélique; tellement, que non seulement il mérite d'être marqué de ce nom infâme, mais qu'il est encore déclaré supérieur à toutes les autres bêtes de la terre, pour l'habileté cauteleuse dans la malice. Certainement l'Écriture n'eût pas désigné un bon ange par un tel vocable; elle ne dirait pas de ceux qui ont persévéré dans leur première béatitude : « Or, le serpent était la plus intelligente de toutes les bêtes de la terre. » Ce surnom, loin de pouvoir être appliqué à saint Gabriel ou saint Michel, ne saurait convenir même à un homme de bien.

Ainsi, il est parfaitement clair que le vocable de serpent et la comparaison avec les autres animaux ne sonnent pas la dignité de l'ange, mais bien l'infamie du prévaricateur.

Il y a plus. La jalousie du démon, qui le poussa à tromper l'homme par ses artifices, a sa cause dans sa chute antérieure : il voyait appelé à la gloire qui avait été la sienne, lorsqu'il était l'un des princes, et dont il se souvenait d'être déchu, l'homme qui venait d'être formé du limon de la terre. Sa première faute a donc été une faute d'orgueil, et c'est elle qui lui a valu sa déchéance et le nom de serpent; le péché d'envie ne vient que le second. Celui-ci le trouve capable encore de se dresser, de tenir conversation et de délibérer avec l'homme; mais la juste sentence du Seigneur l'abat tout à fait. Il ne pourra désormais ni porter en haut ses regards ni prendre la station droite; mais condamné à ramper sur le sol, dans cette posture humiliée, il a pour aliment la terre des œuvres du vice. Puis, il était jusque-là pour l'homme un ennemi caché; Dieu le dénonce, et établit entre eux une inimitié profitable, une salutaire discorde; on se gardera

cordiam, ut dum cauetur tamquam hostis noxius, amicitiiis fraudulentis ulterius homini nocere non posset.

XI. In quo tamen et illud nos praecipue debet instruere, ut a malis consiliis declinemus, quod licet deceptionis auctor congrua poena et condemnatione plectatur, ne ille quidem qui seducitur supplicio careat, licet aliquantulo leuiore quam ille qui auctor deceptionis extiterit. Quod hic expressum planissime cernimus. Adam namque qui seductus est, immo ut apostoli uerbis eloquar qui *seductus non est*²⁷, sed seductae adquiescens in exitiabilem uidetur accessisse consensum, sudore uultus ac labore tantummodo condemnatur, qui tamen illi non per suam, sed per terrae maledictionem sterilitatemque decernitur. Mulier uero quae huius rei persuasor extitit multiplicationem gemituum ac dolorum atque tristitiae promeretur, perpetuo pariter iugo subiectionis addicta. Serpens autem, qui primus incentor huius offensae est, perenni maledictione multatur. Quamobrem summa sollicitudine et circumspectione cauendum est a consiliis prauis, quia sicut auctorem puniunt, ita deceptum nec peccato faciunt carere nec poena.

XII. Tanta uero spirituum densitate constipatur aër iste qui inter caelum terramque diffunditur, in quo non quieti otiosique peruolitant, ut satis utiliter humanis aspectibus eos prouidentia diuina subtraxerit. Aut enim terrore concursus eorum uel horrore uultuum, in quos se pro uoluntate sua cum libitum fuerit transformant atque conuertunt, intolerabili formidine homines consternarentur atque deficerent, nequaquam ualentes haec carnalibus oculis intueri, aut certe nequiores cotidie redderentur exemplis eorum iugibus

27. 1 Tim., 2, 14.

de lui désormais comme d'un ennemi dangereux; et il ne pourra plus nuire à l'homme, en affectant une amitié trompeuse.

XI. Un côté de cette histoire nous doit apprendre surtout à fuir les mauvais conseils.

Le trompeur sans doute est condamné et puni comme il le mérite; mais le trompé non plus n'échappe pas au châtement, bien que celui-ci soit moins sévère que celui du séducteur. La leçon est manifeste dans le récit. Adam, qui a été séduit, ou plutôt, pour parler le langage de l'Apôtre, qui « n'a pas été séduit », mais a acquiescé pour son malheur à celle qui avait été séduite, se voit condamner, mais au travail seulement et à la sueur de son front; encore ces maux ne sont-ils pas l'effet d'une malédiction qui tombe directement sur lui, mais de la malédiction de la terre et de sa stérilité. La femme, au contraire, qui l'a persuadé de commettre le mal, encourt le châtement de la tristesse, des gémissements et des douleurs multipliées; de plus, elle sera toujours soumise à l'homme. Pour le serpent, qui fut le premier auteur de leur péché, il est frappé d'une malédiction éternelle.

Il faut donc se garder avec une sollicitude extrême et la plus grande circonspection, à l'endroit des mauvais conseils, parce que, s'ils retombent pour le punir sur celui qui les donne, ils ne laissent pas non plus celui qui leur obéit sans péché ni sans châtement.

XII. Si serrée est la multitude des esprits mauvais qui peuplent l'air répandu entre le ciel et la terre, et s'y agitent dans une perpétuelle activité, que ce fut une heureuse disposition de la divine Providence de les soustraire aux regards humains. Leur effroyable concours ou l'horreur des formes qu'ils revêtent à leur gré, n'eussent pas manqué de consterner les hommes ni de les faire défaillir sous le poids d'une intolérable épouvante : des yeux de chair ne sont pas faits pour de tels spectacles. Ou bien leur continuel exemple, en

et imitatione uitiiati, et per hoc inter homines et imundas atque aërias potestates fieret noxia quaedam familiaritas ac pernicioza coniunctio, quia haec flagitia quae nunc inter homines admittuntur uel parietum saeptis uel locorum interuallo et quadam uerecundiae confusione celantur. Quae si aperta iugiter uisione conspicerent, ad maiorem furoris incitarentur insaniam, nullo scilicet interueniente temporis puncto quo ab istis sceleribus eas cernerent desinentes, quippe quas nulla lassitudo carnalis seu occupatio familiaris rei ac sollicitudo cotidiani uictus quemadmodum nos a coeptis intentionibus etiam inuitissimos nonnumquam cessare compellunt.

XIII. Has namque inpugnationes quibus homines inpetunt etiam contra se inuicem eos adfectare certissimum est. Nam discordias atque conflictus super nonnullis gentibus pro quadam sibi nequitiae uernacula familiaritate susceptis indefesso certamine similiter exercere non desinunt. Quod etiam in uisione Danihelis prophetae manifestissime legimus figuratum, angelo Gabrihele ita narrante : *Noli timere Danihel : quia ex die primo, quo posuisti cor tuum ad intelligendum ut te adfligeres in conspectu dei tui, exaudita sunt uerba tua : et ego ueni propter sermones tuos. Princeps autem regni Persarum restitit mihi uiginti et uno diebus : et ecce Michael unus de principibus primis uenit in adiutorium meum, et ego remansi ibi iuxta regem Persarum. Veni autem ut docerem te quae uentura sunt populo tuo in nouissimis diebus*²⁸. Quem principem regni Persarum aduersariam potestatem esse, quae fauebat genti Persarum inimicae populo dei, minime dubitandum est, quique ad inpediendam utilitatem, quam uidebat per absolutionem quaestionis pro quo propheta dominum exorauerat ab

²⁸. Dan., 10, 12-14.

les provoquant à l'imiter, les ont contaminés et rendus chaque jour plus méchants. De là, entre les hommes et les immondes puissances de l'air, une dangereuse familiarité, un commerce funeste. Certes, il se commet bien des crimes honteux parmi les hommes. Du moins le secret des demeures, la distance ou la pudeur les dérobent-ils aux regards. Mais, s'il était possible de les apercevoir toujours à découvert chez les démons, la folie de mal faire en deviendrait plus furieuse. Car il ne serait pas d'instant qu'on ne les vît se livrer à cette sorte de fautes, n'étant point sujets, comme nous, à l'épuisement de la chair, aux soins que réclame le bien de famille ni à la sollicitude du pain quotidien, lesquels nous contraignent souvent, malgré nous, de renoncer à nos entreprises.

XIII. Il est très certain que les puissances aduerses nourrissent entre elles les mêmes hostilités qui les animent contre les hommes. Elles prennent, en effet, sous leur garde certains peuples, qui ont contracté avec elles, dans la perversité, les liens étroits de la domesticité; et c'est là l'origine de discordes, et de conflits, et d'une guerre sans fin.

Une vision du prophète Daniel nous offre de cette vérité un évident exemple. Ainsi parle l'ange Gabriel : « Ne crains point, Daniel; car du premier jour où tu pris à cœur de comprendre et de t'humilier devant ton Dieu, tes paroles ont été exaucées; et moi, je suis venu à cause de tes paroles. Mais le prince du royaume de Perse m'a résisté vingt et un jours; et voici que Michel, l'un des premiers princes, est venu à mon aide, et je suis demeuré là, auprès du roi de Perse. Puis, je suis venu, afin de t'enseigner ce qui doit arriver à ton peuple, dans les derniers jours. »

Ce prince du royaume de Perse est une puissance aduersive, favorable à la nation perse et ennemie du peuple de Dieu : ceci n'est pas douteux. Voyant que, par le ministère de l'archange, l'affaire va se dénouer pour laquelle Daniel avait prié le Seigneur, il en veut

archangelo ministrandam, liuens semet ipsum, ne ocius ad Danihelem salutaris angeli consolatio perueniret dei que populum cui Gabrihel archangelus praeerat confortaret, obiecit. Qui tamen ait ne tunc quidem ob inpugnationis illius uehementiam se ad eum peruenire potuisse, nisi in adiutorium sibi Michael archangelus aduenisset et occurrens principi regni Persarum seseque conflictui eius interserens et obponens eumque ab ipsius inpugnatione defendens ad instructionem prophetae post uicensimum et unum diem peruenire fecisset. Et post pauca *et ait*, inquit, *angelus* : *Numquid scis quare uenerim ad te? Et nunc reuertar ut proeliet aduersus principem Persarum. Cum enim ego egredederer, apparuit princeps Graecorum ueniens. Verumtamen adnuntiabo tibi quod expressum est in scriptura ueritatis : et nemo est adiutor meus in his omnibus, nisi Michael princeps uester*²⁹. Et iterum : *In tempore illo consurget Michael princeps magnus, qui stat pro filiis populi tui*³⁰. Legimus ergo Graecorum quoque principem similiter alium nuncupari, qui utique fauens genti sibi subditae tam populo Israheli quam nationi Persarum uidebatur aduersus. Ex quo liquido peruidetur, quod discordias gentium et conflictus ac simultates, quas inter se istis instigantibus gerunt, etiam contra se aduersae exercent potestates et illarum uel uictoria gaudeant uel deminutione crucientur et ob hoc non possint inter se esse concordēs, dum unusquisque pro his quibus praeest contra alterius gentis praesulem inquieta semper aemulatione contendit.

XIII. Hos ergo praeter illas quas superius exposui-

29. Dan., 10, 20-21.

30. Dan., 12, 1.

empêcher les bons effets; et, plein d'envie, il s'empresse à se mettre en travers du chemin, de peur que la parole de consolation portée par Gabriel ne parvienne si tôt à Daniel et ne reconforte le peuple de Dieu, auquel l'archange préside. Et celui-ci le déclare au prophète : si violente a été l'attaque, qu'il ne serait point parvenu jusqu'à lui, même à cette heure tardive, si l'archange Michel n'était accouru à son aide, et ne s'était présenté au-devant du prince du royaume de Perse, pour prendre sa part du combat, le défendre des coups de cet adversaire, et lui permettre d'apporter enfin, après vingt et un jours écoulés, le message dont il était chargé.

Quelques lignes plus loin, le prophète reprend : « Et l'ange me dit : Sais-tu pourquoi je suis venu vers toi? Maintenant, je vais retourner, pour combattre contre le prince de Perse. Et au moment où je sortis, voici le prince de Grèce qui est apparu¹. Cependant, je t'annoncerai ce qui est exprimé dans l'écriture de vérité; et personne ne m'aide en toutes ces choses, si ce n'est Michel, votre prince. » Et de nouveau : « En ce temps-là, se lèvera Michel, le grand prince, qui tient pour les enfants de ton peuple. »

En voilà donc un autre qui est prince de Grèce; il favorise ce peuple, qui lui est sujet, et paraît ennemi tant du peuple de Dieu que de la nation perse.

On aperçoit bien en tout ceci que les discordes, les conflits, les rivalités que les puissances adverses excitent entre les peuples, ont leur écho parmi elles. Et de même que la victoire de leur client les remplit de joie, sa défaite les met au supplice. Chacune d'elles étant ainsi animée, en faveur du peuple auquel elle préside, d'une jalousie inquiète à l'endroit de celle qui commande au peuple rival, il est impossible que la concorde existe parmi elles.

XIV. Outre les opinions précédemment exposées,

1. L'original offre un sens bien plus suivi que la *Vulgate* : « Et au moment où je sortirai, voici le prince de Javan (de Grèce) qui viendra. »

mus opiniones etiam idcirco dici principatus uel potestates euidenti possumus ratione colligere, quod scilicet uel diuersis gentibus dominantur ac praesint, uel certe quod in inferiores spiritus atque daemonia, de quibus etiam euangelia legiones esse propria ipsorum confessione testantur³¹, suos exerant principatus. Non enim dominationes dici possunt, nisi habeant in quos dicionem suae dominationis exercent, nec potestates aut principatus uocari queunt, nisi fuerint super quos sibi uindicent principatus. Quod etiam in euangelio designari a blasphemantibus Pharisaeis manifestissime reperimus : *In Beelzebub principe daemoniorum hic eicit daemones*³². Nam et *rectores tenebrarum*³³ legimus appellari et alium *mundi huius principem*³⁴ nuncupari. Quos tamen gradus beatus apostolus in futurum, cum omnia fuerint Christo subiecta, adserit uacuandos *cum tradiderit*, inquit, *regnum deo et patri, cum euacuauerit omnem principatum et potestatem et dominationem*³⁵. Quod utique non aliter fiet, nisi fuerint de ipsorum dicione sublatis, supra quos in hoc saeculo potestates seu dominationes uel principatus administrare noscuntur.

XV. Nam quia bonae parti eadem ordinum uocabula non sine ratione causae sint indita et officiorum uel meritorum seu dignitatum sint nomina, nulli dubium est. Etenim de officio nuntiandi angelos, id est nuntios manifestum est appellari, et archangelos eo quod ipsis angelis praesint, nominis ipsius proprietates docet, dominationes etiam ab eo quod quibusdam dominantur, principatus quoque quod habeant quorum sint principes, et sedes quod ita scilicet deo cohaereant

il saute aux yeux qu'il existe une autre raison à leur nom de principautés et de puissances dans le fait qu'elles exercent sur des peuples divers la domination et l'empire, ou qu'elles ont sous elles des esprits et des démons de rang inférieur, dont nous apprenons par l'Évangile et de leur propre aveu qu'ils sont légion. Elles ne peuvent, en effet, être appelées dominations, à moins d'avoir sur qui exercer leur pouvoir, ni davantage puissances ou principautés, s'il n'y a personne sur qui elles puissent revendiquer la prééminence. Le blasphème que l'Évangile nous rapporte des Pharisiens, met bien en lumière cette vérité : « C'est par Bézébub, prince des démons, disent-ils, qu'il chasse les démons. » Ailleurs, nous lisons l'appellation de « chefs des ténèbres » ; un autre démon est désigné comme « le prince de ce monde ».

Cependant, c'est le bienheureux Apôtre qui l'affirme, ces dignités s'évanouiront un jour, lorsque toutes choses seront soumises au Christ, « qu'il remettra le royaume à Dieu son Père, après avoir anéanti toute principauté, toute puissance et toute domination ». Ce qui ne peut se faire que si les démons voient soustraire à leur empire ceux sur qui ils exercent en ce siècle leur puissance, leur domination ou principauté.

XV. Ce n'est pas non plus sans raison ni sans cause que l'on a appliqué aux bons anges ces mêmes vocables qui marquent leur rang, et qu'il y a chez eux des noms pour exprimer leur office, leur mérite ou leur dignité : cela ne fait doute pour personne.

Il est manifeste d'abord que le nom d'anges ou messagers est pris de l'office d'annoncer les volontés divines et celui d'archanges, du fait qu'ils commandent aux anges eux-mêmes, comme le mot l'indique. D'autres sont appelés dominations, parce que, en effet, ils dominent sur plusieurs; ou principautés, parce qu'ils ont des sujets qui leur obéissent comme à des princes; ou trônes enfin, à raison de l'intime union et

31. Cf. Luc., 8, 30. 32. Luc., 11, 15. 33. Eph., 6, 12.
34. Joh., 14, 30. 35. 1 Cor., 15, 24.

et domesticae ac familiares ei sint, ut in ipsis uelut in quadam sede diuina maiestas peculiarius requiescat et quodammodo in eis firmiter reclinetur.

XVI. Regi autem imundos spiritus a nequioribus potestatibus eisque esse subiectos praeter illa scripturarum testimonia, quae in euangeliis quoque calumniantibus Pharisaeis domini legimus responsione descripta : *Si ego in Beelzebub principe daemoniorum eicio daemones*³⁶, etiam perspicuae uisiones et experimenta sanctorum multa nos edocent. Nam cum unus e fratribus nostris in hoc solitudine iter ageret, aduerserante iam die antrum quoddam repperiens ibidem substitit, uespertinam uolens in eo synaxin celebrare : ubi dum psalmos ex more decantat, tempus mediae noctis excessit. Cumque finita solemnitate refecturus lassum corpus paululum resedisset, repente coepit ceteruas daemonum undique confluentium innumera-biles intueri, quae infinita constipatione atque ordine longissimo procedentes aliae praeibant principem suum, aliae sequebantur. Qui tandem aliquando et magnitudine procerior cunctis et aspectu terribilior aduenit, ac posito solio cum in tribunali quodam sublimissimo consedisset, uniuscuiusque actus diligenti coepit examinatione discutere : illosque qui necdum se circumuenire aemulos suos potuisse dicebant uelut inertes ignauosque a conspectu suo cum nota et iniuria iubeat expelli, spatia temporis tanti et opus inaniter impensum cum fremitu furoris exprobrans, illos uero qui se nuntiabant consignatos sibimet decepisse summis laudibus cum exultatione ac fauore cunctorum ut fortissimos bellatores ad exemplum cunctorum gloriosissimos coram omnibus emittebat. In quorum

36. Luc., 11, 19.

du commerce de familiarité qu'ils entretiennent avec Dieu, qui font que sa divine majesté semble se reposer plus particulièrement en eux, comme sur un trône, et s'y appuyer, en quelque sorte, plus fermement.

XVI. Pour ce qui est du gouvernement des esprits immondes par des puissances pires qu'eux auxquelles ils se montrent soumis, nous n'avons pas seulement les témoignages susdits des Écritures, dont les Évangiles, à leur tour, nous donnent un écho dans la réponse du Seigneur à la calomnie des Pharisiens : « Si je chasse les démons par Béelzébub, prince des démons... » ; les visions manifestes et les multiples expériences des saints nous en instruisent également.

L'un de nos frères faisait route par ce désert. Le soir vint. Il trouve une caverne; il y entre à dessein d'y célébrer la synaxe de vêpres. A réciter les psaumes accoutumés, minuit passe. L'office achevé, le frère s'étend quelque peu, pour se refaire de sa fatigue. Soudain, il aperçoit des troupes innombrables de démons qui affluent de toutes parts. C'était une multitude infinie et pressée, se déroulant en un long défilé. Les uns précédaient, les autres suivaient leur prince. Il arrive à son tour. Sa haute taille dépasse tous les autres; son aspect est plus effrayant. Un trône se dresse; il y prend place comme sur un tribunal élevé.

Alors, commence un examen minutieux de la conduite de chacun. Ceux qui avouent n'avoir pu circonvenir encore leurs adversaires, il les fait chasser de sa présence comme incapables et lâches, en les chargeant d'opprobres et d'injures; avec des frémissements de fureur, il leur reproche un si long temps dépensé en pure perte et tant d'efforts perdus. Pour ceux, au contraire, qui peuvent se vanter d'avoir séduit les âmes à eux confiées, il les couvre d'éloges au milieu des transports et de l'applaudissement universels; puis il les renvoie, comblés publiquement des marques d'honneur dues à leur vaillance, afin qu'ils soient à tous un exemple.

numero cum quidam nequissimus spiritus, utpote quendam triumphum sublimissimum delaturus, laetior aduenisset, nomen monachi optime cogniti designavit, adserens post quindecim annos quibus eum iugiter obsedissem tandem aliquando se praevaluisse, ut eum eadem ipsa nocte ruina fornicationis elideret : nam cum quadam sacra puella non solum infulsisset ut stupri crimen incurreret, sed etiam persuasisset ut eam sibimet iure coniugii retentaret. Super cuius relatione cum inmane cunctorum gaudium fuisset exortum, summus a principe tenebrarum laudibus eleuatus magnisque praeconiis coronatus abscessit. Aurora itaque superueniente cum omnis ab oculis euauisset daemonum multitudo, dubitans frater de adsertione spiritus immundi magisque id ratus quod inolita consuetudinis suae fallacia sibi uoluisset inludere et innocenti fratri inurere crimen incesti, memor euangelicae sententiae, quod *in ueritate non stetit, quia non est ueritas in eo : cum loquitur mendacium, de propriis loquitur, quia mendax est et pater eius*³⁷, Pelusium petit, ubi illum quem spiritus immundus adseruit esse deiectum nouerat conmorari. Erat siquidem illi etiam notissimus frater. Quem cum requisisset, reperit, quod eadem nocte, qua taeterrimus ille daemon ruinam eius suae cohorti uel principi nuntiarat, monasterio pristino derelicto uicum petisset et cum designata puella fuisse lapsu miserabili deuolutus.

XVII. Nam quod unicuique nostrum duo cohaereant angeli, id est bonus ac malus, scriptura testatur. Et de bonis quidem saluator *ne contemnatis*, inquit, *unum ex pusillis istis : dico enim uobis quod angelorum in caelis semper uident faciem patris mei qui*

37. Ioh., 8, 44.

Sur le nombre, il s'en présente un d'une extrême méchanceté. Sa joie éclate à la pensée du triomphe singulier qu'il va signaler. Il donne le nom d'un moine bien connu; après quinze ans qu'il l'assiège, il vient enfin de prévaloir contre lui : cette nuit même, il l'a précipité dans le péché de luxure. Et non seulement il a réussi à lui faire commettre le mal avec une vierge consacrée, mais encore il lui a persuadé de la retenir pour femme. A ce récit, une clameur immense de joie s'échappe de toutes les poitrines. Le vainqueur se retire, comblé d'éloges et de gloire par le prince des ténèbres.

Cependant, l'aurore survient, et la multitude des démons s'évanouit au regard. Le frère demeure dans le doute sur le dire de l'esprit immonde; ou plutôt il est porté à croire qu'usant, à son habitude, de fourberie, celui-ci a voulu le jouer et marquer du stigmate d'incontinence un frère innocent. La parole évangélique lui revient en mémoire : « Il n'est point demeuré dans la vérité, parce qu'il n'y a point de vérité en lui. Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fond; car il est menteur, et le père du mensonge. » Il gagne Péluse, où il sait que demeure le frère que l'esprit immonde prétend avoir abattu, car il le connaissait lui-même très bien. Il se met en quête de lui, et il apprend que la nuit même où l'horrible démon a annoncé cette chute à toute sa troupe et à son prince, le malheureux a quitté son monastère d'antan, et s'est rendu au bourg, pour y rouler d'une chute misérable avec la vierge désignée.

XVII. Chacun de nous a deux anges attachés à sa personne : l'un bon, l'autre mauvais : c'est l'Écriture qui nous l'atteste.

Pour ce qui est des bons anges, le Sauveur nous dit : « Gardez-vous de mépriser l'un de ces petits; car je vous le dis, leurs anges, dans le ciel, voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux ». Ce sont

*in caelis est*³⁸. Illud quoque : *Inmittet angelus domini in circuitu timentium eum : et eripiet eos*³⁹. Nec non etiam quod in Actibus apostolorum de Petro dicitur, quia *angelus eius est*⁴⁰. De utrisque uero liber Pastoris⁴¹ plenissime docet. Si autem consideremus et illum qui beatum Iob expetiit, apertissime instruimur illum fuisse, qui semper insidiatus ei numquam eum ad peccatum potuerit incitare, et idcirco potestatem a domino poposcisse, uelut qui non uirtute illius, sed domini defensione qui illum semper protexerit uinceretur. De Iuda quoque dicitur : *Et diabolus stet a dextris eius*⁴².

XVIII. De differentiis sane daemonum etiam per illos duos philosophos, qui quondam magicis artibus uel inertiam eorum uel fortitudinem saeuamque nequitiam fuerant frequenter experti, multum cognitio- nis accepimus. Hi namque despicientes beatum Antonium uelut inperitum ac sine litteris uirum uolentesque eum, si nihil amplius laedere potuissent, sal- tim de cella sua magicis praestigiis et circumuentione daemonum proturbare spiritus ei nequissimos inmi- serunt, ad inpugnationem hanc morsu liuoris adducti, eo quod maximae hominum turbae ad eum uelut fa- mulum dei cotidie conuenirent. Cumque illo nunc quidem inprimente pectori suo frontique signaculum crucis, nunc uero orationi suppliciter incubante ne adproximare quidem dirissimi daemones eidem pro- sus auderent atque ad eos qui illos direxerant absque ullo reuertentur effectu et alios illi in nequitia uehe-

38. Mt., 18, 10.

39. Ps. 33, 8.

40. Act., 12, 15.

41. Hermae Pastor lib. II mand. 6 (Dressel).

42. Ps. 108, 6.

eux encore que concerne cette parole : « L'ange du Seigneur environnera de sa présence ceux qui le craignent, et il les sauvera du danger », ou ce mot des Actes au sujet de Pierre : « C'est son ange. »

Le livre du Pasteur¹ a une doctrine très complète sur l'un et l'autre anges. Que si, d'autre part, nous considérons le démon qui tente le bienheureux Job, nous verrons que c'est bien le même qui lui avait tendu des pièges jusque-là, sans pouvoir l'inciter à pécher; aussi le voyons-nous réclamer du Seigneur d'avoir puissance sur lui, sachant fort bien que ce n'est pas à la force de son adversaire qu'est due sa défaite, mais à la protection dont le Seigneur l'environne sans cesse. Il est dit aussi de Judas : « Que le diable se tienne à sa droite²! »

XVIII. Pour revenir aux différences qui existent entre les démons, le fait de deux philosophes, qui avaient souvent éprouvé par la magie leur impuissance ou leur force et leur férocité, nous donne beaucoup de lumière.

Considérant le bienheureux Antoine d'un sourcil orgueilleux, comme un ignorant et un homme sans lettres, à défaut d'un plus grand mal, ils voulurent du moins le chasser de sa cellule à l'aide de prestiges magiques et en s'armant contre lui de l'astuce des démons. La jalousie les poussait, à cause des foules qu'ils voyaient s'empressez chaque jour auprès du ser- viteur de Dieu.

Voici donc qu'ils lui dépêchent des esprits pleins de malice. Mais lui de se signer le front et la poitrine, puis de s'abîmer dans une humble prière. Malgré leur férocité, les diables n'osent approcher; ils retournent sans plus d'effet vers leurs commettants. D'autres leur

1. *Le Pasteur d'Hermae*, paru à Rome vers le milieu du II^e siècle, jouit longtemps, dans les églises grecques surtout, d'une faveur singulière, et fut même tenu pour inspiré.

2. Même conception d'un démon particulier appliqué à chaque individu dans le *Pasteur d'Hermae*, Préceptes, 6, 2, 1-9.

mentiores rursus inmitterent itidemque ipsis in casum suas expendentibus vires atque inaniter redeuntibus potentiores nihilominus aduersus militem Christi uictorem iterum destinati nihil penitus praeualerent, eo profecerunt tales tantaeque eorum insidiae tota magica arte quaesitae, ut per haec euidentissime comprobarent magnam professioni Christianorum inesse uirtutem, quibus illae tam sacuae et tam potentes umbrae, quas aestimabant solem lunamque, si ad eas directae fuissent, obducere potuisse, hunc non solum nihil laedere, sed ne ad punctum quidem de monasterio suo ualuerint proturbare.

XVIII. Cumque pro hac admiratione confestim uenientes ad abbatem Antonium inpugnationum suarum magnitudinem et causas atque insidias patefecissent lioris occulti, Christianos se fieri protinus poposcerunt. Requisito autem ab illis proditae inpugnationis die adseruit se amarissimis cogitationum stimulis tunc fuisse pulsatum. Quo experimento sententiam nostram quam hesterno die in conlatione protulimus probauit ac definiuit beatus Antonius, nullatenus daemones posse mentem cuiusquam uel corpus inuadere nec habere facultatem in cuiuslibet animam penitus inruendi, nisi eam primo destituerint omnibus cogitationibus sanctis ac spiritali contemplatione uacuum nudamque reddiderint. Sciendum tamen duobus modis spiritus immundos hominibus oboedire. Aut enim sanctitati fidelium diuina gratia ac uirtute subduntur aut sacrificiis impiorum seu quibusdam carminibus deleniti uelut familiaribus adulantur. Qua opinione

succèdent, d'une malice plus furieuse; mais ils dépendent inutilement leurs forces, et doivent revenir à leur tour, sans avoir obtenu de résultat. De plus puissants encore reçoivent mission d'attaquer le victorieux soldat du Christ; ils ne peuvent davantage prévaloir contre lui. Tant d'embûches, montées à grand renfort de magie, ne servirent qu'à faire éclater la vertu singulière, inhérente à la profession de christianisme. Ces esprits si cruels et puissants, que les philosophes estimaient capables d'obscurcir le soleil et la lune, s'ils en avaient été chargés, non seulement n'avaient pu causer le moindre mal au bienheureux Antoine, mais n'avaient pas même réussi à le faire sortir un instant de son monastère.

XIX. Nos philosophes en tombèrent dans une grande admiration. Sans tarder, ils viennent trouver l'abbé Antoine, lui déclarent les puissantes attaques qu'ils ont dirigées contre lui, en confessant la cause de leurs embûches et leur jalousie secrète; ils demandent qu'on les fasse chrétiens sur-le-champ¹.

Lui, cependant, s'enquit du jour où les assauts qu'il lui révélaient s'étaient produits, et assura qu'il avait alors éprouvé la plus pénible agitation d'esprit.

Cette expérience du bienheureux Antoine prouve bien le sentiment que nous avons soutenu dans notre conférence d'hier, que les démons ne peuvent s'emparer de l'esprit ni du corps de personne et qu'ils n'ont point la facilité de se ruer à fond dans une âme, à moins de l'avoir destituée d'abord de toutes les saintes pensées et dépouillée de la contemplation spirituelle.

Il faut savoir toutefois que les esprits immondes obéissent à l'homme en deux manières : ou c'est la sainteté qui les subjugue, par la grâce et la vertu divines; ou ils se laissent gagner par les sacrifices des impies et de certaines incantations, et font preuve à leur endroit de la complaisance qu'on a pour des inti-

1. Saint Athanase parle seulement des possédés que le saint délivra, ce qui donna l'envie à certains philosophes de discuter avec lui. Cf. *Vie de saint Antoine*, c. 44-49.

Pharisaei quoque decepti arbitrati sunt etiam dominum saluatorem hac arte daemoniis imperasse, dicentes : *In Beelzebub principe daemoniorum hic eicit daemones*⁴³, secundum illam scilicet consuetudinem, qua norant suos magos uel maleficos per inuocationem nominis illius ac ritum sacrificiorum, quo eum delectari et gaudere cognoscunt, uelut domesticos eius habere etiam in daemones ei subditos potestatem.

XX. GERMANVS : Quia Geneseos lectio paulo ante in medium dei dispensatione prolata est, quae nos oportune commouit, ut id quod semper discere cupiebamus nunc possimus congrue sciscitari, quid etiam de illis apostatis angelis sentiendum sit optamus agnoscere, qui se cum filiabus hominum miscuisse dicuntur⁴⁴, utrum hoc possit spiritali naturae secundum litteram conuenire. Illud quoque euangelii testimonium quod de diabolo paulo ante dixisti : *Quia mendax est et pater eius*⁴⁵ similiter desideramus audire quinam eius pater intelligendus sit.

XXI. SERENVS : Duas quaestiones non mediocres pariter protulistis, de quibus quantum possum eodem quo proposuistis ordine respondebo. Nullo modo credendum est spirituales naturas coire cum feminis carnaliter posse. Quodsi aliquando hoc secundum litteram

43. Luc., 11, 15.

44. Cf. Gen., 6, 2.

45. Ioh., 8, 44.

mes. Et c'est ce qui faisait illusion aux Pharisiens, lorsqu'ils croyaient que notre Seigneur et Sauveur lui aussi commandait aux démons par de tels artifices, et qu'ils s'écriaient : « C'est par Béelzébub, prince des démons, qu'il chasse les démons. » Telle était en effet la coutume, à eux bien connue, de leurs mages et sorciers, d'invoquer le nom de Béelzébub et de lui offrir les sacrifices qu'ils savaient lui être agréables, afin d'entrer dans son intimité, et d'avoir puissance sur les démons à lui soumis.

XX. GERMAIN. — Par une disposition vraiment providentielle, vous avez produit tout à l'heure un passage de la Genèse. Et cela nous a fait souvenir fort à propos de vous interroger sur une chose que nous avons toujours désiré grandement de savoir. Que doit-on penser de ces anges apostats, dont il est dit qu'ils eurent commerce avec les filles des hommes ? Ces mots peuvent-ils convenir dans le sens littéral à des natures spirituelles ?

Relativement à ce texte de l'Évangile, que vous avez cité naguère au sujet du démon : « *Quia mendax est et pater ejus*¹, car il est menteur, et son père aussi », nous désirons apprendre qui doit être reconnu pour son père.

XXI. SERENUS. — Vous me proposez là d'une fois deux questions fort difficiles. J'y répondrai cependant selon mes moyens, et dans l'ordre que vous avez vous-même suivi.

1. « Car il est menteur et le père du mensonge. » Mais Germain comprend, par une confusion que le texte semble permettre, bien qu'elle soit assez naïve, que le démon est menteur, et son père aussi. Il demande donc de quelle paternité il peut être question. Cf. la réponse au chapitre xxv. Certains hérétiques abusèrent d'une interprétation toute pareille, pour soutenir que le diable devait l'existence à un démiurge. Saint Epiphane lui-même, tout en répudiant une erreur si grossière, lit, comme eux, que le père du diable est menteur : *Haer.*, 38, 4; cf. 40, 5 et 66, 63.

fieri potuisset, quomodo nunc quoque id ipsum non uel raro contingeret et absque semine uel coitu uiri aliquos nasci similiter de mulieribus conceptu daemonum cerneremus? cum praesertim constet eos libidinum sordibus admodum delectari, quas procul dubio per semet ipsos exercere quam per homines mallent, si id ullo modo posset impleri, Ecclesiaste quoque id ipsum pronuntiante : *Quid est quod fuit? ipsum quod est : et quid est quod factum est? ipsum quod fiet : et non est omne recens sub sole quod loquatur et dicat : ecce hoc nouum est, iam fuit in saeculis quae fuerunt ante nos*⁴⁶. Sed ita quaestio huius propositionis absoluitur. Post necem Abel iusti, ne a fratricida et impio omne hominum genus exordium sumeret, in locum fratris extincti nascitur Seth, qui non solum posteritati sed etiam fraternae iustitiae pietatique succederet. Cuius progenies patris secuta iustitiam a societate et coniunctione cognationis illius quae ex Cain sacrilego descendebat semper diuisa permansit, sicut etiam genealogiae discretio manifeste declarat ita dicens : *Adam genuit Seth, Seth genuit Enos, Enos genuit Cainam, Cainam autem genuit Maleleel, Maleleel autem genuit Iaret, Iaret genuit Enoc, Enoc genuit Mathusalam, Mathusalam genuit Lamec, Lamec genuit Noë*⁴⁷. Item genealogia Cain ita diuisa describitur : *Cain genuit Enoc, Enoc genuit Cainam, Cainam genuit Maleleel, Maleleel genuit Mathusalam, Mathusalam genuit Lamec, Lamec genuit Iobel et Iubal*⁴⁸. Itaque illa generatio quae de Seth iusti propagine descendebat suae lineae iugiter agnationique permixta in patrum atque atui sanctitate longa aetate durauit, nequaquam scilicet sacrilegiis ac malitia nequissimae prolis infecta, quae in semet impietatis

⁴⁶. Eccles., 1, 9-10 (LXX).
17-21.

⁴⁷. Gen., 5, 4-30.

⁴⁸. Gen., 4,

Il ne faut point croire que des natures spirituelles puissent avoir un commerce charnel avec des femmes. Si le fait s'était produit une fois à la lettre, pourquoi ne se renouvelerait-il pas aujourd'hui, ne fût-ce que rarement, et ne verrions-nous pas des naissances dues au fait des démons, sans semence virile? Étant donné surtout qu'ils se plaisent aux passions honteuses, et que, sans aucun doute, ils aimeraient mieux faire le mal eux-mêmes que d'y pousser les hommes, si la chose leur était possible. Songez encore à la parole de l'*Ecclesiaste* : « Qu'est-ce qui a été? Cela même qui est. Et qu'est-ce qui s'est fait? Ce qui se fera. Il n'est rien de ce qui vient d'arriver sous le soleil dont on puisse dire : Voilà une chose nouvelle. Elle fut déjà dans les siècles qui nous ont précédés. »

Voici donc la solution du problème.

Après la mort du juste Abel, pour que toute la race humaine ne tirât point son origine d'un fratricide et d'un impie, en place de son frère défunt, Seth naquit, pour lui succéder au foyer paternel, mais surtout pour hériter de sa justice et de sa piété.

Les enfants de Seth suivirent son exemple, et se gardèrent de toute société et de toute alliance de famille avec la lignée de Caïn le sacrilège. La distinction des généalogies en est la preuve manifeste : « Adam engendra Seth, Seth engendra Enos, Enos engendra Caïn, Caïn engendra Malaléel, Malaléel engendra Jared, Jared engendra Hénoch, Hénoch engendra Mathusalem, Mathusalem engendra Lamech, Lamech engendra Noë. » La généalogie de Caïn est exposée à part : « Caïn engendra Hénoch, Hénoch engendra Caïn, Caïn engendra Malaléel, Malaléel engendra Mathusalem, Mathusalem engendra Lamech, Lamech engendra Iobel et Iubal. » Ainsi, les générations descendues de Seth, le juste, n'admirent d'alliances que dans leur lignée et leur sang, et demeurèrent longtemps fidèles à la sainteté de leurs pères et de leur commun ancêtre, sans se contaminer aux sacrilèges et à la perversité de la race mauvaise, qui gardait en elle la semence de

germen uelut auita traditione retinebat insertum. Donec ergo perseuerauit inter illos generationis eorum ista discretio, semen illud Seth, utpote de optima radice procedens, pro merito sanctitatis angeli dei siue ut exemplaria continent filii dei uocati sunt, et e contrario illi propter impietatem uel suam uel patrum suorum et opera terrena filii hominum nuncupantur. Cum esset ergo inter ipsos usque ad illud tempus haec utilis sanctaque diuisio, uidentes post haec filii Seth qui dei filii erant filias eorum qui de Cain progenie nascebantur desiderio pulchritudinis earum succensi acceperunt de ipsis sibimet uxores, quae uiris suis parentum suorum nequitas infundentes ab illa eos ingenua sanctitate ac simplicitate paterna protinus conruerunt. Ad quos satis congrue directum est illud eloquium : *ego dixi : dii estis, et filii excelsi omnes. Vos autem sicut homines moriemini : et sicut unus de principibus cadetis*⁴⁹, quique ab illa uera physicae philosophiae disciplina tradita sibi a maioribus exciderunt, quam primus homo ille, qui uniuersarum naturarum institutionem e uestigio subsecutus est, potuit euidenter adtingere suisque posteris certa ratione transmittere. Quippe qui mundi ipsius infantiam adhuc teneram et quodammodo palpitantem rudemque conspexerat et in quem tanta fuit non solum sapientiae plenitudo, sed etiam gratia prophetiae diuina illa insufflatione transfusa, ut uniuersis animantibus nomina rudis adhuc mundi huius habitator inponeret ac non solum omnigenum bestiarum atque serpentum furores uirusque discerneret, sed etiam uirtutes herbarum et arborum lapidumque naturas ac temporum necdum experitorum uicissitudines partiretur, ita ut efficaciter potuerit dicere : *Dominus dedit mihi eorum, quae sunt, scientiam ueram : ut sciam dispositionem orbis terra-*

49. Ps. 81, 6-7.

l'impiété, comme un héritage transmis par son aïeul.

Tant que persévéra cette séparation des races, les enfants de Seth, dignes de la noble souche d'où ils étaient issus, méritèrent par leur sainteté le nom d'anges de Dieu, ou, comme le portent divers exemplaires, de fils de Dieu. Les enfants de Caïn, au contraire, à raison de leur impiété ou de celle de leurs pères, et de leurs œuvres terrestres, sont appelés fils des hommes. Cette heureuse et sainte séparation persévéra entre eux, jusqu'à ce que les fils de Seth, qui étaient aussi les fils de Dieu, voyant les filles de ceux qui étaient nés du sang de Caïn, et épris de leur beauté, prirent parmi elles leurs épouses. Celles-ci communiquèrent à leurs maris les vices de leurs parents, et les firent déchoir incontinent de la sainteté dans laquelle ils étaient nés et de la simplicité des ancêtres.

A eux ne s'adresse que trop justement cette parole : « J'ai dit : Vous êtes des dieux, des fils du Très-Haut, tous. Cependant, vous mourrez comme des hommes, et tomberez comme l'un des princes. » Ils oublièrent cette philosophie de la nature qu'ils avaient reçue de leurs pères, et que le premier homme, apparu sans intervalle après l'institution de toutes les natures, avait pu contempler à découvert et transmettre sûrement à ses descendants. Car il avait vu l'enfance du monde, tout palpitant encore en sa première et fraîche nouveauté. Outre cela, il était doué d'une telle plénitude de sagesse, et le souffle divin lui avait infusé dans un si haut degré le don de prophétie, qu'habitant de cette terre depuis un instant à peine, il donnait leur nom à tous les animaux, discernait non seulement la férocité des bêtes sauvages et le venin des serpents, mais aussi les vertus des plantes et des arbres, la nature des pierres, et connaissait, sans en avoir l'expérience, le retour périodique des saisons. En toute vérité pouvait-il dire : « Le Seigneur m'a donné des êtres la science véritable, il m'a fait connaître la structure du

*rum et uirtutes elementorum, initium et consummationem et medietatem temporum, uicissitudinum immutationes et diuisiones temporum, annorum cursus et stellarum dispositiones, naturas animalium et iras bestiarum, uim spirituum et cogitationes hominum, differentias arborum et uirtutes radicum, et quaecumque sunt abscondita et in promptu cognoui*⁵⁰. Hanc ergo scientiam omnium naturarum per successiones generationum semen Seth paterna traditione suscipiens, donec diuisum a sacrilega propagine perdurauit, quemadmodum sancte perceperat, ita etiam uel ad dei cultum uel ad utilitatem uitae communis exercuit. Cum uero impiae generationi fuisset admixtum, ad res profanas ac noxias quae pie didicerat instinctu quoque daemonum deriuauit curiosasque ex ea maleficiorum artes atque praestigias ac magicas superstitiones audaciter instituit, docens posteros suos, ut sacro illo cultu diuini numinis derelicto uel elementa haec uel ignem uel aërios daemones uenerarentur et colerent. Haec igitur quam diximus curiosarum rerum notitia quomodo in diluio non perierit ac superuenientibus saeculis innotuerit, licet hoc minime absolutio propositae quaestionis exposcat, tamen, quia nos occasio huius expositionis admonuit, praestringendum breuiter puto. Quantum itaque antiquae traditiones ferunt, Cham filius Noë, qui superstitionibus istis et sacrilegis ac profanis erat artibus institutus, sciens nullum se posse super his memorialem librum in arcam prorsus inferre, in qua erat una cum patre iusto ac sanctis fratribus ingressurus, scelestas artes ac profana commenta diuersorum metallorum lamminis, quae scilicet aquarum conrumpi inundatione non possent, et durissimis lapidibus insculpsit. Quae peracto diluio eadem qua celauerat curiositate perquirens

50. Sap., 7, 17-21 (LXX).

monde, les vertus des éléments, le commencement, le milieu et la fin des temps, les changements et la vicissitude des diverses saisons, les révolutions des années et la disposition des étoiles, la nature des animaux et les instincts féroces des bêtes sauvages, la puissance des esprits et les pensées des hommes, la variété des plantes et les vertus des racines; tout ce qui est caché et tout ce qui est à découvert, je l'ai appris. »

Cette science universelle des natures passa de génération en génération dans la race de Seth, comme une tradition paternelle, tant qu'elle demeura séparée de la race sacrilège; saintement elle la recevait; saintement elle s'en servait, soit pour le culte divin, soit pour les besoins ordinaires de la vie. Mais après ses alliances avec la race impie, elle tourna à de profanes usages, sous l'instigation des démons, ce qu'elle avait appris dans un esprit de religion. Elle en institua effrontément l'art curieux des maléfices, les prestiges et les pratiques superstitieuses de la magie; et ceux qui vinrent après cette génération, apprirent d'elle à délaissier le culte saint de la majesté divine, pour adorer les éléments, le feu et les démons de l'air.

Comment ces sciences occultes n'ont-elles pas péri dans le déluge, et ont-elles pu passer aux siècles qui suivirent? La solution du problème qui nous occupe, ne réclame point de réponse à cette question nouvelle. J'en parlerai cependant, puisque l'occasion m'en est offerte, mais brièvement. A ce que rapportent d'antiques traditions¹, Cham, fils de Noé, avait été initié à cette superstition et à ces arts sacrilèges et profanes. Sachant qu'il ne pourrait introduire dans l'arche, où il devait entrer avec son père, qui était un juste, et ses vertueux frères, un livre qui en conservât la mémoire, il en grava les recettes criminelles et les inventions abominables sur des lames de métal, qui fussent inattaquables à l'eau, et sur des pierres très dures. Le déluge passé, il se mit à la recherche de ses trésors

1. Aucun autre écrivain ne parle de ces traditions.

sacrilegiorum ac perpetuae nequitiae seminarium transmisit in posteros. Hac itaque ratione illa uulgi opinio, qua credunt angelos uel maleficia uel diuersas artes hominibus tradidisse, in ueritate completa est. De illis ergo quemadmodum diximus filiis Seth et filiabus Cain nequiores filii procreati sunt, qui fuerunt robustissimi uenatores, uiolentissimi ac truculentissimi uiri qui pro inormitate corporum uel crudelitatis atque malitiae gigantes⁵¹ nuncupati sunt. Hi namque finitimos populari ac rapinas inter homines primi exercere coeperunt, praeda potius exigentes uitam suam quam sudore operis ac labore contenti, et quorum usque eo scelera supercreuerant, ut expiari mundus alias nisi diluuii inundatione non posset. Ita ergo filiis Seth libidinis instigatione transgressis illud mandatum, quod ab exordio mundi huius naturali instinctu diutissime fuerat custoditum, necesse fuit per litteram legis postea reparari : *filiam tuam non dabis filio eius uxorem nec de filiabus eorum accipies filio tuo, quia seducent corda uestra, ut discedatis a deo uestro et sequamini deos earum ac seruiatis eis*⁵².

XXII. GERMANVS : Merito potuisset illis ex hac praesumptione coniugii crimen transgressionis adscribi, si data fuisset eis ista praeceptio. At cum seiunctionis istius obseruantia necdum aliqua fuisset constitutione praefixa, quemadmodum illis permixtio generis ad noxam debuit imputari, quae nullo fuerat interdicta mandato? lex enim non praeterita solet crimina, sed futura damnare.

XXIII. SERENVS : Deus hominem creans omnem naturaliter ei scientiam legis inseruit. Quae si fuisset ab homine secundum propositum domini ut coeperat

51. Cf. Gen., 6, 4. 52. Deut., 7, 3; Ex., 34, 16; 3 Reg., 11, 2.

avec le même soin qu'il avait apporté à les cacher, et put transmettre à sa postérité une semence de sacrilèges et d'éternelle perversité. Voilà ce qu'il y a de vrai dans la croyance populaire, d'après laquelle ce sont les anges qui apprirent aux hommes les maléfices et les divers arts occultes.

De l'union des fils de Seth avec les filles de Caïn naquirent des enfants pires que leurs parents. Ce furent de robustes chasseurs, des hommes violents et farouches. Leur taille énorme, leur cruauté et leur malice prodigieuses leur firent donner le nom de géants. Les premiers, ils pillèrent leurs voisins et exercèrent la rapine, aimant mieux vivre du vol que du travail de leurs mains. Ils entassèrent tant de crimes, qu'il ne fallut rien de moins que les eaux du déluge, pour purifier le monde.

Obéissant au conseil de la passion, les fils de Seth avaient violé le commandement qu'un instinct naturel avait fait observer depuis l'origine du monde, durant bien longtemps. Il devint nécessaire de le restituer dans la suite par la loi écrite : « Tu ne donneras pas tes filles à leurs fils, et tu ne prendras point d'épouses parmi leurs filles pour tes fils, parce qu'elles séduiraient vos cœurs, et vous éloigneraient de votre Dieu, pour suivre et adorer leurs dieux. »

XXII. GERMAIN. — Il eût été juste de faire aux fils de Seth un grief de leur présomption à s'unir avec les filles de Caïn, si ce commandement leur avait été donné. Mais, dès là que nulle loi ne leur prescrivait encore cette séparation, comment leur imputer à faute des alliances auxquelles aucune interdiction ne s'opposait? La loi ne condamne pas les crimes passés, mais ceux qui suivront.

XXIII. SERENUS. — Dieu, lorsqu'il créa l'homme, lui mit naturellement au cœur toute science de la loi; et, s'il l'eût observée toujours, comme c'était la volonté du Seigneur et comme il avait commencé de le faire,

custodita, non utique necessarium fuisset aliam dari quam litteris postea promulgavit : erat enim superfluum extrinsecus offerri remedium quod adhuc intrinsecus uigebat insertum. Sed quia haec ut diximus penitus corrupta iam fuerat libertate usuque peccandi, uelut huius exsecutor ac uindex et ut ipsis scripturae uerbis eloquar adiutrix adposita est Moysaicae legis seuera districtio, ut uel metu poenae praesentis non penitus bonum scientiae naturalis extinguerent, secundum prophetae sententiam dicentis : *legem dedit in adiutorium*⁵³. Quae etiam secundum apostolum paedagogus uelut paruulis data fuisse describitur⁵⁴, erudiens scilicet eos atque custodiens, ne ab illa disciplina in qua naturaliter fuerant instituti quadam obliuione discederent. Nam quia sit homini omnis scientia legis ab initio creationis infusa, hinc manifeste probatur, quod mandata legis absque litterae lectione ante legem, immo ante diluuium omnes sanctos obseruasse cognoscimus: Quemadmodum enim scire potuit Abel⁵⁵ necdum lege mandante, quod de primitiuis ouium suarum et de adipe ipsarum sacrificium deo deberet offerre, nisi per insitam sibi legem naturaliter fuisset edoctus? Quemadmodum Noë⁵⁶ quod mundum uel quod inmundum esset animal discreuisset nondum haec legati distinguente mandato, nisi scientia naturali fuisset instructus? unde Enoc⁵⁷ didicit ambulare cum deo, nullam legis inluminatiorem ab aliquo consecutus? ubi Sem et Iapheth legerant : *Turpitudinem patris tui non reuelabis*⁵⁸, ut incedentes retrorsum patris uerecunda uelarent? unde monitus Abraham⁵⁹ spoliis hostium quae sibi offerebantur, ne retributionem laboris sui consequeretur,

53. Is., 8, 20 (LXX).

54. Cf. Gal., 3, 24.

55. Cf. Gen., 4, 4.

56. Cf. Gen., 7, 2.

57. Cf. Gen., 5, 22.

58. Gen., 9, 23;

Lev., 18, 7.

59. Cf. Gen., 14, 22.

point n'aurait été besoin de promulguer par la suite une autre loi, écrite celle-là. Il eût été bien superflu d'offrir du dehors un remède qui aurait agi encore par l'intime de l'âme.

Mais, après que la licence et l'habitude du péché eurent totalement altéré, comme nous l'avons dit, cette loi naturelle, la discipline sévère de la loi mosaïque lui fut ajoutée. Le but de celle-ci était de poursuivre et de sauvegarder ses droits, ou, pour me servir des termes mêmes de l'Écriture, de lui être une aide, afin que du moins la peur du châtement présent retint les hommes d'éteindre tout à fait en eux la science qu'ils tenaient de la nature : « Dieu, dit le prophète, donna la loi pour aide. » Et l'Apôtre à son tour nous la représente sous les traits d'un pédagogue, qui formait les hommes et les avait en sa garde de peur que l'oubli ne les portât à s'éloigner des principes où la nature les avait appris.

Que l'homme ait reçu dès l'origine de la création une connaissance infuse de toute la loi, nous en avons une preuve manifeste dans ce fait que tous les saints, avant même le déluge, ont observé, sans code, les commandements de la loi. Comment Abel pouvait-il savoir, alors qu'il n'y avait pas encore de loi pour le prescrire, qu'il devait offrir un sacrifice à Dieu des premiers-nés de son troupeau et de la graisse de ses brebis, si une loi innée ne l'en eût instruit? Comment Noé eût-il distingué, avant tout code cérémoniel, les animaux purs des animaux impurs, s'il ne l'avait su de science naturelle? Où Hénoch apprit-il à marcher avec Dieu, alors que personne ne lui avait communiqué les lumières de la loi? Où Sem et Japhet avaient-ils lu : « Tu ne découvriras pas la nudité de ton père », pour marcher en arrière et couvrir la nudité de leur père? Par qui Abraham fut-il averti de refuser la part des dépouilles qui lui était offerte, pour ne pas recevoir la récompense de ses fatigues, et de

abstinuit, uel decimas sacerdoti Melchisedec⁶⁰, quae Moysaica lege praecipuntur, exsoluit? unde idem ipse Abraham⁶¹, unde Loth transeuntibus ac peregrinis humanitatis iura et ablutionem pedum necdum euangelico coruscante mandato⁶² suppliciter obtulerunt? unde Iob tantam deuotionem fidei, tantam castimoniam puritatem, tantam humilitatis, mansuetudinis, misericordiae, humanitatis scientiam consecutus est, quantum nunc ne ab illis quidem qui euangelia memoriter tenent uidemus impleri? quem sanctorum legimus ante legem ullum legis non obseruasse mandatum? quis illorum non custodiuit: *audi Israhel, dominus deus tuus dominus unus est*⁶³? quis non impleuit illorum: *non facies tibi sculptile neque ullam similitudinem eorum quae in caelo sunt siue quae in terra uel eorum quae sunt in aquis sub terra*⁶⁴? quis eorum non obseruauit: *honora patrem tuum et matrem*⁶⁵ uel illa quae in Decalogo subsequuntur: *non occides, non adulterabis, non facies furtum, non falsum testimonium dices, non concupisces uxorem proximi tui*⁶⁶ aliaque his multo maiora, quibus non solum legis, sed etiam euangelii praeuenere mandata?

XXIII. Ita ergo intelligimus ab initio deum omnia creasse perfecta nec fuisse quod ordinationi eius principali uelut inprovidae et imperfectae necesse esset adiungi, si in illo statu ac dispositione qua ab ipso creata sunt uniuersa mansissent. Et idcirco in eos qui ante legem, immo ante diluuium peccauerunt, iusto iudicio animaduertisse deum probamus, quia transgressi naturalem legem sine ulla meruerunt excusatione puniri, nec in illorum incidemus blasphemam calumniam, qui ignorantes hanc rationem derogant

60. Cf. Gen., 14, 20. 61. Cf. Gen., 18-19. 62. Cf. Ioh., 13, 34. 63. Deut., 6, 4. 64. Ex., 20, 4. 65. Ex., 20, 12. 66. Ex., 20, 13-17.

payer à Melchisédech les dîmes prescrites plus tard par la loi de Moïse? Qui l'avait enseigné, qui avait enseigné Loth à rendre humblement les devoirs de l'hospitalité aux voyageurs et aux étrangers et à leur laver les pieds, alors que le commandement de l'Évangile ne brillait pas encore? Où Job a-t-il puisé cette ardeur de foi, cet éclat de chasteté, cette science de l'humilité, de la mansuétude, de la miséricorde, de l'hospitalité, que nous ne voyons plus en un si haut degré chez ceux-là mêmes qui savent l'Évangile par cœur? Mais quel saint manqua jamais, avant la loi, d'observer un seul précepte de la loi? Lequel n'a pas gardé ce commandement: « Ecoute, Israël, le Seigneur ton Dieu est un Seigneur unique »? Lequel n'a point rempli cette prescription: « Tu ne te feras pas d'image taillée ni aucune figure de ce qui est dans le ciel, ou de ce qui est sur la terre, ou de ce qui est dans les eaux au-dessous de la terre »? Lequel n'a pas été fidèle à ce précepte: « Honore ton père et ta mère », et aux autres qui suivent dans le Décalogue: « Tu ne tueras point, tu ne commettras point d'adultère, tu ne déroberas point, tu ne porteras point de faux témoignage, tu ne convoiteras point la femme de ton prochain », ainsi qu'à d'autres beaucoup plus grands, où ils devançaient les commandements, je ne dis pas seulement de la loi, mais de l'Évangile lui-même?

XXIV. Nous comprenons par là que Dieu créa toutes choses parfaites dès l'origine, et qu'il n'eût jamais été nécessaire d'ajouter rien à cette ordination première, comme entachée d'imprévoyance ou d'imperfection, si elles fussent demeurées en l'état et la disposition où il les avait produites. C'est pourquoi nous reconnaissons que c'est par un juste jugement qu'il a sévi contre ceux qui péchèrent avant la loi, avant même le déluge, parce qu'ayant transgressé la loi naturelle, leur faute est sans excuse et mérite le châtement. Nous ne tomberons pas davantage dans le blasphème menteur de ceux qui, méconnaissant cette vérité, s'appliquent à

deo ueteris testamenti ac detrahentes nostrae fidei subsannantesque respondent : quid ergo placuit deo uestro, ut post tot annorum milia legem uoluerit promulgare, tanta saecula passus sine lege transire? quodsi postea melius aliquid adinuenit, apparet eum in primordio mundi inferiora uel deteriora sapuisse et post haec uelut experimentis edoctum coepisse rectiora prospicere ac principales ordinationes suas in melius emendare. Quod immensae praescientiae dei penitus conuenire non poterit nec sine ingenti blasphemia haec de ipso ab haeretica insania proferentur, dicente Ecclesiaste : *cognoui quoniam omnia quae fecit deus ab initio ipsa erunt in aeternum : super illa non est quod addatur, et ab illis non est quod auferatur*⁶⁷. Et idcirco *iustis lex non est posita, iniustus autem et non subtilis, impiis et peccatoribus, sceleratis et contaminatis*⁶⁸. Illi namque habentes naturalis atque insitae legis sanam atque integram disciplinam nequaquam lege hac extrinsecus abhibita litterisque descripta quaeque in adiutorium illi naturali data est indigebant. Ex quibus apertissima ratione colligitur nec legem istam perscriptam litteris dari ab initio debuisse (erat enim hoc superfluum fieri stante adhuc naturali lege nec ad integrum uiolata) nec euangelicam perfectionem tradi ante legis potuisse custodiam. Non enim poterant audire : *Qui te percusserit in dextera maxilla tua, praebe illi et alteram*⁶⁹, qui contenti non erant talionis aequalitate iniurias proprias uindicare, sed letales calces ac telorum uulnera pro alapa leuissima

67. Eccles., 3, 14 (LXX).

68. 1 Tim., 1, 9.

69. Mt., 5, 39.

rabaisser le Dieu de l'Ancien Testament¹, et s'écrient d'un ton railleur, en ravalant notre foi : « Quelle fantaisie a donc pris votre Dieu, de promulguer une loi, après tant de siècles écoulés qu'il en avait laissé les hommes dépourvus? S'il trouve, dans la suite des temps, un plan meilleur, il éclate aux yeux qu'il eut, à l'origine du monde, des pensers moins hauts et moins heureux, et qu'il a fallu que l'expérience en quelque sorte vint l'instruire, pour qu'il se formât des conceptions plus justes et amendât ses dispositions premières. » Ces tâtonnements répugnent à la prescience infinie de Dieu, et la folie de l'hérésie ne peut se permettre de tels propos sans un blasphème énorme. L'*Ecclesiaste* dit, en effet : « J'ai connu que tout ce que Dieu a fait au commencement, sera éternellement; il n'y a rien à y ajouter, rien à y retrancher. » C'est pourquoi « la loi n'a pas été donnée pour les justes, mais pour les injustes et les rebelles, pour les impies et les pécheurs, les irréligieux et les profanes ». Instruits dans une doctrine pure et sans reproche par la loi naturelle qu'ils portaient au dedans d'eux-mêmes, ceux-là n'avaient nul besoin d'une loi dictée du dehors et confiée à l'écriture, laquelle, aussi bien, ne fut donnée que pour venir en aide à la loi naturelle.

Il suit de là manifestement que la loi écrite ne devait pas être donnée dès le principe; car elle était superflue, tant que la loi naturelle restait debout et n'était pas entièrement altérée. Il suit également que la perfection de l'Évangile ne pouvait être révélée, avant que l'on eût appris à observer la loi. Auraient-ils été capables d'entendre ces paroles : « Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui encore l'autre », ceux qui, non contents de mesurer leurs vengeances à la loi du talion, répondaient par de grands coups au plus léger soufflet, ou par des blessures infligées les armes à la

1. Les *Gnostiques*, ainsi appelés de la connaissance (γνῶσις) prétendue supérieure qu'ils disaient avoir des choses et de Dieu, s'accordaient tous à professer que la matière est mauvaise; et leur impiété ne reculait pas devant cette conséquence blasphématoire, que le Dieu de l'Ancien Testament, qui a créé le monde, n'est pas le vrai Dieu.

rependebant et pro uno dente percutientium animas expetebant. Sed nec dici illis poterat : *Diligite inimicos uestros*⁷⁰, in quibus magnus fructus et utilitas ducebatur, ut amicos suos diligerent, declinarent uero ab inimicis et solo ab eis odio dissiderent nec obprimere illos et interficere festinarent.

XXV. Illud uero quod uos de diabolo mouerat : *quia mendax est et pater eius*⁷¹, quod uidelicet tam ipse quam pater suus mendax pronuntiari uideatur a domino, satis absurdum est hoc uel leuiter opinari. Ut enim paulo ante diximus spiritus spiritum non generat, sicut ne animam quidem potest anima procreare, licet concretionem carnis non dubitemus humano semine coalescere, ita de utraque substantia, id est carnis et animae, quae cui adscribatur auctori, apostolo manifestius distinguente : *deinde patres*, inquit, *carnis nostrae habuimus eruditores et reuerentiamur : non multo magis subiciemur patri spirituum et uiuimus*⁷²? quid hac diuisione clarius potuit definire, ut carnis quidem nostrae patres homines pronuntiaret, animarum uero deum solum esse patrem constanter exprimeret? quamquam et in ipsa corporis huius concretionem ministerium tantummodo sit hominibus adscribendum, summa uero conditionis deo omnium creatori, dicente Dauid : *manus tuae fecerunt me, et plasmauerunt me*⁷³. Et beatus Iob : *nonne sicut lac, inquit, mulsisti me, coagulasti me ut caseum? ossibus et nervis inseruisti me*⁷⁴. Et dominus ad Hieremiam : *priusquam te in utero formarem, noui te*⁷⁵. Ecclesiastes uero utriusque substantiae naturam atque originem examinatione ortus atque initii, ex quo uidelicet unaquaeque processit, et consideratione finis ad quem unaquaeque contendit satis cui-

⁷⁰. Mt., 5, 44.
⁷³. Ps. 118, 73.

⁷¹. Ioh., 8, 44.
⁷⁴. Iob, 10, 10-11 (LXX).

⁷². Hebr., 12, 9.
⁷⁵. Jer., 1, 5.

main; qui, pour une dent, s'en prenaient à la vie de celui qui les frappait? Était-il possible de dire : « Aimez vos ennemis », à des hommes de qui l'on devait compter comme vertu singulière et service de marque qu'ils aimassent leurs amis, et que, pour leurs ennemis, contents de les éviter seulement et de les haïr, ils ne fussent pas empressés à les assaillir et à leur ôter la vie?

XXV. J'en viens à la parole qui vous a émus au sujet du diable : « Quia mendax est et pater ejus ». Mais il est contraire au bon sens de soupçonner seulement que le Seigneur veuille dire que le démon et son père sont menteurs également. Nous l'avons dit naguère, ni l'esprit n'engendre l'esprit, ni l'âme n'engendre l'âme, bien que la chair vienne de l'homme.

L'Apôtre distingue bien les deux substances dont l'homme est formé, la chair et l'âme, et précise heureusement à qui chacune d'elles doit son origine : « Nos pères selon la chair, dit-il, nous ont châtiés, et nous les avons respectés; ne nous soumettrons-nous pas bien davantage au Père des esprits, pour avoir la vie? » Se pouvait-il rien de plus clair que cette distinction? De notre chair, c'est l'homme qui est le père, mais de notre âme, conséquemment, Dieu seul. Encore faut-il remarquer que dans la formation du corps lui-même, l'homme ne tient qu'un rôle d'instrument. Notre naissance est essentiellement l'ouvrage du Dieu créateur de toutes choses : « Ce sont vos mains qui m'ont formé, s'écrie David, et qui m'ont façonné »; et le bienheureux Job : « Ne m'avez-vous pas coulé comme le lait, coagulé comme le fromage? Vous m'avez tissé d'os et de nerfs. » Le Seigneur enfin dit à Jérémie : « Avant que je t'eusse formé dans le sein de la mère, je te connaissais. »

L'*Ecclesiaste* considère aussi l'origine et le principe de l'une et l'autre substance, puis la fin où elles tendent, pour conclure avec beaucoup de justesse à leur

denter ac proprie colligens pariterque de huius corporis atque animae separatione disceptans ita disse-ruit : *priusquam conuertatur puluis in terram sicut fuit, et spiritus reuertatur ad deum, qui dedit eum*⁷⁶. Quid apertius dici potuit quam ut materiam carnis, quam puluerem nominauit, quia de hominis semine sumit exordium eiusque uidetur ministerio seminari, uelut e terra sumptam iterum reuerti pronuntiaret ad terram, spiritum uero, qui non per conmixtionem sexus utriusque generatur, sed peculiariter a deo solo tribuitur, ad auctorem suum redire signaret? quod etiam per illam dei insufflationem, qua Adam primitus animauit, euidenter exprimitur. Itaque his testimoniis manifeste colligimus patrem spirituum dici neminem posse nisi deum solum, qui eos ex nihilo cum uoluerit facit, homines uero carnis nostrae patres tantummodo nominari. Igitur et diabolus secundum hoc quod uel spiritus uel angelus uel bonus creatus est patrem neminem habuit nisi deum conditorem suum. Qui cum superbia fuisset elatus et dixisset in corde suo : *ascendam super altitudinem nubium, ero similis altissimo*⁷⁷, factus est mendax *et in ueritate non stetit*⁷⁸, sed de proprio nequitiae thesauro mendacium proferens non solum mendax, sed etiam pater ipsius mendacii factus est, quo deitatem homini repromittens ac dicens : *eritis sicut dii*⁷⁹, in ueritate non stetit, sed ab initio factus est homicida, uel Adam in condicionem mortalitatis inducens uel Abel instigatione sua per manum fratris interimens.

Sed iam disputationem nostram duarum ferme noctium lucubratione confectam subsequens aurora concludit ac de profundissimo quaestionum pelago cum-bam conlationis huiusce ad tutissimum silentii por-

76. Eccles., 12, 7 (LXX). 77. Is., 14, 14. 78. Ioh., 8, 44.
79. Gen., 3, 5.

nature propre; et, parlant de leur mutuelle séparation, il écrit : « Avant que la poussière fasse retour à la terre et redevienne ce qu'elle était, et que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné. » Était-il possible de parler plus clairement? La chair — la poussière, dit-il —, parce qu'elle a son origine dans l'homme, et vient à la vie par son ministère, retourne à la terre, comme étant prise de la terre; l'esprit, au contraire, parce que sa naissance n'est pas due à l'union des deux sexes, mais qu'il est donné de Dieu seul, fait retour à son auteur. C'est aussi ce que signifie le souffle par lequel Dieu anima le corps d'Adam.

De ces témoignages il ressort clairement que personne ne peut être dit père des esprits, que Dieu, qui les a faits, lorsqu'il lui a plu; les hommes n'ont droit qu'au titre de pères de notre chair. Le diable donc, en tant que créature spirituelle, angélique, et bonne à l'origine, n'eut pas d'autre père que Dieu, qui lui donna l'existence. Mais il s'enfla d'orgueil, et dit dans son cœur : « Je m'élèverai sur le sommet des nues, je serai semblable au Très-Haut. » C'est alors qu'il devint menteur et qu'« il n'est pas demeuré dans la vérité ». Davantage, dès là qu'il tire le mensonge de son propre fonds, il ne devient pas seulement menteur, mais père du mensonge. On le voit bien, lorsqu'il promet à l'homme la divinité : « Vous serez comme des dieux », dit-il; « il n'est pas demeuré dans la vérité ». Bien plus, il devient homicide dès le commencement, lorsqu'il introduit Adam en la condition mortelle et que, instigateur du crime, il fait périr Abel par la main de son frère.

Mais déjà voilà deux nuits que notre entretien se prolonge. L'aurore, en paraissant, y met fin; et, de ces sujets, vastes et profonds comme l'infini des mers, ma rusticité, en m'imposant des bornes, me ramène au

tum compendium nostrae rusticitatis adtraxit. In quo quidem profundo quanto nos interius diuini spiritus introduxerit flatus, tanto diffusior praecedens oculorum aciem semper aperietur immensitas ac secundum sententiam Salomonis *longius fiet a nobis magis quam erat, et alta profunditas, quis inueniet eam*⁸⁰? Quamobrem dominum deprecemur, ut in nobis uel timor eius uel caritas quae nescit cadere immobilis perseueret⁸¹, quae nos et sapientes in omnibus faciet et a diaboli telis proteget semper inlaesos. His etenim custodibus impossibile est quempiam laqueos mortis incurere. Inter perfectos autem et imperfectos ista distantia est, quod in illis quidem fixa et ut ita dixerim maturior caritas tenacius perseuerans firmitus eos ac facilius facit in sanctitate durare, in his uero uelut infirmius conlocata ac facilius refrigescens cito ac saepius eos peccatorum compellit laqueis implicari. Quibus auditis ita nos conlationis huius sermo flammauit, ut maiore mentis ardore abeuntes a cella senis quam ante uenientes doctrinae eius plenitudinem sitiremus.

80. Eccles., 7, 24 (LXX).

81. Cf. 1 Cor., 13, 8.

silence, comme en un port tranquille et sûr. Plus le souffle divin nous pousserait loin dans ces profondeurs, plus largement s'ouvriraient à nos regards des immensités; selon la parole de Salomon, « le terme » nous paraîtrait « plus éloigné qu'il n'était », et « cette profondeur infinie, qui l'atteindra? »

Prions donc le Seigneur, que sa crainte et sa charité qui ne sait point mourir, persévèrent en nous sans défaillance. Elles nous rendront sages en toutes choses, et nous garderont toujours à l'abri des coups du démon. Avec de tels gardiens, il est impossible de tomber dans les pièges de la mort.

C'est précisément la différence qui sépare les parfaits des imparfaits, que chez les premiers, la charité, profondément enracinée et parvenue, pour ainsi parler, à un plus mûr développement, possède aussi une plus inébranlable constance, et les maintient plus fermement à la fois et plus aisément dans la sainteté; tandis que moins fortement établie chez les seconds et plus facile à se refroidir, elle les laisse se prendre plus vite et plus fréquemment aux filets du péché.

*
**

Il dit, et la conférence que nous venions d'entendre, alluma en nous un tel feu, que notre soif d'une doctrine si pleine était plus ardente en quittant la cellule du vieillard, que lorsque nous étions venus.

VIII

CONLATIO ABBATIS ISAAC PRIMA

De oratione

CAPITVLA

- I. Prooemium conlationis.
- II. Verba abbatis Isaac super orationis qualitate.
- III. Quemadmodum pura ac sincera pariatur oratio.
- IIII. De mobilitate animae plumae uel pinnulae comparatae.
- V. De causis quibus mens nostra adgrauatur.
- VI. De uisione cuiusdam senis quam super fratris inquieta operatione perspexit.
- VII. Interrogatio de eo quod maioris difficultatis sit custodire cogitationes bonas quam parere.
- VIII. Responso de diuersis orationum qualitatibus.
- IIIII. De quadripertita orationum specie.
- X. De ordine specierum quae super orationis qualitate ponuntur.
- XI. De obsecratione.
- XII. De oratione.
- XIII. De postulatione.
- XIIII. De gratiarum actione.

IX

PREMIÈRE CONFÉRENCE DE L'ABBÉ ISAAC

De la prière

TABLE DES CHAPITRES

- I. Introduction à la conférence.
- II. Discours de l'abbé Isaac : Qu'est-ce que la prière ?
- III. Le moyen, pour la prière, d'être pure et sans alliage.
- IV. De la mobilité de l'âme comparée à un duvet ou à une plume légère.
- V. Les causes de l'appesantissement de l'âme.
- VI. De la vision qu'eut un ancien au sujet du travail fiévreux d'un frère.
- VII. Question sur la difficulté plus grande qu'il y a à garder les bonnes pensées qu'à les faire naître.
- VIII. Réponse : des différentes formes de prières.
- IX. Des quatre espèces de prières.
- X. De l'ordre à observer entre les différentes espèces de prières.
- XI. De l'obsécration.
- XII. De la promesse.
- XIII. De la demande.
- XIV. De l'action de grâces.

- XV. Vtrum quattuor orationis species simul et omnibus, an singillatim et uicissim unicuique sint necessariae.
- XVI. Ad quas orationum species nosmet ipsos tendere debeamus.
- XVII. De quattuor supplicationum generibus a domino initiatis.
- XVIII. De oratione dominica.
- XVIII. De eo quod dicit : *adueniat regnum tuum.*
- XX. De eo quod dicit : *fiat uoluntas tua.*
- XXI. De pane supersubstantiali siue cotidiano.
- XXII. De eo quod dicit : *dimitte nobis debita nostra, et reliqua.*
- XXIII. De eo quod dicit : *ne inducas nos in temptationem*¹.
- XXIII. De eo quod non debeant alia postulari quam haec tantum, quae orationis dominicae modulo continentur.
- XXV. De qualitate sublimioris orationis.
- XXVI. De diuersis conpunctionum causis.
- XXVII. De uariis conpunctionum qualitatibus.
- XXVIII. Interrogatio de eo quod non sit in nostra potestate profusio lacrimarum.
- XXVIII. Responso de diuersitate conpunctionum quae per lacrimas digeruntur.
- XXX. De eo quod elici non debeant lacrimae, quando non spontaneae proferuntur.
- XXXI. Sententia abbatis Antonii super orationis statu.
- XXXII. De exauditionis indicio.
- XXXIII. Obiectio, quia praedictae exauditionis fiducia tantummodo sanctis conueniat.
- XXXIII. Responso de diuersis exauditionum causis.

1. Mt., 6, 10-13.

- XV. Si ces quatre sortes de prière sont nécessaires à tous et simultanément, ou bien séparément et tour à tour.
- XVI. A quelles formes de prière devons-nous viser de préférence ?
- XVII. Comment le Seigneur a donné l'exemple des quatre sortes de prière.
- XVIII. La Prière du Seigneur.
- XIX. Sur ces paroles : « Que votre règne arrive ! »
- XX. Sur ces paroles : « Que votre volonté soit faite ! »
- XXI. Du pain supersubstantiel ou quotidien.
- XXII. Sur ces paroles : « Remettez-nous nos dettes. »
- XXIII. Sur ces paroles : « Et ne nous induisez pas en tentation. »
- XXIV. Que l'on ne doit rien demander que ce qui se trouve renfermé dans cette courte prière.
- XXV. D'une prière plus sublime que le *Pater*. Sa nature.
- XXVI. Causes diverses de la conpunction.
- XXVII. Les différentes formes qu'elle revêt.
- XXVIII. Pourquoi n'avons-nous pas à notre disposition le don des larmes ?
- XXIX. Que les sentiments qui se traduisent par les larmes sont divers.
- XXX. Qu'il ne faut pas faire effort pour se tirer des larmes, lorsqu'elles ne coulent pas spontanément.
- XXXI. Sentiment de l'abbé Antoine sur la nature de la prière.
- XXXII. Du signe que l'on est exaucé.
- XXXIII. Objection : L'assurance d'être exaucé ne convient qu'aux saints.
- XXXIV. Réponse : Des causes diverses qui font exaucer nos prières.

XXXV. De oratione intra cubiculum et cluso ostio deferenda.

XXXVI. De utilitate brevis ac tacitae orationis.

I. De perpetua orationis atque incessabili iugitate quod in secundo Institutionum libro promissum est², conlationes senis huius quem nunc in medium proferemus, id est abbatibus Isaac domino fauente complebunt. Quibus explicatis et praeceptis beatissimae memoriae papae Castoris et desiderio uestro, o beatissime papa Leonti et sancte frater Helladi, satisfacisse me credo, uoluminis amplitudine primitus excusata, quae studentibus nobis non solum sermone succincto narranda praestringere, sed etiam plurima silentio praeterire in maiorem modum quam disposueramus extensa est. Praemissa namque super diuersis institutis disputatione copiosa, quam nos studio breuitatis resecare maluimus, haec ad extremum beatus Isaac intulit uerba.

II. Omnis monachi finis cordisque perfectio ad iugem atque indisruptam orationis perseuerantiam tendit, et quantum humanae fragilitati conceditur, ad immobilem tranquillitatem mentis ac perpetuam nititur puritatem, ob quam omnem tam laborem corporis quam contritionem spiritus indefesse quaerimus et iugiter exercemus. Et est inter alterutrum reciproca quaedam inseparabilisque coniunctio. Nam sicut ad orationis perfectionem omnium tendit structura uirtutum, ita nisi huius culmine haec omnia fuerint conligata atque compacta, nullo modo firma poterunt uel stabilia perdurare. Quemadmodum enim sine illis adquiri uel consummari non potest haec de qua loquimur perpetua orationis iugisque tranquillitas, ita ne

². Cap., 9, 1.

XXXV. Prier dans sa chambre, la porte close.

XXXVI. Avantages de la prière courte et silencieuse.

I. Les conférences du vieillard que je mets en scène présentement, c'est-à-dire de l'abbé Isaac, accompliront avec l'aide du Seigneur, la promesse que je fis, au livre deuxième des *Institutions*, touchant l'incessante continuité de la prière. En les exposant, j'ai la confiance de satisfaire tant aux ordres de l'évêque Castor, d'heureuse mémoire, qu'à votre désir, bienheureux évêque Léonce et vénérable frère Helladius. Mais, avant tout, je m'excuse de l'ampleur de l'ouvrage. Bien que je me sois appliqué à la concision et que j'aie même passé beaucoup de choses sous silence, je me suis étendu plus que je n'avais résolu de le faire.

Le bienheureux Isaac se livra d'abord, sur divers usages, à des développements abondants, que j'ai préféré retrancher par souci de la brièveté. Voici la fin de son discours.

II. Toute la fin du moine et la perfection du cœur consistent en une persévérance ininterrompue de prière. Autant qu'il est donné à la fragilité humaine, c'est un effort vers l'immobile tranquillité d'âme et une pureté perpétuelle. Et telle est la raison qui nous fait affronter le labeur corporel, et rechercher de toutes manières la contrition du cœur, avec une constance que rien ne lasse. Aussi bien, sont-ce là deux choses unies d'un lien réciproque et indissoluble : tout l'édifice des vertus n'a qu'un but, qui est d'atteindre à la perfection de la prière; mais sans ce couronnement, qui en assemble les diverses parties, de manière à en former un tout qui se tient, il n'aura ni solidité ni durée. Sans les vertus, en effet, ni ne s'acquiert ni ne se consomme la constante tranquillité de prière dont nous parlons; mais en revanche, les vertus, qui

illae quidem uirtutes quae hanc praestruunt absque huius possunt adsiduitate conpleri. Et ideo nec recte tractare de orationis effectu nec ad eius principalem finem, qui uniuersarum uirtutum molitione perficitur, subitanea disputatione poterimus intrare, nisi prius uniuersa, quae illius obtentu uel abscidenda sunt uel paranda, per ordinem dinumerata fuerint atque discussa, et secundum euangelicae parabolae³ disciplinam ea, quae ad spiritalis ac sublimissimae illius extructionem pertinent turris, subputata fuerint ac diligenter ante congesta. Quae tamen nec proderunt praeparata nec recte superponi sibimet excelsa culmina perfectionis admittent, nisi egesto prius omni repurgio uitiorum et effosis succiduis mortuisque rudibus passionum uiuae ut aiunt ac solidae terrae pectoris nostri, immo illi euangelicae petrae⁴ superiecta fuerint simplicitatis et humilitatis firmissima fundamenta, quibus haec turris spiritalium uirtutum molitionibus extruenda et immobiliter ualeat stabiliri et ad summa caelorum fastigia confidentia propriae firmitatis adtolli. Fundamentis etenim talibus innitentem, quamuis passionum imbres largissimi profundantur, quamuis ei persecutionum uiolenti torrentes instar arietis inlidantur, quamuis inruat et incumbat aduersariorum spiritu saeua tempestas, non solum ruina non diruet, sed nec ipsa aliquatenus uexabit inpulsio.

III. Et idcirco ut eo feruore ac puritate qua debet emitti possit oratio, haec sunt omnimodis obseruanda. Primum sollicitudo rerum carnalium generaliter abscidenda est, deinde nullius negotii causaeue non solum cura, sed ne memoria quidem penitus admittenda,

3. Cf. Luc., 14, 28.

4. Cf. Luc., 6, 48.

lui servent d'assise, n'arriveront pas sans elle à leur perfection.

C'est dire qu'il serait chimérique de prétendre, d'emblée et sans préliminaires, traiter convenablement de la prière et la pénétrer dans son plus haut degré, qui suppose la pratique de toutes les vertus. Force nous est, auparavant, d'examiner par ordre les obstacles à faire disparaître et les préparatifs qui s'imposent, pour obtenir le succès. Instruits par la parabole de l'Évangile, à nous de supputer d'abord et de rassembler diligemment tout ce qui intéresse la construction de cette haute tour spirituelle!

Encore les matériaux ainsi préparés ne serviraient-ils de rien, impuissants qu'ils seraient à soutenir le faite sublime de la perfection, sans un travail préparatoire, qui consiste à nous défaire de tous nos vices et à débarrasser notre âme des débris et des ruines des passions, puis à jeter sur la terre vive, comme on dit, et solide de notre cœur, ou plutôt sur la pierre dont parle l'Évangile, les très fermes fondements de la simplicité et de l'humilité, où cette tour qu'il s'agit d'élever avec nos vertus, puisse s'asseoir inébranlablement, et, sûre de sa propre solidité, se dresser jusqu'au plus haut des cieux.

Que si elle s'appuie sur de tels fondements, vienne le déluge des passions, viennent les torrents furieux des persécutions, qui, comme un bélier, battront les murailles, que les puissances adverses, tel un ouragan sauvage, se ruent et se déchangent : elle ne croulera pas; que dis-je? le choc même ne réussira point à l'ébranler.

* III. Pour avoir la ferveur et la pureté qu'elle doit, la prière réclame une entière fidélité sur les points suivants.

Et d'abord, suppression complète de toute sollicitude à l'endroit de la chair. Ensuite, nulle affaire, nul intérêt dont, je ne dis pas seulement le souci, mais le souvenir même ne doive être absolument banni. Re-

detractationes, uaniloquia seu multiloquia, scurrilitates quoque similiter amputandae, irae prae omnibus siue tristitiae perturbatio funditus eruenda, concupiscentiae carnalis ac filargyriae noxius fomes radicitus euellendus. Et ita his ac similibus uitiis extrusis penitus et abscisis, quae hominum quoque possunt patere conspectibus, talique ut diximus repurgii emundatione praemissa, quae simplicitatis et innocentiae puritate perficitur, iacienda sunt primum profundae humilitatis inconcussa fundamenta, quae scilicet turrem intraturam caelos ualeant sustinere, deinde superponenda uirtutum spiritualis extractio et ab omni discursu atque euagatione lubrica animus inhibendus, ut ita paulatim ad contemplationem dei ac spirituales intuitus incipiat sublimari. Quidquid enim ante orationis horam anima nostra conceperit, necesse est ut orantibus nobis per ingestionem recordationis occurrat. Quamobrem quales orantes uolumus inueniri, tales nos ante orationis tempus praeparare debemus. Ex praecedenti enim statu mens in supplicatione formatur, eorundemque actuum procumbentibus nobis ad precem, uerborum quoque uel sensuum ante oculos imago praeludens aut irasci nos secundum praecedentem qualitatem aut tristari aut concupiscentias causasue praeteritas retractare aut risu fatuo, quod etiam pudet dicere, cuiusquam scurrilis dicti uel facti titillatione pulsari aut ad priores faciet uolitare discursus. Et ideo quidquid orantibus nobis nolumus ut inrepat, ante orationem de adytis nostri pectoris extrudere festinemus, ut ita illud apostolicum possimus implere : *Sine intermissione orate*⁵, et : *In omni loco leuantes puras manus sine ira et disceptatione*⁶. Alias

5. 1 Thess., 5, 17.

6. 1 Tim., 2, 8.

noncer parcellement aux détractations, paroles vaines, bavardages et bouffonneries. Avant tout, supprimer à fond le trouble de la colère ou de la tristesse. Anéantir radicalement le foyer pernicieux de la concupiscentie charnelle et de l'amour de l'argent.

Après avoir entièrement retranché et détruit ces vices et leurs pareils, qui ne peuvent échapper même au regard humain; après avoir procédé à la purification que nous venons de dire, et qui s'achève en la pureté et simplicité de l'innocence; jeter premièrement les fondements inébranlables d'une humilité profonde, capables de soutenir la tour qui doit porter son faite jusque dans les cieux; puis, y poser l'édifice spirituel des vertus; interdire enfin à son âme toute échappée en divagations et pensées volages, afin qu'elle commence ainsi de s'élever peu à peu jusqu'à la contemplation de Dieu et l'intuition des réalités spirituelles.

C'est qu'en effet tout ce que nous avons dans l'esprit avant l'heure de l'oraison, nous est fatalement représenté par la mémoire, tandis que nous prions. Tels nous voulons être dans la prière, tels il nous faut rendre auparavant : c'est de l'état qui précède que dépendent alors les dispositions de l'âme. Nous nous prosternons pour prier : actes, paroles et sentiments renaissent identiques au regard de notre imagination; ils suscitent, suivant ce qu'ils étaient avant la prière, ou la colère ou la tristesse; ou bien nous revenons sur nos convoitises et nos affaires; nous éclatons d'un rire sot, j'ai honte de le dire, au souvenir plaisant de quelque parole ou action bouffonne; notre pensée retourne d'un vol capricieux à son vagabondage.

Toutes idées étrangères dont nous ne voulons pas être importunés durant la prière, doivent donc être bannies avec un soin empressé du sanctuaire de notre cœur dans le temps qui la précède. Nous pourrions suivre alors le précepte de l'apôtre : « Priez sans relâche » et : « En tout lieu, levez au ciel des mains pures, sans colère ni contestation ! » Mais nous en demeure-

namque mandatum istud perficere non ualebimus, nisi mens nostra ab omni uitiorum purificata contagio uirtutibus tantum uelut naturalibus bonis dedita iugi omnipotentis dei contemplatione pascatur.

III. Etenim qualitas animae non inepte subtilissimae plumae seu pennae leuissimae comparatur. Quae si umoris cuiuspiam extrinsecus accedentis corruptione uitata non fuerit uel infusa, mobilitate substantiae suae tenuissimi spiritus adiumento uelut naturaliter ad sublimia caelestiaque sustollitur. Sin uero umoris cuiusquam asparagine uel infusione fuerit praegrata, non modo in nullos aërios uolatus naturali mobilitate raptabitur, sed etiam ad ima terrae concepti umoris pondere deprimetur. Ita mens quoque nostra si accedentibus uitiiis curisque mundanis adgrata non fuerit noxiaeue libidinis umore corrupta, uelut naturali puritatis suae beneficio subleuata leuissimo spiritalis meditationis adflatu sublimabitur ad superna, et humilia deserens atque terrena ad illa caelestia et inuisibilia transferetur. Vnde proprie satis praeceptis dominicis admonemur : *uidete ne quando grauentur corda uestra in crapula et ebrietate et curis saecularibus*⁷. Et idcirco si uolumus orationes nostras non solum caelos, sed etiam ea quae super caelos sunt penetrare, curemus mentem ab omnibus terrenis uitiiis expurgatam cunctisque mundatam facibus passionum ad subtilitatem perducere naturalem, ut ita ad deum oratio eius nullo uitiorum pondere praegrata consendat.

V. Notandum tamen quibus ex causis grauari mentem dominus designauerit. Non enim adulteria, non fornicationes, non homicidia, non blasphemias, non

7. Luc., 21, 34.

rons à jamais incapables, si notre âme ne se purifie de toute contagion du vice et ne s'adonne à la vertu comme à son bien propre, pour se nourrir de la contemplation continuelle du Dieu tout-puissant.

IV. L'âme pourrait avec assez d'apparence se comparer à un fin duvet ou à une plume légère. Si nulle humidité ne les souille et pénètre, la mobilité de leur substance fait qu'au moindre souffle, ils s'élèvent comme naturellement vers les hauteurs de l'air. Qu'ils soient, au contraire, arrosés et imprégnés de quelque liquide, les voilà tout alourdis! Adieu les vols aériens, où leur mobilité naturelle ne saurait désormais les ravir! Le poids du liquide absorbé les abîme jusqu'à terre.

Ainsi en va-t-il de notre âme. Si les vices et les soins du monde ne viennent l'appesantir, ou la passion coupable, la souiller; soulevée en quelque sorte par le privilège inné de sa pureté, au plus léger souffle de la méditation spirituelle elle s'élèvera vers les hauteurs, et, désertant les choses d'ici-bas, passera aux célestes et invisibles.

C'est donc bien proprement à nous que s'adresse l'avertissement du Seigneur, dans l'Évangile : « Prenez garde que vos cœurs ne s'appesantissent dans la crapule et l'ivresse, et les soins de la vie présente! » Voulons-nous que nos prières pénètrent jusqu'aux cieux et au delà des cieux? Veillons à affranchir notre âme de tout vice terrestre, purifions-la de la lie des passions, afin de la rendre à sa naturelle subtilité. Alors sa prière, libre du poids mort des vices, montera jusqu'à Dieu.

V. Remarquons bien, cependant, les causes que le Seigneur assigne à l'appesantissement de l'âme. Il n'a point parlé des adultères, des fornications, des homicides, des blasphèmes ni des vols : nul n'ignore qu'ils

rapinas, quae mortalia esse et damnabilia nullus ignorat, sed crapulam posuit et ebrietatem et curas siue sollicitudines saeculares. Quae in tantum nemo hominum mundi huius cauet aut damnabilia iudicat, ut etiam nonnulli, quod pudet dicere, semet ipsos monachos nuncupantes isdem ipsis distentionibus uelut innoxiiis et utilibus incipientur. Quae tria licet secundum litteram perpetrata adgrauent animam atque a deo separent ac deprimant ad terrena, est tamen eorum facilis declinatio et maxime nobis, qui tam longa remotione ab omni saeculi huius conuersatione disiungimur et istis uisibilibus curis et ebrietatibus et crapulis nulla penitus occasione miscemur. Verum est alia quoque crapula non minus noxia et ebrietas spiritualis difficilius euitanda, cura quoque ac sollicitudo saecularis, quae nos etiam post omnium facultatum nostrarum perfectam renuntiationem et uini epularumque cunctarum continentiam et quidem in solitudine constitutos frequenter inuoluunt (de quibus propheta : *expergiscimini*, inquit, *qui estis ebrii, et non a uino*⁸. Alius quoque : *Obstupescite et admiramini, fluctuate et uacillate : inebriamini, et non a uino : mouemini, et non ebrietate*⁹. Cuius ebrietatis uinum consequenter necesse est ut secundum prophetam *furore draconum*¹⁰ sit, ipsumque uinum de qua radice procedat aduerte : *ex uinea*, inquit, *Sodomorum uitis eorum et sarmenta eorum ex Gomorra*¹¹. Vis etiam fructum uitis istius atque sarmenti germen agnoscere ? *uia eorum uua fellis, botrus amaritudinis ipsis*¹²), quia omnino nisi fuerimus cunctis uitis expurgati et ab omnium passionum crapula sobrii, absque ebrietate uini epularumque omnium affluentia erit cor nos-

8. Cf. Ioel, 1, 5 (LXX). 9. Is., 29, 9. 10. Deut., 32, 33 (LXX).
11. Deut., 32, 32 (LXX). 12. L. c.

causent la mort et la damnation. Mais il a nommé la crapule, l'ivresse et les soins ou sollicitudes du siècle. Et cela, tant s'en faut que nul parmi les gens du monde s'en garde ou le juge damnable, que plusieurs même, j'ai honte de le dire, qui se parent du nom de moines, s'engagent en ces divertissements, comme s'ils étaient innocents ou mêmes profitables.

Ces trois vices, entendus à la lettre, appesantissent l'âme qui s'y livre, la séparent de Dieu et l'abaissent vers la terre. Il est facile cependant de les éviter, pour nous surtout qu'une si longue distance sépare du monde et de sa manière de vivre, et qui n'avons absolument aucune occasion de nous laisser prendre à de tels soucis des choses visibles, ni aux excès du boire et du manger.

Mais il est une autre crapule, non moins funeste; une ivresse spirituelle, plus difficile à éviter; une autre sorte de soins et sollicitudes temporelles. Et même après que nous avons entièrement renoncé à tous nos biens, dans l'abstention complète où nous vivons de vin et de bonne chère, et jusqu'au sein de notre solitude, elles ne laissent pas de nous prendre fréquemment à leurs filets.

C'est de nous alors que parle le prophète, lorsqu'il dit : « Réveillez-vous, vous qui êtes ivres, mais non de vin. » Et un autre dit : « Soyez dans la stupeur et l'étonnement; chanceliez et vacillez! Vous êtes ivres, et ce n'est pas de vin; vous chanceliez, et ce n'est pas d'ivresse. » Le vin qui cause cette ivresse ne peut donc être que « la fureur des dragons », selon le prophète. Et voyez de quelle racine il provient : « Leur plant vient de la vigne de Sodome, et leurs pampres, de Gomorrhe. » Voulez-vous connaître mieux le fruit de cette vigne et le produit de ces sarments : « Leur raisin est un raisin de fiel; leur grappe, une grappe d'amertume. »

Oui, si nous ne sommes absolument purs de tout vice et sobres de passions, vainement aurons-nous renoncé aux excès de vin et à l'abondance des mets;

trum ebrietate et crapula magis noxia praegrauatum. Nam quia saeculares curae etiam in nos, qui nullis actibus mundi istius admiscemur, cadere nonnumquam possint, manifesta ratione monstratur secundum regulam seniorum, qui quidquid necessitatem uictus cotidiani et inuitabilem usum carnis excedit, ad saecularem definierunt curam et sollicitudinem pertinere : ut uerbi gratia si, cum possit operatio unius solidi necessitatem nostri corporis expedire, ad duorum uel trium solidorum acquisitionem nosmet ipsos propensiore uelimus opere ac labore distendere, et cum duarum uelamen sufficiat tunicarum ad usum scilicet noctis ac diei, trium uel quattuor fieri domini procuremus, cumque unius siue duarum habitio sufficiat cellularum, ambitione saeculari atque amplitudine delectati quattuor seu quinque cellas et has eadem exquisiti ornatus et capaciores quam usus desiderat extruamus, passionem libidinis mundialis in quibus possumus praefereutes.

VI. Quod non sine instinctu daemonum fieri manifestissima nos experimenta docuerunt. Nam quidam probatissimus seniorum cum transiret iuxta cellam cuiusdam fratris hac animi qua diximus aegritudine laborantis, utpote qui in extruendis reparandisque superfluis inquietus cotidianis distentionibus desudaret, et eminus conspexisset eum graui malleo saxum durissimum conterentem uidissetque Aethiopem quendam adstantem illi et una cum eodem ictus mallei iunctis consertisque manibus inlidentem eumque ad operis illius instantiam ignitis facibus instigantem, diutissime substitit uel inpressionem dirissimi daemonis uel fraudem tantae inlusionis admirans. Cum enim nimia lassitudine fatigatus frater requiescere iam

notre cœur portera le poids d'une ivresse et d'une satiété plus funestes encore.

Et ce qui prouve à l'évidence que les soins de la vie présente peuvent avoir prise quelquefois sur nous, pour étrangers que nous soyons aux actes de ce monde, c'est la règle posée par les anciens. Ils déclarent que tout ce qui va au-delà des nécessités de la vie quotidienne et des besoins stricts de la chair, doit être mis au compte des soucis et sollicitudes de ce siècle. Par exemple, la pièce de monnaie qui payerait un labeur raisonnable, nous mettrait en mesure de parer à nos besoins; mais, à force de travail et de fatigue, nous en voulons gagner deux et même trois. C'est assez de deux tuniques, pour nous couvrir : une pour la nuit, l'autre pour le jour; nous faisons en sorte d'en avoir trois ou quatre en notre possession. Une ou deux cellules suffiraient à nous loger; mais, séduits par un goût de posséder et de s'étendre qui est bien de ce siècle, c'est quatre ou cinq cellas que nous construisons; encore les voulons-nous richement meublées et plus spacieuses que nos besoins ne le réclament. Ainsi faisons-nous preuve, où il nous est possible, des passions et des convoitises de ce monde.

VI. Ce sont les démons qui nous poussent à de tels excès : une expérience manifeste nous l'a appris.

Un ancien des plus sages passait auprès de la cella d'un frère. Celui-ci était travaillé de la maladie dont je parle; il ne se passait point de jour qu'il ne se dépensât à construire et restaurer des logements inutiles, et ne s'en fit une inquiétude et un embarras. Le vieillard l'aperçut de loin qui s'essayait à briser une roche très dure à l'aide d'un lourd marteau; à son côté, il vit une sorte d'Éthiopien, qui avait entrelacé ses mains aux siennes et donnait avec lui les coups de marteau, puis l'excitait à ce travail forcené avec des torches ardentes. Il s'arrête longuement; il admire comme le cruel démon l'attaque et le presse, et la prodigieuse illusion qui l'abuse. Le frère, harassé de fatigue, veut

finemque operi uoluisset inponere, instigatione spiritus illius animatus iterum resumere malleum nec desinere ab intentione coepti operis urgebatur, ita ut isdem eius incitamentis infatigabiliter sustentatus tanti laboris non sentiret iniuriam. Tandem igitur senex tam dira daemonis ludificatione permotus ad cellam fratris diuertit salutansque eum, quod, inquit, est, frater, istud opus quod agis? At ille : Laboramus, ait, contra istud durissimum saxum uixque illud potuimus aliquando conterere. Ad haec senex : Bene dixisti 'potuimus'. Non enim solus eras, cum illud caederes, sed fuit alius tecum quem non uidisti, qui tibi in hoc opere non tam adiutor quam uiolentissimus impulsor adstabat. Et idcirco morbum ambitus saecularis nostris mentibus non inesse non utique eorum tantum negotiorum abstinentia conprobat, quae etiam si uelimus expetere uel explere non possumus, neque illarum despectus rerum, quas si adfectauerimus tam apud spiritales uiros quam apud saeculi homines notabiles prima fronte reddemur, sed cum etiam illa, quae nostrae subpetunt potestati et honestate quadam uidentur obnubi, rigida mentis distractione respuimus. Et re uera non minus haec, quae parua uidentur et minima quaeque ab his qui nostrae professionis sunt cernimus indifferenter admitti, pro qualitate sua adgrauant mentem, quam illa maiora quae secundum suum statum saecularium sensus inebriare consuerunt, non sinentes deposita faece terrena ad deum in quo semper defixa esse debet intentio monachum respirare, cui ab illo summo bono uel parua separatio mors praesens ac perniciosissimus interitus est credendus. Cumque mens tali fuerit tranquillitate

prendre du repos, mettre fin au travail. Mais l'esprit malin l'excite et l'anime. Point de relâche! Il faut reprendre en mains le marteau, il faut poursuivre toujours avec la même ardeur l'œuvre commencée! Ainsi aiguillonné sans trêve, il ne sent point l'excès d'un tel labeur.

Ce jeu cruel du démon émeut profondément le vieillard. Il se détourne de sa route, gagne la cella du frère. Il le salue : « Qu'est-ce donc que tu fais là, frère? » lui dit-il. Et l'autre : « Cette roche est vraiment très dure, et nous donne bien du mal; c'est à peine si nous avons pu réussir enfin à la briser. — Tu as bien dit, reprit l'ancien : « Nous avons pu »; car tu n'étais pas seul à frapper; un autre était avec toi, que tu ne voyais pas, et qui se tenait à tes côtés durant ce travail, non point tant pour t'aider, que pour t'exciter violemment. »

Il ne suffira donc pas, pour montrer que notre âme est indemne de cette maladie du faste séculier, de nous tenir éloignés d'affaires qui sont hors de nos atteintes et qu'il nous est impossible de traiter, lors même que nous le voudrions, ni de mépriser ce à quoi nous ne pourrions nous attacher, sans nous dénoncer nous-mêmes de prime abord au regard des hommes spirituels et des gens du monde. Nous ferons cette preuve, en écartant avec une inflexible rigueur cela même qui est en notre pouvoir, et se pourrait couvrir d'un prétexte honnête. Bagatelles que cela, croit-on, et de si peu de conséquence! Et sous nos yeux, des hommes de notre profession s'y livrent sans remords. Mais en réalité, ces riens n'appesantissent pas moins notre esprit, que ne feraient les affaires plus considérables qui sont en rapport avec la condition des gens du monde, et dont on les voit se griser. Ils empêchent le moine de s'exhaler librement vers son Dieu, pur de toute scorie terrestre. Et pourtant, c'est là qu'il doit tendre de tout son être, au point que la moindre séparation d'avec ce Bien souverain lui paraisse une vraie mort, et la pire de toutes.

fundata uel ab omnium carnalium passionum nexibus absoluta, et illi uni summoque bono tenacissima adhaeserit cordis intentio, apostolicum illud inplebit : *Sine intermissione orate*¹³, et : *In omni loco leuantes puras manus sine ira et disceptatione*¹⁴. Hac enim puritate, si dici potest, sensu mentis absorto ac de terreno situ ad spiritalem atque angelicam similitudinem reformato quidquid in se receperit, quidquid tractauerit, quidquid egerit, purissima ac sincerissima erit oratio.

VII. GERMANVS : Vtinam simili modo atque eadem facilitate, qua semina spiritalium cogitationum plerumque concipimus, etiam perpetuitatem earum possidere possimus. Cum enim fuerint siue per memoriam scripturarum seu per recordationem spiritalium quorumque actuum uel certe per intuitum sacramentorum caelestium nostro corde conceptae, insensibili quadam fuga lapsae quantocius euanescunt. Cumque alias quaslibet occasiones spiritalium sensuum mens nostra reppererit, rursus aliis inrepentibus ipsae quoque quae adprehensae fuerant lubrica uolubilitate diffugiunt, ita ut nullam constantiam sui retinens animus nec potestate propria sanctarum cogitationum possidens firmitatem etiam tunc, cum eas uidetur utcumque retinere, fortuito illas et non de industria concepisce credatur. Quomodo enim ortus earum nostro arbitrio putabitur adscribendus, quarum perseuerantia non consistit in nobis? Sed ne forte sub huius quaestionis indagine a coepto narrationis ordine longius euagantes expositionem propositam super orationis statu diutius retardemus, suo hanc tempore reseruantes de qualitate orationis instantissime quaesumus informari, praesertim cum nullo tempore nos ab ea

Que l'âme se fixe en cette tranquillité, après avoir brisé toutes les entraves des passions charnelles, que le cœur s'attache immuablement à ce Bien unique et suprême : et le précepte de l'Apôtre se trouvera rempli : « Priez sans relâche! » et : « En tout lieu, levez au ciel des mains pures, sans colère ni contestation. » C'est qu'en effet l'âme s'absorbe, si l'on peut dire, en cette pureté; de sa condition terrestre, elle est refaite sur un exemplaire spirituel et angélique; et désormais toutes ses impressions, tous ses entretiens, tous ses actes ne sont que prière très pure et sans alliage.

VII. GERMAIN. — Plût à Dieu que nous eussions, à garder les semences des pensées spirituelles, la même facilité que nous avons pour l'ordinaire à les concevoir! Mais à peine notre cœur les a-t-il conçues par le souvenir d'une parole de l'Écriture ou de quelque vertueuse action, ou par la contemplation des célestes mystères, elles glissent d'une fuite insensible et s'évanouissent à l'instant. Que si notre esprit en découvre quelque source nouvelle, les distractions reviennent aussitôt; et celles que l'on avait réussi d'abord à saisir, échappent à leur tour, inconstantes, et s'enfuient. L'âme est incapable de se fixer; il n'est pas en sa puissance de donner de la consistance aux pensées saintes. Et lors même qu'elle semble les retenir tant bien que mal, on est fondé à penser qu'elle les a conçues par hasard plutôt que par son industrie. Comment croire en effet qu'il faille faire honneur de leur apparition à notre libre volonté, quand leur persévérance dépend si peu de nous!

Mais je craindrais que l'examen de cette question ne nous entraînaît trop loin de notre sujet, et ne retardât beaucoup les éclaircissements que vous nous avez promis sur la nature de la prière. Nous la réservons, pour la voir en son temps. Présentement, nous vous demandons avec instance de nous dire en quoi consiste la prière : nous avons une raison particulière de le faire dans l'avertissement que donne le Bienheureux

13. 1 Thess., 5, 17.

14. 1 Tim., 2, 8.

cessare beatus apostolus moneat dicens : *Sine intermissione orate*¹⁵. Et ideo primum de qualitate eius desideramus institui, id est qualis debeat emitti semper oratio, deinde qualiter hanc eandem quaecumque est possidere uel exercere sine intermissione possimus. Non enim parua cordis intentione eam perfici posse et experientia cotidiana et prosecutio tuae sanctitatis ostendit, qua finem monachi ac totius perfectionis culmen in orationis consummatione consistere definisti.

VIII. ISAAC : Vniuersas orationum species absque ingenti cordis atque animae puritate et inluminacione sancti spiritus arbitror comprehendi non posse. Tot enim sunt quot in una anima, immo in cunctis animabus status queunt qualitatesque generari. Et ideo licet sciamus nos pro hebitudine cordis nostri uniuersas orationum species non posse perspicere, tamen, in quantum mediocritas experientiae nostrae adsequi praualuerit, digerere eas utcumque temptabimus. Secundum mensuram namque puritatis, in quam mens unaquaque proficit et qualitatem status in quo uel ex accedentibus inclinatur uel per suam renouatur industriam, ipsae quoque momentis singulis reformantur : et idcirco uniformes orationes emitti semper a nemine posse certissimum est. Aliter enim quisque supplicat cum alacer est, aliter cum tristitiae seu desperationis pondere praegrauatur, aliter cum spiritalibus successibus uiget, aliter cum impugnationum mole deprimitur, aliter cum ueniam peccatorum, aliter cum adquisitionem gratiae seu cuiuslibet uirtutis exposcit uel certe extinctionem cuiuscumque uitii deprecatur, aliter cum consideratione gehennae ac futuri iudicii timore compungitur, aliter cum spe futurorum bonorum desiderioque flammatur, aliter cum in necessitatibus ac periculis, aliter cum in securitate

15. 1 Thess., 5, 17.

Apôtre de ne l'interrompre jamais, lorsqu'il dit : « Priez sans cesse ! » Ainsi, notre premier désir est que vous nous instruisiez de sa nature, et des qualités dont elle doit être toujours revêtue. Vous nous direz ensuite le moyen d'y persévérer, quelle qu'elle soit, et de la rendre continue. Un cœur qui s'y applique médiocrement, n'y saurait atteindre : l'expérience de tous les jours nous le montre, mais aussi le discours de votre sainteté, où vous avez mis la fin du moine et le sommet de toute perfection dans la prière achevée.

VIII. ISAAC. — Je tiens pour impossible de distinguer toutes les formes de prières, à moins d'une pureté de cœur tout à fait singulière et de lumières extraordinaires de l'Esprit-Saint. Leur nombre est aussi grand qu'il peut se rencontrer dans une âme, ou plutôt dans toutes les âmes, d'états et de dispositions différentes. Je sais combien mon insensibilité de cœur me rend incapable de les apercevoir toutes; j'essaierai cependant de les décrire tant bien que mal, dans la mesure que permettra ma médiocre expérience.

La prière se modifie à tout instant, selon le degré de pureté où l'âme est parvenue, suivant aussi sa disposition actuelle, que celle-ci soit due à des influences étrangères ou spontanée; et il est bien certain que pour personne elle ne demeure en tout temps identique à elle-même. On prie différemment suivant que l'on a le cœur léger, ou alourdi de tristesse et de désespérance; dans l'enivrement de la vie surnaturelle, et la dépression des tentations violentes; lorsqu'on implore le pardon de ses fautes, ou que l'on demande une grâce, une vertu, la guérison d'un vice; dans la compunction qu'inspirent la pensée de l'enfer et la crainte du jugement, et lorsqu'on brûle du désir et de l'espérance des biens futurs; parmi l'adversité et le péril, ou dans la paix et la sécurité; si l'on se sent inondé

ac tranquillitate uersatur, aliter cum sacramentorum caelestium reuelationibus inlustratur, aliter cum sterilitate uirtutum ac sensuum ariditate constringitur.

VIII. Et idcirco his super orationum qualitate digestis, licet non quantum exposcit materiae magnitudo, sed quantum uel temporis admittit angustia uel certe capere tenuitas ingenii nostri et cordis praeualet hebitudo, maior nobis nunc inminet difficultas, ut ipsas singillatim orationum species exponamus, quas apostolus quadripertita ratione distinxit ita dicens : *Deprecor itaque primo omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones*¹⁶. Quae non inaniter ab apostolo ita fuisse diuisa minime dubitandum est. Et primitus indagandum quid obsecratione, quid oratione, quid postulatione, quid gratiarum actione signetur. Deinde perquirendum utrum hae quattuor species ab orante sint pariter adsumendae, id est ut omnes simul in unaquaque supplicatione iungantur, an uicissim singillatimque sint offerendae, ut puta nunc quidem obsecrationes, nunc uero orationes, nunc autem postulationes seu gratiarum actiones oporteat promi, an certe alius quidem obsecrationes, alius uero orationes, alius uero postulationes, alius gratiarum actiones deo debeat exhibere secundum mensuram scilicet aetatis suae, in quam unaquaque mens per intentionis proficit industriam.

X. Et ideo primum proprietates ipsae sunt nominum uerborumque tractandae ac discutiendum quid inter orationem et obsecrationem ac postulationem intersit, deinde similiter perscrutandum utrum singillatim sint an pariter exhibendae, tertio indagandum

¹⁶. 1 Tim., 2, 1.

de lumière à la révélation des mystères du ciel, ou paralysé par la stérilité dans la vertu et la sécheresse dans les pensées.

IX. J'ai parlé des différentes prières : indications trop brèves au prix de ce que réclamerait l'ampleur d'un tel sujet, mais mesurées au temps très court dont nous disposons, et au peu de pénétration que comportent ma faible intelligence et un cœur appesanti comme le mien. Voici maintenant une difficulté plus grave : il s'agit de décrire en particulier les diverses espèces de prières.

L'Apôtre en a distingué quatre : « J'adjure, dit-il, que l'on offre des obsécrationes, des promesses, des demandes et des actions de grâces. » Cette division n'est point vaine, on n'en saurait douter. Nous avons donc premièrement à chercher ce que signifient les termes d'obsécration, promesse, demande, action de grâces. Nous examinerons ensuite si l'on doit, en priant, faire appel aux quatre espèces en même temps, de sorte qu'on les retrouve partout et toujours; ou s'il convient de les offrir tour à tour et séparément. Faut-il faire tantôt des obsécrationes, et tantôt des promesses; aujourd'hui des demandes, demain des actions de grâces? Ou bien, tel doit-il offrir à Dieu des obsécrationes; et tel autre, des promesses; celui-ci, des demandes; celui-là, des actions de grâces : chacun selon la mesure de l'âge où l'ont fait parvenir son ardeur et son zèle?

X. Et d'abord, quel est le sens exact des termes? C'est la première question qui se pose. Quelle différence entre la promesse, l'obsécration, la demande?

Puis, convient-il de produire ces actes séparément, ou tous ensemble? Troisièmement l'ordre établi par

utrum etiam ipse ordo qui ita est apostoli auctoritate dispositus aliquid amplius instruat auditorem, an simpliciter accipienda sit ista distinctio et indifferenter putanda sit ab illo taliter fuisse digesta. Quod mihi satis uidetur absurdum. Non enim credendum est aliquid transitorie ac sine ratione spiritum sanctum per apostolum protulisse. Et idcirco eodem quo coepimus ordine, prout dominus donauerit, singula retractemus.

XI. *Deprecor itaque primo omnium fieri obsecrationes.* Obsecratio inploratio est seu petitio pro peccatis, qua uel pro praesentibus uel pro praeteritis admissis suis unusquisque conpunctus ueniam deprecatur.

XII. Orationes sunt quibus aliquid offerimus seu uouemus deo, quod Graece dicitur εὐχή, id est uotum. Nam ubi dicitur in Graeco Τὰς εὐχάς μου τῷ Κυρίῳ ἀποδώσω, in Latino legitur : *uota mea domino reddam*¹⁷ quod secundum proprietatem uerbi ita exprimi potest : orationes meas domino reddam. Et illud quod legimus in Ecclesiaste : *Si uoueris uotum deo, ne moram feceris reddere illud*¹⁸, in Graeco similiter scribitur : ἔάν εὐξη εὐχὴν τῷ Κυρίῳ, id est : *Si oraueris orationem domino, ne moram feceris reddere illam.* Quod ita ab unoquoque nostrum inplebitur. Oramus, cum renuntiantes huic mundo spondemus nos mortificatos cunctis acibus et conuersationi mundanae tota cordis intentione domino seruituros. Oramus, cum pollicemur saeculari honore contempto ac terrenis opibus spretis in omni contritione cordis ac paupertate spiritus nos domino cohaesuros. Oramus, cum promitti-

17. Ps. 115, 14.

18. Eccles., 5, 3 (LXX).

l'autorité de l'Apôtre renferme-t-il quelque enseignement spécial pour les fidèles? Ou bien cette distinction se doit-elle prendre plus simplement, et peut-on penser que l'Apôtre l'ait faite sans intention? Cette supposition me paraît, quant à moi, franchement absurde. Il n'est pas croyable que le Saint-Esprit ait parlé par sa bouche comme en passant et sans motif. Nous allons donc reprendre ces espèces une par une, dans l'ordre indiqué, pour en traiter comme Dieu nous en fera la grâce.

XI. « J'adjure avant tout de faire des obsécrationes. » L'obsécration, c'est le cri, la prière du pécheur touché de componction, et qui implore le pardon de ses fautes présentes et passées.

XII. La promesse est l'acte par lequel nous offrons ou vouons quelque chose à Dieu. Les Grecs l'appellent « εὐχή », c'est-à-dire « vœu ». Où le grec porte : « τὰς εὐχάς μου τῷ Κυρίῳ ἀποδώσω », nous lisons dans le latin : *Vota mea Domino reddam*, « J'accomplirai les vœux que j'ai faits au Seigneur », ce qui, en rigueur de termes, pourrait s'exprimer ainsi : « Je ferai les oraisons promises au Seigneur. » Nous lisons encore dans l'*Ecclesiaste* : « Si vous faites un vœu à Dieu, ne différez pas de l'accomplir. » En grec, on a, comme tout à l'heure : « ἔάν εὐξη εὐχὴν τῷ Κυρίῳ », c'est-à-dire : « Si vous promettez une oraison au Seigneur », ne différez point de la faire.

Voici, quant à nous, comment nous accomplirons ce précepte.

Nous promettons, lorsque nous renonçons au monde, et nous engageons solennellement à mourir à tous ses actes et à son style de vie, pour servir le Seigneur de toute l'ardeur de notre âme. Nous promettons, lorsque nous nous engageons à mépriser la gloire du siècle, et à fouler aux pieds les richesses de la terre, afin de nous attacher au Seigneur, contrits de cœur et pauvres d'esprit. Nous promettons, lorsque nous

mus nos purissimam corporis castitatem seu immobilem patientiam exhibituros esse perpetuo, uel cum de corde nostro radices irae siue tristitiae mortem operantis uouemus funditus eruendas. Quae cum desidia resoluti atque ad antiqua uitia recurrentes minime fecerimus, erimus orationum nostrarum ac uotorum rei diceturque de nobis : *Melius est non uouere, quam uouere et non reddere*. Quod secundum Graecum dici potest : *Melius est non orare te, quam orare et non reddere*¹⁹.

XIII. Tertio loco ponuntur postulationes, quas pro aliis quoque, dum sumus in feruore spiritus constituti, solemus emittere, uel pro caris scilicet nostris uel pro totius mundi pace poscentes, et ut ipsius apostoli uerbis eloquar cum *pro omnibus hominibus, pro regibus et omnibus qui in sublimitate sunt*²⁰ supplicamus.

XIII. Quarto deinde loco gratiarum actiones ponuntur, quas mens, uel cum praeterita dei recolit beneficia uel cum praesentia contemplatur, seu cum in futurum quae et quanta praeparauerit deus his qui diligunt eum prospicit, per ineffabiles excessus domino refert. Qua etiam intentione nonnumquam preces uberiores emitti solent, dum illa quae reposita sunt in futuro sanctorum praemia purissimis oculis intuendo ineffabiles deo gratias cum inmenso gaudio spiritus noster instigatur effundere.

XV. Ex quibus quattuor speciebus licet nonnum-

19. Eccles., 5, 4 (LXX).

20. 1 Tim., 2, 1-2.

vouons pour jamais la chasteté parfaite du corps et une patience inaltérable, et que nous prenons l'engagement d'arracher complètement de notre cœur les racines de la colère et de cette tristesse qui donne la mort.

Si, infidèles à nos promesses, nous nous laissons énerver par le relâchement, et revenons à nos vices d'autrefois, nous aurons à répondre de nos promesses et de nos vœux, et l'on dira de nous : « Mieux vaut ne pas faire de vœux, que d'en faire et de ne les pas tenir. » Ce qui, d'après le grec, pourrait s'exprimer comme il suit : « Mieux vaut ne pas promettre, que de promettre et d'être infidèle. »

XIII. En troisième lieu, viennent les demandes. Ce sont les prières que nous faisons pour les autres, tandis que nous sommes dans la ferveur de l'esprit, soit que nos requêtes concernent seulement ceux qui nous sont chers, soit qu'elles aient pour objet la paix du monde, soit enfin, pour emprunter le langage de l'Apôtre, qu'elles embrassent « l'humanité tout entière, les rois et toutes les personnes constituées en dignité ».

XIV. Puis, ce sont, en quatrième lieu, les actions de grâces.

Lorsque l'âme repasse par le souvenir les bienfaits passés de Dieu, et considère ceux dont il la comble dans le présent, ou lorsqu'elle porte son regard vers l'avenir sur l'infinie récompense qu'il prépare à ceux qui l'aiment, elle lui rend grâces parmi d'indicibles transports. Même il arrive parfois que cette application d'esprit l'invite à prier avec une plus grande effusion; car, à contempler d'un regard très pur les récompenses réservées aux saints dans la vie future, elle se sent pressée de se répandre devant Dieu en d'ineffables actions de grâces, dans le sentiment d'une joie sans mesure.

XV. Ces quatre espèces sont des sources fécondes de

quam soleant occasiones supplicationum pinguium generari (nam et de obsecrationis specie quae de conpunctione nascitur peccatorum, et de orationis statu quae de fiducia oblationum et consummatione uotorum pro conscientiae profluit puritate, et de postulatione quae de caritatis ardore procedit, et de gratiarum actione quae beneficiorum dei et magnitudinis ac pietatis eius consideratione generatur, feruentissimas saepissime nouimus preces ignitasque prodire, ita ut constet omnes has quas praediximus species omnibus hominibus utiles ac necessarias inueniri, ut in uno eodemque uiro nunc quidem obsecrationum, nunc autem orationum, nunc postulationum puras ac feruentissimas supplicationes uariatus emittat affectus), tamen prima ad incipientes uidetur peculiarius pertinere, qui adhuc uitiorum suorum aculeis ac memoria remordentur, secunda ad illos qui in profectu iam spiritali adeptituque uirtutum quadam mentis sublimitate consistunt, tertia ad eos qui perfectionem uotorum suorum operibus adimplentes intercedere pro aliis quoque consideratione fragilitatis eorum et caritatis studio prouocantur, quarta ad illos qui iam poenali conscientiae spina de cordibus uulsa securi iam munificentias domini ac miserationes, quas uel praeterito tribuit uel in praesenti largitur uel praeparat in futuro, mente purissima retractantes ad illam ignitam et quae ore hominum nec comprehendi nec exprimi potest orationem feruentissimo corde raptantur. Nonnumquam tamen mens, quae in illum uerum puritatis proficit adfectum atque in eo iam coeperit radicari, solet haec omnia simul pariterque concipiens atque in modum cuiusdam inconprehensibilis ac rapacissimae flammae cuncta peruolitans ineffabiles ad deum preces purissimi uigoris effundere, quas ipse spiritus interpellans gemitibus inenarrabilibus ignorantibus nobis emittit ad deum,

prière. Il est d'expérience que l'obsécration, fille du repentir; la promesse, qui naît, dans une conscience pure, de la loyauté dans les offrandes et de l'accomplissement de ses vœux; la demande, qui procède de l'ardeur de la charité; et l'action de grâces, que produit la vue des bienfaits de Dieu, de sa grandeur et de sa bonté, jaillissent souvent en prières ferventes et toutes de feu.

Il est certain, par suite, qu'elles peuvent être toutes utiles, voire indispensables à chacun. Et l'on verra la même personne offrir, selon les différents états de son âme, les obsécrationes, les promesses et les demandes les plus pures et les plus ferventes.

Cependant, la première forme de prière semble convenir plus particulièrement aux commençants, que leurs vices n'ont pas cessé de troubler, et que poursuit encore le remords. La deuxième convient à ceux qui progressent, recherchent la vertu et tiennent déjà haut leur âme; la troisième, à ceux dont la vie répond pleinement à leurs promesses, et qui, à la vue de la fragilité du prochain, se sentent portés par un mouvement de charité à intercéder pour lui. La quatrième, enfin, est l'apanage de ceux qui ont arraché de leur cœur l'épine douloureuse du remords : tranquilles désormais, ils se prennent à repasser, dans une âme très pure, les munificences et les miséricordes que le Seigneur leur a faites dans le passé, qu'il leur prodigue dans le présent et leur prépare dans l'avenir; et leur cœur s'enflamme, et il est ravi en cette prière de feu que le langage humain ne saurait exprimer.

Cependant, il arrive que l'âme parvenue à cet état de vraie pureté et qui commence de s'y enraciner, conçoit en même temps toutes les formes de prières; elle vole de l'une à l'autre, flamme insaisissable, flamme dévorante; elle s'épanche en prières toutes vives et pures, que l'Esprit-Saint lui-même exhale à notre insu vers Dieu avec des gémissements inénarrables; elle

tantam scilicet in illius horae momento concipiens et ineffabiliter in supplicatione profundens, quanta non dicam ore percurrere, sed ne ipsa quidem mente valeat alio tempore recordari. Et inde est, quod in qualibet mensura quis positus nonnumquam puras intentasque preces inuenitur emitlere, quia et de illo primo et humili ordine, qui est super recordatione futuri iudicii, is qui adhuc sub terroris est poena ac metu examinis constitutus ita ad horam compungitur, ut non minore spiritus alacritate de obsecrationis pinguedine repleatur, quam ille qui per puritatem cordis sui munificentias dei perlustrans atque percurrens ineffabili gaudio laetitiaeque resoluitur. Incipit enim secundum sententiam domini plus diligere, quia sibi met ampliora cognoscit indulta²¹.

XVI. Tamen expetendae sunt nobis per profectum vitae consummationemque uirtutum illae potius supplicationum species, quae uel de contemplatione futurorum bonorum uel de caritatis ardore funduntur seu certe, ut humiliter et secundum incipientium mensuram loquar, pro acquisitione quarumcumque uirtutum seu uitii cuiuslibet extinctione generantur. Aliter enim ad illa sublimiora quae praediximus supplicationum genera peruenire nullatenus poterimus, nisi per ordinem postulationum istarum sensim mensura nostra fuerit gradatimque prouecta.

XVII. Has quattuor supplicationum species ita etiam dominus exemplo suo nobis initiare dignatus est, ut in hoc quoque implet illud quod de ipso dicitur : *quae coepit Iesus facere et docere*²². Nam obsecrationis genus adsumit cum dicit : *Pater, si possibile est, transeat*

conçoit, elle laisse déborder de son sein, en ce seul instant d'ineffable oraison, tant de sentiments, qu'elle serait incapable, en un autre moment, je ne dis pas seulement de les exprimer, mais même de les repasser dans son souvenir.

Il arrive aussi que l'on atteigne à la prière intense et pure, en quelque degré que l'on se trouve, même dans le premier et le plus humble, qui consiste en la méditation du jugement. Tandis que l'âme tremble d'effroi et d'épouvante à la pensée de la redoutable épreuve et du châtement réservé aux coupables, elle se sent à l'heure même profondément touchée de componction. De l'abondance de son obsération jaillit l'enthousiasme de l'esprit, et elle en est toute remplie, non moins que celle qui, dans la splendeur de sa pureté, considère les bienfaits de son Dieu, et se fonde, à cette vue, de joie et d'ineffable allégresse. C'est que, suivant la parole du Seigneur, elle commence à plus aimer, en voyant qu'il lui a été plus pardonné.

XVI. Notre ambition aura pourtant ses préférences. Elle nous portera, par une vie toujours meilleuré et la pratique parfaite des vertus, aux formes de prières qui ont leur principe dans la contemplation des biens éternels et l'ardeur de la charité; ou, pour tenir un langage plus modeste et qui soit à la taille des commençants, à celles qui prennent naissance du désir d'acquérir une vertu ou d'éteindre un vice. En effet, nous ne saurions parvenir aux prières sublimes dont nous avons parlé d'abord, qu'en passant premièrement par ces demandes, pour nous élever ensuite peu à peu et par degrés.

XVII. Le Seigneur lui-même a daigné inaugurer ces quatre modes de prières et nous en donner l'exemple. Là encore s'est accompli ce qui est dit de lui : « *Quae coepit Iesus facere et docere* » ; « Il faisait, puis il enseignait. » C'est une obsération que ces paroles : « Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi » ; ou

21. Luc., 7, 47.

22. Act., 1, 1.

a me calix iste²³, uel illud quod ex persona eius cantatur in psalmo : *Deus deus meus respice me : quare me dereliquisti*²⁴ ? aliaque his similia. Oratio est cum dicit : *Ego clarificaui te super terram, opus consummaui quod dedisti mihi ut facerem*²⁵, siue illud : *Et pro eis sanctifico me ipsum, ut sint et ipsi sanctificati in ueritate*²⁶. Postulatio est cum dicit : *Pater, quos dedisti mihi, uolo ut ubi ego sum et ipsi sint mecum, ut uideant gloriam meam quam dedisti mihi*²⁷, uel certe cum dicit : *Pater, ignosce eis : non enim sciunt quid faciunt*²⁸. Gratiarum actio est cum dicit : *Confiteor tibi pater, domine caeli et terrae, quia abscondisti haec a sapientibus et prudentibus, et reuelasti ea paruulis. Ita Pater, quia sic fuit placitum ante te*²⁹, uel certe cum dicit : *Pater, gratias ago tibi quoniam audisti me. Ego autem sciebam quia semper me audis*³⁰. Quae tamen quattuor supplicationum genera licet singillatim ac diuerso tempore secundum illum quem comprehendimus modum idem dominus noster distinxerit offerenda, tamen etiam simul ea in supplicatione perfecta comprehendere posse identidem suis ostendit exemplis, per illam scilicet orationem quam ad finem euangelii secundum Iohannem³¹ legimus eum copiosissime profudisse. Ex cuius textu quia longum est uniuersa percurri, diligens inquisitor haec ita esse lectionis ipsius serie poterit edoceri. Quem sensum apostolus quoque in epistula ad Philippenses has quattuor supplicationum species aliquantum inmutato ponens ordine euidenter expressit ostenditque debere eas nonnumquam simul sub ardore unius supplicationis offerri, ita dicens : *Sed in omni oratione et obsecratione cum gratiarum actione petitiones uestrae innotescant*

23. Mt., 26, 39. 24. Ps. 21, 2. 25. Ioh., 17, 4.
 26. L. c., 19. 27. L. c., 24. 28. Luc., 23, 34. 29. Mt., 11,
 25-26. 30. Ioh., 11, 41-42. 31. Cf. Ioh., 17.

celles-ci, que le psalmiste met sur ses lèvres : « Mon Dieu, mon Dieu, tournez vos regards vers moi; pourquoi m'avez-vous abandonné? » et d'autres semblables.

Et ceci est une promesse : « Je vous ai glorifié sur terre, j'ai achevé l'œuvre que vous m'avez donnée à accomplir »; de même encore : « Et je me fais victime pour eux, afin qu'ils soient hosties eux aussi pour la prédication de l'Évangile. »

Le Seigneur fait une demande, lorsqu'il dit : « Père, ceux que vous m'avez donnés, je veux que là où je suis, ils soient avec moi, afin qu'ils voient la gloire que vous m'avez donnée »; et encore : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. »

Voici enfin l'action de grâces : « Je vous bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et les avez révélées aux petits. Oui, Père, je vous bénis de ce que tel a été votre bon plaisir »; et : « Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé. Pour moi, je savais que vous m'exaucez toujours ».

Mais, tout en spécifiant, comme nous l'avons nous-mêmes compris, qu'il était loisible de séparer ces quatre sortes de prières, pour les faire en des moments différents, le Seigneur nous a montré aussi par son exemple qu'on pouvait les unir dans une prière parfaite : je veux parler de celle que nous lisons à la fin de l'Évangile de saint Jean, et dans laquelle il laissa déborder le trop-plein de son âme. Le passage est long pour le citer en entier; mais qui voudra l'examiner avec soin, reconnaîtra par la trame du texte lui-même qu'il en est bien comme nous disons.

C'est évidemment l'idée qu'exprime aussi l'Apôtre dans l'épître aux Philippiens, lorsqu'il cite dans un ordre un peu différent nos quatre sortes de prières : il montre bien qu'elles doivent quelquefois se fondre dans la même ardente supplication; « Mais en toute promesse et obsecration, présentez à Dieu vos demandes avec action de grâces. » Par où il a voulu nous

*apud deum*³². Per quod uoluit nos in hoc specialius erudire, quod et in oratione et in obsecratione gratiarum actio debeat cum postulatione misceri.

XVIII. Haec itaque supplicationum genera sublimior adhuc status ac praecelsior subsequetur, qui contemplatione dei solius et caritatis ardore formatur, per quem mens in illius dilectionem resoluta atque reiecta familiarissime deo uelut patri proprio peculiari pietate conloquitur. Quem statum debere nos diligenter expetere formula dominicae orationis instituit dicens : *Pater Noster*³³. Cum ergo uniuersitatis deum ac dominum patrem nostrum esse uoce propria confitemur, profecto de condicione seruili in adoptionem filiorum nos profitemur adscitos, adicientes deinde : *qui es in caelis*³⁴, ut conmorationem uitae praesentis qua in hac degimus terra uelut peregrinam atque a nostro patre nos longissime separantem toto horrore uitantes ad illam potius regionem, in qua patrem nostrum conmorari fatemur, summo desiderio properemus nihilque admittamus eiusmodi, quod indignos nos hac nostra professione ac nobilitate tantae adoptionis efficiens et hereditate paterna uelut degeneres priuet et iram nos faciat iustitiae eius ac seueritatis incurrere. In quem filiorum ordinem gradumque prouecti illa continuo quae est in bonis filiis pietate flagrabimus, ut iam non pro nostris utilitatibus, sed pro nostri patris gloria totum inpendamus affectum, dicentes ei : *sanctificetur nomen tuum*³⁵, nostrum desiderium, nostrum gaudium gloriam nostri patris esse testantes, imitatores effecti illius qui dixit : *Qui a semet ipso loquitur, gloriam propriam quaerit : qui autem quaerit gloriam*

32. Phil., 4, 6.

33. Mt., 6, 9.

34. L. c.

35. L. c.

apprendre particulièrement ceci, que dans la promesse et l'obsecration, l'action de grâces doit s'unir à la demande.

XVIII. Ces divers modes de prière seront suivis d'un état plus sublime encore et d'une plus transcendante élévation. C'est un regard sur Dieu seul, un grand feu d'amour. L'âme s'y fond et s'abîme en la sainte dilection, et s'entretient avec Dieu comme avec son propre Père, très familièrement, dans une tendresse de piété toute particulière.

Que ce soit un devoir pour nous de tendre à cet état, le texte même de la prière du Seigneur nous l'apprend, puisqu'il dit : « Notre Père. » Nous confessons de notre propre bouche que le Dieu et Seigneur de l'univers est notre Père; et c'est bien là faire profession d'avoir été appelés de la condition servile à celle de fils adoptifs.

Nous ajoutons : « Qui êtes aux cieus. » Le temps de notre vie n'est plus dès lors qu'un exil; et cette terre, une terre étrangère, qui nous sépare de notre Père. Fuyons-la; et, de toute l'ardeur de nos désirs, hâtons-nous vers la région où nous proclamons que réside notre Père! Que rien dans notre conduite, en nous rendant indignes de la profession que nous faisons d'être ses enfants et de l'honneur d'une telle adoption, ne nous prive, comme des fils dégénérés, de son héritage, et ne nous fasse encourir sa colère et les sévérités de sa justice!

Une fois parvenus à cette dignité d'enfants de Dieu, nous brûlerons aussitôt de la tendresse qui est au cœur de tous les bons fils; et, sans plus songer à nos intérêts, nous n'aurons de passion que pour la gloire de notre Père. Nous lui dirons : « Que votre nom soit sanctifié » témoignant par là que sa gloire est tout notre désir et toute notre joie, à l'imitation de celui qui a dit : « Celui qui parle de lui-même cherche sa propre gloire; mais celui qui cherche la gloire de Celui qui l'a

*eius qui misit illum, hic uerax est, et iniustitia in eo non est*³⁶. Denique uas electionis hoc repletus affectu etiam anathema fieri optat a Christo, dummodo familia ei multiplex adquiratur et ad gloriam sui patris salus totius Israheliticæ plebis aderescat³⁷. Securus enim optat interire pro Christo, qui nouit neminem mori posse pro uita. Et iterum *gaudemus*, inquit, *quando nos infirmi sumus, uos autem potentes estis*³⁸. Et quid mirum si uas electionis pro Christi gloria et fratrum suorum conuersione gentisque priuilegio anathema fieri optat a Christo, cum Michæas quoque propheta uelit se mendacem fieri et ab inspiratione sancti spiritus alienum, dummodo plagas illas et captiuitatis exitia quæ sua uaticinatione prædixerat plebs Iudæicæ nationis euadat, *utinam*, inquiens, *non essem uir habens spiritum, et mendacium potius loquerer*³⁹ : ut prætermittamus illum legislatoris adfectum, qui cum fratribus suis etiam perituris non rennuit interire dicens : *Obsecro, domine, peccauit populus iste peccatum magnum : aut dimitte eis hanc noxam, aut si non facis, dele me de libro tuo quem scripsisti*⁴⁰. Potest autem congrue satis istud dicitur *sanctificetur nomen tuum* etiam taliter accipi : sanctificatio dei nostra perfectio est. Itaque dicentes ei *sanctificetur nomen tuum* aliis uerbis hoc dicimus : tales nos facito, pater, ut sanctificationem tuam uel intellegere quanta sit uel capere mereamur, uel certe ut in nostra conuersatione spiritali sanctus appareas. Quod tunc efficaciter impletur in nobis, quando *uident homines opera nostra bona et glorificant patrem nostrum qui est in caelis*⁴¹.

XVIII. Secunda petitio mentis purissimæ aduenire iam iamque regnum sui patris exoptat, uel istud sci-

envoyé, est véridique, et il n'y a point en lui d'injustice. »

Plein de ces sentiments, saint Paul, ce vase d'élection, va jusqu'à souhaiter d'être anathème et séparé du Christ, pourvu qu'il puisse lui gagner une famille nombreuse, et augmenter la gloire de son Père par le salut d'Israël. Il peut souhaiter sans crainte de périr pour le Christ : il sait bien qu'il est impossible de mourir pour celui qui est la Vie. Il dit encore : « C'est une joie pour nous de nous voir faibles, tandis que vous, au contraire, vous êtes forts. »

Et pourquoi s'étonner que saint Paul souhaite d'être anathème pour la gloire du Christ, la conversion de ses frères et le salut du peuple privilégié, quand le prophète Michée voudrait, lui, être menteur, et devenir étranger aux inspirations du Saint-Esprit, pourvu que la nation juive pût échapper aux souffrances et aux désastres de la captivité prédite par ses oracles ? « Plût à Dieu, s'écrie-t-il, que l'Esprit ne fût pas en moi, et que mes paroles ne fussent que mensonge ! » Et je ne dis rien du beau mouvement du Législateur ; si ses frères doivent périr, il ne refuse pas de mourir avec eux : « Seigneur, dit-il, ce peuple a commis un grand péché. Mais, je vous en conjure, pardonnez-lui sa faute ; sinon, effacez-moi du livre que vous avez écrit. »

Ces paroles : « Que votre nom soit sanctifié », pourraient très bien s'entendre aussi en ce sens que Dieu est sanctifié par notre perfection. Et dès lors, lui dire : « Que votre nom soit sanctifié », ce serait, en d'autres termes, lui dire : « Père, rendez-nous tels que nous méritons de connaître, de comprendre la grandeur de votre sainteté, ou du moins que cette sainteté éclate en notre vie toute spirituelle ! » C'est ce qui s'accomplit en nous, lorsque « les hommes voient nos bonnes œuvres et glorifient notre Père qui est aux cieux ».

XIX. Dans sa deuxième demande, l'âme très pure exprime le vœu de voir arriver bientôt le règne de son Père.

36. Ioh., 7, 18.

37. Cf. Rom., 9, 3.

38. 2 Cor., 13, 9.

39. Mich., 2, 11.

40. Ex., 32, 31-32.

41. Mt., 5, 16.

licet quo cotidie Christus regnat in sanctis (quod ita fit, cum diaboli imperio per extinctionem foetentium uirtutum de nostris cordibus pulso deus in nobis per uirtutum bonam fragrantiam coeperit dominari et deuicta fornicatione castitas, superato furore tranquillitas, calcata superbia humilitas in nostra mente regnauerit), uel certe illud quod praestituto tempore omnibus est perfectis ac dei filiis generaliter repromissum, in quo eis dicitur a Christo : *uenite benedicti patris mei, possidete paratum uobis regnum a constitutione mundi*⁴², intentis illud quodammodo obtutibus ac defixis desiderans et expectans dicensque ad eum : *ueniat regnum tuum*⁴³. Nouit enim testimonio conscientiae suae, cum apparuerit, mox eius se futuram esse consortem. Haec enim dicere uel optare criminorum nullus audebit, quia nec uidere tribunal iudicis uolet, quisque sub aduentu eius non palmam nec praemia suis meritis, sed poenam nouit protinus repensandam.

XX. Tertia supplicatio filiorum est : *Fiat uoluntas tua sicut in caelo et in terra*⁴⁴. Non potest esse iam maior oratio quam optare, ut terrena mereantur caelestibus coaequari. Nam quid est aliud dicere *fiat uoluntas tua sicut in caelo et in terra* quam ut sint homines similes angelis, et sicut uoluntas dei ab illis inpletur in caelo, ita etiam hi qui in terra sunt non suam, sed eius uniuersi faciant uoluntatem? Hoc quoque nemo ex affectu dicere praeualebit nisi is solus, qui deum credit omnia quae uidentur uel aduersa uel

Elle peut viser par là d'abord le règne inauguré chaque jour par le Christ dans l'âme des saints. C'est ce qui se produit, lorsque le diable une fois chassé de notre cœur avec les vices dont il l'infectait, et son empire évanoui, Dieu entre chez nous en souverain, en même temps que s'y répand la bonne odeur des vertus. La fornication vaincue, c'est la chasteté qui règne dans notre âme; la fureur surmontée, la tranquillité; la superbe foulée aux pieds, l'humilité.

Elle peut aussi avoir en vue celui qui a été promis pour un temps marqué d'avance à tous les parfaits d'une manière générale, à tous les enfants de Dieu. C'est alors que le Christ doit leur dire : « Venez, les bénis de mon Père; entrez en possession du royaume qui vous a été préparé dès avant la création du monde. » L'âme tient ses regards ardemment fixés sur cet heureux terme, pleine de désir et d'attente, et elle s'écrie : « Que votre règne arrive! » Elle sait bien, car sa conscience lui en rend témoignage, que, dès qu'il aura paru, elle entrera en partage de ce royaume. Au contraire, il n'est pas un pécheur qui ose prononcer ces paroles ni former un pareil vœu : la vue du tribunal est odieuse à qui sait qu'il n'y aura ni palme ni couronne pour récompenser ses mérites, à l'arrivée du juge, mais qu'un prompt châtement le punira.

XX. La troisième demande des fils est celle-ci : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel! » Souhaiter que la terre mérite d'être égalée au ciel : on ne saurait porter plus haut sa prière. De dire, en effet : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel », n'est-ce point autant que si l'on demandait que les hommes soient semblables aux anges, et que, comme ces esprits bienheureux font au ciel la volonté divine, ainsi les hommes l'accomplissent tous sur la terre, et non point la leur?

Et voilà encore une prière que celui-là seul pourra faire du fond du cœur qui croit que Dieu dispose toutes choses en ce monde pour notre avantage, joies et

42. Mt., 25, 34.

43. Mt., 6, 10.

44. L. c.

prospera pro nostris utilitatibus dispensare, magisque eum pro suorum salute et commodis prouidum atque sollicitum quam nos ipsos esse pro nobis. Vel certe taliter accipiendum : uoluntas dei salus omnium est secundum illam beati Pauli sententiam : *Qui omnes homines uult saluos fieri et ad agnitionem ueritatis uenire*⁴⁵. De qua etiam uoluntate Esaias propheta ex persona dei patris et omnis, inquit, *uoluntas mea fiet*⁴⁶. Dicentes ergo ei *fiat uoluntas tua sicut in caelo et in terra hoc eum aliis oramus uerbis, ut sicut hi qui in caelo sunt, ita omnes qui in terra consistunt tua, pater, agnitione saluentur.*

XXI. Deinde *panem nostrum ἐπιούσιον* id est *substantialiorem da nobis hodie*⁴⁷. Quod alius euangelista *cotidianum*⁴⁸ dixit. Illud nobilitatis ac substantiae eius significat qualitatem, qua scilicet super omnes substantias sit atque omnes creaturas sublimitas magnificentiae eius ac sanctificationis excedat, hoc uero proprietatem usus ipsius atque utilitatis expressit. Nam cum dicit *cotidianum*, ostendit quod sine ipso nullo die spiritalem uitam capere ualeamus. Cum dicit *hodie*, ostendit eum cotidie esse sumendum et hesternam praebitionem eius non sufficere, nisi nobis hodie quoque similiter fuerit adtributus. Omnique nos tempore hanc orationem debere profundere indigentia eius cotidiana commoneat, quia non est dies quo non opus sit nobis huius esu ac perceptione cor interioris nostri hominis confirmare, licet istud quod dicitur *hodie* et ad praesentem uitam possit intellegi, id est : dum in hoc saeculo commoramur, praesta nobis hunc panem. Nouimus enim eum his qui meruerint a te et

infortunes, et qu'il veille avec plus de sollicitude au salut et aux intérêts de ceux qui sont à lui, que nous n'en avons pour nous-mêmes.

On peut entendre aussi cette demande en ce sens que la volonté de Dieu est que tous soient sauvés, selon la parole bien connue de saint Paul : « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité. » Le prophète Isaïe parle de cette même divine volonté, lorsqu'il dit, parlant au nom de Dieu le Père : « Ma volonté se fera tout entière. » Lors donc que nous disons : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel », c'est faire, en d'autres termes, cette prière : « Comme ceux qui sont dans le ciel, que tous ceux qui sont sur la terre, ô Père, soient sauvés par la connaissance de votre nom! »

XXI. Nous ajoutons : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain supersubstantiel, ἐπιούσιον », et, selon un autre évangeliste, « notre pain quotidien ». Le premier qualificatif exprime sa noblesse et le caractère de sa substance, qui l'élèvent au-dessus de toute substance, et font qu'il dépasse par sa sublime grandeur et sainteté toutes créatures. Le second exprime l'usage qu'il en faut faire et son utilité : le mot « quotidien » montre que sans ce pain, nous ne pouvons vivre un seul jour de la vie spirituelle. Quant au mot « aujourd'hui », il montre qu'il faut s'en nourrir tous les jours, et qu'il ne suffirait pas de l'avoir reçu hier, s'il ne nous était pareillement donné aujourd'hui.

Que le besoin quotidien que nous en avons nous soit un avertissement de faire en tout temps cette prière! Il n'est pas de jour où il ne nous soit nécessaire de manger ce pain, pour fortifier le cœur de notre homme intérieur.

Mais « aujourd'hui » peut s'entendre également de la vie présente. « Tandis que nous sommes de ce monde, donnez-nous ce pain. Nous savons que vous le donnerez aussi dans le monde à venir à ceux qui

⁴⁵. 1 Tim., 2, 4. ⁴⁶. Is., 46, 10. ⁴⁷. Mt., 6, 11.
⁴⁸. Luc., 11, 3.

in futuro esse praestandum, sed rogamus ut eum nobis hodie largiaris, quia nisi eum percipere quis in hac uita meruerit, in illa eius particeps esse non poterit.

XXII. *Et dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*⁴⁹. O ineffabilis dei clementia, quae non solum nobis orationis tradidit formam et acceptabilem sibi morum nostrorum instituit disciplinam ac per necessitatem traditae formulae, quae se praecipit a nobis semper orari, irae pariter ac tristitiae euellit radices, sed etiam occasionem rogantibus tribuit eisque reserat uiam, qua clemens ac pius erga se prouocent dei iudicium promulgari, et quodammodo potestatem tribuit qua iudicis nostri possumus sententiam temperare, ad ueniam delictorum nostrorum exemplo eum nostrae remissionis artantes, dum dicimus ei : dimitte nobis sicut et nos dimisimus. Itaque securus huius orationis fiducia de suis admissis ueniam postulabit, quisque remissus erga suos dumtaxat, non erga domini sui extiterit debitores. Solemus etenim nonnulli, quod est deterius, erga illa quidem quae admittuntur ad iniuriam dei, quamuis magnorum sint criminum, placidos nos et clementissimos exhibere, erga nostrarum uero uel paruissimarum offensionum debita exactores inmites atque inexorabiles inueniri. Quisquis igitur in se delinquenti fratri non ex corde remisit, non indulgentiam, sed condemnationem deprecatione hac sibimet inpetrabit, suaque professione semet ipsum poscet dirius iudicari dicens : remitte mihi sicut et ego remisit. Quod cum illi secundum suam petitionem fuerit repensatum, quid aliud subsequetur quam ut exemplo suo inplaca-

l'aurent mérité. Mais nous vous prions de nous l'accorder dès aujourd'hui, parce que celui qui ne l'aura pas reçu en cette vie, ne saurait y avoir part dans l'autre. »

XXII. « Remettez-nous nos dettes, comme nous remettons à ceux qui nous doivent ! »

O clémence ineffable de Dieu ! Non seulement il nous donne en ceci un modèle de prière, non seulement il institue la règle de vie par où nous puissions nous rendre agréables à ses yeux, et, par la mise en demeure que constitue la formule même qu'il nous enseigne et dont il nous prescrit de faire un constant usage en le priant, arrache comme nécessairement les racines de la colère et de la tristesse. Ce n'est pas encore assez. Il nous fournit l'occasion, dans la prière même, et nous offre la facilité de le provoquer à rendre sur nous un jugement indulgent et miséricordieux ; il nous donne en quelque sorte le pouvoir d'adoucir nous-mêmes notre sentence et de le contraindre au pardon par l'exemple de notre propre indulgence, lorsque nous lui disons : « Remettez-nous comme nous avons remis. »

Fort de cette prière, celui-là demandera le pardon de ses fautes avec assurance, qui se sera montré facile pour ses débiteurs. Je dis pour ses débiteurs, et non pour ceux de son Maître. On remarque en effet chez plusieurs une habitude pire encore : les injures faites à Dieu, quelque énormes qu'elles soient, nous trouvent pleins de douceur et d'indulgence ; mais s'il s'agit de nous, pour la moindre offense, nous exigeons réparation avec une rigueur inexorable. Il suit cependant que quiconque n'aura point pardonné du fond du cœur les torts de son frère, n'obtiendra par cette prière que sa condamnation, au lieu de l'indulgence, puisqu'il demandera lui-même un jugement plus sévère, en disant : « Pardonnez-moi comme j'ai pardonné. » S'il est traité comme il le demande, que peut-il bien

⁴⁹. Mt., 6, 12.

bili ira et inremissa sententia puniatur? Ideoque si clementer uolumus iudicari, nos quoque erga illos qui in nos deliquerunt oportet esse clementes. Tantum enim remitteretur nobis, quantum nos remiserimus eis qui nobis quacumque malignitate nocuerunt. Quod formidantes nonnulli, cum in ecclesia haec oratio ab uniuersa plebe concinitur, hunc locum taciti praetermittunt, ne scilicet semet ipsos obligare potius quam excusare sua professione uideantur, non intellegentes quod frustra cauillationes has iudici omnium praetendere moliantur, qui quemadmodum iudicaturus sit supplicibus suis uoluit praemonstrare. Dum enim erga eos non uult inmitis atque inexorabilis inueniri, formam sui iudicii designauit, ut quemadmodum nos ab illo iudicari cupimus, ita nostros fratres, si quid in nobis deliquerint, iudicemus, *quia iudicium sine misericordia ei qui non fecit misericordiam*⁵⁰.

XXIII. Deinde sequitur : *et ne nos inducas in temptationem*⁵¹, de quo non minima nascitur quaestio. Si enim oramus ne permittamur temptari, et unde erit in nobis uirtus constantiae conprobanda secundum illam sententiam : *omnis uir qui non est temptatus, non est probatus*⁵², et iterum : *beatus uir qui suffert temptationem*⁵³? Non ergo hoc sonat *ne inducas nos in temptationem*, id est : ut non permittas nos aliquando temptari, sed : ne permittas nos in temptatione positos superari. Temptatus est enim Iob, sed non est inductus in temptationem. Non enim dedit insipientiam deo nec ad illam ad quam trahebatur temptatoris uoluntatem ore impio blasphemus intrauit.

50. Iac., 2, 13.
53. Iac., 1, 12.

51. Mt., 6, 13.

52. Cf. Sir., 34, 11.

lui advenir, sinon qu'à son exemple, Dieu se montre implacable en sa colère et le punisse d'une sentence sans indulgence? Voulons-nous être jugés avec clémence, soyons nous-mêmes cléments à ceux qui ont eu des torts envers nous. Il nous sera pardonné, dans la mesure où, quelle qu'ait été leur méchanceté, nous pardonnerons à ceux qui nous auront fait du mal.

Plusieurs tremblent à cette pensée, et, lorsqu'à l'église, le peuple, d'une commune voix, récite le *Pater*, ils laissent passer ces paroles sans les dire eux-mêmes, de peur de se condamner de leur propre bouche, au lieu de s'excuser. Ils n'aperçoivent pas que ce sont là de vaines subtilités, dont ils essayent vainement de se couvrir au yeux du Souverain Juge, qui a voulu montrer d'avance à ceux qui le prient, la manière dont il les doit juger. C'est parce qu'il ne veut pas que nous le trouvions sévère et inexorable, qu'il nous a marqué la règle de ses jugements, afin que nous jugions nos frères, s'ils ont eu quelque tort envers nous, comme nous désirons d'être jugés par lui. « Un jugement sans miséricorde attend celui qui n'aura pas fait miséricorde. »

XXIII. La demande suivante : « Ne nous induisez pas en tentation », soulève un difficile problème. Si nous prions Dieu de ne pas permettre que nous soyons tentés, quelle preuve donnerons-nous de notre constance? Car il est écrit : « L'homme qui n'a pas été tenté, n'a pas été éprouvé », et encore : « Heureux l'homme qui supporte la tentation. » Tel n'est donc pas le sens de cette parole : « Ne nous induisez pas en tentation. » Elle ne signifie pas : « Ne permettez pas que nous soyons jamais tentés », mais : « Ne permettez pas que tentés, nous soyons vaincus ». Job a été tenté; il n'a pas été induit en tentation; car il n'a pas accusé la divine Sagesse, il n'est pas entré dans la voie de l'impiété et du blasphème, où le tentateur voulait l'en-

Templatus est Abraham, templatus est Ioseph, sed neuter illorum inductus est in temptationem, quia nullus eorum consensum praebuit temptatori. Denique sequitur : *sed libera nos a malo*⁵⁴, id est, ne permittas nos a diabolo temptari supra id quod possumus, sed fac *cum temptatione et exitum, ut sustinere possimus*⁵⁵.

XXIII. Videtis ergo qualis nobis ab ipso qui per illam exorandus est iudice orationis sit modulus et forma proposita, in qua nulla diuitiarum petitio, nulla memoria dignitatum, nulla potentatus ac fortitudinis postulatio, nulla corporeae sanitatis seu temporalis uitae mentio continetur. Nihil enim caducum uult a se, nihil uile, nihil temporale aeternitatum conditor inplorari. Itaque magnificentiae eius ac munificentiae maximam inrogabit iniuriam, quisque his sempiternis petitionibus praetermissis transitorium aliquid et caducum ab eo maluerit postulare, et offensam potius quam propitiationem iudicis sui uilitate orationis incurret.

XXV. Haec igitur oratio licet omnem uideatur perfectionis plenitudinem continere, utpote quae ipsius domini auctoritate uel iniuncta sit uel statuta, prouehit tamen domesticos suos ad illum praecelsiorem quem superius commemorauimus statum eosque ad illam igneam ac perpaucis cognitam uel expertam, immo ut proprius dixerim ineffabilem orationem gradu eminentiore perducit, quae omnem transcendens humanum sensum nullo non dicam sono uocis nec linguae motu nec ulla uerborum pronuntiatione distinguitur, sed quam mens infusione caelestis illius luminis inlus-

traher. Abraham a été tenté; Joseph a été tenté; ni l'un ni l'autre n'a été induit en tentation, parce que ni l'un ni l'autre n'a donné son assentiment au tentateur.

Puis, c'est la dernière demande : « Mais délivrez-nous du mal », c'est-à-dire : Ne permettez pas que nous soyons tentés par le diable au delà de notre pouvoir, mais « avec la tentation, ménagez-nous le moyen d'en sortir victorieux, afin que nous la puissions supporter ».

XXIV. Telle est la brève formule de prière que notre juge nous a donnée pour le fléchir. On n'y sollicite point la richesse; il n'y est pas question d'honneurs; nulle demande non plus de puissance ou de force; nulle mention de la santé ni de la vie temporelle. Celui qui a fait l'éternité, ne veut pas qu'on implore de lui rien de périssable, rien de vil, rien qui passe avec le temps; et ce serait faire gravement injure à sa générosité et à sa munificence, que de négliger ces demandes où tout parle d'éternité, pour solliciter plutôt de lui quelque bien transitoire et périssable. Une pareille bassesse d'âme dans la prière attirerait la colère de notre juge, plutôt qu'elle ne gagnerait sa faveur.

XXV. Il semble bien que cette prière du *Pater* doive renfermer toute plénitude de perfection, puisque c'est le Seigneur lui-même qui nous en a donné l'exemple à la fois et le précepte. Elle élève plus haut encore pendant ceux qui se la rendent familière, jusqu'à cet état suréminent dont nous avons parlé précédemment, à cette prière de feu que bien peu connaissent d'expérience, et, pour mieux dire, ineffable. Celle-ci dépasse tout sentiment humain. Ni sons de la voix, ni mouvements de la langue, ni parole articulée. L'âme, toute baignée de la lumière d'en haut, ne se sert plus du

54. Mt., 6, 13. 55. 1 Cor., 10, 13.

trata non humanis atque angustis designat eloquiis, sed conglobatis sensibus uelut de fonte quodam copiosissimo effundit ubertim atque ineffabiliter eructat ad deum, tanta promens in illo breuissimo temporis puncto, quanta nec eloqui facile nec percurrere mens in semet ipsam reuersa praeualeat. Quem statum dominus quoque noster illarum supplicationum formula, quas uel solus in monte secedens⁵⁶ uel tacite fudisse describitur, similiter figurauit, cum in orationis agonia constitutus etiam guttas sanguinis⁵⁷ inimitabili intentionis profudit exemplo.

XXVI. Quis uero possit diuersitates et causas ipsas atque origines conpunctionum quantalibet experientia praeditus sufficienter exponere, quibus inflammata mens atque succensa ad orationes puras ac feruentissimas incitatur? Quarum pauca, quantum potuerimus ad praesens per inluminacionem domini reminisci, exempli gratia proponemus. Nonnumquam etenim psalmi cuiuscumque uersiculus occasionem orationis ignitae decantantibus nobis praebuit. Interdum canora fraternae uocis modulatio ad intentam supplicationem stupentium animos excitauit. Nouimus quoque distinctionem grauitatemque psallentis etiam adstantibus plurimum contulisse feruoris. Nec non exhortatio uiri perfecti et conlatio spiritalis frequenter ad uberrimas preces iacentium erexit affectum. Scimus etiam fratris seu cari cuiuslibet interitu non minus nos ad plenam conpunctionem fuisse raptatos. Recordatio quoque temporis ac neglegentiae nostrae nonnumquam nobis salutarem spiritus inuexit ardorem. Atque in hunc modum nulli dubium est occasiones innumeras non

langage humain, toujours infirme. Mais, c'est en elle comme un flot montant de toutes les affections saintes à la fois : source surabondante d'où sa prière jaillit à pleins bords et s'élançe d'une manière ineffable jusqu'à Dieu. Elle dit tant de choses en ce court instant, qu'elle ne pourrait aisément ni les exprimer ni même les repasser dans son souvenir, lorsqu'elle revient à soi.

Notre-Seigneur encore a tracé pareillement, par la forme de sa supplication, le dessin de cet état, lorsqu'il se retira dans la solitude de la montagne, ou que, dans la prière silencieuse de son agonie, il répandait une sueur de sang, par un exemple inimitable d'ardeur intense.

XXVI. Quel est l'homme, si grande que fût son expérience, qui pourrait peindre la variété, dire la cause et l'origine des sentiments de conpunction qui embrasent le cœur d'une brûlante ardeur, et lui font former des prières si pures et si ferventes. J'en vais dire présentement quelque chose, par manière d'exemple, autant qu'il me sera possible, à la lumière du Seigneur, de rappeler mes souvenirs.

Je psalmodiais : un verset du psaume m'a jeté en cette prière toute de feu. Parfois, c'est la voix mélodieuse d'un frère qui a réveillé les âmes de leur assoupissement, pour en faire monter une ardente prière. Je sais aussi qu'une psalmodie imposante et grave a donné quelquefois de grands mouvements de ferveur même à ceux qui ne faisaient qu'y assister. Pareillement, les exhortations et entretiens spirituels d'un homme consommé en perfection ont souvent relevé des âmes abattues, et en ont fait jaillir un flot de prières. La mort d'un frère ou de quelque personne chère n'a pas été moins puissante à me ravir en des sentiments de parfaite conpunction. C'est encore le souvenir de ma tiédeur et de mes négligences qui a parfois allumé dans mon cœur une ardeur salutaire.

Il n'est personne donc qui ne rencontre une infinité

56. Cf. Luc., 5, 16.

57. Cf. Luc., 22, 44.

desse, quibus per dei gratiam tepor ac somnolentia nostrarum mentium ualeat excitari.

XXVII. Quemadmodum uero uel quibus modis istae ipsae conpunctiones de intimis animae conclauibus proferantur, non minoris difficultatis est indagare. Frequenter enim per ineffabile gaudium et alacritatem spiritus saluberrimae conpunctionis fructus emergit, ita ut etiam in clamores quosdam intolerabilis gaudii immensitate prorumpat et cellam uicini iucunditas cordis et exultationis penetret magnitudo. Nonnumquam uero tanto silentio mens intra secretum profundae taciturnitatis absconditur, ut omnem penitus sonum uocis stupor subitae inluminacionis includat omnesque sensus adtonitus spiritus uel contineat intrinsecus uel amittat ac desideria sua gemitibus inenarrabilibus effundat ad deum. Interdum uero tanta conpunctionis abundantia ac dolore suppletur, ut alias eam digerere nisi lacrimarum euaporatione non possit.

XXVIII. GERMANVS : Hunc equidem conpunctionis affectum ex parte aliqua mea quoque exiguitas non ignorat. Frequenter enim recordatione delictorum meorum obortis lacrimis ita sum hoc ineffabili ut praefatus es gaudio uisitante domino uegelatus, ut desperare me illorum ueniam non debere laetitiae ipsius magnitudo dictaret. Quo statu reor nihil esse sublimius, si reparatio eius nostro subiaceret arbitrio. Nam nonnumquam cupiens ad similem me lacrimarum conpunctionem totis uiribus excitare omnesque errores meos atque peccata ante oculos statuens ubertatem illam fletuum reuocare non possum, et ita oculi mei in modum cuiusdam durissimae silicis praedurantur, ut nulla prorsus ex eis umoris gutta destillet. Et ideo quantum mihi in illa lacrimarum profusione

d'occasions de sortir de sa torpeur, moyennant la grâce de Dieu, et de secouer sa somnolence.

XXVII. De rechercher comment et sous quels aspects la conpunction jaillit de l'intime sanctuaire de l'âme, n'offre pas une difficulté moindre. — Souvent, c'est par une joie ineffable et par des transports que se révèle sa présence salutaire; tellement que l'immensité même de la joie la rendant intolérable, elle éclate en de grands cris, qui vont porter jusqu'à la cellule voisine la nouvelle de notre bonheur et de notre ivresse. — Parfois, au contraire, toute l'âme descend et se tient cachée en des abîmes de silence; la soudaineté de la lumière la saisit et lui ôte la parole; tous ses sens demeurent retirés au fond d'elle-même ou complètement suspendus; et c'est par des gémissements inénarrables qu'elle épanche devant Dieu ses désirs. — Quelquefois enfin, elle étouffe à ce point de conpunction et de douleur, que les larmes seules sont capables de la soulager.

XXVIII. GERMAIN. — Je ne suis pas sans avoir quelque connaissance de ces sentiments de conpunction, en dépit de ma médiocrité. Souvent, au souvenir de mes fautes, mes larmes ont coulé; et la visite du Seigneur m'a tellement vivifié de cette joie ineffable dont vous parlez, que son immensité même me commandait de ne point désespérer de mon pardon.

Rien ne serait, à mon sens, plus sublime que cet état, si nous pouvions le renouveler à notre gré. Il m'arrive parfois, pris du désir de sentir de nouveau couler ces larmes de conpunction, d'y dépenser tous mes efforts; je me remets en mémoire toutes mes erreurs et mes fautes; mais sans retrouver la source des pleurs; mes yeux demeurent secs et durs comme la pierre; pas une larme ne vient mouiller ma paupière. Et autant l'abondance des larmes me donna

congaudeo, tantum doleo quod illam, cum uoluerō, recuperare non possum.

XXVIII. ISAAC : Non omnis lacrimarum profusio uno adfectu uel una uirtute depromitur. Aliter enim ille emanat fletus, qui peccatorum spina cor nostrum compungente profertur, de quo dicitur : *laboraui in gemitu meo, lauabo per singulas noctes lectum meum : lacrimis stratum meum rigabo*⁵⁸, et iterum : *deduc quasi torrentem lacrimas per diem et per noctem : et non des requiem tibi, neque taceat pupilla oculi tui*⁵⁹ : aliter qui de contemplatione aeternorum bonorum et desiderio futurae illius claritatis exoritur, pro qua etiam uberiores lacrimarum fontes de intolerantia gaudii et alacritatis immensitate prorumpunt, dum silit anima nostra ad deum fortem uiuum dicens : *quando ueniam et apparebo ante conspectum dei ? fuerunt mihi lacrimae meae panis die ac nocte*⁶⁰, cum heulatu cotidie et lamentatione proclamans : *heu mihi, quod incolatus meus prolongatus est*⁶¹, et : *multum incola fuit anima mea*⁶². Aliter profluunt lacrimae, quae absque ulla quidem letalium criminum conscientia, sed tamen de metu gehennae et terribilis illius iudicii recordatione procedunt, cuius terrore propheta percussus orat ad deum *non intres, iniquiens, in iudicio cum seruo tuo : quia non iustificabitur in conspectu tuo omnis uiuens*⁶³. Est etiam aliud lacrimarum genus, quod non pro sua conscientia, sed pro aliena duritia peccatisque generatur : quo Samuhel Saulem⁶⁴, quo illam quoque ciuitatem Hierusalem uel dominus in euangelio⁶⁵ uel in praeteritis Hieremias fleuisse describitur, ita dicens : *quis dabit capiti meo*

58. Ps. 6, 7. 59. Thren., 2, 18. 60. Ps. 41, 3-4. 61. Cf. Ps. 119, 5. 62. L. c., 6. 63. Ps. 142, 2. 64. Cf. 1 Reg., 15, 35. 65. Cf. Luc., 19, 41 sq.

de joie, autant je souffre de ne pouvoir la retrouver, lorsque je le désirerais.

XXIX. ISAAC. — Les larmes ne viennent pas toujours d'un même sentiment, elles ne sont pas le privilège d'une seule vertu.

Il en est que nous versons, lorsque le souvenir de nos péchés, comme une épine, nous déchire le cœur; et c'est d'elles qu'il est dit : « Je me suis épuisé à gémir; chaque nuit, je baignerai ma couche de mes larmes, j'arroserai mon lit de mes pleurs »; et encore : « Laissez couler comme un torrent vos larmes jour et nuit; ne vous donnez point de relâche, que vos yeux ne tarissent pas! »

Il en est qui viennent de la contemplation des biens éternels et du désir de la gloire du ciel. Celles-là coulent plus abondantes, à cause de l'excessif bonheur et de la joie sans mesure que nous éprouvons, tandis que notre âme est dévorée de la soif du Dieu fort, du Dieu vivant, et qu'elle dit : « Quand irai-je et paraîtrai-je devant la face de Dieu ? Mes larmes sont ma nourriture jour et nuit », et qu'elle s'écrie chaque jour, gémissant et pleurant : « Hélas ! que mon pèlerinage est long ! Comme je me sens exilée ! »

D'autres fois, bien que notre conscience ne nous reproche aucune faute mortelle, c'est la crainte de l'enfer et la pensée du terrible jugement qui font couler nos larmes. Dans le même sentiment d'effroi, le prophète adresse à Dieu cette prière : « Seigneur, n'entrez pas en jugement avec votre serviteur; car pas un homme vivant ne sera trouvé juste devant vous. »

Des larmes d'un autre genre : ce ne sont pas les reproches de notre propre conscience qui nous les font verser, mais l'endurcissement et les péchés des autres. Ainsi Samuel pleura sur Saül; ainsi voyons-nous dans l'Évangile le Seigneur pleurer sur Jérusalem, et, au temps passé, Jérémie : « Qui donnera, dit-il, de l'eau à

*aquam, et oculis meis fontem lacrimarum? et plorabo in die et in nocte interfectos filiae populi mei*⁶⁶. Vei certe quales illae sunt lacrimae, de quibus in psalmo centesimo primo canitur : *Quia cinerem sicut panem manducaui, et poculum meum cum fletu miscebam*⁶⁷. Quas certum est non illo adfectu promi, quo in sexto psalmo ex persona paenitentis emergunt, sed pro anxietatibus uitae huius atque angustis et aerumnis, quibus iusti in hoc mundo positi deprimuntur. Quod etiam psalmi ipsius non solum textus, sed etiam titulus euidenter ostendit, qui ex persona pauperis illius de quo in euangelio dicitur : *beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum caelorum*⁶⁸, ita describitur : *Oratio pauperis, cum anxietus fuerit, et coram deo effuderit precem suam*⁶⁹.

XXX. Ab his ergo lacrimis multum distant illae quae obdurato corde de siccis oculis exprimuntur. Quas licet non penitus infructuosas esse credamus (bono enim proposito earum adtemptatur emissio, ab his praesertim qui necdum uel ad scientiam peruenire perfectam uel pristinorum seu praesentium uitiorum potuerunt ad purum labe mundari), ab his tamen qui in affectum iam transiere uirtutum nequaquam debet hoc modo extorqueri profusio lacrimarum nec posterioris hominis magno opere adfectandi sunt fletus, qui etiamsi fuerint utcumque producti, numquam pertingere illam spontanearum lacrimarum poterunt ubertatem magis enim supplicantis animum suis conatibus detrahentes humiliabunt atque ad humana demergent et ab illa caelesti sublimitate deponent, in qua adtonita mens orantis indeclinabiliter debet esse defixa, eamque compellent precum suarum intentione

66. Jer., 9, 1. 67. Ps. 101, 10. 68. Mt., 5, 3. 69. Ps. 101, 1.

ma tête, et à mes yeux une source de larmes? Et je pleurerai jour et nuit les morts de la fille de mon peuple. » Telles encore les larmes dont il est parlé au psaume ci : « J'ai mangé la cendre comme du pain, et mêlé mes pleurs à mon breuvage. » Elles viennent d'un sentiment tout différent de celui qui fait gémir, au psaume vi, le psalmiste, dans la personne du pénitent. Ce sont ici les larmes du juste écrasé sous le faix des inquiétudes, des angoisses et des chagrins de ce monde. C'est ce qui ressort avec évidence non seulement du texte, mais du titre même du psaume : « Prière du pauvre dans l'affliction et répandant ses supplications devant Dieu. » Celui qu'il met en scène, est ce pauvre dont il est dit dans l'Évangile : « Heureux les pauvres en esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient. »

XXX. Entre ces larmes et celles que l'on se tire à grand'peine, lorsque le cœur est dur et les yeux obstinément secs, il y a bien de la distance. Il ne faudrait pas croire pourtant que celles-ci soient tout à fait infructueuses, car c'est un bon sentiment qui les fait rechercher, par ceux-là surtout qui n'ont pu parvenir encore à la science parfaite, ni se purifier entièrement de leurs vices passés et présents. Mais pour ceux qui sont arrivés à l'amour de la vertu, qu'ils ne se mettent pas ainsi à la torture, et n'attachent point tant de prix aux larmes de l'homme extérieur! Lors même que l'on réussirait tant bien que mal à les faire couler, elles ne peuvent avoir de proportion avec l'effusion spontanée des larmes. Bien plutôt, les efforts qu'elles réclament arracheront l'âme à sa prière, pour l'abaisser et la plonger en des pensées humaines; ils la feront déchoir de la hauteur sublime où elle se doit tenir immuablement fixée, dans un religieux saisissement; ils la contraindront de relâcher de l'ardeur de sa

laxata erga steriles et coacticias lacrimarum guttulas aegrotare.

XXXI. Et ut orationis uerae percipiatis adfectum, non meam uobis, sed beati Antoni sententiam proferam. Quem ita nonnumquam in oratione nouimus perstitisse, ut eodem in excessu mentis frequenter orante cum solis ortus coepisset infundi, audierimus eum in feruore spiritus proclamantem : quid me impedis, sol, qui ad hoc iam oreris, ut me ab huius ueri luminis abstrahas claritate? cuius etiam haec quoque est super orationis sine caelestis et plus quam humana sententia : non est, inquit, perfecta oratio, in qua se monachus uel hoc ipsum quod orat intellegit. Et ut nos quoque secundum mensuram tenuitatis nostrae huic admirandae sententiae superadicere aliquid audeamus, orationis quae exauditur a domino, in quantum experti sumus, indicia proferemus.

XXXII. Cum orantes nos nulla interpellauerit haesitatio et fiduciam petitionis nostrae quadam desperatione deiecerit, sed obtinuisse nos ipsa orationis effusione quod poscimus senserimus, non ambigamus precēs nostras ad deum efficaciter penetrasse. Tantum enim quis exaudiri atque obtinere merebitur, quantum uel inspicere se a deo uel deum crediderit posse praestare. Inretractabilis namque est domini nostri illa sententia : *Quaecumque orantes petitis, credite quia accipietis, et ueniet uobis*⁷⁰.

XXXIII. GERMANVS : Hanc exauditionis fiduciam nimirum de conscientiae puritate credimus emanare.

70. Marc., II, 24.

rière, pour se fatiguer à de pauvres larmes stériles et forcées.

XXXI. Afin de vous donner l'impression de ce qu'est la vraie prière, ce n'est pas mon sentiment que je vous dirai, mais celui du bienheureux Antoine.

Je l'ai vu demeurer si longtemps en oraison, que souvent les premières lueurs du soleil levant le surprenaient dans son extase; et je l'ai entendu qui s'écriait alors, dans la ferveur de son âme : « O soleil, pourquoi me troubler? Tu ne te lèves si tôt, que pour m'arracher aux clartés de la vraie lumière! » C'est de lui encore qu'est cette parole céleste et plus qu'humaine, sur le degré le plus élevé de la prière : « La prière n'est point parfaite, disait-il, où le moine a conscience de soi et connaît qu'il prie. »

Si l'audace est permise à ma faiblesse d'ajouter quelque chose à cette admirable parole, je dirai ce que l'expérience m'a révélé des marques auxquelles on reconnaît qu'une prière est exaucée du Seigneur.

XXXII. Si nulle hésitation n'est venue traverser notre prière, et que nulle pensée de doute n'en ait brisé le confiant élan; si, au contraire, nous avons le sentiment intime d'avoir obtenu ce que nous demandions dans l'effusion même de notre prière; celle-ci, n'en doutons pas, a été efficace auprès de Dieu. Car ce qui nous vaut d'être exaucés et d'obtenir satisfaction, c'est la foi au regard de Dieu sur nous, et la confiance qu'il a le pouvoir d'accorder ce qu'on lui demande. Notre-Seigneur ne peut reprendre sa parole : « Tout ce que vous demanderez dans la prière, dit-il, croyez que vous l'obtiendrez, et il vous sera donné. »

XXXIII. GERMAIN. — Cette confiance d'être entendu, émane, croyons-nous, de la pureté de conscience. Mais

Ceterum nos, quorum cor adhuc peccatorum spina conpungit, quemadmodum eam habere possumus nullis patrocinantibus meritis, quibus exaudiendas orationes nostras fiducialiter praesumamus?

XXXIII. ISAAC : Diuersas exauditionum causas esse secundum animarum diuersum ac uarium statum euangelica siue prophetica testantur eloquia. Habes enim in duorum consensione fructum exauditionis dominica uoce signatum secundum illud : *si duo ex uobis consenserint super terram de omni re quamcumque petierint, fiet illis a patre meo qui in caelis est*⁷¹. Habes aliam in fidei plenitudine quae grano senapis comparatur. *Si enim habueritis, inquit, fidem sicut granum senapis, dicetis monti huic : transi hinc, et surget et dabit ei quantum opus habuerit*⁷². Habes in assiduitate orationum, quam propter indefessam petitionum perseuerantiam inopportunitatem sermo dominicus nominauit : *Amen enim dico uobis, quia si non propter amicitiam, uel propter inopportunitatem eius surget et dabit ei quantum opus habuerit*⁷³. Habes in elemosynarum fructu : *Include, inquit, elemosynam in corde pauperis, et ipsa exorabit pro te in tempore tribulationis*⁷⁴. Habes in emendatione uitae et operibus misericordiae secundum illud : *Dissolue conligationes impietatis, solue fasciculos deprimentes*⁷⁵. Et post pauca quibus infructuosi ieiunii sterilitas castigatur : *tunc, inquit, inuocabis, et dominus exaudiet te : clamabis, et dicet : ecce adsum*⁷⁶. Nonnumquam sane exaudiri etiam tribulationum nimietas facit secundum illud : *Ad dominum cum tribularer clamaui : et exaudiuit me*⁷⁷, et iterum : *ne adflixeritis aduenam, quia si clamauerit ad me, exaudiam eum, quia misericors sum*⁷⁸.

71. Mt., 18, 19. 72. Mt., 17, 19. 73. Luc., 11, 8.
74. Sir., 29, 15. 75. Is., 58, 6. 76. L. c., 9. 77. Ps. 119, 1.
78. Ex., 22, 21 et 27.

nous, qui sentons encore dans notre cœur la douloureuse épine du péché, comment pourrions-nous l'avoir? Quels mérites nous autorisent à présumer que nos prières doivent être exaucées?

XXXIV. ISAAC. — Les causes qui nous font exaucer sont diverses comme les âmes et leurs dispositions, témoin l'Évangile et les prophètes.

C'en est une, que deux âmes soient unies dans leur prière; le Seigneur lui-même nous l'a marquée : « Si deux d'entre vous s'accordent sur la terre, quoi qu'ils demandent, mon Père qui est aux cieux le leur donnera. »

Vous en avez d'autres — dans la plénitude de cette foi qui est comparée au grain de sénevé : « Si vous avez de la foi comme un grain de sénevé, vous direz à cette montagne : Passe de cet endroit à cet autre; et elle y passera; et rien ne vous sera impossible; » — dans l'assiduité à la prière : cette persévérance qui ne se lasse pas de demander, le Seigneur l'appelle importunité : « En vérité, je vous le dis, si l'amitié ne le décide, l'importunité du moins le fera lever et donner à son ami tout ce dont il a besoin; » — dans le fruit de l'aumône : « Dépose ton aumône dans le cœur du pauvre, et elle priera pour toi au jour de la tribulation; » — dans l'amendement de la vie et les œuvres de miséricorde, selon cette parole : « Brisez les chaînes de l'impiété, ôtez les fardeaux qui accablent; » et, après quelques mots où il flagelle la stérilité d'un jeûne infructueux, le prophète ajoute : « Alors, tu appelleras, et le Seigneur t'exaucera; tu crieras, et il dira : Me voici. »

Quelquefois, enfin, c'est l'excès de la tribulation qui nous fait exaucer, témoin ces paroles : « Dans la détresse, j'ai crié vers le Seigneur, et il m'a exaucé; » et encore : « Ne maltraitez pas l'étranger, car s'il crie vers moi, je l'exaucerai, parce que je suis miséricordieux. »

Videtis ergo quot modis obtineatur exauditionis gratia, ut nullus ad inpetranda ea quae salutaria sunt et aeterna conscientiae suae desperatione frangatur. Ut enim miseriarum nostrarum contemplatione concedam nos omnibus quas supra memorauimus penitus destitutos esse uirtutibus et nec illam nos habere laudabilem duorum consensionem nec illam fidem grano senapis comparatam nec illa opera pietatis quae propheta describit, num uel inopportunitatem quae omni uolenti subpeditat habere non possumus, per quam etiam solam datum se dominus quidquid oratus fuerit repromittit? et idcirco absque haesitationis infidelitate precibus insistendum est obtenturosque nos earum iugitate cuncta quae secundum deum poposcerimus minime dubitandum. Hortatur enim nos dominus uolens ea quae sunt aeterna caelestiaque praestare, ut eum inopportunitate nostra quodammodo coartemus, qui inportunus non modo non despicit nec refutat, sed etiam inuitat et laudat, eisque praestitutum se quidquid perseueranter sperauerint benignissime pollicetur dicens : *petite, et accipietis : quaerite, et inuenietis : pulsate, et aperietur uobis, omnis enim qui petit accipit, et qui quaerit inuenit, et pulsanti aperietur*⁷⁹, et iterum : *omnia quaecumque petieritis in oratione credentes accipietis, et nihil impossibile erit uobis*⁸⁰. Et idcirco si cunctae nos exauditionum quas praediximus causae omnino deficiunt, saltem animet inopportunitatis instantia, quae absque ulla uel meriti uel laboris difficultate in cuiuscumque uolentis sita est potestate. Pro certo autem non exaudiendum se supplicans quisque non dubitet, cum se dubitauerit exaudiri. Quod autem infatigabiliter sit domino supplicandum, etiam

79. Luc., 11, 9-10.

80. Mt., 21, 22; 17, 19.

Vous voyez que de manières d'obtenir la grâce d'être exaucé. Personne donc, pour accablant que soit le témoignage de sa conscience, ne doit se laisser aller au découragement, lorsqu'il s'agit du salut et des biens éternels. Je vois nos misères, et je veux bien accorder que nous sommes entièrement dépourvus des vertus dont j'ai parlé plus haut. Nous n'avons ni cette belle union de deux âmes, ni la foi qui est comparée au grain de sénevé; nous sommes étrangers aux œuvres de charitable tendresse que décrit le prophète. Soit! Mais l'importunité, qui est à la portée de qui la veut, et à laquelle le Seigneur promet, n'eût-elle rien d'autre qui l'appuie, d'accorder tout ce qu'on lui demandera, ne pouvons-nous l'avoir?

Arrière donc toute hésitation, qui trahirait un manque de foi, et persistons à prier! Notre persévérance nous méritera de voir exaucer toute demande qui sera selon Dieu, il n'en faut point douter.

C'est le Seigneur lui-même qui, dans son désir de nous accorder les biens célestes et éternels, nous exhorte à lui faire violence en quelque sorte par notre importunité. Et loin de repousser avec mépris les importuns, il les encourage, il les loue, il leur fait la douce promesse de leur accorder tout ce qu'ils auront espéré avec constance : « Demandez, dit-il, et vous recevrez; cherchez, et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira : car quiconque demande, reçoit; et qui cherche, trouve; et à celui qui frappe, on ouvre; » et encore : « Tout ce que vous demanderez avec foi dans la prière, vous l'obtiendrez, et rien ne vous sera impossible. »

Si, dans notre indigence, nous n'avons à faire valoir aucun des titres indiqués plus haut, qui méritent à la prière d'être exaucée, armons-nous du moins de cette pressante importunité qui, sans exiger ni grand mérite ni difficile labeur, est à la portée de qui la veut. Mais soyons bien persuadés que notre prière ne sera pas exaucée, si nous doutons qu'elle le soit.

Ce précepte d'une infatigable persévérance à sup-

illo beati Danihelis docemur exemplo⁸¹, quod exauditus a prima die qua coepit orare post primum et uicensimum diem consequitur suae petitionis effectum. Vnde nos quoque non debemus a coepta orationum nostrarum intentione cessare, si nos exaudiri tardius senserimus, ne forte aut exauditionis gratia dispensatione domini utiliter differatur aut angelus diuinum ad nos beneficium delaturus a facie omnipotentis egressus resistente diabolo demoretur : quem certum est transmissum muneris desiderium ingerere non posse, si nos a propositae petitionis intentione cessasse reppererit. Quod etiam supra dicto prophetae procul dubio accidere potuisset, nisi uirtute incomparabili in primum atque uicensimum diem orationum suarum perseuerantiam protelasset. Ab huius igitur fidei confidentia nulla penitus desperatione frangamur, cum orata nostra nos obtinuisse minime senserimus, nec haesitemus super domini sponsione dicentis : *Omnia quaecumque petieritis in oratione credentes accipietis*⁸². Retractare namque nos conuenit illam beati euangelistae Iohannis sententiam, qua ambiguitas huius quaestionis euidenter absoluitur : *Haec est, inquit, fiducia quam habemus ad eum, quia quidquid petierimus secundum uoluntatem eius, audit nos*⁸³. Ergo super his tantum plenam nos et indubitabilem iussit exauditionis habere fiduciam, quae non nostris commodis nec solaciis temporalibus, sed domini congruunt uoluntati. Quod etiam in oratione dominica admiscere praecipimur dicentes *fiat uoluntas tua, tua scilicet, non nostra*. Si enim et illud apostoli recordemur, quoniam *quid oremus secundum quod oportet nescimus*⁸⁴, intelligimus nos nonnumquam salutem nostrae contraria postulare et commodissime

81. Cf. Dan., 10, 2 sq.
84. Rom., 8, 26.

82. Mt., 21, 22.

83. 1 Ioh., 5, 14.

plier le Seigneur, nous est rappelé encore par l'exemple du prophète Daniel. Exaucé dès le premier jour, c'est seulement après vingt et un jours qu'il voit l'effet de sa prière. Voilà qui nous invite à ne rien relâcher de l'ardeur de nos oraisons, lors même que le Seigneur nous semblerait lent à nous exaucer. Peut-être la divine Providence veut-elle ces retards pour notre bien. Peut-être l'ange qui nous apporte le bienfait divin est-il retardé, après avoir quitté la face de Dieu, par la résistance du diable. Et certainement, il ne pourra nous communiquer la grâce que nous avons demandée et qu'il a chargée de nous transmettre, s'il nous trouve refroidis dans notre prière. C'est ce qui serait infailliblement arrivé au prophète, si, par l'effet d'une incomparable vertu, il n'eût persévéré dans sa prière jusqu'au vingt et unième jour.

Que nulle pensée de désespoir ne vienne donc ébranler la fermeté de notre foi, lorsque nous apercevrons que nous n'avons pas obtenu ce que nous demandions; et ne doutons pas de la promesse du Seigneur, qui nous dit : « Tout ce que vous demanderez avec foi dans la prière, vous l'obtiendrez. » Il nous faut revenir sans cesse à cette parole de l'évangéliste saint Jean, qui tranche toute incertitude à ce sujet : « Nous avons l'assurance d'être écoutés de Dieu, si nous lui demandons quelque chose qui soit selon sa volonté. »

Saint Jean ne réclame, on le voit, cette pleine et assurée confiance que pour ce qui est conforme à la volonté du Seigneur, et non pas pour ce qui intéresse notre bien-être ou notre satisfaction temporelle. C'est aussi ce que le Seigneur nous fait dire dans sa prière : « Que votre volonté soit faite! » Nous disons « votre », et non pas « notre » volonté. Rappelons-nous d'ailleurs ce mot de l'Apôtre : « Nous ne savons pas ce qu'il faut demander »; et nous comprendrons que parfois nous sollicitons des choses contraires à notre salut, et que c'est pour notre plus grand bien que Celui qui

nobis ab eo qui utilitates nostras rectius quam nos ac ueracius intuetur ea quae poscimus denegari. Quod illi quoque magistro gentium accidisse non dubium est, cum oraret auferri a se angelum Satanae, qui utiliter ad colafizandum eum adpositus fuerat domini uoluntate, dicens : *Propter quod ter dominum rogavi ut discederet a me. Et dixit mihi : sufficit tibi gratia mea : nam uirtus in infirmitate perficitur*⁸⁵. Quem sensum dominus etiam noster orans ex persona hominis adsumpti, ut formam quoque orandi nobis quemadmodum cetera suo praeberet exemplo, ita cum oraret expressit : *Pater, si possibile est, transeat a me calix iste : uerumtamen non sicut ego uolo sed sicut tu*⁸⁶, cum utique eius a patris uoluntate non discreparet uoluntas. *Venerat enim saluare quod perierat, et dare animam suam redemptionem pro multis*⁸⁷, de qua ipse dicit : *Nemo tollit animam meam a me, sed ego pono eam a me ipso : potestatem habeo ponendi eam, et potestatem habeo iterum sumendi eam*⁸⁸. Ex cuius persona super unitate uoluntatis suae quam cum patre iugiter possidebat per beatum quoque Dauid in psalmo tricensimo nono ita cantatur : *Vt facerem uoluntatem tuam : deus meus uolui*⁸⁹. Nam et si de patre legimus : *Sic enim dilexit deus mundum ut unigenitum filium suum daret*⁹⁰, et de filio nihilominus inuenimus : *Qui dedit semet ipsum pro peccatis nostris*⁹¹. Et quemadmodum de illo refertur : *Qui etiam proprio filio non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit eum*⁹², ita de isto narratur : *Oblatus est quia ipse uoluit*⁹³. Et ita patris ac filii uoluntas una per omnia designatur, ut etiam in ipso resurrectionis dominicae sacramento operatio non dissona fuisse doceatur. Nam sicut resurrectionem corporis

voit mieux et plus juste que nous dans nos propres besoins, nous les refuse. Tel fut sans aucun doute le cas de l'Apôtre des nations. Il suppliait que fût écarté l'ange de Satan que la volonté bienfaisante du Seigneur avait mis près de lui pour le souffleter : « Par trois fois, dit-il, je priai le Seigneur de l'éloigner de moi; et il me répondit : Ma grâce te suffit, car c'est dans la faiblesse que ma force se montre tout entière. »

Telle est aussi la pensée que Notre-Seigneur exprimait dans son humanité, afin de nous donner en cela comme pour le reste un modèle à imiter, lorsqu'il disait : « Père, s'il est possible, que ce calice passe loin de moi! Cependant, qu'il en soit, non comme je veux, mais comme vous voulez! » Et pourtant, sa volonté n'était pas différente de celle de son Père. « Car il était venu sauver ce qui avait péri, et donner sa vie pour le rachat d'un grand nombre. » De sa vie, il dit lui-même : « Personne ne me la ravit; c'est de moi-même que je la donne; j'ai le pouvoir de la donner, j'ai le pouvoir de la reprendre. » Sur l'union continuelle de volonté qui régnait entre son Père et lui, le saint roi David lui fait dire au psaume xxxix : « Je viens pour faire votre volonté. Je le veux, ô mon Dieu. » Nous lisons, il est vrai, au sujet du Père : « Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils Unique. » Mais nous trouvons au sujet du Fils cette parole : « Il s'est donné pour nos péchés. » Il est dit du Père : « Il n'a pas épargné son propre Fils; il l'a livré pour nous. » Mais il est dit du Fils : « Il s'est offert, parce qu'il l'a voulu. » L'union de volonté entre le Père et le Fils est ainsi partout exprimée, jusque dans le mystère de la résurrection, où nous voyons qu'ils n'eurent l'un et l'autre qu'une seule et même opération. C'est le Père qui, selon le bienheureux Apô-

85. 2 Cor., 12, 8-9. 86. Mt., 26, 39. 87. Mt., 18, 11; 20, 28.
88. Joh., 10, 18. 89. Ps. 39, 9. 90. Joh., 3, 16.
91. Gal., 1, 4. 92. Rom., 8, 32. 93. Is., 53, 7.

eius patrem operatum beatus apostolus praedicat dicens : *Et deum patrem qui suscitavit eum a mortuis*⁹⁴, ita filius suscitaturum se templum sui corporis protestatur *solvite*, inquiens, *templum hoc, et ego in tribus diebus suscitabo illud*⁹⁵. Et idcirco his quae praediximus exemplis dominicis eruditi cunctas obsecrationes nostras simili nos quoque debemus oratione concludere et hanc uocem cunctis petitionibus nostris semper adiungere : *Verumtamen non sicut ego uolo sed sicut tu*⁹⁶. Satis uero constat illum trinae curuationis numerum, qui solet in congregationibus fratrum ad concludendam synaxin celebrari, eum qui intento animo supplicat obseruare non posse.

XXXV. Ante omnia sane illud euangelicum praeceptum diligentius obseruandum est, ut intrantes in cubiculum nostrum cluso ostio nostro oremus patrem nostrum⁹⁷. Quod a nobis ita implebitur. Intra nostrum cubiculum supplicamus, cum ab omnium cogitationum siue sollicitudinum strepitu cor nostrum penitus amouentes secreto quodammodo ac familiariter preces nostras domino reseramus. Clauso oramus ostio, cum strictis labiis omnique silentio supplicamus non uocum, sed cordium scrutatori. In abscondito oramus, quando corde tantum et intenta mente petitiones nostras soli pandimus deo, ita ut ne ipsae quidem aduersae ualeant potestates genus nostrae petitionis agnoscere. Propter quod cum summo est orandum silentio, non solum ne fratres adstantes nostris susurris uel clamoribus auo-

⁹⁴. Gal., 1, 1.
⁹⁷. Cf. Mt., 6, 6.

⁹⁵. Ioh., 2, 19.

⁹⁶. Mt., 26, 39.

tre, a ressuscité le corps de son Fils : « ... Par Dieu le Père, dit-il, qui l'a ressuscité des morts. » Mais le Fils proteste aussi qu'il relèvera le temple de son corps : « Détruisez ce temple, et je le relèverai en trois jours. »

Instruits à l'exemple du Seigneur, nous devons conclure toutes nos prières par un vœu pareil au sien, et ajouter à toutes nos demandes cette parole : « Cependant, qu'il en soit, non comme je veux, mais comme vous voulez! » C'est le sens de la triple inclination qui se fait dans les assemblées des frères pour la conclusion de la synaxe. Mais il est bien évident que le moine alors absorbé dans sa prière ne prendra pas garde à cette pratique¹.

XXXV. Nous devons mettre un soin tout particulier à suivre le précepte évangélique qui nous commande d'entrer dans notre chambre et d'en fermer la porte, pour prier notre Père.

Voici comment l'accomplir.

Nous prions dans notre chambre, lorsque nous retirons entièrement notre cœur du tumulte et du bruit des pensées et des soucis, et que, dans une sorte de tête-à-tête secret et de douce intimité, nous découvrons au Seigneur nos désirs.

Nous prions la porte close, lorsque nous supplions sans ouvrir les lèvres et dans un parfait silence Celui qui ne tient pas compte des paroles, mais regarde au cœur.

Nous prions en secret, lorsque nous parlons à Dieu par le cœur seulement et l'application de l'âme, et ne manifestons qu'à lui nos demandes : si bien que les puissances adverses elles-mêmes n'en puissent deviner la nature. Telle est bien la raison du profond silence qu'il convient de garder dans la prière. Nous ne devons pas avoir en vue seulement de ne pas distraire les frères qui nous entourent par nos chuchotements

1. Tel est le sens d'après le meilleur texte; quelques éditions ajoutent une négation, afin d'obtenir ce sens : « Le moine qui n'est pas attentif à la prière, ne prendra pas garde à cette pratique. »

cemus et orantium sensibus obstrepamus, sed ut ipsos quoque inimicos nostros, qui orantibus nobis maxime insidiantur, lateat nostrae petitionis intentio. Ita enim praeceptum illud inplebimus : *Ab ea, quae dormit in sinu tuo, custodi claustra oris tui*⁹⁸.

XXXVI. Ob quod frequenter quidem, sed breuiter est orandum, ne inmorantibus nobis inserere aliquid nostro cordi insidiator possit inimicus. Istud namque est sacrificium uerum, quia *sacrificium deo spiritus contritus*⁹⁹ : haec salutaris oblatio, ista sunt pura libamina, istud *sacrificium iustitiae*¹⁰⁰, istud *sacrificium laudis*¹⁰¹, hae sunt uerae ac pingues hostiae, ista sunt *holocaustomata medullata*¹⁰², quae contritis et humiliatis cordibus offeruntur, quaeque hac qua diximus disciplina et intentione spiritus exhibentes efficaci poterimus uirtute cantare : *Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo : eleuatio manuum mearum sacrificium uespertinum*¹⁰³. Quod etiam nos oportuna commonet deuotione persoluere horae ipsius ac noctis aduentus : de quo quidem licet pro tenuitatis nostrae mensura multa prolata uideantur diuque sit protracta conlatio, pro sublimitate tamen ac difficultate materiae paucis admodum credimus disputatum.

His sancti Isaac sermonibus stupefacti potius quam repleti uespertina synaxi celebrata sopore paululum membra laxauimus, primoque diluculo sub placito plenioris tractatus iterum reuersuri ad nostra disces-

98. Mich., 7, 5. 99. Ps. 50, 19. 100. L. c., 21.
101. Ps. 49, 23. 102. Ps. 65, 15. 103. Ps. 140, 2.

et nos cris, et de ne point faire obstacle à leurs âmes en prière; mais aussi de cacher à nos ennemis, qui multiplient alors surtout leurs attaques, le but de nos demandes. Par là, nous accomplirons le précepte : « Tiens ta bouche fermée à celle qui dort sur ton sein. »

XXXVI. Aussi nos prières doivent-elles être fréquentes, mais courtes, de peur que, si elles se prolongeaient, l'ennemi, qui nous guette, n'eût la faculté d'y glisser quelque distraction. C'est là le sacrifice véritable : « Le sacrifice que Dieu veut, c'est un cœur contrit. » C'est là l'oblation salutaire, l'offrande pure, le « sacrifice de justice », le « sacrifice de louange. » Ce sont là les victimes grasses et « les holocaustes remplis de moelle », offrande d'un cœur contrit et humilié. Si nous les présentons nous-mêmes à Dieu selon la méthode et avec la ferveur que nous avons dites, nous pourrions chanter, avec la certitude d'être exaucés : « Que ma prière monte comme l'encens devant votre face; et que mes mains s'élèvent comme le sacrifice du soir! »

Mais l'heure même où nous sommes et l'approche de la nuit nous invitent à nous acquitter maintenant de ce devoir. Notre conférence a été longue; et, à mesurer les choses à notre taille, il semble que nous ayons dit beaucoup : c'est bien peu pourtant, je le crois, pour un sujet si sublime et si difficile.

*
**

Les discours du vénérable Isaac nous avaient frappés d'étonnement, plutôt que rassasiés. Après avoir célébré la synaxe du soir, nous prîmes quelque repos; et le jour commençait à poindre, lorsque nous parlâmes vers nos cellules. Mais nous étions convenus d'un exposé plus complet, lors d'une seconde visite; et la

simus tam de praeceptorum acquisitione quam de promissorum securitate gaudentes. Excellentiam siquidem orationis nobis tantummodo praemonstratam, ordinem uero atque uirtutem, qua etiam perpetuitas eius uel acquirenda est uel tenenda, necdum nos integre percepisse illis disputationibus senseramus.

certitude de ce qui nous était promis ajoutait à la joie de ce que nous avions appris. On ne nous avait bien fait voir encore que l'excellence de la prière; mais par quel procédé et quelle vertu intime elle peut devenir continuelle, c'était un secret, nous le sentions, que ce premier entretien ne nous avait pas entièrement livré.

CONLATIO ABBATIS ISAAC SECUNDA

De oratione

CAPITVLA

- I. Prooemium.
- II. De consuetudine quae super significatione Paschae intra Aegypti prouinciam retentatur.
- III. De abbate Sarapione et Anthropomorphitarum haeresi quam simplicitatis errore contraxit.
- IIII. De reditu nostro ad abbatem Isaac et inquisitione erroris quem senex praedictus incurrit.
- V. Responsio de origine haereseos superius comprehensae.
- VI. Quibus ex causis unicuique nostrum aut humilis Christus Iesus aut glorificatus appareat.
- VII. In quo noster finis seu perfecta beatitudo consistat.
- VIII. Interrogatio super eruditione perfectionis, per quam possimus ad perpetuam dei memoriam peruenire.
- VIIII. Responsio de efficacia intellectus qui per experientiam colligitur.
- X. De institutione orationis perpetuae.
- XI. De perfectione orationis, ad quam praedicta traditione conscenditur.

SECONDE CONFÉRENCE DE L'ABBÉ ISAAC

De la prière

TABLE DES CHAPITRES

- I. Préliminaires.
- II. De la coutume qui existe en Égypte d'annoncer la Pâque.
- III. L'abbé Sarapion et l'hérésie anthropomorphite, où sa simplicité l'avait fait tomber.
- IV. Notre retour auprès de l'abbé Isaac. Question sur l'erreur de l'abbé Sarapion.
- V. Réponse : Origine de l'hérésie anthropomorphite.
- VI. Pourquoi le Christ Jésus nous apparaît ou dans son humilité ou dans sa gloire.
- VII. En quoi consiste notre fin ou la béatitude parfaite.
- VIII. Question sur la discipline de perfection, par où nous pourrions parvenir au souvenir continu de Dieu.
- IX. Réponse : Des forces que l'intelligence retire de l'expérience.
- X. L'école de la prière continuelle.
- XI. De la perfection de prière où l'on s'élève par la vertu de l'enseignement qui précède.

- XII. Interrogatio, quemadmodum spirituales cogitationes immobiliter teneantur.
 XIII. De mobilitate cogitationum.
 XIII. Responsio, quemadmodum stabilitas cordis seu cogitationum possit adquiri.

I. Inter haec anachoretarum instituta sublimia, quae utcumque donante deo licet inperito digesta sunt stilo, quidam nos interserere atque contexere, quod uelut pulchro corpori naeuum quendam uideatur adponere, narrationis ipsius ordo compellit : quamquam non dubitem etiam ex hoc ipso non minimam instructionem super omnipotentis dei quae in Genesi legitur imagine quibusque simplicioribus conferendam, praesertim cum tanti dogmatis causa uertatur, ut ignoratio eius sine ingenti blasphemia et catholicae fidei detrimento esse non possit.

II. Intra Aegypti regionem mos iste antiqua traditione seruatur, ut peracto Epiphaniarum die, quem prouinciae illius sacerdotes uel dominici baptismi uel secundum carnem natiuitatis esse definiunt et idcirco utriusque sacramenti sollemnitate non bifarie ut in occiduis prouinciis, sed sub una diei huius festiuitate concelebrant, epistulae pontificis Alexandrini per uniuersas Aegypti ecclesias dirigantur, quibus et initium Quadragesimae et dies Paschae non solum per ciuitates omnes, sed etiam per uniuersa monasteria designetur. Secundum hunc igitur morem post dies admodum paucos quam superior cum abbate Isaac fuerat agitata conlatio Theophili praedictae urbis episcopi sollemnes epistulae conuearunt, quibus cum denuntiatione paschali contra ineptam quoque Anthropomorphitarum haeresim longa disputatione deseruit eamque copioso sermone destruxit. Quod tanta

- XII. Question : Comment tenir immuablement les pensées spirituelles ?
 XIII. De la mobilité des pensées.
 XIV. Réponse: Le moyen de fixer notre cœur et de donner consistance à nos pensées.

I. J'ai retracé les enseignements sublimes des anachorètes, selon la grâce que Dieu m'a donnée, d'un style, je dois l'avouer, fort inhabile. La suite de mon sujet m'oblige à présent d'y mettre un trait nouveau qui semblera bien y faire tache, telle une verrue sur un beau visage. Je ne doute pas cependant que les simples n'en retirent un précieux enseignement touchant l'image du Dieu tout-puissant dont il est parlé dans la *Genèse*; d'autant que cette vérité si importante est de celles dont l'ignorance ne saurait aller sans un grossier blasphème et un grave détriment pour la foi catholique.

II. C'est en Égypte une antique tradition. Passé le jour de l'Épiphanie, qui, au dire des prêtres de la province, est l'anniversaire à la fois du baptême du Seigneur et de sa naissance selon la chair — et c'est pourquoi ce double mystère ne fait pas chez eux, comme en Occident, l'objet de deux solennités différentes, mais d'une seule et même fête —, l'évêque d'Alexandrie envoie des lettres à toutes les Églises du pays, par les villes et par les monastères, afin de faire connaître partout la date du commencement du carême et celle de la Pâque.

Très peu de jours s'étaient écoulés depuis notre précédente conférence avec l'abbé Isaac; suivant la coutume, arrivent d'Alexandrie les lettres officielles de l'évêque Théophile. Mais, non content d'annoncer la Pâque, il faisait tout un traité contre l'absurde hérésie des anthropomorphites, et la mettait à néant avec grande abondance de raisons.

Vif mécontentement chez la plupart des moines qui

est amaritudine ab uniuerso propemodum genere monachorum, qui per totam prouinciam Aegypti morabantur, pro simplicitatis errore susceptum, ut e contrario memoratum pontificem uelut haeresi grauissima deprauatum pars maxima seniorum ab uniuerso fraternitatis corpore decerneret detestandum, quod scilicet impugnare scripturae sanctae sententiam uideretur, negans omnipotentem deum humanae figurae compositione formatum, cum ad eius imaginem creatum Adam scriptura manifestissime testaretur. Denique et ab his, qui erant in heremo Scitii conmorantes quique perfectione ac scientia omnibus qui erant in Aegypti monasteriis praeminebant, ita est haec epistula refutata, ut praeter abbatem Pafnutium nostrae congregationis presbyterum nullus eam ceterorum presbyterorum, qui in eadem heremo aliis tribus ecclesiis praesidebant, ne legi quidem aut recitari in suis conuentibus prorsus admitteret.

III. Inter hos ergo qui hoc detinebantur errore fuit antiquissimae districtio atque in actuali disciplina per omnia consummatus nomine Sarapion, cuius inperitia super praedicti dogmatis opinione tantum praeiudicabat cunctis ueram tenentibus fidem, quantum ipse uel uitae merito uel antiquitate temporis omnes fere monachos anteibat. Cumque hic sancti presbyteri Pafnutii multis adhortationibus ad tram rectae fidei non posset adduci, eo quod nouella ei haec persuasio nec ab anterioribus aliquando conperta uel tradita uideretur, accidit ut quidam diaconus summae scientiae uir nomine Photinus desiderio uidentem fratres, qui in eadem heremo commanebant, de Cappadociae partibus adueniret. Quem beatus Pafnutius summa gratulatione suscipiens ad confirmationem fidei, quae fuerat praedicti pontificis litteris conpre-

habitaient toute la province d'Égypte, et dont la simplicité s'était laissée surprendre par l'erreur. Le grand nombre des anciens forme opposition, déclare l'évêque coupable de la plus grave hérésie, et décide que toute la société des frères le doit considérer comme un excommunié : c'est un homme qui contredit la sainte Ecriture; il nie que le Dieu tout-puissant ait figure humaine, alors qu'il est dit en termes formels qu'Adam fut créé à son image!

Bref, les moines qui vivaient au désert de Scété, et passaient en science comme en perfection tous ceux des monastères égyptiens, rejettent également la lettre épiscopale. Parmi les prêtres, le nôtre seul, qui était l'abbé Paphnuce, fit exception : aucun de ceux qui présidaient aux trois autres Églises du désert, ne voulut absolument permettre de la lire ou de la proclamer publiquement dans les assemblées.

III. Parmi les victimes de l'erreur se trouvait un solitaire du nom de Sarapion. Il avait derrière lui un long passé d'austérité, et la discipline ascétique était pour lui sans secrets; mais son ignorance en ce point de doctrine était d'autant plus préjudiciable aux tenants de la vraie foi, que le mérite et l'âge s'unissaient en lui, pour le porter presque au premier rang des moines.

Vainement le saint prêtre Paphnuce avait-il multiplié ses instances; il n'avait pu le ramener dans le droit chemin. Cette croyance lui semblait une nouveauté : les anciens ne l'avaient jamais connue; ils ne l'avaient jamais enseignée.

Survint d'aventure un diacre nommé Photin. C'était un homme d'une science consommée; le désir de voir les frères demeurant au désert de Scété l'amenaient du pays de Cappadoce. Le bienheureux Paphnuce le reçoit avec toutes les marques de la joie la plus vive. Dans le dessein de confirmer la doctrine des lettres épiscopales, il l'introduit au milieu des frères assem-

hensa, producens in medium coram cunctis fratribus sciscitatur, quemadmodum illud quod in Genesi dicitur : *faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*¹, catholicae totius Orientis interpretarentur ecclesiae. Cumque ille non secundum humilem litterae sonum, sed spiritaliter imaginem dei ac similitudinem tradi ab uniuersis ecclesiarum principibus explanaret idque copioso sermone ac plurimis scripturarum testimoniis adprobasset, nec posse in illam inmensam et inconprehensibilem atque inuisibilem maiestatem aliquid huiusmodi cadere quod humana compositione ualeat ac similitudine circumscribi, quippe quae incorporea et inconposita simplexque natura sit quaeque sicut oculis deprehendi, ita mente non ualeat aestimari, tandem senex multis ac ualidissimis doctissimi uiri adsertionibus motus ad fidem catholicae traditionis adtractus est. Cumque super hoc eius adsensu infinita uel abbatem Pafnutium uel nos omnes laetitia repleuisset, quod scilicet uirum tantae antiquitatis tantisque uirtutibus consummatum, inperitia sola et simplicitate rusticitatis errantem, nequaquam usque ad finem deuiare dominus a tramite rectae fidei permisisset, et pro gratiarum actione surgentes preces domino pariter funderemus, ita est in oratione senex mente confusus, eo quod illam anthropomorphon imaginem deitatis, quam proponere sibi in oratione consueuerat, aboleri de suo corde sentiret, ut in amarissimos fletus crebrosque singultus repente prorumpens in terramque prostratus cum heulatu ualidissimo proclamaret : heu me miserum! tulerunt a me deum meum, et quem nunc teneam non habeo uel quem adorem aut interpellem iam nescio. Super qua re ualde permoti nec non etiam praeteritae conlationis uirtute adhuc in nostris cordibus insidente ad

1. Gen., 1, 26.

blés, lui demande comment les Églises catholiques de l'Orient comprennent cette parole de la *Genèse* : « Faisons l'homme à notre image et ressemblance! » Photin explique que les chefs des Églises sont unanimes à s'élever au-dessus de la lettre, et à prendre dans le sens spirituel cette image et ressemblance divine. Il défend lui-même ce sentiment dans un exposé nourri, et par nombre de témoignages tirés de l'Écriture. Comment admettre que l'infinie, incompréhensible et invisible Majesté puisse avoir rien de composé comme nous, rien d'analogue à la forme humaine, qui la resserre et la limite? Nature incorporelle, sans composition, absolument simple, l'œil est aussi impuissant à la saisir que l'esprit à la comprendre.

La science triomphe à la fin. Notre bon vieillard se laisse ébranler par tant et de si bonnes raisons. Il revient à la foi de la tradition catholique.

Ce changement nous combla, ainsi que l'abbé Paphnuce, d'une joie infinie. Dieu n'avait pas permis qu'un homme de cet âge et de tant de vertu, que l'ignorance et une simplicité naïve avaient seules induit en erreur, persévérât jusqu'à la fin hors du sentier de la vraie foi! Nous nous levâmes pour lui en offrir de communes actions de grâces. Mais voici qu'au milieu de ces prières, le vieillard ressent un trouble extrême, en voyant s'évanouir de son cœur la forme humaine sous laquelle il avait coutume de se représenter la divinité. Soudain, il fond en larmes amères, il éclate en sanglots répétés; prosterné à terre, il se lamente à grands cris : « Malheur, malheur à moi! Ils m'ont enlevé mon Dieu! Je n'ai plus où me prendre! Qui adorer? A qui m'adresser? Je ne sais plus. »

L'émoi où cet événement nous jeta, joint au pénétrant souvenir qui nous demeurerait au cœur de sa der-

abbatem Isaac rediimus, quem comminus intuentes his sermonibus adorsi sumus.

III. Licet nos etiam citra eius rei quae nuper oborta est nouitatem praeteritae conlationis, quae super orationis statu digesta est, desiderium recurrere ad tuam beatitudinem postpositis omnibus inuitaret, adiecit tamen aliquid huic cupiditati etiam abbatis Sarapionis tam grauis error, nequissimorum ut arbitramur daemonum calliditate conceptus. Non enim parua desperatione deicimur considerantes eum labores tantos, quos per quinquaginta annos in hac heremo tam laudabiliter exegit, ignorantiae huius uitio non solum penitus perdidisse, sed etiam perpetuae mortis incurrisse discrimen. Vnde ergo uel cur ei hic tam grauis error inreperit, primum desideramus agnoscere. Deinde quaesumus edoceri quemadmodum ad illam orationis qualitatem, de qua pridem non solum copiose, sed etiam magnifice disputasti, peruenire possimus. In hoc enim profecit in nobis admirabilis illa conlatio, ut stuporem tantummodo mentis incuteret, non quemadmodum eam perficere uel adprehendere ualeremus ostenderet.

V. ISAAC : Non est mirandum hominem simplicissimum et de substantia ac natura diuinitatis nunquam penitus eruditum rusticitatis uitio et consuetudine erroris antiqui usque nunc detineri uel decipi potuisse et ut uerius dicam in errore pristino perdurare, qui non recenti sicut putatis daemonum inlusionem, sed ignorantia pristinae gentilitatis infertur, dum secundum consuetudinem erroris illius, quo daemones hominum figura compositos excolebant, nunc quoque illam incomprehensibilem atque ineffabilem ueri numinis maiestatem sub circumscriptione aliquius imaginis existimant adorandam, nihil se tenere

nière conférence, nous ramena vers l'abbé Isaac. Nous lui dimes, en l'apercevant :

IV. Même sans l'étrange événement de ces derniers jours, l'engageant souvenir que nous gardions de votre conférence sur la nature de la prière, nous conuiait à tout laisser, pour revenir auprès de votre Béatitude. Cependant, la grave erreur de l'abbé Sarapion a fait croître encore ce désir. Selon nous, ce sont les pires démons qui la lui ont perfidement inspirée; et une tristesse profonde nous saisit, quand nous considérons que voilà donc entièrement perdu, par le fait de cette ignorance, le fruit de tant et de si grands travaux admirablement supportés dans ce désert durant cinquante années, mais qu'il y a plus, et qu'il s'est mis dans le cas de se perdre éternellement.

Quelle est l'origine d'une si grave erreur? Quelle en est la raison? C'est ce que nous voudrions savoir d'abord. Nous vous supplions de nous dire ensuite le moyen d'atteindre à cette qualité de prière dont vous nous avez parlé naguère avec une si abondante et, mieux encore, une si magnifique éloquence. Votre admirable conférence a bien eu cet effet, de nous faire entrer dans un profond saisissement. Mais comment pourrions-nous la réaliser parfaitement ou y atteindre? Cela ne nous a pas été montré.

V. ISAAC. — Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'un homme très simple, et qui ne fut jamais bien instruit de ce que sont la substance et la nature de la divinité, ait pu demeurer captif jusqu'à maintenant de l'ignorance et d'une longue habitude de l'erreur. A vrai dire, il n'a fait que persévérer dans les antiques errements. Car il ne s'agit pas, comme vous le pensez, d'un récent artifice des démons, mais bien de la vieille erreur païenne. Le paganisme revêtait de la forme humaine les démons qu'il adorait. Aujourd'hui, on croit devoir aussi se représenter sous les traits de quelque image l'incompréhensible et ineffable majesté du vrai Dieu; et l'on pense n'être en face que du vide

uel habere credentes, si propositam non habuerint imaginem quandam, quam in supplicatione positi iugiter interpellent eamque circumferant mente ac prae oculis teneant semper adfixam. Super quorum hoc errore competenter dirigitur illa sententia : *Et mutauerunt gloriam incorruptibilis dei in similitudinem imaginis hominis corruptibilis*². Hieremias quoque *populus*, inquit, *meus mutauit gloriam suam in idolo*³. Qui error licet origine hac qua diximus quorundam sensibus sit inolitus, nihilominus tamen in illorum quoque animis, qui numquam gentilicia superstitione polluti sunt, sub colore testimonii huius quo dicitur : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*⁴, inperitia seu rusticitate faciente contractus est, ita ut etiam haeresis quae dicitur Anthropomorphitarum sub occasione detestandae huius interpretationis emergerit, quae inmensam illam ac simplicem figurationem compositam liniammentis nostris et humana diuinitatis substantiam pertinaci peruersitate contendit. Quam tamen, si quis fuerit catholicis dogmatibus institutus ut gentilem blasphemiam detestabitur et ita ad illam orationis purissimam perueniet qualitatem, quae non solum nullam diuinitatis effigiem nec liniammenta corporea, quod dictu quoque nefas est, in sua supplicatione miscebit, sed ne ullam quidem in se memoriam dicti cuiusquam uel facti speciem seu formam cuiuslibet characteris admittet.

VI. Secundum mensuram namque puritatis suae, sicut superiore conlatione praefatus sum⁵, unaquaeque mens in oratione sua uel erigitur uel formatur, tantum scilicet a terrenarum ac materialium rerum contemplatione discedens, quantum eam status suae prouerit puritatis feceritque Iesum uel humilem

et du néant, si l'on n'a présente une image à laquelle on s'adresse en priant, que l'on porte toujours en sa pensée, que l'on ne quitte jamais des yeux. C'est sur cette erreur que tombe fort à propos la parole : « Ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible contre l'image de l'homme corruptible. » Et Jérémie dit aussi : « Mon peuple a changé sa gloire contre une idole. »

Telle est pour plusieurs l'origine de l'erreur actuelle.

Chez d'autres, que la superstition païenne n'a pas touchés, elle a eu pour prétexte la parole de l'Écriture : « Faisons l'homme à notre image et ressemblance », et pour cause l'ignorance et la simplicité. C'est même de cette détestable interprétation qu'est née proprement l'hérésie anthropomorphite, laquelle soutient avec une opiniâtreté criminelle que l'infinie et très simple substance divine est revêtue des mêmes traits matériels qui sont les nôtres, et de notre forme humaine.

Quiconque est instruit de la foi catholique, rejettera cette erreur comme un blasphème païen. Ainsi parviendra-t-il à la prière très pure dont nous avons parlé. Celle-ci ne mêle à ses élans ni représentation de la Divinité ni forme corporelle; — de telles paroles se peuvent-elles seulement prononcer sans crime? — elle n'admet pas même le souvenir d'une parole, l'idée d'une action quelconque, quelque forme que ce soit.

VI. C'est le degré de sa pureté, je l'ai dit dans la précédente conférence, qui détermine pour une âme l'éveil et le dessin de sa prière. Elle perd de vue plus ou moins les choses terrestres et matérielles, selon que sa pureté l'a fait monter plus ou moins. De là vient aussi qu'elle ne voit Jésus que dans l'humilité de sa

2. Rom., 1, 23.

3. Jer., 2, 11.

4. Gen., 1, 26.

5. VIII, 8.

adhuc et carneum, uel glorificatum et in maiestatis suae gloria uenientem internis obtutibus animae peruideri. Non enim poterunt intueri Iesum uenientem in regno suo, qui adhuc sub illa quodammodo Iudaica infirmitate detenti non queunt dicere cum apostolo : *Et si cognouimus secundum carnem Christum, sed nunc iam non nouimus*⁶, sed illi soli purissimis oculis diuinitatem ipsius speculantur, qui de humilibus ac terrenis operibus et cogitationibus ascendentes cum illo secedunt in excelso solitudinis monte, qui liber ab omnium terrenarum cogitationum ac perturbationum tumultu et a cunctorum uitiorum permixtione secretus, fide purissima ac uirtutum eminentia sublimatus, gloriam uultus eius et claritatis reuelat imaginem his qui merentur eum mundis animae obtutibus intueri. Ceterum uidetur Iesus etiam ab his qui in ciuitatibus et castellis ac uiculis commorantur, id est qui in actuali conuersatione sunt atque operibus constituti, sed non in illa claritate qua illis apparuit, qui cum ipso possunt in praedicto uirtutum monte descendere, id est Petro, Iacobo et Iohanni⁷. Ita enim in solitudine et Moysi apparuit⁸ et Heliæ locutus est⁹. Quod uolens noster dominus confirmare ac perfectae nobis relinquere puritatis exempla, et quidem cum ipse fons inuiolabilis sanctitatis ad obtinendam eam secessionis adiutorio ac solitudinis beneficio extrinsecus non egeret (non enim poterat ullis turbarum sordibus puritatis plenitudo maculari nec contaminari humano consortio qui uniuersa polluta emundat atque sanctificat), secessit tamen *in monte solus orare*¹⁰, per hoc scilicet nos instruens suae secessionis

6. 2 Cor., 5, 16.

7. Cf. Mt., 17, 1.

8. Cf. Ex., 3, 2.

9. Cf. 3 Reg., 19, 9 sq.

10. Mt., 14, 23.

chair, ou déjà le contemple intérieurement dans sa gloire et venant parmi l'éclat de sa majesté.

Il est impossible de le voir venant dans la gloire de sa royauté, à qui est encore esclave de cette infirmité en quelque sorte judaïque, et ne peut dire avec l'Apôtre : « Si nous avons connu le Christ selon la chair; maintenant, ce n'est plus ainsi que nous le connaissons¹. »

Mais ceux-là seuls contemplent d'un regard très pur sa divinité, qui s'élèvent au-dessus des œuvres et des pensers terre à terre, pour se retirer avec lui sur la haute montagne de la solitude. Libre du tumulte des pensées et des passions de la terre, éloignée de la mêlée confuse de tous les vices, dans les hauteurs sublimes d'une foi très pure et des plus éminentes vertus, elle révèle la gloire de la face du Christ et la vue de sa splendeur à ceux qui sont dignes de le contempler du pur regard de l'âme.

Jésus ne laisse pas de se montrer aussi aux habitants des cités, des bourgs et des villages : j'entends, à ceux qui s'adonnent aux œuvres de la vie ascétique; mais non point dans le même éclat de gloire avec lequel il apparaîtrait aux âmes assez fortes pour gravir avec lui la montagne des vertus, comme Pierre, Jacques et Jean; et tel qu'il apparut en effet à Moïse, et parla au prophète Elie, dans la solitude.

Au reste, Notre-Seigneur a voulu confirmer cette doctrine, et nous laisser l'exemple d'une pureté parfaite. Source inviolable de la sainteté, il n'avait nul besoin, pour s'y établir, du secours extérieur qui nous vient de l'éloignement des hommes et de la solitude. Plénitude de la pureté, il ne se pouvait pas que le contact impur des foules fit tache sur lui; et le commerce des hommes était impuissant à contaminer Celui qui purifie et sanctifie tout ce qui est souillé. Il se retire cependant « sur la montagne, afin d'y prier solitaire ».

Son exemple est une leçon. Si nous voulons, nous

1. Cassien développe cette même idée dans son *De Incarnatione*, III, 3.

exemplo, ut si interpellare nos quoque uoluerimus deum puro et integro cordis affectu, ab omni inquietudine et confusione turbarum similiter secedamus, ut in hoc corpore conmorantes ad similitudinem quandam illius beatitudinis, quae in futuro repromittitur sanctis, uel ex parte aliqua nos aptare possimus, sitque nobis *omnia in omnibus deus*¹¹.

VII. Tunc enim perfecte consummabitur in nobis illa nostri saluatoris oratio, qua pro suis discipulis orauit ad patrem dicens : *ut dilectio qua dilexisti me in eis sit et ipsi in nobis*¹², et iterum : *ut omnes unum sint, sicut tu pater in me et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint*¹³, quando illa dei perfecta dilectio, qua prior nos ille dilexit¹⁴, in nostri quoque transierit cordis affectum hac dominica oratione completa, quam credimus nullo modo posse cassari. Quod ita fiet, cum omnis amor, omne desiderium, omne studium, omnis conatus, omnis cogitatio nostra, omne quod uiuimus, quod loquimur, quod spiramus, deus erit, illaque unitas quae nunc est patris cum filio et filii cum patre in nostrum fuerit sensum mentemque transfusa, id est ut quemadmodum nos ille sincera et pura atque indissolubili diligit caritate, nos quoque ei perpetua et inseparabili dilectione iungamur, ita scilicet eidem copulati, ut quidquid spiramus, quidquid intellegimus, quidquid loquimur, deus sit, in illum, inquam, peruenientes quem praediximus finem, quem idem dominus orans in nobis optat impleri : *ut omnes sint unum sicut nos unum sumus, ego in eis et tu in me, ut sint et ipsi consummati in unum*¹⁵, et iterum : *pater, quos dedisti mihi, uolo ut ubi ego sum et ipsi sint mecum*¹⁶. Haec igitur destinatio solitarii, haec esse debet omnis intentio, ut imaginem futurae beati-

aussi, prier Dieu d'un cœur pur et vierge, fuyons comme lui la fièvre et la confusion des foules, afin de reproduire dès cette vie quelque image du moins de l'état bienheureux promis aux saints dans l'éternité, et que pour nous se réalise la parole de l'Apôtre : « Dieu tout en tous ».

VII. C'est alors que nous verrons parfaitement réalisée la prière que notre Sauveur fit à son Père pour ses disciples : « Afin que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux, et eux en nous » ; « Afin que tous soient un, comme vous, Père, êtes en moi et moi en vous, afin qu'eux aussi soient un en nous ! » La parfaite dilection dont « Dieu nous aima le premier » passera en notre cœur par l'accomplissement de cette prière du Seigneur, dont notre foi nous dit qu'elle ne saurait être vaine. Et voici quels en seront les signes : Dieu sera tout notre amour et notre désir, toute notre étude et tous nos efforts, toute notre pensée, toute notre vie, une image de la future béatitude, et d'avoir actuellement du Père avec le Fils et du Fils avec le Père, nous sera communiquée dans le sentiment et l'esprit ; et, de même que Dieu nous aime d'une charité vraie et pure, et qui ne meurt point, nous lui serons unis par l'indissoluble unité d'une dilection sans défaillance : tellement attachés à lui, que toute notre respiration, toute notre vie d'intelligence, tout notre parler ne seront que lui.

Ainsi parviendrons-nous à la fin que nous avons dite, et que le Seigneur souhaitait pour nous, dans sa prière : « Afin que tous soient un, comme nous sommes un, moi en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient consommés dans l'un » ; « Père, ceux que vous m'avez donnés, je veux que là où je suis, ils soient avec moi ! »

Tel doit être le but du solitaire ; c'est à quoi doit tendre tout son effort : mériter de posséder, dès cette vie, notre parole et notre respiration ; l'unité qui existe

11. I Cor., 15, 28. 12. Ioh., 17, 26. 13. L. c., 21.
14. I Ioh., 4, 10. 15. Ioh., 17, 22-23. 16. L. c., 24.

tudinis in hoc corpore possidere mereatur et quodammodo arram caelestis illius conuersationis et gloriae incipiat in hoc uasculo praegustare. Hic, inquam, finis totius perfectionis est, ut eo usque extenuata mens ab omni situ carnali ad spiritalia cotidie sublimetur, donec omnis eius conuersatio, omnis uolutatio cordis una et iugis efficiatur oratio.

VIII. GERMANVS : Maior nobis ad praeteritae conlationis illius admirationem, ob quam huc recurrimus, magnitudo stuporis adrestit. Quantum enim incitamento doctrinae huius ad desiderium perfectae beatitudinis inflammamur, tantum maiore desperatione concidimus, ignorantes quemadmodum disciplinam tantae sublimitatis expetere uel obtinere possimus. Quapropter quae in cella positi diutina meditatione uoluere coeperamus, quia necesse est loquaci forsitan prosecutione proferri, quaesumus ut explicari ea a nobis patienter admittas, quamquam sciamus beatitudinem tuam nullis solere offendi ineptiis infirmorum, quae uel ob hoc sunt in medium proferendae, ut quae in eis absurda sunt corrigantur. Quantum itaque opinio nostra sese habet, cuiuslibet artis seu disciplinae perfectio necesse est ut a quibusdam mollibus incipiens rudimentis facilioribus primum ac tenerrimis initiis inuatur, ut quodam rationabili lacte nutrita paulatim educataque succrescat atque ita ab imis ad summa sensim gradatimque conscendat : quibus cum fuerit planiora principia et quodammodo ianuas adreptae professionis ingressa, ad penetralia quoque perfectionis et excelsa fastigia consequenter et absque labore perueniat. Nam quemadmodum pronuntiare puerorum quispiam simplices poterit copulas syllaba-

comme un avant-goût, dans son corps mortel, de la vie et de la gloire du ciel. Tel est, dis-je, le terme de toute la perfection : que l'âme soit à ce point délestée des pesanteurs charnelles, qu'elle monte chaque jour vers les sublimités des réalités spirituelles, jusqu'à ce que toute sa vie, tout le mouvement du cœur deviennent une prière unique et ininterrompue.

VIII. GERMAIN. — C'est l'étonnement où nous avait jetés votre première conférence qui nous a ramenés vers vous; mais une stupeur plus grande vient y ajouter. Et autant votre enseignement nous enflamme du désir de la béatitude parfaite, autant notre découragement est profond, à voir l'ignorance où nous sommes de la voie qui nous conduirait à une vie d'une telle sublimité.

Cependant, notre esprit a longuement travaillé dans la solitude de nos cellas, et peut-être y a-t-il nécessité que nous vous exprimions tout haut les pensées qui nous ont occupés. Veuillez donc nous écouter avec patience. Nous savons que Votre Béatitude ne s'offense point des sottises qui éclosent dans le cerveau des faibles. Aussi bien, il est bon de les produire au jour, ne fût-ce que pour faire corriger ce qu'elles ont de déraisonnable.

Voici notre opinion.

En tout art, en toute discipline, on n'atteint pas d'un coup à la perfection; mais les débuts sont nécessairement très simples; on part de ce qu'il y a de plus facile et de moins austère. Ainsi nourri comme d'un lait fortifiant, l'esprit grandit, et s'élève peu à peu et par degrés des choses les plus humbles jusqu'aux plus élevées; lorsqu'on a saisi les principes les plus simples et, pour ainsi dire, franchi la porte de la profession que l'on embrasse, c'est comme nécessairement et sans peine que l'on en vient à pénétrer ses secrets et que l'on atteint à sa perfection. Comment, en effet, l'enfant prononcera-t-il les simples syllabes, s'il n'a d'abord bien appris à connaître les lettres? Le moyen

rum, nisi prius elementorum characteres diligenter agnouerit? uel quomodo citatam legendi peritiam consequetur, qui breues et perangustas descriptiones nominum necdum est idoneus coniugare? qua autem ratione is qui peritia grammaticae disciplinae minus instructus est uel rhetoricam facundiam uel philosophicam scientiam consequetur? quapropter huic quoque sublimissimae disciplinae, per quam instruimur deo iugiter inhaerere, non dubito quaedam institutionis inesse fundamina, quibus primum firmissime conlocatis post haec superposita extollantur perfectionis excelsa fastigia. Cuius haec esse principia tenuiter suspicamur, ut primum nouerimus qua meditatione teneatur uel cogitetur deus, deinde hanc eandem quaecumque est materiam quemadmodum ualeamus immobiliter custodire, quod etiam non ambigimus culmen totius perfectionis existere. Et idcirco quandam memoriae huius materiam, qua deus mente concipiatur uel perpetuo teneatur, nobis cupimus demonstrari, ut eam prae oculis retentantes, cum elapsos nos ab eadem senserimus, habeamus in promptu quo resipiscentes ilico reuertamur ac resumere illam sine ulla circuitus mora et inquisitionis difficultate possimus. Euenit namque, ut cum de theoriis spiritalibus euagati ad nosmet ipsos uelut de letali sopore conuertimur et tamquam expergefacti materiam quaerimus, qua illam quae obruta est spiritalem memoriam resuscitare possimus, retardati ipsius inquisitionis mora, priusquam repperiamus eam, a nostro conatu iterum deuoluamur, et antequam spiritalis quidam pariatu intuitus, concepta cordis euanescat intentio. Quam confusionem idcirco nobis accidere satis certum est, quia speciale aliquid prae oculis propositum uelut formulam quandam stabiliter

de lire couramment, si l'on n'est pas capable encore d'assembler les diverses parties d'un mot? Comment, si l'on ne possède la grammaire, pourra-t-on réussir dans la rhétorique et la philosophie?

Il en va de même pour la science sublime qui nous apprend à adhérer à Dieu par une union continuelle. Elle a également, j'en suis certain, des principes fondamentaux. Solidement posés, ils sont comme l'assise qui supporte l'édifice de la perfection, et lui permet d'atteindre à ses magnifiques proportions.

Et voici quels ils seraient, selon nos humbles conjectures. Le premier consiste à savoir le moyen de trouver Dieu et de faire naître en nous sa pensée. Quel que soit ce moyen, le second principe est de savoir comment s'y tenir immuablement; et c'est dans cette persévérance, cela ne fait pas de doute pour nous, que gît le dernier mot de la perfection.

De là notre désir d'apprendre une formule qui éveille en nous le souvenir de Dieu, et nous permette de le garder sans cesse. Nous efforçant de l'avoir toujours présente au regard, dès que nous apercevriens que nous l'avons laissée échapper, nous aurions du moins où ramener aussitôt notre pensée, lorsque nous reviendrions à nous; et nous pourrions la ressaisir, sans perdre le temps en recherches et détours pénibles.

Voici, en effet, ce qui arrive. Lorsque notre pensée s'évade de la contemplation spirituelle, pour courir deçà et delà, puis que nous revenons à nous, comme au sortir d'un sommeil de mort et, semblables à des gens qui s'éveillent, cherchons un quelque chose par quoi nous puissions ressusciter le souvenir de Dieu que nous avons laissé se perdre, à chercher le temps passe; avant d'avoir trouvé, nous tombons derechef, et c'est fini de notre effort; notre regard ne s'est pas ouvert sur le monde surnaturel, que toute notre attention s'évanouit.

La cause de cette confusion est certaine. C'est que nous n'avons rien de déterminé, comme une formule quelconque, que nous tenions invariablement sous nos

non tenemus, ad quam possit uagus animus post multos anfractus ac discursus uarios reuocari et post longa naufragia uelut portum quietis intrare. Itaque fit ut hac ignoratione ac difficultate mens iugiter praepedita errabunda semper et uelut ebria per diuersa iactetur et ne illud quidem quod casu potius quam industria sibimet occurrerit spiritale diu ac firmiter teneat, dum aliud ex alio semper recipiens sicut introitus eorum atque principia, ita etiam finem discessumque non sentiat.

VIII. ISAAC : Inquisitio uestra tam minuta atque subtilis proximae puritatis praesignat indicium. Nec enim de his saltim interrogare, non dicam introspicere atque discernere quispiam praeualebit, nisi quem diligens et efficax mentis industria ac sollicitudo peruiuil ad perscrutandam istarum profunditatem prouexerit quaestionum castigataeque uitae iugis intentio per experientiam fecerit actualem adtemptare puritatis huius limina ianuasque pulsare. Et idcirco quoniam uideo uos non dicam pro foribus orationis illius uerae de qua disserimus adstitisse, sed ipsis quodammodo experientiae manibus penetrabilia eius et interiora palpare et quaedam membra iam iamque contingere, nec me laboraturum credo, ut iam intra aulam quodammodo ipsius oberrantes in adyta quoque, in quantum dominus direxerit, introducam, nec uos ad introspicienda haec quae demonstranda sunt ullo difficultatis obstaculo retardandos. Proximus enim cognitioni est, qui quid inquirere debeat prudenter agnoscit,

yeux, et à quoi nous puissions, après bien des circuits et des courses errantes, rappeler notre esprit vagabond, et le ramener, comme au port de la paix, après un long naufrage.

Cette ignorance et les difficultés qui en résultent, constituent pour notre âme un embarras continuel. De là vient que toujours errante, elle est ballottée deçà et delà, comme on voit les personnes ivres. Si, par hasard bien plus que par son fait, quelque pensée surnaturelle se présente à sa rencontre, elle est impuissante à la retenir fermement et longtemps. Une idée succède à l'autre, sans trêve; et dans ce flux perpétuel, non plus qu'elle ne les a senties naître et venir, elle ne s'aperçoit de leur fuite ni de leur disparition.

IX. ISAAC. — Votre manière si fine et si déliée de poser la question, est un indice que vous êtes bien près de la pureté. Savoir seulement interroger en pareille matière, je ne dis pas la sonder du regard ni en démêler le secret, c'est un talent que tous n'ont pas. Le privilège en est réservé à celui qu'une méditation attentive et profonde et une sollicitude toujours en éveil ont mis à portée de scruter la profondeur de ces problèmes, et à qui le constant effort d'une vie mortifiée donne assez d'expérience pour toucher, si je puis ainsi dire, au seuil de la pureté et frapper à la porte.

Mais maintenant, je ne dirai pas que vous soyez à la porte de la vraie prière. Mieux que cela, votre expérience vous en a fait en quelque sorte toucher le mystère intime et caché, et saisir déjà partiellement la réalité. Aussi je crois que je n'aurai pas beaucoup de peine, pour autant que le Seigneur me servira de guide, à vous introduire, depuis le vestibule, où déjà vous promenez vos pas incertains, jusqu'au fond du sanctuaire; et qu'aucun obstacle ne vous retardera de pénétrer du regard ce que j'ai à vous montrer. On est bien près de savoir, lorsqu'on voit au juste où porter ses recherches; c'est toucher à la science, que de com-

nec a scientia longe est, qui coepit intellegere quid ignoret. Et idcirco non vereor notam proditionis uel leuitatis incurrere, si ea, quae in superiore tractatu de perfectione orationis disserens disputationi subtraxeram, propalare, quorum uirtutem uobis in hoc exercitio ac studio conlocatis etiam sine ministerio nostri sermonis per dei gratiam arbitror fuisse reserandam.

X. Quapropter secundum illam institutionem, quam paruulorum eruditioni prudentissime comparastis (qui alias elementorum traditionem primam percipere non possunt nec eorum uel agnoscere lineas uel intrepida manu queunt describere characteres, quam protypis quibusdam et formulis cerae diligenter inpressis effigies eorum exprimere contemplatione iugi et cotidiana imitatione consuescant), huius quoque spiritalis theoriae tradenda uobis est formula, ad quam semper tenacissime uestrum intuitum defigentes uel eandem salubriter uoluere indisrupta iugitate discatis uel sublimiores intuitus scandere illius usu ac meditatione possitis. Haec igitur uobis huius quam quaeritis disciplinae atque orationis formula proponetur, quam unusquisque monachus ad iugem dei memoriam tendens incessabili cordis uoluntate meditari expulsa omnium cogitationum uarietate consuescat, quia nec alias eam ullo modo poterit retentare, nisi ab omnibus fuerit corporalibus curis ac sollicitudinibus absolutus. Quae sicut nobis a paucis qui antiquissimorum patrum residui erant tradita est, ita a nobis quoque non nisi rarissimis ac uere sitientibus intimatur. Erit itaque ad perpetuam dei memoriam possidendam haec inseparabiliter proposita uobis formula pietatis : *Deus in adiutorium meum intende : domine ad adiuuandum mihi festina*¹⁷. Hic namque uersiculus non inmerito

17. Ps. 69, 2.

mencer à se rendre compte de ce que l'on ignore. Je ne crains plus d'encourir le reproche d'indiscrétion et de légèreté, en vous découvrant ce que je vous avais caché dans notre précédent entretien sur la perfection de la prière. Au point où vous êtes parvenus, j'estime que, même sans le secours de ma parole, la grâce divine vous l'eût elle-même révélé.

X. La comparaison est fort juste que vous avez établie entre l'apprentissage de la prière continuelle et l'instruction des enfants. Ceux-ci ne peuvent de prime abord apprendre l'alphabet, ni reconnaître leurs lettres, ni les tracer d'une main sûre et ferme. Mais ils ont des modèles soigneusement gravés dans la cire; et c'est à force de les regarder et de s'exercer journellement à les reproduire, qu'ils parviennent à savoir écrire.

Il en va de même pour la contemplation spirituelle. Il faut vous donner un modèle. Vous y tiendrez votre regard obstinément attaché. Ainsi, ou bien vous apprendrez à le rouler sans cesse en votre esprit, et ce vous sera salutaire; ou, vous en servant et le méditant, vous pourrez vous élever à des vues plus sublimes.

Voici ce modèle destiné à vous instruire, cette formule de prière que vous cherchez. Tout moine qui vise au souvenir continuel de Dieu, doit s'accoutumer à la méditer sans cesse, et pour cela, chasser toutes autres pensées; car il ne pourra la retenir, que s'il s'affranchit entièrement des soucis et sollicitudes corporels. C'est un secret que les rares survivants des Pères du premier âge nous ont appris, et nous ne le livrons de même qu'au petit nombre des âmes qui ont vraiment soif de le connaître. Afin donc de vous tenir toujours dans la pensée de Dieu, vous devrez continuellement vous proposer cette formule de piété : « Mon Dieu, venez à mon aide; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir! »

Ce n'est pas sans raison que ce court verset a été

de toto scripturarum exceptus est instrumento. Recipit enim omnes adfectus quicumque inferri humanae possunt naturae et ad omnem statum atque uniuersos incursus proprie satis et competenter aptatur. Habet siquidem aduersus uniuersa discrimina inuocationem dei, habet humilitatem piae confessionis, habet sollicitudinis ac timoris perpetui uigilantiam, habet considerationem fragilitatis suae, exauditionis fiduciam, confidentiam praesentis semper adstantisque praesidii. Qui enim iugiter suum inuocat protectorem, certus est eum semper esse praesentem. Habet amoris et caritatis ardorem, habet insidiarum contemplationem inimicorumque formidinem, quibus perspicuens semet ipsum die noctuque uallatum confitetur se non posse sine sui defensoris auxilio liberari. Hic uersiculus omnibus infestatione daemonum laborantibus inexpugnabilis murus est et impenetrabilis lurica ac munitissimus clypeus. Iste in acedia et anxietate animi conlocatos seu tristitia uel cogitationibus quibuscumque depressos salutis remedia desperare non patitur, ostendens illum quem inuocat inspicere iugiter nostra certamina atque a suis supplicibus non abesse. Iste nos in spiritalibus successibus cordisque laetitia constitutos admonet extolli penitus non debere nec inflari de prospero statu, quem sine protectore deo retineri non posse testatur, dum non solum eum semper, sed etiam uelociter ut sibi auxilietur inplorat. Iste, inquam, uersiculus unicuique nostrum in qualibet qualitate degenti necessarius et utilis inuenitur. Nam qui se semper atque in omnibus desiderat adiuari, manifestat quod non tantum in rebus duris ac tristibus, sed etiam in secundis ac laetis pari modo deo egeat adiutore, ut quemadmodum ex illis erui, ita in istis eum faciat inmorari, in neutro sciens humanam fragilitatem sine illius opitulatione subsis-

choisi particulièrement de tout le corps des Écritures. Il exprime tous les sentiments dont la nature humaine est susceptible; il s'adapte heureusement à tous les états, et convient en toutes les sortes de tentations.

On y trouve l'appel à Dieu contre tous les dangers, une humble et pieuse confession, la vigilance d'une âme toujours en éveil et pénétrée d'une crainte continuelle, la considération de notre fragilité; il dit aussi la confiance d'être exaucé et l'assurance du secours toujours et partout présent, car celui qui ne cesse d'invoquer son protecteur est bien certain de l'avoir près de soi. C'est la voix de l'amour et de la charité ardente; c'est le cri de l'âme qui a l'œil ouvert sur les pièges à elle tendus, qui tremble en face de ses ennemis, et, se voyant assiégée par eux nuit et jour, confesse qu'elle ne saurait échapper, si son défenseur ne la secourt.

Pour tous ceux que harcèlent les attaques des démons, ce verset est un rempart inexpugnable, une impénétrable cuirasse et le plus solide des boucliers. Dans les dégoûts, les angoisses et les tristesses, quelque pensée qui nous accable, il ne permet pas que nous désespérions de notre salut, car il nous montre en Celui que nous invoquons, quelqu'un qui voit nos combats, et n'est jamais loin de ceux qui le prient. Si au contraire les consolations et la joie inondent notre cœur, il avertit de ne pas s'enorgueillir ni s'enfler d'un bonheur où il atteste que l'on est incapable de se maintenir sans la protection de Dieu, puisqu'il en implore le continuel, et mieux encore le prompt secours. Bref, à tous et en toutes circonstances il est utile, il est nécessaire. Car désirer d'être aidé toujours et pour toutes choses, c'est dire clairement que l'on a autant besoin du secours divin, lorsque tout nous favorise et nous sourit, que dans les épreuves et les tristesses : Dieu seul nous tire de l'adversité, lui seul aussi donne la durée à nos joies; dans l'un et l'autre cas, la fragilité humaine ne saurait se soutenir sans son secours.

tere. Gastrimargiae passione perstringor, cibos quos heremus ignorat inquirō et in squalida solitudine ingeruntur mihi odores regalium ferculorum atque ad illorum desideria sentio me inuitissimum trahi : dicendum proinde mihi est : *Deus in adiutorium meum intende : domine ad adiuuandum mihi festina.* Anticipare horam statutae refectionis instigor seu modum iustae ac solitae parcitatis retinere cum magno cordis mei dolore contendo : cum gemitu mihi est proclamandum : *Deus in adiutorium meum intende : domine ad adiuuandum mihi festina.* Ieiuniis me ob inpugnationem carnis districtioribus indigentem stomachi prohibet lassitudo seu uentris ariditas constrictioque deterret : ut effectus meo desiderio tribuatur uel certe ut aestus carnalis concupiscentiae absque temperamento districtioris ieiunii conquiescant, orandum mihi est : *Deus in adiutorium meum intende : domine ad adiuuandum mihi festina.* Accedens ad refectionem hora legitima suggerente perceptionem panis exhorreo atque ab omni esu naturalis necessitatis excludor : cum heulatu proclamandum est mihi : *Deus in adiutorium meum intende : domine ad adiuuandum mihi festina.* Volentem me ob stabilitatem cordis insistere lectioni interpellans capitis prohibet dolor horaque tertia faciem meam ad sacram paginam somnus adlidit ac deputatum quietis tempus uel transgredi uel praeuenire compellor, ipsum denique canonicum synaxeos psalmodumque modum intercidere me grauissima somni cogit impressio : similiter proclamandum est mihi : *Deus in adiutorium meum intende : domine ad adiuuandum mihi festina.* Sublato ab oculis meis sopore multis me noctibus diabolicis insomniis uideo fatigatum omnemque a palpebris meis refectionem nocturnae quietis exclusam :

Voici que la passion de la gourmandise me travaille ; mon esprit se met en quête de mets inconnus du désert ; au milieu d'une solitude affreuse, je respire le parfum des plats qui paraissent sur la table des rois ; et je me sens entraîné malgré moi à les désirer. Je dirai : « Mon Dieu, venez à mon aide ; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir ! »

Je suis tenté de prévenir l'heure régulière du repas, ou je suis obligé de lutter, au milieu des plus vives souffrances de l'âme, pour garder la mesure déterminée par une juste et habituelle sobriété. C'est l'heure de crier en gémissant : « Mon Dieu, venez à mon aide ; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir ! »

Les combats que me livre la chair réclameraient des jeûnes plus sévères ; mais je suis empêché par la fatigue d'estomac et l'entérite. Pour qu'il me soit donné de réaliser mes désirs, ou que les mouvements de la concupiscence charnelle s'apaisent sans le tempérament d'un jeûne plus strict, je ferai cette prière : « Mon Dieu, venez à mon aide ; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir ! »

L'heure régulière est venue, et m'invite à prendre ma réfection ; mais le pain me fait horreur, et me voilà dans l'impossibilité de satisfaire aux nécessités de la nature. Je m'écrierai avec gémissement : « Mon Dieu, venez à mon aide ; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir ! »

Je veux me livrer à la lecture, afin de fixer ma pensée. La migraine m'en empêche. Ou bien, dès la troisième heure, ma tête tombe de sommeil sur la page, et je suis porté, soit à dépasser le temps fixé pour le repos, soit à en prévenir l'heure. Enfin, durant la synaxe, le sommeil m'appesantit au point de couper la récitation canonique des psaumes. Je crierai pareillement : « Mon Dieu, venez à mon aide ; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir ! »

Le sommeil fuit mes paupières ; le démon me fatigue d'insomnies multipliées ; je ne puis prendre le nécessaire repos de la nuit. Avec des soupirs, je ferai cette

cum suspiriis orandum est mihi : *Deus in adiutorium meum intende : domine ad adiuuandum mihi festina.* Adhuc me in conuclatione positum uitiorum titillatio carnis repente compungit et ad consensum pertrahere dormientem blanda oblectatione conatur : ne ignis alienus exaestuans urat suaue olentes flosculos castitatis, clamandum mihi est : *Deus in adiutorium meum intende : domine ad adiuuandum mihi festina.* Extincta sentio libidinis incentiua et genitalem membrum meis intepuisse feruorem : ut parca haec uirtus, immo gratia dei in me diutius uel perpetuo perseueret, intente dicendum est mihi : *Deus in adiutorium meum intende : domine ad adiuuandum mihi festina.* Irae, filargyriae, tristitiae stimulis inquietor cogorque propositam atque amicam mihi interrumpere lenitatem : ne in amaritudinem fellis perturbatione furoris abducar, cum summo mihi gemitu proclamandum est : *Deus in adiutorium meum intende : domine ad adiuuandum mihi festina.* Acediae, cenodoxiae, superbiae elatione pertemptor ac de aliorum neglegentia uel tepore quiddam sibi mens subtili cogitatione blanditur : ne in me praeualeat haec inimici pernicioza suggestio, cum omni contritione cordis orandum est mihi : *Deus in adiutorium meum intende : domine ad adiuuandum mihi festina.* Humilitatis et simplicitatis gratiam superbiae tumore deposito iugi conpunctione spiritus adquisiui : ne rursum ueniat mihi pes superbiae et manus peccatoris moueat me¹⁸ grauiusque de uictoriae meae elatione confodiar, totis mihi proclamandum est uiribus : *Deus in adiutorium meum intende : domine ad adiuuandum mihi festina.* Euagationibus animae innumeris ac diuersis et instabilitate cordis exaestuo nec cogitationum dispersiones ualeo cohercere, ipsamque orationem meam fundere absque interpellatione atque

18. Ps. 35, 12.

prière : « Mon Dieu, venez à mon aide; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir! »

J'en suis encore à la lutte contre les vices. La chair me tente, et essaye à la faveur du sommeil de ravir mon consentement. Pour empêcher que le feu ennemi ne brûle et consume les fleurs de chasteté, délicates et suaves, je m'écrierai : « Mon Dieu, venez à mon aide; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir! »

Je sens les aiguillons de la convoitise apaisés, et refroidies dans mes membres les ardeurs de la chair. Pour que cette vertu acquise, ou plutôt cette grâce de Dieu persévère en moi longtemps, toujours, je dirai : « Mon Dieu, venez à mon aide; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir! »

La colère, la cupidité, la tristesse me harcèlent et me troublent ; une force fatale m'entraîne à déroger à la douceur que je me suis proposée comme un idéal aimé. De peur que le trouble de la colère n'engendre en moi l'amertume et le fiel, je gémirai du fond de l'âme : « Mon Dieu, venez à mon aide; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir! »

Je suis tenté de dégoût, de vaine gloire et d'orgueil; la négligence et la tiédeur des autres me causent une secrète et subtile complaisance. Pour que ne prévaille pas cette pernicioze suggestion de l'ennemi, je dirai d'un cœur tout contrit : « Mon Dieu, venez à mon aide; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir! »

J'ai conquis la grâce de l'humilité et de la simplicité, et triomphé par une continuelle conpunction de l'enflure de la superbe. Mais je crains que « le pied de l'orgueilleux ne m'atteigne, et que la main du pécheur ne m'ébranle »; l'élévement de la victoire peut me percer d'une blessure plus profonde. De toutes mes forces, je crierai : « Mon Dieu, venez à mon aide; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir! »

C'est en moi une effervescence de distractions sans nombre et de toutes sortes; aucune stabilité; la force me manque, pour refréner l'éparpillement de mes pensées. Il m'est impossible de prier, sans être traversé

phantasmate inanium figurarum sermonumque et actuum retractatione non possum, tantaque me sentio sterilitatis huius ariditate constrictum, ut nullas omnino spiritalium sensuum generationes parturire me sentiam : ut de hoc animi squalore merear liberari, unde me gemitibus multis atque suspiriis expedire non possum, necessarie proclamabo : *Deus in adiutorium meum intende : domine ad adiuuandum mihi festina.* Directionem rursus animae, stabilitatem cogitationum, alacritatem cordis cum ineffabili gaudio et mentis excessu uisitacione sancti spiritus me sentio consecutum, exuberantia quoque spiritalium sensuum redundare reuelacionem sacratissimorum intellectuum et antea mihi penitus occultorum repentina domini inlustracione percepi : ut in his merear diutius immorari, sollicite mihi est frequenterque clamandum : *Deus in adiutorium meum intende : domine ad adiuuandum mihi festina.* Nocturnis daemonum terroribus circumuallatus exagitor et inmundorum spirituum phantasmatibus inquietor, spes ipsa mihi salutis ac uitae trepidacionis horrore subtrahitur : ad salutarem uersiculi huius portum confugiens totis uiribus exclamabo : *Deus in adiutorium meum intende : domine ad adiuuandum mihi festina.* Rursus cum fuero consolacione domini reparatus et ipsius animatus aduentu uelut innumeris angelorum milibus me sensero circumsaepum, ita ut eorum, quos morte grauius antea tremescebam et quorum tactum, immo uiciniam horrore mentis et corporis sentiebam, repente congressus expetere audeam ac prouocare conflictus : ut in me constantiae huius uigor per dei gratiam diutius inmortetur, totis mihi est uiribus proclamandum : *Deus in adiutorium meum intende : domine ad adiuuandum mihi festina.* Huius igitur uersiculi oratio in aduersis

de vaines images, du souvenir des paroles dites ou entendues, de ce que j'ai fait, de ce que j'ai vu. Mon âme ressemble à un désert aride, et je me sens incapable de produire la moindre pensée spirituelle. Pour être délivré de cette désolation, d'où ni larmes ni soupirs n'ont pu me faire sortir, je pousserai nécessairement ce cri : « Mon Dieu, venez à mon aide; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir! »

Mon âme a retrouvé sa direction, mes pensées ont pris consistance : allégresse du cœur, joie ineffable, transport de l'esprit; tous ces biens me sont venus avec la visite de l'Esprit-Saint. C'est en moi comme une source débordante de pensées spirituelles, grâce à une illumination soudaine et venue du Seigneur, et d'amples vues me sont ouvertes sur les secrets les plus augustes, qui m'avaient été jusqu'alors entièrement cachés. Pour mériter de demeurer longtemps dans cette lumière, je dirai et redirai avec grande application : « Mon Dieu, venez à mon aide; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir! »

Les démons m'assiègent de terreurs nocturnes, les esprits immondes me harcèlent de leurs fantômes; l'excès de l'épouvante va jusqu'à m'ôter tout espoir pour mon salut et ma vie. Je chercherai un refuge dans ce verset, comme au port de salut, et je m'écrierai de toutes mes forces : « Mon Dieu, venez à mon aide; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir! »

Les consolations du Seigneur m'ont rendu la vie, sa présence m'encourage, et je me sens comme entouré d'une multitude innombrable d'anges. Ceux que je craignais auparavant plus que la mort, et dont le contact ou même simplement l'approche suffisait à me glacer d'horreur dans l'âme et dans le corps, c'est moi qui ose maintenant les rechercher pour la lutte et les provoquer au combat. Pour garder longtemps cette constance et surnaturelle vigueur, je crierai encore de toutes mes forces : « Mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous, Seigneur, de me secourir! »

Ainsi, ce verset doit être notre constante prière :

ut eruamur, in prosperis ut seruemur nec extollamur incessabili iugitate fundenda est. Huius, inquam, uersiculi meditatio in tuo pectore indisrupta uoluatur. Hunc in opere quolibet seu ministerio uel itinere constitutus decantare non desinas. Hunc et dormiens et reficiens et in ultimis naturae necessitatibus meditare. Haec uolutatio cordis uelut formula tibi salutaris effecta non solum inlaesum ab omnia daemonum incursione custodiet, sed etiam cunctis te uitiiis terrenae contagionis expurgans ad illas inuisibiles theorias caelestesque perducet atque ad illum ineffabilem ac perpaucis expertum prouehet orationis ardorem. Hunc uersiculum meditati tibi somnus inrepat, donec incessabili eius exercitatione formatus etiam per soporem eum decantare consuescas. Hic tibi expergefacto primus occurat, iste euigilantis cogitationes anticipet uniuersas, iste te de tuo surgentem cubili curuationi genuum tradat atque illinc deinceps ad omne opus actusque deducat, hic te omni tempore prosequatur. Nunc mediteris secundum praecepta legislatoris *sedens in domo et ambulans in itinere*¹⁹, dormiens atque consurgens. Hunc scribes in limine et ianuis oris tui, hunc in parietibus domus tuae ac penetralibus tui pectoris conlocabis, ita ut haec ad orationem procumbenti sit tibi adclinis decantatio et exinde consurgenti atque ad omnes usus uitae necessarios incedenti fiat erecta et iugis oratio.

XI. Istam, istam mens indesinenter formulam teneat, donec usu eius incessabili et iugi meditatione firmata cunctarum cogitationum diuitias amplasque substantias abiciat ac refutet, atque ita uersiculi huius paupertate constricta ad illam euangelicam beatitudinem, quae inter ceteras beatitudines primatum tenet, prona facilitate perueniat. *Beati enim inquit pauperes*

¹⁹. Deut., 6, 7.

dans l'adversité, pour en être délivrés; dans la prospérité, pour y être maintenus, et préservés de l'orgueil. Oui, qu'il soit l'occupation continuelle de votre cœur! Au travail, dans vos divers offices, en voyage, ne vous laissez pas de le répéter. Soit que vous mangiez, soit que vous dormiez, dans tous les assujettissements de la nature, méditez-le. Cette pensée vous deviendra une formule de salut, qui non seulement vous gardera contre toutes les attaques des démons, mais encore vous purifiera de tout vice et de toute impureté terrestre, et par là vous élèvera jusqu'à la contemplation des choses célestes et invisibles, à cette ardeur ineffable de prière que si peu connaissent d'expérience. Que le sommeil vous ferme les yeux sur ces paroles, tant qu'à force de les redire, vous preniez l'habitude de les répéter même en dormant. Qu'elles soient, au réveil, la première chose qui se présente à votre esprit, avant toute autre pensée. Dites-les à genoux, au sortir du lit, et qu'elles vous accompagnent ensuite en toutes vos actions, sans vous quitter jamais. Vous les méditez, selon le précepte de Moïse, « assis dans votre maison et marchant par les chemins », en dormant et en vous levant. Vous les écrirez sur vos lèvres, vous les graverez sur les murs de votre maison et dans le sanctuaire de votre cœur : en sorte qu'elles vous accompagnent comme votre unique refrain, lorsque vous vous prosternerez pour l'oraison, et quand, ensuite, vous vous relèverez pour suivre le train ordinaire de la vie, comme votre constante prière.

XI. Oui, que l'âme retienne incessamment cette parole, tant que, à force de la redire et méditer sans trêve, elle ait acquis la fermeté de refuser et rejeter loin de soi les richesses et les amples avoirs de toutes sortes de pensées, et que restreinte ainsi à la pauvreté de cet humble verset, elle parvienne par une pente facile, à la béatitude évangélique qui, entre toutes, a la primauté : « Heureux les pauvres en esprit, parce

*spiritu, quoniam ipsorum est regnum caelorum*²⁰. Et ita quis per istiusmodi paupertatem egregium pauper existens illud propheticum implebit eloquium : *pauper et inops laudabit nomen domini*²¹. Et re uera quae maior aut sanctor potest esse paupertas quam illius, qui nihil se praesidii, nihil uirium habere cognoscens de aliena largitate cotidianum poscit auxilium, et uitam suam atque substantiam singulis quibusque momentis diuina ope intellegens sustentari uerum se mendicum domini non inmerito profitetur, suppliciter ad eum cotidie clamans : *ego autem mendicus et pauper sum : deus adiuuat me*²². Ac sic ad illam quoque multiforem scientiam dei ipso inluminante descendens incipiat deinceps sublimioribus ac sacratio-ribus mysteriis saginari secundum illud quod dicitur per prophetam : *montes excelsi ceruis : petra refugium erinaceis*²³. Quod satis proprie huic quem diximus sensui coaptatur, eo quod quisquis in simplicitate atque innocentia perseuerans nulli est noxius uel molestus, sed sua tantum simplicitate contentus solummodo se ab insidiantium praeda desiderat contutari, uelut erinaceus spiritalis effectus iugi euangelicae illius petrae uelamine protegatur, id est memoria dominicae passionis praedictique uersiculi incessabili meditatione munitus infestantis inimici declinet insidias. De his spiritalibus erinaceis et in Prouerbiis ita dicitur : *et erinacei gens inualida, qui fecerunt in petris domos suas*²⁴. Et re uera quid inualidius Christiano, quid infirmius monacho, cui non solum nulla iniuriarum uindicta subpeditat, sed ne leuis quidem tacitaque commotio saltim intrinsecus pullulare conceditur ? quisquis autem ex hoc proficiens statu non

que le royaume des cieux est à eux. » Devenu pauvre de cette pauvreté éminente, on accomplira la parole du prophète : « Le pauvre et l'indigent loueront le nom du Seigneur. » De fait, quelle pauvreté ou plus grande ou plus sainte, que celle d'un homme qui se sait dépourvu de tout moyen et sans force aucune, et sollicite de la largesse d'autrui le secours dont il a besoin chaque jour ; qui voit que sa vie et son être ne se soutiennent à tout instant qui passe que par la divine assistance, et se proclame à juste titre le vrai mendiant du Seigneur, en criant vers lui tous les jours d'une voix suppliante : « Pour moi, je suis un pauvre, un mendiant ; mais Dieu est mon soutien » ? Aussi Dieu lui-même l'éclairera-t-il de sa lumière, pour le faire monter à la science multiforme de son Être ; et il se rassasiera de la vue des mystères les plus sublimes et les plus cachés, selon ce que dit le prophète : « Les montagnes élevées sont pour les cerfs, et les hérissons trouvent un refuge au creux des rochers. »

Ce texte convient bien à l'idée que nous exprimons. Quiconque persévère dans l'innocence et la simplicité, ne nuit et n'est à charge à personne. Content de sa simplicité et d'elle seule, il ne désire rien de plus qu'un abri qui le préserve de devenir la proie de ses ennemis. Il est devenu comme un hérisson spirituel, qui trouve asile et protection sous la pierre dont parle l'Évangile ; c'est-à-dire que, protégé par le souvenir de la passion du Seigneur et la méditation incessante de notre verset, il échappe à toutes les embûches et à toutes les attaques de l'ennemi. Ce sont ces hérissons spirituels dont il est dit au livre des *Prouverbes* : « Les hérissons, espèce faible, font leurs nids dans les rochers. » Qu'y a-t-il, en effet, de moins fort qu'un chrétien, quoi de plus infirme qu'un moine ? Non seulement les moyens lui manquent de venger ses injures ; bien plus, il n'a pas même le droit d'en concevoir la plus légère émotion, fût-elle muette et purement intime.

Celui qui, parvenu à cet état, continue de progresser,

20. Mt., 5, 3.
23. Ps. 103, 18.

21. Ps. 73, 21.

22. Ps. 39, 18 (LXX).

24. Prov., 30, 26 (LXX).

solum innocentiae simplicitatem possidet, sed etiam discretionis uirtute munitus uirulentorum serpentium exterminator effectus est habens contritum Satanam sub pedibus suis, et ad figuram rationabilis cerui mentis alacritate peruenit, pascetur in propheticis atque apostolicis montibus, id est excelsissimis eorum ac sublimissimis sacramentis. Quorum iugi pascuo uegetatus omnes quoque psalmorum adfectus in se recipiens ita incipiet decantare, ut eos non tamquam a propheta compositos, sed uelut a se editos quasi orationem propriam profunda cordis conpunctione deproinat uel certe ad suam personam aestimet eos fuisse directos, eorumque sententias non tunc tantummodo per prophetam aut in propheta fuisse completas, sed in se cotidie geri inplerique cognoscat. Tunc enim scripturae diuinae nobis clarius perpatescunt et quodammodo earum uenae medullaeque panduntur, quando experientia nostra earum non tantum percipit, sed etiam praeuenit notionem, sensusque uerborum non per expositionem nobis, sed per documenta reserantur. Eundem namque recipientes cordis affectum, quo quisque decantatus uel conscriptus est psalmus, uelut auctores eius facti praecedemus magis intellectum ipsius quam sequemur, id est ut prius dictorum uirtutem quam notitiam colligentes, quid in nobis gestum sit uel cotidianis geratur incursibus superueniente eorum meditatione quodammodo recordemur, et quid nobis uel negligentia nostra pepererit uel diligentia conquisierit uel prouidentia diuina contulerit uel instigatio fraudauerit inimici uel subtraxerit lubrica ac subtilis obliuio uel intulerit humana fragilitas seu inprouida fefellerit ignoratio, decantantes reminisca-

ne possède pas seulement la simplicité de l'innocence; mais armé de la vertu de discrétion, il devient l'exterminateur des serpents venimeux, et il tient Satan sous ses pieds. La vive ardeur de son âme le fait ressembler à un cerf spirituel, qui pâit sur les montagnes des prophètes et des Apôtres, c'est-à-dire, se rassasie de leurs plus sublimes et mystérieux enseignements. Vivifié par cet aliment dont il ne cesse de se nourrir, il se pénètre à ce point de tous les sentiments exprimés dans les psaumes, qu'il les récite désormais, non point comme ayant été composés par le prophète, mais comme s'il en était lui-même l'auteur, et comme une prière personnelle, dans les sentiments de la plus profonde conpunction; au moins estime-t-il qu'ils ont été faits exprès pour lui et il connaît que ce qu'ils expriment ne s'est pas réalisé seulement autrefois dans la personne du prophète, mais trouve encore en lui tous les jours son accomplissement.

C'est qu'en effet les divines Écritures se découvrent à nous plus clairement, et c'est leur cœur en quelque sorte et leur moelle qui nous sont manifestés, lorsque notre expérience, non seulement nous permet d'en prendre connaissance, mais fait que nous prévenons cette connaissance elle-même, et que le sens des mots ne nous est pas découvert par quelque explication, mais par l'épreuve que nous en avons faite. Pénétrés des mêmes sentiments dans lesquels le psaume a été chanté ou composé, nous en devenons, pour ainsi dire les auteurs; et nous en prévenons la pensée, plutôt que nous ne la suivons; nous saisissons le sens, avant de connaître la lettre. Ce sont des souvenirs, si je puis dire, qu'éveillent en nous les paroles saintes, souvenirs des assauts quotidiens que nous avons soutenus et soutenons encore, des effets de la négligence ou des conquêtes de notre zèle, des bienfaits de la divine Providence et des duperies de l'ennemi, des méfaits de l'oubli, si subtil et si prompt à se glisser dans notre âme, des tares dues à la fragilité humaine et de l'aveuglement d'une ignorance imprévoyante. Nous trouvons

mur. Omnes namque hos adfectus in Psalmis inuenimus expressos, ut ea quae incurrerint uelut in speculo purissimo peruidentes efficacius agnoscamus et ita magistris adfectibus eruditi non ut audita, sed tamquam perspecta palpemus, nec tamquam memoriae commendata, sed uelut ipsi rerum naturae insita de interno cordis parturiamus adfectu, ut eorum sensus non textu lectionis, sed experientia praecedente penetremus. Atque ita ad illam orationis incorruptionem mens nostra perueniet, ad quam in superiore tractatu, quantum dominus donare dignatus est, ordo conlationis ascendit²⁵ : quae non solum nullius imaginis occupatur intuitu, sed etiam nulla uocis, nulla uerborum prosecutione distinguitur, ignita uero mentis intentione per ineffabilem cordis excessum inexplebili spiritus alacritate profertur, quamque mens extra omnes sensus ac uisibiles effecta materies gemitibus inenarrabilibus atque suspiriis profundit ad deum.

XII. GERMANVS : Non solum nobis traditionem spiritalis huius quam poposcimus disciplinae, sed ipsam plane perfectionem satis aperte atque dilucide putamus expressam. Quid enim potest esse perfectius quidue sublimius quam dei memoriam tam compendiosa meditatione complecti atque unius uersiculi uoluntate a cunctis uisibilium terminis emigrare et quodammodo affectus orationum cunctarum breui sermone concludere? et idcirco unum quod superest adhuc nobis precamur exponi, quemadmodum hunc eundem uersiculum quem nobis uice formulae tradidisti stabiliter retinere possimus, ut sicut per dei gratiam sumus

tous ces sentiments exprimés dans les psaumes; mais, parce que nous voyons très clairement, comme dans un pur miroir, tout ce qui nous est dit, nous en avons une intelligence beaucoup plus profonde. Instruits par ce que nous sentons nous-mêmes, ce ne sont pas à proprement parler pour nous des choses que nous apprenions par ouï-dire, mais nous en palpions, pour ainsi parler, la réalité, pour les avoir perçues à fond; elles ne nous font point l'effet d'être confiées à notre mémoire, mais nous les enfantons du fond de notre cœur, comme des sentiments naturels et qui font partie de notre être; ce n'est pas la lecture qui nous fait pénétrer le sens des paroles, mais l'expérience acquise.

Par cette voie, notre âme parviendra à la pureté de prière qui fut le sujet où notre précédent entretien essaya de se hausser, selon la grâce que le Seigneur daigna nous départir. Cette prière ne s'occupe à la considération d'aucune image; davantage, elle ne s'exprime point par la parole ni avec des mots; mais elle jaillit dans un élan tout de feu, un ineffable transport, une impétuosité d'esprit insatiable. Ravie hors des sens et de tout le visible, c'est par des gémissements inenarrables et des soupirs que l'âme s'épanche vers Dieu.

XII. GERMAIN. — Nous vous demandions de nous livrer cette discipline spirituelle; vous avez fait plus, et c'est sa perfection même, pensons-nous, que vous nous avez exposée d'une manière bien claire et lumineuse. Quoi de plus parfait ou de plus sublime? C'est trouver Dieu par le plus court des chemins; la méditation d'un verset unique fait franchir toutes les frontières du visible; dans quelque brèves paroles, on comprend tous les sentiments que peut engendrer la prière.

Il ne nous reste plus qu'une chose à apprendre. Ce verset que vous nous avez donné comme une formule, nous vous prions de nous expliquer, par quel moyen le retenir et le fixer dans notre esprit, en sorte que, délivrés par la grâce de Dieu de l'ineptie des pensées

²⁵. Cf. VIII, 25.

a saecularium cogitationum ineptiis liberati, ita spirituales quasque immobiliter retentemus.

XIII. Cum enim capitulum cuiuslibet psalmi mens nostra conceperit, insensibiliter eo subtracto ad alterius scripturae textum nesciens stupensque deuoluitur. Cumque illud in semet ipsa coeperit uolutare, necdum illo ad integrum uentilato oborta alterius testimonii memoria meditationem materiae prioris excludit. De hac quoque ad alteram subintrante alia meditatione transfertur, et ita animus semper de psalmo rotatus ad psalmum, de euangelii textu ad apostoli transiliens lectionem, de hac quoque ad prophetica deuolutus eloquia et exinde ad quasdam spirituales delatus historias per omne scripturarum corpus instabilis uagusque iactatur, nihil pro arbitrio suo praeualens uel abicere uel tenere nec pleno quicquam iudicio et examinatione finire, palpator tantummodo spiritalium sensuum ac degustator, non generator nec possessor effectus. Atque ita mens mobilis semper ac uaga in tempore quoque synaxeos uelut ebria per diuersa distrahitur, nullum officium competenter exsoluens. Verbi gratia cum orat, psalmum aut aliquam recollit lectionem. Cum decantat, aliud quid meditatur quam textus ipsius continet psalmi. Cum lectionem recitat, faciendum aliquid uoluit factumue reminiscitur. Atque in hunc modum nihil disciplinate nec oportune recipiens uel dimittens uelut fortuitis agi uidetur incursibus, retinendi ea quibus delectatur uel immorandi eis non habens potestatem. Necessarium ergo nobis est prae omnibus nosse quemadmodum haec spiritalia competenter explere possimus officia uel certe hunc eundem uersiculum, quem nobis uice formulae tradidisti, immobiliter custodire, ut omnium sensuum ortus ac fines non in sua uolubilitate fluctuent, sed in nostra ditione consistent.

du siècle, nous gardions immuablement les spirituelles.

XIII. Nous sommes-nous mis dans l'esprit quelque passage d'un psaume, insensiblement il se dérobe, et l'âme glisse inconsciemment et tout ébahie à un autre texte de l'Écriture. Elle se met à le méditer; mais elle ne l'a pas encore pénétré à fond, qu'un texte nouveau surgit dans la mémoire, et chasse le précédent. Sur ces entrefaites, un autre survient : nouveau changement! L'âme roule ainsi de psaume en psaume, saute de l'Évangile à saint Paul, de celui-ci se précipite aux prophètes, de là se porte à des histoires spirituelles. Inconstante et vagabonde, elle est ballottée deçà et delà par tout le corps des Écritures, impuissante à rien écarter ni retenir à son gré, à rien pénétrer, rien approfondir, rien épuiser; elle ne fait que toucher et goûter les sens spirituels, sans en produire ni s'en approprier vraiment aucun. Toujours en mouvement, toujours errante à l'aventure, même dans le temps de la synaxe elle s'éparpille en sens divers, comme en proie à une sorte d'ivresse; et nous n'acquiesçons aucun office comme il faudrait. Est-ce l'heure de la prière, nous revenons par la pensée sur quelque psaume ou quelque lecture. Si nous chantons, nous nous occupons d'autre chose que ce qui est dans le psaume. Sommes-nous à faire une lecture à haute voix, nous caressons quelque projet, ou nous entretenons de ce que nous avons fait. Ainsi l'esprit n'accueille ni ne quitte aucun sujet, quand il serait à propos et convenable; il semble le jouet du hasard; il n'a pas en sa puissance de retenir ni de garder les idées mêmes auxquelles il se plaît.

Partant, il est de première nécessité pour nous d'apprendre à bien accomplir ces offices spirituels ou du moins à garder invariablement présent à notre pensée le verset que vous nous avez donné comme formule, afin que nos idées cessent d'apparaître et de disparaître en leur flux mouvant au gré de leur inconstante mobilité, et que nous en devenions maîtres désormais.

XIII. ISAAC : Licet pridem super hac re disputantibus nobis de orationis statu, quantum reor, sit sufficienter expressum, tamen quia uobis haec eadem poscitis iterari, de confirmatione cordis breuiter intimabo. Tria sunt quae uagam mentem stabilem faciunt, vigiliae, meditatio et oratio, quarum assiduitas et iugio intentio conferunt animae stabilem firmitatem. Quae tamen alias nullo modo poterit apprehendi, nisi per operis non filargyriae, sed sacris coenobii usibus dedicati infatigabilem iugitatem omnes omnino sollicitudines et curae uitae praesentis prius fuerint abdicatae, ut ita illud apostolicum mandatum : *sine intermissione orate* possimus implere²⁶. Perparum namque orat, quisquis illo tantum tempore quo genua flectuntur orare consuevit. Numquam uero orat, quisquis etiam flexis genibus euagatione cordis qualicumque distrahitur. Et idcirco quales orantes uolumus inueniri, tales nos esse oportet ante tempus orandi. Necesse est enim mentem in tempore supplicationis suae de statu praecedente formari illisque eam cogitationibus orantem uel ad caelestia sublimari uel ad terrena demergi, quibus ante orationem fuerit immorata.

Huc usque abbas Isaac adtonitis nobis secundam conlationem de orationis qualitate digessit. Cuius doctrinam super illius praedicti uersiculi meditatione, quam uelut informationis loco ab incipientibus traderat retinendam, admirantes admodum et excolere tenacissime cupientes, utpote quam compendiosam ac facilem credebamus, difficiliorem satis ad obseruan-

XIV. ISAAC. — Je crois avoir suffisamment répondu à votre question naguère, en traitant de l'état de prière. Néanmoins, puisque vous me demandez d'y revenir, je dirai brièvement le moyen de fixer notre cœur.

Trois choses rendent consistant un esprit dissipé : les veilles, la méditation, la prière; l'assiduité et l'application continuelle à ces trois exercices établissent l'âme dans une inébranlable fermeté. Celle-ci pour tant ne s'acquiert point, si l'on ne s'adonne encore à un travail continu, non par un motif de cupidité, mais pour les besoins sacrés du monastère; car c'est là le moyen de s'affranchir des inquiétudes et soucis de la vie présente, et de rendre possible l'accomplissement du précepte de l'Apôtre : « Priez sans relâche ».

Celui qui ne prie que lorsqu'il est à genoux, prie bien peu. Mais celui qui, à genoux, s'abandonne à toutes les distractions, ne prie pas du tout. Aussi faut-il se mettre, avant la prière, dans les dispositions que l'on veut avoir en s'y livrant; car c'est une loi fatale, que les dispositions de l'âme dépendent alors de l'état qui a précédé; et nous la verrons ou s'élever vers les hauteurs du ciel ou s'abîmer vers la terre, suivant les pensées auxquelles elle se sera précédemment arrêtée.

*
**

Ici s'acheva la seconde conférence de l'abbé Isaac sur la nature de la prière, que nous écoutâmes dans un profond saisissement.

Remplis d'admiration pour sa doctrine sur le verset *Deus, in adiutorium*, que les commençants, selon lui, devaient se faire une loi de méditer assidûment, en guise de modèle par où se former, nous désirions vivement la mettre en pratique. Nous croyions avoir affaire avec une méthode abrégée et facile. Mais l'expérience nous montra qu'elle était d'une pratique moins aisée

26. 1 Thess., 5, 17.

dum experti sumus quam illud studium nostrum, quo solebamus antea per omne scripturarum corpus absque ullius perseuerantiae uinculo uaria passim meditatione discurrere. Constat igitur neminem prorsus ob inperitiam litterarum a perfectione cordis excludi nec rusticitatem obesse ad capessendam cordis atque animae puritatem, quae compendiosissime adiacet cunctis, si modo sanam et integram mentis intentionem iugi ad deum uersiculi huius meditatione seruauerint.

que notre procédé habituel, lequel consistait à prendre çà et là et librement, par tout le corps des Écritures, nos sujets de méditation, sans nous enchaîner à aucun.

Il reste acquis cependant que l'ignorance des lettres n'interdit à personne l'accès de la perfection, et que le défaut de culture n'est pas un empêchement à acquérir la pureté de cœur et d'âme. Tous ont un moyen court pour y parvenir : il suffit que, par la méditation continuelle de ce verset, ils gardent saine et entière leur application à Dieu.

CONFÉRENCES
XI A XVII

PRÉFACE DE CASSIEN
AU RECUEIL DES CONFÉRENCES XI-XVII¹

PRAEFATIO

Cum uirtutem perfectionis uestrae, qua uelut magna quaedam luminaria in hoc mundo admirabili claritate fulgetis, multi sanctorum qui uestro erudiuntur exemplo uix queant aemulari, tamen uos, o sancti fratres Honorate et Eucheri, tanta illorum sublimium uiro- rum, a quibus prima anachoreseos instituta suscepi- mus, laude flammamini, ut unus quidem uestrum ingenti fratrum coenobio praesidens congregationem suam, quae cotidiano sanctae conuersationis uestrae docetur intuitu, illorum quoque patrum praeceptis optet institui, alter uero, ut etiam corporali eorundem aedificaretur aspectu, Aegyptum penetrare uoluerit, ut hanc quasi frigoris Gallicani rigore torpentem prouin- ciam derelinquens ad illas quas sol iustitiae proximus respicit terras, maturis uirtutum fructibus redun- dantes, uelut turtur castissimus transuolaret. Neces- sario hoc mihi uirtus caritatis extorsit, ut unius desi- derio, alterius etiam labori consulens tam abruptum scribendi periculum non uitarem, dummodo et

Votre perfection vous fait luire en ce monde, tels de grands luminaires, d'une clarté admirable; et beau- coup des frères qui s'instruisent de votre exemple, ont peine à en imiter la vertu.

Cependant, ô frères saints, Honorat et Eucher, les hommes sublimes de qui nous reçûmes d'abord les principes de la vie anachorétique, vous enflamment d'un très vif enthousiasme : l'un qui préside, dans une maison commune, à une multitude de vos frères, pour lesquels la vue quotidienne de votre sainte vie est déjà un enseignement, souhaite de voir former aussi sa communauté à leurs leçons; l'autre eut le dessein de pénétrer jusqu'au fond de l'Égypte, afin de s'édifier encore à les voir de ses yeux; laissant notre province, qui lui semble roidie dans sa torpeur sous le ciel froid des Gaules, il voudrait s'envoler, très chaste tourtel- le, vers ces terres fameuses que le soleil de justice regarde de si près, et où les vertus à profusion donnent leurs fruits mûrs.

La charité, dès lors, me faisait violence. J'ai eu souci du désir de l'un et des fatigues de l'autre; je ne me suis point dérobé au péril si redoutable d'écrire, souhaitant seulement que l'autorité du premier s'en

1. Bien que les volumes de « Sources chrétiennes » divisent les *Conférences* autrement que n'a fait Cassien lui-même, ils entendent évidemment présenter son œuvre telle qu'il l'a composée; dès lors, les préfaces qu'il a mises en tête de ses trois recueils, I-X, XI-XVII, XVIII-XXIV, ont droit à la place qui leur revient. Elles revêtent la forme de lettres d'envoi. Celle-ci est adressée à Honorat et Eucher. Honorat, fondateur et premier abbé du monastère de Lérins, fut ensuite évêque d'Arles (426); il mourut en 429. Eucher, d'abord moine de Lérins, puis solitaire, devint évêque de Lyon vers 435.

priori apud filios adderetur auctoritas et secundo tam periculosae nauigationis necessitas demeretur. Proinde quia fidei uestrae atque feruori nec illa instituta coenobiorum, quae duodecim libellis ad beatae memoriae episcopum Castorem quo potuimus sermone conscripsimus, nec decem conlationes in Scitiotica heremo comorantium patrum, quas praecipientibus sanctis Helladio et Leontio episcopis utcumque digessimus, satisfacere potuerunt, nunc, ut etiam itineris nostri ratio cognoscatur, trium in alia heremo consistentium quos primos uidimus patrum septem conlationes pari conscriptas stilo uobis crediti consecrandas, quibus ea, quae de perfectione in praeteritis opusculis nostris obscurius forsitan comprehensa uel praetermissa sunt, suppleantur. Si uero sanctam studii uestri sitim etiam haec satiare non quiuerint, septem aliae conlationes, quae ad sanctos qui in Stoechadibus consistunt insulis emittendae sunt fratres, desiderium ut arbitror uestri ardoris explebunt.

trouve grandie auprès de ses fils, et que soit évitée au second une navigation pleine de dangers.

Puis donc que votre foi ni votre ferveur n'ont pu se satisfaire des douze livres sur les *Institutions cénobitiques*, que je composai dans la langue que je pouvais, à l'intention de l'évêque Castor, de bienheureuse mémoire et des dix conférences des Pères du désert de Scété, que je mis en ordre tant mal que bien, à la demande des saints évêques Helladius et Léonce¹, voici maintenant sept conférences, écrites de même style, que j'ai cru devoir vous dédier. Je les ai entendues de trois Pères qui demeuraient dans un autre désert, les premiers qu'il m'ait été donné de voir. Ainsi connaîtrez-vous par elles la suite de mon voyage. En outre, elles suppléeront ce que mes précédents opuscules pouvaient offrir d'obscur ou d'incomplet sur le sujet de la perfection.

Que si elles ne réussissent pas encore à étancher la soif vraiment sainte qui vous anime, sept autres *Conférences*, que je dois envoyer aux saints des îles Stoechades², combleront, je pense, vos ardents désirs.

1. Castor fut évêque d'Apt, de 419 à 426; Léonce, évêque de Fréjus, de 419 à 432 ou 433. Helladius, simple anachorète lorsque fut achevée la première partie des *Conférences* (cf. la préface de Cassien), se vit élever presque aussitôt à l'épiscopat, mais on ne sait dans quelle ville.

2. Les îles d'Hyères.

CONLATIO ABBATIS CHAEREMONIS PRIMA

De perfectione

CAPITVLA

- I. Descriptio Thenneseos oppidi.
- II. De episcopo Archebio.
- III. Descriptio heremi in qua conmorabantur Chaeremon, Nesteros et Ioseph.
- III. De abbate Chaeremone et excusatione eius super postulata doctrina.
- V. De responsione nostra contra excusationem eius.
- VI. Propositio abbatis Chaeremonis, quod tribus modis uitia uincantur.
- VII. Quibus gradibus ad sublimitatem caritatis possit ascendi et quae sit in ea stabilitas.
- VIII. Quantum excellent qui per caritatis affectum declinant a uitiiis.
- VIII. Quod caritas non solum de seruis filios faciat, sed etiam imaginem dei ac similitudinem conferat.
- X. Quod perfectio caritatis sit pro inimicis orare, et quo indicio anima necdum purgata noscatur.
- XI. Interrogatio, cur affectum timoris et spei dixerit imperfectum.
- XII. Responsio de diuersitate perfectionum.

PREMIÈRE CONFÉRENCE DE L'ABBÉ CHEREMON

De la perfection

TABLE DES CHAPITRES

- I. La ville de Thennesus.
- II. L'évêque Archebius.
- III. Description du désert où demeuraient Cheremon, Nesteros et Joseph.
- IV. L'abbé Cheremon. Excuse qu'il allègue pour refuser la conférence que nous lui demandons.
- V. Notre réponse.
- VI. Proposition de l'abbé Cheremon : Que l'on triomphe des vices en trois manières.
- VII. Les degrés par où l'on monte jusqu'aux cimes de la charité. Stabilité dans la charité.
- VIII. Excellence de ceux qui s'écartent du vice par le mouvement de la charité.
- IX. La charité fait de l'esclave un fils et confère en même temps l'image et la ressemblance de Dieu.
- X. Que la perfection de la charité consiste à prier pour ses ennemis, et à quel signe se reconnaît l'âme qui n'est pas encore purifiée.
- XI. Question : Pourquoi dire imparfaits le sentiment de la crainte et celui de l'espérance?
- XII. Réponse touchant les divers degrés qui se rencontrent en la perfection.

- XIII. De timore qui de caritatis magnitudine generatur.
 XIII. Interrogatio de consummatione castitatis.
 XV. Dilatio expositionis postulatae.

I. Cum in coenobio Syriae consistentes post prima fidei rudimenta succedentibus aliquatenus incrementis maiorem perfectionis desiderare gratiam coepissemus, statuimus confestim Aegyptum petere ac remotissima etiam Thebaidos heremo penetrata sanctorum plurimos, quorum gloriam fama per uniuersa diffuderat, si non aemulandi, saltem agnoscendi studio inuisere. Igitur ad oppidum Aegypti, cui Thennesus nomen est, emensa nauigatione peruenimus. Cuius accolae ita uel mari uel stagnis salsis undique circumluuntur, ut solis, quia terra deest, negotiationibus dediti opes atque substantiam nauali commercio parent, ita ut aedificiis cum uoluerint extruendis terra non suppetat, nisi de longinquo nauigiis adportetur.

II. Vbi cum aduenientibus nobis fauens desiderii nostris diuinitas beatissimi atque praecipui uiri Archebi episcopi praestitisset aduentum, qui raptus de anachoretarum coetu et episcopus Panephyssi oppido datus tanta districtione omni aeuo suo propositum solitudinis custodiuit, ut nihil de praeteritae humilitatis tenore laxauerit aut de adiecto sibi honore blanditus sit (non enim tamquam idoneum se ad istud officium testabatur adscitum, sed ut indignum ab illa anachoretos disciplina querebatur expulsus, eo quod triginta et septem annis in eadem conmoratus ad purita-

- XIII. De la crainte qui naît de la grandeur de la charité.
 XIV. Question sur la chasteté consommée.
 XV. Cheremon diffère l'explication demandée.

I. C'était au temps que nous demeurions en notre monastère de Syrie. Après avoir reçu les premiers éléments de la foi et fait quelque profit, nous ressentîmes le désir d'une perfection plus haute, et résolûmes de gagner incontinent l'Égypte. Nous voulions pénétrer jusqu'au lointain désert de la Thébaïde, afin d'y visiter le plus grand nombre des saints dont la renommée par tout l'univers avait répandu la gloire, pressés par le zèle, sinon de rivaliser avec eux, du moins d'apprendre à les connaître.

La traversée nous mit à une ville d'Égypte qui a nom Thennesus. Elle est baignée de toutes parts, soit par la mer, soit par des lacs salés. N'ayant point de terre qu'ils puissent cultiver, les habitants s'occupent exclusivement de trafic; toute leur richesse vient du commerce sur la mer. Tellement, qu'ils sont obligés, lorsqu'ils veulent bâtir, de faire apporter de loin par leurs vaisseaux la terre qui fait défaut chez eux.

II. Nous arrivions, lorsque la Divinité, qui favorisait nos désirs, y fit venir en même temps l'évêque Archebius.

C'était un homme d'une éminente sainteté et remarquable entre tous. Après qu'on l'eut arraché du milieu des anachorètes, pour le faire évêque de Panephyssis, il ne laissa pas de demeurer strictement fidèle, toute sa vie durant, au propos de la solitude. On ne le vit jamais relâcher rien de sa première humilité, ni se complaire à la dignité dont il avait été honoré. Si on l'avait appelé à cette charge; ce n'était pas, à l'en croire, qu'il y fût propre; mais plutôt il gémissait d'avoir été expulsé, comme indigne de la vie anachoretique, parce que, en trente-sept années qu'il y était

tem tantae professionis nequaquam peruenire potuisset) : hic igitur cum in supra dicta Thenneso, quo eum eligendi illic episcopi causa perduxerat, pie nos atque humanissime suscepisset, agnito desiderio nostro, quo sanctos patres etiam in ulterioribus Aegypti partibus inquirere desiderabamus : uenite, inquit, uidete interim senes haud longe a nostro monasterio consistentes, quorum ita et antiquitas in corporibus iam curuatis et sanctitas in ipso etiam fulget aspectu, ut uel sola contemplatio eorum magnam intuentibus possit conferre doctrinam : a quibus id, quod ego amissum doleo quodque tradere iam perditum nequeo, non tam uerbis quam ipso sanctae uitae discatis exemplo. Credo autem inopiam meam hoc studio aliquatenus subleuandam, si inquirentibus uobis illam euangelicam margaritam¹, quam ipse non habeo, saltem prouidero ubi eam commodius conparetis.

III. Sumpto itaque baculo et pera, ut illic cunctis uiam ingredientibus monachis moris est, ad ciuitatem nos suam, id est Panephsin itineris dux ipse perduxit : cuius terras, immo etiam contiguae regionis plurimam partem quondam opulentissimam (siquidem ex ea cuncta, ut fama est, in regios cibos subministrabantur) repentino terrae motu excussum mare transgressis limitibus occupauit atque ita conlapsis fere omnibus uicis opimas olim terras salsis paludibus supertexit, ut illud quod in psalmo spiritaliter decantatur : *posuit flumina in desertum : et exitus aquarum in sitim. Terram fructiferam in salsuginem, a malitia habitantium in ea*², secundum litteram de illa putent regione praedictum. In his igitur locis multa in hunc

1. Cf. Mt., 13, 45.

2. Ps. 106, 33 sq.

demeuré, il n'avait pas su parvenir à la pureté d'âme que réclame une profession si haute.

L'élection d'un évêque l'avait amené ce jour-là à Thennesus. Il nous reçut avec toutes les marques de la plus tendre charité. Puis, lorsqu'il connut notre désir d'aller visiter les Pères jusque dans les provinces les plus reculées de l'Égypte : « Venez, nous dit-il, venez en attendant voir les vieillards qui habitent non loin de notre monastère. Leur grand âge paraît à leur taille déjà penchée, et la sainteté éclate rien que dans leur aspect. Leur seule vue vaut, pour ceux qui en jouissent, de longs enseignements. Le divin secret que j'ai laissé échapper, hélas! et ne puis vous communiquer maintenant qu'il est perdu pour moi, ils vous l'apprendront moins par leurs paroles que par l'exemple de leur sainte vie. Puissé-je par ce soin compenser de quelque manière mon indigence! Si je n'ai pas la pierre précieuse de l'Évangile, que vous cherchez, je veux du moins vous fournir le moyen de vous la procurer plus aisément. »

III. Il prit le bâton et la besace qui sont coutumiers à tous les moines de ce pays, lorsqu'ils entrent en chemin, et, se faisant notre guide, nous conduisit lui-même à sa ville épiscopale.

Le territoire de Panephsis, ainsi que la plus grande partie de la région avoisinante, si fertile autrefois qu'elle fournissait elle seule, à ce qu'on dit, la table du roi, ont été occupés par la mer. Celle-ci, soulevée violemment par un soudain tremblement de terre, franchit ses limites, ruina presque tous les villages, et couvrit d'un marais salé des campagnes jadis opulentes. Ce que chante le psaume en un sens spirituel : « Il a changé les fleuves en désert et les sources d'eau en un sol aride, la campagne fertile en plaine de sel, à cause de la malice de ses habitants », est regardé, selon le sens littéral, comme la prophétie de ce qui arriva alors en ce lieu.

Mais il y avait, dans le pays, nombre de bourgs,

modum oppida eminentioribus tumulis collocata fugatis habitatoribus suis eluuiis illa uelut insulas fecit, quae desideratam secedentibus sanctis solitudinem praebent, in quibus tres senes, id est Chaeremon, Nesteros et Ioseph, anachoretæ antiquissimi consistebant.

III. Itaque beatus Archebius primum nos perducere ad Chaeremonem maluit, quia et monasterio eius propior et duobus aliis proeclior esset aetate. Nam cum centenarium uitae annum spiritu tantum alacer excessisset, ita dorsum eius temporis fuerat uetustate atque orationum iugitate curuatum, ut quasi in primaeuam redactus infantiam submissis ac protentis terra tenus manibus progredereetur. Huius igitur et uultum mirabilem et incessum pariter intuentes (siquidem defectis mortificatisque iam omnibus membris nequaquam censuram praeteritae districtiois amiserat) cum sermonem atque doctrinam suppliciter posceremus ac desiderium tantum spiritalium institutionum causam fuisse aduentus nostri protestaremur, grauiter ille suspirans : quid uobis, ait, possum conferre doctrinae, cui inbecillitas senectutis ut rigorem pristinum relaxauit, ita loquendi quoque ademit fiduciam ? Quemadmodum enim docere praesumam quod ipse non facio, aut alium in eo instruam quod me iam uel minus uel tepidius exercere cognosco ? Ob quam rem nullum iuniorum mihi in hanc usque aetatem cohabitare permisi, ne exemplo meo alterius districtio relaxetur. Numquam enim erit efficax instituentis auctoritas, nisi eam effectu operis sui cordi adfixerit audientis.

V. Ad haec nos non mediocri confusione compuncti ita respondimus : Licet sufficere nobis ad omnem ins-

bâties sur des éminences. L'inondation, chassant les habitants, en fit autant d'îles désertes, qui offrent aux saints en quête d'une retraite, la solitude désirée. Trois anachorètes parvenus aux dernières limites de la vie humaine y demeuraient : Cheremon, Nesteros et Joseph.

IV. Le bienheureux Archebius préféra nous conduire d'abord auprès de Cheremon, parce qu'il habitait plus proche de son monastère, et qu'il était aussi plus avancé en âge que les deux autres. Il avait passé la centième année de sa vie, et l'esprit seul restait allègre en lui. La vieillesse et l'assiduité à la prière l'avaient tellement courbé, que, ramené en quelque sorte à la première enfance, il ne pouvait marcher que les mains pendantes et appuyées sur le sol.

Nous considérions en même temps l'étonnante beauté de son visage et cette marche singulière, admirant que, tous ses membres desséchés et comme déjà morts, il ne laissât pas de conserver toujours la rigueur de sa première austérité. Humblement, nous lui demandâmes de nous accorder un entretien et de nous communiquer sa doctrine, protestant que le désir de connaître les règles de la vie spirituelle faisait tout le sujet de notre visite. Sur quoi, il poussa un profond soupir : « Quel enseignement, dit-il, vous pourrais-je donner ? La faiblesse de l'âge, en me forçant de relâcher la rigueur d'autrefois, m'ôte également la hardiesse de parler. Comment aurais-je la présomption d'enseigner ce que je ne fais pas moi-même, et d'instruire les autres à des pratiques où je me vois si peu exact et si tiède ? C'est pourquoi je n'ai point permis qu'aucun des jeunes solitaires demeurât avec moi jusqu'à l'âge où je suis, de peur que mon exemple n'eût pour effet de relâcher l'austérité d'autrui. La parole du maître n'a force et autorité, que si la vertu de ses actions l'imprime au cœur de celui qui écoute. »

V. Ces paroles nous donnèrent bien de la confusion. Touchés de componction, nous répondîmes : « Il

tructionem debeat uel loci istius difficultas uel ipsa etiam solitaria adhuc uita, quam iuuentas quoque robusta uix tolerat, quae nos etiam te tacente satis abundeque instruunt atque conpungunt, rogamus tamen ut taciturnitate paululum praetermissa ea nobis potius dignanter infundas, per quae hanc quam uidemus in te uirtutem non tam imitatione conplecti quam admiratione possimus. Nam etiamsi reuelatus tibi tepor noster inpetrare id quod expelimus non meretur, debet hoc saltem labor tanti itineris obtinere quo huc de Bethlemitici coenobii rudimentis institutionis uestrae desiderio et profectus nostri amore properauimus.

VI. Tunc beatus CHAEREMON : Tria sunt, inquit, quae faciunt homines a uitii temperare, id est aut metus gehennae siue praesentium legum aut spes atque desiderium regni caelorum aut affectus boni ipsius amorque uirtutum. Nam timor ita mali contagium legitur exsecrari : *timor domini odit malitiam*³. Spes etiam uitiorum omnium excludit incursum : *non enim delinquent omnes qui sperant in eum*⁴. Amor quoque ruinam non metuit peccatorum, quia *caritas numquam cadit*, et iterum : *caritas operit multitudinem peccatorum*⁵. Et idcirco beatus apostolus omnem salutis summam in istarum trium uirtutum consummatione concludens *nunc*, inquit, *manet fides, spes, caritas, tria haec*⁶. Fides namque est quae futuri iudicii ac suppliciorum metu uitiorum facit contagia declinari, spes quae mentem nostram de praesentibus auo-

devrait pleinement suffire, en effet, à notre instruction de considérer le lieu où vous êtes, et la vie solitaire que vous menez encore à cet âge, alors que la plus robuste jeunesse la peut à peine supporter. Quand vous tairiez d'ailleurs, ces choses parlent assez d'elles-mêmes et nous sont un grand enseignement. Elles nous touchent aussi d'une profonde componction. Cependant, nous vous prions de rompre quelque peu votre silence. Veuillez être assez bon, de nous dire ce qui est nécessaire pour que nous puissions, je ne dis pas imiter, mais admirer du moins comme elle le mérite, la vertu que nous voyons en vous. Nous l'avouons, notre tiédeur, qui peut-être vous a été révélée, ne mérite pas la faveur que nous demandons. Mais vous la devez aux fatigues d'un si long voyage, qui, du monastère de Bethléem, où l'on ne fait qu'étudier le rudiment, nous a conduits jusqu'ici, pressés par le désir d'entendre vos leçons et l'amour de notre progrès. »

VI. Il y a trois choses, dit alors le bienheureux Cheremon, qui retiennent l'homme de s'abandonner au vice : la crainte de l'enfer ou des lois terrestres, l'espérance et le désir du royaume des cieux, l'affection du bien pour lui-même et l'amour des vertus. Nous lisons, en effet, que la crainte exècre la contagion du mal : « La crainte du Seigneur hait le mal. » L'espérance aussi ferme l'entrée du cœur à tous les vices : « Ceux qui espèrent en lui, ne pécheront point. » L'amour enfin n'a pas à redouter la ruine du péché, parce que « la charité ne passe point », « elle couvre la multitude des péchés ».

Aussi le bienheureux Apôtre a-t-il renfermé toute la somme du salut dans la perfection de ces trois vertus : « Maintenant, dit-il, ces trois choses demeurent, la foi, l'espérance et la charité. »

De vrai, c'est la foi qui fait éviter la souillure du vice par crainte du jugement futur et des éternels supplices; c'est l'espérance qui rappelle notre esprit des

3. Prov., 8, 13. 4. Ps. 33, 23. 5. 1 Cor., 13, 8; 1 Petr., 4, 8. 6. 1 Cor., 13, 13.

cans uniuersas corporis uoluptates caelestium praemiorum expectatione contemnit, caritas quae nos ad amorem Christi et spiritalium uirtutum fructum mentis ardore succendens, quidquid illis contrarium est, toto facit odio detestari. Quae tria licet ad unum finem tendere uideantur (prouocant enim nos a rebus illicitis abstinere), magnis tamen excellentiae suae gradibus ab inuicem disparantur. Duo namque superiora proprie hominum sunt eorum qui ad profectum tendentes necdum affectum concepere uirtutum, tertium specialiter dei est et eorum qui in sese imaginem dei ac similitudinem receperunt. Ille namque solus ea quae bona sunt nullo metu, nulla remunerationis gratia prouocante, sed solo bonitatis operatur affectu. *Omnia* enim, ut ait Salomon, *operatus est dominus propter semet ipsum*⁷. Suae namque bonitatis obtentu omnem bonorum copiam dignis indignisque largitur, quia nec fatigari iniuriis potest nec iniquitatibus hominum passibiliter permoueri, semper scilicet manens perfecta bonitas inmutabilisque natura.

VII. Si quis igitur ad perfectionem tendit, de illo primo timoris gradu quem proprie diximus esse seruillem, de quo dicitur : *cum omnia feceritis, dicite : quia serui inutiles sumus*⁸, ad altiores spei tramitem gradu proficiente conscendet, qui iam non seruo, sed mercenario comparatur, quia mercedem retributionis expectat et quasi de peccatorum absolutione et poenali timore securus ac bonorum sibi operum conscius, licet placiti praemium uideatur expetere, tamen ad affectum illum filii, qui de paternae indulgentiae liberali-

7. Prov., 16, 4.

8. Luc., 17, 10.

choses présentes et, dans l'attente des célestes récompenses, méprise tous les plaisirs du corps; c'est la charité qui, nous enflammant d'une sainte ardeur à l'amour du Christ et à cueillir le fruit des vertus spirituelles, nous inspire une aversion entière pour tout ce qui leur est contraire.

Mais, pour une que soit la fin où tendent ces trois vertus, puisque toutes elles nous appellent à nous abstenir des choses illicites, elles diffèrent beaucoup l'une de l'autre quant à leur degré d'excellence. Les deux premières sont le propre de ces hommes qui cherchent le progrès, mais n'ont pas encore conçu une affection véritable pour les vertus. La troisième est particulière à Dieu et à quiconque a reçu en soi l'image et la ressemblance divine.

Dieu est, en effet, le seul qui fasse le bien, sans y être invité par la crainte ou par l'espoir d'une récompense, mais pour le seul amour de la bonté : « Le Seigneur a tout fait pour soi-même », dit Salomon. Dans la vue de sa bonté, il prodigue l'abondance de tous les biens aux dignes et aux indignes. Ni les injures ne le lassent, ni les iniquités des hommes ne le peuvent émouvoir de douleur, bonté indéfectible, immuable nature.

VII. Si donc quelqu'un veut tendre à la perfection, parti du premier degré, qui est celui de la crainte, état proprement servile, nous l'avons indiqué, et duquel il est écrit : « Lorsque vous aurez fait tout ce qu'on vous aura commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles », il s'élèvera par un progrès continu, jusqu'aux voies supérieures de l'espérance. Celle-ci ne se compare plus à la condition d'esclave, mais à celle de mercenaire. L'espérance, en effet, attend la récompense. Certaine d'être pardonnée et sans crainte du châtement, consciente d'ailleurs des bonnes œuvres accomplies, elle poursuit le prix auquel Dieu s'est engagé. Mais elle n'est pas encore parvenue à ce sentiment du fils qui, se confiant en l'indulgence

tate confidens omnia quae patris sunt sua esse non ambigit, peruenire non potuit. Ad quem etiam ille prodigus, qui cum substantia patris etiam filii nomen miserat, adspirare non audeat dicens : *iam non sum dignus uocari filius tuus*⁹ : post illas enim porcorum siliquas quarum ei satietas negabatur, id est uitiorum sordidos cibos, quia in semet ipsum reuersus et salutari timore conpunctus inmunditiam porcorum horrere iam coeperat ac dirae famis supplicia formidabat, uelut iam seruus effectus etiam mercennarii statum de mercede iam cogitans concupiscit ac dicit : *quanti mercennarii patris mei abundant panibus, et ego hic fame pereo. Reuertar ergo ad patrem meum et dicam illi : pater, peccaui in caelum et coram te, iam non sum dignus uocari filius tuus : fac me sicut unum de mercennariis tuis*¹⁰. Sed istam humilis paenitentiae uocem in occursum eius pater prosiliens maiore quam emissa fuerat pietate suscepit eumque non contentus minora concedere utroque gradu sine dilatione transcurso pristinae filiorum restituit dignitati. Festinandum proinde etiam nobis est, ut ad tertium filiorum gradum, qui omnia quae patris sunt sua esse credunt, per indissolubilem caritatis gratiam conscendentes caelestis illius patris imaginem ac similitudinem recipere mereamur et ad imitationem ueri illius filii proclamare possimus : *omnia quae habet pater, mea sunt*¹¹. Quod etiam de nobis beatus apostolus profiteatur dicens : *omnia uestra sunt, siue Paulus siue Apollo siue Cephas, siue mundus siue uita siue mors, siue praesentia siue futura : omnia uestra sunt*¹². Ad quam

et la libéralité paternelles, ne doute pas que tout ce qui est à son père ne soit également sien.

Le prodigue de l'Évangile n'ose plus même y aspirer, après qu'il a perdu, avec le bien de son père, jusqu'à son nom de fils : « Je ne suis plus digne, s'écrie-t-il, d'être appelé votre fils. » Voyez : il a envié les gousses que mangeaient les pourceaux, c'est-à-dire les mets sordide du vice; et on lui refusait de s'en rassasier. Alors, il est rentré en soi-même. Touché d'une crainte salutaire, il s'est pris d'horreur pour l'immondicité des pourceaux, il a redouté les tourments cruels de la faim. Ces sentiments font de lui en quelque sorte un esclave. Mais, songeant au salaire dont on paye les mercenaires, il convoite leur condition, et il dit : « Que de mercenaires chez mon père ont le pain en abondance; et moi, je meurs de faim ici. Je retournerai vers mon père, et lui dirai : Père, j'ai péché contre le ciel et devant vous; je ne suis plus digne d'être appelé votre fils; traitez-moi comme l'un de vos mercenaires. »

Cependant, le père a bondi à sa rencontre. Cette parole d'humble repentir que dicte la tendresse, il l'accueille avec plus de tendresse encore. Non, il ne veut pas accorder à son enfant des biens d'une moindre valeur; mais, lui faisant franchir immédiatement les deux degrés inférieurs, il le restitue dans sa dignité de fils.

Et nous aussi, hâtons-nous de monter, par la grâce d'une indissoluble charité, à ce troisième degré des fils, qui regardent comme étant à soi tout ce qui appartient à leur père; méritons de recevoir en nous l'image et la ressemblance de notre Père des cieux. Alors, à l'imitation du Fils véritable, nous pourrions proclamer : « Tout ce qu'a mon Père est à moi. » Paroles dont le bienheureux Apôtre se faisait l'écho pour nous les appliquer, lorsqu'il disait : « Tout est à vous, et Paul, et Apollo, et Céphas, et le monde, et la vie, et la mort, et les choses présentes, et les choses à venir : tout est à vous. »

9. Luc., 15, 19.
12. 1 Cor., 3, 22.

10. L. c., 17-19.

11. Ioh., 16, 15.

similitudinem etiam saluatoris praecepta nos prouocant : *estote, inquit, uos perfecti, sicut et pater uester caelestis perfectus est*¹³. In illis enim nonnumquam solet interrumpi bonitatis affectus, cum aliquo uel tepore uel laetitia uel oblectatione uigor animi relaxatus aut metum ad praesens gehennae aut desiderium subtrahit futurorum. Et est quidem in illis gradus cuiusdam profectus inbuens nos, ut dum uel poenarum metu uel proemiorum spe incipimus uitia declinare, ad caritatis gradum transire possimus; quia *timor, inquit, non est in caritate, sed perfecta caritas foras mittit timorem : quoniam timor poenam habet, qui autem timet non est perfectus in caritate. Nos ergo diligamus, quia deus prior dilexit nos*¹⁴. Non ergo aliter ad illam ueram perfectionem conscendere poterimus, nisi, quemadmodum nullius alterius nisi nostrae salutis gratia prior nos ille dilexit, ita eum nos quoque nullius alterius rei nisi sui tantum amoris dilexerimus obtentu. Quamobrem studendum nobis est, ut de hoc timore ad spem, de spe ad caritatem dei uel ipsarum uirtutum amorem perfecto mentis conscendamus ardore, ut transmigrantes in affectum boni ipsius immobiliter, quantum humanae possibile est naturae, quod bonum est retentemus.

VIII. Multum namque differt inter eum qui metu gehennae uel spe retributionis futurae uitiorum in se extinguit incendia, et eum qui diuinae caritatis affectu ipsam malitiam et inmunditiam perhorrescit ac puritatis possidet bonum amore tantum ac desiderio castitatis, nec iam remunerationem futurae promissionis aspiciens, sed praesentis boni delectatus conscientia agit omnia non contemplatione poenarum, sed delectatione uirtutum. Hic namque status nec submotis cunctorum hominum testimoniis abuti occasione peccati nec

13. Mt., 5, 48.

14. 1 Joh., 4, 18-19.

C'est le précepte même du Sauveur qui nous invite à cette ressemblance avec le Père : « Soyez parfaits, dit-il, comme votre Père céleste est parfait. » Dans les degrés inférieurs, l'amour du bien s'interrompt quelquefois, lorsque la tiédeur, le contentement ou le plaisir viennent détendre la vigueur de l'âme, et font perdre de vue, sur le moment, la crainte de l'enfer ou le désir du bonheur futur. Ils constituent néanmoins comme des échelons dans le progrès, un apprentissage. Après avoir évité le vice, au commencement, par crainte du châtement ou l'espoir de la récompense, il nous devient impossible de passer au degré de la charité : « Il n'y a pas de crainte dans l'amour, mais l'amour bannit la crainte : car la crainte suppose un châtement, et celui qui craint n'est pas parfait dans l'amour. Nous donc aimons Dieu, parce qu'il nous a aimés le premier. » Nul autre chemin, pour nous élever à la perfection véritable : comme Dieu nous a aimés le premier sans égard à rien d'autre que notre salut, ainsi devons-nous l'aimer uniquement pour son amour.

Efforçons-nous donc avec une ardeur entière de monter de la crainte à l'espérance, de l'espérance à la charité de Dieu et à l'amour des vertus. Emignons vers l'affection du bien pour lui-même, et demeurons-y attachés immuablement, autant qu'il est possible à la nature humaine.

VIII. Un homme n'éteint en soi les flammes du vice que par peur de la géhenne ou l'espoir de la rétribution future. Cet autre se détourne avec horreur du mal et de l'impureté mêmes, dans le sentiment de la divine charité. Il possède le bien de la pureté par le seul amour et désir de la chasteté. Ses yeux ne cherchent pas dans l'avenir la récompense promise, mais la conscience qu'il a du bien déjà présent lui est un profond délice. Il n'a jamais égard au châtement, et n'agit que pour le bonheur qu'il trouve en la vertu. Entre les deux, la différence est grande. Le second,

occultis cogitationum uiolari oblectationibus potest, dum affectum uirtutis ipsius medullitus retinens, quidquid illi contrarium est, non solum corde non recipit, uerum etiam summo detestatur horrore. Aliud namque est praesenti bono quempiam delectatum odio habere uitiorum carnisue contagia, aliud futurae remunerationis intuitu illicitas concupiscentias refrinare, aliudque est praesens metuere detrimentum et aliud futurum formidare supplicium. Postremo multo maius est propter bonum ipsum a bono nolle discedere, quam propter metum mali malis non praebere consensum. In illo enim uoluntarium bonum est, in isto uero uelut coactum et tamquam nolenti uiolenter extortum uel metu supplicii uel cupiditate praemiorum. Nam qui timoris obtentu a uitiorum abstinet blandimentis, adempto timoris obstaculo rursum ad illud quod diligit reuertetur et ob id nec stabilitatem boni iugiter obtinebit, sed ne ab inpugnatione quidem aliquando requiescet, quia nec firmam ac perpetuam pacem castimoniae possidebit. Vbi enim est inquietudo bellorum, non possunt non etiam uulnerum interuenire discrimina. Necesse est enim quempiam in conflictu situm, quamuis bellator sit ac fortiter dimicans letalia aduersariis uulnera frequenter infligat, nonnumquam tamen hostili mucrone perstringi. Qui uero superata inpugnatione uitiorum pacis iam securitate perfruitur et transiit in ipsius uirtutis affectum, iugem statum illius boni cuius iam totus est retentabit, quia damno intimae castitatis nihil credit esse damnosius. Nec enim carius ac pretiosius quic-

quand bien même il serait sans témoin, n'abusera pas de l'occasion, non plus qu'il ne laissera profaner son âme par les complaisances secrètes des pensées mauvaises. L'amour de la vertu a pénétré ses moelles; et loin qu'il donne accueil en son âme aux influences contraires, tout son être se soulève pour les rejeter.

En vérité, c'est tout autre chose d'avoir en haine la souillure des vices et de la chair, parce que l'on goûte le bien déjà présent, ou de refréner les convoitises illicites en vue de la récompense future; de craindre un dommage présent, ou de redouter des tourments à venir. C'est enfin une perfection beaucoup plus grande de ne vouloir pas s'éloigner du bien pour l'amour du bien lui-même, que de ne pas donner son consentement au mal par peur de souffrir un autre mal. Dans le premier cas, le bien est volontaire; dans le second, il paraît forcé, et arraché de haute lutte à un refus par la crainte du supplice ou l'appétit de la récompense.

Aussi bien, celui qui ne renonce aux séductions du vice que par le motif de la crainte, retournera, dès que la crainte sera évanouie qui lui faisait obstacle, vers l'objet de ses amours. Pour lui, pas de stabilité dans le bien. Point de repos non plus du côté de la tentation, parce qu'il n'a point la paix solide et constante que donne la chasteté. Où règne le tumulte de la guerre, il est impossible d'échapper au risque d'être blessé. Pour propre que l'on soit à la lutte et vaillant dans le combat, bien que l'on porte souvent aux adversaires de mortelles blessures, il est fatal, dès là qu'on est engagé dans la mêlée, que l'on tâte quelquefois du fer ennemi.

Celui, au contraire, qui a surmonté les assauts du vice et jouit désormais de la sécurité de la paix, entièrement transformé en l'amour de la vertu pour elle-même, demeurera constant dans le bien auquel il appartient sans partage, parce qu'il n'existe pas, à ses yeux, de plus sensible dommage qu'une atteinte portée à la chasteté intime de son âme. La pureté qu'il a pré-

quam praesenti iudicat puritate, cui poena grauis est uel uirtutum pernicioso transgressio uel ipsius uitii uirulenta contagio. Huic, inquam, nec reuerentia humanae praesentiae quicquam adiciet honestatis nec minuet solitudo, sed ubique secum semperque circumferens arbitram non solum actuum, sed etiam cogitationum suarum conscientiam illi potissimum studere contendet, quam nec circumueniri nec falli nec subterfugere se posse cognoscit.

VIII. Quem statum si quis de adiutorio dei, non de studii sui labore praesumens meruerit possidere, de condicione seruili, in qua timor est, et mercennaria spei cupiditate, in qua non tam bonitas largientis quam praemium retributionis expetitur, in adoptionem incipiet transire filiorum, ubi iam non timor, non cupiditas, sed illa caritas quae numquam cadit iugiter perseuerat¹⁵. De quo timore et caritate quosdam increpans dominus quid cui personae conueniret ostendit : *filius honorat patrem, et seruus dominum suum timet : et si pater ego sum, ubi est honor meus : et si dominus ego sum, ubi est timor meus*¹⁶ ? Necessesse est enim timere eum qui seruus est, quia si *sciens uoluntatem domini sui fecerit digna plagis, uapulabit multis*¹⁷. Per hanc itaque caritatem quisque ad imaginem dei similitudinemque peruenerit, bono iam propter boni ipsius delectabitur uoluptatem, ac similem quodammodo possidens patientiae ac lenitatis affectum nullis deinceps peccantium uitii irascetur, sed ueniam potius infirmitatibus eorum condolens atque conpatiens inplorabit, seque reminiscens tamdiu similibus passionum stimulis inpugnatum, donec

15. Cf. 1 Cor., 13, 8.

16. Mal., 1, 6 (LXX).

17. Luc., 12, 47.

sente, fait son plus cher et plus précieux trésor, comme le plus grave des châtements serait de voir les vertus pernicieusement violées, ou d'éprouver la souillure empoisonnée du vice. La présence des hommes et la retenue qu'elle commande, n'ajouteront rien à sa modestie, la solitude ne lui ôtera rien. Partout et toujours, il porte avec soi l'arbitre suprême, non seulement de ses actes, mais de ses pensées mêmes, sa conscience; et sa principale étude est de plaire à ce juge, qu'il sait que l'on ne peut circonvenir, ni tromper, ni éviter.

IX. Si quelqu'un a mérité de se voir établir dans ces dispositions, par sa confiance au secours divin, non par la présomption qu'il pourrait concevoir de ses propres efforts, il commencera à passer de la condition servile, caractérisée par la crainte, et du désir mercenaire de l'espérance, qui s'attache à la récompense plus qu'à la bonté de Celui qui la donne, à l'adoption des fils, où la crainte ne se trouve plus, ni la convoitise, mais où persévère à jamais la charité qui ne meurt pas.

C'est cette crainte et cette charité qui font le sujet des reproches que le Seigneur adresse à quelques-uns, et par où il montre à qui respectivement elles conviennent : « Le fils honore son père, et l'esclave craint son maître. Si je suis père, où est l'honneur qui me revient ? Et si je suis maître, où est la crainte qui m'est due ? » L'esclave craint nécessairement, en effet, parce que si, « connaissant la volonté de son maître, il agit de manière à encourir le châtement, il sera battu rudement. »

Mais quiconque est parvenu, par la charité, à l'image et ressemblance divine, se délecte dorénavant au bien lui-même à cause du plaisir qu'il y trouve.

Il embrasse aussi avec un égal amour la patience et la douceur. Les manquements des pécheurs n'irritent plus sa colère; mais plutôt implore-t-il leur pardon, pour la grande pitié et compassion qu'il ressent à

miseratione domini saluaretur, nec suo eruditum studio ab inpugnatione carnali, sed dei protectione saluatam, non iracundiam, sed misericordiam errantibus intellet inpendendam, illum uersiculum ad deum cum omni cordis tranquillitate decantans : *tu disrupti uincula mea : tibi sacrificabo hostiam laudis*¹⁸, et : *nisi quia dominus adiuuit me : paulo minus habitauerat in inferno anima mea*¹⁹. Et in hac mentis humilitate consistens poterit etiam euangelicum illud perfectionis explere mandatum : *diligite inimicos uestros, bene facite his qui oderunt uos, et orate pro persequentibus et calumniantibus uos*²⁰. Et ita ad illud praemium quod subiungitur merehimur peruenire, per quod non solum imaginem dei et similitudinem praeferamus, uerum etiam filii nuncupemur : *ut sitis, inquit, filii patris uestri qui in caelis est, qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super iustos et iniustos*²¹. Quem affectum beatus Iohannes adsecutum se esse cognoscens ait : *ut fiduciam habeamus in die iudicii, quia sicut ille est et nos sumus in hoc mundo*²². In quo enim infirma et fragilis humana natura esse, sicut ille est, potest, nisi si in bonos et malos, iustos et iniustos ad imitationem dei placidam semper sui cordis extenderit caritatem, et ut bonum propter boni ipsius operetur affectum, perueniens ad illam ueram adoptionem filiorum dei, de qua idem beatus apostolus ita pronuntiat : *omnis qui natus est ex deo peccatum non facit, quia semen ipsius in eo*

l'endroit de leurs infirmités. Ne se souvient-il pas d'avoir éprouvé l'aiguillon de passions semblables, jusqu'au jour qu'il plut à la miséricorde du Seigneur de l'en préserver? Ce ne sont pas ses propres efforts qui l'ont sauvé de l'insolence de la chair, mais la protection de Dieu. Dès lors, il comprend que ce n'est pas de la colère qu'il faut avoir pour ceux qui s'égarerent, mais de la commisération; et, dans l'absolue tranquillité de son cœur, il chante à Dieu ce verset : « C'est vous qui avez brisé mes chaînes, je vous offrirai un sacrifice de louange »; et encore : « Si le Seigneur n'eût été mon soutien, peu s'en fallait que mon âme n'habitât l'enfer. »

Puis, cette humilité d'esprit le rend capable d'accomplir le précepte évangélique de la perfection : « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. » C'est par là que nous mériterons d'atteindre à la récompense dont il est parlé aussitôt après, non seulement de porter l'image et ressemblance divine, mais encore de recevoir le titre de fils : « Afin, est-il dit, que vous soyez les fils de votre Père qui est dans les cieus, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. »

Le bienheureux Jean avait conscience d'avoir atteint jusqu'à ce sentiment, lorsqu'il disait : « La perfection de l'amour en nous, c'est que nous ayons une confiance assurée au jour du jugement, parce que tel est Jésus-Christ, tels nous sommes aussi dans ce monde. » Comment la nature humaine, faible et fragile comme elle est, peut-elle espérer d'être telle que le Seigneur, si ce n'est en étendant constamment aux bons et aux méchants, aux justes et aux injustes, la charité tranquille de son cœur, à l'imitation de Dieu, et en faisant le bien pour l'amour du bien lui-même? Ainsi parvient-elle à cette adoption véritable des fils de Dieu, de laquelle le même bienheureux apôtre déclare : « Quiconque est né de Dieu ne commet point le péché,

18. Ps. 115, 16-17. 19. Ps. 93, 17. 20. Mt., 5, 44.
21. L. c., 45. 22. 1 Ioh., 4, 17.

*est, et non potest peccare, quoniam ex deo natus est*²³. Et iterum : *scimus quoniam omnis qui natus est ex deo non peccat, sed generatio dei conseruat eum, et malignus non tangit eum*²⁴? Quod intellegendum est non de omni genere peccatorum, sed de capitalibus tantum criminibus dici. A quibus se quisquis extrahere atque emundare noluerit, pro illo in alio loco praedictus apostolus ne orari quidem debere pronuntiat qui scit, *inquiens, fratrem suum peccare peccatum non ad mortem, petet, et dabit ei uitam, peccantibus non ad mortem. Est peccatum ad mortem : non pro illo dico ut roget*²⁵. Ceterum de illis quae pronuntiantur non esse ad mortem, a quibus etiam hi qui fideliter Christo deseruiunt, quantalibet semet ipsos circumspectione custodiant, immunes esse non possunt, ita dicitur : *si dixerimus quia peccatum non habemus, ipsi nos decipimus et ueritas in nobis non est*²⁶, et iterum : *si dixerimus quia non peccauimus, mendacem facimus eum et uerbum eius non est in nobis*²⁷. Impossibile namque est quemlibet sanctorum non in istis minutiis, quae per sermonem, per cogitationem, per ignorantiam, per obliuionem, per necessitatem, per uoluntatem, per obreptionem admittuntur, incurrere. Quae licet ab illo peccato quod ad mortem esse dicitur aliena sint, culpa tamen ac reprehensione carere non possunt.

X. Cum ergo quis hunc quem praediximus bonitatis affectum et imitationem dei fuerit adsecutus, tunc uisceribus dominicae longanimitatis indutus pro persecutoribus quoque suis orabit similiter dicens : *pater, ignosce eis : non enim sciunt quid faciunt*²⁸. Ceterum

parce que la semence de Dieu demeure en lui; et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu »; et de nouveau : « Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche point, mais la naissance qu'il a reçue de Dieu le conserve pur, et le Malin ne le touche pas. »

Ces paroles toutefois ne doivent pas s'entendre de toutes sortes de péchés, mais seulement des fautes capitales.

Pour ces dernières, si quelqu'un ne voulait s'en retirer ni s'en purifier, l'apôtre précédemment nommé prononce, en un autre endroit, que l'on ne doit même pas prier pour lui : « Si quelqu'un voit son frère commettre un péché qui ne va pas à la mort, qu'il prie; et Dieu donnera la vie à ce frère, à tous ceux dont le péché ne va pas à la mort. Il y a tel péché qui va à la mort; ce n'est pas pour celui-là que je dis de prier. »

Par ailleurs, des péchés dont il est déclaré qu'ils ne vont pas à la mort, et dont ceux-là mêmes qui servent fidèlement le Christ ne sauraient être exempts, quelque circonspects qu'ils soient à se garder eux-mêmes, il est ainsi parlé : « Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-même, et la vérité n'est pas en nous »; « Si nous disons que nous sommes sans péché, nous faisons Dieu menteur, et sa parole n'est pas en nous. » Prenez, en effet, parmi les saints tel qu'il vous plaira : il n'en est point qui ne tombe fatalement en ces manquements minimes qui se font par paroles, par pensées, par ignorance et oubli, impulsion, volonté ou surprise, et qui, pour différer du péché qui va à la mort, ne sont point cependant sans faute ni reproche.

X. Lors donc que quelqu'un sera parvenu à cet amour du bien et cette imitation de Dieu dont nous avons parlé, il revêtira les sentiments de longanimité qui furent ceux du Seigneur, et priera aussi, comme lui, pour ses persécuteurs : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. »

²³. L. c., 3, 9. ²⁴. L. c., 5, 18. ²⁵. L. c., 16. ²⁶.
L. c., 1, 8. ²⁷. L. c., 10. ²⁸. Luc., 23, 34.

euidens indicium est animae necdum uitiorum faecibus eliquatae in criminibus alienis non affectu misericordiae condolere, sed rigidam iudicantis tenere censuram. Nam quemadmodum perfectionem cordis poterit obtinere is, qui non habet illud quo apostolus plenitudinem legis consummari posse signauit *alterutrum*, inquiens, *onera uestra portate, et sic adimplebitis legem Christi*²⁹, sed nec illam uirtutem possidet caritatis, quae non *inritatur, non inflatur, non cogitat malum, quae omnia suffert, omnia sustinet*³⁰? *Iustus enim miseretur animas pecorum suorum : uiscera autem inpiorum sine misericordia*³¹. Ideoque isdem uitiiis monachum subiacere certissimum est, quae in alio inclementi atque inhumana seueritate condemnat. *Rex enim rigidus incurret in mala*³², et *qui obturat aures suas ne audiat infirmum, et ipse inuocabit, et non erit qui exaudiat eum*³³.

XI. GERMANVS : Potenter quidem atque magnifice de perfecta dei caritate dissertum est. Verumtamen illud nos permouet, quod, cum eam tanta laude praetuleris, timorem dei et spem retributionis aeternae imperfecta esse dixisti, cum utique multo aliud uideatur de eis propheta sensisse dicens : *timete dominum omnes sancti eius : quia nihil deest timentibus eum*³⁴, et iterum in obseruandis iustificationibus dei retributionis se contemplatione fateatur exercitum *inclinavi*, inquiens, *cor meum ad faciendas iustificationes tuas in aeternum, propter retributionem*³⁵. Et apostolus *fide*, inquit, *Moyses grandis factus negauit se esse filium filiae Pharaonis, magis eligens adfligi cum populo dei quam temporalis peccati habere iucunditatem, maiores diuitias aestimans thesauris Aegyptiorum inprope-*

29. Gal., 6, 2. 30. 1 Cor., 13, 4-7. 31. Prov., 12, 10 (LXX). 32. Prov., 13, 17 (LXX). 33. Prov., 21, 13 (LXX). 34. Ps. 33, 10. 35. Ps. 118, 112.

C'est, aussi bien, la marque évidente d'une âme non purifiée encore de la lie des vices, que les fautes du prochain ne trouvent chez elle, au lieu du sentiment de la miséricorde et de la compassion, que la censure rigide d'un juge. Comment atteindre à la perfection du cœur, si l'on n'a ce qui consume, au dire de l'Apôtre, la plénitude de la loi : « Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez la loi du Christ », si l'on ne possède cette vertu de charité qui « ne s'irrite, ni ne s'enfle, ni ne pense le mal, qui souffre tout, supporte tout » ? Car « le juste a pitié des bêtes qui sont à lui, mais les entrailles des impies sont sans miséricorde. »

Le moine, c'est chose bien certaine, est sujet aux mêmes vices qu'il condamne chez les autres avec une sévérité rigoureuse et inhumaine. En effet, « Le roi sévère tombera dans le malheur » ; et « Celui qui ferme l'oreille au cri du pauvre, criera lui-même, et il ne se trouvera personne qui l'écoute. »

XI. GERMAIN. — Ce que vous avez dit sur le parfait amour de Dieu est d'une éloquence puissante et magnifique. Une chose cependant nous trouble beaucoup. Tandis que vous l'élevez si haut, vous déclarez imparfaites la crainte de Dieu et l'espérance de la rétribution éternelle. Or, le prophète semble avoir été, sur ce point, d'un sentiment tout autre : « Craignez le Seigneur, dit-il, vous tous, ses saints, parce que rien ne manque à ceux qui le craignent. » Ailleurs, il avoue s'être exercé à l'observation des commandements de Dieu dans la vue de la récompense : « J'ai incliné mon cœur à observer vos commandements à cause de la récompense. » L'Apôtre nous dit d'autre part : « C'est par la foi que Moïse, devenu grand, refusa d'être le fils de la fille du Pharaon, aimant mieux être affligé avec le peuple de Dieu, que de jouir des délices passagères du péché; il considéra l'opprobre du Christ comme une richesse plus grande que les trésors de

*rium Christi : aspiciebat enim in remunerationem*³⁶. Quomodo ergo imperfecta esse credenda sunt, cum et beatus Dauid retributionis obtentu iustificationes domini se fecisse gloriatur, et legislator praemia futura prospiciens spreuisse adoptionem regiae dignitatis et afflictionem dirissimam thesauris Aegyptiorum praeluisse dicatur?

XII. CHAEREMON : Pro statu atque mensura uniuscuiusque mentis scriptura diuina ad diuersos perfectionum gradus arbitrii nostri prouocat libertatem. Nec enim poterat uniformis omnibus perfectionis corona proponi, quia nec omnium una uirtus aut uoluntas aut feruor est, et idcirco ipsarum quodammodo perfectionum diuersos ordines diuersaque mensuras sermo diuinus instituit. Quod ita esse euangelicarum quoque beatitudinum uarietas euidenter ostendit. Licet enim beati dicantur quorum sunt regna caelorum, et beati qui possidebunt terram, et beati qui consolationem recipient, et beati qui saturitate potientur³⁷, tamen multum credimus interesse inter habitationem regni caelorum et possessionem illius quaecumque est terrae, et inter perceptionem consolationis et plenitudinem saturitatemque iustitiae, multumque distare inter illos qui misericordiam consequentur et illos qui gloriosissima uisione dei perfrui merebuntur. *Alia enim gloria solis, et alia gloria lunae, et alia gloria stellarum : stella enim a stella differt in gloria. Ita et resurrectio mortuorum*³⁸. Cum igitur iuxta hunc modum scriptura diuina timentes deum laudet et dicat : *beati omnes, qui timent dominum*³⁹, et plenam per hoc illis beatitudinem repromittat, iterum tamen dicit : *timor non est in caritate, sed perfecta caritas*

l'Égypte, car il avait les yeux fixés sur la récompense. »

Comment croire que ces sentiments soient imparfaits, alors que le bienheureux David se glorifie d'avoir accompli les commandements divins en vue de la rétribution, et que le Législateur a méprisé, nous dit-on, l'adoption qui lui eût donné la dignité royale, et préféré aux trésors de l'Égypte la plus cruelle affliction, parce qu'il portait ses regards vers les futures récompenses ?

XII. CHEREMON. — L'Écriture appelle notre libre arbitre à différents degrés de perfection, selon l'état et la mesure de chaque âme en particulier. Aussi bien était-il impossible de proposer à tous uniformément la même couronne de sainteté, parce que tous non plus n'ont pas la même vertu, ni la même volonté, ni la même ferveur. La parole divine établit donc, pour ainsi dire, les degrés divers et diverses mesures dans la perfection.

Nous en avons la marque évidente dans la variété des béatitudes évangéliques. Heureux, est-il dit, ceux à qui appartient le royaume des cieux; heureux ceux qui posséderont la terre; heureux ceux qui seront consolés; heureux ceux qui seront rassasiés! Nous croyons néanmoins qu'il y a bien de la différence entre habiter les cieux et posséder la terre, quelle qu'elle puisse être; entre la consolation, et la plénitude et satiété de la justice; que la distance est grande entre ceux qui recevront miséricorde, et ceux qui mériteront de jouir de la très glorieuse vision de Dieu : « Autre est l'éclat du soleil, autre l'éclat de la lune et autre l'éclat des étoiles; même une étoile diffère en éclat d'une autre étoile. Ainsi en est-il pour la résurrection des morts. »

Il est vrai, l'Écriture loue ceux qui craignent Dieu : « Heureux tous ceux qui craignent le Seigneur, » et leur promet, par ce moyen, la béatitude parfaite. Cependant, elle dit aussi : « Il n'y a pas de crainte dans

³⁶. Hebr., 11, 24-26. ³⁷. Cf. Mt., 5, 3 sq. ³⁸. 1 Cor., 15, 41-42. ³⁹. Ps. 127, 1.

foras millit timorem : quoniam timor poenam habet, qui autem timet non est perfectus in caritate⁴⁰. Et rursus, cum seruire deo gloriosum sit et dicatur : *seruite domino in timore*⁴¹, et : *magnum tibi est uocari seruum meum*⁴², et : *beatus seruus ille, quem cum uenerit dominus suus inueniet sic facientem*⁴³, tamen ad apostolos dicitur : *iam non dico uos seruos, quia seruus nescit quid faciat dominus suus : uos autem dico amicos, quia omnia quaecumque audiui a patre nota feci uobis*⁴⁴, et iterum : *uos amici mei estis, si feceritis ea quae praecipio uobis*⁴⁵. Videtis ergo perfectionum gradus esse diuersos et de excelsis ad excelsiora a domino prouocari ita, ut is qui in timore dei beatus et perfectus extiterit, ambulans sicut scriptum est *de uirtute in uirtutem*⁴⁶ et de perfectione ad aliam perfectionem, id est de timore ad spem mentis alacritate conscendens, ad beatiorem denuo statum, quod est caritas, inuitetur, et qui fuerit *fidelis seruus ac prudens*⁴⁷, ad amicitiae sodalitatem et adoptionem transeat filiorum⁴⁸. Secundum hunc ergo sensum nostra quoque est intellegenda sententia : non quo contemplationem perpetuae illius poenae uel beatissimae retributionis quae repromittitur sanctis nullius pronuntiemus esse momenti, sed quia, cum sint utiles et sectatores suos ad initia beatitudinis introducant, caritas rursus, in qua plenior fiducia perpetuumque iam gaudium est, adsumens eos de timore seruili et mercennaria spe ad dilectionem dei et adoptionem transferet filiorum et quodammodo perfectiores faciet de perfectis. *Multae enim ait saluator mansiones sunt apud patrem meum*⁴⁹, et licet omnia astra esse uidean-

40. I. Ioh., 4, 18.

43. Mt., 24, 46.

46. Ps. 83, 8.

49. Ioh., 14, 2.

41. Ps. 2, 11.

44. Ioh., 15, 14-15.

47. Mt., 24, 45.

42. Is., 49, 6 (LXX).

45. L. c., 13.

48. Cf. Gal., 4, 5.

l'amour, mais l'amour parfait bannit la crainte; car la crainte suppose un châtement, et celui qui craint n'est pas parfait dans l'amour. »

De même, c'est une gloire de servir Dieu, et il est dit : « Servez le Seigneur dans la crainte »; « Il est glorieux pour toi d'être appelé serviteur »; « Heureux le serviteur que son maître, à son retour, trouvera agissant de la sorte. » Toutefois, il est dit aux apôtres : « Je ne vous appelle plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître; mais je vous ai appelés amis, parce que tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître; » et de nouveau : « Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande. »

Vous le voyez donc, la perfection comporte différents degrés. D'un sommet, le Seigneur nous appelle à monter vers un sommet plus élevé. Celui qui s'est rendu bienheureux et parfait dans la crainte de Dieu, marchera, comme il est écrit, « de vertu en vertu », et de perfection en perfection, c'est-à-dire qu'il s'élèvera, dans l'ardente promptitude de son âme, de la crainte à l'espérance; puis, il entendra de nouveau l'appel divin l'inviter à un état plus saint encore, qui est la charité. Celui qui se sera montré « serviteur fidèle et prudent », passera au commerce intime de l'amitié et à l'adoption des fils.

C'est dans ce sens qu'il faut prendre mes paroles. Je n'entends pas dire que la considération des peines éternelles ou de la bienheureuse rétribution promise aux saints, ne soit de nulle valeur. Elle est utile, au contraire, puisqu'elle introduit ceux qui s'y donnent dans les premiers degré de la béatitude. Mais la charité rayonne d'une confiance plus pleine et déjà de la joie sans fin. S'emparant d'eux à son tour, elle les fera passer de la crainte servile et de l'espérance mercenaire à la dilection de Dieu et à l'adoption des fils. Si l'on peut ainsi parler, de parfaits qu'ils étaient, elles les rendra plus parfaits encore. « Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père », dit le Sau-

tur in caelo, inter claritatem tamen solis et lunae atque luciferi ceterarumque stellarum multa distantia est⁵⁰. Et idcirco beatus apostolus non solum timori ac spei, sed etiam cunctis charismatibus, quae magna ac mirifica habentur, eam praeferens supra modum excellentiorem omnibus uiam caritatis ostendit. Nam cum uellet expleto omni catalogo spiritalium charismatum uirtutum eius membra describere ita praefatus est : *et adhuc supra modum excellentiorem uobis uiam demonstro. Si linguis hominum loquar et angelorum, et si habuero prophetiam et nouerim mysteria omnia et omnem scientiam, et si habuero omnem fidem ita ut montes transferam, et si distribuero in cibos pauperum omnes facultates meas, et tradidero corpus meum ut ardeam, caritatem autem non habuero, nihil mihi prodest*⁵¹. Videtis ergo nihil pretiosius, nihil perfectius nihilque sublimius et ut ita dixerim nihil caritate perennius inueniri. *Siue enim prophetiae, euacuabuntur : siue linguae, cessabunt : siue scientia, destruetur. Caritas autem numquam excidet*⁵², sine qua non solum illa praecellentissima charismatum genera, sed etiam martyrii ipsius gloria euacuatur.

XIII. Quisquis igitur huius fuerit caritatis perfectione fundatus, necesse est ut ad illum sublimiorem caritatis timorem gradu excellentiore conscendat, quem non poenarum terror nec cupido praemiorum, sed amoris generat magnitudo, quo uel filius indulgentissimum patrem uel frater fratrem uel amicum amicus uel coniugem coniunx sollicito reueretur affec-

teur. Tous les astres brillent au ciel; toutefois, entre l'éclat du soleil, de la lune, de Vénus et des autres étoiles, il y a bien de la distance¹.

Aussi le bienheureux Apôtre préfère-t-il la charité, non seulement à la crainte et à l'espérance, mais à tous les charismes, si grands et si merveilleux dans l'estime des hommes; et il la montre comme la voie excellente entre toutes sans comparaison. Après avoir achevé la liste des charismes spirituels, il se propose de décrire les membres divers de la charité. Or, voici comme il introduit son discours : « Aussi bien, je vais vous montrer une voie excellente entre toutes. Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, que j'aurais le don de prophétie, connaîtrais tous les mystères et posséderais toute science; quand j'aurais la foi jusqu'à transporter les montagnes, que je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres et livrerais mon corps aux flammes : si je n'ai la charité, tout ne me sert de rien. »

Rien de plus précieux, vous le voyez, rien de plus parfait, de plus sublime et, pour ainsi parler, de plus éternel que la charité. « Les prophéties, elles seront abolies; les langues, elles cesseront; la science, elle prendra fin. Mais la charité ne passera jamais. » Sans elle, les charismes les plus excellents, la gloire même du martyr se réduisent à néant.

XIII. Fondé dans la perfection de cette charité, on s'élèvera nécessairement à un degré plus excellent encore et plus sublime, qui est la crainte d'amour.

Celle-ci ne naît pas de la frayeur du châtement ni du désir de la récompense, mais de la grandeur même de l'amour. C'est ce mélange de respect et d'affection attentive qu'un fils a pour un père plein d'indulgence, le frère pour son frère, l'ami pour son ami, l'épouse

1. Il convient de noter qu'en distinguant trois états dans la vie spirituelle, Cassien ne dit pas qu'ils s'excluent l'un l'autre. On interprète dans le même sens certains passages de saint Basile (*Regulae fusius tractatae, praemium*), et de saint Grégoire de Nazianze (*Orat.*, 40, 13).

50. Cf. 1 Cor., 15, 41.
L. c., 13, 8.

51. 1 Cor., 12, 31; 13, 1-3.

52.

tu, dum eius non uerbera neque conuicia, sed uel tenuem amoris formidat offensam atque in omnibus non solum actibus, uerum etiam uerbis adtonita semper pietate distenditur, ne erga se quantulumcumque feruor dilectionis illius intepescat. Cuius timoris magnificentiam unus prophetarum eleganter expressit *diuitiae*, inquiens, *salutis sapientia et scientia : timor domini ipse thesaurus eius*⁵³. Non potuit timoris istius dignitatem ac meritum magis euidenter exprimere, quam ut diuitias salutis nostrae, quae in uera sapientia dei scientiaque consistunt, diceret nisi a timore domini non posse seruari. Ad hunc igitur metum non peccatores, sed sancti prophetis inuitantur eloquiis dicente psalmographo : *timete dominum omnes sancti eius : quia nihil deest timentibus eum*⁵⁴. Qui enim hoc timore dominum metuit, perfectioni eius certum est nihil deesse. Nam de illo timore poenali euidenter Iohannes apostolus dicit : *qui timet non est perfectus in caritate, quia timor poenam habet*⁵⁵. Multa ergo distantia est inter istum timorem cui nihil deest, qui sapientiae scientiaeque thesaurus est, et illum imperfectum, qui *principium sapientiae*⁵⁶ nuncupatur quique poenam in sese continens de perfectorum cordibus superueniente plenitudine caritatis extruditur. *Timor enim non est in caritate, sed perfecta caritas foras mittit timorem*⁵⁷. Et re uera si principium sapientiae in timore consistit, quae erit eius nisi in Christi caritate perfectio, quae illum in sese perfectae dilectionis continens metum non iam principium, sed thesaurus sapientiae et scientiae nuncupatur? et idcirco duplex timoris est gradus. Vnus incipientium, id est eorum qui adhuc sub iugo et terrore seruili sunt,

pour son époux. Elle n'appréhende ni coups ni reproches; ce qu'elle redoute, c'est de blesser l'amour de la blessure même la plus légère. En tout acte, jusqu'en toute parole, on la voit constamment interdite de tendresse, dans l'effroi que la ferueur de la dilection ne s'attiédisse à son égard si peu que ce soit.

Un des prophètes en a bien exprimé la grandeur : « Les richesses du salut, dit-il, sont la sagesse et la science; mais la crainte du Seigneur en est le trésor. » Il ne pouvait marquer plus évidemment sa dignité ni son prix, qu'en disant que les richesses de notre salut, qui consistent en la vraie sagesse et la science de Dieu, ne se gardent que par elle. C'est pourquoi ce sont les saints, et non les pécheurs, que les oracles prophétiques invitent à cette crainte : « Craignez le Seigneur; vous tous ses saints, dit le Psalmiste, car rien ne manque à ceux qui le craignent. » Tant il est certain que rien ne manque à la perfection de qui craint le Seigneur de cette crainte.

Quant à la crainte du châtement, c'est d'elle évidemment que l'apôtre Jean a dit : « Celui qui craint n'est pas parfait dans la charité, parce que la crainte suppose un châtement. »

Ainsi, la distance est considérable entre la crainte à quoi rien ne manque, trésor de la sagesse et de la science, et la crainte imparfaite. Celle-ci n'est que « le commencement de la sagesse », et, impliquant un châtement, se voit bannir du cœur des parfaits, lorsque survient la plénitude de la charité : car « il n'y a point de crainte dans l'amour, mais l'amour parfait bannit la crainte. » De fait, si le commencement de la sagesse est dans la crainte, où sera sa perfection, si ce n'est dans la charité du Christ, laquelle comprend en soi la crainte de dilection parfaite, et mérite pour ce fait d'être appelée, non plus le commencement, mais le trésor de la sagesse et de la science?

Donc il y a dans la crainte deux degrés. Le premier est le propre des commençants, c'est-à-dire, de ceux qui tremblent encore servilement sous le joug. C'est

53. Is., 33, 6.
56. Ps. 110, 10.

54. Ps. 33, 10.
57. 1 Ioh., 4, 18.

55. 1 Ioh., 4, 18.

de quo dicitur : *et seruus dominum suum timebit*⁵⁸, et in euangelio : *iam non dico uos seruos, quia seruus nescit quid faciat dominus suus*⁵⁹. Et ideo seruus, inquit, *non manet in domo in aeternum, filius manet in aeternum*⁶⁰. Inbuit enim nos ut ab illo poenali metu ad caritatis plenissimam libertatem et amicorum filiorumque dei fiduciam transeamus. Denique beatus apostolus, qui seruilem illum timoris gradum olim caritatis dominicae uirtute transcenderat, inferiora despiciens maioribus se ditatum bonis a domino profetur. *Non enim, inquit, dedit nobis deus spiritum timoris, sed uirtutis et dilectionis et sobrietatis*⁶¹. Eos etiam, qui perfecta caelestis illius patris dilectione flagrabant quosque ex seruis filios adoptio diuina iam fecerat, hoc adhortatur eloquio : *non enim accepistis spiritum seruitutis iterum in timore, sed accepistis spiritum adoptionis, in quo clamamus Abba pater*⁶². De hoc etiam metu, cum illum septiformem spiritum propheta describeret, quem in homine illo dominico secundum incarnationis dispensationem descendisse non dubium est, dixissetque : *et requiescet super eum spiritus domini : spiritus sapientiae, et intellectus, spiritus consilii, et fortitudinis, spiritus scientiae, et pietatis*⁶³, nouissime uelut quiddam praecipuum intulit dicens : *et replebit eum spiritus timoris domini*⁶⁴. In quo primitus illud est diligentius intuendum, quod non dixerit *et requiescet super eum spiritus timoris*

de lui qu'il est dit : « Le serviteur craindra son maître; » et, dans l'Évangile : « Je ne vous appelle plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître. » Voilà pourquoi il est dit encore : « L'esclave ne demeure pas toujours dans la maison; mais le fils y demeure toujours. » L'Écriture veut par là nous persuader de passer de la crainte du châtement à la pleine liberté de la charité, et à la confiance qui est le propre des amis et des fils de Dieu.

Enfin, le bienheureux Apôtre, qui a dépassé jadis, par la vertu de la charité divine, ce degré de la crainte servile, proclame, en regardant de très haut ces dons inférieurs, qu'il a été enrichi par le Seigneur de biens plus magnifiques : « Ce n'est pas un esprit de crainte que Dieu nous a donné, mais un Esprit de force, d'amour et de modération. » Puis, il exhorte ceux qui brûlent pour le Père céleste de la dilection parfaite, et que l'adoption divine d'esclaves a rendus fils : « Vous n'avez pas reçu un Esprit de servitude, pour être encore dans la crainte, mais vous avez reçu un Esprit d'adoption, en qui nous crions : Abba! Père! »

C'est aussi de la crainte d'amour que parle le prophète, lorsqu'il décrit l'Esprit septiforme qui sans nul doute est descendu sur l'Homme-Dieu¹, selon l'économie de l'Incarnation : « Sur lui, dit-il, reposera l'Esprit du Seigneur : Esprit de sagesse et d'intelligence, Esprit de conseil et de force, Esprit de science et de piété; » puis, à la fin, comme le couronnement de tous ces dons : « Et l'Esprit de crainte du Seigneur le remplira. » Sur quoi, il importe avant tout de bien considérer qu'il ne dit pas : « L'Esprit de crainte du Seigneur reposera sur lui », comme il avait fait pour

1. *Homo dominicus*, dit Cassien. Le sens vrai, de mot à mot, serait plutôt, comme de l'original grec, *ἄνθρωπος κυριακός*, « l'Homme qui était le Seigneur ». Le terme se lit chez Eustate d'Antioche et saint Athanase (cf. Lebon, *Rev. d'hist. eccl.*, 1935, pp. 307-329); puis, parmi les Latins, chez saint Damaso (*P. L.*, 13, 356), saint Jérôme (*P. L.*, 17, 629), saint Augustin (*P. L.*, 34, 1278; 40, 87). Mais bien vite on s'aperçut que l'expression n'était pas très heureuse; et saint Augustin témoigne, dans ses *Rétractations*, qu'il eût préféré ne pas l'avoir

58. Mal., 1, 6 (LXX).

61. 2 Tim., 1, 7.

64. L. c., 3.

59. Ioh., 15, 14.

62. Rom., 8, 15.

60. L. c., 8, 35.

63. Is., 11, 2.

domini', sicut de illis prioribus dixerat, sed *replebit*, inquit, *eum spiritus timoris domini*. Tanta enim ubertatis eius est magnitudo, ut, quem semel sua uirtute possederit, non partem, sed totam eius occupet mentem. Nec inmerito. Illi etenim quae *numquam excidit*⁶⁵ cohaerens caritati non solum replet, sed etiam perpetua et inseparabili eum quem ceperit possidet iugitate, nullis laetitiae temporalis uel uoluptatum oblectationibus inminutus : quod nonnumquam illi qui foras mittitur timori cuenire consuevit⁶⁶. Hic est igitur perfectionis timor, quo homo ille dominicus, qui non solum redimere humanum genus, sed etiam praebere uenerat perfectionis formam atque exempla uirtutum, repletus fuisse narratur. Illum enim seruilem suppliciorum timorem uerus dei filius, *qui peccatum non fecit, nec dolus inuentus est in ore eius*⁶⁷; habere non potuit.

XIII. GERMANVS : Quia de perfectione caritatis sermo digestus est, uolumus etiam de castitatis fine aliqua liberius sciscitari. Non enim ambigimus illud praecellens fastigium caritatis, per quam, sicut huc usque dissertum est, ad imaginem dei similitudinemque conscenditur, sine castitatis perfectione subsistere omnino non posse : sed utrum ita eius possit perpetuitas obtineri, ut numquam libidinis titillatio integritatem nostri cordis infestet, et ita ualeamus ab hac passione carnali in carne degentes peregrinari, ut

les autres dons, mais : « L'Esprit de crainte du Seigneur le remplira. » Cet Esprit s'épanche, en effet, avec une telle abondance, que, lorsqu'il s'est emparé d'une âme, il ne la possède pas en partie seulement, mais tout entière. C'est logique. Ne faisant qu'un avec la charité qui ne passera jamais, non seulement il remplit, mais il possède inséparablement et pour toujours celui dont il s'est emparé, sans que les complaisances de la joie ou des plaisirs d'ici-bas le puissent diminuer : ce qui arrive plus d'une fois à la crainte que bannit la charité.

Telle est la crainte des parfaits dont il est dit que fut rempli l'Homme-Dieu, qui n'était pas venu seulement pour nous racheter, mais devait aussi nous donner dans sa personne le type de la perfection et l'exemple de vertus.

Quant à la crainte servile du châtement, vrai Fils de Dieu comme il était, « qui ne commit pas le péché, et dont la bouche ignore la ruse », il ne pouvait l'avoir.

XIV. GERMAIN. — Vous nous avez entretenus de la charité parfaite; nous voudrions maintenant vous interroger librement sur le plus haut degré de la chasteté. Car nous ne doutons pas que ces hauteurs sublimes d'amour, par où l'on s'élève, ainsi que vous l'avez montré jusqu'à présent, à l'image et ressemblance divine, ne puissent en aucune façon exister sans la perfection de la chasteté. Mais cette vertu peut-elle être si constante, que l'intégrité de notre cœur n'ait jamais à souffrir des séductions de la concupiscence? Vivant dans la chair, pouvons-nous rester si éloignés des passions charnelles, que nous ne ressentions ja-

employée, bien qu'il l'ait lue chez plusieurs auteurs catholiques (P. L., 32, 616). Cassien n'en a pas senti le danger, car on ne la trouve pas seulement deux fois dans le présent chapitre, mais, ce qui est assez piquant, dans son ouvrage contre Nestorius (l. 5, c. 5 et l. 6, c. 22, deux fois).

Le terme d'*Homo adsumptus*, qu'il emploie plusieurs fois, en particulier dans les *Conférences* (7, 22; 9, 34), n'est pas sans quelque parenté avec celui d'*Homo dominicus*.

65. 1 Cor., 13, 8.

66. Cf. 1 Ioh., 4, 18.

67. 1 Pet., 2, 22.

numquam incentiuorum aestibus aduramur, uolumus edoceri.

XV. CHAEREMON : Summae quidem beatitudinis ac singularis est meriti ita istum per quem domino cohaeremus affectum uel discere iugiter uel docere, ut meditatio eius secundum psalmographi sententiam omnes uitae nostrae dies noctesque⁶⁸ consumat et mentem nostram insatiabiliter esurientem sitientemque iustitiam caelestis huius cibi perpetua ruminatio sustentet. Sed consulendum est etiam iumento corporis nostri secundum benignissimam saluatoris nostri providentiam, ne deficiat in uia⁶⁹ : *spiritus enim promptus, caro autem infirma*⁷⁰. Quae etiam nunc uel exigui cibi perceptione curanda est, ut post refectionem eius etiam ad ea quae desideratis diligentius indaganda mentis quoque addatur intentio.

mais la brûlure de leurs aiguillons? Voilà ce que nous voudrions apprendre.

XV. CHEREMON. — Ce serait la marque de la plus haute béatitude et d'un mérite singulier, de s'entretenir constamment de ce sentiment qui nous fait adhérer au Seigneur, soit pour l'apprendre, soit pour l'enseigner. Nos jours et nos nuits, selon le mot du psalmiste, se consumeraient à le méditer; et nos âmes, dévorées d'une faim et d'une soif insatiables de la justice, se nourriraient sans cesse de ce céleste aliment.

Mais nous avons un corps aussi, qui est une pauvre bête de somme. Il y faut songer, à l'exemple de la providence si bonne de notre Sauveur, de peur qu'il ne défaille en chemin, « car l'esprit est prompt, mais la chair est faible. »

Prenons donc maintenant la peine de lui donner quelque nourriture, si frugale qu'elle soit. Le corps étant refait, l'esprit sera aussi plus appliqué à la question que vous désirez sonder plus diligemment.

68. Cf. Ps. 1, 2.

69. Cf. Mt., 15, 32.

70. Mt., 26, 41.

XII

CONLATIO ABBATIS CHAEREMONIS SECVNDA

De castitate

CAPITVLA

- I. Verba abbatis Chaeremonis de castitate.
- II. De corpore peccati et membris eius.
- III. De mortificatione fornicationis et immunditiae.
- IIII. Quod ad obtinendam castimoniae puritatem non sufficiat humani laboris intentio.
- V. De utilitate inpugnationis quae nobis de incertiorum aestibus generatur.
- VI. Quod patientia ardorem fornicationis extinguat.
- VII. De differentiis et gradibus castitatis.
- VIII. Quod de natura castitatis et effectu eius inexperti tractare non possint.
- VIIII. Interrogatio, an corporis motum etiam dormientes possimus euadere.
- X. Responsio, quod per somnum accidens carnis commotio non officiat castitati.
- XI. Quod multum intersit inter continentiam et castitatem.
- XII. De mirabilibus quae peculiariter in suis sanctis dominus operatur.
- XIII. Quod soli qui experiuntur agnoscant dulcedinem castitatis.

XII

DEUXIÈME CONFÉRENCE DE L'ABBÉ CHEREMON

De la chasteté

TABLE DES CHAPITRES

- I. L'abbé Cheremon parle de la chasteté.
- II. Du corps de péché et de ses membres.
- III. Du devoir de mortifier la fornication et l'impureté.
- IV. Pour obtenir la pureté de la chasteté, il ne suffit pas du labeur de l'homme.
- V. Utilité des assauts que nous livre la chair.
- VI. La patience éteint le feu de l'impureté.
- VII. Des différents degrés de la chasteté.
- VIII. Ceux qui n'en ont pas l'expérience, ne peuvent traiter de la nature de la chasteté ni de ses effets.
- IX. Question : Est-il possible de garder la chasteté durant le sommeil ?
- X. Le sommeil ne saurait nuire à ceux qui sont chastes.
- XI. Qu'il existe une grande différence entre la continence et la chasteté.
- XII. Des particulières merveilles que le Seigneur opère dans les saints.
- XIII. Ceux-là seulement qui en font l'expérience, connaissent la douceur de la chasteté.

XIII. Interrogatio de continentiae qualitate et temporis modo, in quo castitas perfici possit.

XV. Responsio, intra quod tempus possibilitas castitatis possit agnosci.

XVI. De fine ac remedio castitatis.

I. Refectione transacta, quae doctrinae cibum desiderantibus nobis onerosa magis uisa est quam iucunda, cum ilico nos promissi sermonis debitum senex expectare sensisset, grata, inquit, est mihi non solum adtonita ad descendum uestrae mentis intentio, sed etiam disciplina propositae quaestionis. Rationabilis enim re uera interrogationis a uobis ordo seruatus est. Necesse est enim ut tam excelsae plenitudinem caritatis inmensa illa perfectae atque perpetuae castimoniae praemia consequantur parque sit gaudium in tanta parilitate palmarum. Tanta enim sibi societate foederantur, ut una absque altera nequeat possideri. Hoc igitur propositio uestra complexa est, ut utrum ignis ille concupiscentiae, cuius haec caro uelut insitum sentit ardorem, ad plenum possit extingui, disputatione simili panderemus. De quo primum quid beatus apostolus senserit diligentius inquiramus. *Mortificate*, inquit, *membra uestra quae sunt super terram*¹. Prius ergo quam cetera perscrutemur, quae ista sint membra quae mortificari praeceperit indagemus. Neque enim beatus apostolus ad abscisionem manuum aut pedum aut genitalium inmiti nos praeceptione compellit, sed corpus peccati, quod utique constat ex membris, quantocius destrui zelo perfectae desiderat sanctitatis. De quo corpore alibi *ut destruat*, inquit, *corpus peccati*², et quae sit eius destructio consequenter exponit : *ut iam*, inquit, *non seruiamus peccato*³.

1. Col., 3, 5.

2. Rom., 6, 6.

3. L. c.

XIV. Question : Par quelle abstinence et en combien de temps peut-on parvenir à la chasteté ?

XV. Réponse sur le laps de temps nécessaire pour reconnaître que la chasteté est possible.

XVI. De la fin et du remède de la chasteté.

I. Le désir où nous étions du pain de la doctrine nous fit trouver au repas plus de gêne que de plaisir.

Lorsqu'il fut fini, le vieillard s'aperçut que nous attendions sur l'heure l'accomplissement de sa promesse : « J'ai plaisir, dit-il, à voir le transport où vous met la passion d'apprendre. Mais je n'éprouve pas un moindre contentement de la logique qui se marque au problème que vous posez. L'ordre que vous observez dans votre question est, en effet, celui même de la raison. La plénitude d'une charité si sublimée appelle nécessairement l'infinie récompense d'une parfaite et indéfectible chasteté. Il y a là deux palmes étonnamment semblables, deux joies sœurs; et si étroite est l'alliance qui les unit, qu'il est impossible de posséder l'une sans l'autre.

Le doute que vous proposez se résume en ce point : est-il possible d'éteindre complètement le feu de la concupiscentie, dont nous portons dans notre chair les ardeurs en quelque sorte innées ? C'est ce que, par une discussion semblable à la première, je dois éclaircir.

Tout d'abord, cherchons avec grand soin ce qu'en pense le bienheureux Apôtre. « Mortifiez, dit-il, les membres de l'homme terrestre. » Mais, avant de pousser plus loin notre examen, quels sont ces membres qu'il ordonne de mortifier ? Son dessein n'est pas de nous porter à nous retrancher les mains ou les pieds, ni à pratiquer une mutilation barbare. Ce qu'il désire, c'est que le zèle de la sainteté parfaite détruise au plus tôt le corps de péché, lequel naturellement est formé de membres divers. « Afin que soit détruit le corps de péché, » dit-il en un autre endroit; puis, il explique en quoi consiste cette destruction : « Pour que nous ne soyons plus esclaves du péché. » C'est aussi de ce

A quo etiam se liberari cum heulatu postulat dicens : *infelix ego homo : quis me liberabit de corpore mortis huius*⁴?

II. Hoc itaque peccati corpus multis uitiorum membris probatur extractum, et ad eius adinet portionem, quidquid uel facto uel dicto uel cogitatione peccatur. Cuius membra rectissime super terram esse dicuntur. Non enim possunt hi qui eorum utuntur ministerio ueridice profiteri : *nostra autem conuersatio in caelis est*⁵. Huius igitur corporis in hoc loco apostolus membra describens *mortificate*, inquit, *membra uestra quae sunt super terram, fornicationem, inmunditiam, libidinem, concupiscentiam malam et auaritiam, quae est simulacrorum seruitus*⁶. Primo itaque loco fornicationem credidit inferendam, quae carnali commixtione perficitur. Secundum etiam membrum inmunditiam nuncupauit, quae nonnumquam absque ullo mulieris tactu uel dormientibus uel uigilantibus per incuriam incircumspectae mentis obrepit et ideo notatur ac prohibetur in lege, quae inmundos quosque non solum sacrarum carnum participatione priuauit, uerum etiam, ne contactu suo sancta polluerent, a castrorum iussit congregatione secerni dicens : *anima quaecumque comederit de carnibus sacrificii salutaris quod est domini, in qua est inmunditia, peribit coram domino*⁷, *et quidquid tetigerit inmundus, inmundum erit*⁸. In Deuteronomio quoque : *si fuerit inter uos homo, qui nocturno pollutus est somnio, egredietur extra castra, et non reuertetur, priusquam ad uesperam lauetur aqua : et post solis occasum regredietur in castra*⁹. Deinde tertium peccati membrum libidinem ponit, quae in recessibus animae coalescens accidere cuipiam etiam sine passione corporis potest. Libidinem enim

corps qu'il demande avec gémissement d'être délivré : « Malheureux homme que je suis! Qui me délivrera de ce corps de mort? »

II. Ce sont les vices qui forment les membres multiples du corps de péché; tout ce qui se commet de mal en actions, paroles ou pensées, lui appartient. Ces membres sont qualifiés de terrestres, et avec bien de la raison. Ceux qui usent de leur ministère ne sauraient, sans mentir, proclamer hautement : « Pour nous, notre vie est dans les cieux. »

L'apôtre les énumère dans le passage suivant : « Mortifiez, dit-il, les membres de l'homme terrestre, la fornication, l'impureté, le goût du libertinage, toute convoitise mauvaise, et la cupidité, qui est une idolâtrie. »

Il a pensé devoir produire en premier lieu la fornication, qui s'accomplit par l'union charnelle. Il nomme pour le second membre l'impureté, qui, sans rapports avec le sexe, surprend parfois durant le sommeil ou dans l'état de veille, par l'insouciance d'une âme à qui manque la circonspection. La loi la flétrit et la prohibe, car, non seulement elle prive les impurs de la participation aux viandes consacrées, mais elle ordonne de les séparer de la communauté du camp, de peur qu'ils ne souillent de leur contact les choses saintes. « Quiconque, dit-elle, se trouvant en état d'impureté, aura mangé de la chair du sacrifice salutaire qui appartient au Seigneur, périra devant le Seigneur, et tout ce que touchera l'impur, sera impur. » On lit aussi dans le *Deutéronome* : « S'il se rencontre parmi vous un homme souillé par un songe nocturne, il sortira du camp, et n'y reviendra pas avant de s'être baigné sur le soir; et après le coucher du soleil, il rentrera dans le camp. » Il met ensuite pour le troisième membre du péché le goût du libertinage, qui se développe dans les retraites de l'âme, et peut se rencontrer chez quelqu'un sans passion corporelle. Il n'est pas douteux, en effet, que *libido* ne tire son nom

4. L. c., 7, 24. 5. Phil., 3, 20. 6. Col., 3, 5. 7. Lev., 7, 20 (LXX). 8. Num., 19, 22. 9. Deut., 23, 10-11.

ab eo quod libeat dictam esse non dubium est. Post haec de maioribus peccatis ad minora descendes quartum intulit membrum concupiscentiam malam, quae non solum ad praedictam impudicitiae passionem, uerum etiam ad omnes noxias cupiditates generaliter referri potest, quae corruptae tantummodo uoluntatis est aegritudo. De qua dominus in euangelio : *qui uiderit mulierem ad concupiscendum eam, iam moechatus est eam in corde suo*¹⁰. Multo enim maius est etiam tunc mentis lubricae desiderium continere, cum ei inlecebrosi aspectus offertur occasio. Quibus manifestissime conprobatur ad perfectionem puritatis castimoniam continentiae corporalis solam non posse sufficere, nisi etiam mentis addatur integritas. Post quae omnia nouissimum corporis illius membrum *et auaritiam*, inquit, procul dubio ostendens non solum ab adpetitu rerum alienarum animum continendum, uerum etiam propria magnanimiter contemnenda. Hoc enim et in Actibus apostolorum fecisse legitur credentium multitudo, de qua dicitur : *multitudinis autem credentium erat cor et anima una, nec quisquam eorum quae possidebat aliquid suum esse dicebat, sed erant illis omnia communia. Quotquot enim possessores agrorum aut domorum erant, uendentes adferebant pretia eorum quae uendebant et ponebant ante pedes apostolorum : diuidebatur autem singulis prout cuique opus erat*¹¹. Et ne ad paucos pertinere uideretur ista perfectio, auaritiam simulacrorum seruitutem esse testatus est¹². Nec inmerito. Quisquis enim non communicat necessitatibus egenorum et pecuniae suae, quam infideli tenacitate conseruat, Christi praecepta postponit, idololatriae crimen incurrit, amorem scilicet materiae mundialis diuinae praeferebat caritati.

III. Si ergo multos ita pro Christo suas uidemus

10. Mt., 5, 28. 11. Act., 4, 32 et 34-35. 12. Cf. Col., 3, 5.

de *libet*, ce qui plaît. Après quoi, descendant des péchés les plus graves aux moindres, il donne comme le quatrième membre la convoitise mauvaise, qui peut se référer, non seulement à la passion susdite de l'impudicité, mais généralement à toutes les cupidités pernicieuses : elle n'est que la maladie d'une volonté corrompue. C'est d'elle que le Seigneur dit dans l'Évangile : « Quiconque regarde une femme avec convoitise, a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. » De fait, il y a quelque chose de beaucoup plus grand à contenir le désir d'un esprit lubrique, alors même que l'occasion lui est offerte dans une présence séductrice. Par quoi l'on a la preuve manifeste qu'une chasteté restreinte à la continence corporelle, ne saurait suffire à la perfection de la pureté, si l'intégrité de l'âme ne vient encore s'y ajouter.

Et voici après tous les autres, le dernier membre du corps de péché : « Et l'avarice », dit l'apôtre. Il entend montrer par là, sans aucun doute, qu'il ne faut pas seulement se retenir de convoiter le bien d'autrui, mais que l'on doit encore mépriser d'un cœur magnanime le sien propre, comme nous lisons, dans les *Actes* des apôtres, que fit la multitude des fidèles : « La multitude des fidèles n'avait qu'un cœur et qu'une âme; nul ne disait sien ce qu'il possédait, mais tout était commun entre eux... Tous ceux qui possédaient terres ou maisons, les vendaient et en mettaient le prix aux pieds des apôtres; on le distribuait ensuite à chacun, selon qu'il en avait besoin. » Et, pour que l'on ne croie pas que cette perfection reste l'apanage du petit nombre, il atteste que la cupidité est une idolâtrie. Rien de plus juste. Ne pas secourir l'indigent dans ses nécessités; faire passer les préceptes du Christ après son argent, que l'on conserve avec la ténacité de l'infidèle : c'est bien tomber en effet dans le crime de l'idolâtrie, puisque l'on préfère à la charité divine l'amour d'une chose de ce monde matériel.

III. Or, nous voyons que beaucoup pour le Christ

abiecisse substantias, ut non solum possessionem pecuniarum, uerum etiam desiderium de cordibus eorum in perpetuum probemus abscisum, consequens est ut eodem modo etiam fornicationis ardorem extingui posse credamus. Neque enim rem impossibilem apostolus cum possibili coniunxisset, sed utraque sciens esse possibilis pari modo mortificanda decreuit. Et in tantum beatus apostolus¹³ fornicationem siue inmunditiam de nostris membris extirpari posse confidit ut non solum mortificari ea, sed ne nominari quidem in nobis debere pronuntiet *fornicatio*, inquiens, *et omnis inmunditia aut auaritia nec nominetur in uobis, aut turpitude aut stultiloquium aut scurrilitas, quae ad rem non pertinent*¹⁴. Quae etiam pari modo perniciosa esse et aequali nos a regno dei exclusionem depellere edocet dicens : *illud autem scitote, quod omnis fornicator aut inmundus aut auarus, quod est idolorum seruitus, non habet hereditatem in regno Christi et dei*¹⁵, et iterum : *nolite errare : neque fornicarii neque idolis seruietes neque adulteri neque molles neque masculorum concubitores neque fures neque auari neque ebriosi neque maledici neque rapaces regnum dei possidebunt*¹⁶. Dubium proinde esse non debet fornicationis et inmunditiae de membris nostris aboleri posse contagium, quandoquidem non aliter ea quam auaritiam, stultiloquium, scurrilitatem, ebrietatem ac furta, quorum facilis amputatio est, mandauerit abscidenda.

III. Certos tamen esse nos conuenit, quod, licet omnem continentiae districtiorem, famem scilicet ac sitem, uigiliis quoque et operis iugitatem atque incessabile subeamus studium lectionis, perpetuam tamen

13. L. c. 14. Eph., 5, 3-4. 15. L. c., 5. 16. 1 Cor., 6, 9-10.

ont abdiqué leur fortune; et l'expérience témoigne qu'ils n'ont pas seulement renoncé à la possession de l'argent, mais qu'ils en ont encore retranché le désir de leur cœur. Ne devons-nous pas croire, par suite, que l'on peut de la même manière éteindre le feu de la fornication? L'Apôtre n'aurait pas joint le possible à l'impossible. S'il commande de mortifier pareillement l'un et l'autre vice, c'est qu'il savait la chose faisable pour tous deux. Il a tant de confiance que nous pouvons extirper de nos membres la fornication et l'impureté, que ce n'est pas assez, à l'entendre, de les mortifier; elles ne doivent même pas être nommées parmi nous : « Que l'on n'entende pas seulement parler parmi vous, déclare-t-il, de fornication, ni de quelque impureté que ce soit, ni de convoitise. Qu'on n'y entende point de paroles déshonnêtes, ni de folles, ni de bouffonnes, toutes choses qui sont malséantes. » Toutes choses aussi qui sont pareillement funestes et nous excluent au même titre du royaume de Dieu, comme il l'enseigne encore : « Sachez-le bien : nul fornicateur, nul impudique, nul homme adonné à l'avarice, ce qui est une idolâtrie, n'a d'héritage dans le royaume du Christ et de Dieu »; et de nouveau « Ne vous y trompez point : ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes, ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes, ni les calomnieux, ni les rapaces ne posséderont le royaume de Dieu. »

Après cela, il ne faut plus douter que nous ne puissions abolir entièrement de nos membres la souillure de la fornication et de l'impureté : puisque l'Apôtre n'en exprime pas autrement l'obligation qu'il ne fait pour l'avarice, les paroles insensées ou bouffonnes, l'ivrognerie et le vol, tous vices faciles à retrancher.

IV. Assurons-nous cependant que la plus austère abstinence, je veux dire la faim et la soif, ni les veilles, ou le travail assidu, ou l'application incessante à la lecture ne nous mériteront la pureté constante de la

castimoniae puritatem horum laborum merito contingere nequeamus, nisi in his iugiter desudantes experientiae magisterio doceamur incorruptionem eius diuinae gratiae largitate concedi. Ob hoc sane solummodo se unusquisque infatigabiliter in his exercitiis perdurare debere cognoscat, ut per illorum afflictionem misericordiam domini consecutus de inpugnatione carnis ac dominatione praepotentium uitiorum diuino mereatur munere liberari, non quo adepturum se per illa confidat istam quam cupit inuiolatam corporis castitatem. Tanto autem erga acquisitionem castimoniae desiderio atque amore flammetur, quanto quis pecuniarum audivissimus adpetitor, uel si qui summa honorum ambitione distenditur, uel qui intolerabili pulchrae mulieris amore raptatur, desiderium suum impatientissimo ardore optat expleri. Et ita fiet ut, dum pro integritatis perpetuitate insatiabili cupiditate succenditur, desiderabilis despiciatur cibus, necessarius horreat potus, somnus denique ipse naturae debitus respuatur uel certe ut deceptor fraudulentissimus puritatis et aemulus atque contrarius castitati adtonita atque suspecta mente capiatur, et ita unusquisque cotidie integritatis suae matutinus explorator effectus de conlata sibi purificatione congaudeat eamque se non suo studio nec uigilantia, sed protectione domini sentiat consecutum, ac tamdiu illius persecrantiam suo corpori intellegat cohaesuram, quamdiu eam dominus sua fuerit miseratione largitus. Qui enim hanc stabiliter obtinet fidem, nequaquam superbum sapiens de sua uirtute confidet neque seductus longis obsceni liquoris indutiis blandissima securitate soluetur, sciens impurissimae conluuionis aspergine se protinus maculandum, si uel paululum quid ab eo protectio diuina discesserit. Ac perinde pro perpetuitate

chasteté. Parmi ce continuel labeur, il faut encore apprendre de la maîtresse qu'est l'expérience, qu'une telle intégrité est un don libéral de la grâce divine. De notre persévérance infatigable dans ces exercices quel sera donc le fruit? D'obtenir, en affligeant notre corps, la miséricorde du Seigneur; de mériter qu'il nous délivre, par un bienfait de sa main, des assauts de la chair et de la tyrannie toute-puissante des vices. Mais ne nous flattons pas d'arriver par leur moyen à l'inviolable chasteté de corps que nous souhaitons.

Que chacun s'enflamme d'ailleurs à sa conquête du même désir et du même amour qui se voient chez l'avare dévoré de la cupidité, chez l'ambitieux que travaille la soif des honneurs, chez l'homme emporté par la violence intolérable de sa passion pour une beauté féminine, lorsque, dans l'ardeur d'une excessive impatience, ils souhaitent d'assouvir leur désir. Brûlé d'un insatiable désir de la perpétuelle intégrité, il méprisera la nourriture, même désirable; la boisson, même nécessaire, lui donnera de l'aversion; il repoussera enfin le sommeil même qu'il doit à la nature, ou du moins ne le prendra qu'avec une âme toute saisie de crainte et en défiance contre un ennemi si perfide de la pureté, un adversaire si déclaré de la chasteté.

S'il constate, au matin, son intégrité, qu'il se réjouisse de la pureté qui lui fut conférée; et qu'il comprenne bien qu'il ne l'a obtenue ni par son zèle ni par sa vigilance, mais par la protection de Dieu, que d'ailleurs son corps n'y persévérera que le temps qu'il plaira à la divine miséricorde de lui en faire largesse.

Celui qui parvient à se fonder dans cette foi, se gardera d'un sentiment d'orgueil, qui lui persuaderait la confiance en sa propre vertu. Il ne se laissera pas davantage séduire par de longues trêves ni amollir par une sécurité flatteuse, persuadé qu'il se verrait sans retard maculé d'un épanchement impur, si la protection divine se retirait de lui, ne fût-ce qu'un

eius cum omni contritione et humilitate cordis indefessis est orationibus excubandum.

V. Vultis autem capere super huius rei quam dicimus ueritate euidens argumentum, per quod et haec quae dicta sunt adprobetis et istam corporis pugnam, quae inimica nobis putatur ac noxia, utiliter membris nostris insertam esse doceamini? considerate quaeso illos qui corpore sunt spadones quae praecipue causa in uirtutibus adpetendis desides reddat ac tepidos. Nonne quia conrumpendae castitatis credunt se periculum non habere? quod tamen nemo ita proposuisse me credat, ut neminem eorum penitus inueniri posse confirmem perfecta abrenuntiatione flagrantem, sed quia naturam quodammodo suam uincant, si qui forte eorum ad propositam perfectionem palmam summa animi distractione contendunt, cuius ardor ac desiderium eum quem semel accenderit famem, sitim, uigilias, nuditatem cunctosque labores corporis non solum patienter, uerum etiam libenter suslinere compellit. *Vir enim in doloribus laborat sibi et uim facit perditioni suae*¹⁷ et iterum : *animae autem egenti etiam amara dulcia uidentur*¹⁸, alias namque non poterunt desideria praesentium rerum uel reprimi uel auelli, nisi pro istis affectibus noxiis, quos cupimus amputari, alii salutare fuerint intromissi. Nullatenus enim ualet uiuacitas mentis absque alicuius desiderio uel timoris, gaudii uel maeroris affectione subsistere, nisi haec eadem in bonam partem fuerint inmutata. Et idcirco si carnales concupiscentias de cordibus nostris desideramus extrudere, spirituales in earum locis

17. Prov., 16, 26 (LXX).

18. Prov., 27, 7 (LXX).

instant. Afin donc qu'elle nous demeure toujours, il faut s'appliquer infatigablement à la prière, en toute contrition et humilité de cœur.

V. De la vérité de ce que j'avance, voulez-vous une preuve manifeste, qui emporte votre assentiment, et vous fasse entendre du même coup comment c'est pour notre profit que les combats de la chair, pour contraires et dangereux qu'ils nous paraissent, sont si intimes à nos membres? Considérez, je vous prie, ceux que la nature a faits impuissants. Qu'est-ce qui les rend surtout lâches et tièdes à la poursuite de la vertu? N'est-ce point qu'ils se croient hors du péril de voir leur chasteté ternie?

Que personne ne croie cependant qu'en m'exprimant de la sorte je veuille assurer qu'il ne s'en trouve absolument point pour être animés au parfait renoncement. Je prétends seulement que, s'il en est qui s'empressent d'un courage hautement austère à cueillir la palme de la perfection, proposée à nos ambitions, c'est qu'ils triomphent en quelque manière de leur nature. Car, lorsque l'ardente passion s'en est allumée en quelqu'un, elle le pousse à supporter, et la faim, et la soif, et les veilles, et la nudité, et toutes les fatigues corporelles, non seulement avec patience, mais de bon cœur : « L'homme, parmi la douleur, travaille pour soi-même, et empêche de force sa propre perte »; « A l'homme pressé de la faim, même ce qui est amer devient doux. »

Au surplus, l'on ne pourra maîtriser ni bannir le désir des choses présentes, si en la place de ces penchants nuisibles, que l'on aspire à retrancher, l'on n'en fait succéder de salutaires. La force vitale de l'âme ne lui permet pas de rester sans quelque sentiment de désir ou de crainte, de joie ou de tristesse; il n'est que de le tourner du bon côté. Nous voulons chasser de notre cœur les convoitises de la chair : livrons incontinent la place aux joies spirituelles.

plantemus protinus uoluptates, ut his animus noster semper innexus et habeat quibus iugiter inmoretur et inlecebras praesentium ac temporalium respuat gaudiorum. Cumque in hunc statum mens nostra cotidianis exercitiis erudita profecerit, tunc uersiculi illius affectum experientia docente percipiet, quem omnes quidem solita psallendi modulatione concinimus, uirtutem uero eius non nisi pauci expertique percipiunt : *Prouidebam dominum in conspectu meo semper : quoniam a dextris est mihi, ne commouear*¹⁹. Ille etenim solus uim atque intellectum huius carminis efficaciter adsequetur, qui perueniens ad istam de qua loquimur corporis atque animae puritatem intellegit se cunctis momentis, ne rursus ab eadem deuoluatur, a domino conseruari dextrasque suas, id est operationes sanctas ab eodem iugiter communiri. Dominus enim sanctis suis non a sinistris, quia nihil habet sinistrum uir sanctus, sed a dextris semper adsistit, a peccatoribus uero et impiis non uidetur, quia non habent illas dextras quibus dominus consuevit adsistere nec possunt dicere cum propheta : *Oculi mei semper ad dominum : quia ipse euellet de laqueo pedes meos*²⁰. Quod nullus poterit ueridice profiteri nisi qui uniuersa quae in hoc mundo sunt aut noxia aut superflua aut certe inferiora summis uirtutibus iudicans omnem intuitum suum, omne studium omnemque curam erga cultum sui cordis et castimoniae defixerit puritatem. Atque ita mens istis exercitiis elimata et profectibus expolita ad perfectam corporis atque animae perueniet sanctitatem.

VI. Quantum enim quis in lenitate ac patientia cordis, tantum in corporis puritate proficiet, quantoque longius iracundiae propulerit passionem, tanto

19. Ps. 15, 8.

20. Ps. 24, 15.

Prise à ce filet, l'âme aura désormais où se fixer, et rejettera les séductions des joies présentes et qui ne durent qu'un temps.

Lorsque de quotidiens exercices l'auront conduite à cet état, elle connaîtra par expérience le sentiment qui s'exprime dans ce verset, que tous, à la vérité, nous chantons sur le rythme accoutumé de la psalmodie, mais dont un petit nombre seulement, que l'expérience a instruits, pénétrèrent tout le sens : « J'avais les yeux vers le Seigneur toujours, parce qu'il est à ma droite, de peur que je ne chancelle. » Oui, celui-là seul saisira efficacement toute la portée de ces paroles, qui, parvenu à la pureté d'âme et de corps dont nous parlons, comprendra que c'est le Seigneur qui, à tout instant, l'y conserve, de peur qu'il ne retombe de ces hauteurs, et qui protège constamment sa droite, c'est-à-dire ses actions saintes.

Ce n'est pas à la gauche de ses saints que le Seigneur se tient toujours, parce que le saint n'a rien en soi qui gauchisse, mais à leur droite. Les pécheurs et les impies, eux, ne le voient pas : ils n'ont point cette droite où le Seigneur a coutume de se tenir, et ne peuvent dire avec le prophète : « Mes yeux sont tournés constamment vers le Seigneur, car c'est lui qui dégagera mes pieds du lacet. » De telles paroles ne sont vraies que dans la bouche de celui qui considère toutes les choses de ce monde comme pernicieuses ou superflues, comme inférieures du moins à la vertu consommée, et dirige tous ses regards, toute son étude et tous ses soins à la garde de son cœur, vers la chasteté très pure. L'esprit se lime, pour ainsi dire, à ces exercices ; il se polit à mesure qu'il progresse. La sainteté parfaite de l'âme et du corps est au bout de la carrière.

VI. Plus on grandit dans la douceur de la patience, plus on profite dans la pureté du corps ; on est d'autant plus ferme dans la chasteté, que l'on a repoussé plus

castitatem tenacius obtinebit. Non enim aestus corporis declinabit nisi qui animi motus ante compreserit. Quod apertissime saluatoris nostri ore laudata beatitudo declarat : *beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram*²¹. Non ergo aliter nostram possidebimus terram, id est non alias dicioni nostrae rebellis huius corporis terra subdetur, nisi mens nostra prius fuerit patientiae lenitate fundata, nec poterit quis aduersus carnem suam insurgentia libidinis bella comprimere, nisi prius armis mansuetudinis instruat : *mansueti enim possidebunt terram, et inhabitabunt in saeculum saeculi super eam*²². Hanc, inquam, terram quemadmodum obtinere possimus idem propheta in consequentibus psalmi ipsius docet : *expecta dominum, et custodi uiam eius : et exaltabit te ut hereditate capias terram*²³. Constat igitur ad possessionem terrae istius firmiter obtinendam neminem posse conscendere nisi illos tantum, qui per immobilem patientiae lenitatem uias domini duras ac praecepta seruantes de caeno carnalium passionum extrahente eodem fuerint exaltati. Mansueti ergo possidebunt terram et non solum possidebunt eam, sed etiam *delectabuntur in multitudine pacis*²⁴, qua nemo, in cuius carne adhuc bella concupiscentiae suscitantur, stabiliter perfructur. Necesse est enim infestari eum dirissimis daemoniorum proeliis et ignitis luxuriae iaculis sauciatum a terrae suae possessione deuolui, donec dominus *auferat bella usque ad fines terrae eius, arcum conterat et confringat arma, et scula conburat igni*²⁵, illo scilicet quem uenit dominus mittere super terram²⁶, arcus etiam et arma confringat, quibus aduersus eum nequitiae spirituales diebus ac noctibus

21. Mt., 5, 4. 22. Ps. 36, 11 et 29. 23. L. c., 34.
24. L. c., 11. 25. Ps. 45, 10. 26. Cf. Luc., 12, 49.

loin le vice de la colère. Car il est impossible d'éviter les révoltes de la chair, à moins d'étouffer premièrement les emportements du cœur.

L'une des béatitudes exaltées par la bouche de notre Sauveur, nous rend cette vérité manifeste : « Heureux les doux, parce qu'ils posséderont la terre. » Nous n'avons point d'autre moyen de posséder notre terre, c'est-à-dire de soumettre à notre empire la terre rebelle de notre corps, que de fonder tout d'abord notre âme en la douceur de la patience; dans les combats que la passion suscite à notre chair, le triomphe ne s'obtient que si l'on revêt les armes de la mansuétude : « Les doux, dit le prophète, posséderont la terre, » et « ils y demeureront à jamais. » Puis, il nous enseigne, dans la suite du psaume, la méthode pour conquérir cette terre : « Attends le Seigneur et garde sa voie; il t'élèvera, et tu posséderas la terre en héritage. »

Voilà donc une vérité constante : personne n'arrive à la ferme possession de cette terre, hors ceux qui gardent les voies dures et les préceptes du Seigneur par la douceur inaltérable de la patience. Sa main les retirera de la fange des passions charnelles et les exaltera. « Les doux posséderont la terre; » et non seulement ils la posséderont, mais « ils goûteront les délices d'une paix débordante. »

Au contraire, celui qui reste sujet, dans sa chair, aux guerres de la concupiscentie, ne jouira point de cette paix d'une façon stable. Fatalement, les démons ne cesseront de lui livrer les plus cruels assauts, et blessé des traits enflammés de la luxure, il est fatal qu'il déchoie de la possession de sa terre, jusqu'au jour où le Seigneur « fera cesser les guerres jusqu'aux extrémités du monde, brisera l'arc et rompra les armes, et consumera par le feu les boucliers. » Ce feu est celui que le Seigneur est venu apporter sur la terre. Les arcs et les armes qu'il brisera, sont ceux dont les puissances du mal se servaient contre cet homme, dans une guerre incessante du jour et de la nuit, pour

dimicantes ignitis configebant cor eius iaculis passionum. Et ita cum eum dominus conterens bella ab omnibus incentiuorum aestibus liberarit, ad illum puritatis perueniet statum, ut deposita confusione, qua semet ipsum, id est carnem suam dum inpugnaretur horrebat, incipiat ea uelut purissimo tabernaculo delectari (*non enim accedent ad eum mala : et flagellum non adpropinquabit tabernaculo*²⁷ eius), ad illud scilicet propheticum patientiae uirtute perueniens, ut mansuetudinis merito non modo suam hereditet terram, uerum etiam *delectetur in multitudine pacis*²⁸. Vbi autem adhuc superest sollicitudo certaminis, pacis esse non potest multitudo. Non enim ait 'delectabuntur in pace', sed in multitudine pacis. Per quod euidenter ostenditur ita efficacissimam medicinam cordis esse patientiam secundum illud Salomonis : *mansuetus uir cordis est medicus*²⁹, ut non solum irae, tristitiae, acediae, cenodoxiae, superbiae, uerum etiam libidinis omniumque pariter extirpet fomitem uitiorum. *In longanimitate* enim, ut ait Salomon, *prosperitas regibus*³⁰. Nam qui mitis semper atque tranquillus est, nec iracundiae perturbatione succenditur nec acediae atque tristitiae angore consumitur nec cenodoxiae uanitate distenditur nec superbiae tumore sustollitur. *Pax enim multa diligentibus nomen domini : et non est illis scandalum*³¹. Et ideo non inmerito pronuntiatur : *melior patiens forte, et qui continet iram capiente urbem*³². Hanc igitur pacem donec firmam atque perpetuam obtinere mereamur, nullis necesse est nos inpugnationibus adtemptari frequenterque nobis est uersiculus iste cum gemitu lacrimisque repetendus : *miser factus sum, et adflictus sum usque quaque : tota die contristatus*

27. Ps. 90, 10. 28. Ps. 36, 11. 29. Prov., 14, 30 (LXX).
30. Prov., 25, 15 (LXX). 31. Ps. 118, 165. 32. Prov., 16, 32 (LXX).

percer son cœur avec les traits enflammés des passions.

Mais, lorsque le Seigneur, imposant silence aux guerres, l'aura délivré de tous les emportements de la chair, il parviendra à un tel état de pureté, que la confusion s'évanouira, qui lui donnait de l'horreur pour lui-même, je veux dire pour sa chair, durant qu'il en était combattu, et qu'il commencera d'y prendre ses délices, comme dans un tabernacle très pur. « Le mal ne viendra pas jusqu'à lui; nul fléau n'approchera de sa tente. » Par la vertu de patience se trouvera rempli l'oracle prophétique : le mérite de sa mansuétude lui aura donné la terre en héritage, et plus encore, « il goûtera les délices d'une paix débordante. » Car il n'est pas dit : Ils goûteront les délices de la paix; mais « d'une paix débordante ».

Il paraît évidemment par là que le remède le plus efficace pour le cœur humain, c'est la patience, selon le mot de Salomon : « L'homme doux est le médecin du cœur. » Ce n'est pas seulement la colère, la tristesse, la paresse, la vaine gloire ou la superbe qu'elle extirpe, mais encore la volupté, et tous les vices à la fois : « La longanimité, dit encore Salomon, fait la prospérité des rois. » Celui qui est toujours doux et tranquille, ni ne s'enflamme de colère, ni ne se consume dans les angoisses de l'ennui et de la tristesse, ni ne se disperse dans les futiles recherches de la vaine gloire, ni ne s'élève dans l'enflure de la superbe : « Il y a une paix surabondante pour ceux qui aiment le nom du Seigneur, et rien ne leur est une occasion de chute. » En vérité, le Sage a bien raison de dire : « L'homme patient vaut mieux que le soldat vaillant; celui qui maîtrise sa colère, que l'homme qui prend une ville. »

Mais, jusqu'à ce que nous obtenions cette paix solide et durable, nous devons nous attendre à de multiples assauts. Souvent, il nous faudra redire dans les larmes et les gémissements : « Je suis devenu misérable et je suis affligé sans mesure, tout le jour je vais accablé

*ingrediebar. Quoniam lumbi mei inpleti sunt inlusionibus*³³, et : *non est sanitas in carne mea a facie irae tuae : non est pax ossibus meis a facie insipientiae meae*³⁴. Tunc enim haec competenter et in ueritate deflebitur, quando post longam puritatem corporis nostri, sperantes iam carnalia nos omnimodis euasisse contagia, stimulos carnis ob elationem cordis aduersum nos rursum sentimus insurgere uel certe per fallaciam somniorum inpuritas nos pristinae conlusionis adspargit. Cum enim coeperit quis diuturna cordis et corporis puritate gaudere, necesse est ut, dum se credit ulterius iam non posse ab illa sinceritate deuolui, intra semet ipsum quodammodo gloriatur et dicat : *ego dixi in abundantia mea : non mouebor in aeternum*³⁵ : sed cum utiliter a domino subrelictus illum puritatis statum, in quo sibimet confidebat, senserit proturbari seseque in illo spiritali uiderit titubare successu, recurrat protinus ad illius integritatis auctorem et agnoscens infirmitatem suam confiteatur et dicat : *domine, non in mea, sed in tua uoluntate praestitisti decori meo uirtutem. Auertisti faciem tuam, et factus sum conturbatus*³⁶ : illud quoque beati Iob : *si lotus fuero quasi aquis niuis, et fulserint uelut mundissimae manus meae : tamen sordibus intingues me, et abominabuntur me uestimenta mea*³⁷. Quod tamen is qui suo uitio se in sordibus tinguit non potest suo dicere creatori. Donec ergo ad perfectum puritatis perueniat statum, necesse est eum inaequalitatibus istis frequentius erudiri, quoad usque per dei gratiam confirmatus in illa quam adpetit puritate efficaciter dicere merea-

33. Ps. 37, 7-8. 34. L. c., 4. 35. Ps. 29, 7. 36. L. c., 8.
37. Iob., 9, 30-31.

de tristesse, parce que mes reins ont été remplis d'illusions » ; « Il n'est rien de sain dans ma chair à la vue de votre colère, il n'y a point de paix dans mes os à la vue de ma folie. »

Ces gémissements ne seront jamais plus à propos ni plus fondés que, lorsqu'après être longtemps demeurés purs dans notre corps, espérant déjà d'avoir échappé pour toujours à la souillure de la chair, nous sentirons ses aiguillons s'insurger de nouveau contre nous à cause de l'élévation de notre cœur, ou que la tromperie des songes nous souillera de l'impureté des épanchements passés. Parce que quelqu'un a joui longtemps de la pureté du cœur et du corps, par une suite naturelle, aussi longtemps qu'il se flatte de ne pouvoir plus déchoir dorénavant de ces blancheurs, tout au fond de soi-même il se glorifie dans une certaine mesure, et s'écrie : « J'ai dit dans le sentiment de mon abondance : Je ne serai jamais ébranlé. » Mais le Seigneur fait-il mine, pour son bien, de l'abandonner : la pureté qui lui donnait tant d'assurance, commence de se troubler ; au milieu de cette prospérité spirituelle, il se voit chanceler. Qu'il recoure aussitôt alors à l'auteur de son intégrité. Qu'il reconnaisse et avoue sa faiblesse : « Seigneur, c'est par un effet de votre volonté, non de la mienne, que vous m'avez affermi dans l'état florissant où j'étais ; vous avez détourné votre face, et j'ai été rempli de trouble. » Qu'il dise encore avec le bienheureux Job : « Quand j'aurais été lavé dans l'eau de neige et que mes mains éclateraient dans leur blancheur immaculée, vous me plongeriez dans la fange, et mes vêtements m'auraient en horreur. »

Cependant, celui qui se souillerait par sa faute, ne peut parler de la sorte à son Créateur.

Jusqu'à ce que l'âme soit parvenue à l'état de la pureté parfaite, elle passera fréquemment par ces alternatives, nécessaires à sa formation ; tant qu'enfin la grâce de Dieu comble ses désirs, en l'y affermissant pour jamais. Alors, elle pourra dire en toute vérité :

tur : *expectans expectavi dominum, et respexit me. Et exaudiuit deprecationem meam : et eduxit me de lacu miseriae, et de luto faecis. Et statuit supra petram pedes meos : et direxit gressus meos*³⁸.

VII. Multi sunt enim castimoniae gradus quibus ad illam inuolabilem conscenditur puritatem. Quos licet nec perspicere nec enuntiare ut dignum est uirtus nostra sufficiat, tamen, quia series narrationis exposcit, secundum mediocritatem experientiae nostrae utcumque proferre temptabimus, reseruantes perfectiora perfectis nec praeiudicantes his qui feruentiore studio puriorem castimoniam possidentes quanto maioris industriae sunt, tanto etiam perspicaciae uigore praecellunt. Proinde sex gradibus licet multa a se inuicem sublimitate distantibus fastigia castitatis praecelsa distinguam ita, ut quaedam media quae tamen multa sunt praetermittam, quorum subtilitas ita humanos subterfugit sensus, ut eam nec mens inspicere nec proloqui lingua praeualeat, quibus sensim castitatis ipsius perfectio cotidianis profectibus adolescit. Secundum similitudinem namque corporum terrenorum, quae singulis diebus insensibiliter sui capiunt incrementa et ita dum nesciunt ad perfectum habitum prouehuntur, animae quoque robur ac maturitas castitatis acquiritur. Primus itaque pudicitiae gradus est, ne uigilans in pugnatione carnali monachus elidatur, secundus, ne mens illius uoluptariis cogitationibus inmoretur, tertius, ne femineo uel tenuiter ad concupiscentiam moueatur aspectu, quartus, ne uigilans uel

38. Ps. 30, 2-3.

« Je ne me suis point lassée d'attendre le Seigneur, et il m'a regardée. Il a exaucé ma prière, et il m'a retirée de la fosse de misère, de la fange du borbier; il a dressé mes pieds sur le rocher, il a affermi mes pas! »

VII. Il existe, en effet, plusieurs degrés de chasteté, par lesquels on s'élève à cette inviolable pureté. Ma vertu, il est vrai, ne suffit ni à les pénétrer ni à les dire comme il conviendrait. Toutefois, puisque la suite de notre exposé le réclame, j'essayerai de les mettre en lumière tant mal que bien, selon la médiocrité de mon expérience; je laisse aux parfaits de donner une doctrine plus parfaite; je n'ai point dessein de prévenir le jugement de ceux qu'une poursuite plus fervente a mis en possession d'une chasteté plus exempte aussi de taches, et qui l'emportent d'autant plus par la vigueur de la perspicacité, qu'ils sont animés d'un plus grand zèle.

Je distinguerai donc par six degrés les cimes si particulièrement élevées de la chasteté, bien que, de l'une à l'autre, la différence de hauteur marque bien de la distance; et je passerai sous silence, en dépit de leur grand nombre, les degrés intermédiaires, dont la délicatesse échappe tellement au sens de l'homme, que ni l'esprit ne réussit à les scruter, ni la langue à les exprimer, et qui marquent les progrès quotidiens par où la chasteté grandit peu à peu vers sa perfection. Car, à la ressemblance des corps terrestres, qui prennent chaque jour leurs accroissements d'une manière insensible, et parviennent ainsi, sans en avoir conscience, à leur état parfait, la force de l'âme aussi et la maturité de la chasteté s'acquièrent progressivement.

Le premier degré de la pureté est que le moine ne succombe pas aux assauts de la chair durant qu'il veille.

Le second, que son esprit ne s'arrête pas aux pensées voluptueuses.

Le troisième, que la vue d'une femme ne l'émeuve pas de convoitise, même légèrement.

simplicem carnis perferat motum, quintus, ne, cum memoriam generationis humanae uel tractatus ratio uel necessitas lectionis ingesserit, subtilissimum mentem uoluptariae actionis perstringat adsensus, sed uelut opus quoddam simplex ac ministerium humano generi necessario contributum tranquillo ac puro cordis contempletur intuitu nihilque amplius de eius recordatione concipiat, quam si operationem laterum uel cuiuslibet alterius officinae mente pertractet. Sextus castimoniae gradus est, ne inlecebrosis phantasmatis feminarum uel dormiens inludatur. Licet enim hanc ludificationem peccato esse obnoxiam non credamus, concupiscentiae tamen adhuc medullitus latitantis indicium est. Quam tamen inlusionem diuersis modis constat accidere. Nam secundum illum usum, quem uigilans exercere uel cogitare consueuerat, etiam dormiens unusquisque temptatur. Aliter enim falluntur hi qui carnalem copulam norunt, aliter qui feminae sunt conmixtionis expertes. Hi enim sicut simplicioribus ac purioribus somniis inquietari solent, ita etiam faciliore diligentia ac minore possunt labore purgari. Illi autem sordidioribus magisque expressis phantasmatis inluduntur, donec paulatim secundum mensuram castitatis, ad quam unusquisque contendit, in odium illius rei quam uoluptariam antea sentiebat mens etiam somno sopita uertatur illudque ei, quod fortibus uiris pro summo laborum stipendio repromittitur per prophetam, concedatur a domino : *et arcum, et gladium, et bellum conteram de terra uestra : et dormire uos faciam fiducialiter*³⁹. Et ita demum quis ad illam beati Sereni⁴⁰ paucorumque similium uirorum perueniet puritatem, quam idcirco a praedictis sex castimoniae gradibus sequestrauit, quia non solum possideri, sed etiam credi non nisi a raris-

39. Os., 2, 18. 40. Cf. VII, 1.

Le quatrième, qu'à l'état de veille, il n'éprouve point, dans sa chair, le mouvement le plus innocent.

Le cinquième, que si le sujet d'une conférence ou la suite nécessaire d'une lecture amène l'idée de la génération humaine, l'esprit ne se laisse pas effleurer par le plus subtil consentement à l'acte voluptueux, mais le considère d'un regard tranquille et pur, comme une œuvre toute simple, un ministère nécessairement attribué au genre humain, et ne soit pas plus affecté de son souvenir, que s'il songeait à la fabrication des briques ou à l'exercice de quelque autre métier.

Le sixième, que la séduction des fantômes féminins ne cause point d'illusion durant le sommeil. Encore que nous ne croyions pas cette tromperie coupable de péché, elle est cependant l'indice d'une convoitise qui se cache encore dans les moelles. Elle se produit en diverses manières. Chacun, en effet, est tenté en dormant, suivant sa façon d'agir ou de penser quand il veille. Ceux qui ont l'expérience de l'union charnelle, sont trompés d'une sorte, et ceux qui ne l'ont pas, d'une autre sorte. Les rêves qui agitent ces derniers, sont plus simples et plus purs; une diligence plus facile et un moindre labeur réussissent à les éliminer. Ceux-là, au contraire, sont le jouet d'images plus sordides à la fois et plus expresses, jusqu'à ce que, par degrés et selon la mesure de chasteté vers laquelle chacun s'efforce, l'âme en vienne à détester, même assoupie par le sommeil, ce qui jadis lui causait du plaisir, et que lui soit accordée par le Seigneur la récompense que, par la bouche du prophète, il promet aux vaillants, pour prix excellent de leurs peines : « Je supprimerai l'arc, l'épée et la guerre de votre terre, et je vous ferai reposer en sécurité. »

Ainsi, l'on parviendra enfin à la pureté célèbre de Serenus et d'un petit nombre d'hommes pareils à lui, que j'ai mise à part des degrés susdits de la chasteté, parce que bien rares sont ceux qui peuvent, je ne dis pas la posséder, mais seulement y croire, pour

simis potest, et quia id quod illi specialiter diuini muneris largitate conlatum est proponi ad generalis praecepti non potest formam, scilicet ut eo usque mens nostra castitatis ipsius puritate formetur, ut etiam ipso naturali motu carnis emortuo illum obscenum liquorem omnino non perferat. Opinionem sane quorundam, quam super hac carnis conluuione definiunt, silere non debeo, qui dicunt non idcirco eam dormientibus euenire, eo quod eam producat fallacia somniorum, sed potius quia redundantia umoris illius aliquas in aegrotanti corde fingat inlecebras. Denique aiunt quod illo tempore, quo non inquietat illa concretio, quemadmodum fluxus eius, ita etiam inclusio conquiescat.

VIII. Sed haec suscipere uel probare et utrum possibilia an impossibilia sint certo examine definire poterit nemo, nisi per experientiam longam et puritatem cordis ad confinia carnis ac spiritus uerbo domini dirigente peruenerit. De quo beatus apostolus *uiuus est, inquit, sermo dei et efficax et penetrabilior omni gladio ancipiti et pertingens usque ad diuisionem animae ac spiritus, compagum quoque et medullarum, et discretor cogitationum et intentionum cordis*⁴¹. Et ita inter illorum quodammodo terminos conlocatus, quid humanae condicioni necessario sit atque ineuitabiliter adtributum quidue consuetudine uitiosa et incuria iuuentatis inuectum, uelut inspector et arbiter iusta trutinazione discernet ac super eorum effectu atque natura non falsis uulgi opinionibus abducetur nec praeiudicatis inexpertorum definitionibus adquiescet, sed puritatis modum certa experientiae suae libra et iusta examinatione perpendens nequaquam illorum

41. Hebr., 4, 12.

ce motif encore que ce qui lui fut spécialement accordé par un présent de la divine largesse, ne saurait être proposé dans la forme d'un précepte universel : j'entends que notre âme soit à ce point empreinte de la pureté de chasteté, que, le mouvement naturel lui-même de la chair étant complètement mort, on n'ait plus absolument à souffrir aucun épanchement.

Aussi bien, je ne dois pas taire l'opinion émise par quelques-uns, touchant cette souillure de la chair. Ils disent que, si elle arrive à ceux qui dorment, ce n'est pas qu'elle soit produite par l'illusion des songes, mais plutôt que la surabondance des humeurs a fait naître quelque séduction dans un cœur malade. Et ils assurent que, cet amas de corruption cessant d'inquiéter, l'illusion cesse en même temps.

VIII. Mais d'accepter ces choses, de les soumettre à l'épreuve, de décider avec certitude si elles sont possibles, ou non, personne ne le peut faire, s'il n'a pénétré jusqu'aux confins de la chair et de l'esprit. Une longue expérience l'y conduira, ainsi que la pureté du cœur, unies à la lumière de la parole divine, dont le bienheureux Apôtre dit : « Elle est vivante, la parole de Dieu, et efficace, plus acérée que nulle épée à deux tranchants, si pénétrante, qu'elle va jusqu'à séparer l'âme de l'esprit, les jointures et les moelles; et elle discerne les pensées et les sentiments du cœur. »

Ainsi placé, pour ainsi dire, à leur commune frontière, il distinguera en toute équité, comme ferait un spectateur ou un juge impartial, ce qui est le fait nécessaire et inévitable de la condition humaine, et ce qui provient des habitudes vicieuses ou de la négligence de la jeunesse. Sur leur nature, non plus que sur leurs effets, il ne se laissera pas égarer par les fausses opinions du vulgaire, il n'acquiescera pas davantage aux préjugés des gens sans expérience. Mais il aura pour juste balance sa propre expérience; et c'est avec une juste appréciation des choses qu'il déci-

decipietur errore, qui negligentiae suae uitio crebrioribus quam natura compellit cgestionibus sordidati de naturali condicione causantur, cumque eos constet inferre potius uim naturae et extorquere ab ea pollutionem quam ipsa non ingerit, intemperantiam suam ad necessitatem carnis, immo ad eius referunt creatorem, proprias culpas ad naturae infamiam transferentes. De quibus in Prouerbiis eleganter exprimitur : *insipientia uiri corrumpit uias suas, deum autem causatur corde suo*⁴². Postremo si quis huic adsertioni nostrae fidem derogare uoluerit, quaeso ut non ante praeiudicata nobiscum opinione disceptet, quam disciplinae huius suscipiat instituta, cumque haec per paucis mensibus illa qua traditur moderatione seruaerit, profecto haec quae diximus uero poterit probare iudicio. Ceterum frustra de cuiuslibet artis ac disciplinae fine contendet, quisque non prius omnia quae ad consummationem eius pertinent summo fuerit studio ac uirtute sectatus. Velut si uerbi gratia similitudinem mellis ex tritico, aut rursum ex eo, sicut etiam ex rafani linique seminibus, lenissimi olei liquorem produci posse confirmem, si quis horum penitus ignarus adsistat, nonne contra rerum naturam hoc esse conclamans me uelut apertissimi auctorem mendacii deridebit? Cui si ego testes innumeros qui haec se et uidisse et gustasse et fecisse testentur exhibeam, rationem insuper atque ordinem quo illae species uel in olei pinguedinem uel in mellis dulcedinem transformantur edisseram, ille autem in stultissimae persuasionis obstinatione persistens neget ab illis seminibus

42. Prov., 19, 3 (LXX).

dera des exigences de la pureté, sans donner dans l'erreur de ceux qui s'excusent sur la condition naturelle, de souillures qui passent les nécessités de la nature et ne sont dues qu'à leur négligence; quand il est constant que ce sont eux plutôt qui font violence à la nature, pour multiplier des pollutions qu'elle ne produirait pas d'elle-même, ils attribuent leur intempérance à la nécessité de la chair, bien plus à son créateur même, et tournent leurs propres fautes à l'infamie de la nature. De ces gens, il est dit fort heureusement au livre des *Proverbes* : « La folie de l'homme corrompt ses voies, et c'est Dieu qu'il accuse dans son cœur. »

Peut-être se trouvera-t-il quelqu'un pour refuser sa foi à la doctrine que j'expose. Eh bien! je lui demande de ne pas disputer contre moi avec une opinion préconçue. Qu'il consente d'abord à se soumettre aux exigences de la discipline érémitique. Et, lorsqu'il les aura suivies durant quelques mois, avec la mesure et les tempéraments que la tradition nous a fixés, il pourra constater lui-même, en connaissance de cause, la vérité de mes paroles.

C'est en vain qu'on dispute sur la fin d'un art ou d'une discipline quelconques, si l'on ne commence par entrer à plein cœur et de toutes ses forces dans les voies qui peuvent en livrer à fond le secret. Par exemple, j'affirme qu'il est possible d'extraire du froment une sorte de miel ou une huile très douce, analogue à celle des graines de rave ou de lin. Quelqu'un, dans l'assistance, n'a pas la moindre notion du fait. Il se récrie : « Ce que vous dites va contre la nature des choses; c'est un mensonge évident. » Et de me tourner en ridicule. Je produis des témoins sans nombre, qui affirment avoir vu de leurs yeux; ils ont goûté; ils ont eux-mêmes fabriqué de ces produits. J'explique en outre toute la série des transformations qui font passer la substance du froment à l'état de corps gras comme l'huile ou doux comme le miel. Il n'en persiste pas moins dans sa sottise persuasion, et

quicquam uel dulcedinis uel unguinis posse produci : nonne magis notanda est inrationabilis eius peruicaxque contentio quam sermonis mei ueritas iridenda, quae multorum ac fidelium testium grauitate et euidentiis documentis et quod his amplius est experientiae probatione fulcitur? Et ideo quisquis ad illum puritatis statum iugi cordis intentione peruenerit, ut iam mente ab huius passionis titillatione penitus absoluta per soporem caro eius uelut redundantiam superflui umoris expellat, condicionem modumque naturae certissime deprehendet, et ita cum expefactus inuenerit carnem suam post longa tempora se inscio atque ignorante pollutam, tum demum de naturali necessitate causetur, ad illum sine dubio perueniens statum, ut talis inueniatur in nocte qualis in die, talis in lecto qualis in oratione, talis solus qualis turbis hominum circumsaepus, postremo ut numquam se talem secretus aspiciat, qualem uideri ab hominibus erubescit, nec in eo tale aliquid ineuitabilis ille oculus deprehendat, quod ab humanis aspectibus uelit esse celatum: Et ita cum coeperit suauissimo lumine castitatis iugiter delectari, dicere poterit cum propheta : *et nox inluminatio in deliciis meis. Quia tenebrae non obscurabuntur a te, et nox sicut dies inluminabitur : sicut tenebrae eius, ita et lumen eius*⁴³. Denique hoc ipsum, quia supra condicionem naturae uidetur humanae, qualiter obtinuerit idem propheta subiungit dicens : *quia tu possedisti renes meos*⁴⁴, id est, non industria mea neque uirtute hanc promerui puritatem, sed quia tu mortificasti insitum renibus meis libidinosae uoluptatis ardorem.

43. Ps. 138, 11-12.

44. L. c., 13.

s'obstine à nier que de ce grain il puisse rien sortir de sucré ou de gras. Ne faudra-t-il pas plutôt blâmer son opiniâtreté qui va contre toute raison, que contester ironiquement la vérité de mes paroles, appuyée comme elle est de témoignages nombreux, fidèles, autorisés, de démonstrations évidentes, et qui plus est, prouvée par l'expérience?

Et donc, quiconque sera parvenu, par une continuelle application du cœur, à un tel état de pureté, que son âme soit à fond libérée des sollicitations flatteuses de ce vice, et que sa chair ne fasse qu'expulser, durant le sommeil, comme une surabondance d'humeur superflue, sera en mesure de comprendre, avec une très grande certitude, la condition et les exigences de la nature. De cette manière, lorsque, à son réveil, il trouvera sa chair polluée après un long temps et tout à fait inconsciemment, alors, oui, qu'il s'excuse sur la nécessité naturelle. Sans doute il est parvenu à un état où tel il sera trouvé durant le jour, tel aussi durant la nuit, le même dans son lit qu'à la prière, seul et parmi les foules, où jamais il ne s'apercevra tel dans le secret, qu'il rougisse d'être vu par autrui; où le regard inévitable de Dieu ne surprendra rien chez lui qu'il désire tenir caché à la vue des hommes. Mais, la très suave lumière de la chasteté commençant à le combler de continuelles délices, il pourra dire avec le prophète : « La nuit même est devenue lumineuse, au sein des délices où je suis. Les ténèbres n'ont point d'obscurité pour vous; la nuit brille comme le jour, ses ténèbres ressemblent à la lumière. » Comme c'est là une chose qui paraît supérieure à la condition de la nature, le prophète ajoute aussitôt, pour expliquer comment il a pu l'obtenir : « Parce que vous êtes maître de mes reins », c'est-à-dire : ce n'est pas par mon travail ni par ma vertu que j'ai mérité cette pureté, mais c'est vous qui avez mortifié l'ardeur sensuelle de volupté qui était innée dans mes reins.

VIII. GERMANVS : Perpetuam quidem corporis puritatem ex parte aliqua experti sumus a uigilantibus posse per dei gratiam possideri, et conmotionem carnis districtiois rigore atque iudicio resistente uigilantibus posse non contingere non negamus. Utrum autem et dormientes hac inquietudine carere possimus uolumus edoceri. Duabus namque de causis possibile hoc esse non credimus : quas licet absque uerecundia nequeamus effari, tamen, quoniam hoc medicinae ipsius necessitas cogit, quaesumus ut cum uenia tui, si qua forte inuerecundius fuerint denudata, suscipias. Primum ergo est, quod per somni quietem mentis uigore laxato obseruari nequaquam ualeat illius conmotionis obreptio, secundo, quod etiam urinae collectio, cum uesicae capacitatem quiescentibus nobis indesinenti confluxu interni umoris oppleuerit, excitet membra marcentia, quod etiam paruulis uel spadonibus eadem nihilominus lege contingit. Unde fit ut, si non oblectatio libidinis uulnerat mentis adensum, confusione tamen eam humiliet turpitudine membrorum.

X. CHAEREMON : Apparet uos necdum uerae castitatis agnouisse uirtutem, quandoquidem districtiois auxilio eam a uigilantibus tantum creditis retentari, et inde est quod putatis a dormientibus quasi rigore animi resolutio integritatem non posse seruari. Porro castitas non ut arbitramini districtiois praesidio, sed amore sui et propriae puritatis delectatione subsistit. Non enim castitas, sed continentia dicitur, ubi adhuc ei aliqua resistit aduersitas uoluptatis. Uidetis ergo his qui castitatis affectum per dei gratiam medullitus

IX. GERMAIN. — Nous ne sommes pas sans avoir éprouvé nous-mêmes en quelque façon qu'il est possible, avec la grâce de Dieu, de garder son corps parfaitement pur durant la veille. Nous ne nions pas que la rigueur d'une vie austère et la résistance de la raison ne puissent alors empêcher toute révolte de la chair. Mais restera-t-elle également paisible durant le sommeil ?

Nous avons deux raisons de croire que cela n'est pas possible. De les exprimer nous cause bien un peu de honte; nous y sommes contraints cependant par la nécessité d'obtenir le remède cherché. Nous vous prions donc de nous pardonner, s'il nous arrive de préférer quelque propos moins honnête. La première raison est que le repos du sommeil relâche la vigueur de l'esprit, et qu'il n'est plus en mesure de voir venir sourdement cette émotion. La seconde est que l'amas des urines qui confluent sans cesse durant notre repos, venant à combler la capacité de la vessie, provoque lui-même, dans les membres languissants, une excitation, à laquelle sont également sujets les enfants mêmes et les eunuques; d'où il suit que, si le plaisir mauvais ne blesse point l'âme, en lui ravissant quelque consentement, la turpitude de son corps l'humilie néanmoins de confusion.

X. CHEREMON. — Il paraît bien que vous n'avez pas encore saisi quelle est l'essence de la vraie chasteté. Elle ne se garde bien, croyez-vous, que durant la veille, moyennant l'austérité de la vie; dans le sommeil, les ressorts de l'âme se détendent, et il devient par suite impossible de sauver son intégrité.

Non, la chasteté ne se soutient pas, comme vous le pensez, par la garde d'une vie austère; elle subsiste par l'amour qu'elle inspire et les délices que l'on goûte dans sa pureté même. Tant qu'il reste quelque attrait pour la volupté, on n'est pas chaste, mais continent seulement.

Vous voyez donc que le sommeil ne peut nuire à

receperunt districtiois cessationem cum dormiunt non obesse, quae infida etiam uigilantibus ratione certissima comprobatur. Quidquid enim cum labore conprimitur, temporales dimicanti praestat indulgias, non tamen perpetuam securitatis quietem tribuit post laborem : quidquid autem profunda fuerit uirtute deuictum, absque ulla inquietudinis suspicione compositum iugem pacis uictori conferet firmitatem. Quamobrem donec pulsari nos carnis commotione sentimus, nouerimus nos ad castitatis necdum peruenisse fastigia, sed adhuc sub infirmitate continentiae constitutos proeliis fatigari, in quibus necesse est dubios esse semper euentus. Quod autem ineuitabilem esse commotionem carnis hoc adstruere uoluitis indicio, quod ea ne ipsi quidem eunuchi carere demptis genitalibus possunt, sciendum est non eis carnales aestus nec effectum libidinis, sed solam satiuae generationis deesse uirtutem. Vnde manifestum est ne illos quidem, si ad hanc ad quam nos nitimur castitatem cupiunt peruenire, ab humilitate et contritione cordis uel continentiae districtioe debere laxari, licet nequaquam si discredendum minore ab eis castimoniam posse labore ac studio comprehendi.

XI. Quamobrem perfectio castitatis a laboriosis continentiae rudimentis perpetua tranquillitate discernitur. Haec est enim uerae consummatio castitatis, quae non inpugnans carnalis concupiscentiae motus, sed toto horrore detestans iugem atque inuiolabilem sui retinet puritatem nec potest aliud quid esse quam

ceux que la grâce divine a pénétrés jusqu'aux moelles de l'amour de la chasteté, bien qu'ils suspendent alors l'austérité de leur vie. Il est prouvé par ailleurs de la façon la plus certaine que celle-ci nous trahit, même durant la veille. Un vice qui n'est contenu qu'avec peine, accordera bien quelque trêve passagère au combattant, non pas toutefois la sécurité ni le repos perpétuels qui succèdent au labeur. Si, au contraire, il est vaincu complètement par une vertu qui s'insinue jusque dans les profondeurs de l'être, il se tient dorénavant tranquille, sans donner le moindre soupçon de révolte, et laisse son vainqueur jouir d'une paix constante et assurée. Tant que nous éprouvons les révoltes de la chair, reconnaissons que nous ne sommes point parvenus aux cimes de la chasteté, mais que nous restons encore sous le sceptre débile de la continence, fatigués de continuel combats, dont l'issue demeure nécessairement douteuse.

Quant à vouloir établir que cette émotion de la chair est inévitable, par ce signe que les eunuques eux-mêmes, quoique mutilés, n'en sauraient être exempts, il faut savoir que ce n'est que la vertu d'engendrer qui leur manque, mais non pas les ardeurs charnelles ni l'effet de la convoitise. D'où il suit manifestement que, s'ils désirent parvenir à la chasteté qui fait le but de nos efforts, ils ne doivent pas non plus se relâcher de l'humilité, de la contrition du cœur ni de la sévérité de l'abstinence, encore qu'il ne soit pas niable qu'ils puissent acquérir la chasteté avec moins de travail et d'application.

XI. Ainsi, la chasteté parfaite se distingue des commencements laborieux de la continence par une tranquillité inaltérable. Telle est, en effet, la consommation de la vraie chasteté : elle n'a plus à combattre les mouvements de la concupiscentie charnelle, mais elle les déteste d'une horreur totale, et elle se conserve dans une constante et inviolable pureté. Ce ne peut être là rien d'autre que la sainteté.

sanctitas. Hoc autem fiet, quando iam desinens caro aduersus spiritum concupiscere desideriis eius uirtutique consenserit, coeperintque sibi inuicem pace firmissima foederari et secundum psalmographi sententiam habitauerint *fratres in unum*⁴⁵, illam repromissam a domino beatitudinem possidentes de qua ait : *si duo ex uobis consenserint super terram de omni re quamcumque petierint, fiet illis a patre meo qui in caelis est*⁴⁶. Quisquis ergo intellectualis illius Iacob, id est subplantatoris transcenderit gradum, ab illa continentiae conluctatione ac supplantatione uitiorum obstupefacto femoris neruo ad Israhelis meritum perpetua cordis directione conscendet. Quem ordinem etiam beatus Daud ita spiritus sancti uaticinatione distinxit, in primis inquiens *notus in Iudaea deus*⁴⁷, id est in anima, quae adhuc sub peccatorum confessione retinetur : Iudaea enim confessio interpretatur. *In Israhel*⁴⁸ autem, id est in eo qui uidens deum siue ut quidam interpretantur rectissimus dei est, non solum notus, sed etiam *magnum nomen est eius*. Deinde ad sublimiora nos prouocans ac uolens etiam locum ipsum quo dominus delectatur ostendere *et factus est, inquit, in pace locus eius*⁴⁹, id est non in conflictu certaminis et conluctatione uitiorum, sed in castimoniae pace et cordis tranquillitate perpetua. Hunc igitur pacis locum extinctione carnalium passionum si quis meruerit obtinere, ex hoc quoque proficiens gradu ac Sion spiritalis, id est specula dei consequenter effectus erit etiam habitatio eius. Non enim in conflictu continentiae, sed in iugi uirtutum specula dominus conmoratur, ubi iam non retundit, non comprimit, sed in perpetuum confregit potentias arcuum, ex quibus ui-

45. Ps. 132, 1.
49. L. c., 3.

46. Mt., 18, 19.

47. Ps. 75, 2.

48. L. c.

Heure où la chair cesse de convoiter contre l'esprit, pour consentir à ses désirs et communier à sa vertu ! Les liens d'une paix solide les unissent l'un à l'autre, et l'on voit se réaliser en eux la sentence du psalmiste au sujet des frères qui habitent ensemble. Ils possèdent la béatitude promise par le Seigneur : « Si deux d'entre vous s'accordent sur la terre, quoi qu'ils demandent, mon Père qui est aux cieux le leur donnera. »

Celui-là donc qui dépasse le degré figuré par Jacob « le supplantateur », s'élève, après avoir paralysé le nerf de la hanche, du corps à corps de la continence pour supplanter les vices, au titre glorieux d'Israël, son cœur ne déviant plus de sa direction.

Le bienheureux David a bien marqué, sous l'inspiration du Saint-Esprit, ces deux étapes distinctes : « Dieu, dit-il, s'est fait connaître en Judée », c'est-à-dire dans l'âme qui doit confesser ses péchés, car Judée signifie confession ; mais « en Israël », c'est-à-dire en celui qui voit Dieu ou, selon une autre version, en l'homme parfaitement droit devant Dieu, Dieu n'est pas seulement connu, mais « grand est son nom ».

Puis, il nous appelle vers des hauteurs plus sublimes encore ; il veut nous montrer le lieu même où Dieu prend ses délices : « Et sa demeure, ajoute-t-il, est établie dans la paix », c'est-à-dire, non dans la mêlée des combats et la lutte contre les vices, mais dans la paix de la chasteté et la perpétuelle tranquillité du cœur.

Si quelqu'un mérite, par l'extinction des passions charnelles, d'atteindre à cette demeure de paix, poursuivant ses progrès il deviendra une Sion spirituelle, ce qui signifie tour d'observation de Dieu, et il sera aussi la demeure de Dieu. Car le Seigneur ne se trouve point parmi les batailles de la continence, mais il réside dans l'observatoire indéfectible des vertus. C'est là qu'il ne se contente plus d'émousser ou de contenir, mais qu'il a pour jamais brisé la puissance des arcs,

delicet aduersus nos libidinum quondam iacula dirigebantur ignita. Videtis ergo, quia sicut non est in conluctatione continentiae, sed in castitatis pace locus domini, ita etiam habitatio eius in specula sit et contemplatione uirtutum. Vnde non inmerito portae Sion cunctis Iacob tabernaculis praefertur : *diligit enim dominus portas Sion super omnia tabernacula Iacob*⁵⁰. Quod autem per hoc ineuitabilem esse conmotionem carnis adseritis, quod urina, cum uesicam iugi stillatione repleuerit, quieta suscitetur membra, licet ueris sectatoribus puritatis ad obtinendam eam nihil praeiudicet ista conmotio, quam haec sola interdum et tantum per soporem necessitas excitarit, sciendum tamen est, quod ita si conmoti fuerint ad quietem propriam reducantur castitatis imperio, ut non modo cum nullo pruritu, sed ne cum minima quidem libidinis recordatione sedentur. Et idcirco, ut cum lege animi lex quoque congruat corporalis, etiam in ipsius aquae potu ita est nimietas castiganda, ut umoris cotidiani illa collectio pigrius arefactis influens membris illum quem ineuitabilem putatis corporis motum non solum rarissimum, uerum etiam lentum reddat ac tepidum, frigidumque ut ita dixerim ignem et absque ullius adustionis ardore rorantem suscitetur flammam instar admirabilis illius Moysaicae uisionis⁵¹, ut carnis nostrae rubus innoxio igne circumdata non uratur, uel sicut illorum trium iuuenum⁵², quibus ita rorante spiritu fornacis Chaldaicae flamma discussa est, ut nec capillos eorum aut simbras odor ignis adflaret, ut illud quodammodo quod sanctis repromittitur per

50. Ps. 86, 2.

51. Cf. Ex., 3, 2.

52. Cf. Dan., 3, 94.

de ces arcs d'où partaient jadis contre nous les traits enflammés de la volupté.

Non, vous le voyez, la demeure du Seigneur n'est pas dans les combats de la continence, mais dans la paix de la chasteté; c'est dans l'observatoire et la contemplation des vertus qu'il fait son séjour. Le psalmiste avait bien sujet de mettre les portes de Sion au-dessus de toutes les tentes de Jacob : « Le Seigneur, dit-il, aime les portes de Sion plus que toutes les tentes de Jacob. »

Pour ce que vous avancez, que l'émotion de la chair devient inévitable, du fait que les besoins naturels excitent les membres en repos, encore qu'elle ne porte aucun préjudice aux vrais sectateurs de la pureté, en les empêchant de l'obtenir, du moment qu'elle ne se produira que de temps à autre et que la seule nécessité du corps l'aura causée durant le sommeil, il faut cependant savoir que, si les membres ont été émus de cette sorte, ils reviennent au repos par le commandement de la chasteté, si bien qu'ils s'apaisent, non seulement sans aucun prurit, mais sans le moindre souvenir de plaisir mauvais.

Par suite, pour faire concorder la loi du corps avec celle de l'âme, l'excès est à mortifier jusque dans l'usage de l'eau, en sorte que l'amas des humeurs quotidiennes s'écoulant plus paresseusement dans les membres desséchés, rende ce mouvement corporel, que vous pensez inévitable, non seulement très rare, mais languissant, et ne suscitant, pour ainsi parler, qu'un feu sans ardeur, une flamme qui, au lieu de brûler, soit une rosée. Il en sera comme dans l'admirable vision de Moïse : le buisson de notre chair, enveloppé d'un feu innocent, ne sera pas consumé; ou comme il arriva aux trois jeunes gens, pour qui la rosée de l'Esprit écarta si bien la flamme de la fournaise des Chaldéens, que l'odeur du feu n'effleura de son souffle ni leurs cheveux ni la frange de leurs vêtements; et déjà dans ce corps, nous commencerons de posséder de quelque manière ce qui est promis aux

prophetam incipiamus iam in hoc corpore possidere :
*cum ambulaueris per ignem, non combureris, et flamma non ardebit in te*⁵³.

XII. Magna enim uere atque mirifica sunt nec ulli hominum penitus nisi his tantum qui experti sunt nota quae dominus fidelibus suis adhuc in isto corruptionis uasculo constitutis ineffabili liberalitate largitur. Quae propheta mentis puritate perlustrans tam ex sua quam ex illorum persona qui in hunc statum affectumque perueniunt exclamauit : *mira opera tua, et anima mea cognoscit nimis*⁵⁴. Alioquin nihil noui uel magni intellegitur propheta dixisse, si alio cordis affectu uel de aliis operibus dei haec pronuntiasse credatur. Nullus etenim est hominum, qui mira esse opera dei etiam ex ipsius creaturae magnitudine non agnoscat. Ceterum illa, quae in sanctis suis cotidiana operatione dispensat ac speciali munificentia affluenter effundit, nullus alius nisi anima perfruente agnoscit, quae in secreto conscientiae suae ita est beneficiorum eius arbitra singularis, ut ea non solum nullo ualeat sermone disserere, sed ne sensu quidem et cogitatione complecti, cum ab illo ignito feruore discedens ad istos materiales ac terrenos intuitus fuerit deuoluta. Quis enim in se opera domini non miretur, cum insatiabilem uentris ingluuiem et sumptuosam gulae perniciosamque luxuriam ita in se uiderit fuisse compressam, ut uix ipsum exiguum ac uilissimum cibum raro inuitusque percipiat ? Quis non obstupescat opera dei, qui illum ignem libidinis, quem naturalem antea et uelut inextinguibilem esse credebat, ita refrixisse per-

53. Is., 43, 2.

54. Ps. 138, 14.

saints par la bouche du prophète : « Quand tu marcheras à travers le feu, tu ne seras pas brûlé, et la flamme ne t'embrasera point. »

XII. Grandes en vérité, et merveilleuses, et inconnues profondément aux hommes, si ce n'est à ceux qui en ont fait l'expérience, sont les largesses que Dieu, en sa libéralité ineffable, accorde à ses fidèles, même durant qu'ils demeurent en ce vase de corruption.

Dans la pureté de son âme, le prophète en embrasse tout le détail ; et tant en son propre nom qu'au nom de ceux qui parviennent à cet état et disposition de paix et de chasteté, il s'écrie : « Admirables sont vos œuvres, et mon âme se plaît à le reconnaître. » Serait-ce lui faire dire rien de neuf ou de grand, que de voir dans ses paroles un autre sentiment, une allusion aux autres œuvres de Dieu ? Est-il personne qui n'aperçoive, ne fût-ce que par la grandeur de la création, que merveilleux sont les divins ouvrages ? Mais les dons que Dieu dispense à ses saints par son opération quotidienne, et dont il les comble avec une munificence si particulière, nul ne les connaît que l'âme qui en jouit. Elle en est le témoin à un titre si unique, dans le secret de sa conscience, que redescendue de cette ferveur toute de flamme à la vue des choses matérielles et terrestres, elle manque de paroles pour dire ce qu'elle a éprouvé, l'intelligence même ou la réflexion sont inégales à le concevoir.

Qui n'admirerait en soi les œuvres du Seigneur, lorsqu'il voit l'instinct de la glotonnerie et la recherche spendieuse aulant que fatale des plaisirs de la bouche si parfaitement étouffés, qu'à peine prend-il encore à de rares intervalles et comme malgré soi une chétive et grossière nourriture ? Qui ne demeurerait saisi de stupeur devant les ouvrages de Dieu, en constatant que le feu de la volupté, qu'il considérait auparavant comme inhérent à la nature et en quelque sorte impossible à éteindre, s'est tellement refroidi en lui,

senserit, ut ne simplici quidem se corporis motu sentiat incitari? Quomodo non uirtutem domini contremescat, quisque homines quondam diros atque truculentos, qui ad summum iracundiae furorem etiam blandissimis subditorum inritabantur obsequiis, ad tantam uiderit transisse lenitatem, ut non solum nullis iam commouentur iniuriis, sed etiam cum inlatae fuerint summa magnanimitate congaudeant? Quis plane non miretur opera dei ac toto proclamet affectu: *quia ego cognoui quod magnus est dominus*⁵⁵, cum uel se uel alium quempiam ex rapacissimo liberalem, ex prodigo continentem, ex superbo humilem, ex delicato ac tenero squalidum hirsutumque perspexerit et egestate atque angustia praesentium rerum etiam uoluntarie perfruentem? Ista sunt profecto mira opera dei, quae peculiariter anima prophetae similitumque eius mirificae contemplationis intuitu stupefacta cognoscit. Ista sunt prodigia quae posuit super terram, quae idem propheta considerans ad admirationem eorum cunctos populos aduocat dicens: *uenite, et uidete opera dei, quae posuit prodigia super terram: auferens bella usque ad fines terrae. Arcum conteret, et confringet arma: et scuta comburet igni*⁵⁶. Quod enim maius potest esse prodigium quam sub momento breuissimo ex rapacissimis publicanis apostolos fieri, ex persecutoribus truculentis praedicatores euangelii patientissimos reddi, ita ut eam quam persequabantur fidem etiam effusione sui sanguinis propagarent? Ista sunt opera dei quae se cotidie una cum patre filius operari protestatur dicens: *pater meus usque hodie operatur, et ego operor*⁵⁷. De istis operibus dei beatus Dauid in spiritu canens *benedictus, inquit, dominus deus Israel, qui facit mirabilia magna solus*⁵⁸. De istis et

qu'il n'éprouve plus dans sa chair le moindre mouvement; fût-ce le plus innocent? Comment n'admirer pas avec tremblement la vertu divine, lorsqu'on voit des hommes cruels jadis et farouches, que même la soumission la plus insinuante exaspérait jusqu'au comble de la fureur, passés à un tel degré de douceur, que non seulement nulle injure n'est capable de les émouvoir, mais que leur magnanimité souveraine va jusqu'à s'en réjouir? Qui ne s'étonnerait devant les œuvres de Dieu et ne s'écrierait du fond de son cœur: « J'ai connu que le Seigneur est grand », lorsqu'il se voit lui-même, ou quelque autre, passé de l'extrême cupidité à la libéralité, de la prodigalité à une vie d'abstinence, de la superbe à l'humilité, faisant succéder aux délicatesses et à la recherche un extérieur négligé et hirsute, embrassant volontairement la pénurie et la détresse des choses présentes, et y plaçant sa joie?

Ce sont là en vérité les divines merveilles que l'âme du prophète et celles qui lui ressemblent, découvrent avec étonnement dans une contemplation pleine de miracles. Ce sont là les prodiges que Dieu a opérés sur la terre, et dont la vue fait dire au même prophète, en appelant tous les peuples à les admirer: « Venez et voyez les œuvres de Dieu, les prodiges qu'il a opérés sur la terre; il a brisé l'arc et rompu les armes, et consumé par le feu les boucliers. » Car quel plus grand prodige, que de voir en un bref moment les publicains cupides devenir apôtres, les persécuteurs farouches se changer en prédicateurs de l'Évangile prêts à tout subir, et propager au prix de leur sang la foi qu'ils poursuivaient? Tels sont les divins ouvrages que le Fils atteste qu'il accomplit chaque jour, en union avec son Père: « Mon Père agit jusqu'aujourd'hui, et moi aussi j'agis. » Telles sont les œuvres de Dieu que le bienheureux David chante en esprit: « Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui seul fait des prodiges! » C'est d'elles que parle le prophète

55. Ps. 134, 5.
58. Ps. 71, 18.

56. Ps. 45, 9-10.

57. Joh., 5, 17.

Amos propheta qui facit, inquit, omnia et conuertit ea, et transmutat in matutinum umbram mortis⁵⁹. Haec nempe est inmutatio dexteræ excelsi⁶⁰. De hac salutari operatione dei orat propheta dominum dicens : *confirma deus hoc, quod operatus es in nobis*⁶¹. Vt praetermittam illas secretas atque absconditas dispensationes dei, quas intra se peculiariter exerceri mens sanctorum omnium mementis singulis intuetur, illam caelestem infusionem laetitiae spiritalis, qua deiectus animus inspirati gaudii alacritate sustollitur, illos ignitos cordis excessus et tam ineffabilia quam inaudita solacia gaudiorum, quibus nonnumquam ignauissimo stupore torpentes ad orationem feruentissimam uelut de somno profundissimo suscitamur. Hoc, inquam, est gaudium de quo beatus apostolus *quod oculus, inquit, non uidit nec auris audiuit nec in cor hominis ascendit*⁶², eius scilicet qui terrenis uitiiis hebetatus adhuc homo est et humanis inhaeret affectibus nihilque de istis dei muneribus intuetur. Denique idem apostolus tam de se quam de similibus sibi, qui iam de humana conuersatione discesserant, subiicit dicens : *nobis autem reuelauit deus per spiritum suum*⁶³.

XIII. In his igitur omnibus quantum mens ad subtiliorem profecerit puritatem, tanto sublimius intuebitur deum et admirationis intra semet ipsam potius capiet incrementa quam loquendi facultatem aut sermonem narrationis inueniet. Vt enim uim laetitiae huius inexpertus mente percipere, ita explicare sermone non ualebit expertus : tamquam si quis dulcedinem mellis ei qui numquam quicquam dulce gustauerit uelit sermonibus enarrare, profecto nec ille saporis illius suauitatem quam numquam ore percepit

59. Amos, 5, 8 (LXX). 60. Ps. 76, 11. 61. Ps. 67, 29.
62. 1 Cor., 2, 9. 63. L. c., 10.

Amos : « Il a fait toutes choses, et il les change; il change en matin l'ombre de la mort. » « Ce sont là, en effet, les changements de la droite du Très-Haut. » C'est au sujet de cet ouvrage de salut que le prophète adresse au Seigneur cette prière : « Affermissez, ô Dieu, ce que vous avez fait en nous! »

Je ne parle pas de ces conduites secrètes et cachées dont l'âme de tous les saints se voit l'objet à toute heure; de cette infusion céleste de la joie spirituelle qui relève l'esprit abattu, en lui inspirant l'allégresse; de ces transports brûlants du cœur, de ces consolations enivrantes que la bouche ne peut dire et que l'oreille n'a pas entendues, qui souvent nous éveillent d'une torpeur inerte et stupide, comme d'un profond sommeil, pour nous faire passer à la prière la plus fervente. C'est bien là cette joie dont le bienheureux Apôtre dit : « L'œil de l'homme n'a pas vu, son oreille n'a pas entendu, le secret pressentiment de son cœur n'a point deviné. » Mais il parle de celui qui, rendu stupide par les vices terrestres, est resté homme, rivé aux passions humaines et incapable de rien apercevoir de ces divines largesses. De lui-même, au contraire, et de ceux qui, d'ores et déjà étrangers à la manière de vivre des hommes, lui sont devenus semblables, il dit aussitôt : « Mais à nous, Dieu l'a révélé par son Esprit. »

XIII. Chez tous ceux-ci, tant l'âme profite vers une pureté plus limpide, tant sa contemplation de Dieu se fait plus sublime; et plutôt sent-elle son admiration grandir au fond d'elle-même, qu'elle ne trouve de mots pour la rendre, de discours pour l'expliquer. De même que celui qui n'a pas éprouvé cette joie ne la peut concevoir, celui qui en a fait l'expérience ne peut non plus la dire.

Je suppose un homme qui n'ait jamais goûté rien de doux. On veut lui faire saisir avec des paroles la douceur du miel. Mais les mots qui entrent par ses oreilles ne lui donnent pas le sentiment d'une suavité

auribus capiet, nec ille dulcedinem quam gustus uoluptate cognouit uerbis poterit indicare, sed propria tantum agnitione suauitatis inlectus necesse est ut experti saporis iucunditatem intra semet ipsum solummodo tacitus admiretur. Ita igitur quisquis in hunc quem praediximus uirtutum statum meruerit peruenire, haec omnia quae in suis peculiari gratia dominus operatur tacita mente perlustrans horumque omnium adtonita consideratione flammatus cum intimo cordis exclamabit affectu : *mira opera tua, et anima mea cognoscit nimis*⁶⁴. Istud ergo est mirabile opus dei, hominem carneum carnales affectus in carne positum respuisse et in tanta rerum atque incursuum uarietate unum tenere animi statum atque immobilem in omni accedentium permutacione durare. Qua uirtute fundatus senex quidam cum apud Alexandriam turbis infidelium circumfusus non solum maledictis, uerum etiam grauissimis impellentium urgueretur iniuriis eique a subsannantibus diceretur : quid miraculi Christus uester, quem colitis, fecit? Ille, ut, inquit, his ac maioribus, si intuleritis, non mouear nec offendar iniuriis.

XIII. GERMANVS : Quoniam nos admiratio non humanae huius neque terrenae, sed plane caelestis atque angelicae castitatis ita subito stupore confudit, ut terrorem magis desperationis incuteret quam ad expectandam se nostros animos prouocaret, quaesumus ut nos de obseruantiae qualitate ac temporis modo, quo adquiri uel perfici ualeat, doctrina plenissimae disputationis instituas, quatenus et consummari eam posse

64. Ps. 138, 14.

que son palais n'a point éprouvée. D'autre part, les paroles manqueront à celui qui veut expliquer la douceur que le plaisir du goût lui a révélée; et charmé par un agrément qu'il est seul à connaître, il sera réduit à admirer silencieusement en soi-même la saveur exquise dont il a fait l'expérience.

Il en va de même pour celui qui a mérité de parvenir à la hauteur de vertu dont nous parlons. Il repasse en son esprit les grandes choses que Dieu fait en ceux qui sont à lui, par une grâce toute spéciale; et dans le transport où le jette la considération de tant de merveilles, il s'enflamme, il s'écrie du plus profond de son cœur : « Admirables sont vos œuvres, et mon âme se plaît à le reconnaître. »

Oui, c'est bien là le grand miracle de Dieu, qu'un homme de chair et vivant dans la chair ait rejeté tout penchant charnel, que, parmi tant de circonstances diverses, tant d'assauts qui lui sont livrés, il garde son âme dans la même disposition, et demeure immobile au milieu du flux incessant des événements.

Un vieillard fondé en cette vertu vivait auprès d'Alexandrie, noyé dans la masse des infidèles. Ceux-ci le criblaient de propos blessants et le chargeaient à l'envi des plus graves injures. Or, un jour qu'ils lui disaient en se moquant : « Mais quels miracles a donc faits ce Christ que vous adorez? — Celui-ci, répondit-il, que toutes vos injures, et celles mêmes plus grandes que vous pourriez me dire, ne m'émeuvent ni ne m'offensent. »

XIV. GERMAIN. — Une telle chasteté n'est plus une vertu humaine ou qui appartienne à la terre; elle semble plutôt le privilège du ciel, le don particulier des anges. Étonnés et confondus, nous nous sentons plus d'effroi et de découragement que d'ardeur à l'acquiescer. Nous vous en prions, enseignez-nous de la manière la plus complète quelles observances nous y pourrions conduire, et en combien de temps, afin de nous donner la confiance qu'elle est chose possible, et

credamus et ad expetendam deinceps spatio constituti temporis animemur. Incomprehensibilem namque eam in carne hac positam quodammodo iudicamus, nisi nobis ordo quidam ac uia qua ad illam ualeat perueniri certa ratione pandatur.

XV. CHAEREMON : Temerarium satis est super summatione huius de qua loquimur castitatis in tanta praesertim uel uoluntatum diuersitate uel uirium certam temporis definire mensuram, quae non facile etiam in istis materialibus artibus ac uisibilibus disciplinis decerni potest. Secundum intentionem namque animi atque ingenii qualitatem necesse est eas ab unoquoque uel celerius uel tardius adprehendi. Rationem tamen obseruantiae et temporis modum, intra quem eius possibilitas agnoscatur, constantissime possumus praefinire. Quisquis igitur extractus a cunctis confabulationibus otiosis et mortificatus ab omni ira ac sollicitudine curaque mundana duobus tantum paxamatiis fuerit cotidiana refectione contentus, et aquae satietate subtracta quietem somni trium siue ut alii statuerunt quattuor horarum spatio terminarit, nec tamen laborum aut continentiae huius merito, sed miseratione domini eam se crediderit adepturum, quia sine hac fide uana est omnis humani laboris intentio, non amplius quam sex mensibus perfectionem istius impossibilem sibi non esse cognoscet. Euidens tamen est iam proximae puritatis indicium incipere eam de proprii laboris industria non sperare. Si enim uim uersiculi illius unusquisque in ueritate conceperit : *nisi dominus aedificauerit domum, in uanum laborauerunt qui aedificant eam*⁶⁵, sequitur ut nec de puritatis suae meritis extollatur, intellegens eam se non sua diligentia, sed domini misericordia consecutum, nec

65. Ps. 126, 1.

que, d'avoir un délai précis, nous soyons animés à la poursuivre. Nous sommes bien près de la juger inaccessible à des hommes qui vivent dans cette chair, à moins que vous ne nous indiquiez sûrement la méthode et le chemin par où l'on y puisse parvenir.

XV. CHEREMON. — Il y aurait témérité à vouloir assigner un laps de temps bien défini pour l'acquisition de cette chasteté dont nous parlons, étant donné surtout la diversité qui se rencontre dans les volontés et les forces. Tant de précision serait difficile même pour les arts matériels et les disciplines visibles, où l'application et les dons naturels rendent le succès ou plus lent ou plus rapide. Mais ce que je puis faire, c'est déterminer très fermement l'observance à suivre et le temps nécessaire pour reconnaître du moins sa possibilité.

Quiconque se retire de toute conversation inutile; mortifie tout sentiment de colère, toute sollicitude et tout souci terrestres; se contente de deux pains pour son repas quotidien; se prive de boire de l'eau jusqu'à satiété; se borne à trois heures ou, suivant une autre règle, à quatre heures de sommeil; et cependant, ne croit nullement pouvoir l'obtenir par les mérites de son labeur et de son abstinence, mais ne l'attend que de la miséricorde du Seigneur — car sans cette conviction, vains seraient les efforts de l'homme —; celui-là n'aura pas besoin de plus de six mois, pour reconnaître qu'il ne lui est pas impossible de l'acquérir en perfection.

Voici, au demeurant, le signe certain que l'on est tout proche de la pureté : c'est que l'on commence à ne l'attendre plus de ses propres efforts. Lorsqu'on a bien compris toute la portée de ce verset : « Si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent », on ne se fait point de sa pureté un mérite orgueilleux, parce que l'on voit trop bien qu'on la doit à la miséricorde du Seigneur et non à sa propre diligence; on ne s'empporte pas non

contra alios inmiti rigore moueatur, sciens humanam nihil esse uirtutem, si eam uirtus diuina non iuuerit.

XVI. Proinde unicuique nostrum aduersus spiritum fornicationis totis uiribus desudanti uictoria singularis est de merito conatus sui remedium non sperare. Quae fides licet facilis ac plana omnibus uideatur, tamen tam difficile ab incipientibus quam ipsius castitatis perfectio possidetur. Nam cum eis uel particula puritatis adriserit, continuo in conscientiae suae secretis elatione quadam subtiliter inlabente sibimet blandiuntur, credentesque eam se diligentiae suae studio consecutos necesse est ut superno illo praesidio paululum denudati tamdiu illis quas diuina uirtus extinxerat passionibus opprimantur, quamdiu experientia docente cognoscant, se uiribus atque industria sua puritatis bonum obtinere non posse. Et ut disputationem nostram de fine plenissimae castitatis longa lucubratione confectam breuiter concludamus in unum omnia quae copiose sparsimque digesta sunt colligentes, haec est consummatio castitatis, ut uigilantem monachum oblectatio libidinis nulla perstringat, ut quiescentem somniorum non fallat inlusio, sed cum dormienti tantum per sopitae mentis incuriam commotio carnis obrepserit, quemadmodum sine ulla titillatione uoluptatis excita est, ita etiam sine ullo pruritu corporis conquiescat. Haec de castitatis fine, quantum potuimus, non uerbis, sed experientia magistrante digessimus. Quae licet a desidiosis ac neglegentibus arbitrer impossibilia forsitan iudicanda, certus tamen

plus contre les autres avec une rigueur impitoyable, parce que l'on sait que la vertu de l'homme n'est rien, si elle n'est aidée de la vertu divine.

XVI. Ainsi donc, c'est déjà une victoire singulière pour qui combat de toutes ses forces contre l'esprit de fornication, de n'attendre point le remède du mérite de ses efforts.

Persuasion facile et à la portée de tous, semble-t-il; et cependant, elle est aussi difficile aux commençants que la chasteté parfaite elle-même. A peine ont-ils entrevu les premiers sourires de la pureté, un certain élèvement se glisse subtilement dans le secret de leur conscience, et ils se complaisent en eux-mêmes, dans la pensée que leur soin diligent a tout obtenu. C'est pourquoi il leur est nécessaire de se voir retirer pour un temps le secours divin, et de subir la tyrannie des passions que la vertu de Dieu avait éteintes, jusqu'à ce que l'expérience leur ait appris qu'ils ne sauraient obtenir par leurs propres forces et par leur travail personnel le bien de la pureté.

Cependant, ce discours sur le plus haut degré de la chasteté parfaite s'est beaucoup prolongé. Concluons-le brièvement, en ramassant dans une seule phrase toutes les pensées que nous avons copieusement développées deçà et delà : la perfection de la chasteté est que le moine ne soit jamais effleuré par le plaisir mauvais durant la veille, et que son sommeil ne soit pas troublé d'illusions fâcheuses, mais que si, tandis qu'il repose, une émotion de la chair le surprend à la faveur de la négligence d'une âme assoupie, comme elle aura surgi sans agrément de volupté, elle s'apaise aussi sans aucun prurit corporel.

De la consommation de la chasteté, j'ai parlé selon mon pouvoir. A tout le moins puis-je dire que ce ne sont pas là de vains mots, mais que l'expérience a tout dicté. Je soupçonne fort que les lâches et les négligents trouveront ces choses impossibles. Je suis certain, en revanche, que les âmes éprises de la perfec-

sum a studiosis ac spiritalibus uiris agnoscenda pariter ac probanda. Tantum namque inter hominem distat et hominem, quantum et illa ad quae animi eorum tendit intentio ab inuicem disparantur, id est uel caelum ab inferno uel Christus a Beliar, secundum sententiam domini saluatoris : *si quis mihi ministrat, me sequatur, et ubi sum ego, illic et minister meus erit*⁶⁶, et iterum : *ubi est thesaurus tuus, ibi erit et cor tuum*⁶⁷.

Huc usque beatus Chaeremon de castitatis perfectione disseruit admirabilemque doctrinam sublimissimae puritatis tali sermone conclusit, suadens stupentibus atque anxiiis nobis, ut, quia iam noctis pars maior effluerat, tradita quieti paululum membra naturali soporis cibo minime fraudaremus, ne languens torpore corporis sui etiam mens uigorem sanctae intentionis amitteret.

66. Ioh., 12, 26.

67. Mt., 6, 21.

tion et spirituelles en reconnaîtront la vérité et y donneront leur suffrage. C'est qu'il y a autant de différence entre les hommes, que sont éloignés l'un de l'autre les buts où se portent les désirs de leur cœur, c'est-à-dire, le ciel et l'enfer, le Christ et Bélial, selon cette parole de notre Seigneur et Sauveur : « Si quelqu'un veut être mon serviteur, qu'il me suive; où je suis, là sera mon serviteur »; et encore : « Où est votre trésor, là aussi sera votre cœur. »

*
**

Là s'arrêta le discours de l'abbé Cheremon sur la chasteté parfaite; telle fut la conclusion qu'il donna à son admirable doctrine sur la pureté la plus sublime. Si grande cependant était notre stupeur, que nous restions comme opprésés. Mais lui, voyant que la plus grande part de la nuit était déjà passée, nous conseilla de ne point dérober à la nature le sommeil qu'elle réclame, de crainte que la torpeur du corps n'alanguît l'âme à son tour, et ne lui fit perdre sa vigoureuse et sainte ardeur.

CONLATIO ABBATIS CHAEREMONIS TERTIA
De protectione Dei

CAPITVLA

- I. Prooemium.
- II. Interrogatio, quare non merita uirtutum laborantis industriae deputentur.
- III. Responsio, quod sine adiutorio dei non solum perfectio castitatis, sed omnino nihil boni perfici possit.
- III. Obiectio, quemadmodum gentiles absque gratia dei castimoniam habuisse dicantur.
- V. Responsio de philosophorum imaginaria castitate.
- VI. Quod sine gratia dei nullos industrios conatus exsequi ualeamus.
- VII. De principali proposito dei et prouidentia cotidiana.
- VIII. De gratia dei et arbitrii libertate.
- VIII. De uirtute bonae uoluntatis nostrae et gratiae dei.
- X. De liberi arbitrii infirmitate.
- XI. Vtrum bonam uoluntatem nostram sequatur an praecedat gratia dei.

TROISIÈME CONFÉRENCE DE L'ABBÉ CHEREMON
De la protection de Dieu

TABLE DES CHAPITRES

- I. Introduction.
- II. Question : Pourquoi ne pas attribuer le mérite de la vertu au zèle de celui qui s'y applique ?
- III. Réponse : Ce n'est pas seulement la perfection de la chasteté qui ne peut pas exister sans le secours de Dieu, mais aucun bien absolument.
- IV. Objection : Les païens ont gardé, dit-on, la chasteté; comment l'ont-ils fait sans la grâce de Dieu ?
- V. Réponse touchant la chasteté imaginaire des philosophes.
- VI. Que, sans la grâce de Dieu, nous ne pouvons accomplir aucun effort.
- VII. Du dessein primordial de Dieu et de sa providence quotidienne.
- VIII. La grâce de Dieu et le libre arbitre.
- IX. Quelle est la vertu de notre bonne volonté, et celle de la grâce de Dieu.
- X. De l'infirmité du libre arbitre.
- XI. Est-ce que la grâce de Dieu précède ou suit notre bonne volonté¹?

1. Elle la précède et l'accompagne toujours,

- XII. Quod uoluntas bona nec semper gratiae nec semper sit homini tribuenda.
- XIII. Quod gratiam dei humani conatus compensare non possint.
- XIII. Quod temptationibus suis deus uirtutem humani experiatur arbitrii.
- XV. De multiplici uocationum gratia.
- XVI. De gratia dei, eo quod humanae fidei transcendat angustias.
- XVII. De inscrutabili dispensatione dei.
- XVIII. Definitio patrum, eo quod arbitrium ad saluandum non sit idoneum.

I. Cum ad synaxin matutinam percepto paululum sopore remeantes senem opperiremur, ingenti abba Germanus scrupulo mouebatur, quod in praeterita disputatione, cuius uirtus summum desiderium incognitae nobis castitatis infuderat, unius adiectione sententiae beatus senex meritum humanae cassasset industriae, adstruens hominem, quamuis summis ad bonam frugem uiribus enitatur, tamen boni conpotem esse non posse, nisi id diuini tantum muneris largitate, non operis sui studio percepisset. Hanc igitur quaestionem adtonite uolentibus nobis progressus cellam beatus Chaeremon, cum quiddam nos inuicem mussitare sensisset, solito breuius orationum atque psalmodiarum sollempnitate transcurra, quid moueret, inquit.

II. Tum GERMANVS : Quantum excellentissimae, inquit, sublimitate uirtutis, quae nocturna disputatione patefacta est, paene ut ita dixerim a fide possibilitatis excludimur, tantum nobis (pace tui dictum sit) uidetur absurdum, si laborum stipendium, id est perfectio castitatis, quae instantia proprii sudoris acquiritur, non

- XII. La bonne volonté ne doit pas être attribuée toujours à la grâce, ni toujours à l'homme.
- XIII. Les efforts humains ne peuvent contrebalancer la grâce de Dieu.
- XIV. Dans les tentations qu'il envoie, Dieu se propose d'éprouver les forces de la liberté humaine.
- XV. De la grâce multiforme des vocations.
- XVI. Que la grâce de Dieu dépasse les bornes étroites de la foi humaine.
- XVII. De la providence insondable de Dieu.
- XVIII. Les Pères ont posé en principe que le libre arbitre n'est pas capable de nous sauver.

I. Après avoir goûté quelques instants de sommeil, nous revînmes pour la synaxe du matin, et attendîmes le vieillard.

L'abbé Germain était agité d'un grave souci. L'entretien précédent nous avait inspiré l'extrême désir d'une chasteté inconnue jusque-là. Mais une seule parole du bienheureux vieillard y semblait réduire à néant le mérite de l'industrie humaine, en assurant que l'homme, de quelque énergie qu'il tende vers le bien, n'en saurait cueillir le fruit; qu'il ne le peut tenir que de la largesse divine, et non de sa peine ni de ses efforts.

Interdits d'émotion, nous tournions ce problème en tous sens, lorsque le bienheureux Cheremon, sortant de sa cellule, s'aperçut de nos chuchotements. Il célébra plus brièvement que de coutume les psaumes et les oraisons, puis nous demanda ce qui nous troublait.

II. Devant la sublimité de la vertu sans pareille que l'entretien de la nuit nous a révélée, fit alors Germain, nous nous sentons comme impuissants à y croire. Mais encore — ne vous en déplaise! — il nous paraît absurde de ne pas attribuer spécialement la perfection de la chasteté, que l'homme acquiert à force de persévérant labeur et qui vient à la fin payer tous

specialiter laborantis deputetur industriae. Ineptum est enim, ut si uerbi gratia agricolam erga culturam terrae inremissum studium uiderimus inpendere, non illius efficaciae adscribamus et fructum.

III. CHAEREMON : Hoc ipso quod proposuistis exemplo euentius adprobatur nihil posse perficere sine adiutorio dei laborantis industriam. Nec enim agricola cum omnes conatus suos in excolendis expenderit terris, confestim etiam prouentum segetum et ubertatem frugum suae poterit industriae deputare, quam inritam esse frequenter expertus est, nisi eam et pluuiarum oportunitas et hiemis tranquilla serenitas subsequatur, ita ut adultos iam fructus ac perfecta maturitate solidatos de manu quodammodo tenentium uiderimus plerumque praereptos nihilque laborantibus illam iugem sudoris instantiam contulisse, quia non fuit domini opitulatione directa. Sicut igitur inertibus agricolis, qui sua frequenti uomere arua non subigunt, hanc ubertatem segetum pietas diuina non confert, ita laborantibus pernox sollicitudo non proderit, nisi mi-

1. Ainsi est posé le problème qui sera le thème de cette Conférence : l'accord de la grâce et du libre-arbitre. Problème d'actualité au début du Ve siècle, et sur lequel saint Augustin contre Pélage et ses partisans avait pris position si nettement que certains catholiques des Gaules se refusaient à le suivre (voir, par exemple, les *Responsiones* de Prosper ad capitula objectionum Vincentianorum, P. L., 51, 177-186). Les esprits (surtout ceux des moines) furent suffisamment troublés par ces

ses travaux, au zèle de celui qui s'y dépense de la sorte. Si nous voyions, par exemple, un laboureur s'appliquer sans relâche à cultiver sa terre, il serait contre la raison de ne pas lui faire honneur aussi de la moisson¹.

III. CHEREMON. — L'exemple même que vous apportez, prouve à l'évidence que l'industrie de celui qui prend de la peine, ne sert de rien sans le secours de Dieu. Même après avoir dépensé tous ses efforts à mettre sa terre en valeur, le laboureur ne peut porter au compte de son activité personnelle l'abondance des moissons ni la richesse des récoltes. Il a si souvent éprouvé qu'elle avait été vaine! Mais des pluies opportunes, un ciel serein et doux sont encore nécessaires par après. Que de fois nous en fûmes témoins : les récoltes grandies et arrivées à parfaite maturité étaient enlevées, pour ainsi dire, aux mains qui déjà les tenaient; et les plus persévérants labours demeuraient sans résultat, parce que le secours du Seigneur avait manqué, pour les mener à bien!

Aux laboureurs paresseux, dont la charrue ne retourne pas fréquemment les guérets, la bonté divine n'accordera pas les moissons plantureuses. Mais à ceux qui prennent de la peine, leur sollicitude ne profitera pas davantage, se prolongeât-elle durant les

discussions pour que Cassien, l'autre « leader » de l'Église d'Occident après saint Augustin, se crût obligé d'intervenir pour éclairer les moines qui lui étaient confiés. Ce n'est pas la première fois qu'il traite des rapports de la grâce et de la liberté; il en avait déjà parlé au livre XII des *Instituta* et dans la troisième *Collatio*, et en termes parfaitement orthodoxes (il y soutenait notamment que la grâce est nécessaire non seulement pour l'achèvement, mais aussi pour le commencement des bonnes œuvres). Cependant, le problème n'avait pas encore été traité par lui de façon systématique, comme ici. On verra facilement comment l'enseignement de cette Conférence est beaucoup moins satisfaisant que les notations plus « pratiques » et psychologiques des deux autres exposés. D'une page à l'autre, on voit l'auteur tenir des positions contradictoires, impuissant à les concilier dans une synthèse plus vaste. La tradition, et même ses contemporains, le lui ont bien reproché : s'il a fallu attendre le XVII^e siècle pour qu'il soit qualifié de « semi-pélagien » (cf. E. Amann, in DTC, t. XIV (1941), col. 1796), en

sericordia domini fuerit prosperata. In quo tamen humana superbia nullatenus se gratiae dei uel exaequare uel admiscere contendat participemque se in muneribus dei per hoc conetur inserere, ut laborem suum auctorem esse diuinae existimet largitatis ac prouentum copiosissimarum frugum industriae suae meritis respondisse gloriatur. Consideret namque ac ueridica examinatione perpendat, quod ne ipsos quidem conatus, quos pro desiderio opulentiae intentus exercuit, suis uiribus inpendere potuisset, nisi eum ad exercendum omne opus ruris protectio domini ac misericordia roborasset, et inefficax eius uoluntas fuisset ac uirtus, nisi etiam peragendi copiam, quae nonnumquam uel siccitatis uel imbrium nimietate fraudatur, diuina clementia praestitisset. Nam cum et boum uirtus et sanitas corporis et omnium effectus operum actuumque prosperitas a domino fuerit condonata, orandum est ne fiat ei sicut scriptum est *caelum aereum et terra ferrea*¹, et ne *residuum lucustae comedat bruchus et residuum bruchi crucea deuoret et residuum cruceae robigo consumat*². Nec in hoc tantum eget diuinitatis auxilio agricolae laborantis industria, nisi etiam insperatos auertat casus, quibus, etiamsi desiderata fructuum fecunditate ager fuerit opimatus, non solum spei suae uana expectatione frustrabitur, uerum etiam perceptarum et reconditarum iam uel in area uel in horreo frugum ubertate fraudabitur. Qui-

1. Deut., 28, 23. 2. Ioel, 1, 4.

nuits, si la miséricorde du Seigneur ne la fait prospérer.

Même en cas de succès, que l'homme, dans son orgueil, n'ait point la prétention de s'égalier à la grâce où d'entrer en société avec elle; qu'il n'essaye pas de revendiquer sa part dans les bienfaits de Dieu : comme si son labeur était cause de la divine largesse, ou qu'il pût se glorifier que l'abondance des récoltes réponde au mérite de son zèle. Mais plutôt qu'il se considère et s'examine sincèrement. Les efforts mêmes, si intenses, qu'il a produits par désir de l'opulence, sa propre vigueur lui eût-elle permis de les fournir, si la protection de Dieu et sa miséricorde ne l'avaient soutenu, pour se livrer à tous les soins des champs? De plus, volonté, énergie personnelle fussent restées inefficaces, n'eût été la divine clémence, qui lui a ménagé la possibilité de conduire jusqu'au terme un ouvrage souvent rendu impraticable par la sécheresse ou les pluies excessives.

La force des bœufs, la santé, le succès des travaux, la prospérité des entreprises : tout a été donné gratuitement par le Seigneur. Aussi faut-il prier, de peur que, ainsi qu'il est écrit, « le ciel ne devienne d'airain, et la terre, de fer; que la sauterelle ne mange les restes de la chenille, le ver les restes de la sauterelle, et la nielle les restes du ver. »

Là ne se borne pas le besoin qu'a le bon laboureur du divin secours. Celui-ci doit de plus écarter les accidents imprévus, par où, lors même que la terre se couvrirait à plaisir de fruits opulents, les espérances du propriétaire peuvent encore être trompées, son attente demeurer vaine, que dis-je? le grain recueilli en quantité et entassé sur l'aire ou dans les greniers, il peut encore en être frustré.

529 déjà, le Concile d'Orange (cf. Mansi, t. VIII, 712 B-718 C) condamnait l'erreur des « Marseillais », canonisant ainsi les critiques faites contre la Conférence XIII du vivant même de son auteur, par un fougueux partisan de saint Augustin, Prosper d'Aquitaine, dans son *Contra Collatorem*.

bus manifeste colligitur non solum actuum, uerum etiam cogitationum bonarum ex deo esse principium, qui nobis et initia sanctae uoluntatis inspirat et uirtutem atque oportunitatem eorum quae recte cupimus tribuit peragendi : *omne enim datum bonum et omne donum perfectum de sursum est descendens a patre luminum*³, qui et incipit quae bona sunt et exsequitur et consummat in nobis, dicente apostolo : *qui autem dat semen seminanti, et panem ad manducandum praestabit et multiplicabit semen uestrum et crescere faciet fructus iustitiae uestrae*⁴. Nostrum uero est, ut cotidie adtrahentem nos gratiam dei humiliter subsequamur, uel certe *dura ceruice et incircumcisis* ut scriptum est *auribus*⁵ eidem resistentes per Hieremiam mereamur audire : *numquid qui cadit, non resurget? aut qui auersus est, non reuertetur? quare ergo auersus est populus iste in Hierusalem auersione contentiosa? indurauerunt ceruices suas, noluerunt reuerti*⁶.

III. GERMANVS : Huic sensui, cuius pietas abrupte a nobis non potest improbari, illud uidetur obsistere quod ad destructionem liberi tendit arbitrii. Nam cum multos gentilium, qui utique diuini adiutorii gratiam

La conclusion manifeste de tout ceci, c'est que le principe des actes bons, mais aussi des bonnes pensées, est en Dieu, qui nous inspire le commencement de la bonne volonté, et nous donne encore la force et le moment favorable, pour accomplir nos saints désirs¹ : « Tout don excellent, toute grâce parfaite vient d'en haut, et descend du Père des lumières », qui commence, poursuit et consomme en nous tout bien. « Celui qui donne la semence au semeur, dit l'Apôtre, vous fournira aussi le pain pour votre nourriture; il multipliera votre semence, et fera croître les fruits de votre justice. »

Il nous appartient, à nous, de suivre humblement l'attrait quotidien de la grâce; ou de lui résister, « têtes dures et incircumcises d'oreilles », selon le mot des saintes Écritures, et d'entendre alors le Seigneur nous dire par la bouche de Jérémie : « Est-ce que celui qui tombe ne se relèvera-pas? Celui qui s'est détourné ne reviendra-t-il pas? Pourquoi donc ce peuple de Jérusalem s'est-il détourné de moi avec tant d'opiniâtreté? Ils ont endurci leur front; ils n'ont pas voulu revenir. »

IV. GERMAIN. — Il ne nous est pas possible d'improver absolument votre opinion comme contraire à la piété. Pourtant, elle semble avoir contre soi, qu'elle tend à la destruction de notre liberté. D'autant que nous voyons briller chez nombre de païens, qui

Quelle que soit la valeur des objections de Prosper (cf. le jugement sévère de O. Chadwick : « He attributes to Cassian what Cassian did not teach », in *John Cassian...*, p. 135), il demeure vrai que Cassien exprime plusieurs propositions dont la doctrine est inadmissible, et que la synthèse théologique qu'il tente ici manque au moins de vigueur et de solidité. Il ne faut pourtant pas perdre de vue que Cassien écrit pour des moines étrangers à toute spéculation théologique et uniquement préoccupés de concilier concrètement leurs efforts ascétiques et l'abandon à la grâce de Dieu.

1. Saint Prosper qualifie justement cette pensée de *catholicissima*, c. 2, col. 218.

3. Iac., 1, 17.
8, 4-5.

4. 2 Cor., 9, 10.

5. Act., 7, 51.

6. Jer.,

non merentur, non solum frugalitatis atque patientiae, sed, quod magis mirum est, etiam castitatis uideamus fulgere uirtutibus, quomodo captiuato liberae uoluntatis arbitrio dei munere conlatae illis fuisse credendae sunt, cum utique mundanae sapientiae sectatores non solum dei gratiam, sed ipsum etiam uerum deum penitus ignorantes, quantum uel serie lectionis uel quorundam traditione cognouimus, summam castimoniae puritatem proprii laboris industriae possedissee dicantur?

V. CHAEREMON : Gratium mihi est quod, dum summo agnoscendae ueritatis amore flammamini, quaedam etiam inepta proponitis, quorum obiectione probatior atque ut ita dixerim exploratior catholicae fidei uirtus adpareat. Quis etenim sapiens tam contrariis propositionibus uteretur, ut caelestem castimoniae puritatem, quam hesternae die nec per dei gratiam mortalium cuiquam adserebatis posse conferri, nunc eandem etiam a gentilibus crederet uirtute propria fuisse possessam? Sed quia haec explorandae procul dubio ut dictum est studio ueritatis opponitis, quid de his teneamus aduertite. Primum philosophos nequaquam credendum est talem animi castitatem qualis a nobis exigitur adsecutos, quibus iniungitur ut non solum fornicatio, sed ne inmunditia quidem nominetur in nobis⁷. Habuerunt autem illi quandam *μερικήν*, hoc est portiunculam castitatis, id est abstinentiam carnis, ut tantum a coitu libidinem cohercerent : hanc autem internam mentis ac perpetuam corporis puritatem non dicam opere adsequi, sed nec cogitatione potuerunt. Denique famo-

7. Cf. Eph., 5, 3.

certes ne méritent pas la grâce du secours divin, des vertus comme la frugalité, la patience et, ce qui est plus merveilleux encore, la chasteté. Et comment croire que ces vertus leur aient été accordées par un don de Dieu qui aurait rendu captif le libre arbitre de leur volonté? Ne dit-on pas que les sectateurs de la sagesse mondaine, ignorants comme ils étaient, non seulement de la grâce, mais du vrai Dieu lui-même, ont possédé la pure fleur de la chasteté par la vertu de leurs propres efforts, autant que nos lectures nous l'ont appris et les récits de plusieurs?

V. CHEREMON. — Il ne me déplaît pas que l'amour extrême dont vous brûlez pour la vérité, vous fasse avancer des choses si peu raisonnables. Grâce à votre objection, la foi catholique apparaîtra mieux établie et, si je puis dire, plus certaine.

Un sage aurait-il des assertions aussi contraires? Vous affirmiez hier que la céleste pureté de la chasteté ne saurait devenir le partage d'un mortel, même avec la grâce de Dieu. Et maintenant, vous croyez que les païens eux-mêmes l'ont possédée par leur propre vertu!

Mais c'est le désir d'aller jusqu'au fond de la vérité, je l'ai dit déjà, qui, sans aucun doute, vous inspire cette objection. Veuillez donc écouter quelle est ma pensée sur ce sujet.

Tout d'abord, il ne faut pas croire que les philosophes soient jamais parvenus à la chasteté d'âme qui est exigée de nous; car songez à ce qui nous est enjoint : ce n'est pas seulement la fornication, c'est l'impureté même qui ne doit pas être nommée parmi nous. Mais ils eurent une certaine chasteté partielle, *μερικήν*, c'est-à-dire, une continence de la chair qui consistait à réprimer seulement la passion voluptueuse de l'union sexuelle. Quant à la pureté intérieure de l'âme, à la pureté constante du corps, ils n'ont pu, je ne dirai pas l'obtenir en effet, mais en avoir seulement l'idée.

sissimus ille ipsorum Socrates hoc, ut ipsi concelebrant, de se non erubruit profiteri. Nam cum intuens eum quidam φυσιογνώμων dixisset : ὄμματα παιδραστοῦ, hoc est oculi corruptoris puerorum, et inruentes in eum discipuli inlatum magistro uellent ultum ire conuicium, indignationem eorum hac dicitur compressisse sententia : παύσασθε, ἑταῖροι εἰμὶ γάρ, ἐπέχω δέ, id est : quiescite, o sodales : etenim sum, sed contineo. Apertissime igitur non solum adsertione nostra, sed etiam ipsorum professione monstratur consummationem tantummodo impudicitiae, id est conmixtionis turpitudinem uiolenta ab illis necessitate compressam, non tamen desiderium de cordibus eorum et oblectationem illius passionis exclusam. Cum quo autem horrore proferenda est illa sententia Diogenis? Factum enim, quod philosophos mundi huius uelut quiddam memorabile proferre non puduit, neque dici a nobis sine uerecundia neque audiri potest. Nam cuiusdam in adulterii crimine puniendo, ut ferunt, ait : τὸ δωρεὰν πωλούμενον θανάτῳ μὴ ἀγόραζε, id est : quod gratis uenditur, morte non emas. Constat ergo illos uerae castitatis quae a nobis expetitur nec agnouisse uirtutem, et ideo satis certum est circumcissionem nostram, quae in spiritu est, non posse nisi dei tantum munere possideri et his inesse solummodo, qui deo tota spiritus sui contritione deseruiunt.

VI. Et ideo licet in multis, immo in omnibus possit ostendi semper auxilio dei homines indigere nec aliquid humanam fragilitatem quod ad salutem perti-

Bref, c'est ce que le plus fameux d'entre eux, Socrate, n'a pas rougi d'avouer pour son propre compte, comme ils lui en font eux-mêmes une gloire. Un jour, certain physionomiste, φυσιογνώμων, s'arrête à le considérer : « Voilà, dit-il, les yeux d'un corrupteur d'enfantso ὄμματα παιδραστοῦ. » Là-dessus, ses disciples voulaient se jeter sur l'insolent et venger l'outrage fait à leur maître. Mais lui, dit-on, contint leur indignation par ces simples mots : « Παύσασθε, ἑταῖροι εἰμὶ γάρ, ἐπέχω δέ; Calmez-vous, mes amis; je suis ce qu'il dit, mais je me contiens. »

Ainsi, c'est bien clair, ce n'est pas nous seulement qui l'affirmons; ils le confessent eux-mêmes : ils se retiennent uniquement de consommer leurs passions, en se faisant violence; mais le mauvais désir et la volupté du vice ne sont point bannis de leur cœur.

Peut-on rappeler, sans frémir, cette parole de Diogène? Ce que les philosophes de ce monde n'ont pas eu honte de publier comme un fait digne de mémoire, nous ne pouvons le dire ni l'entendre, sans que la rougeur nous monte au front. Un homme allait être puni pour crime d'adultère. Diogène, à ce qu'on rapporte, lui tint ce propos : « Τὸ δωρεὰν πωλούμενον θανάτῳ μὴ ἀγόραζε. N'achetez pas de votre vie ce qui se vend gratis. »

Donc, le fait est constant, ils n'ont pas même eu la notion de la vraie chasteté qu'on réclame de nous. Et il est aussi par là bien assuré que notre circumcission, spirituelle comme elle est, ne s'acquiert que par le don de Dieu, et se rencontre uniquement chez ceux qui le servent en toute contrition d'esprit.

VI. En bien des choses, et pour mieux dire, en toutes, l'homme a besoin sans cesse du secours divin : on le montrerait sans peine. L'humaine fragilité ne peut rien accomplir¹ de ce qui regarde le salut, par

1. Cassien dit *perficere* qui peut se traduire soit « faire complètement, achever », soit « accomplir ». Gazet, si bienveillant de coutume, le comprend dans le premier sens, et dès lors taxe Cassien de semi-pélagianisme (dire que l'homme ne peut rien *achever* par lui-même

net per se solam, id est sine adiutorio dei posse perficere, in nullo tamen euidentius quam in acquisitione atque custodia castitatis ostenditur. Vt enim tantisper de integritatis eius difficultate disputatio differatur, de instrumentis eius breuiter interim disputemus. Quis praeualeat quaeso quamuis feruens spiritu uel squa-
lorem solitudinis uel sicci panis non dicam cotidiana-
nam esuriam, sed ipsam saturitatem nulla hominum
laude suffultus suis uiribus sustinere? Quis aquae per-
petuam sitim sine domini consolatione tolerare illum-
que dulcem ac delectabilem matutinum soporem hu-
manis fraudare oculis et intra terminos horarum qua-
tuor omnem quietis refectionem iugi possit lege con-
cludere? Quis indesinentem lectionis instantiam, quis
inremissam operis sedulitatem nullum praesentis lucri
commodum captans absque gratia dei explere sufficiat?
Quae omnia sicut desiderari a nobis iugiter absque
diuina inspiratione non possunt, ita nec perfici quidem
sine eius auxilio ullatenus queunt^a. Et ut haec eadem
non solum probata nobis experientiae disciplina, sed
etiam certis indiciis et argumentis manifestiora red-
damus, nonne in multis quae utiliter optamus implere,
cum desiderii plenus ardor ac uoluntas perfecta non
desit, interpellans quaecumque fragilitas cassat uota
concepta nec proposito nostro adsistit effectus, nisi
uirtus perficiendi fuerit domini miseratione donata,
ita ut, cum sit innumera multitudo illorum qui fide-
liter uirtutum studiis desidererent inhaerere, summam
tamen eorum qui haec perficere uel tolerare praeua-
leant inuenias raritatem? Vt praetermittam quod ne
tunc quidem, cum omnino nulla nos arcet infirmitas,
facultas uniuersa quae uolumus peragendi nostrae su-

a. Quae omnia... ullatenus queunt. Prosper 2, 3.

soi seule et sans l'aide de Dieu. Mais cette vérité ne paraît nulle part plus évidente, que lorsqu'il s'agit d'acquérir ou de garder la chasteté. Pour différer de quelques instants d'exposer combien difficile est son intégrité, ne traitons brièvement, en attendant, que des moyens qui y conduisent. Qui donc, je vous le demande, si grande soit sa ferveur, serait de taille à supporter l'horreur de la solitude et à se contenter de pain sec pour tout mets quotidien, en eût-il de quoi satisfaire sa faim : je dis par ses seules forces, et sans le soutien des louanges humaines? Qui pourrait, sans être consolé du Seigneur, endurer une soif continuelle; dérober à des yeux d'homme le doux et délicieux sommeil du matin, et déterminer par une loi perpétuelle que son repos ne dépassera point la limite de quatre heures? Qui serait capable, sans la grâce divine, d'une application constante à la lecture, et d'un travail aussi assidu qu'il est peu profitable pour les intérêts de ce monde? Voilà autant de choses qu'il nous est également impossible, et de désirer persévéramment sans l'inspiration de Dieu, et d'accomplir sans son aide.

Les leçons d'une expérience que nous avons pu nous-mêmes vérifier, sans parler d'indices et de preuves certaines, nous rendront cette vérité plus manifeste. Maintes fois, il arrive que nous souhaitons d'exécuter quelque utile dessein; rien ne manque à l'ardeur de nos désirs, et la parfaite bonne volonté non plus ne nous fait pas défaut. N'est-il pas vrai pourtant qu'une faiblesse quelconque venant à la traverse, rend inutiles les vœux que nous avons formés et empêche le bon effet de nos résolutions, si le Seigneur, en sa miséricorde, ne nous donne la force de les accomplir? La multitude est innombrable de ceux qui désirent loyalement se consacrer à la poursuite de la vertu; mais, si vous comptez ceux qui réussissent à réaliser

pouvant laisser entendre qu'il peut du moins commencer; cf. P. L., 49, 906-907). Nous avons préféré le deuxième sens, d'autant plus volontiers que Prosper, si pointilleux généralement, n'a rien trouvé à reprendre dans ce chapitre (*Contra Coll.*, 2, 2).

biacet potestati. Nam neque remotionis silentium nec distractionem ieiuniorum nec lectionis instantiam etiam illo quo possumus tempore pro nostro arbitrio retentamus, sed quibusdam occurrentibus causis etiam inuitissimi frequenter retrahimur a salutaribus institutis, ita ut uel loci uel temporis copiam, in quo haec exercere possimus, necesse sit nos a domino deprecari. Nec sufficere nobis id quod possumus certum est, nisi etiam oportunitas peragendi ea quae nobis utique possibilis sunt a domino tribuatur (de quibus et apostolus *quoniam uoluimus, inquit, uenire ad uos et semel et iterum, et impediuit nos Satanas*⁸), ita ut nonnumquam nos etiam utiliter ab istis spiritalibus sentiamus studiis auocari, ut, dum nolentibus nobis interrumpitur nostri cursus intentio et infirmitati carnis aliquid relaxamus, etiam inuiti ad salutarem perseuerantiam reseruemur. De qua dispensatione dei simile aliquid beatus apostolus *propter quod, inquit, ter dominum rogaui ut discederet a me. Et dixit mihi : sufficit tibi gratia mea : nam uirtus in infirmitate perficitur*⁹, et iterum : *quid enim oremus secundum quod oportet nescimus*¹⁰.

VII. Propositum namque dei, quo non ob hoc hominem fecerat ut periret, sed ut in perpetuum uiueret, manet immobile. Cuius benignitas cum bonae uoluntatis in nobis quantulumcumque scintillam emicuisse perspexerit uel quam ipse tamquam de dura silice nostri cordis excuderit, confouet eam et exsuscitat saepe inspiratione confortat, *uolens omnes homines*

leur rêve et à persévérer dans leurs efforts, que vous en trouverez peu!

Et je n'ai pas tout dit. Alors même que nulle défaillance ne vient nous faire obstacle, nous n'avons pas la franche liberté de faire tout ce que nous voulons. Nous ne sommes pas exacts comme nous le voudrions au silence de la retraite, ni à la stricte observance de nos jeûnes, ni à la lecture assidue, dans le temps même où nous le pourrions; mais certains cas se présentent, qui nous retirent, malgré nous, de nos salutaires pratiques : si bien qu'il faut implorer du Seigneur les temps et les lieux favorables pour nous y livrer. Il est sûr que pouvoir ne suffit pas, s'il ne nous accorde l'occasion propice, pour accomplir les choses qui nous sont manifestement possibles. « Nous voulions aller vers vous, dit l'Apôtre à ce propos, une première et une seconde fois; mais Satan nous a empêchés. »

Bien plus, c'est pour notre bien que nous nous sentons parfois détournés de nos exercices spirituels. Tandis que l'élan de notre course se trouve, malgré nous, entravé, et que nous donnons quelque relâche à la faiblesse de la chair, nous sommes réservés, même sans le vouloir, pour une persévérance salutaire. Le bienheureux Apôtre a quelque chose de semblable au sujet de cette conduite divine : « Par trois fois, dit-il, je priai le Seigneur que cet ange de Satan s'éloignât de moi; et il me répondit : Ma grâce te suffit, car c'est dans la faiblesse que ma force se montre tout entière; » et de nouveau : « Nous ne savons pas ce qu'il faut demander. »

VII. Dieu n'a pas créé l'homme pour qu'il se perde, mais pour qu'il vive éternellement : ce dessein demeure immuable. Dès qu'il voit éclater en nous la plus petite étincelle de bonne volonté, ou qu'il la fait jaillir lui-même de la dure pierre de notre cœur, sa bonté en prend un soin attentif. Il l'excite, il la fortifie par son inspiration. Car « il veut que tous les

8. 1 Thess., 2, 18.

9. 2 Cor., 12, 8-9.

10. Rom., 8, 26.

*saluos fieri et ad agnitionem ueritatis uenire*¹¹, quia non est, inquit, uoluntas ante patrem uestrum qui in caelis est ut pereat unus ex pusillis istis¹², et iterum nec uult, inquit, deus perire animam, sed retractat cogitans ne penitus pereat qui abiectus est¹³. Verax namque est et non mentitur, cum oblatione definiens : uiuo ego, dicit dominus deus : quia nolo mortem inpii, sed ut conuertatur a uia sua, et uiuat¹⁴. Qui enim ut pereat unus ex pusillis non habet uoluntatem, quomodo sine ingenti sacrilegio putandus est non uniuersaliter omnes, sed quosdam saluos fieri uelle pro omnibus? ergo quicumque pereunt, contra illius pereunt uoluntatem, ita eo contra unumquemque eorum cotidie proclamante : conuertimini a uis uestris pessimis : et quare morimini domus Israhel¹⁵? et iterum : quotiens uolui congregare filios tuos, sicut gallina congregat pullos suos sub alas suas, et nolui¹⁶. Et : quare, inquit, auersus est populus iste in Hierusalem auersione contentiosa¹⁷? indurauerunt facies suas, noluerunt reuerti¹⁸. Praesto est ergo cotidie Christi gratia, quae, dum uult omnes homines saluos fieri et ad agnitionem ueritatis uenire¹⁹, cunctos absque ulla exceptione conuocat dicens : uenite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam uos²⁰, si autem non omnes uniuersaliter, sed quosdam aduocat, sequitur ut nec omnes sint onerati uel originali uel actuali peccato nec uera sit illa sententia : omnes enim peccauerunt et egent gloria dei²¹, nec per omnes homines mors pertransisse²² credatur. Et in tantum omnes qui pereunt contra dei uoluntatem, ut nec ipsam mortem deus fecisset dicatur, ita scriptura testante : quia deus mortem non fecit, nec

hommes soient sauvés et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité. » « C'est la volonté de votre Père qui est dans les cieux, dit le Seigneur, qu'il ne se perde pas un seul de ces petits. » Et il est écrit ailleurs : « Dieu ne veut pas qu'une seule âme périsse; mais il diffère l'exécution de son arrêt, afin que celui qui a été rejeté ne se perde pas sans retour. » Dieu est véridique; et il ne ment pas, lorsqu'il assure avec serment : « Je suis vivant, dit le Seigneur Dieu : je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse de sa voie mauvaise et qu'il vive. »

C'est sa volonté qu'il ne se perde pas un seul de ces petits : peut-on bien penser dès lors, sans un sacrilège énorme, qu'il ne veuille pas le salut de tous généralement, mais seulement de quelques-uns? Quiconque se perd, se perd contre sa volonté. Chaque jour, il lui crie : « Convertissez-vous de vos voies mauvaises! Et pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël? » Et de nouveau : « Que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes; et tu ne l'as pas voulu! » Ou bien : « Pourquoi ce peuple de Jérusalem s'est-il détourné de moi avec tant d'opiniâtreté? Ils ont endurci leurs fronts; ils n'ont pas voulu revenir. »

La grâce du Christ est donc toujours à notre disposition. Comme « il veut que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité », il les appelle aussi tous, sans exception : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et ployez sous le fardeau, et je vous soulagerai. » S'il n'appelait tous les hommes en général, mais quelques-uns seulement, il suivrait que tous ne sont pas non plus chargés, soit du péché originel, soit du péché actuel. Et cette parole ne serait pas juste : « Car tous ont péché, et sont privés de la gloire de Dieu. » On aurait tort aussi de croire que « la mort a passé dans tous les hommes. »

Il est si vrai que tous ceux qui se perdent, se perdent contre sa volonté, que la mort même ne l'a point pour auteur. L'Écriture l'atteste : « Dieu n'a pas fait la

11. 1 Tim., 2, 4. 12. Mt., 18, 14. 13. 2 Reg., 14, 14.
 14. Ezech., 33, 11. 15. L. c. 16. Mt., 23, 37. 17. Jer., 8, 5.
 18. Jer., 5, 3. 19. 1 Tim., 2, 4. 20. Mt., 11, 28.
 21. Rom., 3, 23. 22. Rom., 5, 12.

*gaudet in perdilione uiuorum*²³. Et inde est quod plerumque, dum pro bonis contraria postulamus, uel tardius uel nequaquam nostra exauditur oratio, et rursus ea quae credimus esse contraria utiliter ut benignissimus medicus etiam inuitissimis dominus inferre dignatur ac nonnumquam perniciosas dispositiones nostras letalesque conatus ab effectu detestabili retardat ac reuocat, ac properantes ad mortem retrahit ad salutem et de inferni faucibus extrahit ignorantes.

VIII. Quam curam aque prouidentiam circa nos suam sub figura meretricis Hierusalem et perniciosa ad idolorum cultum alacritate tendentis per Osee prophetam sermo diuinus eleganter expressit. Dicente namque ea : *uadam post amatores meos, qui dant panes mihi, et aquas meas, lanam meam, et linum meum, oleum meum, et potum meum*²⁴, respondet saluti eius, non uoluntati consulens diuina dignatio : *ecce ego saepiam uias eius spinis, et saepiam eam maceria, et semitas suas non inueniet. Et sequetur amatores suos, et non adprehendet : et quaeret eos, nec inueniet illos, et dicet : reuertar ad uirum meum priorem : quia bene mihi erat tunc magis quam nunc est*²⁵. Ac rursum contumacias nostras²⁶ atque contemptus, quibus eum ad salutare inuitantem recursus rebelli spiritu dedignamur, tali comparatione describit : *et dixi, inquit : patrem uocabis me, et post me ingredi non cessabis. Sed quomodo si contemnat mulier amatorem suum, sic contempsit me domus Israhel, ait dominus*²⁶. Satis congrue, quoniam Hierusalem adulteratae conparauerat a suo coniuge discedenti, amorem quoque ac perseuerantiam benignitatis suae uiro qui femi-

²³. Sap., 1, 13. ²⁴. Os., 2, 5. ²⁵. L. c., 6-7. ²⁶. Jer., 3, 19-20.

mort, et il n'a point de joie de la perte des vivants. »

De là vient que très souvent, si nous demandons des choses nuisibles, au lieu de ce qui nous serait bon, il se montre lent à exaucer nos prières, ou ne les exauce point du tout. En revanche, lorsqu'il y va de notre bien, sa bonté s'abaisse à nous imposer, en dépit de toutes nos résistances, ce que nous estimons contraire, comme ferait le meilleur des médecins. Quelquefois, il retarde ou empêche le détestable effet de nos mauvaises dispositions et de nos tentatives meurtrières. Nous nous hâtons vers la mort : il nous en retire, pour nous conduire à la vie; il nous arrache, à notre insu, de la gueule de l'enfer.

VIII. Dieu lui-même dépeint à merveille par la bouche du prophète Osée les soins de sa providence à notre endroit. Il le fait sous la figure de Jérusalem infidèle, qui s'en va, dans un empressement fatal, au culte des idoles. Elle dit : « J'irai après mes amants, qui me donnent mon pain et mon eau, ma laine et mon lin, mon huile et ma boisson. » Et la bonté divine répond, plus soucieuse de son salut que de la laisser satisfaire ses caprices : « Voici que je vais fermer ses chemins avec des épines; je l'enfermerai avec un mur, et elle ne trouvera plus ses sentiers. Elle poursuivra ses amants, et ne les atteindra pas; elle les cherchera, et ne les trouvera pas. Alors, elle dira : Je retournerai vers mon premier mari, parce que j'étais plus heureuse autrefois que je ne le suis maintenant. »

Il décrit encore, dans la comparaison suivante, les opiniâtretés et les mépris par lesquels notre âme rebelle le dédaigne, lorsqu'il nous invite à un retour salutaire : « Et j'ai dit : Tu m'appelleras « mon Père », et tu ne cesseras pas de me suivre. Mais, ainsi qu'une femme méprise son amant, la maison d'Israël m'a méprisé, dit le Seigneur. »

Puis, ayant comparé Jérusalem à l'épouse adultère qui abandonne son mari, il se compare lui-même fort justement, dans son amour et sa persévérante bonté,

nam deperit comparauit. Pietas enim ac dilectio dei quam circa humanum genus semper inpendit, eo quod nullis ita uincatur iniuriis, ut a cura nostrae salutis abscedat et quodammodo superata iniquitatibus nostris a principali suo proposito reuocetur, magis proprie exprimi alia comparatione non potuit quam exemplo uiri ardentissimo amore feminam diligentis, qui quanto magis neglegi se ac despici ab ea senserit, tanto uehementioris circa eam zeli ardore flammatur. Adest igitur inseparabiliter nobis semper diuina protectio tantaque est erga creaturam suam pietas creatoris, ut non solum comitetur eam, sed etiam praecedat iugiter prouidentia^a, quam expertus propheta apertissime confitetur dicens : *deus meus misericordia eius praeueniet me*²⁷. Qui cum in nobis ortum quendam bonae uoluntatis inspexerit, illuminat eam confestim atque confortat et incitat ad salutem, incrementum tribuens ei quam uel ipse plantauit uel nostro conatu uiderit emersisse^b. Nam *et antequam clament*, inquit, *ego audiam : adhuc loquentibus eis ego audiam*²⁸, et iterum : *ad uocem clamoris tui statim ut audierit, respondebit tibi*²⁹. Et non solum sancta desideria benignus inspirat, sed etiam occasiones praestruit uitae et oportunitatem boni effectus ac salutaris uiae directionem demonstrat errantibus.

VIII. Vnde non facile humana ratione discernitur quemadmodum dominus petentibus tribuat, a quaerentibus inueniatur aperiatque pulsantibus³⁰, et rursus inueniatur a non quaerentibus se, palam adpareat inter illos qui eum non interrogabant, et tota die

27. Ps. 58, 11. 28. Is., 65, 24. 29. Is., 30, 19. 30. Cf. Mt., 7, 7.

a. Adest... prouidentia. Prosper 2, 3.
b. Qui cum... emersisse. Prosper 2, 3.

à l'homme éperdument épris. Non, la tendresse et la dilection dont il fait preuve sans cesse à l'égard du genre humain ne se pouvaient exprimer plus heureusement par une autre comparaison. Comme il se laisse peu vaincre à nos injures! On ne le voit pas, pour elles, abandonner le soin de notre salut ni revenir de son premier dessein, obligé en quelque sorte de reculer devant nos iniquités. Ainsi l'homme qui aime une femme d'un très ardent amour. Plus il se sent accablé de dédains et de mépris, plus véhément est le feu de la jalousie qui le brûle.

La protection divine nous suit donc inséparablement. Si grande est la tendresse du Créateur pour sa créature, que sa providence ne serait point satisfaite de nous accompagner; elle nous précède toujours. Le prophète, qui en avait fait l'expérience, le témoigne ouvertement : « La miséricorde de mon Dieu me préviendra. » Aperçoit-il en nous quelque commencement de bonne volonté, aussitôt il épanche sur nous sa lumière et sa force, il nous excite au salut, donnant la croissance au germe qu'il a semé lui-même ou qu'il voit sortir de terre par nos efforts¹. « Avant qu'ils crient vers moi, dit-il, je les entendrai; ils parleront encore, que je les exaucerai. » Il est dit encore : « Au son de tes cris, aussitôt qu'il t'aura entendu, il te répondra. » Et non seulement il nous inspire de saints désirs; mais il nous prépare les occasions de revenir à la vie, les circonstances favorables pour faire de bons fruits; il montre aux égarés le droit chemin du salut.

IX. Mais voici où la raison humaine s'embarrasse. Le Seigneur donne à qui demande; celui qui le cherche, le trouve; il ouvre à celui qui frappe. D'autre part, il est trouvé par des âmes qui ne le cherchent pas; il apparaît visiblement au milieu de gens qui ne

1. On pourrait, note Prosper, entendre cette proposition d'un commencement de volonté bonne dont le principe a été mis en l'homme par Dieu, et qui ne lui serait attribué que parce qu'il a reçu de la grâce le pouvoir de le produire (c. 2, 3). Mais plus loin (c. 19), il la blâme sans détour.

expandat manus suas ad populum non credentem sibi et contradicentem³¹, resistentes ac longe positos uocet, inuitos adtrahat ad salutem, peccare cupientibus explendae copiam subtrahat uoluntatis, ad nequitiam properantibus benignus obsistat. Cui autem facile paleat, quomodo salutis summa nostro tribuatur arbitrio, de quo dicitur : *si uolueritis, et audieritis me, quae bona sunt terrae manducabitis*³², et quomodo *non uolentis neque currentis, sed miserentis sit dei*³³ ? quid etiam sit illud, quod deus *reddet unicuique secundum opera eius*³⁴, et : *deus est qui operatur in uobis et uelle et perficere, pro bona uoluntate*³⁵, et : *hoc non ex uobis, sed dei donum est : non ex operibus, ut ne quis gloriatur*³⁶ ?^a quid sit etiam illud quod dicitur : *adpropinquate domino, et adpropinquabit uobis*³⁷, et quod alibi dicit : *nemo uenit ad me nisi pater qui misit me adtraxerit eum*³⁸ ? quid sit quod dicitur : *rectos cursus fac pedibus tuis, et uias tuas dirige*³⁹, et quid sit quod orantes dicimus : *dirige in conspectu tuo uiam meam, et : perfice gressus meos in semitis tuis : ut non moueantur uestigia mea*⁴⁰ ? quid sit quod iterum conmonemur : *facite uobis cor nouum, et spiritum nouum*⁴¹, et quid sit illud quod repromittitur : *dabo eis cor unum, et spiritum nouum tribuam in uisceribus eorum : et auferam cor lapideum de carne eorum, et dabo eis cor carneum : ut in praeceptis meis ambulent, et iudicia mea custodiant*⁴² ? quid sit quod praecipit dominus dicens : *laua a malitia cor tuum Hierusalem, ut salua fias*⁴³, et quid sit quod

31. Cf. Rom., 10, 20-21; Is., 65, 1-2. 32. Is., 1, 19.
 33. Rom., 9, 16. 34. Rom., 2, 6. 35. Phil., 2, 13. 36. Eph., 2, 8-9. 37. Jac., 4, 8. 38. Joh., 6, 44. 39. Prov., 4, 26 (LXX). 40. Ps. 5, 9; 16, 5. 41. Ezech., 18, 31.
 42. Ezech., 11, 19-20. 43. Jer., 4, 14.

a. VIII. Vnde non... quis gloriatur. Prosper 2, 4, 3, 1.

le demandaient pas; tout le jour, il tend les mains vers un peuple incrédule et rebelle. Il appelle certaines âmes qui lui résistent et se tiennent loin de lui; il en attire d'autres au salut contre leur gré. Il en est qui veulent pêcher, et il leur soustrait les moyens d'accomplir leur désir; qui se hâtent vers le mal, et il se met, par bonté, en travers de leur chemin¹.

Il y a bien d'autres énigmes. On fait honneur au libre arbitre de toute l'œuvre du salut : « Si vous le voulez, et m'écoutez, vous mangerez les biens de votre pays. » Puis, il est dit : « Ce n'est au pouvoir, ni de celui qui veut, ni de celui qui court; mais de Dieu, qui fait miséricorde. » — Dieu « rendra à chacun selon ses œuvres. » Mais, « c'est Dieu qui opère en nous le vouloir et le parfaire, selon son bon plaisir »; et nous lisons de même : « Cela ne vient pas de vous, mais c'est le don de Dieu; ce n'est pas le fruit de vos œuvres, afin que nul ne se glorifie. » — Il est dit d'une part : « Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous »; et d'autre part : « Personne ne vient à moi, si le Père, qui m'a envoyé, ne l'attire. » — « Conduis ta course par des chemins droits, est-il écrit, rends droites tes voies. » Et nous disons dans nos prières : « Dirigez mes pas devant votre face »; « Affermissez nos pas dans vos sentiers, afin qu'ils ne chancellent point. » — On nous donne cet avertissement : « Faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau. » Et l'on nous fait cette promesse : « Je leur donnerai un seul cœur, et je mettrai dans leur poitrine un esprit nouveau; et j'ôterai de leur chair leur cœur de pierre, et je leur donnerai un cœur de chair, afin qu'ils marchent selon mes commandements et qu'ils gardent mes lois. » — Le Seigneur nous intime ce précepte : « Purifie ton cœur de toute malice, Jérusalem

1. Il existe, dans la double série de textes qui suit, une apparente opposition. Cassien en tirera deux conclusions : 1) que notre liberté subsiste à côté de la grâce — et rien n'est plus juste; 2) que l'homme peut s'élever quelquefois par son propre mouvement au désir de la vertu — et c'est l'erreur semi-pélagienne.

id ipsum propheta a domino postulat dicens : *cor mundum crea in me deus*⁴⁴, et iterum : *lauabis me, et super niuem dealbabor*⁴⁵ ? quid sit quod ad nos dicitur : *inluminare uobis lumen scientiae*⁴⁶, et quid sit quod de deo dicitur : *qui docet hominem scientiam*⁴⁷, et : *dominus inluminat caecos*⁴⁸, uel certe quod orantes dicimus cum propheta : *intumina oculos meos ne umquam obdormiam in mortem*⁴⁹, nisi quod in his omnibus et gratia dei et libertas nostri declaratur arbitrii, quia etiam suis interdum motibus homo ad uirtutum adpetitus possit extendi, semper uero a domino indigeat adiuuari ? nec enim cum uoluerit quis sanitate perfruitur aut de aegritudinis morbo pro arbitrii sui desiderio liberatur^a. Quid autem prodest sanitatis gratiam concupisse, nisi deus, qui uitae ipsius usum tribuit, etiam uigorem incoluinitatis impertiat ? ut autem euidentius clareat etiam per naturae bonum, quod beneficio creatoris indultum est, nonnumquam bonarum uoluntatum prodire principia, quae tamen nisi a domino dirigantur ad consummationem uirtutum peruenire non possunt, apostolus testis est dicens : *uelle enim adiacet mihi, perficere autem bonum non inuenio*^{50 b}.

X. Nam libertatem scriptura diuina nostri confirmat arbitrii dicens : *omni custodia serua tuum cor*⁵¹, sed infirmitatem eius apostolus manifestat dicens : *dominus custodiat corda uestra et intellegentias uestras in Christo Iesu*⁵². Virtutem liberi arbitrii David enuntiat dicens : *inclinavi cor meum ad faciendas iustificationes tuas*⁵³, sed infirmitatem eius idem orans

44. Ps. 50, 12. 45. L. c., 9. 46. Os., 10, 12 (LXX).
 47. Ps. 93, 10. 48. Ps. 145, 8. 49. Ps. 12, 4. 50. Rom., 7, 18.
 51. Prov., 4, 23. 52. Phil., 4, 7. 53. Ps. 118, 112.

a. Nisi quod... liberatur. Prosper 3, 2. 4, 1.
 b. Vt autem... inuenio. Prosper 4, 2.

salem, afin que tu sois sauvée. » Et voici que le prophète lui demande cela même qu'il nous ordonne : « Créez en moi, ô Dieu, un cœur pur » ; « Vous me laverez, et je serai plus blanc que la neige. » — Il nous est dit : « Allumez en vous la lumière de la science. » Puis, il est dit de Dieu : « Il enseigne à l'homme la science » ; « Le Seigneur donne la lumière aux aveugles. » Et nous-mêmes, nous demandons avec le prophète : « Donnez la lumière à mes yeux, afin que je ne m'endorme jamais dans la mort. »

Quelle conclusion tirer, sinon que tous ces textes déclarent à la fois, et la grâce de Dieu, et notre liberté ; parce que l'homme peut s'élever parfois de son propre mouvement au désir de la vertu, mais qu'il a toujours besoin d'être aidé par le Seigneur ?

Ne jouit pas de la santé qui veut. Nos désirs ne suffisent pas à nous délivrer de maladie. Que sert de souhaiter la grâce de la santé, si Dieu, qui nous a donné l'usage de la vie, ne nous accorde aussi la force et la vigueur ?

En revanche, du bien de la nature, que le bienfait du Créateur nous a départi, provient parfois un commencement de bonne volonté, lequel pourtant ne saurait atteindre à la vertu parfaite, si le Seigneur ne le dirige. Et, pour mettre dans un plus grand jour cette vérité, voici le témoignage de l'Apôtre : « Le vouloir est à ma portée, mais je ne trouve pas le moyen de l'accomplir. »

X. La divine Écriture confirme l'existence de notre libre arbitre : « Garde ton cœur, dit-elle, en toute circonspection. » Mais l'Apôtre manifeste son infirmité : « Que le Seigneur garde vos cœurs et vos intelligences dans le Christ Jésus. » — David énonce sa vertu, lorsqu'il dit : « J'ai incliné mon cœur à observer vos commandements » ; mais il enseigne aussi

similiter docet *inclina*, inquit, *cor meum in testimonia tua : et non in auaritiam*⁵⁴, Salomon quoque : *inclinat dominus corda nostra ad se, ut ambulemus in uniuersis uis eius et custodiamus mandata eius, et caerimonias eius, et iudicia eius*⁵⁵. Potestatem designat arbitrii nostri psalmographus dicens : *cohibe linguam tuam a malo : et labia tua ne loquantur dolum*⁵⁶ : infirmitatem eius nostra protestatur oratio dicentibus nobis : *pone domine custodiam ori meo : et ostium circumstantiae labiis meis*⁵⁷. Arbitrii nostri facultas a domino declaratur, cum dicitur : *solue uincula colli tui captiua filia Sion*⁵⁸ : fragilitatem eius propheta decantat dicens : *dominus soluit compeditos*⁵⁹, et : *disrupisti uincula mea : tibi sacrificabo hostiam laudis*⁶⁰. Audimus in euangelio dominum conuocantem, ut ad eum per liberum properemus arbitrium : *uenite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam uos*⁶¹, sed infirmitatem eius idem dominus protestatur dicens : *nemo potest uenire ad me nisi pater qui misit me adtraxerit eum*⁶². Apostolus liberum arbitrium nostrum indicat dicens : *sic currite ut comprehendatis*⁶³, sed infirmitatem eius Iohannes Baptista testatur, cum ait : *non potest homo accipere a se quicquam nisi fuerit ei datum de caelo*⁶⁴. Iubemur animas nostras sollicite custodire propheta dicente : *custodite animas uestras*⁶⁵, sed eodem spiritu alius propheta proclamat : *nisi dominus custodierit ciuitatem, in uanum uigilauit qui custodit eam*⁶⁶. Apostolus Philippensibus scribens, ut liberum eorum designet arbitrium, *cum metu et tremore*, inquit, *uestram salutem operamini*⁶⁷ : sed ut infirmitatem eius ostendat, adiungit : *deus est*

54. L. c., 36. 55. 3 Reg., 8, 58. 56. Ps. 33, 14.
 57. Ps. 140, 3. 58. Is., 52, 2. 59. Ps. 145, 7. 60. Ps. 115,
 16-17. 61. Mt., 11, 28. 62. Ioh., 6, 44. 63. 1 Cor., 9,
 24. 64. Ioh., 3, 27. 65. Jer., 17, 21. 66. Ps. 126, 1
 (LXX). 67. Phil., 2, 12.

sa faiblesse, lorsqu'il fait cette prière : « Inclinez mon cœur vers vos enseignements, et non vers l'avarice; » et de même Salomon : « Que le Seigneur incline vers lui nos cœurs, afin que nous marchions dans toutes ses voies, et que nous gardions ses commandements, ses cérémonies et ses jugements. » — C'est la puissance de notre liberté que désigne le psalmiste, en disant : « Préserve ta langue du mal, et tes lèvres des paroles trompeuses »; mais notre prière proteste de son infirmité, quand nous disons : « Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche, une sentinelle à la porte de mes lèvres. » — Le Seigneur déclare le pouvoir de notre arbitre, lorsqu'il est dit : « Détache les chaînes de ton cou, captive, fille de Sion »; d'autre part, le prophète chante sa fragilité : « C'est le Seigneur qui délie les chaînes des captifs », et : « C'est vous qui avez brisé mes chaînes; je vous offrirai un sacrifice d'action de grâces. » — Nous entendons le Seigneur nous appeler, dans l'Évangile, afin que, par un acte de notre libre arbitre, nous nous hâtions vers lui : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et ployez sous le fardeau, et je vous soulagerai »; mais le même Seigneur proteste aussi de sa faiblesse, en disant : « Personne ne peut venir à moi, si le Père, qui m'a envoyé, ne l'attire. » L'Apôtre notifie notre libre arbitre dans ces paroles : « Courez de même, afin de remporter le prix »; mais saint Jean-Baptiste atteste sa fragilité lorsqu'il dit : « L'homme ne peut rien prendre de lui-même, que ce qui lui a été donné du ciel. » — Un prophète nous ordonne de garder notre âme avec sollicitude : « Prenez garde à vos âmes »; mais le même Esprit fait dire à un autre prophète : « Si le Seigneur ne garde la cité, celui qui la garde veille inutilement. » — L'Apôtre, écrivant aux Philippiens, leur dit, pour exprimer leur liberté : « Travaillez à votre salut avec crainte et tremblement »; mais il ajoute, pour leur en faire voir la faiblesse :

*enim qui operatur in uobis et uelle et perficere, pro bona uoluntate*⁶⁸.

XI. Et ita sunt haec quodammodo indiscrete permixta atque confusa, ut quid ex quo pendeat inter multos magna quaestione uoluatur, id est utrum quia initium bonae uoluntatis praebuerimus misereatur nostri deus, an quia deus misereatur consequamur bonae uoluntatis initium. Multi enim singula haec credentes ac iusto amplius adserentes uariis sibi que contrariis sunt erroribus inuoluti. Si enim dixerimus nostrum esse bonae principium uoluntatis, quod fuit in persecutore Paulo⁶⁹, quod in publicano Matthaeo⁷⁰, quarum unus cruori ac suppliciis innocentum, alius uiolentiis ac rapinis publicis incubans adtrahitur ad salutem? Sin uero a gratia dei semper inspirari bonae uoluntatis principia dixerimus, quid de Zacchaei fide, quid de illius in cruce latronis pietate dicemus⁷¹, qui desiderio suo uim quandam regnis caelestibus inferentes specialia uocationis monita praeuenerunt?^a consummationem uero uirtutum et executionem mandatorum dei si nostro deputauerimus arbitrio, quomodo oramus : *confirma deus hoc, quod operatus es in nobis*⁷², et : *opera manuum nostrarum dirige super nos*⁷³? Scimus ad maledicendum Israheli Balaam fuisse conductum, sed uidemus maledicere cupienti non fuisse permissum⁷⁴. Custoditur Abimelech, ne

68. L. c., 13. 69. Cf. Act., 9. 70. Cf. Mt., 9, 9.
71. Luc., 19, 2 sq.; 23, 40 sq. 72. Ps. 67, 29. 73. Ps. 89, 17.
74. Cf. Num., 22, 5 sq.

a. XI. Et ita... praeuenerunt. Prosper 5, 1. 7, 1.

« C'est Dieu qui opère en nous le vouloir et le paraître, de par son bon plaisir. »

XI. La grâce et la liberté se mêlent, pour ainsi dire, et se confondent d'une si étrange sorte, que c'est entre beaucoup un grand débat, de savoir laquelle de ces deux choses est vraie : si c'est parce que nous montrons un commencement de bonne volonté, que Dieu a pitié de nous; ou si c'est parce qu'il a pitié de nous que nous arrivons à un commencement de bonne volonté. Bon nombre s'attachent à l'une ou à l'autre alternative; et, dépassant dans leurs affirmations la juste mesure, se prennent en des erreurs différentes et contraires l'une à l'autre¹.

Si nous disons que le commencement de la bonne volonté est nôtre, que fut-il chez Paul persécuteur, chez Matthieu publicain? Ils sont attirés au salut, tandis qu'ils se plaisent, l'un dans le sang et le supplice des innocents, l'autre aux violences et aux rapines publiques! Si nous affirmons, au contraire, que le principe de la bonne volonté est toujours dû à l'inspiration de la grâce, que dirons-nous de la foi de Zachée et de la piété du larron sur la croix, eux dont le désir, faisant violence au royaume des cieux, prévient l'avertissement particulier de l'appel divin.

Si, d'autre part, nous attribuons à notre libre arbitre la gloire de nous conduire à la vertu parfaite et l'accomplissement des commandements de Dieu, comment pouvons-nous demander : « Affermissez, ô Dieu, ce que vous avez accompli en nous »; « Dirigez pour nous les œuvres de nos mains »? — Balaam est payé pour maudire Israël, et nous voyons qu'il ne lui fut pas permis de remplir son désir. — Dieu garde Abimelech, de peur qu'il ne touche Rebecca, et ne pêche

1. Le semi-pélagianisme apparaît ici comme une sorte de « voie moyenne » entre catholiques et pélagiens, cherchant à concilier grâce et liberté. Mais, les débats de la Conférence le disaient très justement, Dieu et l'homme ne sont pas deux associés qui se partagent la gloire du bien accompli. Notre coopération est réelle, et il n'y a pourtant rien dans nos bonnes œuvres qui soit exclusivement de nous.

Rebeccam tangens peccet in deum⁷⁵. Ioseph fratrum liuore distrahitur⁷⁶, ut descensio filiorum Israhel in Aegypto fieret et illis de germani nece tractantibus futurae famis remedia pararentur. Quod idem Ioseph a fratribus agnitus manifestat dicens : *nolite pauere, nec durum uobis uideatur quod uendidistis me in his regionibus : pro salute enim uestra misit me deus ante uos*⁷⁷ et infra : *praemisit enim me deus ut reseruemini super terram, et escas ad uiuendum habere possitis. Non uestro consilio, sed uoluntate dei missus sum : qui fecit me quasi patrem Pharaonis, et dominum totius domus eius, et principem in omni terra Aegypti*⁷⁸. Et cum post obitum patris formidantibus fratribus suspicionem timoris auferret, *nolite, inquit, timere : numquid dei possumus resistere uoluntati? uos cogitastis aduersus me malum : sed deus uertit illud in bonum, ut exaltaret me, sicut in praesentiarum cernitis, ut saluos faceret populos multos*⁷⁹. Quod etiam beatus Dauid oeconomice tunc factum in psalmo centesimo quarto similiter declarauit dicens : *et uocauit famem super terram : et omne firmamentum panis contriuit. Misit ante eos uirum : in seruuum uenundatus est Ioseph*⁸⁰. Haec ergo duo, id est uel gratia dei uel liberum arbitrium sibi quidem inuicem uidentur aduersa, sed utraque concordant et utraque nos pariter debere suscipere pietatis ratione colligimus, ne unum horum homini subtrahentes ecclesiasticae fidei regulam excessisse uideamur. Nam cum uiderit nos deus ad bonum uelle deflectere, occurrit, dirigit atque confortat : *ad uocem enim clamoris tui statim ut audierit, respondebit tibi*⁸¹, et *inuoca me, inquit, in die tribu-*

contre lui¹. — La jalousie de ses frères fait emmener Joseph au loin, pour ménager la descente des fils d'Israël en Égypte; ils méditaient un fratricide, et le secours va leur être préparé pour les jours de famine. C'est ce que Joseph lui-même leur découvre, après avoir été reconnu par eux : « N'ayez point peur, et ne vous affligez pas de m'avoir vendu, pour être conduit dans ce pays. C'est pour votre salut que Dieu m'a envoyé devant vous »; et un peu après : « Dieu m'a envoyé devant vous, afin que vous soyez gardés sur la terre, et que vous ayez de la nourriture pour vivre. Ce n'est point par votre conseil, mais par la volonté de Dieu que j'ai été envoyé. Il m'a fait comme le père du Pharaon, le seigneur de toute sa maison et le prince de toute la terre d'Égypte. » Et comme, après la mort de leur père, ils étaient en proie à la terreur, pour leur ôter tout soupçon de crainte, il leur dit : « N'ayez point peur. Est-ce que nous pouvons résister à la volonté de Dieu? Vous avez médité de me faire du mal; mais Dieu l'a changé en bien, pour m'exalter, comme vous le voyez présentement, afin de sauver des peuples nombreux. » Pareillement, le bienheureux David déclare, dans le psaume civ, que toutes ces choses arrivaient par une conduite spéciale de Dieu : « Il appela la famine sur le pays, et il les priva de tout le pain qui les soutenait. Il envoya devant eux un homme; Joseph fut vendu comme esclave. »

Voilà donc que ces deux choses, la grâce et le libre arbitre, semblent s'opposer. Elles s'accordent pourtant, et la piété nous fait un devoir de les admettre toutes deux. Enlever à l'homme, soit l'une, soit l'autre, serait abandonner la règle de foi de l'Église. Lorsque Dieu, en effet, voit notre volonté se tourner vers le bien, il court à notre rencontre, nous dirige, nous conforte : « Au son de tes cris, aussitôt qu'il t'aura entendu, il te répondra. » Et il dit lui-même : « Invoque-moi au jour de la tribulation; je te délivrerai, et

1. Il s'agit de Sara, et non de Rebecca.

75. Cf. Gen., 20, 6. 76. Cf. Gen., 37, 28. 77. Gen., 45, 5.
78. L. c., 7-8. 79. Gen., 50, 19-20. 80. Ps. 104, 16-17.
81. Is., 30, 19.

lacionis : *et eripiam te, et glorificabis me*^{82 a}. Et rursus si nos nolle uel intepuisse prespexerit, adhortationes salutiferas admouet cordibus nostris, quibus uoluntas bona uel reparetur uel formetur in nobis.

XII. Nec enim talem deus hominem fecisse credendus est, qui nec uelit umquam nec possit bonum. Alioquin nec liberum ei permisit arbitrium, si ei tantummodo malum ut uelit et possit, bonum uero a semet ipso nec uelle nec posse concessit. Et quomodo stabit illa domini post praeuaricationem primi hominis lata sententia : *ecce Adam factus est sicut unus ex nobis, sciens bonum et malum*⁸³ ? non enim talis ante fuisse putandus est, qui boni esset prorsus ignarus. Alioquin uelut quoddam inrationabile atque insensatum animal eum fatendum est fuisse formatum : quod satis absurdum atque a catholica fide omnimodis alienum est. Quin immo secundum sapientissimi Salomonis sententiam *fecit deus hominem rectum*⁸⁴, id est, ut tantummodo boni scientia iugiter frueretur, sed *ipsi quaesiuerunt cogitationes multas*⁸⁵ : facti enim sunt, ut dictum est, scientes bonum et malum. Concepit ergo Adam post praeuaricationem quam non habuerat scientiam mali, boni uero quam acceperat scientiam non amisit. Denique non amisisse humanum genus post praeuaricationem Adae scientiam boni etiam apostoli sententia euidentiissime declaratur, qua dicit : *cum enim gentes, quae legem non habent, naturaliter ea quae legis sunt*

82. Ps. 49, 15. 83. Gen., 3, 22. 84. Eccles., 7, 29 (LXX).
85. L. c.

a. Haec ergo duo, p. 163... glorificabis me. Prosper 8, 1, 9, 1.

tu me glorifieras. » Aperçoit-il, au contraire, de la résistance ou de la tiédeur, il adresse à notre cœur des exhortations salutaires, qui renouellent ou forment en nous la bonne volonté.

XII. Il ne faut pas croire que Dieu ait fait l'homme tel, qu'il ne veuille ni ne puisse jamais faire le bien¹. Ou l'on ne pourra plus dire qu'il lui ait accordé le libre arbitre, s'il lui a seulement concédé de vouloir et de pouvoir le mal, non de vouloir ni de pouvoir par lui-même le bien. Puis, comment cette parole du Seigneur après la chute du premier homme demeurerait-elle vraie : « Voici qu'Adam est devenu comme l'un d'entre nous, sachant le bien et le mal » ? Ne pensez pas que l'homme, dans l'état qui précéda la chute, ait ignoré totalement le bien. Autrement, il faudrait avouer qu'il a été créé comme un animal privé de sens et de raison, ce qui est passablement absurde et tout à fait incompatible avec la foi catholique. Que dis-je ? Selon la parole du très sage Salomon, « Dieu a créé l'homme droit », c'est-à-dire pour jouir uniquement et sans cesse de la science du bien ; mais « les hommes eux-mêmes se sont embarrassés dans une multitude de pensées », ils sont devenus, comme il a été dit, sachant le bien et le mal. Adam obtint donc, après sa prévarication, la science du mal, qu'il n'avait pas ; mais il n'a pas perdu la science du bien qu'il avait reçue.

Que le genre humain n'ait point perdu la science du bien après la faute d'Adam, c'est ce que les paroles de l'Apôtre nous rendent manifeste jusqu'à l'évidence : « Quand des Gentils, qui n'ont pas la Loi, accomplissent naturellement ce que la Loi commande,

1. L'erreur fondamentale du présent chapitre est de ne pas distinguer entre les deux ordres, naturel et surnaturel. Dieu a créé l'homme libre, il l'a constitué en grâce, et enrichi de dons préternaturels. Mais l'homme, en péchant, a perdu tout ce qui n'était pas dû à la nature humaine, c'est-à-dire et la grâce et les dons préternaturels. De ce chef, il se rendait incapable des œuvres du salut. Il a gardé, certes, avec la liberté, le pouvoir de produire des actes moralement bons ; mais ceux-ci ne mènent pas à la vie. La grâce seule lui restitue la possibilité de faire le bien dans l'ordre du salut.

faciunt, hi legem non habentes ipsi sibi sunt lex, qui ostendunt opus legis scriptum in cordibus suis, testimonium reddente eis conscientia et inter se inuicem cogitationibus accusantibus aut etiam defendentibus, in die qua iudicabit deus occulta hominum^{86 a}. Quo sensu etiam dominus per prophetam increpat Iudaeorum non naturalem, sed uoluntariam caecitatem, quam ipsi sibi contumaciter inferebant. *Surdi, inquit, audite, et caeci intuemini ad uidentum. Qui surdus, nisi seruus meus? et caecus, nisi ad quem nuntios meos misi*⁸⁷? Et ne forte hanc eorum caecitatem aliquis naturae, non uoluntati possit adscribere, alibi ait : *educ foras populum caecum, et oculos habentem : surdum, et aures ei sunt*⁸⁸, et iterum *qui habentes, inquit, oculos non uidetis : et aures, et non auditis*⁸⁹. *Dominus etiam in euangelio quia uidentes, inquit, non uident et audientes non audiunt neque intellegunt*⁹⁰. Et adimpletur in eis prophetia Esaiæ dicens : *auditu audietis, et non intellegetis : et uidentes uidebitis, et non uidebitis. Incrassatum est enim cor populi huius, et auribus grauitur audierunt : et oculos suos concluderunt : ne quando uideant oculis, et auribus suis audiant, et corde intellegant, et conuertantur, et sanem illos*⁹¹. Denique ut possibilitatem boni eis inesse signaret, increpans Pharisaeos *quid autem, inquit, etiam ex uobis ipsis non iudicatis quod iustum est*⁹²? Quod utique non eis dixisset, nisi eos iudicio naturali in quod aequum est scisset posse discernere. Vnde cauendum nobis est, ne ita ad dominum omnia sanc-

86. Rom., 2, 14-16. 87. Is., 42, 18-19. 88. Is., 43, 8.
89. Jer., 5, 21. 90. Mt., 13, 13. 91. Is., 6, 9-10 (LXX).
92. Luc., 12, 57.

a. XII. Nec enim... occulta hominum. Prosper 9, 2, 10, 1.

n'ayant pas la Loi, ils se tiennent lieu de loi à eux-mêmes; ils montrent que ce que la Loi ordonne est écrit dans leurs cœurs, leur conscience leur rendant témoignage par des pensées qui, de part et d'autre, les accuseront et les défendront au jour que Dieu jugera les secrets des hommes¹. »

Dans le même sens, Dieu accuse, par la bouche du prophète, l'aveuglement, non pas naturel, mais volontaire des Juifs, qu'ils se causaient eux-mêmes par leur opiniâtreté : « Sourds, dit-il, écoutez; aveugles, ouvrez les yeux pour voir! Qui est aveugle, sinon mon serviteur, et sourd, si ce n'est celui à qui j'envoie mes messagers? » Et, de peur que l'on n'attribue leur cécité à la nature, non à la volonté, il dit ailleurs : « Faites sortir le peuple aveugle qui a des yeux, le sourd qui a des oreilles. » Et de nouveau : « Vous qui avez des yeux, et ne voyez pas; des oreilles, et n'entendez pas. » Le Seigneur aussi dit dans l'Évangile : « Parce qu'en voyant, ils ne voient pas, et qu'en entendant, ils n'entendent ni ne comprennent. » La prophétie d'Isaïe s'accomplit en eux : « Vous entendrez, et ne comprendrez point; vous regarderez, et vous ne verrez point. Le cœur de ce peuple a été aveuglé, et il est devenu dur d'oreille; et il s'est bouché les yeux; de peur qu'ils ne voient de leurs yeux, et n'entendent de leurs oreilles, et que leur cœur ne comprenne, et qu'ils ne se convertissent, et que je ne les guérisse. » Enfin, pour signifier qu'ils avaient la possibilité de faire le bien, le Seigneur reprend encore les Phariséens : « Et comment, leur dit-il, ne discerniez-vous pas de vous-mêmes ce qui est juste? » Il né leur eût certainement point parlé de la sorte, s'il n'avait su qu'ils étaient naturellement capables de discerner ce qui est juste.

Gardons-nous donc bien de rapporter au Seigneur

1. L'apôtre, dans ce passage, ne traite pas du principe de nos actes — grâce ou nature —, mais de la norme qui les dirige; et il oppose, à ce point de vue, les Gentils aux Juifs. Ceux-ci avaient reçu de Dieu la Loi écrite. Ceux-là, privés de ce bienfait, trouvaient néanmoins dans

torum merita referamus, ut nihil nisi id quod malum atque peruersum est humanae adscribamus naturae^a. In quo quidem sapientissimi Salomonis, immo domini cuius haec uerba sunt testimonio confutamur : ita enim, cum consummata templi extructione oraret, effatus est : *uoluitque Dauid pater meus aedificare domum nominis domini dei Israhel : et ait dominus ad Dauid patrem meum : quod cogitasti in corde tuo aedificare domum nomini meo, bene fecisti, hoc ipsum mente tractans. Verumtamen non tu aedificabis domum nomini meo*⁹³. Haec ergo cogitatio atque iste tractatus regis Dauid utrumne bonus et ex deo, an malus et ab homine fuisse dicendus est? Si enim bona atque ex deo fuit illa cogitatio, cur ab eo a quo inspirata est eidem negatur effectus? Si autem mala et ex homine fuit, cur laudatur a Domino? restat ergo ut et bona et ex homine fuisse credatur. In quem modum etiam nostras cotidie cogitationes possumus iudicare. Neque enim aut soli Dauid bonum ex semet ipso cogitare concessum est, aut nobis ne quid boni umquam sapere aut cogitare possimus, naturaliter denegatur. Dubitari ergo non potest inesse quidem omni animae naturaliter uirtutum semina beneficio creatoris inserta : sed nisi haec opitulatione dei fuerint excitata, ad incrementum perfectionis non poterunt peruenire, quia secundum beatum apostolum *neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat, sed qui incrementum dat deus*⁹⁴. Adiacere autem homini in quamlibet partem arbitrii libertatem etiam liber ille qui dicitur Pastoris aperlissime docet, in quo duo angeli unicuique nos-

tous les mérites des saints, de telle manière que nous ne portions au compte de la nature humaine que ce qui est mauvais et pervers. En ce point, nous serions réfutés par le témoignage du très sage Salomon, et bien mieux, du Seigneur, de qui sont ces paroles. Dans la prière, en effet, qu'il fit, lorsqu'il eut achevé la construction du Temple, il s'exprime ainsi : « Dauid, mon père, voulut bâtir une maison au nom du Seigneur, Dieu d'Israël; mais le Seigneur dit à David mon père : Lorsque tu as formé cette pensée dans ton cœur, d'élever une maison à mon nom, tu as bien fait; le dessein en était bon. Toutefois, ce n'est pas toi qui bâtiras une maison à mon nom. » Cette pensée, ces réflexions de David, dites-moi, étaient-elles bonnes et de Dieu ou mauvaises et de l'homme? Si cette pensée était bonne et de Dieu, pourquoi Celui qui l'a inspirée lui refuse-t-il d'aller jusqu'à l'effet? Si elle était mauvaise et de l'homme, pourquoi le Seigneur lui donne-t-il des louanges? Il ne nous reste que de croire qu'elle était bonne et de l'homme.

Tous les jours, nous pouvons juger de la même manière nos propres pensées. David n'a pas reçu le privilège exclusif de concevoir par lui-même de bonnes pensées; il ne nous est pas refusé par la nature d'avoir jamais le goût du bien ou de former quelque bonne pensée.

On ne peut douter par conséquent que toute âme possède naturellement les semences des vertus, déposées en elle par le bienfait du Créateur. Mais, si le secours divin ne les éveille, elles ne parviendront pas à la parfaite croissance, parce que, selon le bienheureux Apôtre, « ni celui qui plante n'est quelque chose, ni celui qui arrose; mais Dieu seul compte, qui donne la croissance ».

Le livre dit du *Pasteur* enseigne aussi très claire-

leur raison ce que les Juifs trouvaient dans la Loi; ils ont connu, en suivant uniquement les lumières de leur conscience et la loi naturelle, ce qu'ils devaient faire et éviter. Telle est la portée du mot *naturellement*.

93. 3 Reg., 8, 17-19.

94. 1 Cor., 3, 7.

a. Denique. p. 165... adscribamus naturae. Prosper 11, 1-2.

trum adhaerere dicuntur⁹⁵, id est bonus ac malus, in hominis uero optione consistere, ut eligat quem sequatur. Et idcirco manet in homine liberum semper arbitrium, quod gratiam dei possit uel neglegere uel amare^a. Non enim praecepisset apostolus dicens : *cum metu et tremore uestram salutem operamini*⁹⁶, nisi scisset eam uel excoli a nobis posse uel neglegi. Sed ne crederent se ad opus salutis diuino auxilio non egere, subiungit : *deus est enim qui operatur in uobis et uelle et perficere, pro bona uoluntate*⁹⁷. Et idcirco Timotheum monens *noli, inquit, neglegere gratiam dei quae est in te*⁹⁸, et iterum : *ob quam causam moneo ut resuscites gratiam dei quae est in te*⁹⁹. Inde est quod etiam Corinthiis scribens hortatur et conmonet, ne indignos se gratia dei infructuosis operibus exhiberent, dicens : *adiuuantes autem et obsecramus ne in uacuum gratiam dei recipiatis*¹⁰⁰. Quam sine dubio quia in uacuum receperat Simon, non profuit ei perceptio gratiae salutaris. Non enim praeceptis beati Petri maluit oboedire dicentis : *paenitentiam age ab hac nequitia tua, et ora deum si forte remittatur tibi haec cogitatio cordis tui : in felle enim amaritudinis et obligatione iniquitatis uideo te esse*¹⁰¹. Praeuenit ergo hominis uoluntatem, quia dicitur : *deus meus misericordia eius praeueniet me*¹⁰², et rursum deum remorantem atque utiliter quodammodo subsistentem, ut nostrum experiatur arbitrium, uoluntas praeuenit nostra, cum dicitur : *et mane oratio mea praeueniet te*¹⁰³, et iterum : *praeueni in maturitate, et clamaui*¹⁰⁴, et : *praeuenerunt oculi mei ad diluculum*¹⁰⁵. Aduocat

95. Cf. VIII, 17.

96. Phil., 2, 12.

97. L. c., 13.

98. 2 Tim., 4, 14.

99. 2 Tim., 1, 6.

100. 2 Cor., 6, 1.

101. Act., 8, 22-23.

102. Ps. 58, 11.

103. Ps. 87, 14.

104. Ps. 118, 147.

105. L. c., 148.

ment que l'homme possède la liberté de pencher, soit d'un côté, soit de l'autre. Deux anges, y est-il dit, sont attachés à chacun de nous, l'un bon, l'autre mauvais; mais l'option appartient à l'homme : à lui de choisir celui qu'il suivra¹.

Ainsi l'homme garde toujours la liberté de négliger ou d'aimer la grâce de Dieu. L'Apôtre n'aurait pas donné ce précepte : « Travaillez à votre salut avec crainte et tremblement », s'il n'avait su qu'il était en notre pouvoir d'en prendre soin ou de le négliger. Mais, afin qu'ils ne croient pas pouvoir se passer du secours divin pour accomplir ce grand ouvrage, il ajoute : « C'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le parfaire, de par son bon plaisir. » Il avertit de même Timothée : « Ne néglige pas la grâce qui est en toi »; et de nouveau : « C'est pourquoi je t'avertis de ressusciter la grâce de Dieu qui est en toi. » Écrivant aux Corinthiens, il leur rappelle, il les presse de ne pas se rendre indignes de la grâce de Dieu par des œuvres infructueuses : « Or donc, étant ses coopérateurs, nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu. » Simon, lui, l'avait sans nul doute reçue en vain; aussi ne lui fut-elle d'aucun profit. Il ne voulut pas obéir au commandement du bienheureux Pierre, qui lui disait : « Fais pénitence de ta malice, et prie Dieu qu'il te pardonne, s'il est possible, cette pensée de ton cœur. Je te vois la proie d'un fiel amer, et dans les liens de l'iniquité. »

Dieu prévient donc la volonté de l'homme, car il est dit : « La miséricorde de mon Dieu me prévient. » Puis, il tarde, il s'arrête en quelque sorte pour notre bien, afin d'éprouver notre libre arbitre; et c'est notre volonté, alors, qui le prévient, lorsqu'il est dit : « Au matin, ma prière vous prévient », et de nouveau : « J'ai devancé le matin et j'ai crié vers vous », et encore : « Mes yeux ont devancé le point du jour. » — Il nous appelle et nous

1. « Témoignage de nulle valeur », dit saint Prosper (c. 13, 6; col. 250).

a. Voluitque, p. 166... uel amare. Prosper 12, 1. 13, 1.

etiam nos et inuitat, cum dicit : *tota die expandi manus meas ad populum non credentem mihi et contradicentem*¹⁰⁶, et inuitatur a nobis, cum dicimus ei : *tota die expandi manus meas ad te*¹⁰⁷. Expectat nos, cum dicitur per prophetam : *propterea expectat dominus ut misereatur uestri*¹⁰⁸, et expectatur a nobis, cum dicimus : *expectans expectaui dominum, et respexit me*¹⁰⁹, et : *expectaui salutare tuum domine*¹¹⁰. Confortat nos, cum dicit : *et ego erudiui, et confortaui brachia eorum : et in me cogitauerunt malitiam*¹¹¹, et ut nosmet ipsos confortemus hortatur, cum dicit : *confortate manus dissolutas, et genua debilia roborate*¹¹². Clamat Iesus : *si quis sitit, ueniat ad me et bibat*¹¹³, clamat etiam ad eum propheta : *laboraui clamans, raucae factae sunt fauces meae : defecerunt oculi mei, dum spero in deum meum*¹¹⁴. Quaerit nos dominus dicens : *quaesiui, et non erat uir : uocaui, et non erat qui responderet*¹¹⁵, quaeritur et ipse a sponsa flebiliter conquirente : *in cubili meo in noctibus quaesiui quem dilexit anima mea : quaesiui eum et non inueni eum, uocaui eum et non respondit mihi*¹¹⁶.

XIII. Et ita semper gratia dei nostro in bonam partem cooperatur arbitrio atque in omnibus illud adiuuat, protegit ac defendit, ut nonnumquam etiam ab eo quosdam conatus bonae uoluntatis uel exigat uel expectet, ne penitus dormienti aut incerti otio dissoluto sua dona conferre uideatur, occasiones quodammodo quaerens quibus humanae segnitiae torpore discusso non inrationabilis munificentiae suae largitas uideatur, dum eam sub colore cuiusdam desiderii ac laboris inpertit : et nihilominus gratia dei gratuita perseuerat, dum exiguis quibusdam paruisque con-

106. Rom., 10, 21. 107. Ps. 87, 10. 108. Is., 30, 18.
 109. Ps. 39, 2. 110. Ps. 118, 166. 111. Os., 7, 15. 112. Is., 35, 3. 113. Ioh., 7, 37. 114. Ps. 68, 4. 115. Cant., 5, 6. 116. Cant., 3, 1 (LXX).

invite, lorsqu'il dit : « Tout le jour, j'ai tendu les mains vers un peuple incrédule et rebelle » ; et nous l'invitons à notre tour, quand nous lui disons : « Tout le jour, j'ai tendu les mains vers vous. » — Il nous attend : « Le Seigneur attend, dit le prophète, pour avoir pitié de vous. » Et nous l'attendons : « Je ne me suis point lassé d'attendre le Seigneur, et il m'a regardé » ; « J'ai attendu votre salut, Seigneur. » — Il nous fortifie : « Je les ai instruits, et j'ai fortifié leurs bras, et ils ont médité le mal contre moi », et il nous exhorte à nous fortifier nous-mêmes : « Fortifiez les mains défaillantes, affermissiez les genoux qui chancellent. » — Jésus crie : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive ! » Et le prophète crie vers lui : « Je me suis épuisé à crier, ma gorge s'est enrôlée; mes yeux se sont consumés, tandis que j'espère en mon Dieu. » — Le Seigneur nous cherche : « J'ai cherché, et il n'y avait point d'homme; j'ai appelé, et personne n'était là pour me répondre. » Et l'épouse le cherche lui-même avec ces plaintes pleines de larmes : « Sur ma couche, pendant la nuit, j'ai cherché celui que mon âme chérit; je l'ai cherché, et je ne l'ai pas trouvé; je l'ai appelé, et il ne m'a pas répondu. »

XIII. Ainsi la grâce de Dieu coopère toujours pour le bien avec notre libre arbitre; en tout, elle l'aide, le protège, le défend; de telle sorte que parfois elle exige ou attend de lui quelques efforts de bonne volonté, pour ne point paraître lui conférer ses dons quand il est tout endormi et énérvé par un lâche repos. Elle cherche en quelque façon les occasions où l'homme a secoué sa torpeur et sa paresse, afin que les largesses de sa munificence ne semblent pas déraisonnables, ayant un prétexte dans un certain désir, une ombre de labeur. Toutefois, elle demeure, même alors, gratuite; car à des efforts si minces et tellement insignifiants, c'est la gloire immense de l'immortalité, ce

tibus tantam immortalitatis gloriam, tanta perennis beatitudinis dona inaestimabili tribuit largitate. Nec enim quia illius in cruce latronis praecesserat fides¹¹⁷, idcirco pronuntiandum est non ei beatam commorationem paradisi gratuito esse promissam, aut paenitentiam Dauid regis illam unius uerbi qua dixit : *Peccaui domino*¹¹⁸, duo tam graua eius crimina et non potius clementiam dei abstulisse credendum est, ut per Nathan prophetam mereretur audire : *et dominus translulit iniquitatem tuam : non morieris*¹¹⁹. Quod igitur homicidium adulterio addidit, liberi utique fuit arbitrii : quod autem arguitur per prophetam, diuinae dignationis est gratia. Rursum quod peccatum suum humiliatus agnoscit, suum est : quod uero sub breuissimo temporis puncto indulgentiam tantorum criminum promeretur, domini miserentis est donum. Et quid de hac tam breui confessione et incomparabili diuinae retributionis immensitate dicamus, cum beatus apostolus ad illam magnitudinem futurae remunerationis aspiciens quid de illis tam innumeris persecutionibus suis pronuntiauerit, considerare perfacile sit ? *nam momentaneum hoc, inquit, et leue tribulationis nostrae supra modum ultra comparationem aeternum pondus gloriae operatur in nobis*¹²⁰. De quo et alibi constanter enuntiat dicens : *quia non sunt condignae passionis huius temporis ad futuram gloriam quae reuelabitur in nobis*¹²¹. Quantumlibet ergo enisa fuerit humana fragilitas, futurae retributionis par esse non poterit nec ita laboribus suis diuinam inminuet gratiam, ut non semper gratuita perseueret. Et idcirco praedictus magister gentium, licet gratia dei apostolatus gradum sortitum se fuisse testetur dicens : *gratia autem dei sum quod sum*¹²², tamen se quoque diui-

sont les dons magnifiques de l'éternelle béatitude qu'elle accorde avec une inappréciable libéralité.

Il est vrai, la foi du larron sur la croix vint la première. Gardons-nous cependant de prononcer que le bienheureux séjour du Paradis ne lui ait pas été gratuitement promis.

Ne croyez pas davantage que ce soit par un seul mot de repentir : « J'ai péché contre le Seigneur, » et non pas plutôt par la miséricorde du Seigneur, que le roi David ait effacé deux crimes si graves, et mérité d'entendre du prophète Nathan : « Le Seigneur a éloigné de toi ton iniquité; tu ne mourras point. » Ajouter l'homicide à l'adultère : ce fut l'ouvrage de son libre arbitre. Il reçoit les reproches du prophète : c'est une grâce de la divine bonté. Il s'humilie et reconnaît son péché : voilà sa part, à lui. Il mérite en un court instant le pardon de si grands crimes : c'est le don de la miséricorde du Seigneur.

Que dire d'un aveu si bref, et de l'incomparable, de l'infinie récompense que Dieu lui octroie, lorsque nous considérons comment le bienheureux Apôtre, regardant à la grandeur de la rétribution future, s'est exprimé sur les persécutions sans nombre qu'il avait souffertes : « Car notre légère tribulation d'un moment produit en nous le poids éternel d'une incomparable gloire. » Ailleurs, il déclare encore, constant avec lui-même : « Les souffrances du temps présent n'ont pas de proportion avec la gloire future qui sera manifestée en nous. » Quelques efforts que donne l'humaine fragilité, ils ne sauraient égaler la récompense à venir; et ses labeurs ne diminuent pas la grâce, au point qu'elle cesse jamais d'être gratuite.

Voilà pourquoi, après avoir attesté que c'est de la grâce de Dieu qu'il a obtenu en partage la dignité apostolique : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis », le docteur des nations proclame aussi

117. Cf. Luc., 23, 40. 118. 2 Reg., 12, 13. 119. L. c.
120. 2 Cor., 4, 17. 121. Rom., 8, 18. 122. 1 Cor., 15, 10.

nae gratiae respondisse pronuntiat dicens : *et gratia eius in me uacua non fuit, sed abundantius illis omnibus laboravi : non autem ego, sed gratia dei mecum*¹²³. nam cum dicit *laboravi*, conatum proprii signat arbitrii : cum dicit *non autem ego, sed gratia dei*, uirtutem diuinæ protectionis ostendit : cum dicit *mecum*, non otioso neque securo, sed laboranti ac desudanti eam cooperatam fuisse declarat.

XIII. Quod etiam in Iob probatissimo athleta suo, cum eum diabolus expetisset ad singulare certamen, diuinam legimus prouidisse iustitiam. Si enim contra inimicum non sua uirtute, sed dei solius fuisset gratia protegente congressus et absque ulla uirtute patientiae suae diuina tantum opitulatione suffultus multiplices illas ac tota inimici crudelitate quaesitas temptationum moles et exitia pertulisset, quomodo non illam calumniosam diabolus quam prius emiserat uocem aduersus eum iustius iterasset : *num quid gratis Iob colit deum? nonne tu uallasti eum et uniuersam substantiam eius per circuitum? sed aufer manum tuam*¹²⁴, id est sine eum suis mecum uiribus decertare, nisi in faciem tuam benedixerit tibi. Sed cum nullam huiuscemodi querimoniam calumniosus hostis post conflictum audeat iterare, non dei, sed illius se euictum uiribus confitetur : licet etiam gratia dei non in totum illi defuisse credenda sit, quæ tantam temptatori temptandi tribuit potestatem, quantam et illum resistendi nouerat habere uirtutem, non eum ab illius inpugnatione sic protegens, ut nullum uirtuti humanae relinqueret locum, sed hoc tantum procurans, ne uio-

qu'il y a répondu : « Et sa grâce envers moi n'a pas été vaine; mais j'ai travaillé plus qu'eux tous, non pas moi cependant, mais la grâce de Dieu avec moi. » En disant : « J'ai travaillé », il marque l'effort de son libre arbitre. Lorsqu'il ajoute : « Non pas moi, mais la grâce de Dieu », il montre la vertu de la protection divine. Par ces mots enfin : « Avec moi », il déclare qu'elle a coopéré, non pas avec un oisif et un insouciant, mais avec quelqu'un qui a travaillé et pris de la peine.

XIV. Nous voyons une conduite analogue de la justice divine en Job, son athlète de choix, lorsque le diable le réclame pour un combat singulier.

S'il n'avait lutté contre son adversaire avec ses propres forces, mais que la grâce de Dieu eût tout fait, en le couvrant de sa protection; s'il avait enduré, sans déployer la vertu de sa propre patience, mais uniquement soutenu du secours divin, le poids énorme de ces tentations multiples, inventées par l'ennemi avec un art si cruel, et tant de désastres : comment celui-ci n'aurait-il pas repris avec bien plus de justice la calomnie qu'il avait auparavant proférée : « Est-ce gratuitement que Job sert Dieu? Ne l'avez-vous pas entouré comme d'une clôture, lui, sa maison et tout son bien? Mais retirez votre main — c'est-à-dire : laissez-le combattre contre moi avec ses seules forces —, et l'on verra s'il ne vous maudit pas en face¹ »? Mais il n'ose, tout calomniateur qu'il soit, renouveler, après la lutte, une plainte de ce genre; et par là même, il confesse que ce n'est pas la force de Dieu qui l'a vaincu, mais celle de Job.

Il ne faut pas croire pourtant qu'à ce dernier la grâce ait manqué totalement. C'est elle qui donne au tentateur un pouvoir mesuré à la force de résistance

1. Pour le passage important : « Retirez votre main », la citation est fautive. Les trois textes hébreu, grec et latin portent uniformément : « Étends la main » (cf. saint Prosper, c. 15, 4; col. 258).

lentissimus inimicus animam eius amentem faciens et inpotem sensu inpari eum atque iniquo certaminis pondere praegrauaret^a. Quod ergo soleat interdum temptare dominus fidem nostram, ut fortior uel gloriosior fiat, euangelici illius centurionis edocemur exemplo, cuius puerum cum sciret utique potestate sermonis sui se dominus curaturum, offerre maluit praesentiam corporalem dicens : *ego ueniam et curabo eum*¹²⁵. Sed illo hanc eius oblationem feruentioris fidei flagrantia supergrediente atque dicente : *Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum : sed dic tantum uerbo, et sanabitur puer meus*¹²⁶, miratur eum dominus atque conlaudat cunctisque illis qui ex Israelis populo crediderant praefert dicens : *amen dico uobis, non inueni tantam fidem in Israhel*¹²⁷. Nullius enim laudis esset aut meriti, si id in eo Christus quod ipse donauerat praetulisset. Quam explorationem fidei etiam in illo magnificentissimo patriarcha diuinam legimus dispensasse iustitiam, cum dicitur : *et factum est post haec uerba, temptauit deus Abraham*¹²⁸. Non enim illam fidem quam ei dominus inspirabat, sed illam quam uocatus semel atque inluminatus a domino per libertatis arbitrium poterat exhibere, experiri uoluit diuina iustitia. Vnde non inmerito fidei eius constantia conprobatur, atque ad eum subueniente gratia dei, quae eum paulisper subreliquerat ut probaret, ita dicitur : *ne inferas manum tuam in puerum, neque facias ei quicquam : nunc enim scio quia times dominum tu, et non pepercisti filio tuo dilecto propter me*¹²⁹. Quod temptationis genus nobis quoque ad probationis meritum posse

¹²⁵. Mt., 8, 7. ¹²⁶. L. c., 8. ¹²⁷. L. c., 10. ¹²⁸. Gen., 22, 1 (LXX). ¹²⁹. L. c., 12 (LXX).

a. XIII. Quod etiam... praegrauaret. Prosper 14, 1.

qu'elle sait exister en lui. Elle ne le protège pas contre l'attaque, de manière à ne point laisser de place à la vertu humaine, non; elle se borne à faire en sorte que son sauvage ennemi ne lui enlève pas la raison et la possession de soi, pour l'accabler ensuite par l'inégalité de l'intelligence et le poids d'un combat inique.

Ainsi, Dieu éprouve notre foi, pour la rendre et plus forte et plus glorieuse. L'exemple du Centurion de l'Évangile nous en donne la leçon. Le Seigneur, assurément, savait qu'il guérirait son serviteur par la puissance de sa parole; il aime mieux offrir d'y aller de sa personne : « J'irai, et le guérirai. » Mais l'autre, dans l'ardeur grandissante de sa foi, s'élève au-dessus de cette offre; il s'écrie : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. » Et le Seigneur d'admirer. Il le couvre d'éloges, et le préfère à tous ceux qui avaient cru du peuple d'Israël : « En vérité, je vous le dis, je n'ai pas trouvé une telle foi en Israël. » Mais il n'aurait ni gloire ni mérite, si le Christ n'avait fait que préférer en lui ses propres dons.

Nous lisons que la divine justice a ménagé parcilleusement cette épreuve de la foi au plus magnifique des patriarches, où il est dit : « Et il arriva, après ces événements, que Dieu mit à l'épreuve Abraham. » En effet, ce n'est pas la foi qu'il a lui-même inspirée que le Seigneur veut éprouver, mais celle qu'Abraham peut librement témoigner, dès lors qu'il a été appelé et éclairé d'en haut. Aussi sa constance est-elle ensuite à juste titre reconnue; et il lui est ainsi parlé, lorsque la grâce de Dieu lui revient, après l'abandon passager nécessaire pour l'épreuve : « Ne porte pas la main sur l'enfant, et ne lui fais aucun mal; je sais maintenant que tu crains le Seigneur, et que tu n'as pas épargné ton fils, ton unique, à cause de moi. »

Il se peut qu'à notre tour nous soyons soumis à ce genre de tentation, afin d'avoir aussi le mérite de

contingere in Deuteronomio satis euidenter a legislatore praedicitur : *si surrexerit inter uos propheta aut qui somnium uidisse se dicat et praedixerit signum atque portentum, et euenit quod locutus est et dixerit tibi : eamus et seruiamus diis alienis quos ignoratis, ne audias uerba prophetae illius aut somniatoris : quia temptans temptat te dominus deus tuus utrum diligas eum in toto corde tuo et eustodias mandata illius an non*¹³⁰. Quid ergo ? cum istum prophetam aut somniatorem surgere permiserit deus, itane eos, quorum fidem probare disponit, protecturus esse credendus est, ut nullum penitus locum, quo suis uiribus cum temptatore confligant, libero eorum reseruet arbitrio ? et quid eos necesse est uel temptari, quos ita infirmos nouit ac fragiles, ut nequaquam uirtute sua ualeant resistere temptatori ? sed utique nec temptari eos iustitia domini permisisset, nisi parem in eis resistendi scisset inesse uirtutem, qua possent aequitatis iudicio in utroque merito uel rei uel laudabiles iudicari. Tale est et illud quod ab apostolo dicitur : *itaque qui se existimat stare, uideat ne cadat. Temptatio uos non adprehendit nisi humana. Fidelis autem deus, qui non permittat uos temptari supra id quod potestis, sed faciat cum temptatione et exitum, ut sustinere possitis*¹³¹. Cum enim dicit : qui stat, uideat ne cadat, sollicitam reddit arbitrii libertatem, quam utique nouerat percepta gratia uel stare per industriam uel cadere per negligentiam posse. Cum autem infert : temptatio uos non adprehendit nisi humana, infirmitatem eorum et inconstantiam necdum robustae mentis exprobrat, qua adhuc spiritalium nequitiarum turbinibus non poterant inpugnari, aduersum quos se ipsum uel illos perfectos nouerat cotidie dimicare, de

l'épreuve. Le Législateur le prédit bien clairement dans le *Deutéronome* : « S'il s'élève au milieu de toi un prophète ou quelqu'un qui dise avoir vu un songe, et qu'il te prédise un signe ou un prodige, et que ce qu'il a dit s'accomplisse, puis qu'il te dise : Allons, et suivons des dieux étrangers que tu ignores, et servons-les, tu n'écouteras pas les paroles de ce prophète ou de ce songeur, parce que le Seigneur votre Dieu vous éprouve, afin qu'il paraisse si vous l'aimez, ou non, de tout votre cœur et de toute votre âme. » Quoi donc ? lorsque Dieu aura permis que surgisse ce prophète ou ce songeur, protégera-t-il ceux dont il veut éprouver la foi, de manière à ne point laisser de place à leur liberté, pour qu'ils luttent par leurs propres forces avec le tentateur ? Et quel besoin même de tentation, s'il les sait si faibles et fragiles, qu'ils ne soient aucunement capables de résister par leurs propres forces au tentateur ? La justice du Seigneur n'aurait donc pas permis qu'ils fussent tentés, s'il ne leur avait connu une force de résistance égale à l'attaque, en sorte que l'on pût en toute équité les juger coupables ou dignes d'éloge, selon qu'ils auraient agi.

Tel encore ce que dit l'Apôtre : « Ainsi donc, que celui qui pense être ferme, prenne garde de tomber. Aucune tentation ne vous survient qui ne soit humaine. Et Dieu, qui est fidèle, ne permettra pas que vous soyez tentés au delà de vos forces ; mais avec la tentation, il ménagera aussi une heureuse issue, afin que vous puissiez la supporter. » Par ces paroles : « Que celui qui pense être ferme, prenne garde de tomber », il rend leur liberté vigilante ; car il sait bien que, la grâce une fois reçue, il dépend d'elle, ou de rester debout par son zèle, ou de tomber par sa négligence. Lorsqu'il poursuit : « Aucune tentation ne vous survient qui ne soit humaine », il leur reproche la faiblesse et l'inconstance qui se voient dans les âmes non encore robustes, et les rendent impropres à subir l'assaut des puissances du mal, contre lesquelles il lutte lui-même chaque jour, ainsi que les parfaits

¹³⁰. Deut., 13, 1-3.

¹³¹. 1 Cor., 10, 12-13.

quibus ad Ephesios dicit : *iam non est nobis conluctatio aduersus carnem et sanguinem, sed aduersus principatus, aduersus potestates, aduersus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritalia nequitiæ in caelestibus*¹³². Cum uero subiungit : *fidelis autem deus, qui non permittat uos temptari supra id quod potestis*¹³³, non utique optat ne eos dominus temptari permitteret, sed ne supra id quod sustinere poterant temptarentur. Illud enim indicat humani arbitrii facultatem, hoc uero domini gratiam temptationum luctamina moderantis ostendit. In his igitur omnibus adprobatur ita semper diuinam gratiam arbitrium hominis incitare, ut illud non in omnibus taliter protegat ac defendat, ut non etiam propriis eum conatibus congregi aduersus spirituales faciat inimicos, in quibus uel gratiam dei uictor uel infirmitatem suam superatus intellegat et ita discat non de sua fortitudine, sed de diuino semper sperare suffragio atque ad suum iugiter recurrere protectorem. Et ut hoc non nostra coniectura, sed euidentioribus adhuc scripturae diuinae testimoniis adprobetur, illud quod in Iesu Naue legitur retractemus : *has, inquit, gentes dimisit dominus ac disperdere noluit, ut in eis experiretur Israhelem, utrum custodiret mandata domini dei sui, et ut haberent consuetudinem cum hostibus proeliandi*¹³⁴. Et ut incomparabili creatoris nostri clementiae mortale aliquid non pro aequalitate pietatis, sed ex aliqua indulgentiae similitudine comparemus : si nutrix pia atque sollicita diu paruulum sinu gestat, ut quandoque

dont il parle aux Ephésiens : « Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les chefs de ce monde de ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans l'air. » En ajoutant : « Dieu, qui est fidèle, ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces », il ne souhaite point du tout que le Seigneur ne permette pas la tentation, mais qu'ils ne soient pas tentés au-delà de ce qu'ils peuvent supporter. Que la tentation soit permise, voilà qui prouve le pouvoir de la liberté humaine; qu'ils ne soient pas tentés au-delà de leurs forces, ceci montre, au contraire, la grâce du Seigneur modérant les assauts de la tentation¹.

Tous ces faits confirment que la grâce divine excite le libre arbitre, mais ne le protège ni ne le défend, de manière qu'il n'ait plus à faire effort par lui-même, pour lutter contre ses ennemis spirituels. Vainqueur, l'homme reconnaîtra la grâce de Dieu; vaincu, sa faiblesse. Ainsi apprendra-t-il à ne pas compter sur sa propre force, mais toujours sur le secours divin, et à recourir sans cesse à son protecteur.

Ce n'est point là conjecture personnelle, mais un sentiment qui s'appuie des témoignages les plus évidents de la divine Écriture. Rappelons-nous, en effet, ce qui se lit au livre de Josué : « Voici les peuples que le Seigneur laissa et ne voulut pas détruire, à dessein d'éprouver par eux Israël, pour voir s'il garderait les commandements du Seigneur son Dieu, et afin qu'il prit l'habitude de combattre². »

Cherchons dans les choses humaines une comparaison pour l'incomparable clémence de notre Créateur; non que nous prétendions y trouver quelque égalité de tendresse, mais du moins une certaine ressemblance dans l'indulgente bonté. Je suppose une

1. Là ne se borne pas le rôle de la grâce; mais le sens de l'Apôtre est celui-ci : Dieu ne permet pas que nous soyons tentés au delà des forces qu'il nous donne.

2. Ce texte est relatif à la conquête de la Palestine par les Hébreux. De là vient sans doute qu'il est cité comme appartenant au livre de Josué.

132. Eph., 6, 12. 133. 1 Cor., 10, 13. 134. Iud., 3, 1-2 et 2, 22.

ingredi doceat, et primum quidem eum reptare permittit, dein erectum ut alternis passibus innitatur dexteræ suae uirtute sustentat, mox paululum derelictum si titubantem uiderit protinus adprehendit, nutantem suscipit, lapsum erigit et uel arcet a casu uel etiam decidere leuiter sinens eleuat post ruinam, cum autem eum ad pueritiam uel adulescentiæ ac iuuentatis perduxerit robur, quaedam etiam pondera uel labores quibus non obprimatur sed exerceatur iniungit et cum aemulis decertare permittit : quanto magis caelestis ille omnium pater nouit quem sinu gratiæ suae gestet, quem liberae uoluntatis arbitrio in conspectu suo exerceat ad uirtutem, et tamen adiuuat laborantem, exaudit uocantem, non relinquit quaerentem, eripit de periculo interdum etiam nescientem.

XV. Per quæ euidenter ostenditur *inscrutabilia esse iudicia dei et inuestigabiles uias eius*¹³⁵, quibus ad salutem humanum adtrahit genus. Quod etiam euangelicarum uocationum exemplis possumus adprobare. Andream namque ac Petrum ceterosque apostolos nihil de salutis suae remedio cogitantes spontanea gratiæ suae dignatione praelegit¹³⁶, Zacchaeum ad conspectum se domini fideliter extendentem et exiguitatem staturæ suae sycomoræ celsitudine subleuantem non solum suscipit, uerum etiam benedictione cohabitationis inlustrat¹³⁷; inuitum ac repugnantem adtrahit Paulum¹³⁸; alium ita praecepit sibi inseparabiliter inhaerere, ut ei postulanti breuissimas pro sepultura patris non concedat indutias¹³⁹! Cornelio precibus et

mère pleine d'amour et de soin. Elle porte longtemps son petit enfant dans ses bras, jusqu'à ce qu'enfin elle lui apprenne à marcher. Et d'abord, elle le laisse ramper. Puis, elle le dresse, et le soutient de la main droite, pour qu'il apprenne à poser les pieds l'un devant l'autre. Bientôt, elle l'abandonne un instant; mais le voit-elle chanceler, vite elle le prend, soutient dans sa chute, ou bien, au contraire, le laisse tomber doucement, pour le relever ensuite. Cependant, il est devenu un jeune garçon; le voilà bientôt dans toute la force de l'adolescence et de la jeunesse. Elle lui fait alors porter des charges ou lui enjoint des travaux qui l'exercent sans l'accabler, elle le laisse lutter avec ses compagnons.

Combien notre Père à tous, qui est aux cieux, sait-il mieux qui il doit porter sur le sein de sa grâce, qui il doit exercer en sa présence à la vertu, en le laissant arbitre de ses volontés! Et toutefois, il aide encore celui-ci dans ses labeurs, il écoute ses appels, il ne se dérobe pas à ses recherches, il va jusqu'à le retirer parfois du danger à son insu.

XV. Ceci montre à l'évidence que les jugements de Dieu sont insondables, et incompréhensibles les voies par lesquelles il attire au salut le genre humain. Mais l'exemple des vocations racontées dans l'Évangile nous en peut fournir une preuve nouvelle.

André, ni Pierre, ni les autres apôtres ne songeaient aux moyens de se sauver; et voici qu'il les choisit par une condescendance toute spontanée de sa grâce. — Zachée, poussé par un sentiment de foi, s'efforce de voir le Seigneur, et remédie à la petitesse de sa taille en montant sur le sycomore; le Seigneur l'accueille, et, bien plus, lui accorde cette bénédiction et cette gloire : il va demeurer chez lui. — Il attire Paul qui résiste et regimbe. — A cet autre, il commande de s'attacher à lui si inséparablement, qu'il lui refuse le court délai sollicité pour ensevelir son père. — Cor-

135. Rom., 11, 33. 136. Cf. Mt., 4, 18. 137. Cf. Luc., 19, 2 sq. 138. Cf. Act., 9, 3 sq. 139. Cf. Mt., 8, 21 sq.

elemosynis iugiter insistenti uelut remunerationis uice uia salutis ostenditur eique angeli uisitatione praecipitur, ut accersiens Petrum uerba salutis ab eo quibus una cum omnibus suis saluaretur agnoscat¹⁴⁰. Et ita multiformis illa sapientia dei salutem hominum multiplici atque inscrutabili pietate dispensat ac secundum capacitatem uniuscuiusque gratiam suae largitatis impertit, ut ipsas quoque curationes non secundum uniformem maiestatis suae potentiam, sed secundum mensuram fidei, in qua unumquemque reperit uel sicut unicuique ipse partitus est, maluerit exercere. Credentem namque, quod ad emundationem leprae suae uoluntas Christi sola sufficeret, solo uoluntatis suae curauit ad sensu dicens; *uolo, mundare*¹⁴¹, alteri deprecanti ut adueniens per inpositionem manus suae defunctam filiam suscitarer, ingressus domum eius eodem modo quo ille sperauerat id quod rogabatur indulisit¹⁴²; alii credenti summam salutis in uerbi eius praeceptione consistere ac respondenti; *dic tantum uerbo, et sanabitur puer meus*¹⁴³, per sermonis imperium resolutos artus pristino robore solidauit dicens : *uade, et sicut credidisti fiat tibi*¹⁴⁴ : aliis de tactu fimbriae eius sperantibus medicinam ubertim sanitatis dona largitus est¹⁴⁵; aliorum morbis medellam rogatus indulisit; aliis spontaneam praestitit medicinam : alios hortatus est ut sperarent dicens : *uis sanus fieri*¹⁴⁶? aliis non sperantibus ultro ingessit auxilium : aliorum desideria, priusquam uoluntati eorum satisfaceret, explorauit dicens : *quid uultis ut faciam uobis*¹⁴⁷? alii ignorantiam uiam, qua id quod concupierat obtineret, benignus ostendit *si credideris*, inquiens, *uidebis gloriam dei*¹⁴⁸; inter alios ita uirtu-

neille s'applique incessamment à la prière et à l'aumône; comme en récompense, la voie du salut lui est montrée; un ange le visite, qui lui ordonne de faire venir Pierre et d'apprendre de sa bouche les paroles par où il aura le salut, lui et tous les siens.

Ainsi la sagesse multiforme de Dieu ménage-t-elle le salut des hommes avec une tendresse habile à varier ses moyens et vraiment insondable. Selon la capacité de chacun, il accorde la grâce de sa largesse. Pour les guérisons mêmes qu'il opère, il ne veut point se régler sur la puissance toujours égale de sa majesté, mais sur la foi qu'il trouve en chacun de nous ou qu'il a lui-même départie. Celui-ci croit que, pour le purifier de sa lèpre, la volonté toute seule du Christ suffit; le Christ le guérit par le seul assentiment de sa volonté : « Je le veux, sois guéri. » Un autre le supplie de venir chez lui, et de ressusciter sa fille en lui imposant la main; il entre dans sa maison, et lui accorde l'objet de sa requête en la manière espérée. Un troisième croit que le salut réside essentiellement dans le commandement de la parole : « Dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri »; par le commandement de sa parole, il rend aux membres alanguis leur vigueur première : « Va, et qu'il te soit fait selon que tu as cru. » — En voici qui espèrent trouver le remède dans l'attouchement de la frange de son vêtement; il leur dispense largement le don de la santé. — Il accorde à ceux-ci la guérison de leurs maladies sur leur prière; à ceux-là par un don spontané. — Il en exhorte certains à l'espérance : « Veux-tu être guéri ? » Il porte secours de son propre mouvement à d'autres qui ne l'espéraient pas. — Il sonde les désirs des uns, avant de satisfaire leur volonté : « Que voulez-vous que je fasse ? » A cette autre, qui ignore le moyen d'obtenir ce qu'elle convoite, il l'indique avec bonté : « Si tu crois, tu verras la gloire de Dieu. » — Il en fut sur qui il épancha surabondamment son

140. Cf. Act., 10.

143. Mt., 8, 8.

146. Ioh., 5, 6.

141. Mt., 8, 3.

144. L. c., 13.

147. Mt., 20, 32.

142. Cf. Mt., 9, 18.

145. Cf. Mt., 9, 20.

148. Ioh., 11, 40.

tem curationum affluenter effudit, ut de eis euangelista commemoret : *et curauit omnes languidos eorum*¹⁴⁹; inter alios uero immensa illa beneficiorum Christi abyssus ita obturata est, ut dicatur : *et non poterat inter illos Iesus facere uirtutes propter incredulitatem illorum*¹⁵⁰. Et ita largitas dei secundum capacitatem humanae fidei etiam ipsa formatur, ut huic quidem dicat : *secundum fidem tuam fiat tibi*¹⁵¹, illi uero : *uade, et sicut credidisti fiat tibi*¹⁵², alii autem : *fiat tibi sicut uis*¹⁵³, et rursum alteri : *fides tua te saluum fecit*¹⁵⁴.

XVI. Nemo autem aestimet haec a nobis ob hoc fuisse prolata, ut nitamur adstruere summam salutis in nostrae fidei dicatione consistere secundum quorundam profanam opinionem, qui totum libero arbitrio deputantes gratiam dei dispensari secundum meritum uniuscuiusque definiunt^a : sed absoluta plane pronuntiamus sententia etiam exuberare gratiam dei et transgredi humanae interdum infidelitatis angustias. Quod in illo euangelico regulo factum fuisse reminiscimur, qui dum facilius credit aegrotantem filium suum posse curari quam mortuum suscitari, praesentiam domini festinus inplorat dicens : *domine, descende prius quam moriatur filius meus*¹⁵⁵. Cuius infidelitatem licet his sermonibus Christus arguerit : *nisi signa et prodigia uideritis, non creditis*¹⁵⁶, tamen non secundum infirmitatem fidei eius gratiam suae diuinitatis exercuit nec praesentia corporali, quemadmodum ille crediderat, letales febrium morbos, sed uerbo suae potestatis exclusit dicens : *uade, filius tuus uiuit*¹⁵⁷. Quam superabundantiam gratiae etiam in illius paralytici

^{149.} Mt., 14, 14. ^{150.} Marc., 6, 5-6. ^{151.} Mt., 9, 29.
^{152.} Mt., 8, 13. ^{153.} Mt., 15, 28. ^{154.} Marc., 10, 52; Lc., 18, 42.
^{155.} Ioh., 4, 40. ^{156.} L. c., 48. ^{157.} L. c., 50.

a. XVI. Nemo autem... definiunt. Prosper 17, 1.

pouvoir de guérir, si bien qu'à leur sujet l'Évangéliste peut dire : « Il guérit tous leurs malades. » Chez d'autres, l'abîme sans fond de ses bienfaits se trouva fermé : « Jésus, est-il dit, ne put faire parmi eux de miracle à cause de leur incrédulité. »

Voilà comment la libéralité de Dieu se conforme à la capacité de la foi humaine. Il dit à celui-ci : « Qu'il te soit fait selon ta foi »; à celui-là : « Va, et qu'il te soit fait selon que tu as cru »; à un troisième : « Qu'il te soit fait comme tu le désires »; à un autre encore : « Ta foi t'a sauvé. »

XVI. Mais que l'on n'aille point penser que nous ayons dit ces choses, dans le dessein d'établir que toute l'affaire de notre salut est au pouvoir de notre foi, selon l'opinion sacrilège de quelques-uns. Donnant tout au libre arbitre, ils affirment que la grâce de Dieu est dispensée à chacun selon son mérite¹. Nous déclarons, au contraire, de la façon la plus absolue que la grâce de Dieu se fait même débordante et passe quelquefois par-delà les étroites limites de l'incrédulité humaine.

C'est ce qui arriva, comme il nous souvient, pour l'officier royal de l'Évangile. Persuadé qu'il sera plus facile de guérir son fils malade que de le ressusciter une fois mort, il s'empresse à implorer la présence du Seigneur : « Seigneur, descendez avant que mon fils ne meure. » Et le Christ, qui a pourtant blâmé son incrédulité : « Si vous ne voyez des signes et des prodiges, vous ne croyez pas », ne se règle pas sur la faiblesse de cette foi, pour déployer la grâce de sa divinité. Il chasse la fièvre qui menait le malade à la mort, non par sa présence — la foi de l'officier n'allait pas plus loin —, mais par le verbe de sa puissance : « Va, ton fils vit. »

Nous lisons qu'il épancha sa grâce avec la même surabondance, dans la guérison du paralytique. Celui-

1. Il s'agit de la foi conçue par nos propres forces, et ce sont les pélagiens qui sont ainsi désignés.

curatione dominum legimus effudisse, cum ei languoris sui tantum, quo corpus fuerat resolutum, remedia poscenti animae prius ingerit sospitatem dicens : *constans esto fili, dimittuntur tibi peccata tua*¹⁵⁸. Post quod non creditibus scribis posse eum remittere humana peccata ad confundendam incredulitatem eorum etiam membra eius paralyseos ualitudine resoluta potestatis suae sermone restrinxit dicens : *quid cogitatis mala in cordibus uestris? quid est facilius, dicere : dimittuntur tibi peccata, aut dicere : surge et ambula? ut sciatis autem quia filius hominis potestatem habet in terra dimittendi peccata, tunc ait paralytico : surge, tolle lectum tuum et uade in domum tuam*¹⁵⁹. Similiter etiam in illo, qui triginta et octo annos iuxta natatoriae crepidinem frustra decumbens de aquae illius motu sperauerat medicinam, munificentiam ultroneae largitatis ostendit. Nam cum uolens eum ad salutis remedia prouocare dixisset ei : *uis sanus fieri*¹⁶⁰? cumque ille de humani adiutorii inopia quereretur ac diceret : *hominem non habeo ut cum turbata fuerit aqua mittat me in piscinam*¹⁶¹, incredulitati eius et ignorantiae ueniam tribuens pristinae eum sanitati non illa qua sperauerat uia, sed qua uoluit dominus miseratione restituit dicens : *surge, tolle lectum tuum et uade in domum tuam*¹⁶². Et quid mirum si haec domini potestate gesta narrentur, cum similia etiam per seruos suos diuina gratia fuerit operata? ingredientibus namque templum Petro et Iohanne cum ille claudus ex utero matris, qui gressum penitus ignorabat, elemosynam postularet, illi non uilia aera quae posebat infirmus, sed gressus officia largiuntur et

ci ne demandait que d'être délivré de la langueur qui avait énérvé tous les ressorts de son pauvre corps; le Seigneur commence par lui donner la santé de l'âme : « Aie confiance, mon fils, les péchés te sont remis. » Là-dessus, comme les Scribes ne voulaient pas croire qu'il pût remettre les péchés des hommes, pour confondre leur incrédulité, il rend encore, par la parole de sa puissance, la cohésion à ses membres, que le mal de la paralysie avait énérvés : « Pourquoi pensez-vous le mal dans vos cœurs? Lequel est le plus facile, de dire : Tes péchés te sont remis, ou de dire : Lève-toi et marche? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'Homme a, sur la terre, le pouvoir de remettre les péchés : Lève-toi, dit-il au paralytique, prends ton lit, et retourne à ta maison. »

De même pour le malade qui, couché vainement depuis trente-huit ans près du rebord de la fontaine, avait attendu sa guérison du mouvement de l'eau, c'est spontanément que le Seigneur montre la munificence de sa libéralité. Il appelle d'abord l'attention de l'infirme sur le moyen de recouvrer la santé : « Veux-tu être guéri? » L'autre se plaint du manque de secours de la part des hommes : « Je n'ai personne pour me jeter dans la piscine, dès que l'eau est agitée. » Cependant, le Seigneur pardonne à son incrédulité et à son ignorance; il le rend à la santé, non par le moyen espéré, mais de la manière qu'a choisie sa miséricorde : « Lève-toi, dit-il, prends ton lit, et retourne à ta maison¹. »

Mais quoi d'étonnant si l'on raconte de tels prodiges de la puissance du Seigneur, alors que la divine grâce en a opéré de semblables par l'entremise de ses serviteurs? Pierre et Jean entraient dans le temple. Un boiteux de naissance, incapable de faire un pas, leur demande l'aumône. Mais eux, au lieu des viles pièces de monnaie qu'il sollicitait, lui accordent libé-

1. Certainement Cassien se réfère, dans sa pensée, au même passage de saint Jean (5, 8); mais, en réalité, il reprend mot pour mot la citation de saint Matthieu (9, 6) qu'il a faite à l'instant.

158. Mt., 9, 2.

159. L. c., 4-6.

160. Ioh., 5, 6.

161. L. c., 7.

162. L. c., 8.

paruissimae stipis sperantem solacia insperatae salutis praemiis locupletant dicente Petro : *argentum et aurum non est mihi : quod autem habeo, hoc tibi do : in nomine Iesu Christi Nazareni surge et ambula*¹⁶³.

XVII. Per haec igitur exempla quae de euangelicis protulimus monumentis eulentissime poterimus aduertere diuersis atque innumeris modis et inscrutabilibus uis deum salutem humani generis procurare et quorundam quidem uolentium ac sitientium cursum ad maiorem incitare flagrantiam, quosdam uero etiam nolentes inuitosque compellere, et nunc quidem ut impleantur ea quae utiliter a nobis desiderata perspexerit adiuuare, nunc uero etiam ipsius sancti desiderii inspirare principia et uel initium boni operis uel perseuerantiam condonare. Inde est quod orantes non solum protectorem ac saluatorem, sed etiam adiutorem ac susceptorem dominum proclamamus. In eo enim quod prior aduocat et ignorantes nos atque inuitos adtrahit ad salutem, protector atque saluator est, in eo autem quod adnitentibus nobis opem ferre refugientesque suscipere ac munire consueuit, susceptor ac refugium nominatur^a. Denique hanc dispensationis dei multiplicem largitatem beatus apostolus mente pertractans et in quoddam inmensum atque interminabile pietatis dei pelagus se incidisse conspiciens exclamauit : *o altitudo diuitarum sapientiae et scientiae dei : quam inscrutabilia iudicia dei et inuestigabiles uiae eius. Quis enim cognouit sensum domini*¹⁶⁴ ? Huius ergo scientiae admirationem,

163. Act., 3, 6.

164. Rom., 11, 33-34.

a. XVII. Per haec... refugium nominatur. Prosper 18, 1.

ralement l'usage de ses jambes. Il espérait le soulagement de quelque pauvre obole; ils l'enrichissent avec le don précieux de la santé, qu'il n'attendait pas : « Je n'ai ni argent ni or, dit Pierre; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche. »

XVII. A ces exemples produits des Évangiles, nous pouvons clairement reconnaître que divers et innombrables sont les modes et insondables les voies par où Dieu procure le salut du genre humain. Les uns sont remplis de bonne volonté et dévorés d'une sainte passion : il les excite à plus d'ardeur encore; il contraint les autres, malgré qu'ils en aient. Tantôt il nous aide à accomplir les bons désirs qu'il voit que nous avons formés; tantôt il nous inspire les premiers mouvements des saintes aspirations, et nous donne le commencement des bonnes œuvres aussi bien que la persévérance¹.

De là vient qu'en nos oraisons, nous l'invoquons, non seulement comme protecteur et sauveur, mais aussi comme aide et soutien. En tant qu'il nous appelle le premier, et nous attire au salut à notre insu et sans notre aveu, il est protecteur et sauveur. En tant qu'il vient en aide à nos efforts, nous accueille et nous protège, lorsque nous recourons à lui, il mérite les noms de soutien et de refuge.

Considérant en esprit la libéralité multiforme qui se décèle en cette providence de Dieu, le bienheureux Apôtre se voit englouti comme dans un océan sans fond et sans rivages de la tendresse divine; et il s'écrie : « O profondeur inépuisable de la sagesse et de la science de Dieu! Que ses jugements sont insondables et ses voies incompréhensibles! Car qui a connu la pensée du Seigneur? »

Admiration de la science divine, qui jetait dans une

1. La grâce prévient tous les hommes sans exception, à tous elle inspire les premiers mouvements des saints désirs. On ne peut donc dire que Dieu soit, tantôt protecteur et sauveur, tantôt soutien et refuge; il est toujours et pleinement sauveur.

quam ille talis ac tantus gentium magister expauit, euacuare conabitur, quisque crediderit illius inestimabilis abyssi profunditatem humana ratione se posse metiri. Nam qui ad plenum dispensationes dei, quibus salutem in hominibus operatur, uel mente concipere uel disserere se posse confidit, procul dubio in pugnans apostolicae sententiae ueritatem scrutabilia esse dei iudicia et uestigabiles uias eius profana pronuntiabit audacia, ipso quoque domino haec ad eos ita testante : *non enim cogitationes meae cogitationes uestrae, neque uiae uestrae uiae meae, dicit dominus, quia sicut exaltantur caeli a terra, sic exaltatae sunt uiae meae a uis uestris, et cogitationes meae a cogitationibus uestris*¹⁶⁵. Hanc igitur dispensationem atque amorem suum, quem nobis tribuere dominus indefessa pietate dignatur, uolens motu humanae affectionis exprimere nec inueniens in hac creatura talem caritatis affectum, cui eum comparare digni posset, tenerrimis pia matris uisceribus comparauit. Et utitur quidem hoc exemplo, quia carius aliud in natura hominum non potest inueniri, dicens : *numquid obliuisci potest mulier infantem suum, ut non miseretur filio uteri sui*¹⁶⁶ ? sed non contentus hac comparatione transcendit eam confestim atque subiungit dicens : *et si illa oblita fuerit, ego autem non obliuiscar tui*¹⁶⁷.

XVIII. Per quod euidenti ratione colligitur ab his qui non loquacibus uerbis, sed experientia duce uel magnitudinem gratiae uel modulum humani metiun-

¹⁶⁵. Is., 55, 8-9. Nous n'avons pas pensé que l'opposition du singulier et du pluriel entre *pronuntiabit audacia et ipsa domino ad eos testante*, alléguée par M. Petschenig pour omettre la citation d'Isaïe, fût décisive. Cassien ne paraît pas être tellement sensible sur ce point, probablement parce qu'il s'exprime d'après le sens. Un cas analogue se rencontre au chapitre xvi de la conférence XIV : le singulier *quempiam*, avec les verbes *confringat et polluat*, est rappelé par le pluriel *istos*.

¹⁶⁶. Is., 49, 15.

¹⁶⁷. L. c.

sorte d'effroi un homme tel que le docteur des nations! Celui-là tente de la réduire à néant, qui croit pouvoir mesurer avec sa raison humaine la profondeur de cet abîme insondable. Oui, quiconque se fait fort de comprendre ou d'expliquer parfaitement les conduites de Dieu par lesquelles il opère le salut des hommes, porte atteinte à la sentence apostolique; et son audace sacrilège prononce, à l'encontre, que les jugements de Dieu sont pénétrables au regard, ses voies possibles à découvrir, alors que le Seigneur en personne témoigne à l'adresse de telles gens : « Mes pensées ne sont pas vos pensées, et mes voies ne sont pas vos voies; car, autant les cieus sont élevés au-dessus de la terre, autant mes voies sont élevées au-dessus de vos voies, et mes pensées au-dessus de vos pensées. »

Le Seigneur a voulu un jour exprimer à l'aide des transports des affections humaines la providence amoureuse qu'il daigne exercer sur nous, avec une tendresse qui ne sait point se lasser; et, ne trouvant point de sentiment dans toute la création auquel il pût mieux appareiller le sien, il l'a comparé à la tendresse d'un oœur de mère. Il fait donc appel à cet exemple, parce qu'il ne s'en peut trouver de plus délicat dans la nature humaine, et il dit : « Est-ce qu'une mère peut oublier son enfant? Se peut-il qu'elle n'ait point de pitié pour le fils qu'elle a porté? » Puis, cette comparaison même ne lui suffit plus, et il la dépasse aussitôt : « Quand même elle oublierait, ajoute-t-il, moi, je ne t'oublierai pas. »

XVIII. Pour ceux qui mesurent à la lumière de l'expérience, au lieu de se griser de mots, la grandeur de la grâce et la petitesse des moyens de la liberté humaine, ce qui vient d'être dit rend évidente cette

tur arbitrii, quia non leuibus cursus, nec fortibus proelium, nec sapientibus panis nec prudentibus diuitiae, nec scientibus gratia¹⁶⁸, sed operatur haec omnia unus atque idem spiritus, diuidens unicuique prout uult¹⁶⁹. Et idcirco fide non dubia et ut ita dicam palpabili experientia conprobatur uniuersitatis deum uelut piissimum patrem benignissimumque medicum secundum apostolum indifferenter omnia in omnibus operari et nunc quidem salutis inspirare principia et inserere unicuique bonae uoluntatis ardorem, nunc uero ipsius operationis effectum et consummationem donare uirtutum : et nunc a ruina iam proxima lapsuque praecipiti etiam inuitos et inscios reuocare, nunc autem occasiones et oportunitates salutis ingerere ac praecipites uiolentosque conatus a letalibus dispositionibus inhibere : et alios quidem uolentes currentesque suscipere, alios uero nolentes resistentesque pertrahere et ad bonam cogere uoluntatem. Totum uero non semper resistentibus nec perseueranter inuitis nobis a diuinitate concedi et summam salutis nostrae non operum nostrorum merito, sed caelesti gratiae deputandam ita domini ipsius uocibus edocemur : *et recordabimini uiarum uestrarum, et omnium scelerum uestrorum, quibus polluti estis in eis : et displicebitis uobis in conspectu uestro in omnibus malitiis uestris, quas fecistis. Et scietis quia ego dominus, cum bene fecero uobis propter nomen meum, non secundum uias uestras malas, neque secundum scelera uestra pessima domus Israel*¹⁷⁰. Et idcirco hoc ab omnibus catholicis patribus definitur, qui perfectionem cordis non inani disputatione uerborum, sed re atque opere

vérité : « La course n'est pas aux agiles, ni la guerre aux vaillants, ni le pain aux sages, ni la richesse aux prudents, ni la faveur aux savants » ; mais « c'est le même Esprit qui produit tous ces dons, les distribuant à chacun comme il lui plaît. »

Voilà donc la chose du monde la plus croyable ; et l'expérience nous la fait, pour ainsi dire, toucher du doigt : selon l'Apôtre, le Dieu de l'univers opère tout en tous, sans différence, avec les sentiments du plus tendre des pères et du plus bienveillant des médecins.

Tantôt il inspire le commencement du salut et met en chacun l'ardeur de la bonne volonté ; tantôt il donne de passer aux actes et de parvenir à la consommation des vertus. Il nous sauve d'une ruine prochaine, d'une chute rapide, à notre insu et sans notre aveu ; il ménage les occasions de salut et les circonstances favorables ; il empêche les efforts les plus violents et les plus emportés d'aboutir, les desseins de mort de se réaliser. Les uns courent vers lui d'un volontaire élan : il les accueille. Les autres lui résistent : il les tire malgré eux, et les amène de force à la bonne volonté.

C'est Dieu qui concède tout, à la condition que nos résistances ne soient pas de toujours, et que nous ne persévérions pas à ne le point vouloir ; toute l'affaire de notre salut doit être attribuée, non pas au mérite de nos œuvres, mais à la grâce céleste : ce sont les propres paroles du Seigneur qui nous l'enseignent : « Vous vous souviendrez de vos voies et de tous les crimes dont vous vous êtes souillés ; et vous commencerez à vous déplaire à vous-mêmes pour toutes les mauvaises actions que vous avez commises. Et vous saurez que je suis le Seigneur, lorsque je vous ferai du bien à cause de mon nom, et non selon vos voies mauvaises ni selon vos crimes détestables, maison d'Israël. »

Aussi tous les Pères catholiques, qui ont appris la perfection du cœur, non par de vaines disputes de

¹⁶⁸. Eccles., 9, 11 (LXX).
20, 43-44.

¹⁶⁹. 1 Cor., 12, 11.

¹⁷⁰. Ezech.,

didicerunt, diuini esse muneris primum ut accendatur unusquisque ad desiderandum omne quod bonum est, sed ita ut in alterutram partem plenum sit libere uoluntatis arbitrium : itemque etiam secundum diuinae esse gratiae ut effici ualeant exercitia praedicta uirtutum, sed ita ut possibilitas non extinguatur arbitrii : tertium quoque ad dei munera pertinere ut adquisitae uirtutis perseuerantia teneatur, sed ita ut captiuitatem libertas addicta non sentiat. Sic enim uniuersitatis deus omnia in omnibus credendus est operari, ut incitet, protegat atque confirmet, non ut auferat quam semel ipse concessit arbitrii libertatem. Si quid sane uersutius humana argumentatione ac ratione collectum huic sensui uidetur obsistere, uitandum magis est quam ad destructionem fidei prouocandum (non enim fidem ex intellectu, sed intellectum meremur ex fide, sicut scriptum est : *nisi credideritis, non intellegitis*¹⁷¹), quia, quemadmodum et deus omnia operetur in nobis e totum libero adscribatur arbitrio, ad plenum humano sensu ac ratione non potest comprehendi.

Hoc nos beatus Chaeremon confirmatos cibo laborem fecit tam inuii itineris non sentire.

171. Is., 7, 9 (LXX).

mots, mais par les effets et les œuvres, ont-ils arrêté ces principes :

Premièrement, c'est le don de Dieu qui allume en nous le désir de tout ce qui est bien, mais notre liberté demeure entière de pencher, soit d'un côté, soit de l'autre;

Deuxièmement, c'est également un effet de la grâce que nous pratiquions les vertus, mais sans que le pouvoir du libre arbitre soit étouffé;

Troisièmement, la vertu une fois acquise, la persévérance est encore un présent de Dieu, mais notre liberté, tout en s'y dévouant, ne se sent pas captive.

Le Dieu de l'univers opère tout en tous; mais il faut croire que cela consiste pour lui à exciter, protéger, affermir, non pas à nous ravir la liberté qu'il nous a lui-même donnée.

Si quelque habile conclusion, tirée à grand renfort d'argumentations paraît contredire ce sentiment, il faut l'éviter, plutôt que de la provoquer à détruire la foi. Car la foi ne vient pas de l'intelligence; mais c'est l'intelligence qui vient de la foi, selon qu'il est écrit : « Si vous ne croyez, vous ne comprendrez pas. » Et aussi bien, comment il se peut faire que Dieu opère tout en nous, et qu'en même temps tout soit attribué à notre libre arbitre : c'est ce que le sens et la raison de l'homme sont impuissants à comprendre pleinement.

*
**

Après que le bienheureux Cheremon nous eut ainsi fortifiés du pain de sa doctrine, nous ne sentîmes plus la fatigue d'un si difficile voyage.

XIII

CONLATIO ABBATIS NESTEROTIS PRIMA

De spiritali scientia

CAPITVLA

- I. Verba abbatis Nesterotis de religiosorum scientia.
- II. De adprehendenda spiritalium rerum cognitione.
- III. Quod actualis perfectio duplici ratione subsistat.
- III. Quod actualis uita erga multas professiones ac studia deriuetur.
- V. De professionis adreptae perseuerantia.
- VI. De infirmorum mobilitate.
- VII. Exemplum castitatis quo docetur non omnia ab omnibus aemulanda.
- VIII. De spiritali scientia.
- VIII. Quod de actuali scientia proficiatur ad spiritalem.
- X. De adprehendenda uerae scientiae disciplina.
- XI. De multiplici intellectu diuinarum scripturarum.
- XII. Interrogatio, quomodo possit ad obliuionem saecularium carminum perueniri.

XIV

PREMIÈRE CONFÉRENCE DE L'ABBÉ NESTEROS

De la science spirituelle

TABLE DES CHAPITRES

- I. Paroles de l'abbé Nesteros touchant la science propre aux religieux.
- II. Le chemin de la science spirituelle.
- III. Que la perfection active consiste en deux points.
- IV. La vie active se partage en beaucoup de professions et d'états.
- V. De la persévérance dans la profession que l'on a embrassée.
- VI. De la mobilité des faibles.
- VII. Un exemple de chasteté qui montre que toutes les pratiques ne conviennent pas à tous indistinctement.
- VIII. De la science spirituelle.
- IX. Qu'il faut commencer par la science active, pour grandir jusqu'à la spirituelle.
- X. L'école de la science véritable.
- XI. Des sens multiples des divines Écritures.
- XII. Question : Comment parvenir à oublier les poèmes du siècle?

- XIII. Responsio, quo pacto memoriae fucum possimus abluere.
- XIII. Quod immunda anima neque tradere neque percipere possit scientiam spiritalem.
- XV. Obiectio de eo, quod multi immundi scientiam habeant et sancti non habeant.
- XVI. Responsio, eo quod mali scientiam ueram habere non possint.
- XVII. Quibus ratio perfectionis debeat aperiri.
- XVIII. Quibus de causis doctrina spiritualis infructuosa sit.
- XVIII. Quod plerumque etiam indigni gratiam salutaris sermonis accipiant.

I. Sponsionis nostrae et itineris ordo conpellit, ut abbatibus Nesterotis praeclari in omnibus summaeque scientiae uiri institutio subsequatur. Qui cum sacrarum scripturarum nos aliqua memoriae commendasse et eorum intellegentiam desiderare sensisset, talibus nos adorsus est uerbis. Multa quidem scientiarum in hoc mundo sunt genera, tanta siquidem earum quanta et artium disciplinarumque uarietas est. Sed cum omnes aut omnino inutiles sint aut praesentis tantum uitae commodis prosint, nulla est tamen quae non habeat proprium doctrinae suae ordinem atque rationem, per quam ab expetentibus possit adtingi. Si ergo illae artes ad insinuationem sui certis ac propriis lineis diriguntur, quanto magis religionis nostrae disciplina atque professio, quae ad contemplananda inuisibilia

- XIII. Réponse : Comment nous pouvons débarrasser notre mémoire de l'espèce de fard qui la recouvre.
- XIV. L'âme qui n'est point pure, est incapable de donner comme de recevoir la science spirituelle.
- XV. Objection : Beaucoup n'ont pas le cœur pur et possèdent la science, tandis que nombre de saints ne la possèdent point.
- XVI. Réponse : Les méchants ne peuvent avoir la véritable science.
- XVII. A qui l'on doit révéler la vie parfaite.
- XVIII. Des causes qui rendent infructueuse la doctrine spirituelle.
- XIX. Que la grâce des saints discours est accordée parfois même à des indignes.

I. L'ordre que j'ai promis de garder, la suite même de notre voyage m'obligent de rapporter maintenant les enseignements de l'abbé Nesteros, qui fut un homme remarquable en toutes manières et d'une science consommée.

Nous avions appris de mémoire quelques passages des Écritures sacrées dont nous désirions l'intelligence. Il s'en aperçut, et là-dessus nous tint ce discours.

Il existe en ce monde bien des sortes de sciences; leur variété égale celle des arts et des professions. Or, bien qu'elles soient toutes ou complètement inutiles ou profitables seulement aux intérêts de la vie présente, il ne s'en trouve cependant aucune qui ne s'enseigne suivant un ordre et une méthode propres, par où ceux qui sont curieux de l'acquérir en ont la possibilité.

Mais, si l'on n'entre en la connaissance de ces arts que par des voies particulières et déterminées, combien plus sera-t-il vrai de dire que la discipline et la profession de notre vie religieuse, qui vise à contempler les arcanes des mystères invisibles, et pour

sacramentorum tendit arcana nec praesentes quaestus, sed aeternorum retributionem expetit praemiorum, certo ordine ac ratione subsistit. Cuius quidem duplex scientia est : prima *πρακτική*, id est actualis, quae emendatione morum et uitiorum purgatione perficitur : altera *θεωρητική*, quae in contemplatione diuinarum rerum et sacratissimorum sensuum cognitione consistit.

II. Quisquis igitur ad *θεωρητικήν* uoluerit peruenire, necesse est ut omni studio atque uirtute actualem primum scientiam consequatur. Nam haec *πρακτική* absque theoretica possideri potest, theoretica uero sine actuali omnimodis non potest adprehendi. Gradus enim quidam ita ordinati atque distincti sunt, ut humana humilitas possit ad sublime conscendere : qui si inuicem sibi ea qua diximus ratione succedant, potest ad altitudinem perueniri, ad quam sublato primo gradu non potest transuolari. Frustra igitur ad conspectum dei tendit qui uitiorum contagia non declinat : *spiritus namque dei odit fictum, nec habitat in corpore subdito peccatis*¹.

III. Haec autem actualis perfectio duplici ratione subsistit. Nam primus eius est modus, ut omnium natura uitiorum et curationis ratio cognoscatur. Secundus, ut ita discernatur ordo uirtutum earumque perfectione mens nostra formetur, ut illis iam non uelut coacta et quasi uiolento imperio subiecta famuletur, sed tamquam naturali bono delectetur atque pascatur et arduam illam atque angustam uiam cum oblectatione conscendat. Quo enim modo uel uirtutum

1. Sap., 1, 5 et 4.

suit, non point les avantages d'ici-bas, mais le prix de l'éternelle récompense, comportent un ordre et une méthode bien définis!

Elle fait la matière de deux sciences : la première, *πρακτική*, c'est-à-dire active¹, est toute dans le soin de réformer ses mœurs et de se purifier des vices; la seconde, *θεωρητική*, théorique, consiste en la contemplation des choses divines et la connaissance des significations les plus sacrées.

II. Quelqu'un veut parvenir à la *θεωρητικήν* : nécessairement, toute son étude et son énergie doivent tendre d'abord à acquérir la science pratique. Cette *πρακτική* peut s'obtenir sans la *théorique*; mais la théorique, sans la science pratique, demeure absolument hors de nos prises. Ce sont comme deux degrés méthodiquement disposés, pour que la petitesse humaine puisse monter vers les hauteurs. S'ils se succèdent en la manière que nous avons dite, on peut arriver jusqu'aux sommets. Mais, le premier degré supprimé, on n'y volera point par-dessus cet abîme.

C'est en vain que l'on tend à voir Dieu, si l'on n'évite la contagion des vices, car « l'Esprit de Dieu hait l'astuce et n'habite point dans un corps esclave du péché. »

III. La perfection active consiste en deux points. Le premier est de connaître la nature des vices et la méthode pour les guérir; le second, de discerner l'ordre des vertus, et de conformer si heureusement notre âme à leur perfection, qu'elle cesse dorénavant de les servir en esclave, comme si elle souffrait violence et se voyait soumise à un tyrannique empire, mais qu'elle s'y délecte et s'en nourrisse comme d'un bien naturel, trouvant des délices à gravir la voie rude et étroite.

Le moyen, en effet, d'atteindre aux vertus, qui for-

1. Cassien désigne ainsi l'ascèse, comme le contexte le signifie clairement. Il appelle la contemplation de son nom grec, *θεωρία*.

rationem, qui secundus in actuali disciplina gradus est, uel rerum spiritalium et caelestium sacramenta, quae in theoriae gradu sublimiore consistunt, ualebit attingere, qui naturam uirtutum suorum nec potuit intellegere nec enisus est extirpare? Consequenter enim pronuntiabitur progredi ad excelsiora non posse qui non euicerit planiora, multoque minus ea quae sunt extrinsecus adprehendet, quisque intellegere ea quae sibi sunt inserta non quierit. Sciendum tamen duplici nobis laboris intentione sudandum in expellendis uitiis quam in uirtutibus adquirendis. Et hoc non nostra capimus coniectura, sed illius sententia perdocemur qui solus opificii sui uires rationemque cognoscit. *Ecce, inquit, constitui te hodie super gentes et super regna, ut euellas, et destruas, et disperdas, et dissipes, et aedifices, et plantes*². In expulsione enim noxiarum rerum quattuor esse necessaria designauit, id est euellere, destruere, disperdere, dissipare, in perficiendis uero uirtutibus et his quae ad iustitiam pertinent adquirendis aedificare tantummodo atque plantare. Vnde liquido patet difficilius conuelli atque eradicari inolitas corporis atque animae passiones quam spiritalis extrui plantarumque uirtutes.

III. Haec igitur *πρακτική*, quae duobus ut dictum est subsistit modis, erga multas professiones studiumque diuiditur. Quidam enim summam intentionis suae erga heremi secreta et cordis constituunt puritatem, ut in praeteritis Heliam et Helisaeum nostrisque temporibus beatum Antonium aliosque eiusdem propositi sectatores familiarissime deo per silentium solitudinis cohaesisse cognoscimus. Quidam erga institutionem fratrum et peruiuilem coenobiorum curam omnem

2. Jer., 1, 10.

ment le second degré de cette discipline active, ou bien aux mystères des choses spirituelles et célestes, où consiste le degré plus sublime encore de la *théorie*, si l'on n'a pu comprendre la nature de ses vices, si l'on ne s'est point efforcé de les extirper? La logique le dit : Qui n'a pas su vaincre les difficultés moindres, ne doit pas songer à poursuivre plus haut; qui n'a pu concevoir ce qui lui est inné, saisira beaucoup moins encore ce qui lui est étranger.

Sachons-le pourtant, il nous coûtera deux fois plus de labeur et de peine pour expulser les vices que pour acquérir les vertus. Je ne parle point ici par conjecture personnelle. C'est une vérité qui nous est mise en tout son jour par le propre jugement de Celui qui seul connaît les forces et la condition de la créature qu'il a faite : « Voici, dit-il, que je t'ai établi aujourd'hui sur les nations et les royaumes, afin que tu arraches et que tu détruises, que tu perdes et que tu dissipes, que tu édifies et que tu plantes. » Pour ôter ce qui est mauvais, il a marqué quatre choses nécessaires, qui sont d'*arracher* et de *détruire*, de *perdre* et de *dissiper*; mais deux seulement, *édifier* et *planter*, pour se rendre parfait dans les vertus et acquérir tout ce qui regarde la justice. D'où il ressort évidemment qu'il est plus difficile d'arracher et déraciner les vices invétérés du corps et de l'âme, que d'édifier et planter les vertus spirituelles.

IV. J'ai dit que cette *πρακτική* consiste en deux points. Mais elle se divise en beaucoup de professions et manières de vivre.

Certains dirigent tous leurs efforts vers le secret du désert et la pureté du cœur. Tels, aux jours passés, Elie et Elisée; dans nos temps, le bienheureux Antoine, et les autres qui poursuivirent le même propos : dont nous savons qu'ils jouirent d'une très familière union avec Dieu, parmi les silences de la solitude.

Plusieurs ont voué leur sollicitude et leur zèle à instruire les frères et à conduire, en toute vigilance

studii sui sollicitudinem dederunt, ut nuper abbatem Iohannem, qui in uicinia ciuitatis cui nomen est Thmuis grandi coenobio praefuit, ac nonnullos eiusdem meriti uiros apostolicis etiam signis meminimus claruisse. Quosdam xenodochii et susceptionis pium delectat obsequium, per quod etiam in praeteritis Abraham patriarcham et Loth domino placuisse et nuper beatum Macarium singularis mansuetudinis ac patientiae uirum, qui xenodochio ita apud Alexandriam praefuit, ut nulli eorum qui solitudinis secreta sectati sunt inferior sit credendus. Quidam eligentes aegrotantium curam, alii intercessionem quae pro miseris atque obpressis inpenditur exsequentes aut doctrinae instantes aut elemosynam pauperibus largientes inter magnos ac summos uiros pro affectu suo ac pietate uiguerunt.

V. Quapropter hoc unicuique utile atque conueniens est, ut secundum propositum quod elegit siue gratiam quam accepit summo studio ac diligentia ad operis arrepti perfectionem peruenire festinet et aliorum quidem laudans admiransque uirtutes nequam a sua quam semel elegit professione discedat, sciens secundum apostolum unum quidem esse corpus ecclesiae, multa autem membra³, et habere eam *donationes secundum gratiam quae nobis data est differentes, siue prophetiam secundum rationem fidei, siue ministerium in ministerio, siue qui docet in doctrina, siue qui exhortatur in exhortatione, qui tribuit in*

3. Cf. Rom., 12, 4 sq.

des maisons de cénobites. Ainsi, naguère, l'abbé Jean, qui gouverna un grand monastère dans le voisinage de la cité de Thmuis, et quelques moines du même mérite, de qui nous avons mémoire qu'ils se sont même illustrés par des miracles renouvelés des apôtres.

D'autres se plaisent au service de charité qui se rend aux étrangers dans les hôpitaux. C'est par cette vertu de l'hospitalité qu'autrefois déjà le patriarche Abraham et Loth plurent au Seigneur, et récemment le bienheureux Macaire¹. Cet homme, d'une mansuétude et d'une patience singulières, dirigea un hospice à Alexandrie. Il le fit de telle manière, qu'on ne doit le regarder comme inférieur à aucun des amants de la solitude.

Ceux-ci ont préféré le soin des malades; ceux-là se sont entremis pour les misérables et les opprimés; les uns s'appliquèrent à l'enseignement; les autres, à distribuer des aumônes aux pauvres. Et tous ont brillé parmi les plus grands et les plus saints, pour leur affection et la tendresse de leur charité.

V. Mais il est utile et séant à chacun, selon l'état de vie qu'il a choisi ou la grâce qu'il a reçue, de se hâter en toute ardeur et diligence vers l'achèvement de l'œuvre entreprise. Il pourra bien louer et admirer les vertus des autres. Mais qu'il ne sorte point pour cela de la profession qu'il a lui-même une fois embrassée, sachant que, suivant l'Apôtre, le corps de l'Église est un, mais les membres plusieurs, et qu'elle a « des dons différents, selon la grâce qui nous a été donnée : soit de prophétie, pour l'exercer conformément à la règle de la foi; soit de ministère pour l'exercer dans les fonctions du ministère. Si quelqu'un a reçu le don d'enseigner, qu'il enseigne! d'exhorter, qu'il exhorte! Que celui qui donne, le fasse en simplicité; celui qui

1. Macaire l'hospitalier, distinct de Macaire l'Égyptien, qui fut le disciple de saint Antoine et dont il est parlé maintes fois dans les *Conférences*, distinct aussi de Macaire d'Alexandrie. Cf. PALLADE, *Histoire Lausiaque*, 6, 5; et DOM BUTLER, *The Lausiack History*, t. II, p. 194, n. 5.

*simplicitate, qui praeest in sollicitudine, qui misereatur in hilaritate*⁴. Nec enim ulla membra aliorum sibi membrorum possunt ministeria uindicare, quia nec oculi manuum nec nares aurium utuntur officio. Et ideo non omnes apostoli, non omnes prophetae, non omnes doctores, non omnes gratiam habent curationum, non omnes linguis loquuntur, non omnes interpretantur⁵.

VI. Solent enim hi qui necdum sunt in illa quam arripuerunt professione fundati, cum audierint quosdam in diuersis studiis ac uirtutibus praedicari, ita eorum laude succendi, ut imitari eorum protinus gestiant disciplinam : in quo inritos necessario inpendit conatus humana fragilitas. Impossibile namque est unum eundemque hominem simul uniuersis quas superius comprehendere fulgere uirtutibus. Quas si quis uoluerit pariter affectare, in id incidere eum necesse est, ut dum omnes sequitur nullam integre consequatur magisque ex hac inmutatione ac uarietate dispendium capiat quam profectum. Multis enim uis ad deum tenditur, et ideo unusquisque illam quam semel arripuit inreuocabili cursu sui intentione conficiat, ut sit in qualibet professione profectus.

VII. Absque illo namque dispendio, quo feriri monachum diximus qui mobilitate mentis ad studia cupit transire diuersa, etiam hinc periculum mortis incurritur, quod nonnumquam recte quaedam ab aliis gesta malo ab aliis praesumuntur exemplo et quae nonnullis bene cesserant perniciose ab aliis sentiuntur. Nam ut quiddam exempli gratia proferamus, uelut si

4. L. c., 6-8.

5. Cf. 1 Cor., 12, 28.

préside, en diligence; celui qui pratique la miséricorde, avec une aimable gaieté! »

Un membre ne peut revendiquer le ministère des autres. Ni les yeux ne font l'office des mains; ni le nez, des oreilles. Tous non plus ne sont pas apôtres, ni prophètes, ni docteurs; tous n'ont pas la grâce des guérisons, tous ne parlent pas en langues, tous n'interprètent pas.

VI. Le fait est coutumier à ceux qui ne sont pas encore bien affermis dans la profession qu'ils ont embrassée : entendent-ils célébrer tel et tel, qui vivent en des états différents du leur et pratiquent d'autres vertus, ils prennent feu à tant de gloire; et ils font voir une grande impatience d'imiter sur-le-champ leur conduite. Mais c'est trop demander à l'humaine fragilité. Les efforts dépensés en pareille rencontre, demeurent nécessairement vains. Il est impossible, en effet, qu'un seul et même homme brille à la fois dans toutes les vertus énumérées plus haut. A vouloir les poursuivre à la fois, voici ce qui arrive nécessairement : tandis que l'on court après toutes, on n'en atteint parfaitement aucune; et de ce changement et de cette inconstance, on a plus de dommage que de profit.

Bien des voies mènent à Dieu. Que chacun poursuive donc jusqu'au bout celle où il est une fois entré, et reste irrévocablement fidèle à sa direction première. Quelque profession qu'il ait choisie, il aura chance de s'y rendre parfait.

VII. Nous avons dit quel préjudice ne manque pas de frapper le moine à qui sa mobilité d'esprit souffle le désir de passer à des exercices différents du sien. Outre cela, il s'expose encore à un mortel danger, par cette raison que parfois ce que les uns font justement, les autres entreprennent à tort de l'imiter, et ce qui a réussi à plusieurs, d'autres éprouvent qu'il tourne à mal.

Pour donner un exemple, c'est comme si l'on vou-

quis illam uiri illius imitari uirtutem uelit, quam solet abba Iohannes non ad imitationis formulam, sed tantummodo pro admiratione proferre : nam quidam ueniens ad praedictum senem habitu saeculari, cum ei quasdam frugum suarum primitias detulisset, ferocissimo quendam daemone arreptum ibidem repperit. Qui cum abbatis Iohannis obtestationes ac praecepta despiciens testaretur numquam se ad illius imperium de corpore quod obsederat migraturum, huius aduentu perterritus cum reuerentissima nominis illius inclamatione discessit. Cuius tam euidentem gratiam senex non mediocriter admiratus eoque amplius obstupescens, quod eum habitu cerneret saeculari, coepit ab eo uitae ac professionis eius ordinem diligenter inquirere. Cumque ille saecularem se atque uxorio uinculo conligatum esse dixisset, beatus Iohannes excellentiam uirtutis eius et gratiae mente pertractans quae illi esset conuersatio adtentius explorabat. Ille se rusticum et cotidiano manuum opere uictum quaerere nec ullius boni esse se conscium testabatur, nisi quod numquam ante ad ruris opera mane exercenda procederet neque uespere domum reuenteretur, nisi in ecclesia pro cotidiana uitae commeatu largitori eius deo gratias rettulisset, neque se umquam de fructibus suis aliquid usurpasse, nisi prius deo primitias eorum ac decimas obtulisset, et numquam se boues suos per alienae messis transduxisse confinium, nisi eorum prius ora clausisset, ne uel parum damni per incuriam eius proximus sustineret. Et cum haec quoque abbati Iohanni necdum ad comparationem tantae gratiae, qua eum sibi praelatum esse cernebat, idonea uiderentur atque ab eo, quidnam esset illud quod tantae

lait imiter la vertu de cet homme que l'abbé Jean cite volontiers, mais seulement afin d'exciter l'admiration, non comme un modèle à suivre.

Quelqu'un lui vint un jour en habit de séculier, portant certaines prémices de ses récoltes. Il trouve là un possédé, que tourmentait un démon des plus cruels. Celui-ci, plein de mépris pour les ordres et les adjurations de l'abbé Jean, témoignait qu'il ne quitterait jamais, à son commandement, le corps dont il s'était emparé. Mais, saisi de frayeur à l'arrivée de notre homme, il cria son nom avec grande révérence, et s'enfuit.

Le vieillard admira fort une grâce si évidente. Sa stupeur s'augmentait encore du fait qu'il voyait le nouveau venu vêtu comme les séculiers. Il commence donc de s'enquérir soigneusement auprès de lui de son genre de vie et de sa profession.

« Je suis séculier, dit l'autre, et engagé dans les liens du mariage. »

Mais le bienheureux Jean, tout plein de la pensée d'une vertu et d'une grâce si excellentes, n'en mettait que plus d'ardeur à pénétrer le secret de sa vie.

L'homme déclara qu'il était de la campagne et demandait de quoi vivre au travail de ses mains. Du reste, il ne se connaissait aucune vertu, sinon qu'il ne manquait point le matin, avant de se rendre aux travaux des champs, et le soir, quand il revenait à la maison, d'entrer à l'église, pour rendre grâces à Dieu de lui donner le pain quotidien. Jamais non plus il n'avait rien pris sur ses récoltes, qu'il n'en eût d'abord offert à Dieu les prémices et la dîme; jamais il n'avait conduit ses bœufs le long des moissons d'autrui, sans prendre soin de les museler, de peur que le prochain ne souffrît quelque dommage par sa négligence, si minime qu'il fût.

En tout ceci, l'abbé Jean ne voyait rien encore qui fût en rapport avec la grâce éminente qui lui avait fait préférer ce villageois. Il poursuit son interrogatoire; il cherche à sonder la vertu cachée, capable de

gratiae meritis conferri posset, sciscitans scrutaretur, ille reuerentia tam sollicitae inquisitionis adstrictus uxorem se parentum ui imperioque compulsus, cum profiteri monachum uellet, ante duodecim annos accepisse confessus est, quam nemine etiam nunc conscio sororis loco a se uirginem custodiri. Quod factum cum audisset senex, tanta est admiratione permotus, ut coram ipso publice proclamaret non inmerito daemone qui se despexerat illius non tolerasse praesentiam, cuius ipse uirtutem non solum in iuuentutis ardore, sed ne nunc quidem sine discrimine castitatis auderet adpetere. Quod factum abbas Iohannes licet summa admiratione praetulerit, tamen neminem monachorum ut experiretur hortatus est, sciens multa recte ab aliis gesta magnam aliis imitantibus intulisse perniciem nec usurpari ab omnibus posse quod paucis dominus speciali munere contulisset.

VIII. Sed ad expositionem scientiae de qua sump- tum est sermonis exordium reuertamur. Itaque sicut superius diximus *πρακτική* erga multas professiones ac studia deriuatur, *θεωρητική* uero in duas diuiditur partes, id est in historicam interpretationem et intelligentiam spiritalem. Vnde etiam Salomon cum ecclesiae multiformem gratiam enumerasset, adiecit : *omnes enim qui apud eam sunt uestiti sunt dupliciter*⁶. Spiritalis autem scientiae genera sunt tria, tro-

6. Prov., 31, 21 (LXX).

soutenir la comparaison avec une grâce d'un prix si relevé.

Devant tant d'instances, une crainte respectueuse enchaîne le brave homme. Il avoue que, douze ans écoulés, son intention était de se faire moine. La contrainte exercée par ses parents, jointe à leur autorité, l'ayant déterminé à prendre femme, il a regardé celle-ci comme une sœur et respecté sa virginité, sans que personne ait encore jusqu'ici partagé son secret.

A cette nouvelle, le vieillard se sent ému d'une vive admiration. Devant le pauvre laboureur, il ne peut se retenir de proclamer publiquement son sentiment : ce n'est pas sans raison que le démon qui l'avait méprisé, n'a pu tolérer la présence d'un tel homme. Il n'essayerait pas, quant à lui, d'imiter sa vertu, sans craindre pour sa chasteté; et cela, non seulement dans le feu de la jeunesse, mais à l'âge qu'il a aujourd'hui.

Cependant que son admiration sans bornes portait aux nues ce trait de sainteté, l'abbé Jean se garda toutefois d'exhorter qui que ce fût parmi les moines à tenter l'expérience. Il savait que bien des choses, justes et raisonnables chez les uns, ont eu une fin lamentable pour les autres qui ont voulu les imiter, et que tous ne peuvent prétendre aux faveurs que le Seigneur accorde par privilège à quelques-uns.

VIII. Mais revenons à l'exposé de la science qui fut l'origine de cet entretien.

La *πρακτική*, nous l'avons dit plus haut, se partage en beaucoup de professions et d'états de vie. La *θεωρητική* se divise en deux parties, c'est-à-dire l'interprétation historique et l'intelligence spirituelle¹; et c'est ce qui fait dire à Salomon, après avoir détaillé la grâce multiforme de l'Eglise : « Tous ceux de sa maison ont double vêtement. » La science spirituelle, à son tour, comprend trois genres : la tropologie, l'al-

1. Cassien applique spécialement à la science de l'Écriture ce qu'il a à dire de la *théorie* ou contemplation.

pologia, allegoria, anagoge, de quibus in Prouerbiis ita dicitur : *tu autem describe tibi ea tripliciter super latitudinem cordis tui*⁷. Itaque historia praeteritarum ac uisibilium agnitionem complectitur rerum, quae ita ab apostolo replicatur : *scriptum est enim quia Abraham duos filios habuit, unum de ancilla et alterum de libera. Sed qui de ancilla, secundum carnem natus est : qui autem de libera, per repromissionem*⁸. Ad allegoriam autem pertinent quae sequuntur, quia ea quae in ueritate gesta sunt alterius sacramenti formam praefigurasse dicuntur. *Haec enim, inquit, sunt duo testamenta, unum quidem de monte Sina, in seruitutem generans, quod est Agar. Sina enim mons est in Arabia, qui comparatur huic quae nunc est Hierusalem et seruit cum filiis suis*⁹. Anagoge uero de spiritualibus mysteriis ad sublimiora quaedam et sacratiores caelorum secreta conscendens ab apostolo ita subicitur : *quae autem sursum est Hierusalem libera est, quae est mater nostra. Scriptum est enim : laetare sterilis quae non paris, erumpe et clama quae non parturis, quoniam multi filii desertae magis quam eius quae habet uirum*¹⁰. Tropologia est moralis explanatio ad emundationem uitae et instructionem pertinens actualem, uelut si haec eadem duo testamenta intellegamus *πρακτικήν* et theoreticam disciplinam, uel certe si Hierusalem aut Sion animam hominis uelimus accipere secundum illud : *lauda Hierusalem dominum : lauda deum tuum Sion*¹¹. Igitur praedictae quattuor figurae in unum ita, si uolumus, confluunt, ut una atque eadem Hierusalem quadrifarie possit intellegi : secundum historiam ciuitas Iudaeorum, secundum allegoriam ecclesia Christi, secundum anagogen ciuitas dei illa caelestis, *quae est mater omnium nostrum*¹², secundum tropologiam anima hominis, quae

7. Prov., 22, 20 (LXX).

8. Gal., 4, 22-23.

9. L. c., 24-25.

10. L. c., 26-27.

11. Ps. 147, 12.

12. Gal., 4, 26.

légorie et l'anagogie. C'est d'eux qu'il est dit dans les *Proverbes* : « Pour vous, écrivez ces choses en triples caractères sur la largeur de votre cœur. »

L'histoire a trait à la connaissance des événements passés et qui frappent les sens. L'Apôtre en donne un exemple, lorsqu'il dit : « Il est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un de la servante et l'autre de la femme libre. Mais celui de la servante naquit selon la chair; et celui de la femme libre, en vertu de la promesse. »

Ce qui suit, relève de l'allégorie, parce qu'il y est dit des choses réellement arrivées, qu'elles figuraient d'avance un autre mystère : « Ces deux femmes sont les deux Alliances : l'une, du mont Sina, enfantant dans la servitude; et c'est Agar. Car Sina est une montagne d'Arabie, qui symbolise la Jérusalem actuelle, laquelle est esclave avec ses enfants. »

L'anagogie s'élève, des mystères spirituels, à des secrets du ciel, plus sublimes et plus augustes. On la voit dans ce que l'Apôtre ajoute immédiatement : « Mais la Jérusalem d'en-haut est libre; et c'est elle qui est notre mère. Car il est écrit : Réjouis-toi, toi qui n'enfantais pas! Éclate en cris joyeux, toi qui ne connaissais pas les douleurs de l'enfantement! Les enfants de la délaissée sont plus nombreux que les enfants de celle qui avait l'époux. »

La tropologie est une explication morale qui regarde l'amendement de la vie et la formation ascétique : comme si, par ces deux Alliances, nous entendions la *πρακτικήν* et la science *théorique*; ou que nous voulions prendre Jérusalem ou Sion pour l'âme humaine, comme il nous est montré dans ces paroles : « Loue, Jérusalem, le Seigneur; loue ton Dieu, Sion. »

Les quatre figures se trouveront donc réunies, si nous le voulons, si bien que la même Jérusalem pourra revêtir quatre acceptions différentes : au sens historique, elle sera la cité des Juifs; au sens allégorique, l'Église du Christ; au sens anagogique, la cité céleste, « qui est notre mère à tous »; au sens tropo-

frequenter hoc nomine aut increpatur aut laudatur a domino. De his quattuor interpretationum generibus beatus apostolus ita dicit : *nunc autem fratres, si uenero ad uos linguis loquens, quid uobis prodero, nisi uobis loquar aut in reuelatione aut in scientia aut in prophetia aut in doctrina*¹³? Reuelatio namque ad allegoriam pertinet, per quam ea quae legit historica narratio spiritali sensu et expositione reserantur : ut uerbi gratia si illud aperire temptemus, quemadmodum *patres nostri omnes sub nube fuerint, et omnes in Moysi baptizati sint in nube et in mari, et quemadmodum omnes eandem spiritalem escam manducauerint et eundem spiritalem de consequenti petra biberint potum, petra autem erat Christus*¹⁴. Quae expositio praefigurationi corporis et sanguinis Christi quem cotidie sumimus comparata allegoriae continet rationem. Scientia uero, quae similiter ab apostolo memoratur, tropologia est, qua uniuersa quae ad discretionem pertinent actuaalem utrum utilia uel honesta sint prudenti examinatione discernimus : ut est illud, cum apud nosmet ipsos *iudicare praecipimur utrum deceat mulierem non uelao capite orare deum*¹⁵. Quae ratio ut dictum est moralem continet intellectum. Item prophetia, quam tertio apostolus intulit loco, anagogen sonat, per quam ad inuisibilia ac futura sermo transfertur, ut est illud : *nolumus autem ignorare uos, fratres, de dormientibus, ut non contristemini sicut et ceteri qui spem non habent. Si enim credimus quoniam Christus mortuus est et resurrexit, ita et deus eos qui dormierunt per Iesum adducet cum eo. Hoc enim uobis dicimus in uerbo domini, quoniam nos qui uiuimus in aduentu domini*

13. 1. Cor., 14, 6.

14. 1. Cor., 10, 1-4.

15. 1. Cor., 11, 13.

logique, l'âme humaine, que nous voyons souvent louer ou blâmer par le Seigneur sous ce nom.

Voici dans quels termes le bienheureux Apôtre parle de ces quatre genres d'interprétation : « Frères, quelle utilité vous apporterai-je, si je viens à vous parlant en langues, et que je ne vous parle point par révélation, ou par science, ou par prophétie, ou par doctrine? »

La *révélation* se rapporte à l'allégorie, qui manifeste, en expliquant selon le sens spirituel, les vérités cachées sous le récit historique. Ainsi, par exemple, si nous essayons de dévoiler « comment nos pères furent tous sous la nuée, et tous furent baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer », comment « tous mangèrent le même aliment spirituel, et burent le même breuvage spirituel du rocher qui les accompagnait, rocher qui était le Christ ». Cette explication, qui montre figurés d'avance le corps et le sang du Christ que nous recevons chaque jour, a raison d'allégorie.

La *science*, qui est aussi mentionnée par l'Apôtre, représente la tropologie. Celle-ci nous fait discerner selon la prudence l'utilité ou la bonté de toutes les choses qui relèvent du jugement pratique : comme lorsqu'il nous est ordonné de juger par devers nous « s'il convient qu'une femme prie Dieu, la tête non voilée ». Cette sorte d'interprétation renferme, nous l'avons dit, un sens moral.

La *prophétie*, que l'Apôtre nomme en troisième lieu, signifie l'anagogie, qui transporte le discours aux choses invisibles et futures, comme dans ce passage : « Nous ne voulons pas, frères, que vous soyez dans l'ignorance sur le sujet de ceux qui dorment, afin que vous ne vous contristiez pas, comme fait le reste des hommes, qui n'a point d'espérance. Si, en effet, nous croyons que Jésus est mort et qu'il est ressuscité, nous devons croire aussi que Dieu amènera avec Jésus ceux qui se sont endormis en lui. Aussi, nous vous déclarons sur la parole du Seigneur que nous, les vivants, réservés pour le temps de l'avène-

*non praeueniemus eos qui dormierunt in Christo, quoniam ipse dominus in iussu, in uoce archangeli et in tuba dei descendet de caelo, et mortui qui in Christo sunt resurgent primo*¹⁶. Qua exhortationis specie anagoges figura praefertur. Doctrina uero simplicem historicae expositionis ordinem pandit, in qua nullus occultior intellectus nisi qui uerbis resonat continetur, sicut est illud : *tradidi enim uobis in primis, quod et accepi, quoniam Christus mortuus est pro peccatis nostris secundum scripturas, et quia sepultus est, et quia surrexit tertia die, et quia uisus est Cephae*¹⁷, et : *misit deus filium suum, factum ex muliere, factum sub lege, ut eos qui sub lege erant redimeret*¹⁸, siue illud : *audi Israhel, dominus deus tuus dominus unus est*¹⁹.

VIII. Quapropter si uobis curae est ad spiritualis scientiae lumen non inanis iactantiae uitio, sed emundationis gratia peruenire, illius primum beatitudinis cupiditate flammamini de qua dictum est : *beati mundo corde, quoniam ipsi deum uidebunt*²⁰, ut etiam ad illam de qua angelus ad Danihelem ait peruenire possitis : *qui autem docti fuerint, fulgebunt sicut splendor firmamenti : et qui ad iustitiam erudiunt multos, quasi stellae in perpetuas aeternitates*²¹, et in alio propheta : *inluminare uobis lumen scientiae dum tempus est*²². Tenentes itaque illam quam habere uos sentio diligentiam lectionis omni studio festinate actualement, id est ethicam quam primum ad integrum comprehendere disciplinam. Absque hac namque illa quam diximus theoretica puritas non potest adpre-

ment du Seigneur, nous ne préviendrons pas ceux qui se sont endormis. Car le Seigneur lui-même, au signal donné, à la voix de l'archange, au son de la trompette divine, descendra du ciel, et ceux qui sont morts dans le Christ ressusciteront d'abord. » C'est la figure de l'anagogie qui paraît dans une exhortation de cette nature.

La *doctrine* dit l'ordre tout simple de l'exposé historique, laquelle ne renferme point de sens plus caché que celui qui sonne dans les mots. Ainsi, dans les textes qui suivent : « Je vous ai enseigné premièrement, comme je l'ai appris moi-même, que le Christ est mort pour nos péchés selon les Écritures, qu'il a été enseveli, qu'il est ressuscité le troisième jour et qu'il est apparu à Céphas »; et : « Dieu a envoyé son Fils, formé d'une femme, né sous la Loi, afin d'affranchir ceux qui étaient sous la Loi »; ou encore : « Écoute, Israël, le Seigneur ton Dieu est un Seigneur unique. »

IX. Que si vous avez conçu le souci de parvenir à la lumière de la science spirituelle, non par le vice de la vaine jactance, mais par une grâce de purification, enflammez-vous premièrement du désir de cette béatitude dont il est dit : « Heureux les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu », afin que vous puissiez atteindre aussi à celle dont l'ange parle à Daniel : « Ceux qui auront été savants, brilleront comme la splendeur du firmament, et ceux qui en instruisent beaucoup à pratiquer la justice, luiront comme les étoiles dans les éternités sans fin », et sur laquelle on lit encore chez un autre prophète : « Allumez en vous la lumière de la science, tandis qu'il en est temps. »

Je sens que vous avez le zèle de la lecture. Conservez-le; et de toute votre ardeur, hâtez-vous de posséder au plus tôt la plénitude de la science pratique, c'est-à-dire morale. Sans elle, la pureté de la contemplation, dont nous parlions naguère, demeure hors de nos prises. Ceux-là seulement qui sont devenus parfaits,

16. 1 Thess., 4, 12-15.
4-5. 19. Deut., 6, 4.

17. 1 Cor., 15, 3-5.

18. Gal., 4,

22. Os., 10, 12 (LXX).

20. Mt., 5, 8.

21. Dan., 12, 3.

hendi, quam hi tantum qui non aliorum docentum uerbis, sed propriorum actuum uirtute perfecti sunt post multa operum ac laborum stipendia iam quasi in praemio consequuntur. Non enim a meditatione legis intellegentiam, sed de fructu operis adquirentes cum psalmographo canunt : *a mandatis tuis intellexi*²³, et excoctis passionibus uniuersis fiducialiter dicunt : *psallam, et intellegam in uia immaculata*²⁴. Ille enim psallens intelleget quae canuntur, qui in uia immaculata gressus puri cordis innititur. Et idcirco si scientiae spiritalis sacrum in corde uestro uultis tabernaculum praeparare, ab omnium uos uitiorum contagione purgate et curis saeculi praesentis exuite. Impossibile namque est animam, quae mundanis uel tenuiter distentionibus occupatur, donum scientiae promereri uel generatricem spiritalium sensuum aut tenacem sacrarum fieri lectionum. Obseruate igitur in primis, et maxime tu, Iohannes, cui magis ad custodienda haec quae dicturus sum aetas adhuc adulescentior suffragatur, ne studium lectionis ac desiderii tui labor uana elatione cassetur, ut indicas summum ori tuo silentium. Hic est enim primus disciplinae actualis ingressus, ut omnium seniorum instituta atque sententias intento corde et quasi muto ore suscipias ac diligenter in pectore tuo condens ad perficienda ea potius quam ad docenda festines. Ex hoc enim cenodoxiae perniciose praesumptio, ex illo autem fructus spiritalis scientiae pullulabunt. Nihil itaque in conlatione seniorum proferre audeas, nisi quod interrogare te aut ignoratio nocitura aut ratio necessariae cogni-

23. Ps. 118, 104.

24. Ps. 100, 1-2.

non certes par l'effet de la parole de leurs maîtres, mais par la vertu de leurs propres actions, l'obtiennent, pour ainsi dire, en récompense, après l'avoir payée de bien des œuvres et des labeurs. Ce n'est pas dans la méditation de la loi qu'ils acquièrent l'intelligence, mais comme le fruit de leurs travaux. Ils chantent avec le psalmiste : « Par vos commandements m'est venue l'intelligence. » Ils s'écrient, pleins de confiance, après avoir éliminé toute passion : « Je chanterai des psaumes et j'aurai l'intelligence dans le chemin de l'innocence. » Car celui-là comprend, tandis qu'il psalmodie, les paroles qu'il chante, qui marche dans les voies de l'innocence avec un cœur pur.

Si donc vous voulez élever dans votre cœur le sacré tabernacle de la science spirituelle, purifiez-vous de la souillure de tous les vices, dépouillez les soucis du siècle présent. Il est impossible que l'âme occupée, même légèrement, des soins envahissants de ce monde, mérite le don de la science, ou soit féconde en intelligence spirituelle, ou retienne avec fermeté les saintes lectures qu'elle a faites.

Prenez garde avant tout — et vous particulièrement, Jean, que votre jeunesse engage plus encore à observer ce que je vais dire — de commander à votre bouche le plus complet silence, si vous ne voulez pas qu'un vain élèvement rende inutiles, et votre ardeur à la lecture, et vos labeurs pleins de désirs. C'est ici le premier pas dans la science pratique : recevoir les enseignements et les décisions de tous vos anciens d'une âme attentive, mais la bouche en quelque sorte muette; les déposer avec soin dans votre cœur, et vous empresser à les accomplir, plutôt qu'à faire le docteur. De ceci pullulent les prétentions funestes de la vaine gloire; de cela, les fruits de la science spirituelle.

Dans les conférences avec les anciens, ne prenez point la liberté de dire mot, si ce n'est pour demander ce qu'il vous serait nuisible d'ignorer ou ce qu'il vous est nécessaire de connaître. Il en est qui, tout

tionis inpulerit, ut quidam uanae gloriae amore distenti pro ostentatione doctrinae ea quae optime norunt interrogare se simulant. Impossibile enim est eum, qui proposito acquirendae laudis humanae studio lectionis insistit, donum uerae scientiae promereri. Nam qui hac passione deuinctus est, necesse est ut aliis quoque et maxime superbiae uitiis obligetur : et ita in actuali atque ethica congressione prostratus scientiam spiritalem quae ex ea nascitur minime consequetur. Esto ergo per omnia citus ad audiendum, tardus autem ad loquendum²⁵, ne cadat in te illud quod notatur a Salomone : *si uideris uirum uelocem in uerbis, scito quia spem habuit insipiens magis quam ille*²⁶, nec quemquam uerbis docere praesumas quod opere ante non feceris. Hunc enim nos ordinem tenere debere etiam exemplis suis dominus noster instituit, de quo ita dicitur : *quae coepit Iesus facere et docere*²⁷. Caue igitur ne ante actum prosiliens ad docendum in illorum numero deputeris, de quibus in euangelio dominus ad discipulos loquitur : *quae dicunt uobis seruate et facite, secundum opera uero eorum nolite facere : dicunt enim et non faciunt. Alligant autem onera grauia et inportabilia et inponunt ea super umeros hominum, ipsi autem digito suo nolunt ea mouere*²⁸. Si enim ille qui unum mandatum minimum soluens docuerit sic homines, minimus uocabitur in regno caelorum²⁹, qui multa et maiora neglegens docere praesumpserit consequens profecto est ut non iam minimus in regno caelorum, sed in gehennae supplicio maximus habeatur. Et ideo cauendum tibi est ne illorum ad docendum inciteris exemplis, qui peritiam disputandi ac sermonis affluentiam consecuti, quia

gonflés de l'amour de la vaine gloire, ne feignent d'interroger que pour faire ostentation d'une doctrine qu'ils connaissent fort bien. Mais il ne se peut pas que celui qui s'applique à la lecture dans le dessein d'acquérir la gloire humaine, mérite jamais le don de la vraie science. Esclave de cette passion, comment ne porterait-on pas également les chaînes des autres vices, et particulièrement de la superbe? Mais ainsi terrassé dans le combat de la science pratique et morale, il n'obtiendra point la science spirituelle, qui lui doit son origine.

Soyez donc en tout « prompt à écouter, lent à parler », de peur que la remarque de Salomon ne se vérifie à votre sujet : « Si tu vois un homme prompt en paroles, sache qu'il y a plus d'espérance dans l'insensé qu'en lui. » N'ayez point la présomption d'enseigner rien à personne, que vous ne l'ayez d'abord pratiqué vous-même. C'est l'ordre que Notre-Seigneur nous apprend à suivre par son exemple : « *Quae cepit Iesus facere et docere* », est-il dit de lui; « Il faisait, puis il enseignait. » Prenez garde, en vous précipitant à enseigner avant d'avoir pratiqué, d'être mis au nombre de ceux dont le Seigneur déclare à ses disciples, dans l'Évangile : « Observez et faites ce qu'ils disent, mais ne faites pas ce qu'ils font. Ils lient des fardeaux pesants et impossibles à porter, et les mettent sur les épaules des hommes; mais ils ne veulent pas les remuer du bout du doigt. » « Celui qui viole l'un des moindres commandements et se mêle d'enseigner les hommes, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux. » Mais alors, que sera-t-il fait de celui qui ose enseigner les préceptes nombreux et plus graves qu'il néglige? Ce n'est plus assez de dire qu'il est le dernier dans le royaume des cieux; il gagne la première place au supplice de la géhenne.

Gardez-vous donc de vous laisser entraîner à donner des leçons aux autres par l'exemple de quelques-uns. Ils ont acquis de l'habileté à discourir, une parole aisée qui semble couler de source; et parce qu'ils

25. Iac., 1, 19.
28. Mt., 23, 3-4.

26. Prov., 29, 20 (LXX)
29. Mt., 5, 19.

27. Act., 1, 1.

possunt ea quae uoluerint ornate copioseque disserere, scientiam spiritalem possidere creduntur ab his qui uim eius et qualitatem discernere non nouerunt. Aliud namque est facilitatem oris et nitorem habere sermonis et aliud uenas ac medullas caelestium intrare dictorum ac profunda et abscondita sacramenta purissimo cordis oculo contemplari, quod nullatenus humana doctrina nec eruditio saecularis, sed sola puritas mentis per inluminationem sancti spiritus possidebit.

X. Festinandum igitur tibi est, si ad ueram scripturarum uis scientiam peruenire, ut humilitatem cordis immobilem primitus consequaris, quae te non ad illam quae inflat³⁰, sed ad eam quae inluminat scientiam caritatis consummatione perducatur. Impossibile namque est inmundam mentem donum scientiae spiritualis adipisci. Et idcirco omni cautione deuita, ne tibi per studium lectionis non scientiae lumen nec illa perpetua quae per inluminacionem doctrinae promittitur gloria, sed instrumenta perditionis de adrogantiae uanitate nascantur. Deinde hoc tibi est omnimodis enitendum, ut expulsa omni sollicitudine et cogitatione terrena adsiduum te ac potius iugem sacrae praebeas lectioni, donec continua meditatio inbuat mentem tuam et quasi in similitudinem sui formet, arcam³¹, quodammodo ex ea faciens testamenti, habentem scilicet in se duas tabulas lapideas, id est duplicis instrumenti perpetuam firmitatem : urnam quoque auream, hoc est memoriam puram atque sinceram, quae reconditum in se manna perpetua tenaci-

30. Cf. 1 Cor., 8, 1.

31. Cf. Hebr., 9, 4-5.

savent disserter élégamment et avec abondance sur tout sujet qu'il leur plaît, ils passent pour posséder la science spirituelle aux yeux de ceux qui n'ont pas appris à en discerner le véritable caractère. Mais c'est tout autre chose, d'avoir quelque facilité de parole et de l'éclat dans le discours, ou d'entrer jusqu'au cœur et à la moelle des paroles célestes, et d'en contempler du regard très pur du cœur les mystères profonds et cachés. Ceci, la science humaine ne l'obtiendra pas, ni la culture du siècle, mais la seule pureté de l'âme, par l'illumination du Saint-Esprit.

X. Oui, si vous voulez parvenir à la science véritable des Écritures, hâtez-vous d'abord d'acquérir une humilité de cœur inébranlable. C'est elle qui vous conduira, non à la science qui enfle, mais à celle qui illumine, par la consommation de la charité. Il est impossible que l'âme qui n'est pas pure, obtienne le don de la science spirituelle.

Évitez donc avec le plus grand soin que votre zèle de la lecture, au lieu de vous procurer la lumière de la science, et la gloire sans fin promise à l'homme qu'illuminent les clartés de la doctrine, ne vous devienne une cause de perdition, par de vaines prétentions.

Puis, après avoir banni tous les soins et les pensées terrestres, efforcez-vous de toutes manières de vous appliquer assidûment, que dis-je ? constamment à la lecture sacrée, tant que cette méditation continuelle imprègne enfin votre âme, et la forme, pour ainsi dire, à son image. Elle en fera de quelque façon l'arche de l'alliance¹, renfermant en soi les deux tables de pierre, c'est-à-dire l'éternelle fermeté de l'un et l'autre Testament; — l'urne d'or, symbole d'une mémoire pure et sans tache, qui conserve à jamais le trésor

1. L'arche de l'alliance, cf. Hebr., 9, 4-5, renfermait les deux tables de la Loi, l'urne d'or avec la manne, et la verge d'Aaron. Elle était surmontée de deux chérubins, qui la couvraient de leurs ailes. Nesteros en fait ici une application mystique à l'âme tout imbue de la parole de Dieu.

tate conseruet, spiritualium scilicet sensuum et angelici illius panis perennem caelestemque dulcedinem : nec non etiam uirgam Aaron, id est summi uerique pontificis nostri Iesu Christi salutare uexillum, immortalis memoriae semper uiriditate frondescens. Haec namque est uirga quae posteaquam de Iesse radice³² succisa est uiuacius mortificata reuirescit. Haec autem omnia duobus Cherubin, id est historicae et spiritualis scientiae plenitudine protegentur. Cherubin enim interpretatur scientiae multitudo : quae propitiatorium dei, id est placiditatem pectoris tui iugiter protegent et a cunctis spiritualium nequitiarum incursibus obumbrabunt. Et ita mens tua non solum in arcam diuini testamenti, uerum etiam in regnum sacerdotale prouecta per indissolubilem puritatis affectum quodammodo absorta spiritualibus disciplinis illud inplebit pontificale mandatum, quod a legislatore ita praecipitur : *et de sanctis non egredietur, ne polluat sanctuarium dei*³³, id est cor suum, in quo iugiter habitaturum se dominus repromittit dicens : *inhabitabo in eis et inter illos ambulabo*³⁴. Quamobrem diligenter memoriae commendanda est et incessabiliter recensenda sacrarum series scripturarum. Haec etenim meditationis iugitas duplicem nobis conferet fructum : primum quod, dum in legendis ac parandis lectionibus occupatur mentis intentio, necesse est ut nullis noxiarum cogitationum laqueis captiuetur : deinde quod ea, quae creberrima repetitione percursa, dum memoriae tradere laboramus, intellegere id temporis obligata mente non quiuimus, postea ab omnium actuum ac uisionum inlecebris absoluti praecipueque

32. Cf. Is., 11, 1.

33. Lev., 21, 12.

34. 2 Cor., 6, 16.

caché de la manne, entendez l'éternelle et céleste douceur des sens spirituels et du pain des anges ; — la verge d'Aaron, c'est-à-dire l'étendard, signe du salut, de notre souverain et véritable pontife Jésus-Christ, toujours verdoyant dans un immortel souvenir : le Christ, en effet, est la verge qui, après avoir été coupée de la racine de Jessé, reverdit de sa mort, avec une vigueur nouvelle. Toutes ces choses sont couvertes par deux chérubins, c'est-à-dire la plénitude de la science historique et spirituelle. Car *chérubin* signifie *plénitude de science*. Ils couvrent sans cesse le propitiatoire de Dieu, c'est-à-dire la tranquillité de votre cœur, et la protègent de leur ombre, contre toutes les attaques des esprits malins.

Ainsi, votre âme, élevée jusqu'à devenir, non seulement l'arche du divin Testament, mais encore le royaume sacerdotal, absorbée en quelque sorte dans les connaissances spirituelles, par son inséparable amour de la pureté, accomplira le commandement fait au pontife par le Législateur : « Il ne sortira pas du sanctuaire, de peur qu'il ne profane le sanctuaire de Dieu », c'est-à-dire son cœur, où le Seigneur promet de faire sa constante demeure : « J'habiterai parmi eux, et je marcherai au milieu d'eux. »

C'est pourquoi nous devons avoir le zèle d'apprendre par cœur la suite des Écritures sacrées, et de les repasser sans cesse dans notre mémoire. Cette méditation continuelle nous procurera un double fruit. D'abord, tandis que l'attention est occupée à lire et étudier, les pensées mauvaises n'ont pas le moyen de rendre l'âme captive dans leurs filets. Puis, il se trouve qu'après avoir maintes fois parcouru certains passages, en travaillant à les apprendre de mémoire, nous n'avons pu, sur l'heure, les comprendre, parce que notre esprit manquait de la liberté nécessaire. Mais, lorsque ensuite, loin de l'enchantement des occupations diverses et des objets qui remplissent nos yeux, nous les repassons en silence, surtout pendant les nuits, ils nous apparaissent dans une plus grande

nocturna meditatione taciti reuoluentes clarius intuemur, ita ut occultissimorum sensuum, quos ne tenui quidem uigilantes opinatione percepimus, quiescentibus nobis et uelut soporis stupore demersis intelligentia reueletur.

XI. Crescente autem per hoc studium innouatione mentis nostrae etiam scripturarum facies incipiet innouari, et sacratoris intellegentiae pulchritudo quodammodo cum proficiente proficiet. Pro capacitate enim humanorum sensuum earum quoque species coaptatur et uel terrena carnalibus uel diuina spiritualibus adparebit, ita ut hi, quibus antea uidebatur crassis quibusdam nebulis inuoluta, nec subtilitatem eius deprehendere nec fulgorem ualeant sustinere. Sed ut hoc ipsum quod adstruere nitimur aliquo clarius pandatur exemplo, unum legis testimonium protulisse sufficiat, per quod etiam omnia praecepta caelestia secundum mensuram status nostri ad omne hominum genus probemus extendi. Scriptum est in lege : *non fornicaberis*³⁵. Hoc ab homine carnalium adhuc obscenitatum passionibus obligato secundum simplicem litterae sonum salubriter custoditur. Ab eo autem qui iam ab hac actione lutulenta et inpuro discessit affectu necesse est id ipsum spiritualiter obseruari, ut scilicet non solum a caerimoniis idolorum, sed etiam ab omni superstitione gentilium et auguriorum atque ominum omniumque signorum et dierum ac temporum obseruatione discedat, uel certe ne quorundam uerborum aut nominum coniecturis, quae sinceritatem fidei nostrae polluant, implicetur. Hac enim fornicatione etiam Hierusalem dicitur constuprata, quae fornicata est *in omni colle sublimi, et sub omni ligno frondoso*³⁶, et quam iterum dominus increpans per pro-

35. Ex., 20, 14.

36. Jer., 3, 6.

lumière. Il est ainsi des sens très cachés, dont nous n'avions pas le plus léger soupçon durant la veille; et c'est quand nous reposons, plongés, pour ainsi dire, dans la léthargie d'un lourd sommeil, que l'intelligence nous en est révélée.

XI. A mesure que, par cette étude, notre esprit se renouvelle, les Écritures commencent aussi à changer de face. Une compréhension plus mystérieuse nous en est donnée, dont la beauté grandit avec nos progrès. Elles s'accroissent, en effet, à la capacité de l'humaine intelligence, terrestres pour l'homme charnel, divines pour le spirituel; et tels qui les voyaient jadis comme enveloppées d'épais nuages, demeurent incapables d'en sonder la profondeur et d'en soutenir l'éclat.

Un exemple rendra plus manifeste la vérité que nous essayons d'établir. Qu'il me suffise de citer un seul témoignage de la Loi. Par lui, je vais prouver que tous les célestes préceptes, sans exception, s'étendent au genre humain dans son entier, mais à chacun selon l'état où il est parvenu.

Il est écrit dans la Loi : « Vous ne forniquerez point. »

L'homme encore prisonnier des vices honteux de la chair, gardera utilement ce précepte, en le prenant simplement au sens littéral.

Celui, au contraire, qui s'est dégagé de cette boue et de ces affections impures, doit l'observer spirituellement. C'est-à-dire qu'il se tiendra éloigné, non seulement des cérémonies idolâtres, mais de toute superstition païenne, des augures, des présages, de l'observation des signes, des jours et des temps; ou du moins qu'il ne s'engagera pas dans ces conjectures que l'on tire de certaines paroles ou de certains noms, et qui corrompent la simplicité de notre foi. Telle est la fornication dont il est dit que Jérusalem aussi s'est souillée, lorsqu'elle s'est déshonorée « sur toute colline élevée et sous tout arbre vert ». C'est de quoi le Sei-

phetam stent, inquit, et saluent te augures caeli, qui contemplabantur sidera, et subputabant menses, ut ex eis adnuntiarent uentura tibi³⁷. De qua fornicatione et alibi arguens eos dominus ait : *spiritus fornicationis decepit eos, et fornicati sunt a deo suo*³⁸. Quisque uero a gemina hac fornicatione discesserit, habebit tertiam quam deuitet, quae in legis et Iudaismi superstitionibus continetur. De quibus apostolus *dies, inquit, obseruatis et menses et tempora et annos*³⁹, et iterum : *ne tetigeris neque gustaueris neque contrectaueris*⁴⁰. Quae de superstitionibus legis dicta esse non dubium est, in quas si quis inciderit procul moechatus a Christo ab apostolo non meretur audire : *despondi enim uos uni uiro uirginem castam exhibere Christo*⁴¹, sed illud ad eum quod sequitur uoce eiusdem apostoli dirigitur : *timeo autem ne sicut serpens seduxit Euam astutia sua, ita corrumpantur sensus uestri a simplicitate, quae est in Christo Iesu*⁴². Quodsi inmunditiam huius quoque fornicationis effugerit, habebit quartam, quae haeretici dogmatis adulterio perpetratur. De qua idem beatus apostolus : *ego scio quia post discessionem meam intrabunt lupi graues in uos, non parcetes gregi, et ex uobis ipsis exsurgent uiri loquentes peruersa, ut abducant discipulos post se*⁴³. Hanc etiam qui potuerit declinare, caueat ne subtiliore peccato in fornicationis uitium conlabatur, quae scilicet in cogitationum peruagatione consistit, quia omnis cogitatio non solum turpis, sed etiam otiosa et a deo quantulumcumque discedens a perfecto uiro inmundissima fornicatio deputatur.

37. Is., 47, 13. 38. Os., 4, 12. 39. Gal., 4, 10. 40. Col., 2, 21. 41. 2 Cor., 11, 2. 42. L. c., 3. 43. Act., 20, 29-30.

gneur la reprend de nouveau par la bouche de son prophète : « Qu'ils viennent et qu'ils te sauvent, les augures du ciel qui contemplaient les astres et compaient les mois, afin de t'annoncer ce qui doit l'advenir! » Telle est aussi la faute dont il accuse ailleurs son peuple : « Un esprit de fornication les a égarés, et ils ont fornicé en se soustrayant à leur Dieu. »

Libéré de cette double impureté, en voici une troisième à éviter. Elle consiste dans les superstitions de la Loi et du Judaïsme, que l'Apôtre a en vue, lorsqu'il dit : « Vous observez les mois, les temps et les années; » et de nouveau : « On vous prescrit : Ne prends pas! Ne goûte pas! Ne touche pas! » Il n'est pas douteux, en effet, que ces paroles ne visent les superstitions de la Loi. Or, y tomber, c'est se rendre adultère à l'égard du Christ. Et l'on ne mérite plus d'entendre de l'Apôtre : « Je vous ai fiancés à un époux unique, pour vous présenter au Christ comme une vierge pure »; mais sa voix nous adresse ce reproche, qui suit immédiatement : « Je crains que, comme le serpent séduisit Ève par son astuce, vos pensées ne dégénèrent de la simplicité qui est dans le Christ Jésus. »

A-t-on su encore échapper à la souillure de cette fornication : il en est maintenant une quatrième; et c'est celle de l'adultère qui trahit sa foi, pour embrasser une doctrine hérétique. Le bienheureux Apôtre en parle dans ces termes : « Je sais qu'après mon départ, il s'introduira parmi vous des loups cruels qui n'épargneront pas le troupeau, et que même au milieu de vous il s'élèvera des hommes qui enseigneront des doctrines perverses, pour entraîner les disciples après eux. »

Si l'on a pu éviter cette faute également, que l'on prenne garde de tomber dans le vice de la fornication par un péché plus subtil, qui consiste dans la diuagation de l'esprit. Je ne dis pas seulement toute pensée honteuse, mais toute pensée inutile ou qui s'éloigne si peu que ce soit de Dieu, est, aux yeux du parfait, une très immonde fornication.

XII. Ad haec ego occulta primum conpunctione permotus ac deinde grauiter ingemescens : haec, inquam, omnia quae copiosissime digessisti maiora mihi intulerunt desperationis augmenta quam hactenus sustinebam : quippe cui praeter illas generales animae captiuitates, quibus non dubito infirmos quosque pulsari extrinsecus, speciale impedimentum salutis accedit per illam quam tenuiter uideor adtigisse notitiam litterarum, in qua me ita uel instantia paedagogi uel continuae lectionis macerauit intentio, ut nunc mens mea poeticis illis uelut infecta carminibus illas fabularum nugas historiasque bellorum, quibus a paruulo primus studiorum inbuta est rudimentis, orationis etiam tempore meditetur, psallentique uel pro peccatorum indulgentia supplicanti aut inpudens poematum memoria suggeratur aut quasi bellantium heroum ante oculos imago uersetur, taliumque me phantasmatum imaginatio semper inludens ita mentem meam ad supernos intuitus adspirare non patitur, ut cotidianis fletibus non possit expelli.

XIII. NESTEROS : De hac ipsa re, unde tibi purgationis maxima nascitur desperatio, citum satis atque efficax remedium poterit oboriri, si eandem diligentiam atque instantiam, quam te in illis saecularibus studiis habuisse dixisti, ad spiritalium scripturarum uolueris lectionem meditationemque transferre. Necessesse est enim mentem tuam tamdiu illis carminibus occupari, quamdiu sibi alia quae intra semet ipsam recolat simili studio et adsiduitate conquirat ac pro illis infructuosis atque terrenis spiritalia ac diuina parturiat. Quae cum profunde alteque conceperit atque in illis fuerit enutrita, uel expelli priores sensim pote-

XII. Cependant, un vif sentiment de componction me remuait intérieurement. Il se traduisit bientôt par de profonds soupirs : « Toutes les pensées, dis-je, que vous avez développées avec tant d'abondance, ajoutent encore au découragement que j'avais à soutenir. Outre les captivités de l'âme qui sont communes à tous, et les distractions qui battent du dehors les esprits encore faibles, je trouve un obstacle particulier à mon salut dans la médiocre connaissance que je parais avoir de la littérature. Zèle du pédagogue, ou application continuelle à la lecture, je m'en suis imprégné jusqu'au fond. Avec un esprit de la sorte infecté des œuvres des poètes, les fables frivoles, les histoires guerrières dont je fus imbu dès ma petite enfance et mes premiers débuts dans les études, m'occupent même à l'heure de la prière. Je psalmodie, ou j'implore le pardon de mes péchés; et voici que le souvenir effronté des poèmes jadis appris me traverse l'esprit, l'image des héros et de leurs combats semble flotter devant mes yeux. Tandis que ces fantômes se jouent de moi, mon âme n'est plus libre d'aspirer à la contemplation des choses célestes. Cependant, les larmes que je répands chaque jour ne réussissent pas à les chasser.

XIII. NESTEROS. — Du mal lui-même qui vous fait surtout désespérer de la pureté, peut sortir un prompt et efficace remède. Il suffit que vous apportiez à lire et méditer les Écritures spirituelles, la même diligence et le même zèle que vous dites avoir eus pour les études séculières.

Votre esprit sera nécessairement occupé de ces poèmes, aussi longtemps qu'il n'aura pas conquis, par une égale application et une assiduité toute pareille, d'autres objets qu'il repasse en lui-même, et qu'au lieu de ces pensées infructueuses et terrestres, il n'en enfantera point de spirituelles et de divines. Mais, s'il réussit à se pénétrer profondément de ces idées nouvelles, à en faire sa nourriture, les premières pourront être expulsées peu à peu ou tout à fait abo-

runt uel penitus aboleri. Vacare enim cunctis cogitationibus humana mens non potest, et ideo quamdiu spiritalibus studiis non fuerit occupata, necesse est eam illis quae pridem didicit implicari. Quamdiu enim non habuerit quo recurrat et indefessos exerceat motus, necesse est ut ad illa quibus ab infantia inbuta est conlabatur eaque semper reuoluat quae longo usu ac meditatione concepit. Vt ergo haec in te scientia spiritalis perpetua soliditate roboretur nec ea iam temporarie perfruaris sicut illi qui eam non suo studio, sed aliena relatione contingunt et uelut aërio ut ita dixerim odore percipiunt, sed ut sensibus tuis inuiscerata quodammodo et perspecta atque palpata condatur, illud omni obseruantia custodire te conuenit, ut etiamsi ea quae optime nosti forte audieris in conlatione proferri, non ex hoc quod tibi iam nota sint aspernanter fastidioseque suscipias, sed ea cordi tuo illa auiditate commendes, qua debent desiderabilia salutis uerba uel auribus nostris indesinenter infundi uel de nostro iugiter ore proferri. Quamuis enim adhibeatur sanctarum rerum crebra narratio, numquam tamen animae sitim uerae scientiae sustinenti satietas generabit horrorem, sed ea cotidie uelut noua ac desiderata suscipiens quanto frequentius hauserit, tanto auidius uel audiet uel loquetur et confirmationem potius perceptae scientiae ex eorum repetitione quam ullum ex frequenti capiet conlatione fastidium. Euidens namque est tepidae ac superbae mentis indicium, si uerborum salutarium medicinam quamuis studio nimiae adsiduitatis ingestam fastidiose neglegenterque suscipiat : *anima enim quae in satietate est fauis inclu-*

lies. L'esprit humain ne saurait demeurer vide de pensées. S'il ne s'occupe des choses de Dieu, il reste fatalement engagé dans ce qu'il a précédemment appris; tant qu'il n'a pas où revenir à tout moment et exercer son infatigable activité, une pente irrésistible l'entraîne vers les sujets dont il fut imbu dès la première enfance, et il roule incessamment les pensées qu'un long commerce et une méditation assidue lui ont donné de concevoir.

Afin donc que la science spirituelle prenne en vous force et consistance à jamais, et que vous n'en jouissiez plus seulement pour un temps, tels ceux qui ne la possèdent point par l'étude, et ne font qu'en ressentir quelque légère influence par le rapport des autres, ou en percevoir, si l'on peut ainsi parler, un vague parfum répandu dans l'air, mais qu'elle soit à demeure au-dedans de votre esprit, inviscérée, pour ainsi dire, en lui, pénétrée à fond par le regard et comme palpée, il convient d'observer en toute sollicitude le point que voici. Il arrivera par hasard que vous sachiez très bien ce que vous entendez en conférence. Ne prenez point prétexte de ce qu'il vous est connu, pour faire une moue dédaigneuse; mais confiez-le à votre occur avec cette avidité que nous devons toujours avoir, soit à prêter l'oreille aux désirables paroles du salut, soit à les préférer nous-mêmes. Si fréquemment, en effet, que les vérités saintes nous soient exposées, jamais une âme qui a soif de la vraie science n'en éprouvera de satiété ni d'aversion. Elles lui seront nouvelles chaque jour, chaque jour également désirées. Plus souvent elle s'en sera nourrie, plus elle se montrera avide de les entendre ou d'en parler. Leur répétition confirmera la connaissance qu'elle en a, loin que les conférences multipliées lui donnent un soupçon de dégoût. C'est l'indice évident d'une âme tiède et superbe, de recevoir avec ennui et indifférence le remède des paroles salutaires, quand même il y aurait de l'excès dans l'assiduité qu'on met à les lui faire entendre : « Celui qui est rassasié foule

dit, animae autem egenti etiam amara dulcia uidentur⁴⁴. Si itaque haec diligenter excepta et in recessu mentis condita atque indicta fuerint taciturnitate signata, postea ut uina quaedam suaue olentia et laetificantia cor hominis, cum sensuum canitie et patientiae fuerint uetustate decocta, cum magna sui fragrantia de uase tui pectoris proferentur et tamquam perennis fons de experientiae uenis et inriguis uirtutum meatibus redundabunt fluentaque continua uelut de quadam abyssu tui cordis effundent. Eueniet namque in te illud, quod in Prouerbiis ad illum dicitur qui haec opere consummauit : *bibe aquas de tuis uasis et de puteorum tuorum fonte. Supereffluant tibi aquae de tuo fonte, in tuas autem plateas pertranscant aquae tuae*⁴⁵, ac secundum Esaiam prophetam *eris quasi hortus inriguus, et sicut fons aquarum, cuius non deficient aquae. Et aedificabuntur in te deserta a saeculis : fundamenta generationis et generationis suscitabis : et uocaberis aedificator saepium, auertens semitas in quietem*⁴⁶. Illa enim tibi beatitudo proueniet quam idem propheta promittit : *et non faciet dominus auolare a te ultra doctorem tuum : et erunt oculi tui uidentes praeceptorem tuum. Et aures tuae audient uerbum post tergum monentis : haec uia, ambulate in ea neque ad dexteram neque ad sinistram*⁴⁷. Atque ita fiet ut non solum omnis directio ac meditatio cordis tui, uerum etiam cunctae euagationes atque discursus cogitationum tuarum sint tibi diuinae legis sancta et incessabilis ruminatio.

XIII. Impossible est autem haec sicut praefati sumus inexpertum quemquam uel agnoscere uel docere. Nam qui ne ad percipiendum quidem capax est, quo-

44. Prov., 27, 7 (LXX).

11-12.

45. Prov., 5, 15-16 (LXX).

46. Is., 58,

47. Is., 30, 20-21.

aux pieds le rayon de miel; mais à celui qui est dans le besoin, cela même qui est amer paraît doux. » Recueillies avec empressement, soigneusement déposées et étiquetées dans les retraites de l'âme, munies du cachet du silence, il en sera d'elles comme de vins au parfum suave, qui réjouissent le cœur de l'homme. Mûries par de longues réflexions et dans les lenteurs de la patience, vous les verserez du réceptacle de votre poitrine avec des flots de senteurs embaumées; telle une fontaine sans cesse jaillissante, elles surabonderont des conduits de l'expérience et des canaux inondants des vertus; elles sourdront de votre cœur, comme d'un abîme, en fleuves intarissables. Il arrivera de vous, en effet, ce qui est dit dans les *Proverbes* à l'homme pour qui toutes ces choses sont devenues des réalités : « Bois l'eau de tes citernes et de la source de tes puits. Que les eaux de ta source débordent, que tes eaux se répandent sur tes places! » Selon la parole du prophète Isaïe, « vous serez comme un jardin bien arrosé, comme une source d'eau qui jamais ne tarit. Les lieux déserts depuis des siècles seront pour vous bâtis; vous relèverez les fondements posés de génération en génération; et l'on dira de vous : c'est le réparateur des haies, le restaurateur de la sûreté des chemins. » La béatitude promise par le même prophète vous sera donnée en partage : « Le Seigneur ne fera plus s'éloigner de toi ton maître, et tes yeux verront ton précepteur. Tes oreilles entendront la voix de celui qui t'avertira, criant derrière toi : Voici le chemin; marchez-y; ne vous en détournez ni à droite ni à gauche. » Et, de la sorte, il se fera que non seulement toute la direction de votre cœur et son étude, mais les écarts mêmes de vos pensées et leur vagabondage incertain ne seront plus qu'une sainte et incessante méditation de la loi divine.

XIV. Mais, nous l'avons dit, il est impossible de connaître ou d'enseigner ces choses, à moins d'en avoir l'expérience. Celui qui n'est pas capable même

modo erit idoneus ad tradendum? De quibus tamen etiamsi aliquid docere praesumpserit, inefficax procul dubio et inutilis usque ad aures tantummodo audientium eius sermo perueniet, cor autem eorum penetrare non poterit inertia operum et infructuositate suae proditus uanitatis, quia non de thesauro bonae promittitur conscientiae, sed de inani praesumptione iactantiae. Impossibile namque est immundam animam, quantalibet desudauerit lectionis instantia, adipisci scientiam spiritalem. Nemo enim in uas faetidum atque corruptum unguentum aliquod nobile aut mel optimum aut pretiosi quicquam liquoris infundit. Facilius enim quamuis odoratissimum myrum semel horrendis inbuta factoribus testa contaminat quam ut aliquid ex eo suauitatis aut gratiae ipsa concipiat, quia multo citius munda corrumpuntur quam corrupta mundantur. Ita igitur et uas pectoris nostri, nisi prius fuerit ab omni faetidissima uitiorum contagione purgatum, non merebitur suscipere illud benedictionis unguentum de quo dicitur per prophetam : *sicut unguentum in capite, quod descendit in barbam Aaron, quod descendit in oram uestimenti eius*⁴⁸, nec illam scientiam spiritalem et eloquia scripturarum quae *dulciora sunt super mel et fauum*⁴⁹ inpolluta seruabit. *Quae enim participatio iustitiae cum iniquitate? aut quae societas luci cum tenebris? quae autem conuentio Christi ad Beliar*⁵⁰?

XV. GERMANUS : Definitio ista nequaquam uidetur nobis ueritate fulciri aut probabili ratione subnixa. Cum enim omnes qui fidem Christi aut nequaquam suscipiunt aut inopia dogmatum prauiitate corrumpunt inmundi cordis esse manifestum sit, quomodo multi Iudaeorum atque haereticorum uel etiam catholicorum, qui diuersis uitii inuoluuntur, perfectam scrip-

de les comprendre, comment le serait-il de les communiquer aux autres? Que s'il a cependant la présomption d'en parler, son discours restera sans aucun doute inefficace et vain. Il parviendra seulement aux oreilles des auditeurs, mais il ne pourra pénétrer jusqu'à leur cœur, triste fruit de la négligence des œuvres et d'une stérile vanité, parce qu'il ne sort pas du trésor d'une bonne conscience, mais tire son origine de la vaine présomption de la jactance.

Non, celui dont l'âme n'est point pure, ne saurait acquérir la science spirituelle, si assidu qu'il puisse être à la lecture. L'on ne confie point à un vase fétide et corrompu un parfum de qualité, un miel excellent, une liqueur précieuse. Le vase pénétré de senteurs repoussantes, infectera plus facilement le parfum le plus odorant, qu'il n'en recevra lui-même quelque suavité ou agrément; car ce qui est pur, se corrompt plus vite que ce qui est corrompu ne se purifie. Ainsi le vase de notre cœur. S'il n'est d'abord entièrement purifié de la contagion fétide des vices, il ne méritera pas de recevoir ce parfum de bénédiction dont parle le prophète : « Comme l'huile précieuse qui, répandue sur la tête, coule sur la barbe d'Aaron et descend sur le bord de son vêtement »; non plus qu'il ne gardera sans souillure la science spirituelle ou les paroles de l'Écriture, « qui sont plus douces que le miel et que le rayon rempli de miel ». « Car, quelle communication y a-t-il de la justice avec l'iniquité? Quelle société de la lumière avec les ténèbres? Quel accord entre le Christ et Bélial? »

XV. GERMAIN. — Votre assertion ne nous semble pas fondée sur la vérité ni appuyée de raisons plausibles. Tous ceux qui refusent la foi du Christ, ou la corrompent par des opinions mensongères et impies, manifestement n'ont pas le cœur pur. Comment donc se fait-il que tant de juifs, d'hérétiques ou même de catholiques, qui sont en proie à des vices divers, parviennent à une connaissance parfaite des Écritures et

48. Ps. 132, 2. 49. Ps. 18, 11. 50. 2 Cor., 6, 14-15.

turarum scientiam consecuti de spiritalis doctrinae magnitudine gloriantur, et e contra sanctorum uirorum innumera multitudo, quorum cor ab omni peccatorum contagione purgatum est, simplicis fidei pietate contenta profundioris scientiae ignorat arcana? Quemadmodum ergo stabit ista sententia, quae scientiam spiritali soli cordis tribuit puritati?

XVI. NESTEROS : Haud recte uirtutem definitionis explorat qui non omnia diligenter prolatae sententiae uerba perpendit. Praediximus namque huiusmodi homines disputandi tantum habere peritiam et elocutionis ornatum, ceterum scripturarum uenas et arcana spiritalium sensuum intrare non posse. Etenim uera scientia non nisi a ueris dei cultoribus possidetur, quam is ulique non habet populus cui dicitur : *audi popule stulte, qui non habes cor : qui habentes oculos non uidetis : et aures, et non auditis*⁵¹, et iterum : *quia tu scientiam reppulisti, et ego repellam te ne mihi sacerdotio fungaris*⁵². Cum enim in Christo omnes thesauri sapientiae et scientiae absconditi⁵³ esse dicantur, quomodo is, qui Christum inuenire contempsit aut inuentum sacrilego ore blasphemat aut certe catholicam fidem inmundis operibus polluit, ueram scientiam adsecutus esse credendus est? *Spiritus enim dei effugiet fictum, nec habitat in corpore subdito peccatis*⁵⁴. Non ergo alias ad scientiam spiritali nisi hoc ordine peruenitur, quem unus prophetarum eleganter expressit : *seminate uobis ad iustitiam, metite spem uitae, inluminare uobis lumen scientiae*⁵⁵. Primum ergo seminandum nobis est ad iustitiam, hoc est ut actualem perfectionem operibus iustitiae propagemus,

peuvent se glorifier d'une science spirituelle éminente; tandis que l'on voit une multitude incalculable de saints qui ont purifié leur cœur de toute souillure de péché, et dont néanmoins la religion, contente de la simplicité de la foi, ignore les secrets d'une science plus profonde? Et comment, après cela, votre opinion, qui attribue la science spirituelle à la seule pureté du cœur, pourra-t-elle tenir?

XVI. NESTEROS. — Ce n'est pas examiner comme il convient la portée d'une doctrine, que de ne pas prendre le soin de peser tous les termes qui l'expriment. Nous avons dit déjà que cette sorte de gens n'ont rien qu'une certaine habileté à parler, avec de l'agrément dans le discours; mais qu'ils sont incapables d'entrer au cœur de l'Écriture et dans le mystère des sens spirituels. La science véritable ne se trouve que chez ceux qui honorent vraiment Dieu. Ce peuple ne l'a certes point, à qui il est dit : « Écoute, peuple insensé, qui n'as point de cœur; vous qui avez des yeux et ne voyez point, des oreilles et n'entendez point; » et de nouveau : « Parce que tu as rejeté la science, je te rejetterai à mon tour, et ne souffrirai pas que tu remplisses les fonctions de mon sacerdoce. » Il est dit que « tous les trésors de la science sont cachés » dans le Christ. Dès lors, comment croire que celui qui dédaigne de trouver le Christ, ou, l'ayant trouvé, le blasphème d'une bouche sacrilège, ou bien déshonore la foi catholique par des œuvres d'impureté, ait atteint à la vraie science? » « L'Esprit de Dieu, en effet, hait l'astuce et n'habite point dans un corps esclave du péché. »

Nul autre moyen de parvenir à la science spirituelle, que de se conformer à l'ordre suivant, si heureusement exprimé par l'un des prophètes : « Semez pour vous en vue de la justice, moissonnez l'espérance de la vie, allumez en vous la lumière de la science. » Premièrement, il nous faut semer en vue de la justice, c'est-à-dire propager notre perfection ascétique par les

51. Jer., 5, 21. 52. Os., 4, 6. 53. Col., 2, 3. 54. Sap., 1, 5 et 4. 55. Os., 10, 12 (LXX).

deinde melenda nobis est spes uitae, id est uirtutum spiritalium fructus expulsionem carnalium congregandi : et ita inluminare nobis lumen scientiae poterimus. Quem ordinem etiam psalmographus teneri debere decernit dicens : *beati immaculati in uia : qui ambulant in lege domini. Beati, qui scrutantur testimonia eius*⁵⁶. Non enim prius dixit : *beati, qui scrutantur testimonia eius* et postea intulit : *beati immaculati in uia*, sed prius inquit : *beati immaculati in uia*, per hoc euidenter ostendens neminem recte posse ad perscrutanda dei testimonia peruenire, nisi prius per actualem conuersationem in uia Christi immaculatus incedat. Hi ergo quos dixistis non istam quam immundi habere non possunt, sed ψευδώνυμον, hoc est falsi nominis scientiam possident, de qua beatus apostolus, o, inquit, *Timothee, depositum custodi, deuitans profanas uocum nouitates et obpositiones falsi nominis scientiae*⁵⁷, quod in Graeco dicitur τὰς ἀντιθέσεις τῆς ψευδωνύμου γνώσεως. De istis ergo qui imaginem quandam scientiae uidentur acquirere, uel de his qui cum sacrorum uoluminum lectioni ac memoriae scripturarum diligenter insistant, carnalia tamen uitia non relinquunt, in Prouerbis eleganter exprimitur : *sicut inauris aurea in naribus suis, ita mulieri male moratae species*⁵⁸. Quid enim prodest quempiam ornamentum eloquiorum caelestium et illam pretiosissimam scripturarum speciem consequi, si eam lutulentis operibus uel sensibus inhaerendo quasi immundissimam terram subigendo confringat aut caenosis libidinum suarum polluat uolutabris? Fiet enim, ut id

œuvres de la justice; nous devons ensuite moissonner l'espérance de la vie, c'est-à-dire recueillir les fruits des vertus spirituelles, en expulsant les vices de la chair. Par cette méthode, nous pourrions allumer en nous la lumière de la science. Le Psalmiste aussi détermine que cet ordre doit être gardé : « Heureux, dit-il, ceux qui sont sans tache dans leur voie, qui marchent dans la loi du Seigneur. Heureux ceux qui scrutent ses témoignages. » Il n'a pas commencé par dire : « Heureux ceux qui scrutent ses témoignages », pour ajouter ensuite : « Heureux ceux qui sont sans tache dans leur voie. » Mais il dit en premier lieu : « Heureux ceux qui sont sans tache dans leur voie »; et par là, il montre évidemment que l'on ne peut parvenir à sonder le fond des divins témoignages, qu'en marchant d'abord sans tache dans la voie du Christ par la vie ascétique.

Les hommes dont vous parlez, ne possèdent donc pas la science qui ne peut échoir en partage au cœur impur, mais une autre, qui n'en mérite pas le nom, ψευδώνυμον, et de laquelle le bienheureux Apôtre dit : « O Timothée, garde le dépôt, en évitant les nouveautés profanes dans tes discours et tout ce qu'oppose une science qui n'en mérite pas le nom »; ce qui, en grec, se dit : τὰς ἀντιθέσεις τῆς ψευδωνύμου γνώσεως.

Sur ceux qui paraissent avoir quelque semblant de science, ou qui, tout en s'adonnant avec ardeur à lire les volumes sacrés et à les apprendre de mémoire, ne quittent point les vices de la chair, les *Prouverbes* ont cette expression fort heureuse : « Comme d'un anneau d'or au nez d'un pourceau, ainsi en va-t-il de la beauté dans une femme de mauvaise vie. » Car quel avantage pour l'homme de posséder les bijoux des célestes paroles et les beautés sans prix des Écritures, s'il s'enlise dans la boue par ses œuvres et ses pensées? Ne semble-t-il pas alors les fouiller, comme une terre immonde, de manière à les y mettre en pièces, et les souiller dans le borbier fangeux de ses passions impures? La

56. Ps. 118, 1-2.

57. 1 Tim., 6. 20.

58. Prov., 11, 22 (LXX).

quod recte utentibus decori esse consuevit non solum istos ornare non possit, uerum etiam maioris caeni conluuione sordescat. *Ex ore enim peccatoris non est pulchra laudatio*⁵⁹, cui dicitur per prophetam : *quare tu enarras iustificationes meas, et adsumis testamentum meum per os tuum*⁶⁰? De huiusmodi animabus, quae nequaquam stabiliter timorem domini possidentes (de quo dicitur : *timor domini disciplina et sapientia est*⁶¹) scripturarum acquirere sensum de iugi earum meditatione conantur, satis proprie in Prouerbiis memoratur : *ut quid fuerunt diuitiae insipienti? Possidere enim sapientiam excors non poterit*⁶². In tantum uero ad illa eruditione saeculari, quae carnalium uitiorum sorde polluitur, uera haec et spiritalis scientia submouetur, ut eam in nonnullis elinguis ac paene inlitteratis sciamus nonnumquam admirabiliter uiguisse. Quod in apostolis multisque etiam sanctis uiris euidentissime conprobatur, qui non inani foliorum dilatabantur luxuria, sed ueris spiritalis scientiae fructibus curuabantur : de quibus in Actibus apostolorum scriptum est : *uidentes autem Petri constantiam et Iohannis, et conperto quod homines essent sine litteris et idiotae, admirabantur*⁶³. Et idcirco si tibi curae est ad eius inmarcescibilem fragrantiam peruenire, cunctis primum conatibus elabora, ut a domino puritatem castitatis obtineas. Nullus enim in quo adhuc carnalium passionum et maxime fornicationis dominatur affectus spiritalem poterit scientiam possidere. *In corde enim bono requiescet sapientia*⁶⁴, et : *qui timet dominum, inueniet scientiam cum iustitia*⁶⁵. Hoc autem quo praediximus ordine ad spiritalem scientiam

science est parure à qui en use bien. Mais aux gens de cette sorte, non seulement elle ne saurait être un ornement; dans leur fange, qu'elle fait encore plus profonde, elle se couvre d'éclaboussures à son tour.

« La louange n'est point belle, qui vient de la bouche du pécheur. » Et Dieu lui dit par le prophète : « Pourquoi racontes-tu mes préceptes et as-tu mon alliance à la bouche? » On lit encore dans les *Proverbes* ce mot vraiment topique sur les âmes qui ne possèdent pas d'une façon stable la crainte du Seigneur — dont il est dit : « La crainte du Seigneur est science et sagesse » —, et qui s'efforcent néanmoins, par une méditation continuelle, de pénétrer le sens des Écritures : « Que sert à l'insensé d'avoir la richesse? L'homme sans intelligence ne pourra acheter la sagesse. »

La science vraie, la science spirituelle est bien éloignée de ce savoir profane que souille la boue des vices charnels : tellement, qu'on l'a vue parfois fleurir merveilleusement chez des hommes qui n'avaient aucun don de parole et à peu près illettrés. C'est ce que l'on constate avec la dernière évidence pour les apôtres et nombre de saints. Ils ne ressemblaient guère à ces arbres qu'une végétation luxuriante couvre de feuilles inutiles; mais ils ployaient sous les fruits véritables de la science spirituelle; et d'eux il est écrit dans les *Actes des apôtres* : « Lorsqu'ils virent la constance de Pierre et de Jean, et qu'ils surent que c'étaient des hommes sans lettres et de petite condition, ils furent dans l'étonnement. »

Si donc vous avez à cœur de respirer son incorruptible parfum, travaillez d'abord de toutes vos forces à obtenir du Seigneur la pureté de la chasteté; car personne ne possède la science spirituelle, tant qu'il se laisse dominer par les désirs des passions charnelles, et surtout de la fornication : « C'est dans le cœur qui est bon que la sagesse habite », et « celui qui craint le Seigneur trouvera la science avec la justice ».

Le bienheureux Apôtre aussi nous enseigne, pour

59. Sir., 15, 9. 60. Ps. 49, 16. 61. Prov., 15, 33 (LXX).
62. Prov., 17, 16 (LXX). 63. Act., 4, 13. 64. Prov., 14, 33.
65. Sir., 32, 20.

perueniri etiam beatus apostolus docet. Nam cum uniuersarum uirtutum suarum non solum catalogum texere, uerum etiam ordinem earum uellet exponere, ut quae quam sequeretur uel quae quam parturiret exprimeret, post aliquanta intulit dicens : *in uigiliis, in ieiuniis, in castitate, in scientia, in longanimitate, in suauitate, in spiritu sancto, in caritate non ficta*⁶⁶. Qua coniugatione uirtutum euidentissime nos uoluit erudire de uigiliis atque ieiuniis ad castitatem, de castitate ad scientiam, de scientia ad longanimitatem, de longanimitate ad suauitatem, de suauitate ad spiritum sanctum, de spiritu sancto ad caritatis non fictae praemia perueniri. Cum igitur hac disciplina atque hoc ordine tu quoque peruenieris ad scientiam spiritalem, habebis procul dubio sicut diximus non sterilem nec inertem, sed uiuidam fructuosamque doctrinam, semenque salutaris uerbi, quod a te fuerit audientium cordibus commendatum, subsequens spiritus sancti, imber largissimus fecundabit ac secundum id quod propheta pollicitus est *dabitur pluuia semini tuo, ubicumque seminaueris in terra : et panis frugum terrae tuae erit tibi uberrimus, et pinguis*⁶⁷.

XVII. Caue etiam ne haec quae non tam lectione quam experientiae sudore didiceris, cum te aetas maturior prouerit ad docendum, uanae gloriae amore seductus inmundis hominibus passim ingeras illudque quod sapientissimus Salomon interdixit incurras : *noli adplicare inpiam ad pascua iusti, neque seducaris saturitate uentris*⁶⁸. *Non enim expediunt stulto deliciae*⁶⁹, *nec opus est sapientia ubi deest sensus. Magis enim ducitur insipientia*⁷⁰, *quia seruus durus non emendabitur uerbis : si enim et intellexerit, non oboe-*

66. 2 Cor., 6, 5-6. 67. Is., 30, 23. 68. Prov., 24, 15 (LXX).

69. Prov., 19, 10 (LXX). 70. Prov., 18, 2 (LXX).

parvenir à la science, l'ordre que nous avons dit. Voulant un jour dresser la liste complète de ses vertus, et tout à la fois en expliquer la suite, c'est-à-dire marquer l'origine et la descendance de chacune d'elles, il ajoute après quelques mots : « Dans les veilles et les jeûnes, par la chasteté, par la science, par la longanimité, par la bonté, par l'Esprit-Saint, par une charité sincère. » Cette manière de rattacher l'une à l'autre les vertus, prétend évidemment nous apprendre que l'on va des veilles et des jeûnes à la chasteté, de la chasteté à la science, de la science à la longanimité, de la longanimité à la bonté, de la bonté à l'Esprit-Saint, de l'Esprit-Saint à la récompense d'une charité sincère.

Lorsque, dociles à cette discipline et fidèles à suivre cet ordre, vous serez parvenus, vous aussi, à la science spirituelle, votre doctrine, je vous le certifie, ne sera pas stérile et vaine, mais pleine de vie et fertile en fruits. Vous confierez la semence de la parole du salut au cœur de vos auditeurs, et la rosée très abondante de l'Esprit-Saint viendra aussitôt la féconder. Selon la promesse du prophète, « la pluie sera donnée à votre semence, partout où vous aurez semé dans la terre; et le pain que vous donneront les fruits de la terre, sera abondant et substantiel ».

XVII. Il viendra donc un jour où, moins par la lecture que par une laborieuse expérience, vous posséderez la doctrine; et votre âge plus avancé vous mettra en situation d'enseigner les autres. Gardez-vous alors, vous laissant séduire par l'amour de la vaine gloire, de prodiguer au hasard votre savoir à des âmes qui ne seraient point pures. Vous tomberiez dans le travers que proscriit le sage Salomon : « Ne conduis pas l'impie dans les pâturages du juste, et ne te laisse pas séduire par la satiété. »

C'est que « les délices ne profitent pas à l'insensé, et il n'est pas besoin de sagesse où l'intelligence fait défaut : on y prise davantage la folie ». En effet, « le serviteur obstiné ne s'amende pas par des paroles;

diet⁷¹. Et : *in aures imprudentis noli quicquam dicere, ne forte inrideat sapientes sermones tuos*⁷². Et : *ne dederitis sanctum canibus, neque miseritis margaritas uestras ante porcos, ne forte conculcent eas pedibus suis et conuersi disrumpant uos*⁷³. Oportet itaque ut huiusmodi hominibus spiritalium sensuum contegens sacramenta efficaciter canas : *in corde meo abscondi eloquia tua : ut non peccem tibi*⁷⁴. Sed dices forsitan : et quibus diuinarum scripturarum dispensanda sunt sacramenta ? Docet le sapientissimus Salomon : *date, inquit, ebrietatem his qui in tristitia sunt, et uinum bibere his qui in doloribus sunt, ut obliuiscantur paupertatis, et dolorum suorum non meminerint amplius*⁷⁵, id est his qui pro paenitudine actuum pristinorum maerore atque tristitia deprimuntur, spiritalis scientiae iucunditatem uelut uinum, quod laetificat cor hominis⁷⁶, affluenter infundite eosque salutaris uerbi crapula refouete, ne forte iugitate maeroris ac letali desperatione demersi abundantiore tristitia absorbentur qui eiusmodi sunt⁷⁷. De illis uero qui in tepore ac negligentia constituti nullo cordis sui dolore mordentur ita dicitur : *nam qui suauis et sine dolore est, in egestate erit*⁷⁸. Quanta potes igitur cautione deuita, ne uanae gloriae amore distentus illius quem propheta conlaudat particeps esse non possis, *qui pecuniam suam non dedit ad usuram*⁷⁹. Omnis enim qui eloquia dei (de quibus dicitur : *eloquia domini, eloquia casta : argentum igne examinatum, probatum terrae purgatum septuplum*⁸⁰) humanae laudis amore dispensat, pecuniam suam erogat ad usuram, non

même s'il comprend, il n'obéira pas ». Il est écrit de même : « Ne dis rien à l'oreille de l'insensé, de peur qu'il ne tourne en dérision la sagesse de tes discours » ; et : « Ne donnez pas ce qui est saint aux chiens ; ne jetez pas vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds et que, se tournant contre vous, ils ne vous déchirent. »

Ainsi, il vous faut cacher aux hommes de cette sorte les mystères des sens spirituels, de manière que vous puissiez chanter en toute vérité : « J'ai tenu vos paroles cachées dans mon cœur, afin de ne pas pécher contre vous. »

Vous me direz peut-être : « A qui donc dispenser les secrets des divines Écritures ? » Le très sage Salomon vous l'apprend : « Versez l'ivresse à ceux qui sont dans la tristesse, et donnez à boire du vin à ceux qui sont dans la douleur, afin qu'ils oublient leur misère et qu'ils ne se souviennent plus dorénavant de leurs souffrances. » C'est-à-dire : à ceux que le regret de leur première vie abat sous le chagrin et la tristesse, versez abondamment la joie de la science spirituelle, comme « un vin qui réjouit le cœur de l'homme » ; réchauffez-les, en les enivrant de la parole du salut, de peur que, se laissant submerger par la continuité de leur chagrin et un mortel désespoir, « ils ne soient absorbés dans une excessive tristesse ». Mais pour ceux qui vivent dans la tiédeur et la négligence, sans éprouver dans leur cœur le plus léger remords, voici comme il en est parlé : « Celui qui vit dans les douceurs et sans souffrance, sera dans le dénuement. »

Évitez donc de toute votre puissance de vous faire prendre à l'amour de la vaine gloire, de peur que vous ne puissiez avoir de part avec celui que le prophète loue de ce qu' « il n'a point prêté son argent à intérêt ». Il est dit, en effet, que « les paroles du Seigneur sont des paroles chastes, un argent éprouvé par le feu, purifié au creuset, raffiné sept fois. » Quiconque les dispense par amour de la gloire humaine, donne son argent à intérêt. Mais, ce faisant, non seulement il ne

71. Prov., 29, 19 (LXX).
7. 6. 74. Ps. 118, 11.
15. 77. 2 Cor., 2, 7.
5. 80. Ps. 11, 7.

72. Prov., 23, 9 (LXX).
75. Prov., 31, 6-7 (LXX).
78. Prov., 14, 23 (LXX).

73. Mt.,
76. Ps. 103,
79. Ps. 14,

solum nullam pro hoc laudem, sed etiam supplicia meriturus. Ob hoc enim pecuniam domini maluit profligare, ut ex ea temporalem consequeretur ipse mercedem, non ut dominus, sicut scriptum est, *ueniens reciperet quod suum est cum usura*⁸¹.

XVIII. Duabus autem ex causis inefficacem spirituum rerum constat esse doctrinam. Nam aut ille qui docet inexperta commendans uano uerborum sono instruere nititur auditorem, aut certe nequam ac uitii refertus auditor salutarem spiritalis uiri sanctamque doctrinam obdurato corde non recipit : de quibus dicitur per prophetam : *excaecatam est enim cor populi huius, et auribus grauiter audierunt : et oculos suos concluderunt : ne quando uideant oculis suis, et auribus suis audiant, et corde intellegant, et conuertantur, et sanem illos*⁸².

XVIII. Nonnumquam tamen dispensatoris nostri dei, qui omnes homines uult saluos fieri et ad agnitionem ueritatis uenire⁸³, munifica liberalitate conceditur, ut is qui dignum se euangelicae praedicationi inreprehensibili conuersatione non praebuit pro salute multorum spiritalis doctrinae gratiam consequatur. Quibus autem modis etiam charismata curationum ad expellendos daemones a domino concedantur, consequens est ut simili disputatione pandamus, quam consergentes ad refectionem in uesperam reseruemus, quia efficacius semper corde concipitur, quidquid sensim et absque nimio labore corporis intimatur.

81. Mt., 25, 27.

82. Is., 6, 10 (LXX).

83. 1 Tim., 2, 4.

mériter pas de louanges, mais il gagnera des supplices. Car il a préféré dissiper l'argent de son maître, pour en retirer lui-même un avantage temporel; plutôt que de le placer de manière que le Seigneur, comme il est écrit, « à son retour, retirât avec un intérêt ce qui lui appartient ».

XVIII. Il est constant que deux causes rendent inefficace la doctrine spirituelle. Ou bien celui qui enseigne n'a pas expérimenté ce qu'il dit; et tous ses efforts pour instruire l'auditeur ne sont qu'un vain bruit de paroles. Ou bien c'est l'auditeur qui est mauvais et rempli de vices; et son cœur endurci demeure fermé à la salutaire et sainte doctrine de l'homme spirituel. De ceux qui lui ressemblent, Dieu dit par le prophète : « Le cœur de ce peuple a été aveuglé, et il est devenu dur d'oreille, et il s'est bouché les yeux, de peur qu'ils ne voient de leurs yeux et n'entendent de leurs oreilles, et que leur cœur ne comprenne, et qu'ils ne se convertissent, et que je ne les guérisse. »

XIX. Cependant, la Providence de notre Dieu, qui « veut que tous les hommes soient sauvés et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité », permet quelquefois, dans sa libéralité magnifique, que celui qui ne s'était pas rendu digne de prêcher l'Évangile par une vie irrépréhensible, obtienne néanmoins la grâce de la science spirituelle pour le salut de beaucoup.

Ceci nous conduit à expliquer, dans un pareil entretien, les diverses manières dont le Seigneur accorde le charisme des guérisons, pour expulser les démons. Mais il est temps de nous lever et d'aller prendre notre repas. Nous réserverons pour ce soir l'examen de cette question. L'intelligence saisit toujours mieux ce qu'on lui présente peu à peu et sans fatigue excessive pour le corps.

CONLATIO ABBATIS NESTEROTIS SECUNDA
De charismatibus diuinis

CAPITVLA

- I. Disputatio abbatis Nesterotis de tripertita charismatum ratione.
- II. In quo quis sanctos uiros debeat admirari.
- III. De suscitato mortuo ab abbate Macario.
- IIII. De miraculo quod abbas Abraham in mulieris fecit uberibus.
- V. De claudi cuiusdam curatione quam idem est operatus.
- VI. Quod meritum uniuscuiusque non ex signis debeat aestimari.
- VII. Quod charismatum uirtus non in mirabilibus, sed in humilitate consistat.
- VIII. Quod mirabilius sit de semet ipso uitia quam de altero daemones extrusisse.
- IIIIII. Quantum praeceat uitae probitas opera signorum.
- X. Reuelatio de perfectae castitatis experimento.

I. Post synaxin uespertinam ad repromissam narrationem intenti psithiis pariter ex more consedimus :

SECONDE CONFÉRENCE DE L'ABBÉ NESTEROS
Des charismes diuins

TABLE DES CHAPITRES

- I. Nesteros explique que les miracles se font par trois manières différentes.
- II. En quoi l'on doit admirer les saints.
- III. D'un mort ressuscité par l'abbé Macaire.
- IV. Du miracle que fit l'abbé Abraham sur le sein d'une femme.
- V. De la guérison d'un boiteux opérée par le même abbé.
- VI. L'on ne doit pas estimer les mérites d'un homme d'après les miracles qu'il fait.
- VII. La vertu, pour ceux qui ont des charismes, ne consiste pas à opérer des merveilles, mais dans l'humilité.
- VIII. Il est plus admirable d'expulser les vices de soi-même que les démons du corps d'autrui.
- IX. Combien une vie vertueuse l'emporte sur les œuvres miraculeuses.
- X. Révélation sur l'épreuve de la chasteté parfaite.

I. Après la synaxe du soir, nous nous assimes tous deux sur des nattes, comme c'est la coutume aux moines, l'esprit tendu vers la conférence promise.

cumque silentium aliquantisper pro senis reuerentia praeberemus, taciturnitatem uerecundiae nostrae tali praeuenit eloquio. Usque ad spiritalium rationem charismatum proferendam praecedens disputationis ordo peruenerat, quam tripertitam esse maiorum traditione percepimus. Prima siquidem curationis causa est, cum pro merito sanctitatis electos quosque ac iustos uiros signorum gratia comitatur, sicut apostolos multosque sanctorum signa ac prodigia secundum auctoritatem domini fecisse manifestum est ita dicentis : *infirmos curate, mortuos suscite, leprosos munde, daemones eicite : gratias acceptistis, gratis date*¹. Secunda, cum ob aedificationem ecclesiae uel eorum qui infirmos suos ingerunt uel eorum qui curandi sunt fidem sanitatum uirtus etiam a peccatoribus indignisque procedit. De quibus saluator in euangelio *multi, inquit, dicent mihi in illa die : domine domine, nonne in tuo nomine prophetauimus, et in tuo nomine daemonia eiecimus, et in tuo nomine uirtutes multas fecimus? et tunc confitebor illis quia nunquam noui uos : discedite a me, operarii iniquitatis*². Et e contrario si offerentum uel infirmorum desit fides, etiam illos quibus curationum dona conlata sunt non sinit sanitatum exerceri uirtutem. De qua re Lucas euangelista *et non poterat, inquit, Iesus facere inter eos uirtutes propter incredulitatem eorum*³ : unde idem dominus *multi, inquit, leprosi erant in Israhel*

1. Mt., 10, 8.

2. Mt., 7, 22-23.

3. Marc., 6, 5-6.

Et d'abord, par déférence pour le vieillard, nous gardâmes quelque temps le silence. Mais lui prit les devants, et rompit, par le discours suivant, notre muette et respectueuse attente.

Le cours du précédent entretien nous avait conduits jusqu'à produire au jour la nature des charismes spirituels?

La tradition des anciens nous apprend qu'elle revêt une triple forme.

La première cause du don de guérison est le mérite de la sainteté : la grâce des miracles accompagne tous les élus et les justes. Il est bien manifeste, par exemple, que les apôtres et une multitude de saints ont accompli des signes et des prodiges, selon le commandement que le Seigneur leur en avait fait : « Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons; gratuitement vous avez reçu, donnez gratuitement. »

Voici la seconde : pour l'édification de l'Église, ou pour récompenser la foi, soit de ceux qui offrent leurs malades, soit des malades eux-mêmes, la vertu de guérir procède même des pécheurs et des indignes. C'est d'eux que le Sauveur dit dans l'Évangile : « Beaucoup me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous point prophétisé en votre nom? n'avons-nous pas, en votre nom, chassé les démons? et en votre nom, n'avons-nous pas fait quantité de miracles? Alors, je leur dirai hautement : Retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité. » Au contraire, le manque de foi chez les malades ou ceux qui les présentent, ne permet pas à ceux-là mêmes qui ont reçu le don de guérison, d'exercer leur pouvoir. L'évangéliste saint Luc dit sur ce sujet : « Jésus ne put faire de miracle parmi eux, à cause de leur incrédulité¹. » Et c'est à cette occasion que le même Seigneur déclare : « Il y avait beaucoup de lépreux en Israël, aux jours du prophète Éli-

1. Ce texte n'est pas de saint Luc, mais de saint Marc, 6, 5-6. Cependant, il convient parfaitement à l'épisode du séjour de Jésus à Nazareth, que l'auteur a certainement en vue, et auquel appartient le texte suivant de saint Luc.

*sub Helisaeo propheta, et nemo eorum mundatus est nisi Neman Syrus*⁴. Tertius curationum modus etiam conludio daemonum ac fatione simulatur, ut, dum homo manifestis criminibus obligatus propter admirationem signorum sanctus ac dei famulus creditur, etiam uitiorum eius aemulatio suadeatur et per hoc obrectationis aditu reserato etiam religionis sanctitas infametur, uel certe ut is qui curationum dona habere se credit per superbiam cordis elatus grauius elidatur. Inde est quod inuocantes eorum nomina, quos nulla merita sanctitatis nec ullos spiritales fructus habere cognoscunt, uri se eorum meritis ac de obsessis simulant corporibus effugari. De quibus in Deuteronomio *si surrexerit, inquit, in medio tui prophetae, aut qui somnium uidisse se dicat, et praedixerit signum atque portentum, et euenierit quod locutus est, et dixerit tibi : eamus, et sequamur deos alienos quos ignoras, et seruiamus eis : non audies uerba prophetae illius aut somniatoris : quia temptat uos dominus deus uester, ut palam fiat utrum diligatis eum an non, in toto corde, et in tota anima uestra*⁵ : et in euangelio *exurgent, inquit, pseudochristi et pseudoprophetae, et dabunt signa magna et prodigia, ita ut in errorem inducantur etiam, si fieri potest, electi*⁶.

II. Quapropter numquam debemus eos qui haec adfectant in his uirtutibus admirari, sed potius intueri utrum uitiorum omnium expulsionem et morum emendationem perfecti sint, quod utique non pro alterius fide aut diuersitate causarum, sed pro uniuscuiusque studio dei gratia dispensante conceditur. Haec namque est

4. Luc., 4, 27.

5. Deut., 13, 1-3.

6. Mt., 24, 24.

sée; et pourtant, aucun d'eux ne fut guéri, mais le seul Syrien, Naaman. »

La troisième sorte de guérison est un jeu et une ruse de l'hypocrisie des démons. Un homme est engagé dans des crimes manifestes, mais on admire ses miracles, et on le croit serviteur de Dieu : c'est pour les esprits malins le moyen de persuader aux autres d'imiter jusqu'à ses vices. De plus, la porte est ouverte à la critique, et la sainteté de la religion elle-même discréditée. A tout le moins peuvent-ils s'attendre que celui qui se croit ainsi le don de guérison, le cœur enflé de superbe, tombera d'une chute plus terrible. De là cette feinte : ils crient le nom de personnes qu'ils savent entièrement dépourvues de sainteté et de fruits spirituels, comme si leurs mérites étaient un enfer insupportable qui les chasse du corps des possédés. Mais de ces personnes, il est dit dans le *Deutéronome* : « S'il s'élève du milieu de toi un prophète ou quelqu'un qui dise avoir vu un songe, et qu'il te prédise un signe ou un prodige, et que ce qu'il a dit s'accomplisse, puis qu'il te dise : Allons, et suivons des dieux étrangers que tu ignores, et servons-les : tu n'écouteras point les paroles de ce prophète ou de ce songeur, parce que le Seigneur votre Dieu vous éprouve, afin qu'il paraisse si vous l'aimez, ou non, de tout votre cœur et de toute votre âme. » Il est dit de même dans l'Évangile : « Il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes, et ils feront de grands signes et de grands prodiges, jusqu'à induire dans l'erreur, s'il se pouvait, même les élus. »

II. Aussi ne devons-nous jamais admirer pour leurs miracles ceux qui en font une prétention; mais plutôt considérer s'ils se sont rendus parfaits par la correction de tous leurs vices et l'amendement de leur vie. Ceci n'est pas un bienfait qui s'obtienne par la foi d'un autre ou pour des causes qui nous seraient étrangères; mais la grâce divine le dispense à chacun, à proportion de son zèle.

actualis scientia, quae alio uocabulo caritas ab apostolo nuncupatur et uniuersis linguis hominum et angelorum et plenitudini fidei, quae etiam montes transferat, et omni scientiae ac prophetiae et erogationi omnium facultatum ipsique postremo glorioso martyrio apostolica auctoritate praefertur⁷. Nam cum dixerat uniuersa charismatum genera et dixisset : *alii datur per spiritum sermo sapientiae, alii sermo scientiae, alii fides, alii gratia sanitatum, alii operatio uirtutum*⁸ et reliqua, de caritate dicturus quemadmodum eam cunctis praetulerit charismatibus paucis aduertite : *et adhuc, inquit, supra modum excellentiorem uiam uobis demonstro*⁹. Per quod euidenter ostenditur perfectionis ac beatitudinis summam non in illorum mirabilium operatione, sed in caritatis puritate consistere. Nec inmerito. Omnia enim illa euacuanda ac destruenda sunt, caritas uero perpetuo permanens¹⁰. Ideoque a patribus nostris opera ista signorum nequaquam uisum adfectata : quin immo cum ea spiritus sancti gratia possiderent, numquam exercere uoluerunt, nisi forte extrema illos et inuitabilis necessitas coartasset.

III. Sicut et ab abbate Macario, qui habitationem Scitioticae solitudinis primus inuenit, mortuum suscitatum esse reminiscimur. Nam cum haereticus qui-

7. Cf. 1 Cor., 13, 1-3.
10. Cf. 1 Cor., 13, 8.

8. 1 Cor., 12, 8-10.

9. L. c., 31,

Telle est la science pratique, que l'Apôtre appelle d'un autre nom la charité, et que son autorité nous enseigne à préférer à toutes les langues des hommes et des anges, à la plénitude de foi capable de transporter même les montagnes, à toute science et prophétie, à l'abandon de tous nos biens, enfin au glorieux martyre lui-même. Après avoir énuméré tous les genres de charismes : « A l'un est donnée par l'Esprit une parole de sagesse, à l'autre une parole de science, à un autre la foi, à un autre le don de guérison, à un autre la puissance d'opérer des miracles... », il va parler de la charité. Or, remarquez dans un seul mot comme il la met au-dessus de tous les charismes : « Aussi bien, dit-il, je vais vous montrer une voie excellente entre toutes. »

Voilà qui prouve à l'évidence que la somme de la perfection et de la béatitude ne consiste pas à opérer des merveilles, mais dans la pureté de la charité. Et non sans cause. Car les premières sont destinées à s'évanouir dans le néant, tandis que la charité demeure à jamais.

C'est pourquoi nous ne voyons pas que nos Pères aient affecté ces œuvres miraculeuses. Tout au contraire, alors même que la grâce du Saint-Esprit leur en avait donné le pouvoir, ils n'ont jamais consenti à l'exercer que contraints par une extrême et inévitable nécessité.

III. C'est ainsi, il nous en souvient, que l'abbé Macaire¹, le premier qui habita le désert de Scété, ressuscita un mort.

1. Macaire l'Égyptien. Ce même miracle est mentionné par Sozomène (III, 14). On le trouve aussi, raconté dans les détails et avec de notables variantes, dans la traduction latine de *Historia monachorum*, c. 28, attribuée à Rufin, et où, d'ailleurs, il est question, non plus de l'hérésie d'Eunomius, mais de celle d'Hiérakas. Mais il est absent du texte grec édité par Preuschen, qui ne le donne qu'en appendice (pp. 124-130), et le considère comme devant faire partie de l'*Histoire Lausique*. Pourtant, six ans plus tard, Dom Butler le refuse aussi pour l'*Histoire Lausique* (cf. *Lausiac History*, t. II, pp. 194-195).

Contenu dans plusieurs collections d'apophtegmes, il n'est pas impos-

dam, qui Eunomii perfidiam sectabatur, sinceritatem catholicae fidei arte dialectica subuertere conaretur, magnamque iam hominum multitudinem decepisset, rogatus a catholicis uiris, qui ruina tantae subuersionis grauissime mouebantur, beatus Macarius, ut simplicitatem totius Aegypti ab infidelitatis naufragio liberaret, aduenit. Quem cum haereticus arte dialectica fuisset adgressus et ad Aristotelicas ignorantem spinas uellet abducere, beatus Macarius apostolica multiloquium eius breuitate concludens, *non est, inquit, in uerbo regnum dei, sed in uirtute*¹¹ : eamus igitur ad sepulchra et nomen domini super mortuum qui primus inuentus fuerit inuocemus ac sicut scriptum est ostendamus ex operibus fidem nostram¹², ut manifestissima rectae fidei documenta eius testimonio declarentur et perspicuam ueritatem non inani disputatione uerborum, sed uirtute signorum et illo quod non potest falli iudicio conprobemus. Quo audito haereticus coram circumstanti plebe pudore constrictus cum ad praesens praebere se condicioni propositae simulasset ad sensum sequae ad futurum in crastinum promisisset, postero die expectantibus uniuersis, qui studiosius ad condictum locum spectaculi huius cupiditate confluerant, exterritus conscientia suae infidelitatis aufugit ac protinus ab uniuersa Aegypto transmigravit. Quem cum beatus Macarius usque ad horam nonam cum populis praestolatus pro sua conscientia declinasse uidisset, adsumens plebem, quae ab illo

11. 1 Cor., 4, 20.

12. Cf. Iac., 2, 14.

Un hérétique, sectateur de l'hérésie d'Eunomius¹, s'efforçait de ruiner la foi catholique par les artifices de la dialectique. Déjà des multitudes s'étaient laissé séduire, lorsque, à la prière de plusieurs catholiques, qu'un si grand désastre remuait profondément, le bienheureux Macaire entreprit de sauver la simplicité égyptienne d'un complet naufrage de la foi.

Il arrive. Et l'hérétique de l'attaquer à grand renfort de syllogismes. Triomphant de son ignorance, il prétendait l'entraîner dans le maquis aristotélien. Mais le bienheureux Macaire mit fin à tous ses discours par une brièveté tout apostolique : « Le royaume de Dieu, dit-il, ne consiste pas en paroles, mais en œuvres de puissance. » Allons donc vers les tombeaux, et invoquons le nom du Seigneur sur le premier mort qui se trouvera. Selon qu'il est écrit, montrons notre foi par des œuvres. Le témoignage divin déclarera où sont les marques de la vraie foi; et ce ne sera point par de vaines disputes de mots que nous rendrons la vérité manifeste, mais par la puissance des miracles et par le jugement de Celui qui ne peut se tromper.

L'hérétique entend ces paroles, et, rougissant de s'avouer vaincu en présence du peuple qui l'entoure, il feint sur l'heure de se prêter à la condition qu'on lui propose. Il sera là demain : il le promet.

Le lendemain, tous s'empressent, et affluent à l'endroit désigné, avides de contempler un tel spectacle. On l'attend. Mais lui, conscient de son infidélité, s'est enfui de peur, et, sans tarder, quitte l'Égypte elle-même.

Après l'avoir attendu jusqu'à la neuvième heure avec tout le peuple, Macaire voit que les reproches de sa conscience l'ont déterminé à éviter le rendez-vous. Il prend alors avec soi la multitude que l'hérétique

sible que ce récit doive être considéré comme matière apophtegmatique.

1. Eunomius, hérétique de la seconde moitié du IV^e siècle, attaquait à la fois la divinité du Fils et celle du Saint-Esprit. Cf. *Conf.*, VII, c. 32.

fuerat deprauata, ad condita sepulchra perrexit. Hunc autem Aegyptiis morem Nili fluminis inuexit eluuiis, ut, quoniam uniuersa terrae illius latitudo instar inmensi pelagi non paruo anni tempore solita aquarum eruptione contegitur, ita ut nulla tunc cuiquam uiandi copia nisi lemborum transuentione tribuatur, corpora mortuorum pigmentis condita redolentibus in editioribus cellulis recondantur. Nam madens ebrietas continua terrae illius solum humandi arcet officium. Si qua enim cadauera defossa susceperit, euomere ad superficiem suam inundationum nimietate compellitur. Cum igitur antiquissimo cuidam cadaueri beatus Macarius adstitisset, ait : O homo, si uenisset huc mecum haereticus ille filius perditionis et adstante ipso nomen Christi dei mei inuocans exclamarem, utrumne coram his, qui paene eius fuerant fraude subuersi, surrecturus fuisses edicito. Tum ille consurgens aduentis uoce respondit. Quem interrogans abbas Macarius quidnam fuisset aliquando, cum frueretur hac uita, uel qua hominum fuisset aetate aut si nomen Christi tunc temporis cognouisset, ille sub antiquissimis regibus se uixisse respondit Christiano nomen adseruit illis se nec audisse temporibus. Cui rursus abbas Macarius, dormi, inquit, in pace cum ceteris in tuo ordine, a Christo in fine temporum suscitandus. Haec igitur eius uirtus et gratia quantum in ipso fuit semper fortasse latuisset, nisi eum necessitas totius prouinciae periclitantis et erga Christum plena deuotio amorque sincerus istud exercere miraculum conpulisset. Quod utique ut ab eo fieret non ostentatio gloriae, sed caritas Christi et totius plebis extorsit utilitas : ut beatum quoque Heliam fecisse

avait entraînée dans le mauvais chemin, et se dirige vers les tombeaux dont on était convenu.

Il existe en Égypte un usage que les habitants ont adopté par suite des inondations du Nil. Durant une partie notable de l'année, le pays, recouvert sur toute son étendue par le débordement régulier des eaux, ressemble à une mer immense, et l'on ne peut plus y voyager qu'en barque. En conséquence, les morts, après avoir été embaumés des aromates les plus forts, sont déposés dans de petites cellules plus élevées que le reste du sol. Car la terre, continuellement saturée d'eau, ne permet pas qu'on lui confie les corps; si on la creuse, pour y déposer quelque cadavre, la force de l'inondation est telle, qu'elle le fait remonter à la surface.

Le bienheureux Macaire s'arrête donc près d'une tombe des plus anciennes : « O homme, s'écrie-t-il, si cet hérétique, ce fils de perdition fût venu ici avec moi; et qu'en sa présence, invoquant le nom du Christ, mon Dieu, je t'eusse appelé : dis-moi si tu te serais levé devant tout ce monde que son imposture a failli conduire à la ruine. » Le mort se leva, et répondit que oui. L'abbé Macaire lui demanda ce qu'il avait été durant qu'il jouissait de la vie, en quel temps il avait vécu et s'il avait alors connu le nom du Christ. Il répondit qu'il avait vécu sous les plus anciens rois, et qu'il n'avait pas même entendu prononcer le nom du Christ à cette époque. « Dors en paix, reprit l'abbé Macaire, en attendant que le Christ te ressuscite en ton rang avec tous les autres, à la fin des temps. »

Ainsi, cette vertu et cette grâce seraient peut-être demeurées toujours cachées, pour autant qu'il dépendait de lui, si la nécessité de toute une province en péril, et sa dévotion entière, son amour sincère pour le Christ ne l'eussent poussé à faire ce miracle. Car, certes, il ne le fit pas par ostentation de vaine gloire; mais la charité du Christ et l'utilité de tout le peuple le lui arracha.

Regnorum lectio manifestat, qui ignem de caelo super hostias inpositas pyrae idcirco descendere postulavit, ut periclitantem pseudoprophetarum praestigiis fidem totius populi liberaret.

III. Quid etiam abbatis Abrahae gesta commemorem, qui ἀπλοῦς, id est simplex pro simplicitate morum et innocentia cognominatur? qui cum metendi gratia ad Aegyptum de heremo diebus Quinquagesimae perrexisset et a muliere quadam parvulum suum lactis inopia iam tabidum atque seminecem praefereunte lacrimosis precibus fuisset obstrictus, calicem ei aquae potandum inpresso crucis signaculo dedit, cuius haustu confestim mirum in modum arida iam penitus ubera lactis copia redundante fluxerunt.

V. Vel cum idem ipse pergens ad vicum circumdatus est inludentium turbis, qui subsannantes ostendebant ei quendam hominem contracto genu multis iam annis gressus officio destitutum et antiqua debilitate reptantem, ac temptantes eum, ostende, aiebant, abba Abraham, si servus es dei, et restitue hunc pristinae sanitati, ut nomen Christi quem colis vane non esse credamus. Tum ille confestim inuocato Christi nomine inclinans se et adprehendens aridum pedem hominis traxit. Cuius tactu continuo siccum genu incuruumque directum est ac recepto usu gressuum, quem obliuioni iam tradiderat annosa debilitas, laetus abscessit.

Le bienheureux Élie en agit de même, comme on le voit par la lecture du livre des *Rois*. Il ne demanda que le feu du ciel descendît sur les victimes placées sur le bûcher, que pour sauver la foi de tout un peuple, mise en danger par les prestiges des faux prophètes.

IV. Pourquoi rappeler encore les grandes actions de l'abbé Abraham, que la simplicité de son caractère et son innocence avait fait surnommer ἀπλοῦς, c'est-à-dire, le *simple*?

Il était sorti de son désert, pour aller moissonner en Égypte, durant les jours de la *Pentecôte*¹. Une femme, portant dans ses bras son enfant déjà tout languissant et mort à demi faute de lait, vint l'assiéger de ses prières et de ses larmes. Il finit par lui donner à boire un verre d'eau sur lequel il avait tracé le signe de la croix. Elle ne l'eut pas plutôt bu, que son sein desséché se remplit merveilleusement, et que le lait trop abondant se mit à couler.

V. Le même abbé s'en allait à un bourg, lorsqu'il fut entouré par une troupe de gens qui s'amusaient de lui. Par dérision, ils lui montraient un homme à qui son genou tout contracté rendait, depuis de longues années, la marche impossible, et réduit à ramper par un mal désormais invétéré. « Abbé Abraham, disaient-ils pour le tenter, montre si tu es le serviteur de Dieu, et rends à cet homme sa santé d'autrefois, afin que nous croyions que le nom du Christ que tu adores, n'est pas un nom qui soit vain. » Sur-le-champ, il invoque le nom du Christ, se penche et, prenant le pied desséché, le tire. Au contact de sa main, le genou desséché et courbé se redresse soudain; le malade recouvre l'usage de ses jambes, qu'il avait depuis longtemps oublié, et s'en va tout comblé de joie.

1. Le mot grec Πεντηκοστή, et son équivalent latin, *Quinquagesima*, désignent le plus souvent, chez les anciens Pères, les cinquante jours qui vont de Pâques à la Pentecôte, les deux solennités comprises, et qui ne formaient alors qu'une seule et unique fête.

VI. Hi itaque uiri nihil sibi pro talium mirabilium uirtute donabant, quia non haec suo merito agi, sed domini misericordia fatebantur, apostolicis uerbis in admiratione signorum humanam gloriam refutantes : *uiri fratres, quid miramini in hoc, aut nos quid intuemini, quasi nostra uirtute aut pietate fecerimus hunc ambulare*¹³? nec quemquam in donis ac mirabilibus dei, sed potius ex propriis uirtutum fructibus praedicandum esse censebant, qui industria mentis et operum uirtute generantur. Plerumque enim, ut supra iam dictum est, homines mente corrupti, reprobi circa fidem, in nomine domini et daemonia expellunt et uirtutes maximas operantur. De quibus cum apostoli causarentur et dicerent : *praceptor, uidimus quendam in nomine tuo eicientem daemonia, et prohibuimus eum, quia non sequitur nobiscum*¹⁴, licet eisdem ad praesens responderit Christus : *nolite prohibere : qui enim non est aduersus uos, pro uobis est*¹⁵, tamen es in fine dicentibus : *domine domine, nonne in tuo nomine prophetauimus, et in tuo nomine daemonia eiecimus, et in tuo nomine uirtutes multas fecimus*¹⁶? responsurum se esse testatur : *quia numquam noui uos : discedite a me, operarii iniquitatis*¹⁷. Et idcirco etiam istos, quibus hanc gloriam signorum atque uirtutum pro merito sanctitatis ipse concessit, ne in his extollantur admonet dicens : *nolite gaudere quia daemonia uobis subiciuntur, gaudete autem quia nomina uestra scripta sunt in caelis*¹⁸.

VII. Denique ipse auctor signorum omnium atque

^{13.} Act., 3, 12.
^{7, 22.}

^{14.} Luc., 9, 49.

^{15.} L. c., 50.

^{16.} Mt.,

^{17.} L. c., 23.

^{18.} Luc., 10, 20.

VI. Ces grands hommes ne se prévalaient donc aucunement du pouvoir qu'ils avaient d'opérer de telles merveilles. Ils confessaient que leur propre mérite n'y était pour rien, mais que la miséricorde du Seigneur avait tout fait. Admirait-on leurs miracles, ils repoussaient la gloire humaine avec ces paroles empruntées des apôtres : « Frères, pourquoi vous étonner de cela ? Pourquoi tenir les yeux fixés sur nous, comme si c'était par notre puissance ou par notre piété que nous eussions fait marcher cet homme ? »

Personne, à leur sens, ne devait être loué pour les dons et les merveilles de Dieu, mais bien plutôt pour le fruit qu'il avait fait dans les vertus. Car ceci est un effet du zèle et des bonnes œuvres. Mais il arrive maintes fois, nous l'avons dit plus haut, que des hommes d'esprit pervers, condamnables sur le sujet de la foi, chassent les démons et opèrent les plus grands miracles au nom du Seigneur.

C'est de quoi les apôtres se plaignaient un jour : « Maître, disaient-ils, nous avons vu un homme qui chasse les démons en votre nom, et nous l'avons empêché, parce qu'il ne va pas avec nous. » Sur l'heure, le Christ répondit : « Ne l'empêchez pas, car celui qui n'est pas contre vous est pour vous. » Mais, lorsque, à la fin des temps, ces gens diront : « Seigneur, Seigneur, n'avons-nous point prophétisé en votre nom ? n'avons-nous pas, en votre nom, chassé les démons ? et en votre nom, n'avons-nous pas fait quantité de miracles ? » Il atteste qu'il répliquera : « Je ne vous ai jamais connus. Retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité. »

Aussi donne-t-il l'avertissement à ceux qu'il a lui-même gratifiés de la gloire des signes et des miracles, de ne point s'élever à ce propos : « Ne vous réjouissez pas de ce que les démons vous sont soumis ; mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux. »

VII. Mais voici que l'auteur même de tous les signes

uirtutum, cum ad doctrinae suae magisterium discipulos aduocaret, quid ab eo ueri, atque lectissimi sectatores peculiariter discere deberent euidenter ostendit: *uenite, inquit, et discite a me*¹⁹, non utique ut daemones caelesti potestate pellatis, non ut leprosos emundetis, non ut caecos inluminetis, non ut mortuos suscitetis: haec enim etiamsi per quosdam seruos meos operor, non potest se inserere laudibus dei humana condicio nec ullam sibi in hoc minister et famulus decerpere portionem, ubi solius diuinitatis est gloria: uos autem, inquit, *hoc discite a me quia mitis sum et humilis corde*²⁰. Hoc enim est quod cunctis generaliter discere et exercere possibile est, opera autem signorum atque uirtutum nec semper necessaria nec omnibus comoda sunt nec omnibus conceduntur. Humilitas ergo est omnium magistra uirtutum, ipsa est caelestis aedificii firmissimum fundamentum, ipsa est donum proprium atque magnificum saluatoris. Is etenim uniuersa miracula quae Christus operatus est sine periculo elationis exercet, qui mitem dominum non sublimitate signorum, sed patientiae atque humilitatis uirtute sectatur. Qui uero inmundis spiritibus imperare aut languentibus sanitatum dona conferre aut aliquod signum mirabile populis gestit ostendere, quamuis in ostentationibus suis Christi inuocet nomen, tamen alienus a Christo est, quia humilitatis magistrum superba mente non sequitur. Nam etiam cum ad patrem remeans quoddam ut ita dixerim conderet testamentum, hoc discipulis dereliquit: *mandatum, inquit, nouum do uobis ut diligatis inuicem, sicut dilexi uos ut et uos diligatis inuicem*²¹, statimque subiunxit: *in hoc cognoscent omnes quia mei*

19. Mt., 11, 28-29.

20. L. c., 20.

21. Ioh., 13, 34.

et les miracles appelle ses disciples à recueillir sa doctrine; il va manifester avec évidence ce que ses sectateurs véritables et choisis entre tous devront apprendre particulièrement de lui: « Venez, dit-il, et apprenez de moi », non pas certes à chasser les démons par la puissance du ciel, ni à guérir les lépreux, ni à rendre la lumière aux aveugles, ni à ressusciter les morts — J'opère, il est vrai, tous ces prodiges par l'entremise de quelques-uns de mes serviteurs; néanmoins, la condition humaine ne saurait entrer en société avec Dieu pour les louanges qui lui sont dues; le ministre et l'esclave ne peut prendre une part où toute la gloire appartient à la seule divinité —; mais vous, dit-il, « apprenez de moi » ceci, « que je suis doux et humble de cœur. » Voilà, en effet, ce qu'il est possible à tous communément d'apprendre et de pratiquer. Mais de faire des signes et des miracles, cela n'est pas toujours nécessaire, ni avantageux à tous, et n'est pas accordé non plus universellement.

C'est donc l'humilité qui est la maîtresse de toutes les vertus, le fondement inébranlable de l'édifice céleste, le don propre et magnifique du Sauveur. Celui-là pourra faire, sans péril d'élévation, tous les miracles que le Christ a opérés, qui cherche à imiter le doux Seigneur, non dans la sublimité de ses prodiges, mais dans la vertu de patience et d'humilité. Pour celui qui est impatient de commander aux esprits immondes, de rendre la santé aux malades, de montrer aux foules quelque signe merveilleux, il peut bien invoquer le nom du Christ au milieu de toute son ostentation; mais il est étranger au Christ, parce que son âme superbe ne suit pas le maître de l'humilité.

Sur le point de retourner à son Père, celui-ci voulut établir, pour ainsi parler, une sorte de testament. Or voici le legs qu'il fit à ses disciples: « Je vous donne un commandement nouveau, dit-il: que vous vous aimiez les uns les autres; que, comme je vous ai aimés, vous vous aimiez aussi les uns les autres. » Et il ajoute aussitôt: « C'est à cela que tous reconnaî-

*estis discipuli, si dilectionem habueritis inuicem*²². Non ait 'si signa atque uirtutes similiter feceritis', sed *si dilectionem inuicem habueritis*, quam certum est nisi mites atque humiles seruare non posse. Quapropter numquam monachos probos nec morbo cenodoxiae uacuos nostri maiores esse duxerunt, qui semet ipsos exorcistas coram hominibus profitentur et inter admirantium turbas hanc quam uel meruerunt uel praesumpserunt gratiam iactantissima ostentatione difamant. Sed in cassum. *Qui enim innititur mendaciis, hic pascit uentos : idem autem ipse sequitur aues uolantes*²³. Sine dubio enim eueniet eis illud quod in Prouerbiis dicitur : *sicut uenti et nubes et pluuiae manifestissimae sunt, ita qui gloriantur in dato falso*²⁴. Et ideo si quis coram nobis horum aliquid fecerit, non de admiratione signorum, sed de ornatu morum debet apud nos esse laudabilis, nec utrum daemonia ei subdita sint, sed utrum caritatis membra quae describit apostolus possideat inquirendum²⁵.

VIII. Et re uera maius miraculum est de propria carne fomitem eradicare luxuriae quam expellere imundos spiritus de corporibus alienis, et magnificentius signum est uirtute patientiae truculentos motus iracundiae coercere quam aëriis principibus imperare, plusque est exclusisse edacissimos de corde proprio tristitiae morsus quam ualitudines alterius febrique corporeas expulisse : postremo multis modis praeclearior uirtus sublimiorque profectus est animae propriae curare languores quam corporis alieni. Quanto enim haec sublimior carne est, tanto praestantior eius est salus, quantoque pretiosioris excellentiorisque substantiae, tanto grauioris ac perniciosioris est et ruinae.

tront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » Et il est bien certain d'ailleurs qu'à moins d'être doux et humble, on n'observera pas cet amour.

Aussi, nos aînés n'ont-ils jamais tenu pour des moines vertueux et exempts de vanité, ceux qui font profession devant les hommes d'être exorcistes, et s'en vont, pleins de jactance et d'ostentation, divulguer parmi des foules d'admirateurs la grâce qu'ils ont méritée ou se sont arrogée. Vains efforts! « Celui qui s'appuie sur des mensonges, se nourrit de vent; il poursuit l'oiseau dans son vol. » Sans aucun doute, il lui arrivera ce qui est dit dans les *Proverbes* : « Comme on reconnaît les vents, les nuages et la pluie, ainsi celui qui se glorifie d'un faux don. »

Par suite, si l'on vient à faire en notre présence quelque'un de ces prodiges, ce n'est pas l'émerveillement des signes qui doit rendre son auteur estimable à nos yeux, mais seulement la beauté de sa vie. Ce n'est pas de savoir si les démons lui sont soumis qu'il faut s'enquérir, mais s'il possède les membres de la charité que l'Apôtre énumère.

VIII. Aussi bien, est-ce un plus grand miracle d'extirper de sa propre chair le foyer de la luxure, que d'expulser les esprits immondes du corps d'autrui; un signe plus magnifique, de contenir, par la vertu de patience, les mouvements sauvages de la colère, que de commander aux puissances de l'air. C'est quelque chose de plus, d'exclure de son propre cœur les morsures dévorantes de la tristesse, que de chasser les maladies et les fièvres corporelles des autres. Enfin, c'est, à bien des titres, une plus noble vertu, un progrès plus sublime, de guérir les langueurs de son âme, que celles du corps chez autrui. Plus l'âme est élevée au-dessus de la chair, plus est préférable son salut; plus sa substance l'emporte par l'excellence et le prix, plus grave et funeste serait sa ruine.

²². L. c., 35. ²³. Prov., 10, 4. ²⁴. Prov., 25, 14 (LXX).
²⁵. Cf. 1 Cor., 13, 4 sq.

VIII. Et de illis quidem curationibus ita beatissimis apostolis dicitur : *nolite gaudere quia daemonia vobis subiciuntur*²⁰. Hoc enim faciebat non eorum potestas, sed uirtus nominis inuocati : et idcirco monebantur ut ex hac parte nihil sibi beatitudinis aut gloriae audeant uindicare, quae dei tantum potentia ac uirtute perficitur, sed ex illa uitae suae cordisque intima puritate, ob quam nomina eorum inscribi merentur in caelis.

X. Et ut hoc ipsum quod diximus uel testimoniis ueterum uel diuinis oraculis adprobemus, quid beatus Pafnutius uel de admiratione signorum uel de gratia senserit puritatis, immo quid angeli reuelatione cognouerit, ipsius uerbis atque experimentis rectius proferemus. Hic namque ita multis uigens annis distractione praecipua, ut crederet se etiam carnalis concupiscentiae laqueis penitus absolutum, eo quod cunctis infestationibus daemonum quibus diu aperteque conflixerat superiorem se esse factum sentiret, dum aduenientibus uiris sanctis pulmentum lenticulae, quod illi atheran nominant, praepararet, manus eius, ut adsolet, in clibano flamma superuolitante combusta est. Quo facto tristificatus magnum in modum coepit secum tacitus uoluere, cur ignis, inquam, mecum non habet pacem, cum diriora mihi daemonum cesserint proelia? aut quemadmodum me in illo metuendo examinis die pertransiturus ille ignis inextinguibilis et inquisitor meritorum omnium non tenebit, cui nunc extrinsecus hic temporalis ac paruulus non

IX. Des guérisons corporelles, il est dit aux bienheureux Apôtres : « Ne vous réjouissez pas de ce que les démons vous sont soumis. » Ce n'était pas leur puissance qui opérait ces prodiges, mais la vertu du nom qu'ils invoquaient. Et voilà pourquoi ils sont avertis de ne revendiquer ni béatitude ni gloire pour ce qui ne s'accomplit que par la puissance et la vertu de Dieu, mais uniquement pour la pureté intime de leur vie et de leur cœur, qui leur mérite d'avoir leurs noms inscrits dans les cieux.

X. Mais je veux prouver cela même que j'avance par les témoignages des anciens et les divins oracles.

Voici ce que pensait le bienheureux Pafnuce des prodiges qui excitent l'admiration, et de la grâce de la pureté; ou plutôt ce qu'il connut par la révélation d'un ange. Je ne puis mieux le raconter qu'avec ses propres paroles et d'après ce qu'il a lui-même éprouvé.

Vivant depuis bien des années dans une très grande austérité, il se croyait entièrement délivré de la concupiscence charnelle, d'autant qu'après avoir combattu longtemps contre les démons à front découvert, il avait conscience d'avoir été supérieur à toutes leurs attaques.

Surviennent un jour quelques hommes de Dieu. Tandis qu'il leur prépare un plat de lentilles, qu'ils appellent *athéra*¹, une flamme s'échappant du four, comme il arrive, lui brûla la main.

Cet événement le jeta dans une tristesse profonde. Il se mit à songer en lui-même : « Pourquoi le feu n'est-il pas en paix avec moi, quand j'ai gagné la victoire dans les combats bien autrement terribles des démons? Au jour redoutable du jugement, lorsque le feu inextinguible qui éprouve les mérites de chacun me pénétrera, comment ne me retiendra-t-il pas pour sa proie, si ce feu extérieur, temporel et sans force ne m'a pas épargné? »

1. *Athera* est un mot d'origine égyptienne qui désignait une bouillie de lentilles ou de gruau. Il a été transcrit en grec, sous les formes ἀθήρα, ἀθήρη, ἀθήρα, puis en latin.

20. Luc., 10, 20.

pepercit? cumque aestuanti huiuscemodi cogitationibus atque tristitia sopor subitus obrepisset, adueniens angelus domini, cur, inquit, Pafnuti, tristis es, quod necdum tibi pacatus sit ignis iste terrenus, cum adhuc resideat in membris tuis carnalium motuum necdum ad purum excocta commotio? cuius radices donec in tuis uiuunt medullis, ignem istum materialem nequaquam tibi pacificum esse permittent. Quem utique innoxium alias sentire non poteris, nisi omnes internos motus his indicibus in te ipso experiaris extinctos: uade, adprehende nudam et pulcherrimam uirginem, et si illam tenens tranquillitatem tui cordis immobilem aestusque carnales pacificos in te senseris perdurasse, huius quoque uisibilis flammae mitis atque innoxius in modum illorum trium in Babylonia puerorum te adlambet adtactus. Itaque senex huiusmodi reuelatione percussus non quidem experimenti diuinitus demonstrati pericla consuluit, sed interrogans conscientiam suam et puritatem sui cordis examinans nec adhuc pondus castimoniae suae huius probationis ponderi compensare coniectans, non mirum est, ait, si cedentibus mihi inmundorum spirituum proeliis adustiones ignis, quas dirissimis congressibus daemonum inferiores esse credebam, adhuc aduersum me senserim saeuientes. Maior quippe est uirtus ac sublimior gratia internam libidinem carnis extinguere quam nequitias daemonum extrinsecus inruentes signo domini ac uirtutis altissimae potentia subiugare uel de obsessis corporibus nominis diuini inuocatione propellere.

Huc usque abba Nesteros rationem de uera charismatum operatione consummans nos ad senis Ioseph cellam, quae sex ferme milibus ab ipso aberat, prope-rantes doctrinae suae institutione prosecutus est.

Agité de ces tristes pensées, un sommeil soudain le saisit, et un ange du Seigneur lui apparaît : « Pourquoi, dit-il, es-tu triste, Pafnuce, de ce que ce feu terrestre ne soit pas en paix avec toi, alors que réside encore dans tes membres un foyer de mouvements charnels qui n'est pas réduit. Tant que ses racines demeureront vivaces dans tes moelles, elles ne permettront pas que ce feu matériel te soit pacifique. Tu ne cesseras d'être sensible à ses atteintes, que du jour où tu éprouveras par ce signe que tout mouvement intérieur est mort en toi : va, prends une jeune fille nue et de grande beauté; si, la tenant, tu sens que la tranquillité de ton cœur demeure inatérable et les transports de la chair pacifiés, alors oui, le contact de cette flamme visible te sera doux et inoffensif, comme il le fut aux trois enfants dans la fournaise de Babylone. »

Cette révélation frappa vivement le vieillard. Il ne voulut point tenter la chance de l'expérience qui lui avait été indiquée de par Dieu. Mais il interrogea sa conscience, examina la pureté de son cœur; et, jugeant que sa chasteté n'était pas encore à la mesure d'une telle épreuve : « Il n'est pas étonnant, se dit-il, que même après avoir vu les esprits immondes reculer devant moi, je ne laisse pas d'éprouver encore les brûlures ennemies du feu, que j'avais cru d'abord moins terribles que leurs cruels assauts. C'est une vertu plus haute, une grâce plus sublime, d'éteindre en soi la convoitise de la chair, que de subjuguier, par le signe de la croix et la puissance du Très-Haut, les esprits mauvais qui nous attaquent de l'extérieur, ou de les chasser du corps des possédés par l'invocation du nom divin. »

*
**

Ici l'abbé Nesteros acheva son exposé de la vraie doctrine sur la manière dont se font les miracles. Tout en poursuivant son enseignement, il nous avait accompagnés jusqu'à la cellule de l'abbé Joseph, éloignée de la sienne d'environ six milles.

CONLATIO ABBATIS IOSEPH PRIMA

De amicitia

CAPITVLA

- I. Quid a nobis abba Ioseph primitus inquisierit.
- II. Disputatio eiusdem senis de infido amicitiarum genere.
- III. Vnde indissolubilis amicitia.
- IIII. Interrogatio, utrum utile aliquid etiam contra uotum fratris effici debeat.
- V. Responsio, quod perpetua amicitia nisi inter perfectos stare non possit.
- VI. Quibus modis inuiolabilis possit societas retentari.
- VII. Quod nihil caritati praeponendum sit nec iracundiae postponendum.
- VIII. Quibus de causis inter spirituales nascatur dissensio.
- VIIII. De amputandis etiam spiritualibus causis discordiarum.
- X. De optimo examine ueritatis.
- XI. Quod impossibile sit quemquam, qui proprio fudit iudicio, diaboli inlusione non decipi.

PREMIÈRE CONFÉRENCE DE L'ABBÉ JOSEPH

De l'amitié

TABLE DES CHAPITRES

- I. De la première question que nous posa l'abbé Joseph.
- II. Discours du vieillard sur les amitiés infidèles.
- III. Où l'amitié indissoluble a son origine.
- IV. Question : Faut-il accomplir quelque œuvre utile, même contre le désir de son frère?
- V. Réponse : L'amitié constante ne saurait exister qu'entre les parfaits.
- VI. Par quels procédés l'amitié se conserve inviolable.
- VII. Que l'on ne doit rien préférer à la charité, ni rien mépriser plus que la colère.
- VIII. Des causes de dissension entre les spirituels.
- IX. Qu'il faut retrancher, comme les autres, les causes spirituelles de discorde.
- X. De la meilleure manière de chercher la vérité.
- XI. Il est impossible que celui qui se fie à son propre jugement, ne tombe point dans les illusions du diable.

- XII. Quam ob causam non debeant inferiores in conlatione contemni.
- XIII. Quod caritas non solum res dei, sed etiam deus sit.
- XIII. De gradibus caritatis.
- XV. De his qui uel suam uel fratrum conmoti-
nem dissimulatione corroborant.
- XVI. De eo quod, si frater aduersum nos aliquid
habeat simultatis, munera orationum nostra-
rum a domino respuantur.
- XVII. De his qui patientiam saecularibus magis
putant inpendendam esse quam fratribus.
- XVIII. De his qui patientiam mentientes ad iracun-
diam fratres silentio accendunt.
- XVIII. De his qui ex indignatione ieiunant.
- XX. De quorundam simulata patientia, qui maxil-
lam alteram ingerunt uerberandam.
- XXI. Interrogatio, quemadmodum Christi man-
datis obtemperantes euangelica perfectione
fraudentur.
- XXII. Responsio, quod Christus non solum facti,
sed etiam uoluntatis inspector sit.
- XXIII. Quod ille sit fortis et sanus, qui subcumbit
alterius uoluntati.
- XXIII. Quod infirmi iniuriosi sint et iniurias ferre
non possint.
- XXV. Interrogatio, quomodo fortis sit qui non sem-
per sustentat infirmum.
- XXVI. Responsio, quod infirmus se non sinat sus-
tentari.
- XXVII. Quomodo sit iracundia comprimenda.
- XXVIII. Amicitias coniuratione initas firmas esse non
posse.

I. Beatus Ioseph, cuius nunc instituta ac praecepta
pandenda sunt, unus e tribus quorum in prima conla-

- XII. Pourquoi l'on ne doit pas mépriser les infé-
rieurs dans les conférences.
- XIII. Que la charité n'est pas seulement une chose
divine, mais Dieu lui-même.
- XIV. Des degrés de la charité.
- XV. De ceux qui augmentent leur propre émotion
et celle de leur frère, en dissimulant.
- XVI. Sur ce que le Seigneur repousse l'offrande de
nos prières, si notre frère a quelque inimitié
contre nous.
- XVII. De ceux qui pensent devoir être patients à
l'égard des séculiers, plutôt que pour leurs
frères.
- XVIII. De ceux qui, affectant une patience menteuse,
excitent leurs frères à la colère par leur
silence.
- XIX. De ceux que l'irritation fait jeûner.
- XX. De plusieurs qui simulent la patience, en
présentant à frapper l'autre joue.
- XXI. Question : Comment, obéissant aux comman-
dements du Christ, peuvent-ils être frustrés
de la perfection évangélique ?
- XXII. Réponse : Le Christ n'a pas égard à l'acte
seulement, mais aussi à l'intention.
- XXIII. Que celui-là est fort et en santé, qui sait se
plier à la volonté de l'autre.
- XXIV. Les faibles sont portés à l'injure, mais ne
peuvent la souffrir eux-mêmes.
- XXV. Question : Comment donner la qualité de fort
à celui qui ne sait pas supporter le faible
jusqu'au bout ?
- XXVI. Réponse : C'est le faible qui ne permet pas
qu'on le supporte.
- XXVII. De la manière d'étouffer la colère.
- XXVIII. Les amitiés formées par serment n'ont point
de fermeté.

I. Le bienheureux Joseph, dont je dois maintenant
expliquer les enseignements et les préceptes, était

tione fecimus mentionem¹, clarae admodum familiae ac primarius ciuitatis suae intra Aegyptum fuit, quae appellatur Thmuis, et ita non solum Aegyptia, sed etiam Graeca facundia diligenter edoctus, ut uel nobis uel his qui Aegyptiam linguam penitus ignorabant non ut ceteri per interpretem, sed per semet ipsum elegantissime disputaret. Qui cum institutionem suam nos desiderare sensisset, percontatus primum utrumnam essemus germani fratres audiensque a nobis quod non carnali, sed spiritali essemus fraternitate deuincti, nosque ab exordio renuntiationis nostrae tam in peregrinatione, quae ab utroque nostrum fuerat obtentu militiae spiritalis arrepta, quam in coenobii studio indiuidua semper coniunctione sociatos, tali usus est sermonis exordio.

II. Amicitiarum ac sodalitatis multa sunt genera, quae diuersis modis humanum genus dilectionis societate coniectunt. Quosdam enim praecedens commendatio primum notitiae, post etiam amicitiae fecit inire commercia. In quibusdam uero contractus quidam seu dati acceptiue depectio caritatis foedera copulauit. Quosdam negotiationis seu militiae uel artis ac studii similitudo atque communio amicitiarum uinculis nexuerunt, per quam ita etiam effera sibi inuicem corda mansuescunt, ut etiam hi qui in siluis ac montibus latrociniis gaudent et effusione humani sanguinis delectantur, suorum scelerum participes amplectantur

1. XI, 3, 2.

l'un des trois vieillards dont j'ai fait mention dans la première conférence¹.

Sorti d'une illustre famille, et citoyen distingué de sa ville natale, qui s'appelle Thmuis, en Égypte, il avait appris à parler fort exactement, non seulement la langue de son pays, mais encore le grec; si bien que, soit avec nous, soit en la compagnie de gens qui ignoraient tout à fait le copte, il pouvait s'exprimer lui-même avec beaucoup d'élégance, sans être obligé de recourir, comme les autres, à un interprète.

Ayant reconnu notre désir d'entendre ses leçons, il s'enquit tout d'abord si nous étions frères; et quand il nous eut ouï dire que nous l'étions en effet, non par la naissance, mais selon l'esprit, et que dès l'origine de notre renoncement, une inséparable société nous avait réunis, soit dans le voyage que nous avions entrepris l'un et l'autre en vue de nous former à la milice spirituelle, soit dans les exercices du monastère, il commença ainsi son discours.

II. Il existe parmi les hommes bien des sortes d'amitiés et de liaisons, et fort divers sont les rapports de dilection qui les unissent.

Pour plusieurs, c'est une recommandation qui les a mis d'abord en connaissance, puis leur a fait nouer commerce d'amitié. Certains se sont liés d'affection à l'occasion de quelque contrat ou convention portant donné et reçu. D'autres ont conclu amitié à cause de la ressemblance et communauté qu'ils avaient, soit dans les affaires, soit au service militaire, dans le métier ou dans la profession. Cette communauté est capable de mettre tant de douceur réciproque aux cœurs les plus farouches, que ceux-là mêmes qui, dans les forêts et les montagnes, se plaisent au brigandage et trouvent des délices à l'effusion du sang humain, se montrent pleins d'attachement et de soins pour les complices de leurs forfaits.

1. La première de ce recueil, c'est-à-dire la onzième (c. m).

ac foueant. Est etiam dilectionis aliud genus, quod instinctu naturae ipsius et consanguinitatis lege conecitur, qua uel contribules uel coniuges uel parentes seu fratres ac filii naturaliter ceteris praeferuntur, quod non solum humano generi, uerum etiam omnibus alitibus atque animantibus inesse deprehenditur. Nam pullos uel catulos suos naturali affectu instigante sic protegunt ac defendunt, ut frequenter pro ipsis etiam obicere se periculis mortique non metuant. Denique etiam illa bestiarum uel serpentium uel alitum genera, quae intolerabilis feritas ac letale uirus ab omnibus separat ac secernit, ut sunt basilisci uel monocerotes uel grypes, cum etiam uisu ipso cunctis perniciose esse dicantur, inter se tamen pro originis ipsius affectionisque consortio pacata et innoxia perseuerant. Sed haec omnia quae diximus genera caritatis sicut malis ac bonis, feris etiam atque serpentibus uidemus esse communia, ita etiam usque in finem certum est perseuerare non posse. Etenim interrumpit ea frequenter ac diuidit locorum discretio et obliuio temporalis et uerbi uel causae negotiorumque contractus. Vt enim ex diuersis uel lucri uel libidinis uel consanguinitatis ac necessitudinum uariarum societatibus adquiri solent, ita intercedente qualibet diuortii occasione soluuntur.

III. In his igitur cunctis unum est genus insolubile caritatis, quod nec commendationis gratia nec officii uel munerum magnitudo contractusue cuiusquam ratio uel naturae necessitas iungit, sed sola similitudo uirtutum. Haec, inquam, est quae nullis umquam casibus scinditur, quam non solum dissociare uel delere locorum uel temporum interualla non praeua-

Il est encore une autre sorte de dilection, née de l'instinct de la nature et de la loi du sang, par laquelle on préfère naturellement à tous les autres ceux de sa race, son époux ou son épouse. On ne la voit pas seulement parmi les hommes, mais chez tous les oiseaux et les êtres vivants, que leur affection naturelle pousse à protéger et défendre leur nichée ou leurs petits, jusqu'à ne pas craindre de s'exposer pour eux au péril et à la mort. Les espèces même de bêtes sauvages, de reptiles ou d'oiseaux que leur férocité insupportable ou leur mortel venin sépare et tient éloignés de tous les autres êtres — tels le basilic, le rhinocéros et le griffon —, bien que leur seule vue, dit-on, soit un danger pour tous, ne laissent pas de vivre constamment en paix les uns avec les autres et sans se nuire, à raison justement de leur communauté d'origine et de l'attachement qui en provient.

Mais, pour toutes ces sortes d'affections que j'ai dites, de même que nous les voyons communes aux méchants aussi bien qu'aux bons, aux bêtes sauvages elles-mêmes et aux serpents, il est certain qu'elles ne peuvent non plus persévérer jusqu'à la fin. Elles sont souvent rompues et désunies par la distance, l'oubli que cause le temps, la conclusion d'un accord verbal ou le règlement d'une affaire, d'une question d'intérêts. Nées d'ordinaire des liens divers que créent le désir du gain, la passion, le sang, les relations de toutes sortes, elles se brisent aussi à la première occasion.

III. Parmi toutes ces différentes amitiés, il ne s'en trouve qu'une sorte qui soit indissoluble : c'est celle qui a pour principe, non la faveur qu'une recommandation concilie, ni la grandeur des services ou des bienfaits reçus, ni quelque contrat, ou l'irrésistible poussée de la nature, mais la seule ressemblance de la vertu. C'est là, dis-je, l'amitié qu'aucun accident ne rompt, que la distance ou le temps ne peuvent désunir, ne peuvent effacer, bien plus, que la mort

lent, sed ne mors quidem ipsa diuellit. Haec est uera et indisrupta dilectio, quae gemina amicorum perfectione ac uirtute concrescit, cuius semel initum foedus nec desideriorum uarietas nec contentiosa disrumpet contrarietas uoluntatum. Ceterum multos nouimus in hoc proposito constitutos, qui cum pro caritate Christi flagrantissima essent sodalitate deuincti, non perpetuo eam nec indisrupte seruare potuerunt, quia, licet bono societatis principio niterentur, non tamen uno nec pari studio arreptum propositum tenuerunt fuitque inter eos quaedam temporalis adfectio, quia non aequali utriusque uirtute, sed unius patientia seruabatur : quae quamuis ab uno magnanimiter atque infatigabiliter retentetur, necesse est tamen eam alterius pusillanimitate disrumpi. Infirmities namque eorum qui tepidius perfectionis expetunt sanitatem, quantalibet fortium tolerantia sustententur, ab ipsis tamen qui infirmi sunt non feruntur. Habent enim insitas sibi conmotionum causas quae eos quietos esse sinant : ut solent hi qui carnali aegritudine detinentur stomachi sui infirmitatisque fastidia coquorum uel ministrantium negligentis inputare, et quantalibet eis obsequentium sollicitudo deseruiat, nihilominus tamen sanis causas suae conmotionis adscribere, quas sibi utique uitio ualitudinis suae inesse non sentiunt. Quamobrem haec est amicitiae ut diximus fida insolubilisque coniunctio, quae sola uirtutum parilitate foederatur : *dominus enim inhabitare facit unius moris in domo*². Et idcirco in his tantum indisrupta potest dilectio permanere, in quibus unum propositum ac

2. Ps. 67. 7.

elle-même ne réussit point à briser. C'est là la vraie et indissoluble dilection, qui croît avec la perfection et la vertu jumelles des deux amis, et dont le nœud, une fois formé, n'est rompu, ni par la diversité des désirs, ni par la lutte des volontés contraires.

Aussi bien, nous en avons connu beaucoup dans notre profession qui, après s'être liés, par amour pour le Christ, de la plus chaude amitié, n'ont pas su la conserver toujours sans rupture. Le principe de leur union était bon; mais ils ne firent point paraître une égale et même ardeur à tenir le propos qu'ils avaient embrassé. Leur affection fut de celles qui ne durent qu'un temps, parce qu'elle ne vivait pas d'une vertu pareille chez l'un et l'autre, mais ne se soutenait que par la patience d'un seul.

Le sort d'une telle société, quelque magnanime et infatigable que l'un se montre à la conserver, est de se rompre à la fin par la pusillanimité de l'autre. Supposez chez les forts toute la constance qu'il vous plaira : ils supporteront donc les infirmités de ceux qui poursuivent avec trop de tiédeur la santé de la perfection. Mais alors, ce sont les faibles eux-mêmes qui ne se supporteront pas. Car c'est dans leur propre fond que gisent les causes de trouble qui ne leur permettront pas de demeurer tranquilles.

Ainsi voyons-nous faire à ceux qui souffrent d'un malaise corporel. Ils imputent à la négligence des cuisiniers ou de leurs domestiques les répugnances de leur estomac de malades; et, quelque sollicitude que l'on ait à les servir, ils ne laissent pas de mettre au compte des gens bien portants la cause de leur émotion, sans s'apercevoir qu'elle se trouve en eux-mêmes, dans le mauvais état de leur santé.

C'est pourquoi, comme je l'ai dit, le nœud d'une amitié fidèle et indissoluble ne se forme que là où règne la parité de vertu. Car, « c'est le Seigneur qui fait habiter dans une même maison ceux qui ont un même esprit. » La dilection ne peut persévérer sans rupture qu'entre ceux qui ont même propos, même

uoluntas, unum uelle ac nolle consistit. Quam si uos quoque cupitis inuiolabilem retentare, festinandum est uobis, ut expulsis primitus uitiiis mortificetis proprias uoluntates et ut unito studio atque proposito illud quo propheta admodum delectatur gnauiter impleatis : *ecce quam bonum, et quam iucundum habitare fratres in unum*³. Quod non localiter, sed spiritualiter oportet intellegi. Nihil enim prodest si moribus ac proposito dissidentes una habitatione iungantur, nec obest parili uirtute fundatis per locorum interualla disiungi. Apud deum namque morum cohabitatio, non locorum, unita fratres habitatione coniungit, nec potest unquam pacis integritas custodiri, ubi uoluntatum diuersitas inuenitur.

III. GERMANVS : Quid ergo ? Si uno uolente perficere aliquid, quod secundum deum comòdum et salubre perspexerit, alius non praestet adsensum, exsequendumne etiam contra uotum fratris est an pro eius arbitrio neglegendum ?

V. IOSEPH : Idcirco diximus plenam atque perfectam amicitiae gratiam nisi inter perfectos uiros eiusdemque uirtutis perseuerare non posse, quos eadem uoluntas unumque propositum aut numquam aut certe raro diuersa sentire aut in his quae ad perfectum spiritualis pertinent uitae patitur dissidere. Quodsi animosis coeperint contentionibus aestuare, liquet utique eos numquam secundum regulam quam praediximus fuisse concordés. Sed quia nemo potest a perfectione habere principium, nisi qui ab ipso eius coeperit fundamento, et uos non quanta eius sit magnitudo, sed quemadmodum ad eam perueniri possit inquiritis, necessarium

3. Ps. 132, 1.

volonté, et s'accordent également pour le oui et pour le non. Si vous désirez, vous aussi, la garder inviolable, hâtez-vous d'expulser vos vices et de mortifier vos volontés propres; puis, n'ayant plus qu'une même ambition, un même propos, accomplissez vaillamment l'oracle qui comblait de délices l'âme du prophète : « Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble! » Ce qui ne doit pas s'entendre des lieux, mais des esprits. Il ne sert de rien, en effet, d'être unis dans une habitation commune, si l'on est séparé par la vie et le propos; au contraire, pour ceux qui sont également fondés en vertu, la distance des lieux ne constitue pas une séparation. Devant Dieu, c'est l'unité de conduite, et non point celle des lieux, qui fait habiter les frères dans une même demeure; et la paix ne se conservera jamais entière, où les volontés sont divergentes.

IV. GERMAIN. — Quoi donc ? Si l'un veut faire une chose qu'il reconnaît avantageuse et salutaire selon Dieu, et que l'autre n'y donne point son consentement, devra-t-il exécuter son projet, même contre le désir de son frère, ou l'abandonner, afin de lui complaire ?

V. JOSEPH. — C'est là justement pourquoi j'ai dit que la grâce de l'amitié ne saurait persévérer pleine et parfaite qu'entre les parfaits, chez qui se voit une égale vertu. Une même volonté, un commun propos ne souffrent pas qu'il y ait chez eux, ou du moins très rarement, des vues différentes, ni quelque dissentiment sur ce qui touche au progrès de la vie spirituelle. S'ils se prennent à s'échauffer en de trop vives disputes, il est clair que leurs coeurs ne furent jamais unis selon la règle que j'ai dite.

Mais on ne débute point par la perfection; il faut tout d'abord en poser le fondement. Vous-mêmes, aussi bien, ne demandez pas à savoir quelle en est la grandeur, mais le moyen d'y parvenir. Je crois donc

reor ut paucis regulam eius uobis ac tramitem quendam per quem gressus uestri dirigantur aperiam, ut patientiae ac pacis bonum facilius obtinere possitis.

VI. Prima igitur sunt uerae amicitiae in contemptu substantiae mundialis et omnium quas habemus rerum despectione fundamina. Perquam enim iniustum atque inpium est, si post abrenuntiatam mundi et omnium quae in eo sunt uanitatem pretiosissimae fratris dilectioni supellex uilisima quae superfuit praeferatur. Secundum est ut ita suas unusquisque resecat uoluntates, ne sapientem atque consultum esse se indicans suis malit quam proximi definitionibus oboedire. Tertium est ut sciat omnia, etiam quae utilia ac necessaria aestimat, postponenda bono caritatis ac pacis. Quartum ut credat nec iustis nec iniustis de causis penitus irascendum. Quintum ut aduersum se iracundiam fratris etiam sine ratione conceptam eodem modo quo suam curare desideret, sciens aequaliter sibi perniciosam alterius esse tristitiam acsi aduersus alium ipse moueatur, nisi eam, quantum in se est, etiam de fratris mente depulerit. Postremum illud est quod generale uitiorum omnium peremptorium esse non dubium est, ut se de hoc mundo credat cotidie migraturum. Quae persuasio non solum nullam in corde tristitiam residere permittet, uerum etiam uniuersos concupiscentiarum ac peccatorum omnium comprimet motus. Haec igitur quicumque tenuerit, amaritudinem irae atque discordiae nec pati poterit nec inferre. His autem cessantibus cum primum ille aemu-

nécessaire de vous en faire connaître brièvement les lois, et de vous découvrir un sentier où conduire vos pas, afin que vous puissiez obtenir plus facilement le bien de la patience et de la paix.

VI. Le premier fondement de l'amitié véritable est le mépris des biens de ce monde et le dédain de tout ce que nous avons. Ce serait la dernière injustice et une extrême impiété, si, après avoir renoncé à la vanité du monde et de tout ce qu'il renferme, nous préférons le vil bagage qui nous reste, à l'affection si précieuse de notre frère.

Il convient deuxièmement que chacun retranche ses volontés propres, de peur que, se jugeant plus sage et plus habile, il ne préfère suivre son sentiment plutôt que celui du prochain.

Le troisième procédé consiste à se persuader que tout, même ce que l'on estime utile et nécessaire, doit passer après le bien de la paix et de la charité.

Le quatrième est de croire que pour aucun motif absolument, juste ni injuste, il n'est permis de se mettre en colère.

En cinquième lieu, il faut désirer de guérir la colère que notre frère a conçue contre nous, même sans sujet, avec autant d'empressement que nous ferions la nôtre propre : sachant que nous souffrons le même préjudice de la tristesse d'autrui, que si nous étions émus nous-mêmes, à moins que nous ne cherchions, dans la mesure du possible, à la bannir de son âme.

Le dernier procédé, qui est aussi, à n'en pas douter, la mort de tous les vices, consiste à penser que l'on peut chaque jour émigrer de ce monde. Cette persuasion ne permettra pas qu'il séjourne dans notre cœur une ombre de tristesse; mais encore elle étouffera tous les mouvements des convoitises et des vices.

Si l'on tient fermement ces principes, il est impossible de ressentir soi-même ou de causer chez les autres l'amertume de la colère et de la discorde. Vient-ils, au contraire, à être négligés, l'ennemi de

lus caritatis in cordibus amicorum tristitiae sensim uenena suffuderit, necesse est ut frequentibus iurgiis paulatim dilectione tepefacta amantium corda diu exulcerata quandoque dissociet. Nam qui per callem praedictae directionis ingreditur, in quo ab amico umquam suo poterit dissidere, qui primam litium causam, quae ex paruulis rebus uilissimisque materiis generari solet, nihil suum uindicans radicitus amputarit, illud quod in Actibus apostolorum legimus de unitate credentium omni uirtute custodiens : *multitudinis autem credentium erat cor et anima una, nec quisquam eorum quae possidebant aliquid suum esse dicebat, sed erant illis omnia communia*⁴? Deinde quemadmodum ab eodem seminario dissensionis exsurgit, qui non suae, sed fratris seruiens uoluntati domini atque auctoris sui fuerit imitator effectus, qui loquens ex persona hominis quem gerebat *non ueni, inquit, facere uoluntatem meam sed uoluntatem eius qui misit me*⁵? Quo autem modo ullum contentionis formitem suscitabit, qui de intelligentia ac sensu suo non tam proprio iudicio quam fratris credere decreuit examini, pro eius scilicet arbitrio uel probans sua inuenta uel improbens et euangelicum illud pii cordis humilitate consummans : *uerumtamen non sicut ego uolo, sed sicut tu*⁶? Aut qua ratione aliquid quo frater maestificetur admittet, qui bono pacis nihil iudicat esse pretiosius, dominicae illius sententiae memoriam non amittens : *in hoc cognoscent omnes quod mei estis discipuli, si dilectionem habueritis inuicem*⁷, per quam uelut speciali signaculo gregem ouium suarum

la charité versera insensiblement dans le cœur des amis le poison de la tristesse. Dispute sur dispute, la dilection, par une suite nécessaire, se refroidira peu à peu; tant qu'enfin la rupture se fasse complète entre des cœurs dès longtemps ulcérés.

Pour celui qui se dirige par le sentier dont nous avons parlé, à quel propos se pourrait-il brouiller avec son ami? En ne revendiquant rien comme sa propriété, il coupe la racine première des litiges, qui naissent habituellement de petites choses et pour les objets les plus dépourvus de valeur; de toute sa force, il s'applique à observer ce que nous lisons dans les *Actes des apôtres* sur l'unité qui régnait parmi les fidèles : « La multitude des fidèles n'avait qu'un cœur et qu'une âme; nul ne disait sien ce qu'il possédait, mais tout était commun entre eux. »

Comment produirait-il des semences de discorde? Esclave, non de sa volonté propre, mais de celle de son frère, il se rend l'imitateur de son Seigneur et Créateur, qui disait, parlant au nom de l'humanité qu'il avait assumée : « Je ne suis pas venu faire ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé. »

Le moyen qu'il allume le brandon de la dispute? Il s'est fait une loi, lorsqu'il s'agira de sa manière de voir et de comprendre les choses, de ne pas tant se fier à son jugement qu'à l'appréciation de son frère; et sur la décision de cet arbitre, on le voit approuver ou désapprouver ses propres idées, montrant dans l'humilité d'un cœur tout rempli de douceur une expression achevée de cette parole de l'Évangile : « Non pas comme je veux; mais comme vous voulez. »

Se permettra-t-il la moindre chose qui puisse affliger son frère, lui qui n'estime rien plus précieux que le bien de la paix, et ne perd jamais la mémoire de cette parole du Seigneur : « C'est en cela que tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres »; amour que le Christ a voulu pour le troupeau de ses brebis comme un cachet spécial auquel on le reconnût en ce monde,

4. Act., 4, 32.
13, 35.

5. Joh., 6, 38.

6. Mt., 26, 39.

7. Joh.,

in hoc mundo uoluit Christus agnosci atque hoc a ceteris ut ita dixerim caractere discerni? Qua uero ex causa uel in se recipere uel in alio residere rancorem tristitiae sustinebit, cui summa definitio est iracundiae, quae perniciosa et illicita est, iustas causas esse non posse, eodemque se modo suscensente sibi fratre orare non posse, quo si fratri suo ipse suscenseat, illam domini saluatoris humili semper retinens corde sententiam : *si offers munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris quod frater tuus habet aliquid aduersum te, relinque ibi munus tuum ad altare, et uade prius reconciliare fratri tuo, et sic ueniens offers munus tuum*⁸? Nihil enim proderit si te quidem adseras non irasci et credas te illud implere mandatum quo dicitur : *sol non occidat super iracundiam tuam*⁹, et : *qui irascitur fratri suo, reus erit iudicio*¹⁰, alterius uero tristitiam quam delenire tua mansuetudine potuisti contumaci corde despicias. Eodem namque modo praecepti dominici praeuaricatione plecteris. Qui enim dixit irasci te aduersus alterum non debere, dixit nec alterius contemni debere tristitiam, quia non interest apud deum *qui omnes homines uult saluos fieri*¹¹, utrum te an alium quempiam perdas. Vnum siquidem cuiuslibet interitu ei nascitur detrimentum, itidemque illi cui omnium grata perditio est unum lucrum uel tua uel fratris morte conquiritur. Quemadmodum postremo poterit uel tenuem contra fratrem

et, si l'on peut ainsi parler, comme une empreinte qui le distinguât du reste des hommes?

Pour quel motif pourra-t-il bien souffrir que la rancœur, la tristesse trouve entrée en son propre cœur ou demeure au cœur d'un autre? C'est, à ses yeux, un principe sans appel, que la passion de la colère, pernicieuse comme elle est et illicite, ne peut avoir de justes causes; et qu'il lui est autant impossible de prier, si son frère s'irrite contre lui, que si lui-même s'irritait contre son frère. Toujours il garde dans un cœur humble le souvenir de cette parole du Seigneur notre Sauveur : « Si, lorsque vous présentez votre offrande à l'autel, il vous souvient que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande devant l'autel, et allez d'abord vous réconcilier avec votre frère; puis, venez présenter votre offrande. »

Rien ne vous servirait, en effet, d'affirmer que vous n'avez point, quant à vous, de colère, et de vous persuader que vous remplissez ce commandement : « Que le soleil ne se couche pas sur votre colère », « Qui-conque se met en colère contre son frère méritera d'être puni par les juges », si vous méprisez d'un cœur superbe et dur la tristesse de votre prochain, quand votre mansuétude aurait pu l'adoucir. Vous encourez au même titre le reproche de préuarication contre le précepte du Seigneur; car Celui qui a dit que vous ne deviez pas entrer en colère contre votre prochain, a dit du même coup que vous ne deviez pas faire fi de sa tristesse. Que vous vous perdiez vous-même ou un autre, cela ne fait point de différence aux yeux de Dieu, « qui veut que tous les hommes soient sauvés ». Quel que soit celui qui périt, c'est pour lui un même dommage. Pareillement, celui qui trouve tant de plaisir à l'universelle perdition, retire un même gain de votre mort éternelle ou de celle de votre frère.

Pour finir, comment pourrait-il garder contre son frère la plus légère impression de chagrine humeur,

8. Mt., 5, 23-24.
11. 1 Tim., 2, 4.

9. Eph., 4, 26.

10. Mt., 5, 22.

retinere tristitiam, qui se credit cotidie, immo continuo ab hoc saeculo migraturum ?

VII. Sicut ergo nihil praeponendum est caritati, ita furori uel iracundiae nihil est e contrario postponendum. Omnia namque, quamuis utilia ac necessaria uideantur, spernenda sunt tamen, ut irae perturbatio deuitetur, et omnia etiam quae putantur aduersa suscipienda atque toleranda sunt, ut dilectionis pacisque tranquillitas inlibata seruetur, quia nec ira atque tristitia perniciosius quicquam nec caritate utilius est credendum.

VIII. Nam quemadmodum carnales adhuc et inbecillos fratres ob uilem terrenamque substantiam cito inimicus bile disiungit, ita etiam inter spirituales gignit pro intellectuum diuersitate discordiam, ex qua sine dubio contentiones rixaeque uerborum, quas apostolus damnat¹², plerumque consurgunt : unde consequenter diuortia inter unianimos fratres hostis inuidus ac malignus interserit. Vera est namque sapientissimi Salomonis illa sententia : *odium suscitatur contentio, uniuersos uero qui non contendunt proteget amicitia*¹³.

VIII. Quapropter ad conseruandam perpetuam et indiuiduam caritatem nihil prodest primam causam amputasse discidii, quae nasci solet de rebus caducis atque terrenis, et uniuersa despexisse carnalia atque omnium quibus noster usus indiget rerum indiscretam communionem fratribus permisisse, nisi etiam secundam, quae sub specie spiritualium sensuum nasci solet, similiter abscedentes adquisierimus in omnibus humilem sensum et consonas uoluntates.

X. Memini namque, cum me adhuc adhaerere con-

celui qui croit qu'il peut chaque jour, et mieux encore, à l'instant, émigrer du siècle présent ?

VII. De même qu'il ne faut rien mettre avant la charité, à l'opposé il ne faut rien mettre après la fureur et la colère. On doit tout sacrifier, quelque utile, voire nécessaire qu'il paraisse, pour éviter le trouble de cette passion ; et tout embrasser, tout supporter, même ce qui passe pour adversité, afin de garder inviolable la tranquillité de la dilection et de la paix : bien convaincu qu'il n'est rien de plus pernicieux que la colère et la tristesse, rien de plus profitable que la charité.

VIII. Entre les frères charnels encore et faibles, le démon a tôt fait de semer la colère et la désunion à propos de choses viles et terrestres. Mais pour les spirituels, c'est par la diversité de sentiment qu'il fait naître chez eux la discorde. Telle est, sans aucun doute, la fréquente origine des disputes et des querelles que l'Apôtre condamne. De celles-ci l'ennemi, envieux et méchant, prend ensuite occasion, afin de pousser à la rupture des frères qui n'avaient jusque-là qu'une âme. Car elle est bien vraie, la parole du sage Salomon : « La dispute suscite la haine ; mais pour tous ceux qui ne disputent point, l'amitié les protège. »

IX. Aussi ne servirait-il de rien, pour conserver une éternelle et indivisible charité, de retrancher la première cause de dissentiment, qui vient habituellement des choses caduques et terrestres, de mépriser tout ce qui est charnel, et de permettre indifféremment aux frères le commun usage de tous les objets qui nous sont le plus nécessaires, si nous n'ôtions aussi la seconde, qui surgit de la diversité des opinions dans les choses spirituelles, et ne prenions soin d'acquiescer en tout, avec l'humilité de l'esprit, une volonté à l'unisson de celle d'autrui.

X. C'était du temps que ma jeunesse me conseillait

¹² Cf. Gal., 5, 20.

¹³ Prov., 10, 12 (LXX).

sorti aetas iunior hortaretur, huiusmodi nobis intelligentiam uel in moralibus disciplinis uel in scripturis sacris frequenter insertam, ut nihil ea uerius nihilque rationabilius crederemus. Sed cum in unum conuenientes sententias nostras promere coepissemus, quaedam communi examinatione discussa primum ab altero falsa ac noxia notabantur, mox deinde ut perniciose communi pronuntiata iudicio damnabantur : quae in tantum prius infusa a diabolo uelut luce fulgebant, ut facile potuissent generare discordiam, nisi praeceptum seniorum ueluti diuinum quoddam oraculum custoditum ab omni nos contentione reuocasset, quo ab illis legali quadam sanctione praescriptum est, ut neuter nostrum plus iudicio suo quam fratris crederet, si numquam uellet diaboli calliditate deludi.

XI. Etenim saepe illud quod apostolus dicit probatum est euenire : *ipse enim Satanas transfiguratur se in angelum lucis*¹⁴, ut obscuram ac tetricam caliginem sensuum pro uero scientiae lumine fraudulenter offundat. Qui nisi humili et mansueto corde suscepti maturissimi fratris uel probatissimi senioris reseruentur examini et eorum iudicio diligenter excussi aut abiciantur aut recipiantur a nobis, sine dubio uenerantes in cogitationibus nostris pro angelo lucis angelum tenebrarum grauissimo feriemur interitu. Quam perniciem impossibile est euadere quempiam iudicio proprio confidentem, nisi humilitatis uerae amator et exsecutor effectus illud quod apostolus magnopere deprecatur omni contritione cordis inpleuerit : *si qua ergo consolatio in Christo, si quod solacium caritatis,*

^{14.} 2 Cor., II, 14.

encore de vivre avec un compagnon. Il me souvient que, très fréquemment, telle manière de voir nous était suggérée sur la morale ou les saintes Écritures, qui nous paraissait la chose du monde la plus juste et la plus raisonnable. Réunis ensuite, nous commençons d'exprimer tout haut notre sentiment. Or, après avoir soumis à l'épreuve de nos communes lumières certaines affirmations, il arrivait que d'abord l'un de nous les notât comme fausses et périlleuses; puis bientôt, une commune sentence les déclarait pernicieuses et portait condamnation contre elles.

Cependant, elles semblaient éclater comme la lumière auparavant, lorsque le démon nous les inspirait; et elles auraient facilement engendré la discorde, si le commandement des anciens, gardé par nous comme un oracle de Dieu, ne nous eût prévenus contre toute dispute. Ils ont prescrit, en effet, et posé comme une sorte de loi, que ni l'un ni l'autre ne devait se fier plus à son jugement propre qu'à celui de son frère, s'il ne voulait être abusé par la fourberie du démon.

XI. On a maintes fois éprouvé la vérité de ce que dit l'Apôtre, que « Satan lui-même se transforme en ange de lumière », afin de présenter frauduleusement d'obscures et affreuses ténèbres dans les pensées, pour la vraie lumière de la science. Que si elles ne rencontrent un cœur humble et doux, qui les soumette à l'examen d'un frère mûri par l'expérience ou d'un ancien de vertu consommée, puis les rejette ou les accueille selon qu'ils en auront jugé, après les avoir soigneusement éprouvées, il n'est pas douteux que nous ne révériions l'ange des ténèbres comme un ange de lumière, et ne périssions de la mort la plus terrible.

Il est impossible d'éviter ce malheur, à qui se fie à son propre sens. Mais il faudra qu'il se fasse l'amant de la vraie humilité et la pratique; il devra remplir, en toute contrition de cœur, le vœu si pressant de l'Apôtre : « S'il est quelque consolation dans le Christ, s'il est quelque douceur et soulagement dans la cha-

*si qua uiscera et miserationes, inplete gaudium meum, ut idem sapiatis, eandem caritatem habentes, unanimes, id ipsum sentientes, nihil per contentionem neque per inanem gloriam, sed in humilitate superiores uobismet ipsis alterutrum arbitantes*¹⁵, et illud : *honore alterutrum praeuenientes*¹⁶, ut plus unusquisque consorti suo scientiae et sanctitatis adscribens summam discretionis uerae in alterius magis quam suo credat stare iudicio.

XII. Saepe autem accidit siue inlusione diaboli siue intercessu erroris humani, quo nullus est in hac carne qui falli uelut homo non possit, ut et ille interdum qui acrioris ingenii scientiaeque maioris est aliquid falsum mente concipiat et ille qui tardioris ingenii ac minoris est meriti rectius aliquid ueriusque praesentiat. Et idcirco nullus sibi quamuis scientia praeditus inani timore persuadeat quod possit conlacione alterius non egere. Nam etiamsi iudicium eius diabolica non fallat inlusio, elationis tamen et superbiae grauiores laqueos non euadet. Quis enim hoc sibi absque ingenti poterit usurpare pernicie, cum uas electionis, in quo Christus, ut ipse professus est, loquebatur¹⁷, ob hoc solummodo se adserat Hierosolymam conscendisse, ut cum suis coapostolis euangelium, quod gentibus reuelante et cooperante domino praedicabat¹⁸, secreta examinatione conferret? per quod ostenditur non solum unanimitatem atque concordiam per haec praeepta seruari, uerum etiam cunctas diaboli aduersantis insidias et inlusionum eius laqueos non timeri.

XIII. Denique in tantum uirtus caritatis extollitur,

¹⁵. Phil., 2, 1-3.
¹⁸. Cf. Gal., 2, 1-2.

¹⁶. Rom., 12, 10.

¹⁷. Cf. 2 Cor., 13, 3.

rité, s'il est quelque tendresse et compassion, rendez ma joie parfaite; ayez une même pensée, un même amour, une même âme, un même sentiment; ne faites rien dans un esprit de contention ni par vaine gloire; mais tenez-vous en toute humilité pour supérieurs les uns aux autres. » Il dit encore : « Prévenez-vous d'honneur les uns les autres. » En sorte que chacun attribue à son compagnon plus de science et de sainteté qu'à soi-même, et croie que la véritable et parfaite discrétion se rencontre au jugement de l'autre plutôt qu'à sien.

XII. Il arrive souvent, soit illusion diabolique, soit erreur humaine — car il n'est personne en cette chair qui, parce qu'il est homme, ne soit sujet à faillir —, que celui qui a le plus de pénétration naturelle dans l'esprit et le plus de science, conçoive en son esprit quelque idée fausse; tandis qu'avec une intelligence plus lente et un moindre mérite, l'autre voit plus juste et plus vrai.

Que personne donc, pour savant qu'il soit, ne s'aïlle gonfler d'un vain orgueil, et ne se persuade qu'il saura se passer de conférer avec son frère. Les illusions du diable n'abuseraient-elles point son jugement, il n'échappera pas aux pièges plus redoutables de l'élève-ment et de la superbe.

Qui pourrait usurper une telle indépendance, sans courir à de mortels dangers, alors que le vase d'élection, en qui le Christ parlait, à ce qu'il déclare lui-même, assure être monté à Jérusalem, uniquement en vue de communiquer aux autres apôtres, dans un examen privé, l'Évangile qu'il prêchait aux nations d'après la révélation et avec la coopération du Seigneur. Par où il apparaît que la docilité aux règles que nous traçons, ne conserve pas seulement l'unanimité et la concorde, mais qu'elle met encore à l'abri de toutes les embûches du démon, notre ennemi, et des pièges de ses illusions.

XIII. L'Écriture porte si haut la vertu de charité,
Conférences, 2 29

ut eam beatus Iohannes apostolus non solum rem dei, sed etiam deum esse pronuntiet dicens : *deus caritas est : qui manet in caritate, in deo manet et deus in ipso*¹⁹. Nam usque adeo illam diuinam esse perspicimus, ut illud apostoli manifestissime uigere sentiamus in nobis : *quoniam caritas dei diffusa est in cordibus nostris per spiritum sanctum qui habitat in nobis*²⁰. Quod tale est acsi dicat : *quoniam deus diffusus est in cordibus nostris per spiritum sanctum qui habitat in nobis. Qui etiam, cum ignoremus quid debeamus orare, interpellat pro nobis gemitibus inenarrabilibus : qui autem scrutatur corda, scit quid desideret spiritus, quoniam secundum deum postulat pro sanctis*²¹.

XIII. Illam igitur caritatem, quae dicitur ἀγάπη, possibile est omnibus exhiberi. De qua beatus apostolus ergo dum tempus habemus, inquit, operemur quod bonum est ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei²². Quae in tantum omnibus est generaliter exhibenda, ut eam etiam inimicis nostris a domino iubeamur inpendere : nam *diligite*, inquit, *inimicos uestros*²³. Διάθεσις autem, id est adfectio, paucis admodum et his qui uel parilitate morum uel uirtutum societate conexas sunt exhibetur, licet etiam ipsa διάθεσις multam in se differentiam habere uideatur. Aliter enim parentes, aliter coniuges, aliter fratres, aliter filii diliguntur, et in ipsa quoque horum affectuum necessitudine magna distantia est, nec uniformis parentum dilectio erga filios inuenitur. Quod etiam Iacob patriarche probatur exemplo, qui cum esset duodecim filiorum pater omnesque paternam caritate diligeret, tamen propenso Ioseph dilexit affectu,

19. 1 Ioh., 4, 16.

20. Rom., 5, 5.

21. Rom., 8, 26-27.

22. Gal., 6, 10.

23. Mt., 5, 44.

que le bienheureux apôtre Jean va jusqu'à prononcer, non seulement qu'elle est chose de Dieu, mais qu'elle est Dieu lui-même : « Dieu, dit-il, est charité; et quiconque demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu en lui. »

Et nous-mêmes, n'apercevons-nous pas très clairement qu'elle est divine? Car nous sentons en nous, comme une réalité vivante, ce que dit l'Apôtre : « La charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui habite en nous. » Ce qui équivaut à dire : Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui habite en nous. Ignorants de ce que nous devons demander, c'est l'Esprit encore qui « prie pour nous par des gémissements ineffables; et Celui qui scrute les cœurs sait quel est le désir de l'Esprit, car il ne demande rien que selon Dieu pour les saints. »

XIV. Il est possible de témoigner à tous la charité dite ἀγάπη. C'est d'elle que le bienheureux Apôtre dit : « Durant que nous en avons le temps, pratiquons le bien envers tous, principalement envers nos frères dans la foi. » Il est si vrai que nous la devons à tous généralement, que le Seigneur nous fait un commandement de la rendre même à nos ennemis : « Aimez, dit-il, vos ennemis. »

Mais pour la διάθεσις, c'est-à-dire, la charité d'affection, elle ne se donne qu'à un très petit nombre, à ceux-là seulement qui sont unis par la ressemblance des mœurs ou la société des vertus.

La διάθεσις elle-même, au reste, offre des variétés nombreuses. Autre est l'amour filial et l'amour conjugal; autre l'amour fraternel et l'amour paternel. Et dans ces rapports d'affection se remarque derechef bien de la différence, et l'amour des parents pour leurs enfants n'est pas uniforme. Le patriarche Jacob nous en fournit une preuve. Père de douze fils, il les aimait tous d'une charité vraiment paternelle. Il ressentait cependant un penchant tout particulier pour Joseph,

ut de eo aperte scriptura commemoret : *inuidebant autem ei fratres sui, eo quod diligeret eum pater suus*²⁴ : scilicet non quo uir iustus et pater non ualde diligeret etiam ceteram prolem, sed quod huius, quia typum domini praefererat, affectui dulcius quodammodo atque indulgentius inhaereret. Hoc etiam de Iohanne euangelista legimus euidentissime designari, cum de ipso dicitur : *discipulus ille, quem diligebat Iesus*²⁵, cum utique etiam reliquos undecim similiter electos ita praecipua dilectione complexus sit, ut hoc etiam euangelica adtestatione designet dicens : *sicut dilexi uos, et uos diligite inuicem*²⁶ : de quibus et alibi dicitur : *diligens suos qui erant in mundo, usque in finem dilexit eos*²⁷. Sed hic unius dilectio non erga reliquos discipulos teporem caritatis, sed largiorem erga hunc superabundantiam amoris expressit, quam ei uirginitatis priuilegium et carnis incorruptio conferbat. Quae idcirco uelut sublimior cum quadam exceptione signatur, quia eam non odii comparatio, sed affluentior gratia exuberantissimi amoris extollit. Tale quid etiam ex persona sponsae legimus in Cantico Canticorum dicentis : *ordinate in me caritatem*²⁸. Haec enim est uere caritas ordinata, quae odio habens neminem quosdam meritorum iure plus diligit, quaeque, cum generaliter diligit cunctos, excipit tamen sibi ex his quos debeat peculiari affectione complecti, et rursum inter ipsos qui in dilectione summi atque praecipui sunt aliquos sibi qui ceterorum affectui superextollantur excerptit.

si bien que l'Écriture rapporte ouvertement de lui : « Ses frères le jalouaient, parce que son père l'aimait. » Non que ce juste, ce vrai père ne chérit aussi grandement ses autres enfants; mais il avait plus de douceur et de complaisance à se reposer dans son affection pour celui-ci, comme portant dans sa personne la figure du Seigneur.

Nous lisons que Jean l'évangéliste fut l'objet d'une semblable préférence : rien de plus clair que les paroles qui le désignent comme « le disciple que Jésus aimait ». Certes, le Seigneur enveloppait également les onze autres, qu'il avait choisis aussi bien que lui, d'une véritable prédilection. Il l'atteste lui-même dans l'Évangile, lorsqu'il dit : « Comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres. » Et c'est d'eux encore qu'il est dit dans un autre endroit : « Aimant les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin. » Ainsi, la particulière dilection qu'il montra pour le seul saint Jean, ne signifie point que sa charité fût tiède à l'égard des autres; mais seulement que la surabondance de son amour s'épanchait plus largement sur celui-ci, parce que le privilège de sa virginité et sa parfaite intégrité de corps le lui méritaient. C'est précisément pourquoi l'Évangile marque cette effusion comme plus sublime et exceptionnelle; car ce n'est pas le contraste de la haine qui la relève tant, mais la grâce plus abondante d'un débordant amour.

Nous trouvons encore quelque chose de pareil, au *Cantique des Cantiques*, sur les lèvres de l'Épouse : « Ordonnez en moi, dit-elle, la charité. » Or, la charité vraiment ordonnée est celle qui, n'ayant de haine pour personne, en aime toutefois quelques-uns par préférence, à cause de leurs mérites. Ayant de la dilection généralement pour tous, elle en excepte cependant plusieurs qu'elle croit devoir envelopper d'une particulière tendresse; et sur ce nombre même des privilégiés qui tiennent les premières places dans son amour, elle se réserve encore une élite, à qui elle donne un rang plus élevé qu'à tous les autres dans son affection.

24. Gen., 37, 4. 25. Joh., 13, 23. 26. L. c., 34.
27. L. c., 1. 28. Cant., 2, 4 (lxxx).

XV. E contra nouimus (quod utinam nesciremus!) nonnullos fratrum tantae esse obstinationis atque duritiae, ut cum uel suos aduersus fratrem uel fratris aduersum se senserint animos excitatos, ad dissimulandam mentis suae tristitiam, quae ex indignatione alterutrae conmotionis exorta est, secedentes ab eis, quos humili satisfactione atque conloquio lenire debuerant, aliquos psalmorum incipiant decantare uersiculos. Qui dum conceptam corde amaritudinem delenire se putant, insultando augent quod statim extinguere potuerunt, si magis anxii atque humiles esse uoluissent, ut oportuna conpunctio et ipsorum cordibus mederetur et fratrum animos deleniret. Nam illo utique modo pusillanimitatis, immo superbiae suae uitium palpant et nutriunt potius quam extirpant fomitem iurgiorum dominicae illius praeceptionis inmemores qua ait : *qui irascitur fratri suo, reus erit iudicio*²⁹, et : *si recordatus fueris quod frater tuus habet aliquid aduersum te, relinque ibi manus tuam ad altare, et uade prius reconciliare fratri tuo, et tunc ueniens offers munus tuum*³⁰.

XVI. In tantum igitur non uult nos dominus noster alterius despectui habere tristitiam, ut si aliquid aduersum nos frater habuerit, nec munera nostra suscipiat, id est nec orationes sibi a nobis permittat offerri, donec de animo eius tristitiam iuste iniusteue conceptam celeri satisfactione tollamus. Neque enim ait 'si habet ueram querellam aduersum te frater tuus, relinque munus tuum ad altare et uade prius reconciliare ei', sed *si recordatus fueris, inquit, quia frater tuus habet aliquid aduersum te, id est etiam si leue*

29. Mt., 5, 22.

30. L. c., 23-24.

XV. A l'opposé de cette charité, nous avons reconnu chez quelques frères — et plutôt au ciel que nous n'eussions jamais eu à constater de tels faits! — une obstination et une dureté singulières. Se sentent-ils émus contre leur frère, ou l'esprit de leur frère excité contre soi : ils s'appliquent à dissimuler la tristesse produite en leur âme, soit par leur propre émotion, soit par celle d'autrui. Et tout en s'éloignant de ceux qu'ils auraient dû apaiser par une humble satisfaction et de douces paroles, ils se mettent à chanter quelques versets des psaumes. Ils pensent calmer par ce moyen l'amertume conçue dans leur cœur. Mais ce beau dédain ne fait qu'augmenter un feu qu'ils auraient pu éteindre sur-le-champ, s'ils eussent consenti à montrer plus de scrupuleuse sollicitude et d'humilité, en sorte qu'un repentir opportun guérit à la fois leur propre blessure, et adoucit l'esprit de leur frère.

En agissant comme ils font, ils caressent et nourrissent leur pusillanimité, ou mieux leur superbe, plutôt qu'ils n'extirpent le foyer des querelles, oublieux de ce commandement du Seigneur : « Quiconque se met en colère contre son frère, méritera d'être puni par les juges »; « S'il vous souvient que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande, et allez d'abord vous réconcilier avec votre frère; puis, venez présenter votre offrande. »

XVI. A quel point le Seigneur est donc opposé à ce que nous ayons en mépris la tristesse d'autrui : si notre frère a quelque chose contre nous, il ne consent pas même à recevoir nos dons — c'est-à-dire qu'il ne permet pas que nous lui offrions nos prières —, tant que, par une prompte satisfaction, nous n'ayons pas banni de son esprit cette tristesse, qu'elle ait été conçue justement, ou non. Il ne dit pas : Si votre frère a vraiment sujet de se plaindre de vous, laissez là votre offrande, et allez d'abord vous réconcilier avec lui; mais : « S'il vous souvient que votre frère a quelque chose contre vous », c'est-à-dire : Même si le grief

aliquid ac uile sit quo fratris in te fuerit excitata commotio, et hoc memoriam tuam subita recordatione pulsauerit, scias offerre te precum tuarum spiritalia munera non debere, nisi prius qualibet ex causa ortam tristitiam de corde fratris benigna satisfactione depuleris. Si igitur euangelicus sermo etiam pro praeterita et minima simultate ac de exiguis oborta causis satisfacere nos irascentibus iubet, quid de nobis miseris fiet, qui recentes et maximas causas nostroque errore commissas pertinaci dissimulatione contemnimus et inflati tumore diabolico, dum humiliari erubescimus, auctores nos fraternae tristitiae denegamus, ac rebeli spiritu subici praeceptis domini dedignantibus nequaquam ea uel obseruari debere uel impleri posse contendimus? eoque fit, ut iudicantes eum impossibilia uel incongrua praecepisse efficiamur secundum apostolum *non factores, sed iudices legis*³¹.

XVII. Illud quoque quibus lacrimis est deffendum, quod nonnulli fratrum, cum fuerint contumelia cuiuslibet sermonis accensi, si alterius cuiuspian qui eam lenire desiderat precibus fatigentur, cum audierint nequaquam debere aduersus fratrem concipi retineriue tristitiam secundum illud quod scriptum est : *qui irascitur fratri suo, reus erit iudicio*³², et : *sol non occidat super iracundiam tuam*³³, proclamant ilico : si paganus aliquis, si saecularis hoc fecisset aut ista dixisset, recte debuit suslineri. Quis autem feral fratrem tam grauis consciium culpae aut tam insolens de ore conuicium proferentem! quasi uero patientia

31. Iac., 4, 11.

32. Mt., 5, 22.

33. Eph., 4, 26.

qui a provoqué l'émotion de votre frère contre vous, est futile et insignifiant, le souvenir en vient-il soudain frapper votre mémoire, sachez que vous ne devez pas offrir les dons spirituels de vos prières, avant d'avoir fait disparaître la tristesse du cœur de votre frère, quelle qu'en soit la cause, par une satisfaction pleine de tendresse.

C'est ainsi que l'Évangile nous ordonne de faire réparation à nos frères courroucés même pour une inimitié passée, sans profondeur au surplus et née de causes futiles. Nous cependant, devant des colères toutes fraîches, et bien autrement sérieuses, et dues à notre faute, nous affectons obstinément avec mépris de ne pas voir! Que sera-t-il fait de nous, malheureux? Enflés d'une superbe diabolique et rougissant de nous humilier, nous ne voulons pas reconnaître que nous soyons les auteurs de la tristesse de notre frère. Notre esprit rebelle dédaigne de se soumettre aux préceptes du Seigneur. Nous prétendons qu'il n'est aucunement obligatoire de les prendre en considération, ni possible de les accomplir. Mais, en jugeant impraticables ou peu séants les commandements qu'il nous a faits, nous nous rendons, selon le mot de l'apôtre, « non pas les observateurs, mais les juges de la loi. »

XVII. De quelles larmes ne faudrait-il pas pleurer cet autre travers!

De certains frères ont été piqués d'une parole injurieuse. Un tiers survient, qui désire les apaiser et les harcèle de ses prières. Il leur remontre que l'on ne doit jamais concevoir ni garder d'humeur contre un frère, selon qu'il est écrit : « Quiconque se met en colère contre son frère, méritera d'être puni par les juges » et : « Que le soleil ne se couche pas sur votre colère! » A ces mots, ils éclatent : « Si un païen, si un séculier eût fait ou dit chose pareille, oui, on aurait dû le supporter; c'eût été justice. Mais qu'un frère commette sciemment une faute aussi grave ou profère de telles insolences, qui pourrait le souffrir?

infidelibus tantum atque sacrilegis et non omnibus sit generaliter adhibenda aut iracundia contra gentilem noxia contra fratrem utilis aestimanda, cum utique perturbatae mentis obstinata commotio non dissimile, contra quemuis fuerit excitata, sibi inferat detrimentum. Quantae autem obstinationis, immo uecordiae est, ut nec ipsam uerborum proprietatem brutae mentis stupore discernant, quia non dicitur : omnis qui irascitur alienigenae, reus erit iudicio, quod fortasse poterat secundum illorum sensum consortes nostrae fidei et conuersationis excipere, sed significanter expressit euangelicus sermo dicens : *omnis qui irascitur fratri suo, reus erit iudicio*³⁴. Licet itaque secundum regulam ueritatis omnem hominem fratrem debeamus accipere, tamen hoc loco magis fidelis ac nostrae conuersationis particeps quam ethnicus ipso fratris uocabulo designatur.

XVIII. Illud uero quale est quod interdum nos patientes esse credimus, quia respondere contemnimus lacesciti, sed ita commotos fratres amara taciturnitate uel motu gestuque inrisorio subsannamus, ut eos magis ad iracundiam uultu tacito prouocemus quam tumida potuissent incitare conuicia, in eo nos aestimantes minime apud deum reos, quia nihil ore protulimus quod nos notare hominum iudicio aut condemnare potuisset? quasi uero apud deum uerba tantummodo et non praecipue uoluntas uocetur in culpam, et opus solum peccati et non etiam uotum ac propositum habeatur in crimine, aut hoc tantum quid unusquisque fecerit et non quid etiam facere disposuerit in iudicio sit quaerendum. Non enim sola

34. Mt., 5, 22.

Comme si la patience n'était due qu'aux infidèles et aux sacrilèges, et non à tous communément! Comme si la colère, nuisible contre un païen, devenait bonne contre un frère! Un esprit troublé qui s'obstine dans son émotion, se fait un tort pareil, quel que soit celui qui en est l'objet. Quel entêtement, ou plutôt quelle démence! Ces gens ont perdu toute raison et demeurent stupides, incapables de discerner le sens propre des mots. Car il n'est pas dit : Quiconque se met en colère contre un étranger, méritera d'être puni par les juges. Ceci peut-être eût pu donner lieu à une exception pour ceux qui nous sont unis par la communauté de foi et de vie, comme ils veulent l'entendre. Mais l'Évangile s'est exprimé de la façon la plus claire : « Quiconque se met en colère contre son frère, méritera d'être puni par les juges. » Et sans doute, la vérité nous fait une loi de tenir tout homme pour notre frère; cependant, le nom même de frère, dans ce passage, désigne tout d'abord les fidèles et ceux qui partagent notre vie, plutôt que les païens.

XVIII. Quel abus encore, de nous croire quelquefois bien patients, parce que nous dédaignons de répondre aux provocations qui nous sont faites; cependant que, par un silence amer, un mouvement, un geste de moquerie, nous tournons en dérision nos frères tout émus, et les excitons à la colère par ce masque impassible, plus que ne l'auraient fait de furieuses invectives! Nous estimons n'être point coupables devant Dieu, parce que nulle parole n'est sortie de nos lèvres qui nous puisse flétrir ou condamner au jugement des hommes. Comme si, aux yeux de Dieu, ce fussent les paroles seulement qui comptent pour fautes, et non pas surtout la volonté, ou qu'il n'y eût de crime que dans l'œuvre du péché, et non pas aussi dans le vœu et le dessein! Comme s'il avait uniquement égard, lorsqu'il nous juge, à ce que nous avons fait; et point du tout à ce que nous nous sommes proposés de faire! Ce n'est pas seulement la nature de

conmotionis inlatae qualitas, sed etiam propositum irritantis in noxa est, et ideo non quemadmodum iurgium ferit excitatum, sed cuius conflagrauerit uitio, uerum iudicis nostri perquiret examen : effectus enim peccati, non ordo est considerandus admissi. Quid enim refert utrum quis gladio ipse peremerit fratrem an aliqua ad mortem fraude compulerit, cum ipsius eum dolo uel crimine constet extinctum? quasi uero caecum in praecipit manu propria non inegisse sufficiat, cum similiter reus sit qui pronum et imminet iam foueae, cum potuerit, reuocare contempserit, aut ille solus in crimine sit qui manu sua quempiam laqueauerit et non etiam is qui uel parauerit uel ingerit laqueum uel certe, cum potuerit, auferre noluerit. Ita igitur tacere nihil prodest, si ideo nobis indicamus silentium, ut quod agendum conuicio fuerat hoc taciturnitate faciamus, adsimulantes quosdam gestus, quibus et ille quem curari oportuit uehementiore inardescat iracundia et nos super haec omnia damno illius ac perditione laudemur : quasi uero non etiam ex hoc ipso quis crimiñosior sit, quod gloriam sibi de fratris uoluerit perditione conquirere. Vtrique enim tale silentium erit aequaliter noxium, quia sicut exaggerat in alterius corde tristitiam, ita in suo non permittit extingui. Contra quos illa prophetae satis proprie est directa maledictio : *uae qui potat amicum suum mittens fel suum, et inebrians ut aspiciat nuditatem eius. Repletus est ignominia pro gloria*³⁵. Illud quoque quod per alium de talibus dicitur : *quia omnis frater subplantans subplantabil, et omnis amicus fraudulententer incedet. Et uir fratrem suum deridebit, et ueritatem non loquentur*³⁶. *Extenderunt enim linguam*

35. Hab., 2, 15-16.

36. Jer., 9, 4-5.

l'émotion provoquée qui fait la culpabilité mais aussi le propos de celui qui irrite. Aussi, notre juge, dans son examen impartial, s'enquerra moins de la manière dont la querelle est née, que par la faute de qui elle s'est allumée. Ce qu'il faut considérer, c'est le péché lui-même, et non pas le développement du fait matériel. Qu'importe que l'on tue soi-même son frère par l'épée, ou qu'on le pousse à la mort par quelque fourberie? Ruse ou crime, n'est-il pas constant qu'il meurt par vous? Comme s'il suffisait de ne point jeter de sa propre main l'aveugle au précipice! Celui qui, le pouvant, néglige de le retenir, lorsqu'il le voit penché déjà et suspendu sur l'abîme, n'est-il pas responsable pareillement de sa mort? Ou bien sera-t-on criminel seulement à la condition d'étrangler soi-même son prochain; et point lorsqu'on prépare la corde, ou qu'on la lui passe, ou que l'on néglige du moins de la lui ôter, quoiqu'on le puisse?

De même, rien ne sert de se taire, si nous nous commandons le silence, dans le dessein d'obtenir, par son moyen, ce qu'aurait fait l'injure; si nous y joignons de certains gestes hypocrites, qui jetteront dans une colère plus véhémement celui qu'il eût fallu guérir, et qui, pour comble, nous vaudront des louanges de sa ruine et de sa perdition. Comme si l'on ne devenait pas plus criminel encore par le fait même que l'on veut s'acquérir de la gloire de la perte d'un frère! Mais, aussi bien, un tel silence sera-t-il mauvais à tous deux. Comme il augmente la tristesse au cœur du prochain, il ne permet pas qu'elle disparaisse du nôtre. C'est à ceux qui agissent de la sorte que s'adresse bien proprement la malediction du prophète : « Malheur à qui mêle son fiel dans le breuvage qu'il sert à son ami, et qui l'enivre pour voir sa nudité! Il s'est rassasié d'opprobre, au lieu de gloire. » Et voici ce qu'un autre a dit de leurs pareils : « Le frère ne pense qu'à supplanter son frère, et l'ami use de tromperie contre son ami; l'homme se rira de son frère, et ils ne diront point la vérité », car « ils ont

*suam quasi arcum mendacii et non ueritatis*³⁷. Saepe autem ficta patientia etiam acrius ad iracundiam quam sermo succendit et atrocissimas uerborum transcendit iniurias maligna taciturnitas, leuiusque tolerantur inimicorum uulnera quam inridentium subdola blandimenta. De quibus proprie dicitur per prophetam : *molliti sunt sermones eius super oleum : et ipsi sunt iacula*³⁸, et alibi : *uerba callidorum mollia, haec autem feriunt in penetralia uentris*³⁹, quibus etiam illud potest eleganter aptari : *in ore pacem cum amico suo loquitur, et occulte ponit ei insidias*⁴⁰, quibus tamen decipitur magis ipse qui decipit. Nam *qui praeparat ante faciem amici sui rete, circumdat illud pedibus suis*⁴¹, et : *qui fodit foueam proximo suo, incidet in eam ipse*⁴². Denique cum magna ad comprehendendum dominum cum gladiis et fustibus multitudo uenisset, nemo in auctorem uitae nostrae illo cruentior extitit parricida, qui cunctos ficto salutationis honore praeueniens osculum subdolae caritatis ingessit. Cui dominus : *Iuda, inquit, osculo filium hominis tradis*⁴³ ? id est : amaritudo persecutionis atque odii tui hoc tegmen adsumpsit, quo dulcedo ueri amoris exprimitur. Apertius quoque ac uehementius uim huius doloris per prophetam exaggerat : *quoniam si inimicus, inquit, meus maledixisset mihi, sustinuissem utique. Et si is, qui oderat me, aduersus me magna locutus fuisset : abscondissem me utique ab eo. Tu uero homo unanime : dux meus, et notus meus : qui simul mecum dulces capiebas cibos : in domo dei ambulauimus cum consensu*⁴⁴.

XVIII. Aliud quoque profanum tristitiae genus est,

37. L. c., 3.

38. Ps. 54, 22.

39. Prov., 26, 22 (LXX).

40. Jer., 9, 8.

41. Prov., 29, 5 (LXX).

42. Prov., 26, 27 (LXX).

43. Luc., 22, 48.

44. Ps. 54, 13-15.

tendu leur langue comme un arc, afin de lancer le mensonge, et non la vérité. »

Souvent, une feinte patience excite plus impétueusement à la colère que ne feraient les paroles, un silence méchant passe les plus violentes injures, et l'on supporte plus aisément les blessures d'un ennemi déclaré que les fausses douceurs d'un moqueur. De telles gens, le prophète dit proprement : « Ses discours sont plus onctueux que l'huile, mais ce sont des javelots » ; et ailleurs : « Les paroles des hommes rusés sont douces, mais elles pénètrent jusqu'au fond des entrailles. » On peut encore heureusement leur appliquer cet oracle : « Il a dans la bouche des paroles de paix pour son ami ; et en secret, il lui tend des embûches. » Mais c'est le trompeur qui est trompé. Car « celui qui tend le filet devant son ami, s'en empêche soi-même », et « celui qui creuse une fosse pour son prochain y tombera ».

Une multitude énorme était venue pour saisir le Seigneur, avec des épées et des bâtons. Or, personne ne fut plus cruellement parricide contre l'Auteur de notre vie que celui qui, prévenant tous les autres afin de lui offrir, en le saluant, un hypocrite hommage, lui donna le baiser d'une charité perfide. Et le Seigneur lui dit : « Judas, tu livres le Fils de l'homme par un baiser ? » c'est-à-dire : Pour couvrir l'amertume de la persécution et de la haine, tu empruntes le signe fait pour exprimer la douceur du véritable amour ! Mais il exhale plus ouvertement et avec plus de véhémence la violence de sa douleur par la bouche du prophète : « Si c'était un ennemi qui m'eût outragé, je l'aurais supporté ; et si c'était celui qui m'avait en haine qui se fût élevé contre moi dans ses paroles, je me serais caché de lui. Mais toi, tu n'avais qu'une âme avec moi ; tu étais mon guide et mon ami ; tu partageais avec moi une douce nourriture ; nous allions de concert dans la maison de Dieu ! »

XIX. Il est une autre sorte de tristesse vraiment

quod dignum commemoratione non fuerat, nisi id a nonnullis fratribus sciremus admitti, qui cum tristificati fuerint uel irati ab ipso etiam pertinaciter abstinent cibo, ita ut, quod etiam dicere absque pudore non possumus, illi, qui dum placidi sunt refectorem cibi usque ad horam sextam uel ut multum nonam negant se posse differre, cum fuerint tristitia uel furore suppleti, ieiunia etiam biduana non sentiant tantamque inediae defectionem iracundiae satietate sustentent. In quo plane sacrilegii crimen euidenter incurrunt, ieiunia scilicet, quae soli deo pro humiliatione cordis et purgatione uitiorum sunt specialiter offerenda, pro diabolico tumore tolerant. Quod tale est acsi orationes atque sacrificia non deo, sed daemone deferant illamque Moysaicam increpationem mereantur audire : *sacrificauerunt daemoneis et non deo, dis, quos non nouerant*⁴⁵.

XX. Non ignoramus etiam aliud dementiae genus, quod sub colore fucatae patientiae in nonnullis fratribus inuenitur, quibus parum est iurgia commouisse, nisi etiam instigatoriis uerbis ut feriantur inritent, cumque uel leui fuerint impulsione contacti, aliam quoque partem corporis ingerunt uerberandam, quasi per hoc perfectionem mandati illius inpleturi quo dicitur : *si quis te percusserit in dextera maxilla tua, praebe illi et alteram*⁴⁶, scripturae uim ac propositum penitus ignorantes. Euangelicam namque patientiam per iracundiae uitium exercere se putant, ob quod radicatus excidendum non solum uicissitudo talionis et concertandi inritatio prohibetur, sed etiam furorem

45. Deut., 32, 17.

46. Mt., 5, 39.

sacrilège, qui ne vaudrait pas la peine d'être rappelée, si nous ne savions que plusieurs frères s'y abandonnent. Contristés ou fâchés, ils s'abstiennent opiniâtement de nourriture. Je ne puis le dire sans honte : voilà des hommes qui, tandis qu'ils sont paisibles, prétendent ne pouvoir différer leur réfection jusqu'à la sixième heure, ou tout au moins jusqu'à la neuvième. Mais, lorsque la tristesse ou la fureur les enivre, ils demeurent insensibles au jeûne, même prolongé jusqu'à deux jours. Le manque de nourriture devrait les épuiser; ils le supportent en se rassasiant de colère. C'est tomber très évidemment dans le crime de sacrilège. Les jeûnes que l'on ne doit offrir qu'à Dieu seul, en vue d'humilier son cœur et de se purifier des vices, ils les soutiennent par un emportement diabolique! Ce qui est tout de même que s'ils présentaient des prières et des sacrifices, non à Dieu, mais aux démons, et méritaient par là d'entendre le reproche de Moïse : « Ils ont sacrifié à des démons, et non à Dieu, à des dieux qu'ils ne connaissaient pas. »

XX. Nous n'ignorons pas un autre genre encore de démence, qui se rencontre chez quelques frères, sous les couleurs d'une patience fardée.

C'est peu pour eux d'avoir soulevé des querelles, si, par leurs paroles provocantes, ils n'irritent leurs frères, de manière à les porter à des voies de fait. Puis, à peine le plus léger choc les a-t-il effleurés, ils présentent à frapper leur corps par un autre côté, comme s'ils allaient réaliser par ce moyen la perfection du commandement : « Si quelqu'un vous frappe sur une joue, présentez-lui encore l'autre. » Mais ils méconnaissent absolument le sens de ce texte et l'objet qu'il se propose. Ils s'imaginent pratiquer la patience évangélique par le vice de la colère. Or, c'est précisément afin de le retrancher radicalement que, non content de nous interdire la pratique du talion et les provocations aux voies de fait, le Seigneur nous ordonne encore

uerberantis geminatae iubemur iniuriae tolerantia mitigare.

XXI. GERMANVS : Quomodo reprehendus est is qui praecepto satisfaciens euangelico non solum non intulit talionem, sed etiam paratus est ut sibimet geminetur iniuria?

XXII. IOSEPH : Sicut paulo ante dictum est, non solum res ipsa quae geritur, sed etiam qualitas mentis et propositum facientis est intuendum. Et idcirco si id, quod ab unoquoque perficitur, quo animo fiat uel quo procedat affectu intimo perpendatis cordis examine, uidebitis patientiae lenitatisque uirtutem nequam posse contrario spiritu, id est impatientiae ac furoris impleri. Siquidem dominus noster atque saluator ad profundam nos instruens patientiae lenitatisque uirtutem, id est non ut labiis eam tantummodo praeferamus, sed ut in intimis animae nostrae adytis recondamus, istam nobis perfectionis euangelicae formulam dedit dicens : *si quis te percusserit in dextera maxilla tua, praebe illi et alteram* (subauditur sine dubio dexteram, quae alia dextera nisi in interioris hominis ut ita dixerim facie non potest accipi), per hoc omnem penitus iracundiae fomitem de profundis cupiens animae penetralibus extirpare, id est, ut si exterior dextera tua in petum ferientis exceperit, interior quoque homo per humilitatis adsensum dexteram suam praebeat uerberandam, compatiens exterioris hominis passioni et quodammodo succumbens atque subiciens suum corpus ferientis iniuriae, ne exterioris hominis caede uel tacitus intra se moueatur interior. Videtis ergo longe eos ab euangelica perfectione dis-

d'apaiser qui nous frappe, par notre constance à supporter une injure redoublée.

XXI. GERMAIN. — Comment trouvez-vous blâmable celui qui satisfait au précepte évangélique, et non seulement ne rend point le mal pour le mal, mais se montre prêt à souffrir une seconde offense?

XXII. JOSEPH. — Je l'ai dit tout à l'heure, il ne faut pas considérer seulement l'acte matériel, mais aussi la disposition d'esprit et l'intention de celui qui agit. Pesez bien, dans l'intime de votre cœur, les sentiments qui animent les actions humaines, examinez de quel mouvement elles procèdent; et vous verrez que la vertu de patience et de douceur ne se peut accomplir en aucune façon par un esprit tout contraire, à savoir l'esprit d'impatience et de fureur.

Notre Seigneur et Sauveur a voulu nous former à une vertu profonde, qui ne fût pas seulement sur nos lèvres, mais demeurât au sanctuaire le plus intime de notre âme. Dans cette formule qu'il nous donne de la perfection évangélique : « Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre, » il faut certainement sous-entendre, à la fin, le mot *droite*. Et cette autre joue droite ne peut s'entendre, s'il m'est permis de parler ainsi, que de la face de l'homme intérieur. Le Seigneur désire donc extirper complètement des plus profondes retraites de l'âme le foyer de la colère. Il veut que l'homme extérieur se voyant frapper sur la joue droite par un injuste agresseur, votre homme intérieur présente aussi à frapper sa joue droite, en consentant humblement à l'affront; qu'il prenne part à la souffrance de l'homme extérieur, soumettant et abandonnant en quelque sorte son propre corps à l'injure. Car il ne faut pas que l'homme intérieur s'émeuve, même silencieusement, du coup reçu par l'homme extérieur.

Vous voyez par là combien ceux dont nous parlons sont éloignés de la perfection évangélique. Elle nous

tare, quae patientiam docet non uerbis, sed interiore cordis tranquillitate seruandam eamque a nobis, cum quid aduersi euenerit, ita praecipit custodiri, ut non solum nosmet ipsos alienos ab iracundiae perturbatione seruemus, sed etiam illos qui suo commoti sunt uitio succumbentes iniuriis eorum ad placiditatem expleta caedis satietate cogamus, furorem eorum nostra lenitate uincentes. Et ita etiam apostolicum illud inplebimus : *noli uinci a malo, sed uince in bono malum*⁴⁷. Quod ab illis impleri non posse certissimum est qui illo spiritu ac timore uerba lenitatis atque humilitatis emittunt, ut non solum non mitigent conceptum furoris incendium, sed magis illud tam in suo quam in fratris commoti sensu faciant conflagrare. Qui tamen, etiamsi possent aliquo modo ipsi mites ac placidi permanere, nec sic quidem aliquos iustitiae caperent fructus, cum damno proximi patientiae sibi gloriam uindicantes et per hoc ab illa apostolica caritate omnimodis alieni, quae *non quaerit quae sua sunt*⁴⁸, sed ea quae aliorum. Non enim ita diuitias concupiscit, ut lucrum sibi de proximi faciat detrimento, nec acquirere quicquam cum alterius desiderat nuditate.

XXIII. Sciendum sane generaliter illum partes agere fortiores qui uoluntati fratris suam subicit uoluntatem, quam eum qui in defendendis suis definitionibus ac tenendis pertinacior inuenitur. Ille enim sustentans ac tolerans proximum sani ac ualidi, hic autem infirmi et quodammodo aegrotantis obtinet locum, quem ita palpari necesse est ac foueri, ut interdum etiam a

enseigne à garder la patience, non en paroles, mais par la tranquillité intime du cœur. Et comme elle prescrit que nous la conservions dans les rencontres fâcheuses! Ce n'est rien encore de nous garder indemnes des émotions violentes de la colère. Nous devons encore, en pliant sous l'injure, contraindre à s'apaiser ceux qui sont émus par leur faute, leur permettre de s'assouvir en nous frappant. Il faut, à force de douceur, triompher de leur emportement.

Ainsi remplissons-nous le conseil de l'Apôtre : « Ne vous laissez pas vaincre par le mal, mais triomphez du mal par le bien. » Mais c'est de quoi demeurent très certainement incapables ceux qui profèrent des paroles de douceur et d'humilité dans l'esprit et l'effluve dont nous parlions et, loin d'éteindre chez soi l'incendie de la colère, ne font, au contraire, qu'en aviver les flammes, et dans leur propre cœur, et dans le cœur de leur frère. Lors même qu'ils réussiraient, pour leur part, à conserver quelque façon de douceur et de paix, ils ne cueilleraient pas encore de cette manière le fruit de la justice, parce qu'ils cherchent à obtenir la gloire de la patience au détriment du prochain. Ne se rendent-ils point, par ce fait, absolument étrangers à la charité recommandée par l'Apôtre? Celle-ci « ne cherche pas son intérêt propre », mais celui des autres. Elle ne convoite pas de s'enrichir en faisant son profit du détriment du prochain; elle ne souhaite pas de rien acquérir, en dépouillant autrui.

XXIII. Il faut bien se le persuader : généralement, celui-là fait preuve de plus de force, qui soumet sa volonté à celle de son frère, que celui qui se montre opiniâtre à défendre et garder son sentiment. Par le support et la patience à l'égard du prochain, le premier mérite de compter parmi les trempes saines et robustes; le second, au contraire, se range parmi les faibles et, si l'on peut dire, les malades. C'est un homme à qui l'on doit prodiguer caresses et douceurs. Parfois même, il sera bon de prendre quelque relâche

47. Rom., 12, 21.

48. I Cor., 13, 5.

rebus necessariis pro eius quiete ac pace salubre sit aliquid relaxari. In quo quidem non se credat quis aliquid de sua perfectione minuisse, tametsi quiddam de proposita districtione condescendendo submiserit, sed e contrario multo amplius se pro longanimitatis et patientiae bono nouerit adquisisse. Apostolicum namque praeceptum est : *uos qui fortes estis, inbecillitates infirmorum sustinete*⁴⁹, et : *alterutrum onera uestra portate, et sic adimplebitis legem Christi*⁵⁰. Numquam enim infirmus sustentat infirmum nec tolerare poterit aut curare languentem is qui similiter aegrotat, sed ille medellam tribuit inbecillo qui inbecillitati ipse non subiacet. Merito enim ei dicitur : *medice, cura te ipsum*⁵¹.

XXIII. Notandum etiam illud est infirmorum naturam esse semper huiusmodi, ut prompti quidem ac faciles sint ad contumelias ingerendas et iurgia conserenda, ipsi uero ne minima quidem iniuriae uelint suspicione contingi, cumque inferentes proterua conuicia inconsiderata superequient libertate, ne parua quidem atque leuissima sustinere contenti sunt. Ideoque secundum praedictam seniorum sententiam caritas stabilis atque indisrupta non poterit perdurare nisi inter uiros eiusdem uirtutis atque propositi. Scindi etenim necesse est eam quocumque tempore, quantalibet cautione fuerit ab altero custodita.

XXV. GERMANVS : In quo ergo laudabilis perfecti uiri potest esse patientia, si tolerare non ualet semper infirmum ?

XXVI. IOSEPH : Nec ego dixi quod illius qui fortis est ac robustus uirtus tolerantiaque uincenda sit, sed quod infirmi pessima ualitudo illius qui sanus est sustentatione nutrita atque in deterius cotidie prolapsus

49. Rom., 15, 1. 50. Gal., 6, 2. 51. Luc., 4, 23.

dans les choses nécessaires, afin qu'il demeure tranquille et en paix. Que l'on ne croie pas, du reste, ôter, ce faisant, à sa propre perfection. Au contraire, le bien de la longanimité et de la patience fait qu'on a profité beaucoup plus. C'est, en effet, le précepte de l'Apôtre : « Vous qui êtes forts, supportez les faiblesses de ceux qui sont infirmes. » Il dit encore : « Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi du Christ. » Jamais le faible ne supportera le faible, ni le malade ne pourra endurer ou guérir le malade. Mais celui-là peut apporter le remède au faible, qui n'est pas lui-même soumis à la faiblesse. Autrement, on aurait sujet de dire : « Médecin, guéris-toi toi-même. »

XXIV. Vous remarquerez encore chez les faibles ce trait de nature. Prompts et faciles à l'outrage, à soulever des querelles, ils ne veulent pas être effleurés eux-mêmes par le plus léger soupçon d'injure. Pleins de propos insolents, ils traitent chacun de haut avec une liberté inconsiderée et superbe; mais d'avoir à supporter ne fût-ce qu'un souffle, un rien, les rend fort mal contents.

Si bien qu'il en faut revenir à la maxime des anciens : l'amitié ne saurait durer jusqu'à la fin, stable et sans rupture, qu'entre des hommes d'égale vertu et de même propos. Autrement, il est fatal qu'elle se rompe un jour ou l'autre, quelque soin que le fort prenne de la conserver.

XXV. GERMAIN. — En quoi la patience du parfait mérite-t-elle des éloges, s'il n'est pas capable de supporter le faible jusqu'au bout ?

XXVI. JOSEPH. — Je n'ai pas dit non plus que la vertu ni la patience de celui qui est fort et robuste doivent se laisser vaincre. Mais ce sont les mauvaises dispositions du faible qui, entretenues par le support de l'autre, iront tous les jours de mal en pis, tellement

generatura sit causas, ob quas uel ipse ultra non debeat sustineri uel certe patientiam proximi notam ac deformationem impatientiae suae esse coniciens abire quandoque malit quam semper magnanimitate alterius sustineri. Haec ergo ab his, qui sodalitatis adfectum cupiunt inuiolabilem custodire, prae omnibus obseruanda censemus, ut primum quibuslibet iniuriis lacessitus non solum labia, sed etiam profunda pectoris sui monachus tranquilla custodiat : quae tamen si senserit uel tenuiter fuisse turbata, omni semet ipsum taciturnitate contineat et illud quod Psalmista commemorat diligenter obseruet : *turbatus sum, et non sum locutus*⁵², et dixi : *custodiam uias meas : ut non delinquam in lingua mea. Posui ori meo custodiam, dum consistit peccator aduersum me. Obmutui, et humiliatus sum, et silui a bonis*⁵³, nec praesentem considerans statum ea proferat quae ad horam turbulentus suggerit furor dictatque animus asperatus, sed uel recolat gratiam praeteritae caritatis uel reformatae pacis redintegrationem mente prospiciat eamque uelut continuo reuersuram etiam in ipso commotionis tempore contempletur. Dumque se ad dulcedinem reseruat concordiae mox futurae, amaritudinem praesentium non sentiet iurgiorum et ita ea potissimum respondebit, e quibus uel a semet ipso reus fieri uel ab alio reprehendi restituta caritate non possit, sicque implebit propheticum illud eloquium : *in ira misericordiae memor eris*⁵⁴.

XXVII. Cohibere ergo nos oportet omnes iracundiae

52. Ps. 56, 5.

53. Ps. 38, 2-3.

54. Hab., 3, 2 (LXX).

qu'il ne devra plus être toléré davantage, ou du moins que lui-même, présumant dans la patience de son frère une marque infamante et une flétrissure à sa propre impatience, aimera mieux s'en aller quelque jour, plutôt que de se voir supporter toujours par la magnanimité d'autrui.

Et maintenant, je le déclare à ceux qui désirent garder inviolablement les sentiments de l'amitié, voici la loi qu'ils doivent, selon moi, observer avant tout.

D'abord, quelles que soient les injures dont on le charge, le moine gardera la paix, je ne dis pas seulement sur ses lèvres, mais dans le fond de son cœur. S'il se sent troublé le moins du monde, qu'il se contienne dans un absolu silence, et suive exactement ce que dit le Psalmiste : « Je me suis troublé, et je n'ai point parlé » ; « J'ai dit : Je garderai mes voies, de crainte de pécher par ma langue. J'ai mis une garde à ma bouche, tandis que le pécheur se tenait en face de moi. Je suis resté muet, et je me suis humilié, et j'ai gardé le silence même pour les choses bonnes. »

Il ne faut pas qu'il s'arrête à considérer le présent; il ne faut pas que ses lèvres profèrent ce que lui suggère, sur l'heure, une colère emportée, ce que lui dicte son cœur exaspéré. Mais plutôt qu'il repasse en son esprit la grâce de la charité passée; ou qu'il tourne ses regards vers l'avenir, pour y voir en esprit la paix déjà refaite comme elle était devant; qu'il s'attache à la contempler, dans le temps même où il se sent ému, avec la pensée qu'elle va revenir sur-le-champ.

Tandis qu'il se réserve pour la douceur de la concorde prochaine, il ne sentira pas l'amertume de la querelle présente, et fera de préférence telle réponse dont il n'ait pas à s'accuser lui-même ni à être repris par son frère, lorsque l'amitié sera rétablie. De cette façon, il accomplira la parole du prophète : « Dans la colère, souviens-toi de la miséricorde. »

XXVII. Il nous faut donc contenir tous les mouve-

motus et gubernatrice discretione moderari, ne in illud quod a Salomone damnatur praecipiti furore raptemur : *totam iram suam profert inpius, sapiens autem dispensat per partes*⁵⁵, id est : stullus quidem ad ultionem sui irae perturbatione succenditur, sapiens autem paulatim eam maturitate consilii ac moderationis extenuat et expellit. Tale est et illud quod ab apostolo dicitur : *non uosmet ipsos uindicantes, carissimi, sed date locum irae*⁵⁶, id est : nequaquam ad uindictam iracundia cogente tendatis, sed date locum irae, hoc est : non sint corda uestra sic impatientiae ac pusillanimitatis angustis coartata, ut uiolentam conmotionis procellam, cum inruerit, sustinere non possint, sed dilatamini in cordibus uestris, suscipientes aduersos iracundiae fluctus in illis extentis sinibus caritatis, quae *omnia suffert, omnia sustinet*⁵⁷ et ita mens uestra amplitudine longanimitatis ac patientiae dilatata habeat in se consiliorum salutare recessus, in quibus receptus quodammodo atque diffusus taeterrimus iracundiae fumus protinus euanescat. Vel certe ita intellegendum est : damus locum irae, quotiens conmotioni alterius humili atque tranquilla mente subcumbimus et quodammodo dignos nos qualibet iniuria profitentes impatientiae saeuientis obsequimur. Ceterum hi qui ita sensum apostolicae perfectionis inclinant, ut locum irae illos dare existiment qui ab irascente discedunt, uidentur mihi disensionum fomitem non abscidere sed nutrire. Nisi enim iracundia proximi humili statim satisfactione uincatur, prouocat eam fugiens potius quam declinat.

55. Prov., 20, 11 (LXX).

56. Rom., 12, 19.

57. 1 Cor., 13, 7.

ments de la colère, et les modérer par le gouvernement de la discrétion, de peur que notre emportement ne nous jette, tête baissée, dans le travers que Salomon condamne : « L'insensé répand toute sa colère, mais le sage la distribue par parties », c'est-à-dire : L'insensé s'enflamme à la vengeance, dans l'émotion de la colère, mais le sage l'atténue et la fait disparaître peu à peu, par la maturité de son conseil et de sa modération.

Telle est aussi la parole de l'Apôtre : « Ne vous vengez pas vous-mêmes, mais donnez place à la colère » ; c'est-à-dire : Ne courez pas à la vengeance, sous l'aveugle poussée de la passion, mais donnez place à la colère. Ce qui signifie : Ne laissez pas resserrer vos cœurs par l'étroitesse de l'impatience et de la pusillanimité, tellement qu'ils ne puissent soutenir la tempête impétueuse de l'emportement, lorsqu'elle se déchaînera. Dilatez-les, au contraire, et recevez les flots ennemis de la passion dans les espaces élargis de la charité, qui « souffre tout, supporte tout ». Que votre âme ainsi dilatée par la largeur de la longanimité et de la patience, possède en soi les retraites salutaires du conseil, où l'horrible fumée de la colère trouve, si l'on peut ainsi parler, une issue, se répande, et incontinent se dissipe.

On peut comprendre encore de la manière suivante. Nous donnons place à la colère, toutes les fois que nous plions d'une âme humble et tranquille devant l'émotion de notre frère, et que, nous reconnaissant en quelque façon dignes de toutes les injures, nous cédon à l'impatience déchaînée.

Cependant, il en est qui inclinent au sens que voici, le précepte de perfection enseigné par l'Apôtre. Donner place à la colère, c'est, à les en croire, s'éloigner de celui qui s'irrite. Mais de cette manière, on entretient, me semble-t-il, le foyer des discussions; on ne le retranche point. Il faut vaincre la colère du prochain sur-le-champ par une humble satisfaction; la fuite la provoque, plutôt qu'elle ne l'évite.

Illud quoque huic simile est quod Salomon ait : *noli festinare in spiritu tuo irasci, quia ira in sinu insipientium requiescit*⁵⁸, et : *noli procurrare in rixam cito, ne paeniteat te in nouissimo*⁵⁹ : neque enim ita festinationem rixae uel iracundiae culpat, ut earundem adprobet tarditatem. Similiter et illud suscipiendum est : *stultus eadem ipsa hora pronuntiat iram suam, occultat autem ignominiam suam astutus*⁶⁰. Non enim ignominiosam iracundiae passionem ita a sapientibus occultari debere decernit, ut iracundiae uelocitatem culpans non prohibeat tarditatem : quam ulique, si per necessitatem humanae infirmitatis intruerit, ideo censuit occultandam, ut, dum ad praesens sapienter obtegitur, in perpetuum deleatur. Haec enim est natura irae, ut dilatata languescat et pereat, prolata uero magis magisque conflagret. Dilatanda ergo atque amplianda sunt pectora, ne angustiis pusillanimitatis artata iracundiae turbulentis aestibus obpleantur et recipere secundum prophetam illud nimis latum mandatum dei angusto corde nequeamus nec dicere cum propheta : *uiam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatares cor meum*⁶¹. Nam quia longanimitas sapientia sit, euidetissimis scripturae testimoniis edocemur : *longanimus enim uir nimis in prudentia, pusillanimus autem ualde insipiens est*⁶². Et idcirco de illo, qui sapientiae donum a domino laudabiliter postulauit, scriptura commemorat : *et dedit deus Salomoni sapientiam prudentiamque multam nimis, et latitudinem cordis quasi harenam maris innumerabilem*⁶³.

XXVIII. Illud quoque multis est experimentis sae-

58. Eccles., 7, 9 (LXX). 59. Prov., 25, 8 (LXX). 60. Prov., 12, 16 (LXX). 61. Ps. 118, 32. 62. Prov., 14, 29 (LXX). 63. 3 Reg., 4, 29.

Voici encore une parole de Salomon qui ressemble bien aux précédentes : « Ne te hâte point, dans ton esprit, de te mettre en colère, parce que la colère repose dans le sein des insensés » ; et : « Ne te hâte point de quereller, de peur que tu ne t'en repentes à la fin. »

Si, d'ailleurs, il blâme les disputes et les colères précipitées, ce n'est pas qu'il les approuve lorsqu'elles sont lentes. Il faut entendre dans le même sens le mot que voici : « L'insensé déclare sur l'heure sa colère, mais l'homme habile cache son ignominie. » En décidant que le sage doit cacher la passion ignominieuse de la colère, Salomon blâme assurément la promptitude à s'emporter. Il ne suit pas toutefois qu'il n'interdise aussi de la même manière le vice lent à se déclarer. Mais il estime que la colère doit être tenue secrète, si, par une fatalité inhérente à la faiblesse humaine, elle vient à faire irruption, afin que, sagement cachée sur l'heure, elle s'efface pour toujours. Telle est, en effet, sa nature : différée, elle languit et meurt ; manifestée, elle s'enflamme de plus en plus.

Que notre cœur se dilate donc et s'ouvre largement ! Resserré par l'étroitesse de la pusillanimité, le bouillonnement tumultueux de la colère le remplirait. Puis, nous n'aurions point de place, dans un cœur étroit, pour le commandement divin, qui est infini, selon le prophète ; nous ne pourrions non plus redire après celui-ci : « J'ai couru dans la voie de vos commandements, parce que vous dilatiez mon cœur. »

La longanimité est sagesse : des témoignages évidents de l'Écriture nous l'assurent : « Celui qui est longanime se gouverne avec une grande prudence, mais le pusillanime est bien insensé. » Aussi l'Écriture rapporte-t-elle de celui qui demanda si louablement le don de la sagesse : « Dieu donna à Salomon une sagesse et une prudence prodigieuses, et un esprit aussi vaste que les sables sans nombre de la mer. »

XXVIII. Voici encore une chose que de multiples

pissime comprobatum nullo modo eos, qui amicitiarum foedus coniurationis iniere principio, indisruptam potuisse seruare concordiam, siue quod eam non pro desiderio perfectionis nec pro apostolicae caritatis imperio, sed pro amore terreno et per necessitatem ac uinculum pacti relinere conati sunt, siue quod ille callidissimus inimicus, ut eos praeuaricatores sui faciat sacramenti, celerius ad inrumpenda amicitiarum uincla praecipitat. Certissima ergo est prudentissimorum uirorum illa sententia concordiam ueram et indiuiduam societatem nisi inter emendatos mores eiusdemque uirtutis ac propositi uiros stare non posse.

Haec de amicitia beatus Ioseph spiritali narratione disseruit nosque ad custodiendam sodalitatis perpetuam caritatem ardentius incitauit.

expériences ont prouvé bien souvent : ceux qui ont établi leur amitié sur le principe du serment, n'ont pu vivre toujours dans la concorde. C'est qu'ils ne s'efforcèrent pas de la conserver par le désir de la perfection, ni pour obéir au précepte apostolique de la charité, mais par un amour terrestre ou par la nécessité et la contrainte du pacte qu'ils avaient formé. Ou bien ce fut l'artificieux ennemi qui les précipita à rompre promptement le lien de l'amitié, afin de les rendre prévaricateurs de leur serment.

Elle est donc bien certaine, la maxime des hommes les plus éminents par la prudence : la vraie concorde, l'amitié indissoluble ne peut subsister qu'avec une vie sans reproche, et entre gens de même vertu et de même propos.

*
**

Tel fut le discours tout spirituel que le bienheureux Joseph nous fit sur le sujet de l'amitié; et il nous enflamma d'une plus vive ardeur à garder toujours la charité qui nous unissait d'amitié.

XVII

CONLATIO ABBATIS IOSEPH SECVNDA

De definiendo

CAPITVLA

- I. De uigiliis quas pertulimus.
- II. De abbatis Germani anxietate super spon-
sionis nostrae recordatione.
- III. Quid mihi ad hoc uisum sit.
- IIII. Interrogatio abbatis Ioseph nostraque res-
pnsio, unde anxietas emersisset.
- V. Expositio abbatis Germani, cur uel in Ae-
gypto residere mallems uel retraheremur
ad Syriam.
- VI. Interrogatio abbatis Ioseph, an in Aegypto
maior profectus nobis quam in Syria confer-
retur.
- VII. Responso de differentia institutionum utrius-
que prouinciae.
- VIII. Quod perfecti uiri nihil absolute debeant
definire, uel utrum sine peccato possint defi-
nita rescindere.
- VIIII. Quod plerumque utilius sit statula inrum-
pere quam implere.
- X. Interrogatio nostra de metu praebiti in coe-
nobia Syriae sacramenti.

XVII

SECONDE CONFÉRENCE DE L'ABBÉ JOSEPH

Des déterminations absolues

TABLE DES CHAPITRES

- I. Une nuit sans sommeil.
- II. Anxiété de l'abbé Germain au souvenir de
notre promesse.
- III. Je propose une solution.
- IV. Question de l'abbé Joseph sur la cause de nos
anxiétés.
- V. Germain expose les raisons pour lesquelles
nous aimerions mieux demeurer en Égypte,
et celles qui nous attirent en Syrie.
- VI. Question de l'abbé Joseph : Si l'Égypte con-
tribuera plus à notre avancement que la
Syrie.
- VII. Réponse sur la différence des formations qui
se donnent en l'une et l'autre province.
- VIII. Les parfaits ne devraient s'engager à rien;
mais peuvent-ils, sans péché, rompre leurs
engagements ?
- IX. Il est quelquefois plus avantageux de rompre
ses engagements que de les remplir.
- X. La crainte que nous ressentons au sujet du
serment prêté en Syrie.

- XI. Responsio, quod propositum gerentis, non negotii sit considerandus effectus.
- XII. Quod boni proventus malignis auctoribus non profuerint nec bonis mala gesta nocuerint.
- XIII. Responsio nostra, quae causa nobis exegerit sacramentum.
- XIII. Disputatio senis, quod sine culpa actionis ordo mutetur, dummodo boni studii capiatur effectus.
- XV. Interrogatio, an absque peccato sit quod infirmis nostra scientia occasionem ingerit mentiendi.
- XVI. Responsio, quod non propter infirmorum scandalum scripturarum ueritas sit mutanda.
- XVII. Quod utiliter mendacio sancti tamquam elleboro usi sint.
- XVIII. Obiectio, eo quod illi tantum inpune mendacio usi sint qui sub lege uixerunt.
- XVIII. Responsio, eo quod licentia mendacii, quae in ueteri quidem indulta est testamento, probabiliter a multis fuerit usurpata.
- XX. Quod utile plerumque mendacium et noxiam ueritatem etiam apostoli esse censuerint.
- XXI. An interrogantibus occultam continentiam sine mendacio oporteat propalari, et an suscipienda sint quae semel fuerint recusata.
- XXII. Obiectio, quod oporteat quidem abscondi continentiam, sed suscipi recusata non debeant.
- XXIII. Responsio, quod irrationabilis sit huius definitionis pertinacia.
- XXIII. Quomodo abbas Piamun continentiam suam celare maluerit.

- XI. C'est l'intention de celui qui agit qu'il faut considérer, et non le résultat.
- XII. Les suites heureuses des méchantes actions ne profitent pas à leurs auteurs; et à ceux qui sont bons, le mal qu'ils font ne nuit pas.
- XIII. Les raisons de notre serment.
- XIV. Le vieillard explique que l'on peut, sans péché, changer l'ordonnance de sa vie, pourvu que ce soit par des vues élevées et vraiment efficaces.
- XV. Si notre conscience devient aux faibles une occasion de mentir, cela peut-il être sans péché?
- XVI. Le scandale des faibles ne doit pas nous faire changer la vérité des Écritures.
- XVII. Que les Saints se sont servi utilement du mensonge, comme d'ellébore.
- XVIII. Objection : Ceux-là seulement ont usé du mensonge impunément, qui vécurent sous la Loi.
- XIX. Réponse : la liberté de mentir n'a pas été accordée, même sous l'ancien Testament; cependant beaucoup l'ont prise, qui méritent d'être approuvés.
- XX. Les Apôtres ont pensé que le mensonge était parfois utile, et la vérité nuisible.
- XXI. Si l'on nous interroge sur notre abstinence, jusque-là demeurée secrète, faut-il éviter le mensonge et la publier? Faut-il accepter ce que l'on avait d'abord refusé?
- XXII. Il faut cacher son abstinence, mais ne pas accepter ce que l'on a refusé.
- XXIII. Il est déraisonnable de s'obstiner dans des engagements de cette sorte.
- XXIV. Comment l'abbé Piamun préféra cacher son abstinence.

- XXV. Testimonia scripturarum de conmutatis definitionibus.
- XXVI. Quod sancti uiri pertinaces ac duri esse non possint.
- XXVII. Interrogatio, an sit contrarium praedictae sententiae illud quod dicitur : *iuravi et statui*¹.
- XXVIII. Responsio, in quibus immobilis definitio sit tenenda et in quibus, si oportuerit, rescindenda.
- XXVIII. Quemadmodum debeant celanda committi.
- XXX. Nihil super his quae ad usum communis uitae adtinent definiendum.

I. Praecedente igitur conlatione finita pariterque nocturno intercedente silentio cum fuisset a sancto abbate Ioseph ad sepositam cellulam causa quietis adducti et sermonibus eius igne quodam in nostris cordibus excitato totam noctem habuissemus insomnem, egressi cellam et centum fere ab ea passibus secedentes in loco remotiore consedimus. Cum itaque secreti conloqui nobis familiariter etiam nocturnis tenebris oportunitas praerberetur, ilico ut resedimus abba Germanus grauiter ingemescens :

II. Quid agimus? inquit. Ingenti namque discrimine nos uidemus et perquam miserabili condicione constrictos, quos et ratio ipsa conuersatioque sanctorum quid salubrius sit ad profectum uitae spiritalis efficaciter docet et eligere id quod expedit data senioribus sponsio non admittit. Etenim potuimus exemplis talium ac tantorum uirorum ad perfectiorem uitam propositumque formari, nisi nos instanter ad coenobium recurrere promissi pactio coartaret. Quo si reuersi fuerimus, copia nobis ulterius huc reme-

1. Ps. 118, 106.

- XXV. Témoignages de l'Écriture, où l'on voit des changements de résolution.
- XXVI. Les saints ne peuvent être entêtés ni durs.
- XXVII. Question : La parole du psaume : « J'ai juré, j'ai résolu », est-elle contraire à l'opinion précédemment émise?
- XXVIII. Réponse : Il est des cas où il faut tenir immuablement à sa détermination, et d'autres où il convient d'y renoncer, s'il y a nécessité de le faire.
- XXIX. De la manière de confier les secrets.
- XXX. Qu'il ne faut s'engager à rien, pour ce qui touche au train ordinaire de la vie.

I. La conférence était finie, et l'heure venue du silence de la nuit. Le saint abbé Joseph nous conduisit à une cellule séparée, afin d'y prendre notre repos. Mais le feu que ses discours avaient allumé dans notre cœur, ne nous permit point de dormir de la nuit. Nous sortîmes; et, nous étant éloignés d'une centaine de pas, nous nous assîmes en un lieu plus retiré. Les ténèbres de la nuit, jointes à cette solitude, favorisaient un entretien secret et tout intime. Aussitôt que nous fûmes assis, l'abbé Germain se mit à soupirer profondément.

II. Que faisons-nous? dit-il. De quel immense péril nous voyons-nous environnés, et quelle misérable condition est la nôtre! Les seuls principes et le comportement de ces saints anachorètes nous enseignent efficacement ce qui serait le plus utile pour notre avancement dans la vie spirituelle; mais la parole donnée à nos supérieurs ne nous laisse pas libres de choisir ce qui est expédient. Par les exemples de si grands hommes, nous pouvions, en effet, nous former à une vie et un propos plus parfaits, si l'engagement que nous avons pris ne nous pressait instamment de retourner à notre monastère. De plus, une fois rentrés, on ne nous accordera jamais la faculté de revenir ici.

andi nulla tribuetur. Sin uero hic residentes desiderium nostrum maluerimus explere, quid agimus de sacramenti fide, quam senioribus nostris uelocissimum reditum pollicentes dedisse nos nouimus, ut uel cursim liceret nobis huius prouinciae sanctos ac monasteria circuire? cumque sic aestuantes quid super statu salutis nostrae definiendum esset nequaquam inuenire possemus, solo gemitu testabamur durissimae conditioni necessitatem, accusantes teneritudinem frontis nostrae et ingenitam nobis uerecundiam detestantes, cuius onere praegratuati etiam contra utilitatem ac propositum nostrum retinentium precibus alias non potuissemus obsistere nisi maturissimo reditu repromisso, illius scilicet nos pudoris uitio laborasse descentes, de quo dicitur : *est pudor adferens peccatum*.²

III. Tum ego : Conpendium, inquam, angoribus adferat nostris consilium, immo auctoritas senis, ad quem oportet ut nostras sollicitudines deferamus, et quidquid eius fuerit sententia definitum, uelut diuinum et caeleste responsum cunctis aestibus nostris terminum ponat. Quod quidem nobis per os sancti huius a domino tribuendum et ob illius meritum et ob nostram fidem minime dubitemus. Ipsius enim munere salubre consilium et creduli ab indignis et increduli a sanctis frequenter adepti sunt, domino id uel propter meritum respondentium uel propter fidem consulentium largiente. His itaque sermonibus a sancto abbate Germano eo alacritate suscepti acsi eos non a me ipso, sed instinctu domini protulissem, aduentum senis atque instantem iam horam nocturnae synaxeos paululum praestolati, postquam eum

2. Prov., 26, 11 (LXX).

D'autre part, si nous préférons contenter nos désirs en demeurant, que faisons-nous de la foi du serment? Car, afin d'obtenir congé de visiter, ne fût-ce qu'en courant, les saints et les monastères de cette province, nous avons juré à nos supérieurs de faire le plus prompt retour.

En proie au plus grand embarras et incapables de décider en l'affaire de notre salut, nos seuls gémissements témoignaient tout ce qu'avait de critique une position si pénible. Nous accusions notre peu de résolution, nous maudissions notre naturelle timidité. C'étaient elles qui nous avaient enlevé tout ressort; et contre notre avantage, au risque de faire avorter notre dessein, nous n'avions su résister aux prières de ceux qui voulaient nous retenir, qu'en promettant de revenir au plus tôt. Nous pleurions sur nous, d'avoir été victimes de ce vice dont parle l'Écriture : « Il y a une honte qui cause le péché. »

III. Il existe un moyen, fis-je alors, de couper court à nos angoisses; c'est de recourir aux conseils, ou plutôt à l'autorité du vieillard. Soumettons-lui nos inquiétudes; et, quoi qu'il décide, que sa parole mette fin à toutes nos perplexités, comme si c'était la réponse du ciel même. Reçue de la bouche de ce saint homme, nous ne devons pas douter qu'elle ne nous vienne du Seigneur, en considération de son mérite, et aussi de notre foi. Par une grâce de sa munificence, il est fréquemment arrivé que la foi obtint un conseil salutaire de la part d'hommes sans vertu, et l'incrédulité, de la part des saints. Il accorde cette largesse pour récompenser le mérite de ceux qui répondent ou la foi de ceux qui interrogent.

Le saint abbé Germain accueillit ce discours avec la même allégresse que si je ne l'eusse point prononcé de mon propre mouvement, mais par l'inspiration du Seigneur. Nous attendîmes quelques instants la venue du vieillard avec l'heure de la synaxe de nuit, qui était déjà toute proche. Nous le reçûmes avec le

solita salutatione suscepimus et legitimus orationum atque psalmodiarum inpletus est numerus, isdem rursus quibus ad quietem compositi fueramus psiathis ex more consedimus.

III. Tum venerabilis Ioseph deiectiones nos animo contemplatus atque hoc nobis non sine causa coniciens accidisse illo nos patriarchae Ioseph sermone compellat : *quid utique vultus uestri tristes sunt hodie*³? cui nos : non sicut uinculati illi Pharaonis ministri somnium uidimus et qui interpretetur non est⁴, sed insomnem, inquam, duximus noctem, et qui aestuum nostrorum moles subleuet non est, nisi eas dominus tua discretionem submouerit. Tum ille, qui patriarchae uirtutem et merito referret et nomine : nonne per dominum, inquit, est humanarum cogitationum curatio? proferantur in medium : potens enim est diuina clementia secundum fidem uestram nostris eis medellam praestare consilio.

V. Ad haec GERMANVS : Credebamus, inquit, nos uestrae beatitudinis uisione non solum laetitia spiritali, sed etiam profectu abunde repletos ad nostrum coenobium recursuros et ea, quae fuisset uestro magisterio consecuti, a nobis post reditum uel tenui aemulatione sectanda. Hoc enim et seniorum nostrorum dilectio sibi spondere nos compulit, dum sublimitatem uitae uestrae atque doctrinae posse nos aliquatenus imitari in illo coenobio crederemus. Vnde cum ex hoc nobis omnem aestimarem laetitiam conferendam, intolerabili e contrario dolore conficimur, considerantes illo nos ordine id quod salutare nobis esse cognoscimus obtinere non posse. Ex utro-

3. Gen., 40, 7 (LXX).

4. Cf. L. c., 8.

salut accoutumé. Après avoir récité le nombre fixé de prières et de psaumes, nous nous assîmes, suivant l'habitude, sur les mêmes nattes, où nous nous étions étendus pour reposer.

IV. Le vénérable Joseph nous vit tout abattu; et, pensant bien que ce n'était pas sans motif, il nous adressa la parole avec ces mots du patriarche Joseph : « Pourquoi votre visage est-il si triste aujourd'hui? »

Nous lui répondîmes que nous n'avions pas eu de songe, comme les ministres du Pharaon dans la prison, sans trouver personne pour l'interpréter; mais, dis-je, nous avons passé la nuit sans sommeil, et il n'est personne qui puisse alléger le poids de nos incertitudes, à moins que le Seigneur ne nous en délivre par votre discrétion.

Alors, le bon vieillard, dont le mérite, autant que le nom, rappelait la vertu du grand patriarche : « Est-ce qu'il n'est pas possible, avec la grâce du Seigneur, de guérir les pensées des hommes? Faites connaître les vôtres; comme prix de votre foi, la divine clémence est assez puissante pour vous accorder le remède par le moyen de mes conseils. »

V. Nous avons pensé, dit alors Germain, que nous retournerions à notre monastère comblés, par la vue de votre béatitude, de joie et de fruits spirituels, et qu'il nous serait possible d'imiter, au moins dans une mesure modeste, ce que nous aurions appris à votre école. C'est bien aussi l'engagement que nous nous sommes laissé arracher par l'affection de nos supérieurs, dans la conviction où nous étions, de pouvoir reproduire auprès d'eux quelque chose de la sublimité de votre vie et de votre doctrine.

Mais ce que nous estimions devoir nous donner tant de joie, nous est devenu, au contraire, le sujet d'une douleur intolérable, lorsque nous considérons qu'il nous est impossible d'obtenir de cette manière ce qui serait si salutaire.

que ergo nunc latere coartamur. Si enim promissioni, quam coram cunctis fratribus in spelæo in quo dominus noster ex aula uteri uirginalis effulsit ipso teste deprompsimus, satisfacere uoluerimus, summum spiritualis uitæ incurrimus detrimentum : sin autem spon- sionis inmemores et in his regionibus residentes utili- tati perfectionis nostræ illa uoluerimus postponere sacramenta, abrupta mendacii atque periurii pericula formidamus. Sed ne hoc quidem aestus nostros pos- sumus releuare consilio, ut postquam uelocissimo reditu iuris iurandi fuerit inpleta condicio, hæc denuo loca celeri repetamus recursu. Nam quamuis ad pro- fectum spiritualium rerum uirtutemque tendentibus periculosa ac noxia sit etiam parua dilatio, tamen pol- licitationem fidei nostræ quamuis moroso reditu solueremus, nisi nos non solum auctoritate, uerum etiam caritate seniorum nostrorum sciremus inexso- lubiliter conligandos, ita ut remeandi ad hæc loca nobis potestas deinceps nullo modo tribuatur.

VI. Ad hæc beatus Ioseph interposito aliquantisper silentio : certi, inquit, estis maiorem spiritualium rerum profectum in regione hac uobis posse conferri ?

VII. GERMANVS : Quamuis etiam illorum doctrinæ summas grates rependere debeamus, qui nos docue- runt a paruulis magna conari et dato boni sui gustu egregiam perfectionis sitim nostris uisceribus indide- runt, si quid tamen iudicio nostro creditur, nul- lam ducimus comparationem inter hæc atque illa quæ illic percepimus instituta, ut sileamus conuer- sationis uestræ inimitabilem puritatem, quam uobis non solum mentis ac propositi districtione, sed etiam

De part et d'autre, même détresse.

Nous avons fait une promesse en présence de tous les frères, dans la grotte sanctifiée par la toute lumi- neuse naissance de Notre-Seigneur du sein de la Vierge, et nous l'avons pris lui-même à témoin. Si nous voulons y satisfaire, nous encourons le plus grave dommage spirituel. Mais si, oublieux de nos engagements, nous faisons passer le bien de notre per- fection avant nos serments et demeurons dans ce pays, nous redoutons fort de tomber dans l'abîme du men- songe et du parjure.

Nous ne pouvons pas même soulager notre inquié- tude par l'expédient qui consisterait à remplir, par un prompt retour, les conditions de notre serment, quittes à revenir ici au plus tôt. Certes, pour ceux qui tendent au progrès spirituel et à la vertu, il y a péril et dom- mage au plus léger retard. Néanmoins, nous acquitte- rions notre promesse, fût-ce en traînant un peu, si nous ne savions que l'affection de nos supérieurs cons- pirant avec leur autorité, nous attacherait alors de liens indissolubles, et que jamais plus la permission ne nous serait donnée de regagner ce pays-ci.

VI. Là-dessus, l'abbé Joseph demeura quelques mo- ments en silence : « Êtes-vous certains, reprit-il, que ce pays contribue davantage à votre avancement dans les choses spirituelles ? »

VII. GERMAIN. — Nous devons savoir un gré infini pour leur doctrine, à ceux qui nous ont instruits, dès notre jeune âge, à former de grandes résolutions, et ont su allumer dans notre cœur une soif si parti- culière de la perfection, en nous faisant goûter le bien qui était en eux. Si toutefois notre jugement mérite en ce sujet quelque créance, nous ne faisons point de comparaison entre ce que nous entendons ici, et les principes que nous reçûmes alors. Je ne dis rien de l'inimitable pureté de votre vie, que nous ne considé- rons pas seulement comme un fruit de l'idéal et du

locorum credimus beneficio patrocinate conferri. Vnde non dubitamus ad imitandam perfectionis uestrae magnificentiam hanc quae cursim traditur doctrinam non posse sufficere, nisi nobis etiam commotionis ipsius adfuerint adiumenta, longique temporis eruditio cotidiana institutione torporem nostri cordis utcumque discussit.

VIII. IOSEPH : Sanum quidem est atque perfectum nostraeque professioni omnino conueniens, ut ea quae sub aliqua sponsione decernimus efficaciter inpleamus. Ob quam rem nihil oportet abrupte monachum definire, ne aut id quod incaute promisit implere cogatur aut consideratione honestioris intuitus reuocatus sponsionis suae praeuaricator existat. Sed quia nunc propositum nobis est non tam de sanitatis statu quam de infirmitatis curatione tractare, non quid primore loco a uobis fuerit actitandum, sed quemadmodum de scopulo huius perniciosi naufragii possitis euadere salubri est consilio requirendum. Quando ergo nullum nos coartat uinculum nec condicio ulla constringit, de comparatione secundarum rerum optione proposita id quod maioris est conmodi praelegatur : quando uero aliqua dispendiorum obsistit aduersitas, in comparatione damnorum illud est adpetendum quod leuioribus subiacet detrimentis. Proinde quantum uestra patefecit adsertio, cum ad id uos loci sponsio inconsulta perduxerit, ut ex utroque uobis grauis incommodi subeunda iactura sit, in eam partem inclinandum est electionis arbitrium, quae uel tolerabiliora dispendia inferat uel satisfactionis remedio facilius expietur. Si ergo maiora spiritui uestro luca ex hac

propos austères que vous suivez, mais aussi comme un bienfait particulier de ces lieux. Nous ne doutons pas que, pour reproduire l'éclat magnifique de votre perfection, il ne puisse nous suffire d'entendre comme en courant vos enseignements. Nous avons besoin du secours que nous offrirait un séjour permanent, afin qu'une éducation de chaque jour et longtemps poursuivie, secoue, s'il est possible, l'engourdissement de nos cœurs.

VIII. JOSEPH. — Il est raisonnable, il est parfait, il convient pleinement à notre profession d'accomplir ce que nous avons promis. C'est aussi pourquoi le moine ne devrait pas prendre d'engagement absolu. Car, ou bien il sera forcé de tenir la promesse qu'il a faite imprudemment; ou, s'il s'en détourne par la considération d'un plus grand bien, il faudra qu'il foule aux pieds ses obligations.

Cependant, notre dessein présent n'est pas tant d'envisager une situation non compromise encore, que de remédier à une fausse manœuvre. Nous n'avons pas à délibérer sur ce qu'il aurait convenu de faire dans le premier cas; mais à chercher quelque expédient salutaire, afin d'éviter l'écueil dont vous êtes menacés, et le naufrage.

Je suppose que nous ne soyons empêchés par aucun engagement, que nulle condition ne nous lie; le choix nous est laissé entre plusieurs partis favorables : c'est le plus avantageux qui aura nos préférences. Mais s'il nous faut affronter, bon gré mal gré, quelque détournement, nous irons où le dommage est le moins considérable.

Or, autant que votre exposé me permet d'y voir, une promesse inconsidérée vous a mis en tel point, que, de part et d'autre, vous devez subir une lourde perte. Votre choix inclinera donc vers le parti qui comporte un moins sensible dommage, ou admette plus facilement le remède de la satisfaction.

Si vous croyez que votre vie spirituelle a plus à

conmoratione creditis conferenda quam illa sunt quae uobis de conuersatione illius coenobii nascebantur, neque sine iactura ingentium commodorum potest condicio uestrae sponsionis impleri, satius est hoc uos mendacii uel non inpletæ promissionis subire dispendium, quod semel praeteritum nec ipsum ultra iam repeti nec alia per semet poterit generare peccata, quam in illud incidere per quod tepidioris uitae ut dicitis status cotidiano uos atque interminabili adficiat detrimento. Veniabiliter enim, immo uero etiam laudabiliter definitio incauta mutabilur, si ad salubriorem transeat partem, nec constantiae praeuaricatio, sed temeritatis emendatio esse credenda est, quotiens sponsio uitiosa corrigitur. Quae omnia scripturarum quoque possunt testimoniis apertissime conprobari, quam multis etiam letaliter cesserit statuta complexse et e contrario quam multis eadem refugisse commodum fuerit ac salubre.

VIII. Quod utrumque liquidissime sancti apostoli Petri et Herodis exempla testantur. Ille enim quia discessit a definitione sententiae quam uelut sacramento firmauerat dicens : *non mihi lauabis pedes in aeternum*⁵, inmortale Christi consortium promeretur, abscondendus procul dubio ab huius beatitudinis gratia, si in sermonis sui obstinatione mansisset. Hic uero fidem inconsulti retinens sacramenti cruentissimus praecursoris domini extitit interemptor uanoque timore periurii damnationi semet ipsum atque supplicii perpetuae mortis inmersit. In omnibus ergo rebus considerandus est finis et secundum eum propositi

5. Ioh., 13, 8.

gagner, en demeurant ici, qu'elle ne faisait dans les conditions de votre monastère, et que vous ne pouvez remplir vos engagements, sans vous priver d'immenses avantages, mieux vaut affronter le mensonge, et ne pas tenir votre promesse. Ce dommage, une fois passé, ne reviendra plus; il ne sera pas, de lui-même, une source de péchés nouveaux. Tandis que de revenir à une vie tiède, comme vous dites vous-mêmes, vous causerait un détriment quotidien et sans fin¹. On est pardonnable, mieux encore, on mérite des éloges, lorsqu'on change une résolution prise à la légère, si c'est pour embrasser un parti meilleur. Ce n'est pas manquer de constance, mais corriger sa témérité, que de redresser un engagement défectueux.

Toutes ces propositions peuvent se prouver de la façon la plus claire par des témoignages de l'Écriture. Elle montre aussi à combien il a été mortel de tenir leurs résolutions, à combien, au contraire, il fut profitable et salutaire de les abandonner.

IX. De cette double vérité, l'exemple du saint apôtre Pierre et celui d'Hérode nous fournissent un évident témoignage. Le premier renonce à une détermination qu'il avait confirmée par une manière de serment : « Non, jamais vous ne me laverez les pieds. » Mais il mérite, pour ce fait, d'avoir part éternellement avec le Christ; tandis qu'il était, sans aucun doute, retranché de cette grâce de la béatitude, s'il se fût obstinément tenu à sa parole. L'autre, pour garder la foi d'un serment inconsideré, se fait le sanglant meurtrier du Précurseur; la vaine crainte de se parjurer, l'engloutit dans la damnation et les supplices de l'éternelle mort.

En toute chose, il faut considérer la fin, et diriger

1. L'opinion de l'abbé Joseph peut se justifier du fait que l'ignorance d'une condition essentielle rend la promesse invalide. Or, tel est le cas : les pèlerins ne se seraient pas engagés par serment à revenir sans délai, s'ils avaient su qu'à ce prix leur voyage dût être inutile. Il est regrettable que le problème ait été compliqué par une longue et contestable théorie du mensonge (cf. L. Cristiani, *Cassien*, t. II, pp. 289 et sv.).

nostri dirigendus est cursus : quem si superueniente salubriore concilio ad deteriore[m] partem uergere uiderimus, recli[us] est incongrua constitutione submota ad meliorem transire sententiam quam statutis pertinaciter inhaerendo peccatis grauioribus obligari.

X. GERMANVS : Quantum spectat ad desiderium nostrum, quod a nobis pro spiritalis conmodi utilitate susceptum est, optarem[us] aedificari uestri iugitate consortii. Si enim ad coenobium nostrum fuerimus reuersi, non solum nos ab hoc tam subl[im]i proposito relapsuros, sed etiam pro mediocritate conuersationis illius multis certum est dispendiis quatiendos. Verum illud nos euangelicum mandatum uehementer absteret : *sit sermo uester est est, non non : quod autem his abundantius est, a malo est*⁶. Credimus enim tanti transgressionem praecepti nulla compensari posse iustitia, nec in extremis recte cedere quod malo initio semel fuerit inchoatum.

XI. IOSEPH : In omnibus ut diximus causis non processus operis, sed uoluntas operantis est intuenda, nec statim quis quid egerit, sed quo uoto egerit inquirendum, ita ut nonnullos pro his factis de quibus bona postea orta sunt repperiamus fuisse damnatos et e contrario quosdam per reprehensibiles actus ad summam peruénisse iustitiam. Et nec illi utilis rerum exitus profuit qui pessimo rem adgressus proposito non illam quae subsecuta est utilitatem, sed quiddam contrarium uoluit operari, nec huic nocuit reprehensibiliter

6. Mt., 5, 37.

d'après elle toute la marche de notre vie. Si nous voyons que nos plans tournent à mal, parce qu'un avis plus convenable nous est venu par après, mieux vaut renoncer à une disposition qui ne convient plus, et passer à un meilleur sentiment, que de se rendre coupable de péchés plus graves, en s'attachant opiniâtrément à ce qu'on avait résolu tout d'abord.

X. GERMAIN. — Si nous ne regardions qu'à notre désir, et à notre avancement spirituel, qui nous l'a inspiré, nous souhaiterions de rester toujours à nous édifier en votre compagnie. Retournés dans notre monastère, nous sommes certains de déchoir d'un idéal si sublime; mais encore la médiocrité du train que l'on y suit, nous causera bien d'autres dommages. D'un autre côté, le commandement de l'Évangile nous effraie grandement : « Que votre discours soit : Cela est, cela n'est pas. Ce qui est en plus, vient du Malin. » Il n'est point de justice, nous semble-t-il, qui soit capable de compenser la transgression d'un précepte si grave. Et par quel moyen ce qui a mal commencé pourrait-il bien finir ?

XI. JOSEPH. — En toute chose, nous l'avons dit, ce n'est pas le résultat de l'acte qu'il faut considérer, mais la volonté de celui qui agit¹. Ne nous demandons pas : Qu'a-t-il fait ? mais : Dans quelle vue a-t-il agi ? Il s'en trouve qui ont été condamnés pour des actions dont il est sorti du bien. D'autres, au contraire, sont parvenus à la plus haute justice par des commencements répréhensibles. Le tour heureux qu'ont pris les choses, n'a point profité aux premiers. Animés d'une intention mauvaise dans l'instant qu'ils mettaient la main à l'ouvrage, ce n'est pas le bien qui est survenu, qu'ils ont voulu faire, mais tout le contraire. En revanche, des commencements répréhensibles n'ont

1. C'est uniquement la rigueur du langage théologique qui fait défaut à ce chapitre, comme à tant d'autres. Lorsqu'on nous parle de commencements répréhensibles, il est évident qu'il s'agit d'inconvénients tout matériels, et non du mal *formel*, qui est le péché.

inchoasse qui non pro contemptu dei nec delinquendi proposito, sed necessarii et sancti finis intuitu uituperabilis initii sustinuit necessitatem.

XII. Et ut haec eadem sanctarum scripturarum dilucidemus exemplis, quid salubrius, quid utilius uniuerso orbi potuit procurari quam dominicae passionis salutare remedium? et tamen non solum non profuit, uerum etiam in tantum illi obfuit traditori cuius ministerio probatur inpletum, ut absolute de ille pronuntietur : *bonum erat ei si natus non fuisset homo ille*⁷. Non enim secundum hoc quod euenit fructus illi est sui operis repensandus, sed secundum id quod facere uoluit uel effecturum esse se creditit. Et rursum quid criminiosius dolo atque mendacio etiam in extraneum, ne dixerim in germanum patremue commisso? et tamen non solum nullam pro his damnationem aut reprehensionem Iacob patriarcha contraxit, uerum etiam perpetua benedictionis hereditate ditatus est. Nec inmerito, quia et iste benedictionem primogenitis destinata non ex praesentis lucri auaritia, sed ex fide sanctificationis perpetuae concupiuit, et ille non humanae salutis obtentu, sed filargyriae crimine morti tradidit omnium redemptorem. Et idcirco utriusque eorum fructus operationis suae secundum destinationem mentis ac propositum uoluntatis adscriptus est, qua nec ille fraudem nec iste salutem statuit operari. Illud enim pro retributione mercedis iuste unicuique repensatur quod principaliter mente conceperit, non quod exinde uel bene uel male contra uotum operantis emerserit. Ideoque iustissimus iudex excusabilem, immo laudabilem talis mendacii censuit praesumptorem, quia sine eo ad benedictionem primitiuorum non poterat peruenire, nec debuit in crimen uocari quod desiderio benedictionis exortum est.

7. Mt., 26, 24.

pas nuï aux seconds. Car ils n'avaient ni le mépris de Dieu ni la volonté de mal faire; mais ils se résignaient à des débuts blâmables, comme on fait à l'inévitable, en vue d'une fin sainte et nécessaire.

XII. Je peux éclairer ces principes par des exemples empruntés des saintes Écritures. Se pouvait-il procurer à l'univers rien de meilleur et de plus utile que le remède salutaire de la Passion du Seigneur? Cependant, loin de profiter au traître qui en fut l'instrument, elle lui a nuï à tel point, qu'il est dit de lui simplement : « Mieux eût valu pour cet homme qu'il ne fût pas né! » Le prix de son acte ne s'estime pas d'après ce qui en est résulté, mais selon ce qu'il a voulu ou pensé faire. Qu'y a-t-il de plus blâmable que la ruse et le mensonge, même à l'égard d'un étranger, pour ne pas dire à l'égard d'un frère ou d'un père? Néanmoins, le patriarche Jacob n'a encouru par là ni condamnation ni mensonge; bien plus, il a été enrichi pour jamais de l'héritage de la bénédiction. Et à juste titre : parce qu'il a convoité la bénédiction destinée au premier-né, non par la cupidité d'un avantage terrestre, mais par la foi qu'il avait d'être éternellement sanctifié. Judas, au contraire, ne se proposait aucunement le salut des hommes, mais il sacrifiait au péché de l'avarice, lorsqu'il livrait à la mort notre Rédempteur à tous. L'un et l'autre recueillent de leur acte le fruit dû à la pensée qui les a inspirés, au dessein qui a mû leur volonté : car, ni le premier ne voulait tromper; ni le second procurer notre salut; et il est selon la justice de mesurer la récompense de chacun à ce qui fut dès l'origine dans sa pensée, et non pas à ce qui en est sorti, par la suite, de bien ou de mal, contre sa volonté. Jacob ose un mensonge de cette nature; et le très juste juge le trouve excusable, mieux encore, digne d'éloge, par la raison qu'il ne pouvait obtenir autrement la bénédiction des premiers-nés, et qu'il n'y avait pas lieu de lui faire un crime d'un acte parti uniquement du désir de la béné-

Alioquin non modo iniquus in fratrem patriarcha praedictus, sed etiam circumuentor in patrem et sacrilegus extitisset, si habens aliam uiam qua ad benedictionis illius gratiam perueniret hanc quae fratri damnosa esset ac noxia expetere maluisset. Videtis igitur apud deum non processum operis, sed destinationem mentis inquiri. His itaque praestructis ut ad propositam quaestionem ob quam haec uniuersa praemissa sunt reuertamur, respondeatis mihi primitus uelim, cuius rei causa uos illius sponsionis nexibus uinxeritis.

XIII. GERMANVS : Prima ut diximus extitit causa, qua nostros maestificare seniores ac praeceptis eorum obsistere uerebamur, secunda, qua, si quid perfectum atque magnificum uel uisu uel auditu percepissemus a uobis, cum reuersi ad coenobium fuissemus, exercere nos posse inconsultissima persuasione credidimus.

XIII. IOSEPH : Sicut praefati sumus, destinatio mentis uel remuneratur hominem uel condemnat secundum illud : *et inter se inuicem cogitationibus accusantibus aut etiam defendentibus, in die qua iudicabit deus occulta hominum*⁸, illud etiam : *ego autem opera et cogitationes eorum uenio ut congregem cum omnibus gentibus et linguis*⁹. Quamobrem desiderio perfectionis, ut uideo, hoc uos sacramenti uinculo conligastis, dum creditis illo eam posse ordine comprehendi quo nunc superueniente pleniore iudicio ad sublimitatem eius conscendi non posse perspicitis. Non ergo praeiudicat quidquid discrepans ab illa dis-

8. Rom., 2, 15-16.

9. Is., 66, 18.

diction. Mais ce grand patriarche n'aurait pas seulement été injuste à l'égard de son frère; il aurait trompé son père et commis un sacrilège, si, ayant un autre moyen d'obtenir la grâce convoitée, il avait préféré celui-ci, qui était si fâcheux et dommageable pour Ésaü¹. Vous le voyez, Dieu n'a pas égard aux conséquences de l'acte, mais au but qu'on s'est proposé.

Ces principes établis, revenons à la question qui a motivé tous ces préliminaires. Dites-moi d'abord, je vous prie, pourquoi vous vous êtes liés par cette promesse.

XIII. GERMAIN. — Il y eut à cela une première raison, que nous avons dite : nous craignons d'attrister nos supérieurs et de résister à leurs ordres. La seconde fut que nous nous persuadions très inconsidérément de pouvoir pratiquer, une fois retournés à notre monastère, ce que nous aurions vu et entendu de parfait et de magnifique auprès de vous.

XIV. JOSEPH. — Je l'ai dit tout à l'heure, c'est l'intention qui mérite à l'homme la récompense ou la condamnation, selon cette parole : « Leurs pensées, de part et d'autre, les accuseront ou les défendront, au jour que Dieu jugera les secrets des hommes »; et cette autre : « Voici que je viens, pour rassembler leurs œuvres et leurs pensées, avec toutes les nations et toutes les langues. »

Comme je vois, c'est le désir de la perfection qui vous a engagés dans les liens de ce serment. Vous pensiez l'obtenir par cette méthode. Mais maintenant que vous en pouvez mieux juger, vous vous rendez compte qu'il vous est impossible de parvenir ainsi jusqu'à ces hauteurs sublimes. Dès lors, il n'y a nul préjudice dans ce qui semble contrevenir à cette dis-

1. Le « mensonge » de Jacob est expliqué différemment par saint Augustin (cf. *De Civ. Dei*, XVI, 37, et *De mendacio*, 10), et par saint Thomas (II^e II^{ae}, q. 110, a. 3, ad 3^{um}).

positione uisum fuerit accidisse, si modo nulla principalis illius propositi diuersitas subsequatur. Neque enim opificii cuiusquam desertio est demutatio ferramenti aut segnitiam arguit uiatoris uiae compendiosioris ac directioris electio : ita igitur et in hac parte emendatio dispositionis inprudae non spiritalis uoti est iudicanda transgressio. Quidquid enim pro caritate dei et pietatis amore perficitur, quae *promissionem habet uitae quae nunc est et futurae*¹⁰, tametsi duris atque aduersis uideatur principiis inchoari, non solum nulla reprehensione, sed etiam laude dignissimum est. Et idcirco nihil praecidat refragatio sponsionis incautae, si quolibet genere scopos tantum, id est proposita pietatis destinatio teneatur. Omnia namque ob hoc agimus, ut deo cor mundum exhibere possimus : cuius consummatio si in his locis facilius iudicatur, nihil uobis oberit extortae mutatio pactionis, dummodo principalis illius perfectio puritatis, pro qua sponso uestra processerat, secundum domini uoluntatem maturius adquiratur.

XV. GERMANVS : Quantum spectat ad uim sermonum qui rationabiliter prudenterque digesti sunt, haud difficile sponsionis nostrae scrupulus a nobis potuisset extrudi, nisi illud nos uehementissime detereret, quod infirmioribus quibusque intromitti per haec uideretur exempla occasio mentiendi, si ullo modo pacti fidem licito dissolui posse cognouerint, quippe cum tantis hoc ipsum et tam minacibus interdicator eloquiis propheta dicente : *perdes omnes, qui loquuntur mendacium*¹¹, et *os quod mentitur, occidet animam*¹².

XVI. IOSEPH : Occasiones causaeque perditionum his qui perituri sunt, immo qui perire desiderant, deesse

10. 1 Tim., 4, 8.

11. Ps. 5, 7.

12. Sap., 1, 11.

position, du moment que vous ne variez pas dans le but primordial que vous vous êtes proposé. Ce n'est pas abandonner l'ouvrage que de changer d'instrument; le choix d'une route, et plus courte, et plus directe, n'accuse point la paresse du voyageur. De même pour ce qui vous concerne. Si vous corrigez une disposition imprudemment concertée, on n'estimera point que ce soit là manquer à votre vœu. Tout ce qui se fait en vue de la charité divine et pour l'amour de la piété « qui a les promesses de la vie présente et de la vie future », quelque apparence pénible et rebutante qu'il revête en ses commencements, ne mérite aucun reproche, mais, au contraire, l'éloge.

Ainsi, il n'y a pas de mal à rompre un engagement inconsidéré, pourvu que, de toute manière, on reste fidèle à la pensée de religion que l'on avait dans l'esprit. Quel est donc le but de toutes nos actions, sinon d'offrir à Dieu un cœur pur ? Si vous jugez plus facile d'y atteindre en ce lieu, reprendre une promesse extorquée ne peut vous nuire : vous suivez la volonté du Seigneur, du moment que vous arrivez plus vite au but essentiel, c'est-à-dire à la pureté du cœur, qui fut le motif de votre engagement.

XV. GERMAIN. — Tout cela est parfaitement raisonnable; c'est le langage de la prudence. Et si nous ne regardions qu'à la force de vos discours, nous n'aurions pas de peine à lever le scrupule de notre promesse. Mais une chose nous effraye très fort. Notre exemple semblera fournir aux faibles une occasion de mentir, lorsqu'ils apprendront que l'on peut licitement déroger à la foi du serment. Il y a, pour interdire le mensonge, des paroles si graves et si menaçantes! « Vous perdrez tous ceux qui disent le mensonge », « La bouche qui ment donne la mort à l'âme », dit le prophète.

XVI. JOSEPH. — Les occasions et les causes de perdition ne manqueront jamais à ceux qui doivent, ou

non possunt. Neque enim abicienda sunt testimonia scripturarum ac de suo corpore penitus abradenda, quibus uel haereticorum prauitas animatur uel Iudaeorum infidelitas obduratur uel tumor sapientiae gentilis offenditur, sed utique et pie credenda et immobiliter sunt tenenda et secundum ueritatis regulam praedicanda. Et idcirco non debemus alienae infidelitatis obtentu *οικονομίας*, id est dispensationes prophetarum atque sanctorum quas scriptura commemorat abdicare, ne, dum infirmitati eorum condescendere debere nos credimus, non solum mendacii, uerum etiam sacrilegii crimine polluamur : sed quemadmodum diximus oportet nos ea et secundum historiam confiteri et quemadmodum pie gesta sint explanare. Ceterum his qui prauis propositi sunt non ex hoc mentiendi aditus obstruetur, si earum rerum quas uel prolaturi sumus uel protulimus ueritatem aut penitus abnegare aut extenuare allegoricis interpretationibus laboremus. Quid enim illis horum testimoniorum nocebit auctoritas, quibus etiam sola corruptio uoluntatis sufficit ad peccandum ?

XVII. Itaque taliter de mendacio sentiendum atque ita eo utendum est, quasi natura ei insit ellebori. Quod si imminente exitiali morbo sumptum fuerit, fit salubre, ceterum absque summi discriminis necessitate perceptum praesentis exitii est. Ita namque etiam sanctos ac probatissimos deo uiros utiliter legimus usos fuisse mendacio, ut non solum nullum ex hoc peccati crimen incurrerint, uerum etiam summam sint iustitiam consecuti : quibus si gloriam potuit conferre fallacia, quid eis e contrario nisi condemnationem ueritas intulisset ? Sicut Raab¹³ cuius cum non solum nulla uirtutum, sed etiam impudicitiae monumenta scriptura commemoret, pro solo mendacio, quo explo-

13. Cf. Ios., 2 et 6.

plutôt qui désirent se perdre. Il ne faut pas rejeter, ni rayer du corps des Écritures, les témoignages qui animent la perversité des hérétiques, endurecissent le juif dans son infidélité ou choquent l'enflure de la sagesse païenne; mais les croire religieusement, les tenir immuablement, les prêcher selon la vérité du sens littéral. Nous n'avons pas le droit, sous le beau prétexte de l'infidélité d'autrui, de renier les façons de faire, *οικονομίας*, des prophètes et des saints racontées par l'Écriture. En croyant devoir condescendre à la faiblesse des incrédules, nous nous rendrions coupables de mensonge, et qui plus est, de sacrilège. Mais il faut les avouer telles que le récit les présente, et montrer comment il n'y a rien en elles que de pieux.

Aussi bien, nous ne fermerions pas la voie du mensonge à ceux qui ont la volonté mal tournée, en cherchant à nier la réalité des faits que nous allons citer, de ceux que nous avons cités déjà, ou à l'affaiblir par des explications allégoriques. En quoi l'autorité de ces textes pourrait-elle nuire à ceux qui ont assez, pour pécher, de leur volonté corrompue ?

XVII. Il faut juger et user du mensonge, comme on ferait de l'ellébore¹. Pris sous la menace d'une maladie mortelle, ce remède sauve; hors ce péril extrême, il cause la mort sur-le-champ.

Des saints, des hommes très agréables à Dieu se sont servis utilement du mensonge; et, ce faisant, loin de tomber dans le péché, ils parvinrent à la justice la plus éminente. Mais si l'artifice a pu leur conférer la gloire, que leur eût apporté, au contraire, la vérité, sinon la condamnation ?

Telle fut Rahab. L'Écriture ne fait mémoire à son sujet d'aucune vertu, mais seulement de son impudicité. Cependant, plutôt que de livrer les espions de

1. On lira dans le cours du chapitre un conseil non moins catégorique : « Lors donc qu'il y a grave péril à déclarer la vérité, il faut se résigner à recourir au mensonge. »

ratores maluit occultare quam prodere, admisceri populo dei aeterna benedictione promeruit. Quae si ueritatem loqui aut saluti ciuium consulere maluisset, nulli dubium quod nec inminentem cum uiuersa domo sua fugisset interitum nec auctoribus dominicae natiuitatis inserta¹⁴ et in patriarcharum adnumerata catalogo per successionem suae proles edere meruisset omnium saluatorem. Denique Dalila¹⁵, quae utilitati ciuium consulens exploratam prodidit ueritatem, perpetuae perditionis uicissitudinem consecuta solam criminis sui cunctis memoriam dereliquit. Quando ergo graue aliquod inminet de ueritatis confessione discrimen, tunc mendaciorum sunt recipienda perfugia, ita tamen ut reatu humilis conscientiae salubriter mordeamur. Vbi autem nulla condicio summae necessitatis incumbit, omni cautione mendacium uelut mortiferum deuitandum est : quemadmodum de ellebori diximus potu, quod salubre est quidem si tunc demum sumatur cum ineuitabilis atque mortifera inminet aegritudo, sin uero integra et inperturbata corporis sanitate sumatur, statim ad praeoccupanda uitalia uis perniciosa pertendit. Quod de Raab Hierichuntina et de Iacob patriarcha euidenter ostensum est, e quibus nec illa mortem alias quam hoc remedio potuisset euadere nec iste ad benedictionem primogeniti peruenire. Non enim deus uerborum tantum actuumque nostrorum discussor et iudex, sed etiam propositi ac destinationis inspector est. Qui si quid causa salutis aeternae ac diuinae contemplationis intuitu ab unoquoque uel factum uiderit uel promissum, tametsi hominibus durum atque iniquum esse uideatur, ille tamen intimam cordis inspiciens pietatem non uerborum sonum, sed uotum diiudicat uoluntatis, quia finis operis et adfectus considerandus est perpe-

14. Cf. Mt., 1, 5.

15. Cf. Iud., 16.

Josué, elle les cache par un mensonge : pour cela seul, elle mérite d'être agrégée au peuple de Dieu, dans une bénédiction éternelle. Or, supposez qu'elle eût préféré dire la vérité, et pourvoir au salut de ses concitoyens. Il n'est douteux pour personne qu'elle n'eût pas échappé, avec toute sa maison, à la mort suspendue sur sa tête; elle n'aurait pas pris rang parmi les ascendants du Seigneur; elle n'était point comptée sur la liste des patriarches; elle ne méritait point de donner le jour, par les générations sorties de son sein, au Sauveur du monde. Voyez, en effet, Dalila. Elle prend les intérêts de ses concitoyens, et trahit la vérité qu'elle a réussi à connaître : son sort est la perte éternelle, et elle ne laisse à tous que le souvenir de son crime.

Lors donc qu'il y a grave péril à déclarer la vérité, il faut se résigner à recourir au mensonge, non sans éprouver toutefois, dans l'intime de sa conscience, un humble remords. Mais, ce cas d'extrême nécessité mis à part, évitons-le comme un poison mortel. Nous le disions tout à l'heure de l'ellébore : salutaire, lorsqu'on le prend sous le coup d'une maladie sans espoir, son énergie fatale se saisit, au contraire, des parties vitales avec une promptitude foudroyante, si la santé est entière et sans altération.

On a vu clairement la justesse de ces principes dans le cas de Rahab de Jéricho et du patriarche Jacob : ni elle n'eût échappé à la mort, ni lui n'eût obtenu la bénédiction des premiers-nés autrement que par ce remède. C'est que Dieu n'examine et ne juge pas seulement nos paroles et nos actes; mais il considère aussi notre volonté et nos intentions. Nous voit-il faire ou promettre quelque chose pour notre salut éternel ou en vue de la contemplation divine : même si notre conduite revêt, aux yeux des hommes, des apparences de dureté et d'injustice, lui regarde aux sentiments de religion qui sont au fond de notre cœur, et nous juge, non d'après le son des mots, mais sur le vœu de notre volonté. La fin de l'acte, les dispositions de celui qui agit, voilà ce qui est à considérer. Par là, comme on

trantis, quo potest quis, ut supra dictum est, etiam per mendacium iustificari et alius per ueritatis adsertionem peccatum perpetuae mortis incurrere. Ad quem finem etiam Iacob patriarcha respiciens hispidam fraterni corporis speciem obuolutione pellium simulare non timuit et instiganti ad hoc mendacium matri laudabiliter adqueuit. Videbat enim ex hoc maiora sibi lucra benedictionis atque iustitiae quam per simplicitatis obseruantiam conferenda. Non enim dubitabat mendacii huius maculam inundatione paternae benedictionis protinus abluendam et uelut nubiculum quandam flatu sancti spiritus uelociter absumendam, atque uberiora sibi per hanc adfectaticiam simulationem quam per illam ingenitam ueritatem meritorum praemia conferenda.

XVIII. GERMANVS : Non mirum est has dispensationes in ueteri testamento probabiliter usurpatas ac nonnumquam uiros sanctos laudabiliter uel certe ueniabiliter fuisse mentitos, cum multo maiora eis pro temporum rudimentis licuisse uideamus. Cur enim mirum sit, quod beatus Dauid fugiens Saulem percontanti Abimelech sacerdoti atque dicenti : *quare tu solus, et nullus est tecum*¹⁶? ita respondit : *rex, inquit, praecepit mihi sermonem, et dixit : nemo sciat rem, propter quam missus es : nam et pueris condixi in illum et illum locum*¹⁷, et iterum : *si habes hic ad manum hastam, aut gladium? quia gladium meum, et arma mea non tuli mecum. Sermo enim regis urgebat*¹⁸, uel illud, cum perductus ad Achis regem Geth insanum furiosumque simulauit ac *mutauit os suum coram eis, et conlabebatur inter manus eorum* :

16. 1 Reg., 21, 1.

17. L. c., 2.

18. L. c., 8.

l'a dit plus haut, l'un peut se justifier en mentant; et l'autre, tomber dans un péché qui le condamne à la mort éternelle, en disant la vérité¹.

Le patriarche Jacob dirigeait ainsi ses regards vers la fin de son acte; et c'est pourquoi il n'a pas craint de simuler les dehors velus de son frère, en s'enveloppant de peaux, ni d'acquiescer au désir de sa mère qui l'incitait à ce mensonge. Il voyait qu'il gagnerait plus, à ce prix, en bénédiction et justice, qu'il n'eût fait en gardant la simplicité. Cette tâche, il n'en doutait point, allait être immédiatement lavée par l'effusion de la bénédiction paternelle, et, comme un léger nuage, tôt absorbée par le souffle de l'Esprit-Saint : en sorte que cette simulation affectée lui vaudrait plus de mérites que son amour inné de la vérité.

XVIII. GERMAIN. — Il n'est pas étonnant que, sous l'Ancien Testament, l'on ait pu se permettre de telles manières d'agir et mériter l'approbation, ni que les hommes parvenus à la sainteté aient quelquefois menti, de façon qu'on dût les louer ou du moins les excuser. Nous voyons qu'en ces temps d'ignorance, on jouissait de bien autres licences!

David fuit Saül. Le prêtre Abimélech le questionne : « Pourquoi es-tu seul, et n'y a-t-il personne avec toi ? » « Le roi, répond David, m'a donné un ordre, et m'a dit : Que personne ne sache l'affaire pour laquelle tu es envoyé. J'ai même assigné à mes gens tel et tel lieu de rendez-vous. » Et de nouveau : « N'as-tu pas sous la main une lance ou une épée? Car je n'ai pris avec moi ni mon épée ni mes armes. L'ordre du roi était pressant. » Une autre fois, conduit devant Achis, roi de Geth, il simule la folie furieuse : « Il changea son visage devant eux, et il se laissait tomber entre

1. Dalila n'encourut point la mort éternelle, pour avoir dit la vérité; sa faute fut de manifester un secret qui livrait son mari aux Philistins. En revanche, il n'est dit nulle part que Rahab fut justifiée par son mensonge; mais l'Épître aux Hébreux (11, 31) la loue pour sa foi, et l'Épître de saint Jacques (2, 25), pour ses bons offices à l'égard des espions.

*et inpingebat in ostium portae, defluebantque salivae eius in barbam*¹⁹, cum etiam uxorum concubinarumque gregibus licito fruerentur nec ullum eis imputaretur ex hac parte peccatum, insuper etiam inimicorum sanguinem propria manu frequenter effunderent idque non solum non reprehensibile, verum etiam laudabile crederetur? Quae ita nunc euangelio coruscante videmus omnimodis interdicta, ut sine ingenti crimine ac sacrilegio horum quicquam non possit admitti. In quem modum nec mendacium ullum, quamlibet pio colore contextum, non dicam probabiliter, sed nec veniabiliter a quoquam credimus usurpari dicente domino : *sit sermo uester est est, non non : quod autem his abundantius est, a malo est*²⁰, apostolo quoque in eadem congruente : *et nolite mentiri invicem*²¹.

XVIII. IOSEPH : Vxorum quidem concubinarumque multarum antiqua illa libertas instante iam temporum fine et multiplicatione humanae generationis expleta non inmerito velut minus iam necessaria per euangelicam perfectionem debuit amputari. Nam usque ad aduentum Christi oportuit benedictionem primordialis illius uigere sententiae qua dictum est : *crescite et multiplicamini, et replete terram*²². Et idcirco iustissimum fuit, ut ex illa radice fecunditatis humanae, quae in synagoga pro dispensatione temporis utiliter uiguit, angelicae uirginitatis flosculi germinarent ac suaue olentes continentiae fructus in ecclesia gignerentur. Mendacia uero etiam tunc fuisse damnata totius ueteris instrumenti textus euidenter ostendit dicens : *perdes omnes, qui loquuntur mendacium*²³, et iterum : *suavis est homini panis mendacii : et postea*

leurs mains. Il se heurtait contre les battants de la porte, et sa salive décollait sur sa barbe. »

Mais il leur était même licite, alors, d'avoir en nombre épouses et concubines, sans qu'on leur imputât de ce chef le moindre péché. Outre cela, ils répandaient fréquemment de leurs propres mains le sang de leurs ennemis; et l'on ne croyait pas que ce fût là chose répréhensible, mais plutôt digne d'éloge. Toutes pratiques absolument interdites aujourd'hui que brille la lumière de l'Évangile : tellement que ce serait un crime et un sacrilège monstrueux de s'en permettre aucune.

Nous croyons qu'il en va de même pour le mensonge. De quelque religion qu'il se colore, qui l'oserait maintenant ne serait digne ni d'approbation ni d'excuse, alors que le Seigneur déclare : « Que votre discours soit : Cela est, cela n'est pas. Ce qui est en plus vient du Malin. » Et l'Apôtre se fait l'écho de sa pensée : « Ne vous mentez pas les uns aux autres. »

XIX. JOSEPH. — La pluralité des épouses et des concubines fut une licence accordée aux anciens. Elle cessa d'être nécessaire, lorsque la fin des temps se fit imminente, et que la multiplication du genre humain fut arrivée à son terme; la perfection évangélique devait la supprimer. Jusqu'à l'avènement du Christ, il fallait que continuât d'agir la vertu de la bénédiction originelle : « Croissez, multipliez et remplissez la terre. » Mais il était juste que de cette racine de la fécondité, qu'une économie temporaire d'intérêt général avait mise à l'honneur sous la synagogue, germassent, dans l'Église, les fleurs de l'angélique virginité et naussent les fruits au parfum suave de la continence.

Pour le mensonge, au contraire, le texte de l'Ancien Testament montre assez qu'il était, même alors, condamné : « Vous perdrez, est-il dit, tous ceux qui disent le mensonge »; et de nouveau : « Le pain du mensonge est doux à l'homme; mais ensuite sa bouche

¹⁹. L. c., 13. ²⁰. Mt., 5, 37. ²¹. Col., 3, 9. ²². Gen.,
¹, 28. ²³. Ps. 5, 7.

replebitur os eius calculo²⁴, et ipse legislator mendacium, inquit, fugies²⁵. Sed tunc demum id probabiliter diximus usurpatum, cum ei necessitas aliqua seu dispensatio salutaris adiuncta est, ob quam non debuerit condemnari. Quale est illud quod commemorastis de Dauid rege, cum fugiens insectationem Saulis iniustam ad Abimelech sacerdotem non proposito cuiusdam lucri nec studio laedendi quempiam, sed ut tantummodo semet ipsum ab inpiissima eius insectatione saluaret, mendacibus utitur uerbis, quippe qui manus suas inimici regis sanguine et quidem a deo sibi totiens traditi contaminare noluerit dicens : *propitius mihi sit deus, ne faciam rem hanc domino meo, christo domini, ut mittam manum meam in eum, quia christus domini est*²⁶. Et idcirco dispensationes has quas uel ob uoluntatem dei uel ob praefigurationem spiritualium sacramentorum uel ob quorundam salutem sanctos uiros in ueteri testamento legimus exsecutos, in tantum nos quoque, cum necessitas coartauerit, non possumus abdicare, ut ne ipsos quidem apostolos, ubi consideratio alicuius utilitatis exegit, ab eis declinasse cernamus. Quae paulisper interim differentes digestis primitus quae adhuc de ueteri testamento proferre disponimus post haec congruentius inferemus, ut facilius adprobetur uiros iustos et sanctos tam in nouo quam in ueteri testamento in his oeconomicis sibi per omnia concordasse. Quid enim de illa Chusi ad Absalom pro salute regis Dauid pia simulatione dicemus, quae cum tota fallentis et circumuentis promatur affectu et utilitatem consulentis impugnet, scripturae diuinae testimonio comprobatur ita dicentis : *domini autem nutu dissipatum est consilium Achitofel utile, ut induceret dominus super Absalom malum*²⁷ ? Nec enim reprehendi poterat id quod recto

24. Prov., 20, 17.
27. 2 Reg., 17, 14.

25. Ex., 23, 7.

26. 1 Reg., 24, 7.

est remplie de gravier. » Le législateur lui-même dit : « Tu fuiras le mensonge. » Mais nous avons dit qu'on y recourut avec raison dans le cas de nécessité ou d'un grand bien à procurer; ces circonstances le sauvaient alors de la condamnation. Tel ce trait, que vous avez rappelé, du roi David, lorsque, fuyant l'injuste persécution de Saül, il use auprès d'Abimélech de paroles mensongères, non par esprit de lucre ou dans le dessein de nuire à personne, mais seulement pour se sauver d'une poursuite si impie. C'étaient bien là, en effet, les sentiments d'un homme qui ne voulut pas souiller ses mains du sang d'un roi, son ennemi, et que Dieu lui-même lui livra tant de fois : « Que Dieu me préserve, s'écriait-il, de faire à mon Seigneur, à l'oint du Seigneur, une chose telle que de porter la main sur lui, car il est l'oint du Seigneur. »

Nous ne pouvons renier maintenant, lorsqu'une semblable nécessité nous presse, ces procédés que l'Ancien Testament nous montre suivis par des Saints, soit parce que Dieu le voulait ainsi, soit afin de préfigurer certains mystères, soit pour sauver des vies en péril. Il s'en faut de tant, que nous voyons les apôtres eux-mêmes ne pas reculer à les employer, lorsque quelque utilité l'exige. Mais je diffère pour un moment de traiter ce point particulier, afin d'expliquer d'abord ce que j'ai à dire de l'Ancien Testament. J'y reviendrai ensuite, et avec plus d'à-propos; car je ferai mieux voir, par cette méthode, que les justes et les saints, tant de l'Ancien Testament que du Nouveau, se sont pleinement accordés sur ces manières de faire.

Que dire de la feinte pieuse de Chusaï devant Absalon, afin de sauver le roi David ? Uniquement inspirée par le désir de tromper et de circonvenir, dirigée tout entière contre l'intérêt de celui qui demande conseil, elle a néanmoins pour elle le témoignage de la divine Écriture : « Par la volonté du Seigneur, le bon conseil d'Achitophel fut rendu vain, afin que le Seigneur amenât le malheur sur Absalon. » Aussi bien, il était impossible que cette conduite fût blâmée : une inten-

proposito ac pio iudicio pro iustis partibus gerebatur ac pro illius cuius pietas deo placebat salute atque uictoria religiosa fuerat simulatione conceptum. Quid etiam de illius feminae pronuntiabimus facto, quae suscipiens illos qui ad regem Daud a praedicto Chusi fuerant destinati abscondit in puteo et expandens uelamen super os eius, cum ptisanas se torrere simulasset, *transierunt*, inquit, *gustata paululum aqua*²⁸, atque hoc eos figmento ab insequentium manibus liberauit? Quapropter respondete quaeso mihi, quid fuissetis acturi, si qua uobis nunc sub euangelio constitutis similis fuisset exorta condicio : *utrumnam maluissetis eos simili celare mendacio dicentes eodem modo : transierunt gustata paululum aqua, et implere illud quod praecipitur : erue eos, qui ducuntur ad mortem : et redime eos qui interficiuntur, ne parcas*²⁹, an ueritatis confessione latitantes prodere perempturis? Et ubi illud apostoli : *nemo quod suum est quaerat, sed quod alterius*³⁰, et : *caritas non quaerit quae sua sunt, sed ea quae aliorum*³¹, ac de se ipso : *non quaero, inquit, quod mihi utile est sed quod multis, ut salui fiant*³²? Si enim ea quae nostra sunt quaerimus et id quod nobis utile est pertinaciter uolumus retentare, etiam in huiusmodi necessitatibus loqui nos necesse est ueritatem et reos fieri mortis alienae : si uero ea quae aliis salutaria sunt nostris utilitatibus praeponentes apostolico satisfecerimus imperio, sine dubio subeunda est nobis necessitas mentiendi. Et idcirco nec integra caritatis uiscera possidere nec ea quae aliorum sunt secundum apostolicam disciplinam quaerere poterimus, nisi his quae districtioni nostrae perfectionique conueniunt paululum relaxatis condescendere utilitatibus aliorum prono maluerimus affectu et ita cum

28. L. c., 20. 29. Prov., 24, 11 (LXX). 30. I Cor., 10, 24.
31. I Cor., 13, 5; Phil., 2, 4. 32. I Cor., 10, 33.

tion droite, un jugement pieux, l'intérêt du parti de la justice l'avaient dictée; un religieux artifice l'avait conçue pour le salut et la victoire de l'homme dont la piété plaisait à Dieu.

Comment juger encore l'acte de cette femme qui cacha les messagers de Chusaï au roi David dans son puits, et étendit une couverture sur l'orifice, feignant de faire sécher de l'orge? « Ils ont passé, dit-elle, après avoir bu un peu d'eau. » Et grâce à cette ruse, elle les délivra des mains de ceux qui les poursuivaient.

Répondez-moi, je vous prie. Qu'auriez-vous fait, vous qui vivez sous l'Évangile, si vous vous étiez trouvés en pareil cas? Auriez-vous préféré aussi les cacher par un mensonge, en disant comme elle : « Ils ont passé, après avoir bu un peu d'eau », et accomplir ainsi le précepte : « Délivre ceux que l'on traîne à la mort, et sauve ceux que l'on va égorger, n'épargne rien »; ou bien, en disant la vérité, les livrer à leurs meurtriers? Et que faites-vous de cette parole de l'Apôtre : « Que personne ne cherche son propre avantage, mais celui d'autrui »? Et de celle-ci : « La charité ne cherche pas son intérêt, mais celui des autres »? Il dit encore de lui-même : « Je ne cherche pas mon avantage, mais celui du plus grand nombre, afin qu'ils soient sauvés. »

Si nous poursuivons notre intérêt, et voulons retenir opiniâtement ce qui nous est avantageux, même en des cas aussi urgents il nous faudra dire la vérité et nous rendre responsables de la mort d'autrui. Mais si, satisfaisant au commandement de l'Apôtre, nous préférons ce qui est salutaire aux autres à notre avantage personnel, il nous faudra sans aucun doute en passer par le mensonge. Nous n'aurons point une charité entière, nous ne chercherons pas, comme l'Apôtre nous enseigne à le faire, l'intérêt des autres, à moins de relâcher quelque peu les exigences de notre vie austère et de notre idéal de perfection, pour condescendre d'un cœur complaisant aux avantages d'autrui,

apostolo infirmis efficiamur infirmi, ut lucrari possimus infirmos.

XX. Quibus eruditus exemplis beatus quoque apostolus Iacobus omnesque illius ecclesiae primitivae praecipui principes apostolum Paulum ad simulationis figmenta descendere pro inbecillitate infirmantium cohortantur eumque purificari secundum observantiam legis, caput radere, uota offerre compellunt, praesens illud dispendium quod ex hac hypocrisi gignebatur nihili reputantes, sed contemplantes potius lucra quae erant ex illius diutina praedicatione parienda. Non enim tantum apostolo Paulo lucrum ex hac eius fuerat restrictione conlatum, quantum celeri eius exitio uniuersis gentibus detrimentum. Quod sine dubio uniuersae tunc euenisset ecclesiae, nisi illum haec utilis ac salubris hypocrisis praedicationi euangelicae reseruasset. Tunc enim necessario ac ueniabiliter adquiescitur mendacii detrimento, quando maius ut diximus inminet de ueritatis confessione dispendium et utilitas quae nobis de ueritate confertur compensare illa quae generanda sunt damna non praeualet. Quod temperamentum etiam aliis uerbis idem beatus apostolus ubique se semper tenuisse testatur. Nam cum dicit : *factus sum Iudaeis sicut Iudaeus, ut Iudaeos lucri facerem : his qui sub lege erant quasi sub lege essem, cum ipse non essem sub lege, ut eos qui sub lege erant lucri facerem : his qui sine lege erant tamquam sine lege essem, cum sine lege dei non essem sed in lege essem Christi, ut eos qui sine lege erant lucri facerem : factus sum infirmis infirmus, ut infirmos lucri facerem : omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem saluos*³³, quid aliud ostendit quam

33. 1 Cor., 9, 20-22.

et nous faire, à son exemple, faibles avec les faibles, afin de les gagner.

XX. Instruits par les exemples que nous avons rappelés, le bienheureux apôtre Jacques et tous les principaux chefs de la primitive Église exhortent l'apôtre Paul à descendre jusqu'aux artifices et à la simulation, afin de ménager la pusillanimité des faibles. Ils l'engagent à se soumettre aux purifications d'usage sous la loi, à se raser la tête et à offrir des vœux. Le préjudice inhérent à cette feinte ne compte pas à leurs yeux ; ils n'ont égard qu'aux avantages qui résulteront de son long apostolat. Il n'aurait pas tant gagné, en effet, à se retrancher dans la stricte rigueur des principes, que sa mort immédiate n'eût causé de tort aux Gentils. Tort qui frappait infailliblement toute l'Église, si cette feinte utile et salutaire ne l'eût conservé pour la prédication de l'Évangile¹. On est excusable de consentir au dommage qui résulte du mensonge, il y a même nécessité de le faire, lorsque, comme nous l'avons dit, de la manifestation de la vérité on pourrait en redouter un plus grand, sans que l'avantage qu'elle comporte suffise à le compenser.

Mais le bienheureux Apôtre lui-même témoigne, en d'autres termes, qu'il a partout et toujours observé ces tempéraments : « Avec les Juifs, j'ai vécu comme Juif, afin de gagner les Juifs ; avec ceux qui sont sous la Loi, comme si j'étais sous la Loi — bien que je ne fusse pas assujéti à la Loi —, afin de gagner ceux qui étaient sous la Loi ; avec ceux qui étaient sans loi, comme si j'étais sans loi — bien que je ne fusse pas sans la loi de Dieu, étant sous la loi du Christ —, afin de gagner ceux qui sont sans loi. Je me suis rendu faible avec les faibles, afin de gagner les faibles. Je me suis fait tout à tous, afin de les sauver tous. » Que

1. Il est inexact que Paul ait couru le moindre danger de la part des chrétiens judaïsants. Au surplus, il n'y a nulle feinte dans la conduite de Jacques et des Anciens de Jérusalem. Sans accorder aux observances légales une valeur de justification, ils pensaient qu'on ne devait pas non plus les abandonner trop vite. Quant à saint Paul, il

secundum infirmitatem atque mensuram eorum qui instituebantur condescendisse se semper et a perfectionis rigore aliquid relaxasse, nec tenuisse se id quod districtio postulare uidebatur, sed illud magis praeposuisse quod infirmantium utilitas exigebat? Et ut haec eadem adtentius indagantes singillatim apostolicarum uirtutum insignia replicemus, quaeret aliquis, quomodo omnibus per omnia beatus apostolus suam probetur aptasse personam? Vbi factus sit Iudaeis sicut Iudaeus? Profecto ibi, ubi illam sententiam intimo corde custodiens qua Galatis denuntiauerat dicens : *ecce ego Paulus dico uobis quia si circumcidamini, Christus uobis nihil proderit*³⁴, in Timothei tamen circumcisione imaginem quodammodo Iudaicae superstitionis adsumpsit. Et rursus ubi factus est eis qui sub lege erant tamquam sub lege esset? Nempe ibi, ubi Iacobus omnesque seniores ecclesiae formidantes, ne in eum illa inrueret Iudaeorum credentium, immo Christianorum iudaizantium multitudo, quae ita fidem Christi receperat ut adhuc ritu caerimoniarum legalium teneretur, discrimini eius hoc consilio ac persuasione succurrunt dicentes : *uides, frater, quot milia sint in Iudaeis qui crediderunt, et hi omnes aemulatores sunt legis. Audierunt autem de te quia discessionem doceas a Moysi eorum qui per gentes sunt Iudaeorum, dicens non debere eos circumcidere filios suos*³⁵, et infra : *hoc ergo fac quod tibi dicimus. Sunt nobis uiri quattuor uotum habentes super se : his adsumptis sanctifica te cum illis, et inpende in illis ut radant capita, et scient omnes quoniam ea quae de te audierunt falsa sunt, sed ambulas et ipse custodiens legem*³⁶. Et ita pro illorum qui sub lege erant salute

34. Gal., 5, 2.

35. Act., 21, 20-21.

36. L. c., 23-24.

veut-il montrer, sinon qu'il a constamment condescendu à la faiblesse de ceux qu'il avait à instruire et qu'il s'est abaissé à leur mesure, faisant fléchir la rigueur de la perfection; qu'au lieu de s'en tenir aux strictes exigences de l'idéal, il a fait passer en premier lieu le bien des âmes pusillanimes?

Mais examinons les choses avec plus d'attention, et retraçons par le détail les gloires des vertus apostoliques. On demande : Comment prouver que le bienheureux Apôtre a su s'adapter à tous et en tout? Où s'est-il fait Juif avec les Juifs? — Ce fut le jour où, gardant au fond du cœur le sentiment qui lui avait fait déclarer aux Galates : « Voici que moi, Paul, je vous dis que, si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous servira de rien », il adopta en quelque manière les apparences de la superstition judaïque, et circoncit Timothée. Où a-t-il vécu avec ceux qui étaient sous la Loi, comme s'il eût été lui-même sous la Loi? — Lorsque Jacques et tous les anciens de l'Église, redoutant que la multitude des Juifs croyants, ou, pour mieux dire, des chrétiens judaïsants, qui avaient reçu la foi du Christ avec la pensée qu'ils demeureraient astreints aux cérémonies légales, ne se jetât sur lui, s'efforcent de parer au danger, et lui insinuent ce conseil : « Tu vois, frère, combien de milliers de Juifs ont cru, et tous sont zélés pour la Loi. Or, ils ont ouï dire que tu enseignes aux Juifs qui sont parmi les Gentils, de se séparer de Moïse, en disant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfants »; et plus loin : « Fais donc ce que nous allons te dire. Nous avons ici quatre hommes qui ont fait un vœu; prends-les, purifie-toi avec eux, et fais pour eux les frais des sacrifices, afin qu'ils se rasant la tête. Ainsi, tous sauront que ce qu'ils ont entendu dire de toi est faux, et que toi aussi tu observes la Loi. » Et lui, pour le salut de

avait combattu pour que les Gentils ne soient pas astreints à des usages surrogatoires et abolis en principe. Mais dès que la foi n'était plus en péril, il n'a jamais prétendu retirer aux convertis du judaïsme la faculté de suivre leurs traditions. Lui-même s'y pliait volontiers avec les Juifs.

illam paulisper distractionem sententiae suae calcans qua dixerat : *ego enim per legem legi mortuus sum ut deo uiuam*³⁷, caput radere, purificari secundum legem atque in templo Moysaico ritu uota offerre compellitur. Quaeres etiam ubi pro salute eorum qui legem dei penitus ignorabant, tamquam et ipse sine lege esset effectus sit? Lege, in Atheniensi urbe, ubi gentilium uigebat impietas, quo usus sit praedicationis exordio : *praeteriens, inquit, uidi simulacra uestra et aram in qua scriptum erat : ignoto deo*³⁸. Cumque de eorum superstitione fuisset orditus, tamquam si et ipse absque lege esset, sub occasione profani illius tituli fidem Christi intulit dicens : *quod ergo ignorantes uos colitis, hoc ego adnuntio uobis*³⁹. Et post pauca, uelut si diuinae legis penitus esset ignarus, gentilis poetae uersum potius quam Moysi aut Christi maluit proferre sententiam et sicut quidam, inquiens, *uestrorum poetarum dixerunt : ipsius enim et genus sumus*⁴⁰. Cum itaque suis eos quae refutare non possent testimoniis fuisset adgressus, ita de falsis uera confirmans subdidit dicens : *genus ergo cum sumus dei, non debemus aestimare auro aut argento aut lapidi, sculpturae artis et cogitationis hominis, diuinitatem esse similes*⁴¹. Infirmis autem infirmus effectus est, cum secundum indulgentiam, non secundum imperium his qui se continere non poterant in id ipsum redire concessit⁴², siue cum lacte, non esca Corinthios potans in infirmitate et timore et tremore multo apud eos fuisse se dicit⁴³. Omnia autem omnibus factus est, ut omnes faceret saluos, cum dicit : *qui manducat non manducantem non spernat, et qui non manducat manducantem non iudicet*⁴⁴, et : *qui matrimonio iungit uirginem suam, bene facit, et qui non iungit, melius*

37. Gal., 2, 19. 38. Act., 17, 23. 39. L. c. 40. L. c., 28.
41. L. c., 29. 42. Cf. 1 Cor., 7, 5. 43. Cf. 1 Cor., 3, 2, 2, 3.
44. Rom., 14, 3.

ceux qui étaient sous la Loi, de fouler, pour un instant, le sentiment rigoureux qui lui avait fait dire : « C'est par la Loi que je suis mort à la Loi, afin de vivre à Dieu. » Il se laisse engager à se raser la tête, à subir les purifications légales, à offrir des vœux dans le Temple, suivant le rite mosaïque.

Vous demandez encore : Où s'est-il fait comme s'il était lui-même sans loi, pour le salut de ceux qui ignoraient complètement la loi de Dieu? — Lisez l'exorde de son discours d'Athènes, où régnait l'impiété païenne : « En passant, j'ai vu vos idoles, et un autel avec cette inscription : Au Dieu inconnu. » Il prend son point de départ dans leur superstition. Comme s'il était lui-même sans loi, c'est à l'occasion de cette inscription profane qu'il propose la foi du Christ : « Ce que vous adorez sans le connaître, je viens vous l'annoncer. » Peu après, comme s'il ignorait tout à fait la loi divine, il cite le vers d'un poète païen, plutôt que d'en appeler à la parole de Moïse ou à celle du Christ : « Ainsi que plusieurs de vos poètes l'ont dit : Nous sommes aussi de sa race. » Il leur emprunte ces témoignages qu'ils ne peuvent récuser, pour les aborder; puis, il ajoute, se servant du faux pour établir le vrai : « Puisque nous sommes de la race de Dieu, nous ne devons point penser que la divinité soit semblable à l'or, à l'argent ou à la pierre, aux sculptures de l'art et du génie humain. »

Il se rend faible avec les faibles, lorsque par condescendance et non comme donnant un ordre, il concède à ceux qui ne peuvent se contenir, de revenir à la vie conjugale; ou quand il donne aux Corinthiens du lait à boire, non de la nourriture solide, et témoigne avoir été, parmi eux, dans la faiblesse, dans la crainte et dans un grand tremblement.

Il se fait tout à tous, pour les sauver tous, lorsqu'il dit : « Que celui qui mange de tout, ne méprise pas celui qui ne mange pas, et que celui qui ne mange pas, ne juge pas celui qui mange »; « Celui qui marie sa fille fait bien, et celui qui ne la marie pas fait

facit⁴⁵, et alibi quis, inquit, infirmatur, et ego non infirmor? quis scandalizatur, et ego non uror⁴⁶? atque hoc modo illud quod Corinthiis praeceperat adimpleuit dicens : *sine offensione estote Iudaeis et Graecis et ecclesiae Christi, sicut et ego per omnia omnibus placeo, non quaerens quod mihi utile est sed quod multis, ut salui fiant*⁴⁷. Utile enim sine dubio fuerat Timotheum non circumcidere, caput non radere, purificationem Iudaicam non adsumere, nudipedalia non exercere, uota legalia non offerre : sed facit haec omnia, quia non quaerit quod sibi utile est, sed quod multis. Quod quamuis dei contemplatione sit factum, tamen simulatione non caruit. Qui enim per legem Christi legi mortuus fuerat ut deo uiueret⁴⁸, qui que illam iustitiam legis⁴⁹ in qua conuersatus fuerat sine querella detrimentum fecerat et arbitrabatur ut stercorea, ut Christum lucri faceret, ea quae legis erant uero cordis affectu offerre non potuit : nec fas est credi eum qui dixerat : *si enim quae destruxi haec iterum reaedifico, praeuaricatorem me constituo*⁵⁰ in id incidere quod ipse damnauerat. Et in tantum non magis res ipsa quae geritur quam gerentis pensatur affectus, ut e contrario quibusdam reperiatur ueritas nocuisse et profuisse mendacium. Nam Doec Idumaeus regi Sauli de fuga Dauid coram famulis conquerenti ac dicenti : *numquid omnibus uobis dabit filius Iesse agros et uineas, et uniuersos uos faciet tribunos, et centuriones : quoniam coniurastis omnes aduersus*

45. 1 Cor., 7, 38.

46. 2 Cor., 11, 29.

47. 1 Cor., 10, 32-33.

48. Cf. Gal., 2, 19.

49. Cf. Phil., 3, 6-8.

50. Gal., 2, 18.

mieux » ; « Qui est faible, que je ne sois faible aussi ? Qui vient à tomber, sans qu'un feu me dévore ? »

Nous le voyons accomplir ce qu'il ordonnait aux Corinthiens : « Ne soyez un scandale, dit-il, ni pour les Juifs, ni pour les Grecs, ni pour l'Église de Dieu. C'est ainsi que moi-même je m'efforce en toutes choses de complaire à tous, ne cherchant pas mon avantage, mais celui du grand nombre, afin qu'ils soient sauvés. »

Il lui eût été sans aucun doute avantageux de ne pas circoncire Timothée, de ne pas se raser la tête, de ne pas se soumettre aux purifications juives, de ne pas aller pieds nus¹, de ne pas offrir des vœux selon la Loi. Il le fait cependant, parce qu'il ne cherche pas son intérêt, mais celui du grand nombre. Or, bien qu'il ait agi en ceci dans la vue de Dieu, la simulation n'en fut pas absente. Celui qui était mort à la Loi par la loi du Christ², afin de vivre à Dieu, qui tenait pour un préjudice la justice de la Loi dans laquelle il avait vécu sans reproche, et la considérait comme de la balayure, afin de gagner le Christ, n'a pu se soumettre d'un cœur sincère aux observances légales. Il n'est pas permis de penser que celui qui avait dit : « Si ce que j'ai détruit, je le rebâti, je me constitue moi-même prévaricateur », soit tombé dans la faute qu'il avait lui-même condamnée.

Il est si vrai que ce n'est pas tant l'acte qui compte que les dispositions de celui qui agit, qu'il se trouve des cas où la vérité a nui, et le mensonge profité. Le roi Saül se plaignait devant ses serviteurs de la fuite de David : « Le fils de Jessé vous donnera-t-il à tous des champs et des vignes, vous fera-t-il tous chefs de milliers et chefs de centaines, que vous vous soyez tous conjurés contre moi, et qu'il n'y ait personne pour

1. On appelait *nudipedalia* des prières publiques pour demander la pluie, où le peuple allait pied nus. L'abbé Joseph suppose que ce rite faisait aussi partie du nazirat.

2. L'interprétation donnée ici de ce texte n'est pas exacte. Pour difficile à expliquer que soit sa pensée, l'Apôtre entend bien dire que c'est par la Loi (de Moïse) qu'il est mort à la Loi.

*me, et non est qui mihi renuntiet*⁵¹? Quid nisi uerum prodidit dicens : *uidi filium Iesse in Nob ad Abimelech filium Achitob sacerdotem. Qui consuluit pro eo dominum, et cibaria dedit ei : sed et gladium Goliath Philistaei dedit ei*⁵²? Pro qua ueritate eradicari de terra uiuentium meruit, ac de eo dicitur per prophetam : *propterea deus destruet te in finem, euellet te, et emigrabit te de tabernaculo tuo : et radicem tuam de terra uiuentium*⁵³. Ex illa igitur terra hic pro indicio ueritatis perpetua eradicatione conuellitur, in qua Raab⁵⁴ meretrix pro mendacio cum sua cognatione plantatur : sicut etiam Samson⁵⁵ illam diu occultatam mendacio ueritatem inopia coniugi perniciosissime prodidisse reminiscimur, cui propterea deceptionem intulit ueritas inconsultissime patefacta, quia illud mandatum propheticum custodire neglexit : *ab ea, quae dormit in sinu tuo, custodi claustra oris tui*⁵⁶.

XXI. Et ut exempla quaedam de nostris quoque inuitabilibus ac paene cotidianis necessitatibus proferamus, quas quantalibet obseruantia numquam ita possumus praecauere, ut non uel inuiti uel uolentes in eas cogamus incidere : quid quaeso faciendum est, cum refectioem procrastinare disponentibus nobis, utrum refecerimus, ad uesperam frater adueniens percontatur : celandumne ieiunium est et uirtus parsimoniae contegenda, an ueritatis professione prodenda? Si celamus, ut dominico satisfaciamus imperio quo dicitur : *non uidearis hominibus ieiunans sed patri tuo qui est in abscondito*⁵⁷, et iterum : *ne sciat sinis-*

51. 1 Reg., 22, 7-8. 52. L. c., 9-10. 53. Ps. 51, 7.
54. Cf. Ios., 6. 55. Cf. Iud., 16. 56. Mich., 7, 5. 57. Mt., 6, 18.

m'informer? » Doëg, l'Iduméen, fait-il autre chose que dire la vérité, lorsqu'il déclare : « J'ai vu le fils de Jessé venir à Nobé chez le prêtre d'Abimélech, fils d'Achitob. Abimélech a consulté pour lui le Seigneur et lui a donné des vivres; il lui a donné encore l'épée de Goliath, le Philistin¹ »? Mais il mérite pour ce fait d'être déraciné de la terre des vivants; et de lui, le prophète dit : « C'est pourquoi Dieu te renversera pour toujours; il t'arrachera, et t'enlèvera de ta tente; il te déracinera de la terre des vivants. » Le voilà donc, parce qu'il a déclaré la vérité, arraché pour toujours de cette terre où Rahab, la courtisane, se voit établir avec sa parenté à cause de son mensonge². Il nous souvient également que Samson a livré, pour son plus grand malheur, à une épouse criminelle la vérité qu'il lui avait longtemps tenue cachée par le mensonge. Pour l'avoir si imprudemment révélée, il fut pris au piège : il avait négligé d'observer le commandement du prophète : « Tiens ta bouche fermée à celle qui dort sur ton sein. »

XXI. Quelques exemples encore, pris des inévitables embarras où nous nous trouvons quasi tous les jours : pour attentifs que nous soyons, il nous est impossible de si bien les prévenir, que la nécessité ne nous y fasse tomber, bon gré mal gré.

Nous nous disposions à remettre jusqu'au lendemain notre réfection. Sur le soir, un frère survient. Il nous demande si nous avons pris notre repas. Que faire, je vous le demande? Taire notre jeûne et cacher notre abstinence? ou les trahir, en disant la vérité? Si nous les cachons afin de satisfaire au commandement du Seigneur : « Qu'il ne paraisse pas aux yeux des hommes que vous jeûnez, mais à ceux de votre Père, qui est présent dans le secret »; « Que votre main

1. Le texte de Cassien porte par erreur *Abimélech*, au lieu de *Achimélech* (*id. supra*, pp. 262 et 264).

2. Doëg se montre cruel. Ce n'est pas parce que ses paroles sont conformes à la vérité qu'il est condamné, mais parce qu'il persécute l'innocent.

*tra tua quid faciat dextera tua*⁵⁸, profecto mentimur. Si uirtutem continentiae propalamus, euangelica nos sententia iure percellit : *amen dico uobis, receperunt mercedem suam*⁵⁹. Quid si oblatum a fratre quispiam poculum cum definitione rennuerit, absolute accepturum esse se denegans quod ille gaudens aduentu eius suppliciter ut sumatur exorat? Rectumne est ut fratri ad genua prouoluto in terramque prostrato, qui non nisi his officiis uiscera caritatis expleturum esse se credit, etiam cum labore suo pareat, an in sermonis sui atque propositi pertinacia perseueret?

XXII. GERMANVS : In illo quidem superiore exemplo dubium ut credimus non est quin expediat abscondi continentiam nostram potius quam percontantibus prodi, ac super huiusmodi causis nos quoque fate-mur ineuitabile esse mendacium. In secundo autem nulla nobis incumbit necessitas mentiendi, primum quia possumus ea quae fratrum ministerio porriguntur ita rennuere, ut nullo nos definitionis uinculo conligemus, deinde quod semel rennuentes possumus immobilem tenere sententiam.

XXIII. IOSEPH : Has definitiones illorum monasteriorum esse non dubium est, in quibus renuntiationis uestrae ut dicitis rudimenta formata sunt, quorum principes fratrum refectioni suas adsolent praeponere uoluntates et obstinatissime id quod semel mente conceperint exsequuntur. Ceterum seniores nostri, quorum fidei apostolicarum signa uirtutum testimonium reddiderunt quique uniuersa iudicio potius ac discretionem spiritus quam rigida animi obstinatione gesserunt, eos qui alienis infirmitatibus adquiescerent multo uberiores fructus quam eos qui in suis definitionibus perdurarent capere censuerunt, sublimioris-

58. L. c., 3.

59. L. c., 2.

gauche ignore ce que fait votre main droite » : nous mentons. Si nous divulgons notre abstinence, la sentence évangélique nous frappe justement : « En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. »

Un frère, dans la joie de notre arrivée, nous offre à boire, et nous supplie d'accepter. Nous refusons formellement, et donnons notre parole que nous n'en ferons rien. Voilà notre frère à genoux, prosterné contre terre! Il croit ne remplir le devoir de la charité qu'en nous traitant à sa manière. Qu'est-ce qui est bien? De lui céder à nos dépens? ou de rester inflexible dans sa résolution, et de s'en tenir à ce qu'on a dit?

XXII. GERMAIN. — Pour le premier exemple, il ne nous paraît pas douteux qu'il ne faille cacher notre abstinence, plutôt que de la faire connaître à qui nous interroge; et dans ce cas, nous avouons aussi que le mensonge est inévitable. Mais quant au second, nulle nécessité pour nous de mentir. D'abord, nous pouvons refuser ce que notre frère nous offre, sans nous lier par aucun engagement. Ensuite, après avoir refusé, libre à nous de rester immuables dans notre sentiment.

XXIII. JOSEPH. — Cette sorte d'engagements est propre aux monastères où vous dites avoir fait l'apprentissage de votre renoncement. Ceux qui les gouvernent ont accoutumé de préférer leurs volontés propres au bien spirituel des frères. Ce qu'ils ont une fois conçu, ils l'exécutent avec une opiniâtreté invincible. Il en allait d'autre sorte avec nos anciens. Ces hommes, à la foi de qui des miracles renouvelés des Apôtres ont rendu témoignage, agissaient en tout par jugement et discernement, plutôt que par obstination. À leurs yeux, ceux qui condescendaient aux faiblesses d'autrui, faisaient de plus grands fruits que ceux qui s'obstinaient dans leurs résolutions. Ils ont aussi prononcé que c'était la marque d'une vertu plus sublime,

que pronuntiauerunt esse uirtutis contegere potius continentiam necessario hoc ut dictum est humilique mendacio quam patefacere superbo ueritatis indicio.

XXIII. Denique abbas Piamun post uiginti et quinque annos oblatam sibi a quodam fratre uuam ac uinum absque haesitatione suscipiens confestim ea quae ingesta fuerant contra consuetudinem degustare quam ignotae cunctis continentiae maluit propalare uirtutem. Nam si illud quoque considerare uelimus quod seniores nostros incunctanter fecisse meminimus, qui mirabilia uirtutum suarum uel proprios actus, quos necesse erat ad instructionem iuniorum in conlatione proferri, sub aliorum solebant colorare personis, quid aliud possumus quam apertum super his iudicare mendacium? Atque utinam nos quoque dignum aliquid haberemus quod ad incitandam fidem proponi iunioribus possit! profecto minime ueremur huiusmodi illorum figmenta sectari. Rectius enim est sub talis figurae colore mentiri quam pro obseruantia irrationabilis istius ueritatis aut ea quae audientes aedificare potuerunt incongrua laciturnitate contegere aut si ex nostra persona ueraciter proferantur iactantiam noxiae uanitatis incurrere. Ad quod etiam nos magisterio suo doctor gentium euidenter instituit, qui reuelationum suarum magnitudinem ex alterius maluit proferre persona dicens : *scio hominem in Christo, siue in corpore siue extra corpus nescio, deus scit, raptum usque ad tertium caelum. Et scio huiusmodi hominem, quia raptus est in paradiso et audiuit ineffabilia uerba, quae non licet homini loqui*⁶⁰.

XXV. Impossibile nobis est breuiter uniuersa per-

60. 2 Cor., 12, 2-4.

de cacher son abstinence par un nécessaire, mais humble mensonge, que de la révéler, en disant orgueilleusement la vérité.

XXIV. Un jour, certain frère offrit à l'abbé Piamun un raisin et du vin. Or, il y avait vingt-cinq ans qu'il n'en avait pris. Plutôt que de divulguer une abstinence que tous ignoraient, il accepta sans hésiter, et, contre son habitude, se mit incontinent à déguster ce qu'on lui offrait.

Voici encore une chose que je me souviens d'avoir vu faire sans hésitation à nos anciens. Était-il nécessaire, pour l'instruction des jeunes, de parler en conférence des merveilles qu'ils avaient opérées et de leurs propres actions, ils avaient coutume de les mettre sous un autre nom. Comment ne pas voir là un mensonge manifeste? Cependant, plutôt au ciel qu'il y eût, dans notre vie, quelque fait qui valût la peine d'être proposé aux jeunes, pour exciter leur foi! Nous ne redouterions certes pas d'imiter leurs pieuses feintes. Mieux vaut mentir, en recourant à cet artifice de langage, que de cacher mal à propos ce qui peut édifier les auditeurs, ou de tomber dans une vaine et fatale jactance, afin de rester, en dépit de la raison, fidèle à la vérité. L'autorité du docteur des nations nous enseigne évidemment à suivre ce chemin; car, ayant à parler de la grandeur de ses révélations, il a mieux aimé le faire sous le nom d'un autre : « Je connais un homme dans le Christ qui — fût-ce dans son corps ou hors de son corps, je l'ignore, Dieu le sait, — a été ravi jusqu'au troisième ciel. Et je sais que cet homme fut enlevé dans le paradis, et qu'il entendit des paroles ineffables, qu'il n'est pas permis à un homme de dire¹. »

XXV. Il nous est impossible de tout parcourir même

1. Mais le contexte n'est-il pas clair, et peut-on lire ce passage, sans voir qu'il s'agit de saint Paul lui-même? L'exemple est donc bien mal choisi.

currere. Quis etenim enumerare sufficiat omnes pro-
 modum patriarchas sanctosque innumerabiles, alios
 pro uitae tutamine, alios pro benedictionis desiderio,
 alios pro misericordia, alios pro alicuius occultatione
 mysterii, alios pro zelo dei, alios pro examine veri-
 tatis patrociniū ut ita dixerim adsumpsisse men-
 dacii? quae sicut enumerari cuncta non possunt, ita
 praetermīti penitus uniuersa non debent. Nam beatum
 Ioseph pietas compulit, ut falsum fratribus crimen
 etiam cum obstestatione regiae salutis inpingeret
 dicens : *exploratores estis : infirmiora terrae uenistis
 inspicere*⁶¹, et infra mittite, inquit, *ex uestris unum,
 et adducite fratrem uestrum huc : uos autem custodi-
 mini hic, usque dum manifesta fiant uerba uestra, an
 uerum dicatis an non : sin autem, per salutem Pha-
 raonis, exploratores estis*⁶². Si enim non eos hoc mise-
 ricordi mendacio terruisset, nec patrem fratremque
 reuisere nec eos in tantis inopiae periculis alere nec
 conscientiam postremo fratrum a reatu uenditionis
 suae expurgare potuisset. Non ergo tam reprehensibile
 fuit metum fratribus incussisse mendacio quam sanc-
 tum atque laudabile occasione ficti periculi inimicos
 ac uenditores suos ad salutarem paenitentiam compu-
 lisse. Denique cum grauissimae insimulationis urge-
 rentur inuidia, non illius quod falso obieciatur, sed
 anterioris criminis conscientia frangebantur, dicentes
 ad inuicem : *merito haec patimur, quia peccauimus in
 fratrem nostrum, quia desperimus tribulationem ani-
 mae eius, cum rogaret nos, et non audiuimus eum :
 propter hoc uenit nobis omnis tribulatio haec*⁶³. Quae
 quidem confessio non solum apud fratrem in quem

61. Gen., 42, 9 (LXX).
 (LXX).

62. L. c., 16 (LXX).

63. L. c., 21

brièrement. Qui suffirait à énumérer les patriarches —
 il faudrait les nommer presque tous! — et les innom-
 brables saints qui, soit pour sauver leur vie, soit dans
 le désir d'obtenir une bénédiction, par un sentiment
 de miséricorde ou en vue de tenir caché quelque
 secret, les uns par zèle de Dieu, les autres afin de
 découvrir la vérité, ont, si je puis dire, emprunté le
 patronage du mensonge? De même qu'il est impossi-
 ble d'énumérer tous les faits, on ne doit pas non plus
 les passer tous sous silence.

C'est la tendresse qui pousse le bienheureux Joseph
 à charger ses frères d'un crime supposé, en jurant par
 la vie du roi : « Vous êtes des espions; c'est pour recon-
 naître les points faibles du pays que vous êtes venus. »
 Et plus loin : « Envoyez l'un de vous et amenez ici
 votre frère. Vous, restez prisonniers, jusqu'à ce que
 vos paroles soient tirées au clair, et que l'on sache
 si vous dites vrai, ou non. Si vous ne dites pas vrai,
 par la vie de Pharaon, vous êtes des espions. » S'il ne
 les avait effrayés par ce miséricordieux mensonge, il
 n'aurait pu revoir son père et son jeune frère, ni les
 nourrir au milieu d'une disette si terrible, ni enfin
 laver la conscience de ses frères du crime qu'ils avaient
 commis en le vendant. Et, par conséquent, il mérite
 moins d'être repris, pour leur avoir inspiré la crainte
 à l'aide d'un mensonge, qu'il n'est saint et digne d'é-
 loge, pour avoir amené à un salutaire repentir, grâce
 à ces feintes menaces, des gens qui étaient ses ennemis
 et qui l'avaient vendu. Voyez-les, en effet, sous le
 coup de cette grave accusation. Ce qui les abat, ce
 n'est pas le crime qu'on leur reproche faussement,
 mais le remords de celui qu'ils ont autrefois commis.
 « C'est justement que nous souffrons, se disent-ils les
 uns aux autres, parce que nous avons péché contre
 notre frère, parce que nous avons méprisé l'angoisse
 de son âme, lorsqu'il nous priait, et que nous ne
 l'avons pas écouté. Voilà pourquoi cette tribulation est
 venue sur nous. » Pour moi, cet aveu expia, par son
 humilité, un forfait si grand, non seulement devant

in pia crudelitate peccauerant, uerum etiam apud deum humilitate saluberrima tantum eorum facinus, ut credimus, expiauit. Quid Salomon, qui perceptum a deo sapientiae donum in primo iudicio suo non nisi adsumptione mendacii declarauit? nam ut ueritatem quae muliebri mendacio tegebatur exculperet, etiam ipse mendacii utique astutissime excogitati usurpauit auxilium dicens : *adferte mihi gladium, et diuidite infantem uiuum in duas partes, et date dimidiam partem uni, et dimidiam partem alteri*⁶⁴. Quae simulatio crudelitatis cum uerae matris uiscera permouisset, ab ea autem quae mater non erat laudaretur, tunc demum sagacissimo ueritatis indicio illam sententiam promulgauit quam nemo a deo inspiratam esse non credidit *date*, inquit, *huic infantem uiuum, et non occidatur : haec est mater eius*⁶⁵. Proinde nec debere nec posse nos uniuersa complere quae uel cum quiete animi uel commotione decernimus, etiam aliis scripturarum testimoniis copiosius edocemur, quibus uel uiros sanctos uel angelos uel ipsum omnipotentem deum ea quae definitur frequenter legimus inmutasse. Nam beatus Dauid cum iuris iurandi definitione decreuit dicens : *haec faciat deus inimicis Dauid, et haec addat, si reliquero de omnibus quae pertinent ad Nabal usque mane, mingentem ad parietem*⁶⁶. Et continuo intercedente Abigail uxore eius ac pro eodem supplicante remittit minas, mollit sententiam et

64. 3 Reg., 3, 24-25.

65. L. c., 27.

66. 1 Reg., 25, 22.

leur frère, contre qui ils avaient péché avec une cruauté inhumaine, mais aussi devant Dieu¹.

Parlerai-je encore de Salomon? Dès son premier jugement, il ne manifesta le don de sagesse qu'il a reçu de Dieu, qu'en faisant un mensonge. Pour dégauger la vérité cachée par le mensonge d'une femme, il a lui-même recours à un mensonge fort adroitement imaginé assurément : « Apportez-moi une épée, dit-il, et partagez en deux l'enfant vivant, et donnez-en la moitié à l'une et la moitié à l'autre. » Cette cruauté feinte émeut les entrailles de la vraie mère, tandis que l'autre y applaudit. C'est le signe de la vérité attendu par son esprit si pénétrant. Il promulgue alors cette sentence qu'il ne s'est trouvé personne pour ne pas croire inspirée de Dieu : « Donnez à celle-ci l'enfant vivant, et qu'on ne le tue pas; c'est elle qui est sa mère². »

Mais poursuivons. Nous n'avons ni le devoir ni le pouvoir d'accomplir tout ce que nous décidons, que notre détermination ait été prise avec calme ou dans un moment d'émotion. C'est ce que nous apprennent d'autres témoignages, plus abondants encore, des Écritures. Fréquemment, en effet, nous lisons que les saints, ou les anges, ou le Dieu tout-puissant lui-même ont changé ce qu'ils avaient d'abord résolu.

Le bienheureux David prend sa décision, et s'engage par serment : « Que Dieu traite dans toute sa rigueur les ennemis de David! D'ici au matin, je ne laisserai pas subsister un seul homme de tout ce qui appartient à Nabal. » Mais l'épouse de celui-ci, Abigail, s'interpose, et implore la grâce de son mari. David aussitôt

1. Joseph sait fort bien que ses frères ne sont pas des espions, mais on peut dire qu'il les traite comme, en sa qualité de ministre, il pouvait faire tous les étrangers. Sa bonne foi, en tout cas, n'est pas douteuse.

En leur inspirant la crainte, il veut les forcer à dire ce qui est advenu de Jacob et de Benjamin, connaître leurs dispositions intimes et éveiller chez eux le repentir.

2. Gazet fait observer que Salomon n'a pas menti, car il n'a pas parlé contre sa pensée; et qu'il n'y a pas non plus dans son acte de feinte proprement dite, parce qu'il n'a voulu tromper personne.

mauult transgressor propositi iudicari quam sacramenti sui fidem cum crudelitatis exsecutione seruare, dicens : *uiuít dominus : nisi cito uenisses in occursum mihi, non remansisset Nabal usque ad lucem matutinam, mingens ad parietem*⁶⁷. Cuius sicut illam praecipitis sacramenti facilitatem quae de perturbatae mentis commotione descenderat nequaquam imitandam esse censemus, ita remissionem atque emendationem statuti sectandam esse decernimus. Electionis uas Corinthiis scribens reditum suum absoluta definitione promittit dicens : *ueniam autem ad uos cum Macedonia pertransiero : Macedonia enim pertransibo. Apud uos autem manebo uel etiam hiemabo, ut uos me deducatis quocumque iero. Nolo enim uos modo in transitu uidere : spero enim me aliquanto tempore manere apud uos*⁶⁸. Cuius rei etiam in secunda epistula ita meminit : *et hac confidentia uolui prius uenire ad uos, ut secundam gratiam haberetis, et per uos transire in Macedonia, et iterum a Macedonia uenire ad uos et a uobis deduci in Iudaeam*⁶⁹. Sed superueniente salubriore consilio nequaquam se id quod promiserat exsecutum euidentissime confitetur. *Cum hoc, inquit, uoluíssem, numquid leuitate usus sum? aut quae cogito secundum carnem cogito, ut sit apud me est est et non non*⁷⁰? Denique cur maluerit definitionem sui praeterire sermonis quam aduentu suo onerosam discipulis inferre tristitiam, etiam cum sacramenti obtestatione declarat : *ego autem testem deum inuoco in animam meam, quod parcens uobis non ueni ultra Corinthum. Statui enim hoc ipsum apud me, ut non in tristitia uenirem ad uos*⁷¹. Cum intraturos se do-

de suspendre ses menaces et de fléchir ses résolutions. Il aime mieux paraître manquer à son dessein, plutôt que de garder la foi du serment au prix d'une cruauté : « Aussi vrai, dit-il, que le Seigneur est vivant, si tu n'étais venue en hâte à ma rencontre, pas un homme ne fût resté à Nabal d'ici au lever du jour. » Nous pensons qu'il n'est pas imitable dans sa facilité à faire un serment téméraire sous le coup de l'émotion qui le trouble; mais nous sommes d'avis, au contraire, qu'il faudrait le suivre, lorsqu'il fait fléchir et amende ses décisions premières.

Paul, le vase d'élection, écrit aux Corinthiens; il leur promet sans condition de retourner près d'eux : « J'irai vous voir, lorsque j'aurai passé par la Macédoine; car je la traverserai. Je séjournerai auprès de vous, ou même y passerai l'hiver, afin que ce soit vous qui m'accompagniez là où je dois aller. Je ne veux pas, de cette fois, vous voir seulement en passant; mais j'espère demeurer quelque temps auprès de vous. » Il fait encore mémoire de ce projet dans sa seconde épître : « Dans cette assurance, je m'étais proposé d'aller d'abord chez vous, afin que vous eussiez une seconde grâce. Je voulais passer par chez vous pour aller en Macédoine, puis revenir de la Macédoine chez vous, et me faire accompagner par vous en Judée. »

Mais il lui vient un plan meilleur : il n'exécute pas ce qu'il avait promis, comme il le confesse lui-même de la façon la plus claire : « Est-ce donc qu'en formant ce dessein, j'aurais agi avec légèreté? Ou bien les projets que je fais, est-ce que je les fais selon la chair, de sorte qu'il y ait en moi le oui et le non? » Il déclare enfin, et avec serment, pourquoi il a préféré manquer à sa parole, plutôt que leur causer par sa visite une pénible tristesse : « Pour moi, je prends Dieu à témoin sur mon âme que c'est pour vous épargner que je ne suis pas allé de nouveau à Corinthe. Je me suis promis à moi-même de ne pas retourner chez vous dans la tristesse. »

67. L. c., 34.
70. L. c., 17.

68. 1 Cor., 16, 5-7.
71. L. c., 23 et 2, 1.

69. 2 Cor., 1, 15-16.

mum Loth Sodomis angeli denegassent dicentes ad eum : *non intrabimus, sed in platea manebimus*⁷², continuo eius precibus compelluntur statutum mutare sermonem, sicut scriptura subiungit : *et coegit eos Loth, et deuerterunt ad eum*⁷³. Qui utique si deuersuros ad eum esse se nouerant, inuitantis petitionem simulatoria excusatione rennuerunt : sin autem ueraciter excusabant, euidenter inmutasse sententiam comprobantur. Quae utique non ob aliam credimus causam spiritum sanctum sacris uoluminibus indidisse, nisi ut istis erudiamur exemplis in definitionibus nostris non pertinaciter permanere, sed eas arbitrio nostro debere subicere et ita iudicium nostrum ab omni legis uinculo liberum conseruare, ut promptum sit ad sequendum quocumque uocauerit salubre consilium, nec differat aut recuset ad id quod utilius discretio salutaris inuenerit absque ulla cunctatione transire. Et ut ad sublimiora adhuc ascendamus exempla, decumbentem in lecto regem Ezechiam grauique aegritudine laborantem ex persona dei Esaias propheta adorsus est dicens : *haec dicit dominus : dispone domui tuae, quia morieris tu, et non uiues. Et conuertit, inquit, Ezechias faciem suam ad parietem, et orauit ad dominum, et dixit : obsecro domine, memento quaeso quomodo ambulauerim coram te in ueritate, et in corde perfecto, et quod bonum est in oculis tuis, fecerim. Et fleuit Ezechias fletu magno*⁷⁴. Post quae rursus dicitur ad eundem : *reuertere, et dic Ezechiae regi Iuda dicens : haec dicit dominus deus Dauid patris tui : audiui orationem tuam, uidi lacrimam tuam : et ecce adiciam super dies tuos quindecim annos : et de manu regis Assyrionum liberabo te,*

⁷². Gen., 19, 2. (LXX); Is., 38, 1-6.

⁷³. L. c., 3 (LXX).

⁷⁴. 4 Reg., 20, 1-3

Les anges refusent d'entrer dans la maison de Lot, à Sodome : « Non, disent-ils, nous n'entrerons pas, mais nous passerons la nuit sur la place. » Mais aussitôt, vaincus par ses instances, ils changent de parole, comme l'Écriture l'ajoute : « Mais Lot les pressa, et ils allèrent loger chez lui. » Ou bien ils savaient qu'ils logeraient chez lui, et le refus qu'ils opposent à son invitation n'était qu'une feinte; ou bien ils s'excusaient pour tout de bon, mais alors il est évident qu'ils ont changé d'avis¹.

A mon sens, le Saint-Esprit, en mettant de tels récits dans les livres sacrés, n'a pas eu d'autre but que de nous instruire, par ces exemples, à ne pas nous entêter dans nos déterminations, mais à les maintenir sous la puissance de notre liberté. Ainsi, notre jugement, libre et dégagé de toute obligation, sera constamment prêt à suivre tout bon parti qui se présentera; sans résistance, sans délai, sans hésitation, il se portera du côté que la discrétion aura reconnu meilleur.

Allons plus haut encore chercher nos exemples. Le roi Ézéchias est étendu sur son lit, en proie à une grave maladie. Le prophète Isaïe l'aborde au nom de Dieu, et lui dit : « Ainsi parle le Seigneur : Mets ordre à ta maison, car tu vas mourir, et tu ne vivras plus. Et Ézéchias, dit l'Écriture, tourna son visage contre la muraille, et il pria le Seigneur, et il dit : Je vous en supplie, Seigneur, souvenez-vous comme j'ai marché devant vous dans la vérité et avec un cœur parfait, et que j'ai fait ce qui est bien à vos yeux. Et Ézéchias répandit une grande abondance de larmes. » Après quoi, il est dit à Isaïe : « Retourne, et dis à Ézéchias, roi de Juda : Ainsi parle le Seigneur, le Dieu de David, ton père : J'ai entendu ta prière, j'ai vu tes larmes; et voici que j'ajouterai à tes jours quinze années encore; et je te délivrerai de la main du roi d'Assyrie;

1. C'était la volonté de Dieu qu'ils ne cédassent pas à la première invitation, mais qu'ils attendissent la seconde, afin d'augmenter le mérite de Lot.

et ciuitatem hanc protegam propter me, et propter David seruum meum⁷⁵. Quid euidentius hoc testimonio, quo misericordiae ac pietatis intuitu mauult dominus suum cassare sermonem et a praestituto mortis termino quindecim annis uitam precantis extendere quam per immobilitatem decreti sui inexorabilis inueniri? similiter etiam loquitur ad Nineuitas censura diuina : *adhuc triduum et Nineue subuertetur*⁷⁶, moxque paenitentia eorum ieiuniisque molitur tam minax et abrupta sententia atque ad partem misericordiae prona pietate deflectitur. Quodsi quis uelut praescium conuersionis eorum subuersionem ciuitatis ad hoc eis dominum adserat conminatum, ut eos ad salutarem paenitentiam prouocaret, consequens est, ut hi qui fratribus praesunt absque reprehensione mendacii his qui indigent emendari aliqua etiam districtiora quam facturi sunt, si opus fuerit, comminentur. Sin uero dixerit deum seueram illam sententiam suam paenitentiae eorum consideratione reuocasse secundum illud quod per Ezechielem ait : *si dixero in pio : morte morieris : et egerit paenitentiam a peccato suo, feceritque iudicium et iustitiam, uita uiuet, non morietur*⁷⁷, similiter edocemur non debere nos obstinate in nostris definitionibus perdurare, sed conminationem ex necessitate propositam clementi miseratione mollire. Quod ne solis specialiter Nineuitis crederetur dominus praestitisse, etiam generaliter erga omnes eadem se esse facturum per Hieremiam perpetuo protestatur, et, cum necesse fuerit, incunctanter suam se sententiam mutaturum pro nostris meritis repromittit dicens : *repente loquar*

⁷⁵ L. c., 5-6 (LXX).
14-15.

⁷⁶ Ion., 3, 4 (LXX).

⁷⁷ Ezech., 33,

et je protégerai cette cité à cause de moi et à cause de David, mon serviteur. » Qu'y a-t-il de plus évident que ce témoignage? Dans une vue de miséricorde et de tendresse, le Seigneur aime mieux rendre vaine sa parole, et prolonger de quinze années au delà du terme fixé la vie de celui qui le prie, plutôt que d'être trouvé inexorable, en maintenant immuable son décret.

De même, il porte contre Ninive un arrêt de condamnation : « Encore trois jours, et Ninive sera détruite¹. » Mais bientôt la pénitence et les jeûnes de Ninive fléchissent une sentence si menaçante et si absolue; et son penchant à la tendresse l'entraîne du côté de la miséricorde. On dira : Il prévoyait leur conversion, et c'est précisément pour les amener à la pénitence qu'il a menacé leur cité de la ruine. — Il suit alors que ceux qui commandent aux frères, peuvent menacer, si besoin est, les délinquants de peines plus rigoureuses qu'ils ne sont disposés à en infliger, sans encourir le reproche de mensonge. Si l'on soutient, au contraire, qu'il a révoqué cette sentence sévère en considération de leur pénitence, selon ce qu'il dit par la bouche d'Ézéchiël : « Lors même que j'aurai dit à l'impie : Tu mourras! s'il fait pénitence de son péché et qu'il agisse selon le droit et la justice, certainement il vivra et ne mourra pas », il nous enseigne pareillement à ne pas nous opiniâtrer non plus dans nos déterminations, mais à faire succéder une miséricordieuse clémence aux menaces que la nécessité nous aurait arrachées. Et pour que l'on ne croie pas que cette grâce ait été accordée par privilège aux seuls Ninivites, il proteste par la bouche de Jérémie qu'il agira constamment de même envers tous, il promet de changer sans délai sa sentence en considération de nos mérites, toutes les fois qu'il sera nécessaire : « Soudain, dit-il, je prononcerai un arrêt

¹ Cassien suit, ici, la version des *Septante*. Le texte hébreu, et la *Vulgate* d'après lui, portent : « Encore quarante jours... »

*aduersus gentem et aduersus regnum, ut euellam, et destruam, et disperdam illud. Si paenitentiam egerit gens illa a malo, quod locutus sum aduersus eam : agam et ego paenitentiam super malum, quod cogitavi ut facerem ei. Et subito loquar de gente et regno, ut aedificem et plantem illud. Si fecerit malum in oculis meis, ut non audiat uocem meam : paenitentiam agam super bonum, quod locutus sum ut facerem ei*⁷⁸. Ad Ezechiel quoque : *noli subtrahere uerbum, si forte audiant et conuertantur unusquisque a uia sua mala : et paenitebit me mali quod cogitavi facere eis propter malitiam studiorum eorum*⁷⁹. Quibus testimoniis declaratur non oportere ut pertinaciter in nostris definitionibus haereamus, sed ratione eas ac iudicio temperandas semperque praelegenda ac praefenda esse meliora et ad illam quae utilior iudicata fuerit partem sine cunctatione aliqua transeundum. Illud etiam prae omnibus inaeestimabilis illa censura nos instruit, quod cum si ei ante ortum uniuscuiusque praecognitus finis, ita ordine ac ratione communi et humanis quodammodo omnia dispensat affectibus, ut non potentialiter nec secundum praescientiae suae ineffabilem notitiam, sed secundum praesentes hominum actus uniuersa diiudicans uel respuat unumquemque uel adtrahat et uel infundat cotidie suam gratiam uel auertat. Quod ita esse etiam illa Saulis manifestat electio⁸⁰ : cuius utique cum uituperabilem finem praescientia dei ignorare non posset, de tot milibus Israelis eligit eum et unguat in regem, praesentis in illo meritum uitae remunerans, non peccatum futurae praecuaricationis intendens, ita ut, postquam reprobus factus est, uelut paenitudinem gerens electionis suae deus humanis quodammodo de eodem

78. Jer., 18, 7-10.

79. Jer., 26, 2-3.

80. Cf. 1 Reg., 10.

contre un peuple et contre un royaume, décrétant d'arracher, d'abattre et de détruire. Mais, si ce peuple fait pénitence du mal pour lequel j'aurai parlé contre lui, je me repentirai, moi aussi, du mal que j'avais médité de lui faire. Et tout à coup, je décréterai, au sujet d'un peuple et d'un royaume, de l'établir et de l'affermir. Mais, s'il fait ce qui est mal à mes yeux sans écouter ma voix, je me repentirai du bien que j'avais dit que je lui ferais. » Il dit encore à Ézéchiél : « Ne retranche pas un mot. Peut-être écouteront-ils, et se convertiront-ils chacun de sa voie mauvaise. Et je me repentirai du mal que j'ai médité de leur faire à cause de la malice de leurs actions¹. »

Ces textes manifestent bien qu'il ne faut pas s'attacher opiniâtement à ses résolutions; mais les soumettre aux tempéraments de la raison et du jugement, choisir toujours de préférence ce qui est mieux, et passer sans la moindre hésitation au parti jugé le plus utile.

Les jugements de Dieu, sur tout inestimables, nous apprennent encore que, prévoyant la fin de toutes choses dès leur naissance, sa providence agit néanmoins toujours en se conformant à l'ordre et à la raison commune et d'une certaine manière aux sentiments humains. Ce n'est pas par puissance ni selon les idées ineffables de sa prescience, mais selon les actions présentes des hommes qu'il juge de tout, repousse ou attire chacun, épanche chaque jour ou détourne sa grâce.

L'élection de Saül même manifeste qu'il en est bien ainsi. Dieu, de qui la prescience ne pouvait ignorer sa fin répréhensible, le choisit parmi tant de milliers d'Israélites, et lui donne l'onction royale. Il récompense le mérite de sa vie présente, sans regarder au péché de sa prévarication future. Et, après que Saül a été réprouvé, comme s'il se repentait de l'avoir choisi, c'est en quelque sorte avec des paroles et des

1. Ce texte est aussi de Jérémie, 26, 2-3.

uocibus atque affectibus conqueratur dicens : *paenitet me quod constituerim Saul regem : quia dereliquit me, et uerba mea opere non inpleuit*⁸¹, et iterum : *uerumtamen lugebat Samuhel Saulem, quoniam dominum paenitebat quod constituisset regem Saul super Israhel*⁸². Denique hoc quod opere fuerat exsecutus postea etiam per Ezechielem prophetam dominus protestatur cum omnibus se hominibus cotidiano gesturum esse iudicio *etiam si dixerō, inquit, iusto quod uita uiuat, et confisus in iustitia sua fecerit iniquitatem : omnes iustitiae eius obliuioni tradentur, et in iniquitate, quam operatus est, in ipsa morietur. Sin autem dixerō in pio : morte morieris : et egerit paenitentiam a peccato suo, feceritque iudicium et iustitiam, pignus restituerit ille impius, rapinamque reddiderit, in mandatis uitae ambulauerit, nec fecerit quicquam iniustum : uita uiuet, non morietur. Omnia peccata eius, quae peccauit, non inputabuntur ei*⁸³. Denique cum ab illo populo, quem ex omnibus gentibus dominus adoptauit, propter subitam praeuaricationem misericordiae suae auertisset aspectum, interueniens pro eo legislator exclamat : *obsecro, domine : peccauit populus iste peccatum magnum, fecerunt sibi deos aureos : et nunc si remittis peccatum eorum, remitte : sin alias, dele me de libro tuo quem scripsisti. Cui dominus : si quis, inquit, peccauerit coram me, delebo eum de libro meo*⁸⁴. Dauid quoque, dum de Iuda et persecutoribus Christi prophético spiritu quereretur, *deleantur, inquit, de libro uiuentium*⁸⁵. Et quia non merebantur ad paenitentiam salutarem pro reatu tanti criminis peruenire, subiungit : *et cum iustis non scribantur*⁸⁶. Denique in ipso Iuda uis prophéticae maledictionis euidenter inpleta est.

81. 1 Reg., 15, 11.
84. Ex., 32, 31-33 (LXX).

82. L. c., 35.
85. Ps. 68, 29.

83. Ezech., 33, 13-16.
86. L. c.

sentiments humains qu'il se plaint de lui : « Je me repens d'avoir établi Saül roi, parce qu'il m'a abandonné et n'a pas accompli mes paroles »; et de nouveau : « Cependant, Samuel pleurait sur Saül, parce que le Seigneur se repentait de l'avoir établi roi sur Israël. »

Ce qu'il fit en cette occasion, il proteste dans la suite, par la bouche du prophète Ezéchiel, qu'il veut le faire avec tous les hommes, par un jugement quotidien : « Lors même que j'aurai dit au juste qu'il vivra, si, se confiant dans sa justice, il fait l'iniquité, toutes ses justices seront mises en oubli; et à cause de l'iniquité qu'il aura commise, il mourra. Et lors même que j'aurai dit à l'impie : tu mourras! s'il fait pénitence de son péché et qu'il agisse selon le droit et la justice, s'il rend le gage qu'on lui a confié, restitue ce qu'il a ravi, et marche selon les préceptes qui donnent la vie, sans faire aucun mal, certainement il vivra et ne mourra point. Aucun des péchés qu'il a commis, ne lui sera imputé. »

Le Seigneur encore détourne les regards de sa miséricorde du peuple qu'il a adopté parmi toutes les nations, à cause de sa soudaine prévarication. Mais le Législateur intervient en sa faveur, et s'écrie : « Je vous conjure de m'écouter, Seigneur. Ce peuple a commis un grand péché; ils se sont fait des dieux d'or. Et maintenant, si vous voulez pardonner leur faute, pardonnez-la. Sinon, effacez-moi du livre que vous avez écrit. » — Et le Seigneur lui dit : « Si quelqu'un a péché contre moi, c'est celui-là que j'effacerai de mon livre. »

David aussi se plaignait, sous l'inspiration de l'esprit prophétique, de Judas et des persécuteurs du Christ : « Qu'ils soient effacés, disait-il, du livre des vivants! » Puis, comme, après s'être rendu coupable d'un tel crime, ils ne méritaient point de parvenir à la pénitence qui sauve, il ajoutait : « Et qu'ils ne soient pas écrits avec les justes! » Or, nous voyons en Judas lui-même comment s'est accomplie la malé-

Nam expleto proditionis crimine *suspensio se ne cauit*⁸⁷, ne post illam deletionem nominis sui conuersus ad paenitentiam iterum scribi cum iustis mereretur in caelo. Non ergo est ambigendum etiam Iudae nomen illo tempore, quo electus a Christo apostolatus sortitus est gradum, in libro uiuentium fuisse conscriptum ac pariter eum audisse cum ceteris : *nolite gaudere quia daemonia uobis subiciuntur, gaudete autem quia nomina uestra scripta sunt in caelis*⁸⁸. Sed quia filargyriae peste corruptus de adscriptione caelesti ad terrena deiectus est, competenter de eo ac de similibus eius dicitur per prophetam : *domine, omnes qui te derelinquant confundantur, recedentes in terra scribantur, quia dereliquerunt uenam aquarum uiuentium dominum*⁸⁹, et alibi : *in consilio populi mei non erunt, et in scriptura domus Israhel non scribentur, et in terra Israhel non ingredientur*⁹⁰.

XXVI. Nec illius praecepti utilitas est silenda, quod etiam si instigante ira uel qualibet alia passione sacramento nos aliquo uinxerimus, quod a nemine quidem monachorum fieri penitus debet, utriusque tamen rei causa integro mentis est pensanda iudicio, et eo comparanda est illa res quam statuimus huic ad quam transire conpellimur, atque ad eam sine cunctatione est transeundum quae superueniente saniore tractatu iustior fuerit iudicata. Rectius enim est nostrum nos praeterire sermonem quam rei salubrioris ac pie subire iacturam. Denique numquam rationabiles ac probatos patres duos aut inreuocabiles in huiusmodi definitionibus fuisse reminiscimur, sed uelut ceram calore, ita eos ratione mollitos et intercedente salu-

87. Mt., 27, 5. 88. Luc., 10, 20. 89. Jer., 17, 13.
90. Ezech., 13, 9.

diction prophétique. Car, ayant perpétré le forfait de sa trahison, il se pendit, de peur qu'après avoir été effacé, il ne revint à la pénitence, et ne méritât d'être écrit avec les justes, dans le ciel. Là-dessus, nous ne devons pas douter qu'au moment qu'il fut choisi par le Christ et reçut l'honneur de l'apostolat, son nom n'ait été écrit au livre des vivants, ni que ces paroles ne lui aient été adressées, comme à tous les autres : « Ne vous réjouissez pas de ce que les démons vous sont soumis; mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieus. » Mais la peste de l'avarice le corrompt et, du ciel où il était écrit, le précipite à terre. Aussi est-il dit justement de lui et de ses pareils par la bouche du prophète : « Seigneur, tous ceux qui vous abandonnent, seront confondus, ceux qui se retirent de vous, seront écrits sur la terre, parce qu'ils ont abandonné la source des eaux vives, le Seigneur »; et ailleurs : « Ils ne siégeront point dans le conseil de mon peuple; ils ne seront pas écrits dans le livre de la maison d'Israël; et ils n'entreront pas dans la terre d'Israël. »

XXVI. Nous ne devons pas taire non plus cette utile recommandation. Lors même que, sous la poussée de la colère ou de quelque autre passion, nous nous sommes liés par un serment — ce qui ne devrait jamais arriver à un moine —, il faut néanmoins peser avec un esprit sain les deux partis en présence, comparer ce que nous avons résolu avec ce que nous nous sentons pressés de faire, et passer sans retard au parti qu'un examen plus conforme aux lumières de la raison aura jugé plus convenable. Mieux vaut renoncer à sa parole, que de manquer une chose pieuse et de plus grand profit pour le salut.

Au reste, nous ne nous souvenons pas que ceux, parmi nos Pères, qui furent de sens rassis et de vertu éprouvée, se soient jamais montrés inébranlables dans ces sortes d'engagements. Comme la cire s'amollit à la chaleur, ils cédaient à la raison; et, devant une

briore consilio melioribus partibus sine haesitatione cœssisse. Quoscumque autem uidimus definitionibus suis pertinaciter inhaerere, inrationabiles semper probauimus ac discretionis expertes.

XXVII. GERMANVS : Quantum ad hanc pertinet rationem quae euidenter copioseque digesta est, nihil oportet monachum definire, ne aut praeuaricator inueniatur aut pertinax. Et ubi illud Psalmistae ponemus eloquium : *iuravi, et statui custodire iudicia iustitiae tuae*⁹¹? Quid est enim aliud iurare et statuere quam definita immobiliter custodire?

XXVIII. IOSEPH : Nos non de principalibus mandatis, sine quibus non potest nostra salus omnino subsistere, ista decernimus, sed de his quae sine periculo status nostri uel relaxare possumus uel tenere : ut puta de inremisso rigore ieiunii, de uini siue olei perpetua abstinentia, de progressu cellulae penitus cohibendo, de lectionis seu meditationis incessabili iugitate, quae sine iactura professionis ac propositi nostri et exerceri cum libuerit possunt et cum necesse fuerit inreprehensibiliter praetermitti. Ceterum super obseruantia illorum principalium mandatorum constantissime definiendum est ac pro his etiam mors, si necesse fuerit, non uitanda, pro quibus immobiliter est dicendum : *iuravi et statui*⁹². Quod fieri debet pro custodia caritatis, pro qua spernenda sunt uniuersa, ne bonum tranquillitatis illius perfectioque maculetur. Similiterque iurandum est pro castimoniae puritate nec aliud nos facere oportet pro fide, pro sobrietate atque iustitia, quae omnia indemutabili perseuerantia sunt tenenda et a quibus paululum recessisse damnabile est. De

91. Ps. 118, 106.

92. L. c.

voie qui s'ouvrait, plus salutaire, ils passaient sans hésiter au meilleur parti. Pour ceux, au contraire, que nous voyons s'opiniâtrer dans leurs décisions, nous avons toujours éprouvé qu'ils manquaient également de sens et de discrétion.

XXVII. GERMAIN. — Si l'on s'en tient à la doctrine que vous venez d'exposer avec tant de clarté et d'éloquence, le moine ne doit s'engager à rien, de peur d'être trouvé infidèle ou entêté. Où trouverons-nous, dès lors, à appliquer la parole du psaume : « J'ai juré, j'ai résolu de garder les commandements de votre justice »? Qu'est-ce que jurer et se résoudre, sinon demeurer immuablement fidèle à ses engagements?

XXVIII. JOSEPH. — Je n'entends point parler ici des commandements principaux, sans lesquels le salut est absolument impossible; mais de ceux que nous pouvons, sans péril pour notre état, relâcher ou garder : telles la rigueur continue du jeûne, l'abstinence perpétuelle de vin ou d'huile, la pratique de ne jamais sortir de notre cellule, la lecture et la méditation incessantes. Ce sont là, en effet, des exercices que l'on peut observer à son gré, ou laisser de côté, si besoin est, sans que notre profession ait à en souffrir, ni notre idéal de vie.

Quant à l'observance des commandements principaux, il faut des résolutions très constantes, jusqu'à ne pas reculer devant la mort même, s'il est nécessaire; et c'est à leur sujet qu'il convient de dire : « J'ai juré, j'ai résolu. » Tel est en particulier notre devoir, lorsqu'il s'agit de garder la charité. Il faut que tout nous soit à mépris pour elle, pour qu'elle demeure immaculée dans sa tranquillité et dans sa perfection. Mêmes serments pour la pure chasteté; même conduite aussi pour ce qui est de la foi, de la sobriété, de la justice. Ces vertus doivent être gardées avec une persévérance qui jamais ne se démente. S'en éloigner, si peu que ce soit, est damnable.

illis uero corporalibus exercitiis, quae ad modicum esse dicuntur utilia⁹³, ita est ut diximus statuendum, ut si qua superuenerit certior pietatis occasio quae illa suadeat relaxari, nulla super his lege teneamur, sed praetermissis eis ad utiliora libere transeamus. In illis enim corporalibus exercitiis, si pro tempore relinquantur, periculum non est : ab his uero uel ad momentum declinasse mortiferum est.

XXVIII. Hoc quoque simili cautione curandum est, ut, si qui forsitan sermo quem esse uultis occultum de uestro fuerit ore prolapsus, nulla occultationis praecepta sollicitent audientem : magis enim latebit si neglegenter atque simpliciter transeat, quia non tanta quilibet fratrum super diuulgatione eius inpugnatione torquebitur, aestimans rem uilem aliqua transitoria confabulatione prolatam et quae ex hoc ipso sit leuior, quia cautissimo silentii praecepto sensibus audientis commendata non fuerit. Nam si etiam fidem eius aliqua sacramentorum obtestatione deuinxeris, citius illud prodendum esse non ambigas : maior enim aduersus ipsum uis diabolicae inpugnationis insurget, ut et te maestificet uel denudet et illum transgressorem quantocius sui faciat sacramenti.

XXX. Et idcirco nihil debet abrupte monachus super his dumtaxat quae ad corporales exercitationes pertinent definire, ne aduersarium ad inpugnationem eorum quae uelut sub legis obseruatione custodit magis incitans citius ea uiolare cogatur. Praefigens siquidem sibi legem unusquisque sub libertatis gratia constitutus perniciosa semet ipsum obligat seruitute, ut ea quae licito, immo etiam laudabiliter cum gratiarum actione praesumere potuisset, si neces-

⁹³. Cf. 1 Tim., 4, 8.

Mais pour les exercices corporels, dont il est dit qu'ils sont utiles à peu de chose, nos engagements doivent être ce que j'ai dit. Une occasion survient-elle, plus sûre, de pratiquer la piété, qui nous conseille à leur sujet quelque relâche : ne nous faisons pas une obligation de les suivre; mais laissons-les, pour nous porter librement à des choses plus profitables. Les quitter pour un temps n'offre aucun danger; il est mortel au contraire de s'éloigner des autres, ne fût-ce qu'un instant.

XXIX. Voici encore à quoi il faut prendre garde avec une semblable prudence. Je suppose qu'une parole vous échappe que vous désirez tenir cachée. N'inquiétez pas celui qui l'a entendue, en lui recommandant la discrétion. Votre secret sera mieux gardé, si vous passez simplement, sans y prêter attention. Le frère, en effet, estimant que c'est là chose sans importance, une parole lancée au hasard de la conversation, et d'autant moins digne de considération, qu'on ne s'est pas mis en frais de recommandations pour obtenir le silence, ne sera pas si tenté de la divulguer. Mais, si vous liez sa foi par quelque serment, soyez certain qu'il sera d'autant plus prompt à vous trahir. Car le démon se déchaînera contre lui avec plus de violence, afin de vous contrister ou de vous dépouiller, et de lui faire, au plus vite, violer son serment.

XXX. Le moine ne doit donc pas prendre d'engagements irrévocables pour ce qui regarde les exercices corporels, de peur d'exciter davantage l'ennemi à l'attaquer sur ce point, dont il se sera fait comme une loi, et d'être réduit plus promptement à le violer. En effet, celui qui, vivant sous le régime de liberté de la grâce, se donne à lui-même une loi, se met dans les chaînes d'une dangereuse servitude. Ce qu'il aurait pu prendre licitement avec action de grâces, et mieux encore honorablement, ne lui sera plus permis,

sitas fortasse compulerit, uelut transgressor percipere compellatur cum praeuaricatione peccati. *Vbi enim non est lex, nec praeuaricatio*⁹⁴.

Hac beatissimi Ioseph institutione atque doctrina uelut diuino oraculo confirmati in Aegypto residere maluimus. Sed licet parum deinceps de nostra essemus promissione solliciti, tamen expleto septem annorum numero sponsonem nostram gratanter impleuimus. Excurrentes namque ad coenobium nostrum illam iam tempore, quo de inpetrando ad heremum reditu fiduciam gerebamus, primum senioribus nostris honorem debitum soluimus : deinde animis eorum, qui pro caritatis ardore creberrimis litterarumstrarum satisfactionibus nequaquam fuerant deleniti, pristinam redintegrauimus caritatem, tandemque ad plenum aculeo nostrae sponsonis auulso ipsis quoque cum gaudio prosequentibus ad Scitioticae solitudinis secreta remeauimus.

Hanc uobis, o sancti fratres, inlustrum patrum scientiam atque doctrinam nostra ut potuit elucubrauit incitiam : quam etiamsi incultus forsitan sermo confudit potius quam digessit, quaeso ne laudem insignium uirorum reprehensio nostrae rusticitatis euacuet. Tutius siquidem nobis in conspectu nostri iudicis uisum est doctrinae huius magnificentiam uel incultis sermonibus prodere quam silere, quippe cum et pro-

94. Rom., 4, 15.

si la nécessité vient l'y contraindre, qu'au prix d'une transgression. « Car là où il n'y a pas de loi, il n'y a pas non plus de préuarication. »

*
**

Les avis et la doctrine du bienheureux Joseph nous parurent un oracle de Dieu. Rassurés désormais, nous décidâmes de rester en Egypte. Cependant, bien que notre promesse nous donnât dès lors peu de souci, nous ne laissâmes pas de l'accomplir, après sept ans écoulés. Nous fîmes alors un rapide voyage à notre monastère, quand nous avions la ferme confiance d'obtenir congé de retourner au désert. Cette visite nous permit d'abord de rendre à nos supérieurs l'honneur que nous leur devons. De plus, telle était l'ardeur de leur affection, que nos lettres d'excuse, si fréquentes qu'elles fussent, n'avaient pas réussi à calmer leurs esprits : nous y fîmes reflourir la charité d'autrefois. Enfin, pleinement délivrés du scrupule que nous avait laissé notre engagement, nous reprîmes le chemin du désert de Scété; et eux-mêmes se firent une joie de nous faire la conduite.

*
**

Vous avez ici, frères saints¹, la science et la doctrine de Pères illustres, telles que mon ignorance a pu vous les présenter. Si mon style inculte y a mis plus de confusion que de clarté, je vous prie que le blâme mérité par ma gaucherie, n'affaiblisse pas les louanges dues à des hommes si remarquables. Devant Dieu, qui nous jugera, il m'a paru plus sûr de divulguer la magnificence de leur doctrine, fût-ce en une langue sans beauté, que de la taire. D'autant que le

1. Honorat et Eucher, à qui le recueil des Conférences XI à XVII a été dédié. Cf. la lettre dédicatoire qui précède la Conférence XI.

fectui lectoris, si sublimitatem sensuum contempletur, hoc quod inperitia nostri sermonis offenditur obesse non possit, et nobis maior sit utilitatis cura quam laudis. Hoc sane omnes ad quorum manus opuscula ista peruenerint moneo, ut quidquid in eis placuerit patrum, nostrum uero sciant esse quod displicet.

lecteur, s'il regarde à la sublimité des pensées, ne sera pas arrêté dans ses progrès par ce qui le choquera dans une forme inhabile. Quant à moi, j'ai plus souci d'être utile que d'être loué.

J'avertis donc tous ceux à qui ces opuscules viendront entre les mains : qu'ils sachent que ce qu'ils y trouveront d'agréable appartient aux Pères, à moi ce qui leur déplaira.

CORRECTIONS AU TOME I

Texte latin

	<i>lire :</i>
Page 80, ligne 7	: solitudinis
98,	29 : ministretur, idcirco uigiliarum ac juniorum orationumque sedulitas adhibetur, ut...
111,	26 : spirituum
112,	11 : quaerebatur
118,	19 : feritatis
124,	26 : nec senes
132,	21 : praestitutum
136,	15 : quod (au lieu de « quem » incompréhensible)
140,	24 : niteremur
154,	2 : apostolicam caritatem peruenire non possunt nec illum sublimiorem...
169,	1 : tepore
174,	31 : uel pariter uel singillatim
181,	20 : teporem
185,	18 : gererent
189,	25 : deputatae
204,	19 : uigiliarum
215,	15 : et ornatam
220,	8 : Nitriae
236,	27 : Hieroboam filii Nabath et sicut domum Baasa filii Achia
259,	13 : cum quadam indignatione suspirasse seu uultum considerauerint quodam pallore
271,	13 : eisque totis visceribus

Texte français

	<i>lire :</i>
Page 81, ligne 9	: auxquels
101,	28 : l'or parfaitement pur, vulgairement dit obrizum, et...
148,	26 : qu'ils avaient méprisées
169,	24 : il la faut encore implorer
183,	8 : ceux qu'il avait reçus
205,	7 : de toute espèce : genre de spectacle vulgairement nommé pancarpum.
255,	10 : étroite
259,	30 : subtils

TABLE DES MATIÈRES

Note sur le texte latin	7
CONFÉRENCE VIII : Des principautés	8
— IX : De la prière	38
— X : De la prière	74
— XI : De la perfection	100
— XII : De la chasteté	120
— XIII : De la protection de Dieu	147
— XIV : De la science spirituelle	182
— XV : Des charismes divins	209
— XVI : De l'amitié	221
— XVII : Des déterminations absolues	248
Corrections au tome I	285

*Les Index seront publiés dans le dernier tome
des Conférences*

A C H E V É
D'IMPRIMER



S U R L E S
P R E S S E S D' A U B I N
L I G U G É (V I E N N E)
L E 3 I M A R S
1 9 5 8

D. L., 1-1958. — Éditeur, n° 4.877. — Imprimeur, n° 1.805.
Imprimé en France.